This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

REVUE DE LINGUISTIQUE

ET

DE PHILOLOGIE COMPARÉE

TOME XXV

805
R46
L76
v.25-26

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-CINQUIÈME

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

25, QUAI VOLTAIRE, 25

—

1892

24-26

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-CINQUIÈME

15 JANVIER 1892

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1892

SOMMAIRE DU N° 1.

Pages.

Julien Vinson. — Documents pour servir à l'histoire religieuse de l'Inde française 1

Désiré Pector. — Aperçu des principales communications relatives à la linguistique faites au Congrès international des Américanistes (Huitième session : Paris, 1890). 48

Stempf (V.). — Glossar zu Dechepare's Poesien (*suite*) . . 64

NÉCROLOGIE

Julien Vinson. — Le prince Louis-Lucien Bonaparte . . . 80

BIBLIOGRAPHIE

Grasserie (Raoul de la). — *A comparative Grammar of the South African Bantu languages*, by J. Torrend, of the Zambezi Mission. 85

Julien Vinson. — *Le Bréviaire de Lescar de 1541*, réédité avec une introduction et des notes sur nos anciennes liturgies locales, par M. l'abbé V. Dubarat, aumônier du Lycée de Pau 88

Suomalais-Ugrilaisen seuran Aikakauskirja, Journal de la Société Finno-Ougrienne. 92

Nyare Bidrag till Kænnedom om de svenska landsmaolen och svenskt folklif, par J.-A. Lundell 92

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, tomes XVIII et XIX. 93

Corrigenda 93

VARIA. — I. Un spécimen du patois du Luxembourg. . . 94

II. Un texte basque du XVe siècle. 95

Ref-St
4239

DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE RELIGIEUSE DE L'INDE FRANÇAISE

On sait que les Français, après avoir fondé leur principal établissement à Surate, s'emparèrent le 25 juillet 1672 de Saint-Thomé, ou plutôt Méliapour, sur la côte de Coromandel. Les Hollandais vinrent les y assiéger deux ans plus tard, et la place capitula le 6 septembre 1674. Quelques-uns des vaincus se réfugièrent, par mer, dans un petit village à une vingtaine de lieues au sud, qui s'appelait *Pudutchêri* « nouveau hameau », et où, depuis le 15 janvier, était établi François Martin, ancien gouverneur de Mazulipatam (1).

(1) Il y avait déjà des marchands français à Pondichéry au commencement de 1673 ; le principal paraît avoir été un sieur d'Épinay. Le vaisseau *le Flamand* y avait pris des *coulys* (manœuvres, hommes de peine) pour Saint-Thomé, en janvier 1673, et l'on y vint ensuite à diverses reprises chercher des lettres, des provisions, etc. La première mention du nom de Pondichéry que j'ai trouvée dans des récits de voyages est celle de Gautier Schouten, dans son *Voyage* de 1658-1665 ; il nomme, sur la côte orientale de l'Inde : Tranckebare, Lauripatnam, Trinilivas, Colderon, Portanova, Teguepatnam, *Poulecère*, Coulemour, Alamburi, etc. Les noms originaux sont parfaitement reconnaissables malgré les profondes altérations que l'écrivain leur a fait souffrir.

Les Européens amenaient d'ordinaire avec eux des missionnaires catholiques : les Portugais avaient rempli l'Inde méridionale de Jésuites ; les Français y mirent des Capucins. Dès le 15 janvier 1674, plusieurs Capucins « de la province de Touraine » s'établirent à Pondichéry. En 1683, ils construisirent une église, sous le vocable de Saint-Lazare, aux frais d'un Indien, « chef des marchands malabars de la Compagnie française », Lazare de Mota, qui leur fit don du terrain et des bâtiments en 1686. Mais ils avaient déjà des concurrents ; en 1695, les Jésuites firent construire une église sur un terrain que leur avait donné, en 1675, un nommé Taniapamodély. En 1702, la cure des noirs fut enlevée aux Capucins pour être donnée aux Jésuites ; les Capucins restèrent chargés du service de la ville blanche et de la chapelle qu'on éleva plus tard, en 1726, dans le Fort Louis, sous le nom de « église Saint-Louis ». Une ordonnance royale de mars 1695 avait permis aux Jésuites français de s'établir aux Indes : on voit qu'ils n'avaient pas perdu de temps. Une lettre pastorale de l'évêque de Saint-Thomé, du 15 novembre 1712, avait nettement délimité le domaine des Jésuites et celui des Capucins ; cependant, ces derniers se plaignaient continuellement des envahissements de leurs pieux émules : le 21 août 1749 notamment, ils articulaient que « les Jésuites, non contents d'avoir à eux les chrétiens habillés à la malabare, donnent la communion à des matelots et à des soldats ».

L'église Saint-Lazare, qui était au sud-est du Fort, ne dura pas longtemps ; le 15 avril 1709, les Capucins avaient commencé le service divin dans une nouvelle église dédiée à « Notre-Dame-des-Anges ». Trente ans plus tard, celle-ci

menaçait ruine à son tour; et, le 7 août 1739, le Conseil supérieur décidait qu'on construirait une autre église, plus loin des remparts du Fort, à cent toises de l'angle du bastion de Bretagne (l'ancienne n'en était qu'à quatre-vingts toises) : pour cela, il fallut acheter les deux maisons aux coins de la rue de l'Archevêque, la maison Chevalier pour 742 pagodes (6,000 fr.), et la maison Bouteville pour 300 pagodes (2,500 fr.). L'église ne fut construite qu'en 1757 et 1758 (on célébrait l'office dans un des bas-côtés de l'ancienne), mais elle fut sans doute démolie pendant l'occupation anglaise de 1761-1765; car le 2 août 1765, on commençait les fondations d'une nouvelle église des Capucins « sur les ruines de l'ancienne église Saint-Lazare, sous le nom de Notre-Dame-des-Anges ».

Le 13 octobre 1745, avait été inaugurée l'église des Missionnaires, bâtie sur un terrain que leur avait donné, en 1720, une nommée Pouchiammalle, dans la rue du Grand-Bazar. Après la suppression des Jésuites, un arrêt du Conseil du 25 avril 1769 attribua aux Missionnaires tous leurs biens, meubles et immeubles. L'église construite en1695 dut être, elle aussi, rebâtie, et la nouvelle, élevée exactement à la place de l'ancienne, fut consacrée le 20 juin 1792.

Cette église des Jésuites, qui était au sud de la rue des Brahmes, s'élevait juste en face d'une vieille pagode consacrée à Vêdaburîçvara, une des nombreuses incarnations locales de Çiva. Ces deux monuments restèrent tout près de l'enceinte de la ville jusqu'en 1726, où l'on reporta plus au sud l'enceinte, qui fut construite de 1724 à 1729 sous la direction d'un capucin habile, le P. Louis. Il y avait encore deux autres pagodes à Poudichéry : une dans la

ville blanche, au nord du Fort, celle de *Kâlattiçvara,* autre forme de Çiva, et une autre dans la ville noire, celle de *Mâriyamman,* déesse de la petite vérole. On verra plus loin que la pagode de *Vêdaburiçvara,* détruite en 1748, fut rebâtie dans une autre partie de la ville en 1750. En 1768, on construisait une quatrième pagode; c'est, sans doute, celle qu'on appelle aujourd'hui *Varadarâjâpérumâl kôvil* pagode vichnouviste, ou *Kâmâtchiyamman kôvil* consacrée à Pârvatî.

Les documents qu'on va lire, extraits des anciennes archives de Pondichéry, proviennent de notes prises par mon père, par Ariel, et par d'autres encore. J'y ai joint un passage — relatif à la démolition de la pagode de Vêdaburiçvara — du *Journal* (en tamoul) d'Anandarangappoullé, divan ou courtier de la Compagnie des Indes à Pondichéry. J'aurais pu donner d'autres pièces encore et rapporter bien d'autres faits caractéristiques. Ainsi, au moment où j'envoie ces feuillets à l'impression, je reçois l'excellente et remarquable *Histoire monétaire des colonies françaises*, de M. E. Zay (Paris, 1892, in-8° de IV-380 p.). J'y trouve, p. 298-303, une correspondance fort intéressante entre le Gouvernement de Pondichéry, l'Évêque de Saint-Thomé et la Compagnie, au sujet des pagodes frappées à Pondichéry, au nombre de dix mille environ, en 1705. Les Jésuites et leur chef s'étaient avisés qu'on avait fait un acte abominable en frappant des monnaies tout à fait semblables aux pièces indiennes, c'est-à-dire avec l'empreinte d'une divinité « païenne », d'une « idole » ; mais la Compagnie, soucieuse avant tout de ses intérêts commerciaux, prescrit à ses représentants locaux de passer outre à l'opposition de « l'Église », par la raison « qu'on ne rend aucun culte à

cette monnaie, et que, dans toute religion, il est ordonné de rendre à Cézar ce qui appartient à Cézar ». Il ne paraît pas que les Jésuites, Capucins ou Missionnaires, aient jamais protesté contre le Croissant adopté comme différend monétaire pour la monnaie de Pondichéry.

Je n'ajoute aucune réflexion, et je laisse aux lecteurs de la *Revue* le soin de dégager celles qu'inspireront les documents ci-après, extrêmement instructifs par eux-mêmes. Je les ai répartis sous cinq rubriques spéciales : Délibérations du Conseil supérieur, Correspondance du Conseil avec la Compagnie, Lettres au commandant de Karikal, Instructions de M. Law à son successeur, Extrait du *Journal* d'Anandarangappoullé.

I

Délibérations du Conseil Supérieur de Pondichéry.

Du 3e septembre 1705.

Sur ce qui a été représenté au Conseil que, depuis quelque temps, les tisserands, qui sont au moins un tiers des habitans de cette ville, s'assemblent pour demander que l'on lève les deffenses qui leur ont été faites de continuer à pratiquer les cérémonies gentilles qu'ils ont coutume d'observer dans de certaines festes qui leur arrivent pendant le courant de l'année, auxquelles lesdits tisserands sont fort attachés, en sorte que, continuant à leur en deffendre l'usage, il est à craindre que lesdits tisserands ne prennent le parti de quitter absolument cette ville, et

comme cette crainte est fondée sur la fâcheuse expérience que l'on a déjà faite que ces peuples, par l'attachement qu'ils ont à leur fausse religion, abandonneront toujours aisement les lieux où ils seront gênés sur ce point, pour aller habiter ailleurs, étant certain que, depuis l'affaire survenue ici au sujet de la pagode, il est sorti peu à peu plus de deux mille familles qui ont été s'établir ailleurs, considérant, en outre, que les dits tisserands sont, de tous ceux qui peuplent cette ville, les habitants que l'on doit s'attacher le plus à ménager et à favoriser, tant par rapport à l'établissement de cette ville qui dépérira insensiblement par la sortie de ces ouvriers, ce qui porteroit un préjudice irréparable à la Compagnie, qui, depuis six ans, fait des dépenses très considérables pour former un bon établissement à Pondichéry, et comme en favorisant autant q' nous sera possible, l'avencement (*sic*) de la véritable religion dans ces quartiers, on doit aussi travailler dans l'intérêt de la Compagnie, et que dans cette veue, il faut trouver les moyens de remplir cette ville de la plus grande quantité d'habitans qu'il sera possible, tant pour produire un revenu à la Compagnie qui puisse l'aider à supporter les dépenses excessives qu'elle fait ici, que pour tâcher de faire fabriquer par la suite dans Pondichéry la plus grande partie des marchandises que la Compagnie tire de ces quartiers, considérant d'ailleurs que, quoiq' fut à souhaiter que la ville fut entièrement peuplée de chrétiens, néanmoins ce q' y en a est sy peu considérable par rapport aux autres habitans que, si les gentils sortoient, à peine resteroit-il de quoi peupler un très-petit village, encore ne seriot-ce que des gueux ; toutes ces raisons murement pesées et considérées, et s'agissant d'un point de la dernière

conséquence pour l'établissement de Pondichéry et les intérêts de la Compagnie, le R. P. Esprit, notre curé, ayant été consulté de la part du Conseil, sur ce que nous puissions faire en ce rencontre, et son sentiment étant que l'on pouvoit permettre aux gentils de continuer leurs cérémonies accoutumées, ce qu'il a même offert de donner par écrit,

Il a été résolu que l'on lèveroit les deffenses faites et que l'on permettroit aux tisserands de célébrer les festes qu'ils ont coutume d'observer pendant l'année, *comme ils ont fait l'an passé* (1), à la charge q[ls] n'innoveront rien.

MARTIN. DE FLACOURT. D'HARDANCOURT.

Du 12 octobre 1709.

Le Conseil assemblé, Monsieur le chevalier Hébert auroit dit que le R. P. Thomas, capucin, l'auroit averti qu'un de ces jours passé un Jésuitte se promenant avec lui, lui avoit dit que si l'on avoit ci-devant abatu une pagode aux gentils, il s'étoit toujours bien douté que ce n'étoit qu'à condition qu'il leur seroit permis d'en bâtir une autre, ce que lesdits gentils faisoient effectivement dans la rue de Madras; laquelle nouvelle ayant extrêmement surpris mondit sieur le chevalier Hébert, il se seroit fait informer du lieu où l'on bâtissoit et ayant appris que c'étoit dans la pagode dite des Marchands, sise rue de Madras, il auroit sur-le-champ envoyé faire deffence de continuer le travail, quelque bâti-

(1) Ajouté de la main de Martin.

ment que ce fut, et voulant être informé véritablement de ce que c'étoit, les ouvriers ayant d'abord quitté, le soir même la caste des cometis, au nombre d'environ vingt personnes, fut chez le s^r Hardancourt, disant qu'ils avoient été fort surpris de la deffence à eux faite de continuer le bâtiment qu'ils élevoient dans l'enclos de leur pagode, ledit Sieur Hardancourt en ayant donné avis à mondit sieur le chevalier Hébert; le lendemain, il résolut de mander ladite caste le jour d'après pour les écouter, mais hier même, tous les chefs de caste s'étant assemblés et étant allés au nombre de plus de deux cents personnes chez les Conseillers pour demander à être introduits devant Monsieur le Gouverneur et Mondit sieur en ayant été informé et sû que tous les habitans s'étoient élevés sur cette affaire dont les suites étoient à craindre dans la situation présente de de l'extrême chereté du ris, qui dure depuis longtemps, et de la nécessité de faire la cargaison des deux vaisseaux malouins pour laquelle on a fait des avances considérables,

Il a été résolu de faire venir présentement les chefs de caste pour les entendre.

Lesquels étant arrivés, ils auroient dit que, depuis la parole qui leur a été donnée au Pongol dernier de les laisser en repos sur le chapitre de leurs cérémonies, ils s'étoient attendus à une parfaite tranquillité, que cependant on leur avoit fait deffense de continuer un petit bâtiment qui étoit dans l'enclos de leur pagode, à quoi ils avoient obéi, mais qu'ils prioient Monsieur le Gouverneur de les laisser, attendu que ce qu'ils bâtissoient n'étoit point une pagode, mais seulement une salle ou divan pour se mettre à couvert, et qu'ils demandoient qu'il plut à Mon-

sieur le Gouverneur d'envoyer quelques personnes de son conseil pour visiter ledit bâtiment et en faire leur rapport.

Le conseil s'étant retiré dans la chambre après avoir examiné les raisons, il auroit été résolu que les sieurs Hardancourt et de la Prévostière se transporteroient à l'heure même sur les lieux pour faire la dite visite, ce que les dits sieurs auroient fait et étant de retour ils auroient rapporté que ledit bâtiment étoit un carré long de l'environ dix pieds de large sur vingt de long, que l'on couvroit en terrasse, et qui étoit au devant de la porte par où on entre dans la pagode, dans lequel lieu il n'y avait aucune idole ni place destinée pour y en mettre, ainsi que les gentils l'avoient assuré.

Lequel rapport entendu et toutes choses examinées, il a été résolu qu'on permettroit aux gentils d'achever le dit bâtiment, ce qui leur a été déclaré sur le champ.

Hébert. D'Hardancourt. Cuperly. De la Prévostière.

Du 9 novembre 1714.

Le Conseil assemblé, Monsieur le Chevalier Du Livier, Gouverneur pour le Roi des villes, fort et dépendances de Pondichéry, Conseiller du Roi, Président du Conseil supérieur de Pondichéry et Directeur Général pour la Compagnie royalle de France, a représenté qu'il étoit informé qu'il y avait dans Pondichéry deux chefs de cabales qui forment un parti parmi les peuples, qui sont les nommés Chegapamodély et Calanatandanene; que le premier retire quelque droit sur les bœufs chargés de nelys, et le second

est celui qui remue les Tisserands; que depuis peu de jours il y a eu une assemblée nocturne de quelques cabeches ou chef des castes, qu'on ne connaît pas particulièrement, dans la maison du nommé Tenaverayapoullé, où il fut arrêté deux choses, la première de mourir plutôt que de permettre qu'on abate la pagode près l'église des RR. PP. Jésuites, et la seconde, de représenter et parler fortement si l'on veut empêcher leurs cérémonies. Le même jour que le nommé Komerapachetty fut chassé de Pondichéry, les Malabars s'assemblèrent chez Tevenerayenmodély, ceux de la caste Vellear qui ont beaucoup de nelys en ville refusèrent (d'entrer) dans le complot, mais Chegapamodély, chef de la faction, les ayant gagnés, les força d'y entrer; que la nuit suivante, ils s'assemblèrent chez le nommé Kalavé Tandaven, où il fut résolu que, si on ne vouloit pas leur accorder la permission de jouer des instruments les dimanches, ils s'en iroient, et le jour de leur départ fut marqué à lundi prochain et leur alte doit être sous un grand arbre qui est au nord-ouest de la porte Madras; que la nuit dernière du jeudi au vendredi, ils se sont encore assemblés chez un tisserand, Chenden, proche d'une petite pagode, qui est vers le fort Nordou; qu'ils avaient posé des sentinelles de deux en deux, et deux au delà de la maison pour n'être pas surpris, et qu'ils ont confirmé la même résolution par laquelle ils avaient déterminé de partir lundi; qu'ils ont fait signer cette résolution par les Chefs des Castes à l'exception des chettys, qui s'en sont excusés. Les Azetaires ont aussi refusé d'y signer; les Cambaliers n'ont pas encore signé et leur chef a répondu qu'il ne signeroit pas que les charpentiers et autres gens du marteau du Fort n'aient signé, et que les princi-

paux qui ont signé sont Teveneraya modély, Chenapamodély, Kalavé Tandaven, Tirouvengadapoullé et Moutchi Kandapen; et qu'il s'agissoit d'examiner les moyens les plus prompts et les plus seurs pour empêcher ces sortes d'assemblées qui ne tendent uniquement qu'à quelque émotion populaire.

Le Conseil, après avoir meurement considéré les conséquences de cette affaire, qui demande un prompt et seur remède afin d'empêcher ces sortes d'assemblées illicites, remettre la tranquillité dans les esprits et enfin châtier les auteurs ou chefs de cabales,

a, d'une même voix et d'un sentiment unanime, résolu que l'on fera incessamment arrêter les dits Chegapamodély et Kalatandaven, chefs des faction et caballe, et que, comme perturbateurs du repos public, ils seront chassés de Pondichéry et ses dépendances, avec deffense à eux faite, sous peine de punition corporelle, d'y jamais rentrer sous quelque prétexte que ce puisse être, et qu'il sera enjoint au neinard ou prévost de donner avis en cas de contravention et de les arrêter s'ils sont rencontrés sur les terres de la Compagnie; que leurs cases ou maisons seront rasées et démolies comme criminels d'état et séducteurs du peuple, et que deffences seront faites à toutes personnes de quelque état, qualité ou condition qu'ils soient, de faire, dans Pondichéry ou ses dépendances, aucunes assemblées nocturnes sous de pareilles peines et de plus grandes si le cas y échet.

Fait et délibéré au Fort Louis de Pondichéry, lesdits jour et an, 9 novembre 1714.

P. Dulivier. Cuperly. Dulaurens. Bongré.

Du 16 novembre 1714.

Le Conseil assemblé, Monsieur le chevalier du Livier, Gouverneur pour le Roi, des Ville, Fort et dépendances de Pondichéry, Conseiller du Roi, Président du Conseil supérieur de Pondichéry et Directeur Général pour la Compagnie royalle de France, a représenté qu'il étoit informé que le nommé Velleyambelan, fils du defunt Delapamodély avoit toutes les oles du complot des deux chefs de caballe dénommés dans la délibération du 9 du présent mois; que ledit Velleyambelan est celui qui servoit d'agent dans cette affaire, qui alloit et venoit pour faire signer les oles aux castes et les animoit à se joindre de leur parti; et qu'il croyoit à propos, pour empêcher à l'avenir de pareilles assemblées, qui ne tendent uniquement qu'à quelque émotion populaire, de faire châtier tous ceux qui conseillent, favorisent ou sollicitent à faire de pareilles entreprises.

La matière mise en délibération, il a été résolu que l'on fera incessamment arrêter et chasser de Pondichéry le dit Velleyambelan avec deffence d'y jamais rentrer sous peine de punition corporelle, et qu'il sera enjoint au Neynar ou Prevost d'y veiller et de l'arrêter en cas qu'il le rencontre sur les terres de la Compagnie et d'en donner avis.

Monsieur le Gouverneur a aussi représenté au Conseil que le temps étant favorable, il croyoit à propos, pour se conformer, autant qu'il serait possible, aux décisions du

Conseil, approuvées par Sa Majesté le 14 février 1711, de faire faire deffences aux gentils chefs des castes, de faire aucunes cérémonies dans leurs pagodes ni ailleurs pendant la 15ne de Pasques, l'octave du St Sacrement, les fêtes de l'Assencion, de l'Assomption, la fête de St Louis, les dimanches, la Toussaint et Noël, comme aussi de ne faire aucunes cérémonies pr la nouvelle lune au cas qu'elle arrive le dimanche, de ne faire aucunes cérémonies de leurs mariages les jours de dimanche, non plus celles des enterremens au son des instrumens ces mêmes jours ; que pour parvenir à l'exécution de ces points il avoit laissé entrevoir aux peuples son intention afin de sonder les esprits et ne point donner lieu à quelque émotion populaire ; qu'il y avait eu quelques esprits séditieux qui avoient formé une caballe, et qui vouloient porter ces peuples à se retirer de Pondichéry au cas qu'on leur deffende leurs cérémonies ; que le Conseil avoit jugé à propos de faire chasser de Pondichéry ces sortes de gens et que Mr le Gouverneur avoit fait appeler les chefs des castes et leur avoit représenté avec douceur qu'il avoit des ordres de Sa Majesté pour empêcher ces sortes de cérémonies les jours de dimanche et fêtes solennelles qu'il étoit en droit de faire exécuter, mais que, comme le père commun de tous les habitans de Pondichéry, il avait jugé à propos de les en informer, afin, s'il y avoit parmi eux quelqu'un qui ne voulut pas s'y soumettre, il pourroit se retirer où bon lui semblera, et après une longue conférence et leur avoir représenté la douceur du gouvernement, la tranquillité où ils vivent et les profits considérables qu'ils ont fait depuis un an ; ils ont demandé à Monsieur le Gouverneur, par écrit, ce qu'il désiroit être exécuté afin

qu'ils en confèrent avec les autres chefs des castes, et que dans la huitaine ils en rendront raison, et que c'est l'unique expédient qu'il a jugé à propos pour ne point irriter ces peuples.

Ce que le Conseil a approuvé et ordonné, conformément à l'article 9 desdites décisions, s'il y avoit quelque gentil qui voulut porter quelque chrétien à apostasier, il sera puni corporellement.

Fait et délibéré au Fort Louis de Pondichéry, ledit jour 16 9bre 1714.

P. Dulivier. Cuperly. Dulaurens. Bongré.

Du 21 novembre 1714.

Le Conseil assemblé, Monsieur le Chevalier du Livier, Gouverneur pour le Roi des Ville, Fort et dépendances de Pondichéry, Conseiller du Roi, Président du Conseil supérieur de Pondichéry et Directeur-Général pour la compagnie royalle de France, a représenté qu'il avoit été résolu par les délibérations des 9 et 16 du présent mois, de faire chasser de Pondichéry les deux chefs du complot et leur agent secret ; que, comme depuis ce temps ils s'étoient cachés et que dans cet intervale l'on avoit fait donner aux chefs de castes un état des points qu'on veut absolument être exécutés et dont ils ont promis de rendre réponse dans peu de jours ; qu'en faisant arrêter ces trois hommes et les chasser il pourroit arriver que cela irriteroit ces peuples ; qu'il convenoit de prendre de justes mesures afin de pouvoir, par douceur, parvenir

à l'exécution des articles qu'on s'est proposé de leur faire exécuter.

La matière mise en délibération, il a été unanimement résolu que l'on surçoiroit pour quelque temps à l'exécution des deux délibérations, afin de pouvoir, par ce moyen, parvenir à l'exécution desdits articles.

Fait et délibéré au Fort Louis de Pondichéry, lesdits jour et an, 21 novembre 1714.

P. Dulivier. Cuperly. Dulaurens. Bongré.

Du 4 février 1715.

Le Conseil assemblé, Monsieur le Chevalier du Livier, Gouverneur pour le roi des Ville, Fort et dépendances de Pondichéry, Conseiller du Roi, Président du Conseil supérieur de Pondichéry et Directeur général pour la Compagnie royalle de France, a dit qu'il avait toujours recherché avec soin de faire exécuter les décisions du Conseil, confirmées et approuvées par Sa Majesté le 14 février 1711, y touchant les points qui concernent la religion ; qu'au mois de novembre dernier, on avait crû le temps favorable par rapport que c'est la saison des pluies, le ris étant à bon marché, et à la mort du Raja de Gingi (1), protecteur des gentils ; que pour cet effet, il fut fait deffence à ces peuples de ne faire aucunes cérémonies de leurs pagodes dans Pondichéry les jours de fêtes solennelles, non plus que celles pour leurs mariages et enterremens, et pour la

(1) En octobre 1714 (Dél. du 13 oct.).

nouvelle lune les jours de dimanche ; que sur cette deffence plusieurs chefs des castes étoient venus tumultueusement le trouver pour avoir la permission de faire leurs cérémonies comme ils avoient coutume de faire auparavant, ce qu'il leur avoit refusé en leur remontrant avec douceur qu'il avoit des ordres positifs de Sa Majesté pour empêcher ces sortes de cérémonies ; qu'alors il se forma un parti qui résolut de sortir incessamment de Pondichéry ; qu'en ayant été informé, il fit appeler au Conseil les chefs, leur parla avec douceur, et après une longue conversation ils demandèrent par écrit les points auxquels on vouloit les réduire afin d'en conférer avec les castes, ce que mondit sieur le Gouverneur leur accorda et leur dit que ceux d'entre eux qui ne voudroient pas s'y soumettre pouvoient se retirer où bon leur sembleroit ; que dans cet intervalle il n'avoit été fait aucunes cérémonies de leurs mariages et enterremens les jours de fêtes et dimanches encore qu'ils en eussent demandé la permission par deux fois pour deux gentils qui moururent l'un le jour de la fête de la Toussaint et l'autre le dimanche suivant ; et même que le jour de Pongol qui est le premier de leur année qui arrive le 11 janvier, que tout le peuple sort hors de la ville, ils n'ont fait aucun mouvement, ce qui donnoit lieu d'espérer qu'ils se soumettroient à ce qu'on leur avoit demandé ; mais que, le premier du présent mois, sept ou huit des principaux des castes sont venus lui demander la permission de faire leurs cérémonies de la nouvelle lune qui arrivoit directement dimanche dernier 3e du présent mois, ce que mondit sieur le Gouverneur leur refusa, et dès le lendemain 4e plusieurs de ces peuples sortirent de Pondichéry et ont continué jusqu'à présent, en sorte que la

meilleure partie de la ville est déserte, et que les boutiquaires, chettis, blanchisseurs, batteurs, macoas, coulis, etc., sont aussi sortis qui sont les peuples dont nous avons absolument besoin pour fournir la cargaison des deux vaisseaux de St Malo, la *Paix* et le *François d'Argouges,* de présent mouillés en rade de Pondichéry et qui sont obligés d'en partir incessamment dans la fin du présent mois au plus tard, pour profiter de la mousson et faire leur retour en France ; et qu'il s'agissoit d'examiner les moyens les plus prompts et les plus seurs pour parvenir à l'exécution desdites décisions, à la conservation de cet établissement et aux intérêts des armateurs desdits vaisseaux.

La matière mise en délibération,

Considéré 1° que poussant les chefs à la rigueur, il s'en suivroit que la colonie en souffriroit considérablement en ce que toutes les choses nécessaires à la vie manqueront, les denrées ainsi que les marchandises ayant été arrêtées sur les avenues de Pondichéry ; 2° que les rentes et revenus, tant des fermes que des entrées qui appartiennent à la compagnie cesseront, et par ce moyen l'impossibilité de faire subsister la garnison et soutenir cet établissement, et en 3e lieu, que la meilleure partie des fonds destinés pour faire la cargaison de ces vaisseaux, qui sont entre les mains des marchands par eux dispersés dans les terres pour faire les marchandises nécessaires, sont en risque d'être perdus si ces peuples s'enfuient ;

Le Conseil a jugé à propos que mondit sieur le Gouverneur, avant que de rien décider, feroit appeller au Conseil les supérieurs des missions et les missionnaires qui sont à présent à Pondichéry ; qu'on leur exposera le fait dont il

s'agit avec toutes ces circonstances, et que chaque ordre donnera son avis séparément, même que les officiers de la garnison ainsi que ceux des vaisseaux, avec les principaux bourgeois et habitans seront aussi convoqués et appellés au Conseil pour dire leur sentiment et donner leurs avis sur ce qu'il convient de faire en de pareilles occurrences, pour ensuite être par le Conseil pris les mesures nécessaires.

P. Dulivier. Cuperly. Dulaurens. Bongré.

Et à l'instant, Monsieur le Gouverneur, en exécution de la délibération cy-dessus, a fait (appeller) au Conseil M. le Ch^er^ Denyon, commandant, M. de Beauvollier, major, de Chardonnaud, de Boutteville, et la Generie, capitaines, M. de la Mancelière-Gravé et la Vigne-Buisson, capitaines des vaisseaux la *Paix* et le *François d'Argouges*, Durand, de la Jonchais et de la Monnerie, officiers desdits vaisseaux, les Srs Delarche, Dugué, Mouffle, de la Fosse, Grouet et Cordier, lieutenants, les Srs Moisy, de la Prévostière, de Flacourt, Albert, de la Touche, de la Morandière, de Tremaine et Le Gou, habitans de cette ville, et en présence du Conseil leur a exposé le fait dont il s'agit en toutes ses circonstances et priés de dire en leurs âmes et consciences leurs sentimens et de donner leurs avis sur ce qu'il convient de faire en de pareilles occurrences,

Ont dit d'une commune voix et d'un sentiment unanime qu'il convenoit, pour rappeller ces peuples, de leur accorder la permission de faire cette cérémonie qui n'arrive que fort rarement les jours de dimanche pour éviter les inconvénients qui en pourroient arriver en leur refusant, et sur ce

que Monsieur le Gouverneur a demandé à l'assemblée, le cas arrivant que ces peuples demandent à innover ou augmenter quelques cérémonies s'il convenoit de leur en accorder la permission, l'assemblée a répondu d'une commune voix que cela ne se pouvoit accorder et ont signé :

P. Dulivier. Cuperly. Dulaurens. Bongré.
Denyon. Beauvollier de Courchant. De Chardonnaud.
Bouteville. La Generie. Mancelière-Gravé.
Lavigne-Buisson. Cézar-Auguste Durand. Goletrie-Souché.
Moinerie-Gris. Delarche. Dugué. Groüet. Moisy.
C. de Flacourt. Albert. De la Touche.
De la Morandière. Tremaine. Legou.

Mondit sieur le Gouverneur ayant fait appeler le R. P. Esprit, supérieur et custode de l'Hospice des RR. PP. Capucins, et les autres religieux Capucins missionnaires de Pondichéry, est comparu au Conseil le R. P. Esprit, avec le R. P. Jean-Baptiste d'Orléans, et leur ayant exposé le fait en toutes ses circonstances, le R. P. Esprit, ayant pris la parole, demanda à Monsieur le Gouverneur si les ordres de Sa Majesté étoient précis ou conditionnels, les ordres lui ayant été représentés et, après en avoir pris communication,

Ont dit d'une commune voix que dans les occurences présentes, leur avis étoit de permettre aux peuples leurs cérémonies de la même manière qu'il leur étoient permises, lorsque Monsieur le Gouverneur est arrivé à Pondichéry.

P. Dulivier. Cuperly. Dulaurens. Bongré.
f. Esprit, capucin, missionnaire apostolique, et custode ind.
f. Jean-Baptiste d'Orléans, capucin, m. ap. ind.

Mondit sieur le Gouverneur, au même moment, ayant dépêché un esprès à Ariancoupam prier de sa part le R. P. Bouchet, qui y étoit pour lors, d'avoir la bonté de se transporter au Conseil pour dire son sentiment sur le sujet dont il s'agissoit, sa Révérence se rendit à l'instant à Pondichéry et fut droit à la maison de leur communauté d'où elle députa les RR. PP. La Breuille et Hébrard qui entrèrent au Conseil et ausq[ls] Monsieur le Gouverneur ayant représenté la nécessité qu'il y avoit que le R. P. Bouchet, supérieur, fut présent pour satisfaire aux ordres de Sa Majesté qui ordonnent que lorsqu'il s'agiroit des choses concernant la religion, on feroit appeler les supérieurs et les missionnaires qui sont icy pour délibérer ensemble et agir ensuite de concert, le R. P. La Breuille, prenant la parole, dit que le R. P. Bouchet n'avoit pas cru nécessaire de venir au Conseil et qu'il avoit aussi bien que lui, P. La Breuille, représenté à Monsieur le Gouverneur que tant que Nanyapa seroit à la tête des affaires, il seroit un obstacle à la religion, et le R. P. Hébrard dit qu'ils étoient toujours prêts d'obéir, non seulement aux ordres de Sa Majesté, mais encore à celles de Mondit sieur le Gouverneur, et se retirèrent.

Et un quart d'heure après, le R. P. Bouchet, accompagné des RR. PP. La Breuille et Hébrard, entrèrent au Conseil. Mondit sieur le Gouverneur leur représenta fort amplement en présence du Conseil que depuis 4 ou 6 jours la plus grande partie des Malabars gentils s'étoient retirés de Pondichéry pour les avoir voulu contraindre dans l'exercice de leurs cérémonies, et particulièrement dans celles pour la nouvelle lune qui arriva dimanche dernier, au son des instrumens, qu'il avoit mis toutes sortes de moyens en usage

pour les engager par la voie de la douceur à rentrer, ayant même toutes les peines du monde à retenir le peu qui reste, qui vouloient suivre l'exemple des autres, que toutes les démarches qu'on avoit faites à cette occasion avoient été inutiles par l'obstination où ces peuples persistent de ne pas démordre de leur résolution pendant qu'ils se verroient contraints dans l'exercice de leurs cérémonies, ce qui réduiroit les habitants à la dernière nécessité par le manquement de toutes les choses; les denrées et marchandises étant arrêtées sur les avenues de Pondichéry, ce qui mettoit les vaisseaux qui sont en rade hors d'état de pouvoir profiter de la mousson pour faire leur retour en Europe et la meilleure (partie) des fonds destinés pour faire la cargaison de ces deux vaisseaux qui sont entre les mains des marchands gentils et par eux dispercés dans les terres en risque d'être perdus, et enfin les rentes et revenus de la Compagnie qui vont cesser, ce qui nous exposeroit par conséquent à des malheurs évidents, et qu'un mal aussi pressant demandoit un prompt remède afin de prévenir les inconvénients qui ne manqueroient jamais d'en résulter ; que, dans ces circonstances, il prioit très instamment leurs Révérences de vouloir bien dire et déclarer ce qu'ils pensoient à ce sujet et s'il étoit à propos de tenir bon ou de céder.

A quoi le R. P. Bouchet répondit que suivant la grande expérience qu'il avoit de ces troubles dans les Indes, qu'il falloit se servir de l'occasion qui se présentoit pour abattre la pagode, et que c'était un moyen seur pour les faire revenir à la ville ; mondit sieur le Gouverneur ayant voulu représenter de rechef à leurs Révérences les conséquences dangereuses de cette affaire, ledit R. P. Bouchet, prenant

la parole, demanda si l'on vouloit qu'il dit son sentiment et ce qu'il pense, et continuant de parler, dit de rechef : oui, Monsieur, je juge maintenant qu'il faut abattre la pagode et que c'est le vrai moyen de faire revenir les Malabares ; il dit encore que la cause de ces désordres étoit Nanyapa, et dit qu'il avoit plusieurs fois représenté à Monsieur le Gouverneur que tandis que Nanyapa seroit à la tête des affaires, ce sera toujours un obstacle à la religion et que pour faire mourir l'arbre, il falloit couper la racine. Il ajouta encore que les Malabares disoient bien d'autres choses sur ce sujet, qu'il ne vouloit pas dire, de peur de faire de la peine à Monsieur le Gouverneur, et se retirèrent.

P. Dulivier. Cuperly. Dulaurens. Bongré.

Le Conseil jugea à propos de présenter à leurs Révérences le résultat cy-dessus et leur en envoya copie et après l'avoir vû, lesdits R. P. Bouchet, de la Breuille et Hébrard refusèrent de la signer, disant qu'elle ne contenoit pas au juste ce qu'ils avoient dit au Conseil, et promirent de le donner par écrit ce qu'ils ont fait le 18 février et par eux deux écrits signés cy-joint et desquels la teneur en suit :

Le quatrième de février 1715 le R. P. Bouchet étant venu d'Ariaucoupam pour se rendre aux ordres de Monsieur le Gouverneur qui l'avoit envoyé quérir, et ayant appris que c'étoit pour assister au Conseil qu'il vouloit tenir touchant l'émute arrivée parce qu'il avoit défendu aux gentils de Pondichéry de faire leur procession de la nouvelle lune qui tombait un dimanche, voulut se dispenser

d'y paraître, et m'ordonna d'aller voir Monsieur le Gouverneur avec le Père Hébrard pour lui dire ses sentiments. J'y allai donc, et Monsieur le Gouverneur m'ayant fait entrer et asseoir dans la chambre où étoient Messieurs Cuperly, Dulaurens et Bongré, conseillers, et le sieur de la Valpalière, secrétaire du Conseil ; après l'avoir salué de la part du R. Père Bouchet, je lui dis à voix haute, en présence de tous les Conseillers, que ledit R. Père le supplioit de le dispenser de venir pour une affaire de cette nature, vû qu'il n'avoit rien à lui dire de nouveau que ce qu'il lui avoit toujours dit, savoir que, tandis que Naniapen seroit en place, on ne pourroit jamais rien entreprendre en faveur de la religion, parce qu'il feroit révolter le peuple ; qu'il pouvoit se souvenir que moi-même l'étant venu un jour avertir d'une révolte qui se tramoit dans la ville, je lui avois dit la même chose. A cela, Monsieur le Gouverneur ayant répondu que c'étoit en conséquence des ordres du Roi qu'il avoit pris la liberté de faire appeler de R. P. Bouchet, je répliquai, par manière d'interrogation, si le Roi ordonnoit qu'on consultât les Supérieurs des maisons religieuses avant que de faire des ordres, ou si c'étoit quand, après avoir fait des ordres, on se trouvoit dans l'embarras. A cela, Monsieur le Gouverneur ne répondit rien ; mais il me répéta que c'étoit en conséquence des ordres du Roi qu'il avoit fait appeler le R. P. Bouchet. A cela, le Père Hébrard répondit : Monsieur, le R. P. Bouchet est bon serviteur du Roi, et il a un respect extrême pour ses ordres et pour les vôtres et il ne manquera en rien à son devoir. Alors, Monsieur le Gouverneur voulant expliquer le fait présent dont il s'agissoit et que je ne voulois pas entendre, je me levai disant que j'allois faire

mon rapport au R. Père Bouchet, et je pris congé de la compagnie. Voilà dans la vérité ce que je dis. En foi de quoi je me suis signé.

Charles DE LA BREUILLE,
De la Compagnie de Jésus.

Je soussigné certifie que tout le contenu cy-dessus est la pure vérité.

A Pontichéry, ce quatorzième de février 1715.

Pierre HÉBRARD,
De la Compagnie de Jésus.

Je soussigné déclare que le douzième de février 1715, Monsieur le Chevalier du Livier ayant envoyé au R. P. Bouchet les sieurs de la Valpalière et Faucheur, pour lui faire signer un écrit, je remarquai qu'on m'y faisoit parler autrement que je n'avois fait dans le Conseil le quatrième de février et qu'on y avoit supprimé des choses importantes que j'avois dites ; c'est pourquoi j'ai fait l'écrit précédent, où j'ai rapporté exactement mes propres paroles. Fait à Pondichéry, le quatorzième de février 1715.

Charles DE LA BREUILLE,
De la Compagnie de Jésus.

Je soussigné déclare que le douzième de février 1715, Monsieur le chevalier Dulivier, Gouverneur de Pondichéry, m'ayant envoyé les sieurs de la Valpalière et Faucheur, pour me faire signer un papier dans lequel on me faisoit dire des choses d'une manière différente de celles que j'ai déclarées, et où l'on avoit retranché d'autres circonstances considérables, je n'ai pas voulu signer le papier qu'on

m'avait présenté, mais je leur ai lu sur le champ les déclarations suivantes, telle que je les écrivis et signai en sortant du Conseil.

Aujourd'hui, quatrième de février 1715, Monsieur le Gouverneur de Pondichéry m'ayant fait avertir qu'il vouloit me demander mon sentiment sur ce qu'il falloit faire à l'occasion de ce que plusieurs habitans malabars s'étoient retirés de la ville, parce qu'on n'avoit pas voulu leur permettre de célébrer avec le son des instrumens la fête de la nouvelle lune de leur mois de janvier, à cause qu'elle tomboit un dimanche; j'ai répondu que je jugeois devant Notre-Seigneur, suivant la grande expérience que j'avois de ces sortes de troubles dans les Indes, qu'il falloit se servir de l'occasion qui se présentoit d'abattre la pagode; que c'étoit un moyen sûr pour les faire revenir à la ville; en effet, lui dis-je, les petits princes de ces terres, dans de semblables occasions, ne manquent jamais d'en profiter pour obtenir ce qu'ils prétendent. Alors, Monsieur le Gouverneur m'ayant voulu représenter quelque chose sur ce sujet, je pris la liberté de lui dire : Monsieur, voulez-vous que je vous réponde suivant vos sentimens ou suivant ce que je pense? et continuant de parler, je lui dis de rechef : oui, Monsieur, je juge devant Notre-Seigneur qu'il faut abattre maintenant la pagode et que c'est le vrai moyen de faire revenir les Malabars; je fis plus : j'avertis Monsieur le Gouverneur que les habitans Malabars disoient hautement que la cause et la racine de tous ces désordres étoient Naniapen. J'ajoutai et je lui répétai plusieurs fois, comme nous lui avons toujours dit, que tandis qu'il conservera en place Naniapen, on sera toujours sujet aux mêmes troubles, et l'on ne pourra rien faire ici en faveur

de la religion. Enfin, je déclarai que les Malabars disoient bien d'autres choses sur ce sujet que je ne voulois pas rapporter à Monsieur le Gouverneur, de peur de lui faire de la peine. Voilà ce que j'ai dit en présence de Monsieur le Gouverneur et de tout son Conseil et des Pères de la Breuille et Hébrard, jésuites. En foi de quoi, j'ai signé cette présente déclaration. A Pondichéry, ce quatrième jour de février 1715.

J.-B. Bouchet,
De la Compagnie de Jésus.

Nous, soussignés, certifions que tout le contenu ci-dessus est la pure vérité. Fait à Pondichéry, ce quatorzième de février 1715.

Charles de la Breuille,
De la Compagnie de Jésus.

Pierre Hébrard,
De la Compagnie de Jésus.

Et ledit jour, 4e février 1715, en conséquence du résultat du Conseil de ce jour, Monsieur le Gouverneur ayant aussi envoyé prier M. Tessier, supérieur des Missions étrangères, et MM. Rosst, Cordier, Neez et de Saint-Germain, missionnaires de présent à Pondichéry, de se rendre au Conseil, et y étant entré, Mondit sieur le Gouverneur leur a représenté que comme il s'agissoit de la religion, il avoit pris la liberté de les faire appeller conformément aux ordres de Sa Majesté, pour dire leurs avis sur le fait dont il s'agit, et après leur avoir fait un long détail, ainsi qu'il avoit fait aux RR. PP. Jésuites, de la situation malheureuse où nous avoit rendu la désertion de la plus grande partie des Malabars Gentils qui s'étoient retirés depuis quatre ou cinq jours, et que toutes les démarches qu'on

avoit fait pour les obliger à rentrer ayant été inutiles, à moins qu'on ne leur permit l'exercice de leurs cérémonies avec la même liberté qu'elles étoient lors de son arrivée, et que ne pouvant différer un moment sans prendre un parti dans une occasion aussi pressante, il les prioit instamment de dire ce qu'ils pensoient, quel étoit leur sentiment à ce sujet et s'il falloit tenir bon ou céder. A quoi, Monsieur Tessier, adressant la parole à Monsieur le Gouverneur, a dit : vous savez si la chose est possible ou non; s'il est vrai qu'elle le soit, il faut soutenir; si, au contraire, il y a de l'impossibilité, il convient de céder, puisqu'à l'impossible nul n'est tenu et se sont retirés sans conclure autre chose.

DULIVIER. CUPERLY. DULAURENS. BONGRÉ.
P.-E. QUERALAY. TESSIER, *p. m. a.* A.-D. ROOST.
E. CORDIER, *p. m.* NÉEZ, *p. m. a.*
P. HÉBERT DE S. GERVAIS, *m. a.*

Du 6 février 1715.

Aujourd'hui, le Conseil, de rechef assemblé pour déterminer quelles mesures on prendroit pour faire revenir les Malabars Gentils qui se sont retirés de Pondichéry, a jugé à propos de faire appeller au Conseil Monsieur le Chevalier Denyon, M. de Beauvollier, major ; de Chardonnaud, de Boutteville et la Generie, capitaines ; de la Mancelière-Gravé, cap^ne^ du vaisseau *la Paix;* de la Vigne-Buisson, capitaine du v^au^ le *François d'Argouges;* Durand, de la Jonchay et de la Monnerie, officiers desdits vaisseaux ;

Delarche, Dugué, Mouffle de la Fosse, Gronet et Cordier, lieutenants; les sieurs Moisy, de la Preuotière, de Flacourt, Albert, de la Touche, de la Morandière, de Tremaine et Legou, habitans de cette ville;

Auxquels Monsieur le chevalier Dulivier, Gouverneur de Pondichéry et Directeur Général pour la compagnie royalle de France, en présence du Conseil, a représenté que depuis 5 à 6 jours la plus grande partie des Malabars Gentils s'étoient retirés de Pondichéry parce qu'on avoit voulu les contraindre dans l'exercice de leurs cérémonies, qu'il avoit mis toutes sortes de moyens en usage pour obliger ces peuples par la douceur à rentrer et à se soumettre aux ordres qu'on leur avoit prescrit, ayant eu même toutes les peines du monde à retenir le petit nombre qui reste qui est sur le point de prendre le même parti que les autres, ce qui mettoit les habitans dans la dernière nécessité et les vaisseaux qui sont en rade hors d'état de pouvoir partir cette mousson pour Europe, les denrées et les marchandises étant arrêtées sur les avenues de Pondichéry, et la meilleure partie des fonds destinés pour la cargaison de ces vaisseaux dispersés dans les terres par les marchands auxquels on a été obligé de les avancer, les rentes et revenus de la Compagnie aussi bien que les entrées cesseront et nous mettront dans l'impossibilité de pouvoir soutenir cet établissement; que ces peuples s'étant obstinés à ne point absolument rentrer qu'on ne leur envoyât M. le Chevalier de Nyon, commandant, et M. Cuperly, à moitié chemin de Villenoure, où ils auroient soin de se rendre, pour les assurer et leur promettre de bonne foi, au nom de M. le Gouverneur et du Conseil, qu'on leur accorderoit les mêmes libertés et privilèges dont ils jouissoient lors de

son arrivée ; que Monsieur le Gouverneur considérant d'ailleurs le danger évident où nous expose le moindre retardement dans une occasion aussi pressante, et que nos voisins jaloux de ce que depuis son arrivée plusieurs marchands gentils ont pris le parti de venir s'établir icy, profiteroient suivant les apparences de ces désordres pour les engager à retourner dans leurs établissements, où ils vivent sans aucune contrainte et avec toutes sortes de libertés pour l'exercice de leur religion, et que, vu toutes ces circonstances, il prioit l'assemblée de dire librement ce qu'ils pensoient et ce qu'il convenoit de faire sur ce sujet.

La matière mise en délibération et le tout bien et murement considéré, l'assemblée, d'une commune voix et d'un sentiment unanime, a dit qu'on ne pouvoit mieux faire, dans les conjonctures présentes, pour assurer le repos public et prévenir les malheurs qui arriveroient infailliblement, que d'envoyer immédiatement lesdits sieurs de Nyon et Cuperly au lieu cy-dessus marqué pour assurer ces peuples qu'on leur accordoit les mêmes libertés qu'ils avoient lors de l'arrivée de Monsieur le Gouverneur sans qu'ils puissent cependant rien augmenter ny innover.

Fait et délibéré au Fort Louis de Pondichéry, ledit jour 6 février 1715, et ont signé :

P. Dulivier. Cuperly. Dulaurens. Bongré. Denyon.
Beauvollier de Courchant. de Chardonnaud. Bouteville.
La Generie. Mancelière Gravé. Lavigne-Buisson.
César-Auguste Durand. Goletrie-Souché. Moinerie-Gris.
Delarche. Dugué. Grouet. Moisy. C. de Flacourt.
Albert. De la Touche. De la Morandière.
Tremaine. Legou.

Du 12 septembre 1732.

Monsieur le Gouverneur, ayant eu avis que les Gentils avoient fait quelques réparations à la Pagode du Lingam, envoya, le deux de ce mois, à cette pagode, le Naynar avec deux interprètes de la Chaudrie et les deux maîtres massons de la Colonie, pour voir et examiner en quoi consistoient ces réparations ; et, sur le raport qu'ils lui firent que les Gentils avoient mis à une serre où ils gardent leurs Idoles, dans la cour intérieure de cette pagode, quelques soliveaux neufs en place de vieux, sans cependant toucher à la terrasse ou couverture, il assembla le Conseil pour délibérer sur les moyens de ménager en cette occasion les intérêts de notre sainte religion, et en même temps ceux de la Compagnie en n'irritant point les gentils. Il fut résolu de faire mettre en prison les ouvriers qui avoient travaillé à cette réparation ; et, le six, ces ouvriers, au nombre de cinq, ayant été amenés en la chambre du Conseil et interrogés sur les ouvrages qu'ils avaient faits à la Pagode et par quels ordres ils y avoient travaillé, répondirent qu'ils avoient tiré huit vieux soliveaux et en avoient placé huit autres neufs de bois rouge, et qu'ils l'avoient fait par ordre de deux marchands de nelys, chefs de la caste Vellala et administrateurs de la Pagode. Il fut arrêté de renvoyer ces ouvriers en prison et de faire aussi arrêter ces deux marchands de nellys, ce qui fut exécuté le même jour six ; mais comme depuis les gentils s'assemblent chaque jour et sollicitent fortement l'élargis-

semeut des prisonniers, le conseil n'a pas cru devoir différer davantage à prendre un parti. C'est pourquoi il s'est fait représenter la lettre du Conseil de Marine du treize février mil sept cent dix sept à M. Hébert, et faisant attention aux ordres formels qu'elle contient de laisser subsister les pagodes et de ne pas soufrir qu'il soit touché en aucune façon à la Pagode du Lingam, de peur de soulever les Gentils; considérant, d'ailleurs, que ce sont les différentes émentes populaires arrivées à Pondichéry (quand on a voulu toucher aux Pagodes ou cérémonies gentiles) qui sont cause qu'il n'y a point de bourses et qui éloignent encore actuellement les riches marchands et bons ouvriers de venir s'y établir; et que l'affaire présente, quelques ménagemens que l'on ait gardés, ne peut encore faire qu'un très mauvais effet sur l'esprit des Indiens; ces deux marchands de Nelys ayant comparu et dit que ce qu'ils avoient fait n'étoit point une nouveauté; qu'ils n'avoient fait que ce qui leur étoit permis par l'usage, voulant nous faire entendre que la liberté de Religion leur ayant été accordée, ils étoient en droit de réparer leurs Pagodes et n'avoient pas cru devoir en demander la permission, il a été délibéré et arrêté d'une voix unanime de laisser les choses en l'état qu'elles sont, d'élargir les ouvriers, et cependant pour marquer aux Gentils que bien loin d'approuver en façon quelconque leur conduite en cette occasion, et pour les empêcher de faire à l'avenir aucunes réparations aux Pagodes sans permission, les chefs de castes ont été mandés pour être blâmés publiquement d'avoir fait travailler à cette Pagode sans permission, et les défenses de faire aucunes réparations aux Pagodes leur ont été réitérées.

Du 3 juillet 1733.

Les Gentils ayant demandé plusieurs fois la permission de faire rétablir le mur d'enceinte de la Pagode des marchands qui est dans l'ancienne rue de Madras, laquelle est ouverte de tous côtés ; et ayant représenté que les soldats et matelots européens pouvoient y entrer étant ivres et y causer des désordres surtout lorsque les femmes y sont assemblées la nuit ; alléguant que, puisque on leur permet la liberté de leur religion, on doit nécessairement leur permettre d'avoir des pagodes et de les entretenir ; le Conseil a éludé leur demande autant qu'il a pu, mais ne pouvant résister aux sollicitations réitérées de ces peuples et considérant que si un soldat ou matelot européen entroit dans cette Pagode et y faisoit du désordre, cela feroit des désordres auxquelles on ne pourroit peut être pas remédier ; que, si cela ne causoit pas la ruine totale de l'Établissement, cela l'affaiblissoit extrêmement, et qu'enfin il est nécessaire de conserver le peu de Marchands qu'il y a dans la Colonie, il a été délibéré et arrêté de leur permettre de rétablir le mur d'enceinte de la Pagode.

Du 26 avril 1748.

Étant survenues quelques difficultés entre M. Paradis, commandant de Karikal, et le R. Père du Tremblay, jésuitte aumosnier dudit comptoir, au sujet des réparations à faire aux Pagodes ou temples des Gentils, et même de

la réédification de quelques-unes des dites, dont le premier nous fait part par sa lettre du neuf du présent mois; le Conseil, s'étant fait représenter le réquisitoire de M. le Procureur Général du Roy à ce sujet, en datte du vingt-deux, ainsi que les traittés faits avec le Roy de Tanjaour lors de l'achat de Karikal et autres aldées et l'accord fait avec les RR. PP. Jésuites au sujet de l'aumosnerie de Karikal ; et étant bien aise de constater les réponses et ordres donnez en conséquence et de faire voir qu'ils n'ont été donné que d'une voix unanime et après une mûre délibération, a délibéré de les faire registrer sur le présent Registre et a my marge des difficultés proposées par ledit sieur Paradis dans sa lettre du 9 avril, et il a été en même temps convenu de registrer à la suitte de nos réponses pour plus de sureté et prévenir tout accident, la décision de Mgr l'Évesque de Saint-Thomé, au sujet de la réédification des Pagodes ou Temples des Gentils en datte du 20 juin 1742, souscriptes du R. P. Gargam, Supérieur des RR. PP. Jésuittes, du R. P. du Tremblay et autres ; remis ce jour par Monsieur le Gouverneur pour être déposés dans les archives de la Compagnie, laquelle sert en partie de réponse aux difficultés présentes.

Réponse du Conseil aux articles cy-contre.	*Difficultés par M. Paradis, Commandant à Karikal, par sa lettre du 9 avril 1748.*
ART. 1er.	ART. 1er.
Le Commandant de Karikal ne peut et ne doit	Le commandant de Karical doit-il s'opposer aux

s'opposer aux réparations des Pagodes de son établissement et dépendances telles quelles soient, à moins que ce fût des augmentations ou agrandissements considérables.

réparations des Pagodes légères ou considérables ?

Art. 2.

Quand le commandant de Karikal se trouvera dans le cas de faire abbattre quelques pagodes pour raison de convenance ou autrement, après avoir employé tous les moyens de persuasion pour se dispenser d'accorder la permission d'en rétablir d'autres ; s'il n'y peut réussir, il pourra, sans difficultés, accorder la permission d'en établir d'autres, mais jamais de plus grandes ny plus considérables.

Art. 2.

Doit-il en abbattre sans permettre d'en rebâtir d'autres, égales ou moindres, mais jamais plus considérables ?

Art. 3.

Le Commandant de Karical ne doit permettre de

Art. 3.

Doit-il permettre qu'on paye aux RR. PP. Jésuites

lever ce droit sur les terres nouvellement cultivées en faveur de qui ce soit; ou s'il le lève, il doit être appliqué au profit de la compagnie.

la dixme ordinaire des terrains nouvellement cultivés ou quel parti doit-il prendre à ce sujet ?

ART. 4.

Le Commandant de Karical ne doit, pour quelques raisons que ce puissent être, se dispenser de payer et faire payer ces droits dans toutes les terres de sa dépendance par quelques censiers moissonneurs ou rentiers que ce soit.

ART. 4.

Doit-il souffrir que les anciens droits des Pagodes leur soient refusés par les moissonneurs ou rentiers chrétiens ?

Ensuite la teneur de la *décision de Mgr l'Évêque de Saint-Thomé,* au sujet de la réédification des Pagodes ou Temples des Gentils, en datte du 20 juin 1742.

Dei gloria et religionis honor petebant quod destrueretur impiissimum fanum, quod non sine scandalo intactum remansit prope templum dei genitricis. Si modo aliter destrui non potest nisi tolerando, sive non impediendo quod transferatur in alium locum ab ecclesia longe distantem, cum a duobus malis in eodem genere mali necessariis, minus sit permittendum, ad removendum scandalum quod sane magnum est et religioni valde injuriosum, poterit to-

lerari, seu non impediri, translatio dicti fani per omnimodam similitudinem fabricæ.

Maïlapour, 20 juin 1742.

JOSEPHUS, ep^s mailap^s.

Illustrissimi domini Episcopi sententiæ adhærentes subscripsimus.

MEMMIUS GARGAM, e S. I., Superior Generalis.
Carolus de MONTALEMBERT, S. J. Hugo VICARY, S. J.
Jacobus SAIGNES, S. J. Hermanus de FORTBOIS, S. J.
Cæsar Clemens DAUPHIN, è S. J. Michæl ARDTAND, S. J.
J.-B. TREMBLAY, S. J. Em.

Fait et arrêté en la Chambre du Conseil Supérieur à Pondichéry, les jours, mois et an que d'autres parts.

DUPLEIX. LEGOU. GUILLARD. LEMAIRE.

II

LETTRES DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE PONDICHÉRY A LA COMPAGNIE DES INDES A PARIS.

Du 31 janvier 1749.

M. Paradis, commandant de Karikal, nous fait part, par sa lettre du 9 avril 1748, des difficultés survenues entre lui et les RR. PP. Jésuites, auxmosniers, au sujet des réparations à faire aux Pagodes ou Temples des Gentils, de la réédification de quelques-uns de ces temples détruits

pendant la guerre de 1744 pour la construction de notre Fort et sur la levée des droits des pagodes sur les moissonneurs, auxquels ces RR. PP. prétendoient s'opposer et y paroissoient même si bien décidés qu'ils ont assuré le sieur Paradis qu'ils ne confesseroient point ceux qui les paieroient et que même ils les excommunieroient. Sur ses représentations et vu le réquisitoire du Procureur Général du 22 avril, dont cy-joint copie, et les traités faits avec le roi de Tanjaour lors de l'acquisition de Karikal et dépendances, nous décidâmes, par notre délibération du 26 avril, que le Commandant de Karikal ne pouvoit s'opposer aux réparations de Pagodes de son établissement ; que quand il seroit dans le cas d'en démolir quelques-unes, si après avoir employé tous les moyens de persuasion pour se dispenser d'accorder la permission d'en rebâtir d'autres, il ne pouvoit l'obtenir, il pourroit sans difficulté permettre, mais jamais de plus grandes ni plus considérables, et que, quant aux droits de pagodes sur les moissonneurs, il devoit les faire payer à l'ordinaire par quelques moissonneurs quelconques, mais n'en point établir de nouveaux sur les terres de nouvelle culture qu'applicables au profit de la Compagnie ; dont nous avons envoyé copie à Karikal, et depuis tout a été tranquille à cet égard. Nous prions la Comp^e de lire toutes ces pièces avec toute l'attention qu'elles méritent et de nous donner ses ordres en conséquence. Nous ne pouvons nous dispenser d'observer à cette occasion à la Compagnie que si elle veut rendre florissans ses établissements dans ces pays-cy, toutes ses décisions en pareille matière ne doivent tendre qu'à assurer aux gens du pays une liberté entière de conscience et de l'exercice de leur religion...

M. le Gouverneur a profité de la première rumeur et de l'effroi qu'a causé aux gens du pays l'approche des Anglais pour faire abattre la pagode du lingam qui, au grand scandale de la religion et sans que depuis longtemps on eut pu trouver ce prétexte spécieux pour l'abattre, était tout enjoignant l'église des RR. PP. Jésuites (1), sous prétexte qu'en cas d'événements et que les Anglois vinssent à se rendre maîtres des murs et de la ville, ce temple étoit trop proche du Fort, où dans ce cas nous aurions été forcés de nous retirer pour nous y défendre jusqu'à l'extrémité. Ce qui fut exécuté sur le champ et sans aucune opposition de la part de qui que ce soit, de façon que nous ne sommes plus exposés à voir, comme il est arrivé souvent, le service divin troublé et interrompu par le sacrifice du démon. Il n'est point venu jusqu'ici à

(1) Cf. *Lettres édifiantes, Paris,* 1781, t. XIV, p. 252 : « Pendant le siège, on a rasé une Pagode qui était près de notre Église, article que n'avions pu obtenir jusqu'à présent, mais que M. Dupleix a fait de la meilleure grâce du monde, à la réquisition des Missionnaires » (Lettre du P. Possevin au P. d'Irlande, datée de Chandernagor le 11 janvier 1749). Dans la *Relation du siège de Pondichéry* qui fait partie (p. 237 à 315) de la *Collection historique pour servir à l'histoire de la guerre terminée par la paix d'Aix-la-Chapelle* (Paris, 1758, in-12), on lit ce qui suit à la page 279 : « Pour n'avoir rien dans le circuit de la Citadelle qui fût capable de nous causer de l'embarras en cas d'attaque, M. Dupleix, ce même jour (8 septembre), donna ordre de démolir divers bâtimens, et entr'autres le Temple d'Idoles qui étoit près des Jésuites. Cela fut exécuté avec l'applaudissement général de toute la colonie qui gémissoit depuis longtems de voir le culte du démon si près de l'Autel de J. C., lui insulter et remplir la ville du bruit et du tumulte de ces fêtes impies ». La raison alléguée était, comme on le voit ci-dessus, toute spécieuse et sans aucune valeur : la Pagode n'était pas plus gênante que l'Église des Jésuites.

notre connaissance que ceux de cette caste ou religion, quoique nous les sachions d'ailleurs fort mécontents, aient fait quelque mouvement ou sollicitation pour obtenir de bâtir un autre temple à leur divinité, mais nous craignons bien, s'ils nous en pressent d'une certaine façon, et après y avoir employé tous les moyens de persuasion et de douceur, d'être obligés d'y consentir. Nous avons premièrement une décision de l'évêque de Saint-Thomé au sujet de cette même pagode ou temple, souscrite de tous les Jésuites qui étoient pour lors ici, qui nous y autorise; elle est rapportée tout au long dans notre délibération du 26 avril 1748; et, en second lieu, la Compagnie et nous, ne devons avoir pour but, pour favoriser et rendre ses établissements florissans dans ce pays-cy, de faire revenir ces malheureux infidèles par la force et l'autorité; nous devons, au contraire, leur en assurer un libre exercice en tout ce qui dépendra de nous, et autant que la bienséance et les anciens usages reçus nous le permettrons; c'est à la Compagnie à y faire de solides réflexions et bien mesurées.

Du 31 janvier 1750.

Les habitants malabars de cette Colonie de la caste du lingam, dont nous avons fait abattre la pagode ou temple, comme nous vous en avons informé par notre lettre du 10 janvier 1749, n'ayant pu obtenir de M. le Gouverneur la permission d'en rebâtir une autre, quoi qu'ils aient pu faire auprès de lui, et ne cessant de l'importuner continuellement depuis à ce sujet, viennent de nous pré-

senter requête pour nous demander cette permission ; appuyés de la décision de l'évêque de Saint-Thomé au sujet de cette propre pag^e dont il permet la transfération et la réédification dans une autre endroit, laquelle décision a été acceptée et approuvée par tout ce qu'il y avoit pour lors de Jésuites, et se trouve transcrite tout au long dans notre délibération du 26 avril 1748, nous avons délibéré et jugé à propos de le leur permettre, pour prévenir les suites et inconvénients fâcheux auxquels un plus long refus aurait pu nous exposer et la Colonie, nous y trouvant, d'ailleurs, en quelque façon autorisés par d'anciens ordres du Conseil de Marine dans la lettre du 13 février 1717 à M. Hébert, par laquelle il lui ordonne formellement de laisser subsister les pagodes et de ne pas souffrir qu'il soit en aucune façon touché à celle du lingam qui est positivement celle dont il est question aujourd'hui et nous avons pensé qu'ayant tant fait que de l'abattre, pour prévenir les inconvénients qu'on y a pressenti de tout temps et qui sont réels, il n'y avait d'autre remède que de permettre d'en rebâtir une autre, ce que nous avons fait. Elle se rebâtira dans un coin de la ville noire, où elle ne sera pas plus gênante que deux autres qui y sont déjà. M. le Gouverneur a jugé à propos de différer pour quelque temps encore l'enregistrement de la délibération prise en conséquence, étant dans l'intention, avant de permettre aux Malabars de faire usage de cette permission, de tâcher d'en profiter pour obtenir des Malabars quelques avantages ou des prérogatives en faveur des pauvres chrétiens. Nous avons vu avec plaisir dans une lettre de la Compagnie à M. Dupleix, du 11 avril dernier, qu'il nous communique, qu'elle prévient, par les ordres qu'elle

nous donne, la conduite que nous avons tenue dans cette occasion, ce qui nous affermit et nous confirme dans notre façon de penser à ce sujet. Au premier bruit qui se répandit dans le public de la démarche des Malabars auprès du Conseil pour demander la permission de rebâtir la Pagode et des favorables dispositions où nous paraissions être à ce sujet, les ecclésiastiques vinrent nous faire des représentations auxquelles nous n'avons pas cru devoir nous arrêter. Ce qui surprendra sans doute la Compagnie, c'est que le Supérieur des Jésuites en place se présenta pour le même sujet, prétendant que l'acceptation de la communauté entière de la décision de l'évêque de Saint-Thomé ne le liait en rien, ne l'ayant pas signée; il n'avait garde sans doute, puisqu'il n'étoit pas pour lors ici, mais s'il y eût été, nous sommes fermement persuadés qu'il n'eût fait aucune difficulté, non plus que les autres, de la signer, parce que depuis longtemps ils ne cherchoient et ne soupiroient qu'après la démolition de cette pagode et que sûrement ils y auraient consenti pour l'obtenir à telle condition qu'on leur eût proposé. Nous ne ferons aucunes réflexions sur la conduite de ce religieux dans cette occasion, persuadés que la Compagnie les saisira aussi bien que nous.

III

Lettre du Conseil Supérieur de Pondichéry au Commandant de Karikal.

A Pondichéry, le 15 octobre 1756.

A M. Porcher.

Nous avons bien reçu en son tems, Monsieur, votre lettre du 3 du courant. Quoique nous n'approuvions pas le zèle inconsidéré du P. Leveau, que nous le ferons prier de modérer, nous ne pouvons cependant nous empêcher de vous blâmer d'avoir laissé outrepasser l'accord fait au sujet des cérémonies des gentils lors de l'établissement de Karikal, et d'en avoir permis de nouvelles qui n'avoient jamais été en usage avec un faste injurieux à la vraie religion. Vous vous en tiendrez dorénavant à ce sujet aux termes de la délibération dont nous vous envoyons ci-joint copie, en vous recommandant surtout de ne point condescendre aux instances de ceux qui vous entourent et ne leur accorder que ce que vous ne pouvez leur refuser sans risque. Depuis M. Paradis il n'y avait eu aucune plainte ni de la part des gentils ni de celles des PP. Jésuites; modelez-vous sur la conduite de vos prédécesseurs.

Nous sommes, etc.

Duval de Leyrit. Barthélemy. Collé. Bausset.
Delarche. Desvaux. Gueulette.

IV

Mémoires sur les diverses nations européennes établies dans l'Inde

Par M. Law de Lauriston.

Encore une raison contre nous qui est plus forte qu'on ne pense, c'est que, conduits par nos religieux missionnaires, nous nous sommes acharnés à détruire plusieurs temples des gentils, quelquefois pour en enlever les pierres, quelquefois pour le seul plaisir de détruire des idoles. On a vu, à ce qu'on m'a assuré, à l'occasion d'une affaire de conséquence, où les habitants étoient révoltés contre nous ; cette affaire finie, la tranquillité rétablie, on a vu, dis-je, nos soldats, excités par leur aumonier, choisir de préférence les temples des habitants pour y faire leurs ordures ; sur quoi alarme de tous côtés : les gens du pays nous abandonnèrent, et nous restâmes si seuls qu'on ne trouvait pas un grain de ris ou de blé dans le camp. On fut obligé, enfin, pour ne pas mourir de faim, de faire des excuses, de faire nettoyer les temples par nos propres gens et de punir par les verges les soldats qui les avoient insultés. Ce zèle, sans doute, étoit en vue de mériter le ciel par une action si sainte, mais comme très certainement nos soldats n'y pensoient guère, il y a apparence qu'il n'y aura que ceux qui les animoient qui en seront récompensés après leur mort. Au reste, il y a une maxime que je crois très vraie, c'est que lorsqu'on veut se

faire aimer des habitants du pays où l'on est, il ne faut pas commencer par les insulter; convertissez-les d'abord par de bonnes raisons et ensuite vous ferez ce que vous voudrez de leurs temples. Tous les marchands dans l'Inde, tous les banquiers généralement sont gentils. Croit-on qu'ils n'ont pas dû être sensibles à notre procédé si différent de celui des Anglais qui ne se mêlent en rien des affaires de leur religion ? Croit-on que, toute détestable qu'elle est, elle n'a pas aussi ses zélateurs parmi des qui y sont nés, nourris, élevés, et que quelques-uns de ces zélés n'auront pas pris plaisir à la venger de nos insultes que nous regardons comme saintes, mais qu'ils regardent comme autant d'impiétés ?

(*Remis à* M. DE BELLECOMBE *par* M. LAW *en février-mars 1777.*)

V.

EXTRAIT DU JOURNAL D'ANANDARANGAPPOULLÉ.

Année Vibhava	1748
Mois Avani	septembre
20 — dimanche	8

Ce qui s'est passé ce matin d'extraordinaire, c'est que M. Serpeau (?) l'ingénieur, les Pères (Jésuites), deux cents journaliers terrassiers et forgerons, deux cents coulys porteurs de pioches, de pinces et d'autres instruments ; accompagnés par les deux cents soldats campés à l'église S. Paul, par soixante-sept cavaliers et par deux cents

cipayes, sont venus, — conformément aux desseins formés depuis longtemps et arrêtés hier dans le Conseil tenu à l'Église S. Paul, — après avoir tout préparé, hommes et instruments, — pour démolir la Pagode de Vêdaburîçvara ; ils ont commencé par les murs du sud et par les bâtiments de service. Aussitôt que la démolition fut ainsi commencée, les pénitents et les brames de la pagode vinrent me le dire... Je leur dis : sortez vite les statues, les objets, les chars... et ils s'en allèrent.

Je mangeai du riz cuit de la veille et je vins, à sept heures, au magagin d'arec. Alors (les principaux des Vellâjas) vinrent me trouver là, ainsi que les officiants de la Pagode. Je leur dis d'aller tout de suite chez Monsieur (le Gouverneur), lui demander la permission d'enlever les objets (du culte) ; qu'autrement les Pères y mettront les cafres, les parias, etc., qui détruiront et abîmeront tout. A ce moment, on vint me porter la nouvelle que le Grand Père de l'Église S. Paul, celui qui s'appelle Cœurdoux, était venu, avait frappé du pied le Pagotin où était le Dieu, avait dit aux Cafres d'arracher les portes et qu'on était en train de faire briser les chars : « Vous voyez », dis-je aux Vellâjas, « ce que j'avais prévu s'accomplit ; allez vite », et j'allai chez Monsieur. Je pensais : « Il va me dire ceci et cela ». Mais, sans me parler, il monta dans le panier de Madame pour aller à l'Église S. Paul. Je ressortis en me disant : « Qu'est-ce que ceci ? Ne pas me parler et s'en aller sans discuter cette affaire avec moi, c'est fort ! Je vais retourner au magasin d'arec », et je me dirigeai vers la rade.

(Les Vellâjas) allèrent trouver Monsieur vers l'étang qui est au-dessus de sa maison et lui firent le salam. Il de-

manda : « Pourquoi viennent-ils ? » Barlam répondit, en traduisant mal : « On démolit leur Pagode ; ils viennent demander à enlever leurs affaires ». Comme il était à ce moment de bonne humeur, il leur dit : « Enlevez vos affaires ! » Puis il dit aux pisas : « Chassez et battez tout ce monde ! » Là dessus, accourut le Djémédâr Abdulrahman, parce qu'on disait que Monsieur et Madame avaient ordonné de démolir, en même temps que la Pagode de Vêdaburîçvara, la mosquée qui existe depuis longtemps à droite de l'église des Capucins. Il salua Monsieur et lui dit : « Vous avez ordonné de détruire notre mosquée ! Si on la détruit, il ne restera pas ici un seul cipaye ; au moment où on la démolira, ils tomberont sur les démolisseurs et les tueront ! » Comme à ce moment il importe de ménager les Cipayes, Monsieur répondit : « Il n'est pas question de démolir la Mosquée ! » et il le renvoya, puis s'en alla à l'église S. Paul...

Cependant, les pères de l'église S. Paul, lorsque les chefs de castes arrivèrent avec leurs hommes pour emporter leurs affaires, excitèrent les cafres, les soldats et les parias à les battre ; et, sans les laisser entrer dans la Pagode, les pères, ayant pris des bâtons, leur donnèrent à chacun une vingtaine de coups. On a pu seulement sauver la statue de procession et le Pilleiyâr. A ce moment, arriva le père Cœurdoux qui frappa du pied sur le grand lingam, puis le brisa en morceaux à coups d'un grand marteau qu'il tenait à la main ; ensuite, excitant les cafres et les blancs, il leur fit briser la statue de Vichnu et les autres. Alors arriva Monsieur qui dit aux pères : « Tout ce qu'il vous plaira de détruire là, détruisez-le ! » Ils lui répondirent : « Tu as fait ce qu'on n'a pu faire depuis cinquante ans, et c'est par

tes efforts persévérants que l'on y est arrivé. Tu es quelqu'un parmi les hommes ! Nous l'écrirons dans notre livre et nous te rendrons célèbre dans le monde entier ! » Alors, Barlam, de ses pieds chaussés de sandales, frappa huit ou dix fois sur le grand lingam et cracha dessus. On n'en finirait pas d'écrire sur le papier ou de raconter verbalement les infamies qui ont été faites dans cette Pagode...

En 1778, le Gentil écrivait ce qui suit :

« Il y a plusieurs pagodes à Pondichéry, comme je l'ai déjà dit, mais les Européens ne peuvent y entrer. Les tours de ces pagodes sont basses, en comparaison de celles de Villenour ; les Missionnaires se sont toujours opposés à ce que ces masses parussent trop au-dessus de la ville. On en bâtissait cependant une en 1768 qui devait avoir en hauteur les deux tiers de celle de Villenour, c'est-à-dire cinquante-huit à soixante pieds ».

L'Épinette-Libourne (Gironde), 14 novembre 1891.

Julien Vinson.

APERÇU

DES

PRINCIPALES COMMUNICATIONS RELATIVES A LA LINGUISTIQUE

Faites au Congrès international des Américanistes
(Huitième session, Paris, 1890).

Le Congrès international des Américanistes de Paris a été fécond en résultats scientifiques utiles à l'histoire, la cartographie, l'anthropologie, l'ethnographie, l'archéologie, la paléographie, la linguistique, etc. Un aperçu succinct des principales questions d'anthropologie et ethnographie vient de paraître dans la revue l'*Anthropologie*. Nous allons faire ici le même essai pour les questions de linguistique traitées à cette réunion scientifique.

Amérique du Nord. — L'abbé E. Petitot, de Mareuil, à la fin de son mémoire sur l'origine asiatique des Esquimaux, donne un certain nombre de vocables esquimaux dont il dit avoir trouvé les analogues dans les vocabulaires japonais, chinois, malais, ongro-finnois, hébreu, sanscrit, ancien égyptien, et, enfin, dans la langue celtique.

Mexique. — M. le comte de Charencey, de Paris, passe en revue les principaux noms donnés aux métaux (or,

argent, étain, cuivre, bronze, fer, plomb, laiton, chrysochalque ou bronze doré) dans les langues nahuatl, maya, tzotzil, huastèque, cakgi, mam et othomi.

Après une étude détaillée de ces divers noms, l'auteur montre l'influence exercée par les races du Mexique sur celles de l'Amérique centrale. Les noms des métaux précieux chez ces dernières ne constituent guère qu'une traduction des termes mexicains correspondants.

Le mot *taquin* se répète souvent; en maya il signifie excrément du soleil, et indique le cuivre et le bronze. *Taquin*, en tzotzil, désigne le cuivre et le fer. *Canaltaquin*, en tzotzil, et *mantaquin*, en huastèque, représentent l'or. L'argent est généralement traduit en maya, tzotzil et huastèque, par des mots signifiant métal blanc, et en nahuatl par *iztac teocuitlalli*, c'est-à-dire excrément divin blanc. Dans le même genre d'idée, l'or, en nahuatl, se dit *coztic teocuitlalli*, soit excrément divin jaune, et l'étain, en maya, *zactau*, c'est-à-dire blanc excrément de la lune. En cakgi et en mam, la base de la dénomination des métaux est *puach* et *pvay* (argent). Pour désigner l'or, ces langues ne font qu'ajouter au mot argent *cam* et *gam*, épithète qui, dans chacune de ces langues, veut dire jaune. M. de Charencey observe la confusion à peu près générale qui existe entre les termes désignant le cuivre et ceux désignant le bronze.

Quant à l'origine des bizarres dénominations d'excrément divin, du soleil, de la lune, données surtout aux métaux précieux, il l'explique par une légende océanienne. Il y est question d'un poisson qui remplit successivement tous les récipients où on l'a mis, jusqu'à ce qu'enfin force soit faite de le rejeter à la mer. Avant de plonger, le

poisson se frotte le ventre et en fait tomber à terre maints objets qui servent actuellement de monnaie. Cette légende semble être pour M. de Charencey une nouvelle preuve des relations ayant existé entre l'Asie, la Polynésie et l'Amérique.

Langues zapotèques et mixtèques. — Le docteur E. Seler (de Steglitz), dans le but de trouver des documents sérieux permettant de mieux étudier les antiquités zapotèques, a fait une étude spéciale des *langues zapotèques et mixtèques*. Il en signale quelques particularités :

La prononciation et la forme des mots varient considérablement ; mais, en général, ce sont des lois très précises qui président aux variations et aux nuances de la prononciation. C'est une règle pour les langues mixtèques-zapotèques de faire suivre la notion qualifiée de la notion qualifiante. Comme notion qualifiante, on compte l'adjectif par rapport à son substantif, l'adverbe par rapport à son verbe, et le sujet par rapport au verbe. Le fonctionnement de cette règle dans ces langues confirme la loi établissant que le verbe et le nom se confondaient à l'origine. Le régime direct ou indirect fonctionne également comme notion qualifiante, à peu près comme un adverbe, et pour cela est incorporé à la locution verbale.

Il existe en zapotèque un radical qui change de voyelle suivant la personne qui le qualifie, c'est le verbe *aa*, aller. *A* se modifie en *e*, pour distinguer la première personne des seconde et troisième, c'est-à-dire pour distinguer celui qui parle des autres auxquels son discours s'adresse, ou qui sont en dehors de la conversation immédiate. *A* se change en *o* pour distinguer celui qui parle de

la masse qui le comprend lui-même et les autres. La voyelle *a* désigne aussi le mouvement vers un point éloigné de celui qui parle et l'action faite pour la première fois. *E* indique plutôt le retour, la répétition. En résumé, la modification de la voyelle *a* en *e* ou en *o* indique une différence dans la direction. Il y a plus de variations dans les dialectes mixtèques ; mais on reconnaît toujours que les mêmes affixes servent pour la seconde personne et la première personne du pluriel.

Les dialectes zapotèques diffèrent des mixtèques en ce sens que les premiers emploient la voyelle *a* pour la première personne du singulier, et les derniers la voyelle *e*. Par contre, c'est la voyelle *i* qui, en zapotèque, sert à désigner la troisième personne et le démonstratif, tandis que la voyelle *a* sert à exprimer ces pronoms dans les langues mixtèques.

Signification d'Anauac. — M. E. Seler, à propos du mot *Anauac,* rappelle que ce fut le Père Toribio de Benavente, dit Motolinia, qui propagea la traduction erronée de ce mot pour toute la Nouvelle Espagne, traduction qu'adoptèrent nombre d'écrivains postérieurs, en employant plus spécialement encore *Anauac* pour désigner le plateau du centre du Mexique. Sahagun et Tezozomoc au contraire, et M. Seler se range à leur avis, donnent à ce mot la signification de « au bord de l'eau ». Ils ne désignent sous le nom d'*Anauac* que les pays avoisinant la côte du golfe du Mexique. Il y avait l'*Anauac-Ayotlan,* désignant les contrées voisines de la côte de la mer du Sud, et l'*Anauac-Xicalanco,* c'est-à-dire les côtes du golfe, les provinces de Coatzacoalco et Tabasco. Quant à *cem*

Anauac, il ne veut dire autre chose que « tout inclus la côte », c'est-à-dire tout le pays jusqu'aux côtes de la mer ou toute la terre connue.

Texte nahuatl. — Le docteur E. Seler présente un mémoire sur *L'orfèvrerie des anciens Mexicains et leur art de travailler la pierre et de faire des ornements en plumes.* Ce travail consiste en la reproduction des chapitres I à IV du texte nahuatl de l'original aztèque de l'ouvrage du P. Sahagun, d'après deux fragments manuscrits conservés à la « Real Academia de la historia de Madrid ». Cette reproduction est accompagnée d'une traduction française, de notes linguistiques explicatives, d'observations techniques et de conclusions énumérées à l'analyse ethnographique.

Pluriel en nahuatl. — M. l'ingénieur V. Reyes (de Mexico) envoie une brochure sur la *Terminaison du pluriel dans la langue nahuatl.* Il trouve que dans les langues du groupe mexicano-ópata on observe, pour former le pluriel, un des trois procédés suivants :

1° On se sert d'un mot qui indique le grand nombre, surtout en parlant de noms d'objets inanimés ;

2° On répète une syllabe du nom au singulier. Cette simplicité, cette répétition de la première syllabe du mot, ont été évidemment le résultat de l'altération d'un système plus ancien, qui consistait à répéter le nom même pour indiquer le pluriel ;

3° Le mexicain et quelques langues de la famille ópata (le comanche, le mutsun, le guaicura et le séri) ont certaines terminaisons ou particules de pluriel, par exemple :

ma, mê, mea, moa, m ; -ne, ni ; -tin, zim, te, tzi, zi, et *ti ; -in ; -quê, ca, cu ; huan* et *gua.*

Quant à l'origine des terminaisons qui dénotent le pluriel dans les langues du groupe mexicano-ópata, M. V. Reyes crut l'avoir trouvée en recourant au sanscrit. Il prend des suffixes du nahuatl, tels que : *pun, pantli, tla, can, co, tepec, nahuac,* qui, selon lui, ont leurs correspondants dans les suffixes sanscrits suivants : *pataka, pan, tala, kala, ku, stûpa, va, huac.* M. Reyes termine en disant : « Difficile à tous les points de vue comme est la question de linguistique que nous avons examinée, nous sommes loin de prétendre avoir présenté une solution sûre et définitive, quoique nous ayons la conviction que le sentier que nous avons parcouru, pour arriver aux sources mystérieuses des langues indo-européennes, sera aussi, tôt ou tard, celui qui montrera au philologue les traces rétrospectives qu'ont laissées, dans leur marche évolutionniste, les langues diverses et intéressantes des populations américaines. »

Impropriété des termes chontales et popoloca. — Le docteur D.-G. Brinton (de Philadelphie) propose d'effacer des vocabulaires ethniques les mots *chontales, chontalli,* qui, en nahuatl, veulent dire « étranger » ; *-popoloca,* « parlant inintelligemment » ; *chochol, chochona, tenimes,* indiquant des races grossières non civilisées. Il passe en revue toutes les populations dénommées chontales :

1° Celles d'Oaxaca. Leur langue n'a presque d'analogie avec aucune autre langue ne se rapprochant que de loin du pima. Brinton appelle cette langue tequistlatecan, du nom du principal village où on la parle;

2° Celles de Guerrero, dont la langue pourrait avoir des analogies avec la précédente ;

3° Les indigènes de Tabasco, dont M. Brinton appelle la langue « branche acalane du groupe tzendal » ;

4° Les populations du Nicaragua, dont la langue dite chontale peut s'appeler, dans la région occidentale « matagalpane », et dans la région orientale « lenca », d'accord avec M. D. Pector ;

5° Les Chontales qu'indique Squier, en Mosquitia, ne sont que de purs Ulvas.

Pour ce qui est du popoluca, M. Brinton trouve que la langue portant ce nom, parlée à Puebla et Vera-Cruz, n'était qu'un dialecte du mixe et peut être identifiée avec celle des Tlapanecs, Coviscas et Yopes. Le popoloca d'Oajaca et Puebla n'appartenait pas à la branche mixtèque. Les Popolucas de Michoacan doivent se confondre avec les Cuitlatecos, qui parlaient un nahuatl corrompu. Le popoloca de Guatemala n'est pas du mixe. M. Brinton ne sait avec quelle langue l'identifier. Quant à celui du Salvador, ce n'est que du lenca.

A ce travail, M. Brinton joint quelques vocabulaires, la plupart inédits, des diverses langues chontales et popolocas.

Noms de localités centraméricaines. — M. D. Pector (de Paris) présente des considérations sur quelques noms indigènes de localités de l'isthme centraméricain avec exemples à l'appui. Dans les temps précolombiens, cinq races principales environ (les précurseurs des Mayas, les Mayas, les Lenca, les Mangue et les Nahua) ont dû contribuer à donner aux noms de localités des désignations

tirées de leurs langues respectives. Le nahuatl y a eu une prédominance incontestable. L'étymologie de ces noms de lieux provient généralement de leur situation topographique, des forces naturelles, minérales, végétales et animales qui y abondent le plus, des faits mythologiques, religieux ou historiques qui s'y sont déroulés, de l'industrie principale qui s'y exerçait, du but de la fondation de ces localités, et enfin, mais plus rarement, de désignations ironiques à l'adresse des habitants vaincus. Plusieurs localités ont deux dénominations indigènes, généralement en deux langues différentes, la plus récente étant nahuatl. Les localités dont les noms ne sont pas tirés du nahuatl n'ont pas de correspondants ailleurs, tandis qu'on retrouve des noms identiques tirés du nahuatl à des centaines de kilomètres de distance.

En vue de la grande obscurité régnant autour de ces questions onomatologiques et ethnographiques, relatives à l'Amérique centrale, M. Pector trouve qu'il serait bon d'étudier les rapports linguistiques existant entre les divers noms de localités où l'on retrouve des traces des Cliffdwellers, des Monndbuilders, des Caraïbes, des Yucatèques, des Talamancas, des Guaymies, des Aroacs, des Tchibtchas et des Chocoes de Colombie.

Étymologie des Chontales. — M. A.-L. Pinart (de Paris), dans son mémoire sur *Les limites des civilisations de l'isthme Américain*, donne pour étymologie au nom des tribus chontales du Nicaragua la *chonta*, équivalent de la *bodoquera* et de la sarbacane. M. Pinart a souvent entendu dans l'Amérique du Sud et du Centre appliquer le mot de *chonta* à la sarbacane elle-même. En effet, les flèches

empoisonnées employées dans les sarbacanes sont faites avec les épines des palmiers *chonta,* ou *maquenque,* et souvent la partie d'un objet est employée pour le tout. D'autre part, on sait de source certaine que les populations indiennes du versant atlantique de l'Amérique du Centre employaient et emploient encore pour la plupart la sarbacane.

Langue mosquito. — M. L. Adam (de Rennes) entretient le Congrès d'une particularité de la langue des Mosquitos. Cette langue infixe les indices des deux premières personnes, au rebours de ce qui a lieu dans les langues de la famille dakota. Les cas d'infixation dans l'intérieur des noms possédés sont plus fréquents que les cas d'infixation dans l'intérieur des thèmes verbaux, et, en outre, les indices infixés dans ces derniers représentent la personne sur laquelle s'exerce l'action du verbe.

Exemples d'infixation dans le corps des noms : *lakra* = frère ; *la-i-kra* = mon frère ; *man la-m-kra* = ton frère.

Exemples d'infixation dans les thèmes verbaux : *marik-aia* = montrer ; *God ma-i-rik-bia* = Dieu nous montrera ; *yang ma-m-rik-atni* = je t'ai montré.

Pour plus de détails sur cette curieuse langue de la Mosquitia, M. L. Adam se réfère à une grammaire de cette langue que va bientôt publier la maison Maisonneuve.

Colombie. — M. l'abbé Rafael Celedón (d'Ocaña) remet :

1° Un vocabulaire d'environ six cents mots de la langue qui se parle à San-Sebastian, village de la Sierra-Nevada

de Santa-Marta, langue que l'auteur a appelée bintukua dans sa grammaire de la langue kőggaba ;

2° Un vocabulaire d'environ cinq cents mots de la langue qui se parle à Atánquez. Ce village de la Sierra-Nevada de Santa-Marta fut jadis capitale du territoire de Nevada et Motilones ;

D'après M. Celedón, les voyelles *ő* et *ü* doivent se prononcer comme en allemand ; les consonnes *ch*, comme en espagnol ; *sh*, comme en anglais ; *h*, comme la jota espagnole ; *j*, comme en français.

Il est à regretter que, comme le dit l'auteur, il n'ait pu terminer ces deux travaux, n'ayant pas pu retourner à la Nevada.

Noms caribes du bananier. — Le docteur A. Ernst (de Carácas), dans son mémoire sur l'*Histoire du bananier en Amérique*, parle de l'étymologie de ce nom dans les langues de la famille caribe. Les noms de *baluru, paluru, balulu, paruru,* d'après le voyageur Karl von den Steinen, viendraient du mot *parú*, signifiant eau ou rivière dans la langue des Bakaïris. Celle-ci se rapprocherait le plus de l'ancienne langue des Caribes. Pour M. Ernst, *paruru* viendrait du mot espagnol *banana,* dont il rappelle les formes intermédiaires défigurées par les Indiens, *banala, banara, panara, banäúra,* citées par Martius ; et, selon lui, il y en aura d'autres qui compléteront la chaîne des analogies.

M. Ernst n'est pas non plus de l'avis du docteur K. von den Steinen pour ce qui est du mot *pacoba* des Brésiliens, que l'explorateur rapporte au mot *bago* des Portugais, signifiant « baie, grappe ». M. Ernst se range à

l'avis de M. Almeida-Nogueira, qui traduit le mot *guarani pacob* par *folha de se extender ou de envolar,* en ajoutant : *nome generico das musaceas. Pacoba* serait donc une désignation générale pour toutes les musacées à grandes feuilles, appliquée plus tard spécialement au bananier, qui, sans doute, devait frapper la vue des indigènes par les dimensions extraordinaires de ses feuilles.

Roucouyenne. — M. L. Adam examine la grammaire roucouyenne publiée récemment par M. H. Coudreau, le vocabulaire de mille cent cinquante mots de la langue ouayana qu'il dit avoir démêlés du patois, et enfin les quatre cents phrases qu'il a recueillies de cette dernière langue. M. Adam trouve que, pour découvrir s'il y a dans ces phrases un certain nombre de formes qui appartiendraient à l'ouayana pur, il faudrait connaître à fond le système des divers dialectes caribes. Aucun linguiste n'est aujourd'hui à même d'entreprendre sérieusement cette recherche. Ce n'est qu'une fois qu'on aura fait ou refait la grammaire des langues cumanagote, chayma, accavai, et des dialectes caraïbes de la région du haut Chingu, qu'on aura, avec ces documents, édifié une grammaire comparée des langues caribes, qu'on pourra démêler dans les phrases de M. Coudreau les formes qui seraient propres à l'ouayana.

Pour ce qui est de la lexicologie, M. Adam pense qu'une partie des mots colligés par M. Coudreau sont étrangers au caribe ; mais, ici encore, le problème ne pourra être résolu qu'autant que l'on possédera le vocabulaire comparé des langues caribes.

Oyampi. — M. L. Adam parle du vocabulaire oyampi, comprenant plus de mille mots, et du recueil d'environ quatre cent cinquante phrases, la plupart assez courtes, de cette même langue, rapporté récemment par M. H. Coudreau du Haut-Yapok et de la région des monts Tumuchumac. Il fait quelques réserves sur un certain nombre de formes de ce recueil qui lui paraissent contradictoires et suspectes, ainsi que sur certaines autres dans lesquelles se manifeste la distinction du genre absolument étrangère au tupi-guarani. Mais, selon M. Adam, la partie lexicologique se recommande aux linguistes par son importance intrinsèque, par des concordances fort nombreuses avec le tupi-guarani, et par ce fait qu'il a été possible d'en extraire les éléments d'une phonétique spéciale au dialecte. A ce point de vue, M. H. Coudreau a parfait l'œuvre de ses devanciers (Adam de Beauve, Ferré et Leprieur, Martius, docteur Crevaux) et doté la science de matériaux dont la publication fera entrer l'oyampi dans la catégorie des dialectes suffisamment connus pour qu'ils soient appelés à jouer un rôle important dans l'élaboration d'un vocabulaire comparé.

Baniva. — M. R. de la Grasserie (de Rennes) entretient le Congrès de la langue baniva, parlée sur les confins du bassin de l'Orinoco et de celui de l'Amazonas, ou mieux, dans le bassin de l'Alabapo et une partie du rio Negro, Alto Orinoco (Venezuela) et du Brésil. Peu de documents existent sur cette langue. L'explorateur J. Chaffanjon est un des derniers qui en aient rapporté quelques-unes. M. de la Grasserie présente une récopilation des documents existant et classés méthodiquement en deux parties :

Une esquisse de grammaire. L'auteur y traite des préfixes *pi, wa, ma, i* et surtout de *no,* d'un usage fréquent avec les substantifs et verbes, et indiquant le pronom personnel de la première personne. Il passe en revue les suffixes *na, pi, ne, he,* les pronoms et les verbes. Dans ces derniers, le pronom sujet y est préfixé et le pronom objet suffixé. Il énumère aussi les noms de nombre et les postpositions.

La seconde partie de ce travail comprend des éléments de vocabulaire baniva subdivisés en corps humain, noms de parenté, choses domestiques, repas végétal, animal, éléments physiques, adjectifs, verbes, adverbes et prépositions, enfin en nòms abstraits.

Haut Xingú. — Le docteur P. Ehrenreich (de Berlin), dans la relation de son expédition aux sources du rio Xingú, donne les renseignements linguistiques suivants :

La langue de la tribu Trumai est tout à fait distincte de celle des autres peuplades de la région (Caraïbes, Nu-Aroak, Tapis et Giz).

La langue des Bakaïri peut être considérée comme la clé des langues caraïbes de la Guyane.

La langue des Auetõ est si différente de la langue tupigerale qu'on ne doit la considérer comme tupi qu'avec une certaine réserve.

Les Camayuras, au contraire, parlent encore la langue tupi aussi purement que la parlaient, il y a trois cents ans, les Tupis du littoral.

Les Apiacas, tribu de la rive gauche du Tocantins, au-dessous des dernières chutes de l'Itaboca, sont de véritables Caraïbes comme langage.

Les Jamamadis, sur la rive gauche du cours moyen du rio Purus, affluent de l'Amazonas, ont la même langue que les Paumarys.

Fuégiens. — M. G. Marcel (de Paris) publie, dans son mémoire sur *Les Fuégiens à la fin du XVIIe siècle,* d'après des documents français inédits, copie d'un vocabulaire faisant partie d'un manuscrit inédit de Jouan de la Guilbaudière, propriété de M. Henri Duhamel. Ce vocabulaire, composé d'environ deux cents mots, paraît d'autant plus précieux que les plus anciens documents du même genre qu'on possédait jusqu'ici sur la langue des Fuégiens ne remontaient pas au-delà du XVIIIe siècle. M. Marcel laisse aux linguistes le soin de décider si ce vocabulaire de 1698 appartient à la langue des Téhuelches.

America. — A propos du nom d'América, divers auteurs ont traité de l'origine de ce nom. Nous ne nous occuperons ici que de la partie purement linguistique de cette question, réservant pour une autre analyse la partie historique.

M. Th. Lambert de Saint-Bris (de New-York) donne une origine indigène à ce nom : ce serait Aymaraca, Ameriocapana, Amaracapana, Maracapan, Amaraca, noms indigènes des provinces du Venezuela découverts par les Espagnols de la conquête.

M. J. Marcou (de Cambridge Mass.) est partisan de l'étymologie d'Amerrique ou Amérique, localité du Nicaragua, repousse celle fondée sous le nom d'Amerigo-Vespucci, et base son argumentation sur nombre de considérations intéressantes tirées de l'histoire.

M. Désiré Pector (de Paris), contrairement aux allégations de M. J. Marcou, démontre que la localité en question du Nicaragua ne s'appelle pas Amerrique, ni Amérique, mais bien Amerrisque. Il cite quelques noms de l'Amérique centrale pourvus du suffixe *isque,* dont M. Marcou nie l'existence.

M. le docteur Julio Calcaño (de Carácas) n'est pas partisan d'une étymologie indigène, et donne à América pour origine le nom patronymique d'Américo ou Amérigho, qui, pour lui, date de l'invasion des barbares en Italie et est congénère d'Emeric, Eric, Gunderic, Alaric, Sigeric, Arderic, Amalaric et autres.

D'après l'évêque C. Carrillo y Ancona (de Mérida de Yucatan), América vient des noms Amaríque, Amaríc, Ameríque. Ces mots proviennent eux-mêmes d'*amalik, amalikal,* d'origine maya, qui signifient « vent continu, quotidien », ou bien « où toujours souffle le vent, pays venteux » (de *amal, amalil,* = chaque, chaque fois que, toujours, et de *ik, ikal,* = vent, air). M. Carrillo cite un autre nom de localité du Yucatan, où figure la même racine : *itzamal,* ou *amalitz,* = rosée quotidienne, lieu de rosée, toujours rosée.

Yucatan. — M. le docteur Carrillo donne en même temps l'origine linguistique du nom de Yucatan. Ce mot ne vient pas, comme cela a été déjà dit, de *tetec-dtan, ma t natic a dtan,* = vous parlez trop vite, nous ne comprenons pas votre langue; ni de : *iuyac u dtan,* = écoutez leur langage ; ni de : *toló quin dtan* = plus loin, vous dis-je, allez-vous-en. Pour M. Carrillo, *Yucatan* vient de *yucalpeten* (de *yu,* = la perle ou collier ; *cal* = de la

gorge ; *peten* = de la terre ou continent), ou mieux de : *Yu-c-atan*, = la perle ou collier de notre épouse (l'épouse étant la représentation morale de la patrie).

Généralités. — M. G. Cora (de Turin) demande au Congrès de ne plus jamais mettre à l'ordre du jour la question des rapports entre les langues américaines et les langues polynésiennes. Car, selon lui, il est démontré qu'il n'y a pas d'affinités grammaticales entre les deux groupes de langues.

De cet aperçu sommaire des principaux travaux linguistiques présentés au Congrès international des Américanistes de Paris semblent se dégager les considérations suivantes :

Les langues américaines ont bien toutes une origine septentrionale.

Plus on arrive à découvrir et approfondir ces langues si diverses, plus on s'aperçoit qu'elles peuvent se réduire à un petit nombre, autour desquelles viennent se grouper une foule de dialectes de divergences seulement apparentes.

Il est de toute nécessité que l'on recueille au plus vite et méthodiquement les derniers vestiges épars des langues indigènes américaines et qu'on fasse un grand travail comparatif tant grammatical que lexicologique.

Désiré Pector.

GLOSSAR

zu

DECHEPARE'S POESIEN

(Siehe Uebersetzung : Januarheft 1887, pag. 1-20, Juliheft 1888, pag. 235-258, Januarheft 1889, pag. 73-95, etc.)

(*Suite.*)

F

falseria, F 8. die Falschheit, Fälschung, das falsche Zeugniss.

falsu, G 1. falsch, trügerisch.

falsuqui, (*falsuki*), B 6. falsch, trügerisch, fälschlich; Abverbium von *falsu*. S. d.

falsuyac, (*falsuiak*), D 2. die falschen, die trügerischen; Nomin. pass. plur. d. b. D. von *falsu*, mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

falta, B 5. 7. C 5. F 7. Begriff des Fehlens, Fehlers, Unrechts, Mangels, der Unterlassung, Auslassung; B 5: Radical von *faltatu*, *faltace*, (s. d.), als Imperat. ohne Hilfszeitwort. F 7 : *falta gabe* : unfehlbar.

faltacen, (*faltazen*), B 1. im fehlen, im mangeln, fehlend, mangelnd ; Partic. praes. von *faltatu* (s. d.), Infinit. *faltace*. Hilfszw. *da* zu ergänzen.

faltaric, (*faltarik*). D 6. 6. 6. E 5. Fehl, Fehler, Fehlen, Mangel ; Partitiv von *falta*. S. d.

faltatu, E 6. G 2. gefehlt; Partic. perf. — Infinit. *faltace:* fehlen.

faltaturen, B 3. D 1. 2. fehlen werdend; Partic. futuri von *faltatu, faltace.*

faltaz, B 4. C 5. E 5. F 8. 8. durch (den) Fehler, durch (die) Schuld; Instrum. sing. d. unb. und b. D. von *falta.* S. d.

fama, B 6. Ruf, Nachrede; *fama gayciq:* üble Nachrede.

fauore, (*fabore*), D 6. Gunst, Begünstigung, Gnade, Wohlwollen, Gewogenheit, Wohlthat, Liebesbeweis, Unterstützung, Beistand, Lob, Würdigung. Chaho Dict. fol. 344: *fabore:* socorro que se concede á alguno. — Wenn übrigens *fauore* hier Substantiv ist, so muss es auffallen, dass der Artikel *-a* (*fauorea*) fehlt.

fauoretan, (*faboretan*), A 3 zu Gunsten; buchstäbl. in den Gunsten. Locat. d. unb. D. von *fauore* S. d. und Widmung.

fede, A 7. Glaube, Treue, Wort, Zeugniss.

fedean, D 7. in der Treue, im Glauben. Locat. sing. d. b. D. von *fede.* S. d.

fedia, A 6. F 7. der Glaube, die Treue; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *fede.* S. d.

fida, B 3. D 3. G 4. Begriff des Trauens, Vertrauens; Radical von *fidatu, fidace.* Verkürzt wegen des Imperativ's *eztadila* und des Potent. *dadina.*

figuraren, D 2. des Bildes, Gesichts, Antlitzes; Genit. possess. sing. d. b. D. von *figura:* das Antlitz. Vgl. französ.: « figure. »

fin, D 6. Begriff des Beendigtseins, Endigens; Ende.

fina, A 5. das Ende.

findio, (*findik*), G 3. du hast sie (plur.), (welche) beendet (sind); sie sind beendet; von *fin* und *dic.* S. b.

finian, A 6. 7. 8. B 3. 4. (D 3). im Ende, am Ende; Locat. sing. d. b. D. von *fin* (s. d.) mit eingesch. *i* vor dem Artikel; *azquen finian:* am letzten Ende, zu guter letzt.

finianere, D 3. auch am Ende; von *finian* und *ere.* S. b.

floria, G 6. die Blume, die Blüthe.

formatu, A 5. geformt, gestaltet, gebildet; Partic. perf. — Infinit. *formace.*

fortuna, E 8. F 5. das Glück, Schicksal, Loos

francesa, (*franzesa*), G 5. das Französische, die französische (Sprache).

franco, (*franko*), E 7. genug, in Fülle, überreich.

frangoqui, (*frangoki*) A 5. E 4. im Ueberfluss, überreich, mehr als genug, vollzählig, unverkürzt; Adverbium von *frango, franco*. S. l.

fructu, (*fruktu*), C 3. Frucht.

fundatuden, A 7. dass er, sie, es, man gegründet ist; von *fundatu, fundace:* gründen, und *den*. S. b.

G

gabe, B 5 5. 6. D 1. 3. 3. 7. E 3. 8. F 2. 4. 7. 7. 8. G 1. 2. 3. Begriff des Mangels, ohne, (zu)vor, noch vor, ehe, bevor; *gorde gabe:* vor (dem) Aufbewahren; *ioan gabe:* vor dem Gehen; hat häufig den Werth des griech. Alpha privativum: un...., ...los. *Vste gabe:* unversehens.

gabec, (*gabek*), F 8. gehört zu dem davorstehenden *bide; bidegabec:* Ungerechtigkeit, Unrecht, Unbill. Nomin. act. d. unb. D. von *bidegabe:* Unrecht, Unbill.

gaberic, (*gaberik*), A 5. 5. 5 B 6. 7. 7. 8. C 1. 2. 2. D 5. 5. 5. 8. E 6. 6. 7. F 6. ohne, mangels, un...., ...los, bevor, ehe; Partitiv von *gabe*. S. d.

gabetaric, (*gabetarik*), A 7. F 8. ohne; unverständlicher Ablativ d. unb. D. von *gabe*. S. d.

gabez, F 3. mit Mangel, aus Mangel; Instrum. d. unb. D. von *gabe*. S. d.

gabia, B 4. 7. C 4. 5. 6. 6. G 4. 4. der Mangel, das Fehlen, die Abwesenheit; *vide gabia:* die Ungerechtigkeit; *oguen gabia:* der Schuldlose; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *gabe*. S. d.

gabian, B 7. in dem Mangel, Fehlen; *pausu gabian:* in dem pauselosen, ununterbrochenen, fortwährenden; Locat. sing. d. b. D. von *gabe*. S. d.

gaixo, (*gaitso*), B 3. böse, schlimm, arg, schlecht, arm.

gaixoa, (*gaitsoa*), B 1. D 2. der, die, das böse, schlimme, arge, schlechte, bedauernswerthe, arme; *arima gaixoa:* die arme Seele; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *gaixo*.

gaixtoa, (*gaiztoa*), (A 5.) E 7. der, die, das schlechte, böse, üble; s. v. w. *gaixoa*. S. d.

gaixtoequi, (*gaiztoeki*), B 5. mit den Schlechten, Bösen, Schlimmen. Sociat. plur. d. b. D. von *gaixto, gaixo*. S. l.

gaixtoric, (*gaiztorik*), E 7. hässlich, garstig, böse, schlecht; Partitiv von *gaixto, gaixo*. S. l.

gaiz, D 6. schlecht, schlimm, böse, unwirsch, übel, üblen Humors, schlechter Laune.

gaizqui, (*gaizki*), B 4. E 4. schlecht, schlimm, böse, Bosheit; Adverbium von *gaiz*. S. d.

gaizquiegatic, (*gaizkiegatik*), D 5. der Bosheiten wegen, über die Bosheiten; von *gaizquie(n)*: Genit. possess. plur. d. b. D. von *gaizqui* (s. d.) und *gatic*. S. d.

gal, B 6. C 5. 8. F 8. Begriff des Verlierens, Verlorenseins; Radical von *galdu, galce:* verlieren, gefährden. Verkürzt wegen des Imperat. *ezquiten, eztadin, nayte* und C 8. scheint ein Potentialis unter dem verkürzten *gal* zu verstehen zu sein, wenn auch dass Hilfszw. ausgelassen ist. « die Seele konnte dort verloren gehen ».

galcen (*galzen*), B 4. verlierend, verderbend (intrans.); Partic. praes. von *galdu, galce:* verlieren. S. d.

galcendela, (*galzen dela*), F 6. wenn er, sie, es, man verloren geht, dass er, sie, es, man verloren geht; von *galcen* und *dela*. S. b.

galcera, (*galzera*), D 3. zum Verlieren hin; Directiv sing. d. b. D. des Infinit. *galce*. S. *galdu*.

galdacia, (*galdazia*), E 6. das Verlangen, Fordern, Fragen, franz.: « la demande; » Nomin. pass. sing. d. b. D. des Infinit. *galdace*, von *galdatu*. S. d.

galdatu, D 7. E 5. gefragt, verlangt, gefordert; Particip. perf. — Infinit. *galdace:* fragen, verlangen.

galde, A 6. C 6. Begriff des Verlangens, Fragens; Radical von *galdetu, galdatu* (s. l); hier verkürzt wegen des Imperat. *eçac* — auch substantivisch: « Frage, Verlangen, Forderung. »

galdeguinio, (*galdeginik*), C 3. buchstäbl.: Forderung gethan habend; verlangt.... gefordert..., erbeten habend; von *galde* und *eguinic*. S. b.

galdia, G 6. das Fragen, Verlangen, die Frage, die Forderung; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *galde*. S. d.

galdu, C 5. D 1. 3. 5. 7. E 2. 6. F 1. 1. 4. G 2. verloren, eingebüsst; Partic. perf. — Infinit. *galce:* verlieren.

galduda, D 4. F 7. er, sie, es, man ist verloren; von *galdu* und *da*. S. b.

galduren, D 4. 5. verlieren werdend, verloren sein werdend; Partic. futuri von *galdu*. S. d.

galduya, (*galduia*), C 5. 6. 7. D 2. F. 2. der, die, das Verlorene; Nomin. pass. sing. d. b. D. des Partic. perf. *galdu*, mit eingesch. *y* vor dem Artikel.

galduyac, (*galduiak*), D 1. die verlorenen; Nomin. pass. plur. d. b. D. von *galdu*. S. d. und *galduya*.

(gana), zu, hin, gegen, bei; franz.: « envers; » Directivendung, welche meist den Genit. possess. regirt und bei Personen anstatt der Endung *ra(t)* gebraucht wird. (E 2.) *beriagana:* auf den ihrigen, über den ihrigen.

(ganio), (*ganik*), (C 3.) von; bei Personen dient *ganic* zur Bildung des Ablativ's.

gaoaz, D 3. 8. E 3. 6. bei der Nacht, des nachts, die Nacht über; Instrum. sing. d. b. D. von *gao, gau*. S. l.

gaoyan, (*gaoian*), C 7. in der Nacht; Locat. sing. d. b. D. von *gao, gau* (s. l.), mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

garacico, (*garaziko*), G 5. 6. 6. garacisch; Genit. adj. von *Garacy*, Name einer Gegend.

garbitu, B 1. gereinigt, geputzt, gescheuert; Partic. perf. — Infinit. *garbice:* reinigen.

garbizaçu, (*garbizazu*), C 5 reinige sie (plur.)! von *garbi:* Begriff der Reinheit, Radical von *garbitu* (s. d.) verkürzt wegen des Imperat. *izaçu:* habe sie (plur.)!

gariçuma, (*garizuma*), B 5. die Fastenzeit; französ.: « le carême. »

(garri), (F 2.) geneigt, zu etwas neigend, franz.: « disposé à

quelque chose. » Endung, mittelst welcher man Adjective bildet.

garria, E 4. (die Flamme); der Veranlasser, Anlass, die Veranlassung, der .....bringer. Nomin. pass. sing. d. b. D. von (*gar:* Flamme, mit eingesch. -*i* vor dem Artikel, und) *garri*. S. d.

garrian, B 7. in der Flamme; Locat. sing. d. b. D. von *gar:* Flamme, mit eingesch. *i* vor dem Artikel.

gathibatu, F 2. 3. gefangen, geknechtet, zum Sclaven gemacht; Partic. perf. — Infinit. *gathibace*.

gathibu, E 1. 1. 1. gefangen, Gefängniss.

gathibutan, G 4. 4. in Gefangenschaft, in Haft; Locat. d. unb. D. von *gathibu*. S. d.

gatibu, G 2. gefangen, Haft, Gefängniss. S. *gathibu*.

gatic, (*gatik*), (A 3. 5.) D 1. 6. E 8. zu liebe, zu gefallen, wegen, für, um ...willen; (*nigatic:* um meinetwillen), zu Gunsten, zum Vortheil, hinsichtlich, in Bezug auf, trotz, trotzdem, ungeachtet. Wird meistens an den Genit. possess. angehängt, dessen -*n* wegfällt.

gau, D 2. Nacht.

gaubat, E 4. eine Nacht; von *gau* und *bat*. S. b.

gança, (*gauza*), A 8. B 1. 3. 4. 5. 5. 8. C 2. 5. 7. D 4. 7. 8. 8. E 7. 8. F 2. 6. 8. G 3. 6. (die) Sache, Angelegenheit, Ursache, Massnahme, (der) Gegenstand, (das) Wesen, Ding. Vgl. latein.: « causa. »

gauçan, (*gauzan*), F 8 der Dinge, vor den Dingen; Genit. possess. plur. d. b. D. von *gauça*. S. d. und *gaucen*.

gauçario, (*gauzarik*), D 8. E 7. 8. Ding, Sache, Gegenstand; Partitiv von *gauça*. S. d.

gauçaviciric, (*gauza bizirik*), C 5. belebtes Wesen; von *gauça* und *viciric*. S. b.

gaucen, (*gauzen*), A 7. der Dinge, der Angelegenheiten; Genit. posses. plur. d. b. D. von *gauça*. S. d.

gaucetaco, (*gauzetako*), G 4. der Dinge, unter den Dingen; Genit. adj. plur. d. b. D. von *gauça*. S. d.

gaucez, (*gauzez*), B 3. mit den Angelegenheiten; Instrum. plur. d. b. D. von *gauça*. S. d.

(gaude), (D 2.) wir sind, wir bleiben; 1 Pers. plur. praes. indic. von *egon, egoite:* bleiben, weilen, sein.

gauden, A 8. B 3. 6. C 4. dass wir sind, dass wir bleiben; von *gaude* (s. d.) und angehängtem *-n*. S. d.

(gay), (*gai*), (D 8. G 3.) tauglich, zu brauchen, geeignet, zu etwas bestimmt.

gayça, (*gaiza*), A 7. B 8. E 1. G 1. 2. der Böse, der böse, das Uebel, franz.: « le mal, le mauvais; » Nomin. pass. sing. d. b. D. von *gayz*. S. d.

(gayçago), (*gaizago*), (G 3.) schlimmer, schlechter; Comparativ von *gayz*. S. d.

gayçagodela, (*gaizago dela*), G 3. dass er, sie, es, man schlimmer ist; von *gayçago* und *dela*. S. d.

gayçarequi, (*gayzareki*), F 5. mit dem, der schlimmen, schlechten, ungünstigen, ungelegenen, (unwillkommenen (?)); Sociat. sing. d. b. D. von *gayz*. S. d.

gayçaz, (*gayzaz*), G 1. 1. durch das Uebel, nach der schlimmen Erfahrung, über das Ungemach, nach dem Unglück; Instrum. sing. d. b. D. von *gayz*. S. d.

gaycena, (*gaizena*), G 4. der, die, das Schlimmste, Schlechteste; Superlativ von *gayz*. S. d.

gaycetsi, (*gaizetsi*), B 6. verachtet, missachtet, verwünscht; von *gayz* und *etsi*. S. b.; auch *gaycexi*.

gaycexi, (*gaizetsi*), F 3. 7. missbilligt, getadelt, verhasst, gehasst; von *gayz* und *exi* (*etsi*). S. d.; auch *gaycetsi*.

gaycez, (*gaizez*), F 8. verkürzt von *gayzetsi*, wegen des Subjunct. *lagola:* (dass er) ungnädig, übelwollend, ungünstig gesinnt (sei); von *gayz* und *-ez:* Radical von *etsi*. S. d. drei.

gayci, (*gaizi*), C 1. E 3. Groll, Missfallen.

gaycian, (*gaizian*), B 4. im schlimmen, im schlechten; Locativ sing. d. b. D. von *gayz*, mit eingeschobenem *i* vor dem Artikel.

gayciq, (*gaizik*), B 6. schlecht, übel; Partitiv von *gayz*. S. d.

gayçiq, (*gaizik*), F 6. schlecht, übel; Partitiv von *gayz*. S. d.

(gayn), (*gain*), oben, über, darauf.

gaynecoric, (*gainekorik*), D 4. Obere; Partitiv des Genit. adj. sing. d. b. D. *gayneco:* für oben, Vorgesetzter, von *gayn:* oben.

gaynera, (*gainera*), D 7. G 5. nach oben, über, darauf, darüber, darüber hinaus; Direct. d. unb. D. von *gayn:* oben, über, darauf.

gaynetic, (*gainetik*), B 6. 8. D 4. 8. F 2. von oben, darüber, ausserdem; ein Ablativ d. unb. D. von *gayn:* oben.

gaynian, (*gainian*), B 4. 7. 8. 8. C 1. 2. D 3. F 2. G 1. über, oben, darüber; Locat. singul. d. b. D. von *gayn:* oben; *ene gaynian:* über mich, (G 1.).

gayxo, (*gaitso*), D 2. schlimm, böse, arm, verrucht.

gayxoa, (*gaitsoa*), G 1. der Arme; Ausdruck des Mitleids. Nomin. pass. sing. d. b. D. von *gayxo*. S. d.

gayxteria, (*gaitsteria*), D 7. F 6. die Verderbtheit, Verdorbenheit, Schlechtigkeit, böse Absicht.

gayxteriaz, (*gaitsteriaz*), D 2. mit der Verdorbenheit, mit der bösen Absicht, im schlimmen Sinne; Instrum. sing. d. b. D. von *yayxteria*. S. d.

gayxto, (*gaitsto*), E 2. schlecht, böse.

gayxtoac, (*gaitstoak*), D 6. die Schlecten, Bösen, Verworfenen; Nomin. pass. plur. d. b. D. von *gayxto*. S. d.

gayxtoari, (*gaitstoari*), G 3. dem schlimmen, bösen, unrechtmässigen, verbrecherischen; Dativ sing. d. b. D. von *gayxto*. S. d.

gayxtobat, (*gaitsto bat*), F 5. ein schlechter; von *gayxto* und *bat*. S. b.

gayxtoqui, (*gaitstoki*), B 6. verbrecherischerweise; Adverb. von *gayxto*. S. d.

gayz, (*gaiz*), D 6. 6. 6. 6. E 2. 7. G 2. 2. schlecht, schlimm, böse.

gayzbada, (*gaiz bada*), G 3. wenn es schlecht ist; von *gayz*, *ba* und *da*. S. d.

gayzci, (*gaiz etsi*), F 7. Begriff des missfällig aufgenommen, abfällig beurtheilt; von *gayz* und *eci*. S. b.

gayzda, (*gaiz da*), E 5. es ist schlimm, unerträglich; von *gayz* und *da*. S. b.

gayzdira, (*gaiz dira*), G 1. sie sind schlecht, böse, verwerflich; von *gayz* und *dira*. S. b.

gayzduçu, (*gaiz duzu*), F 6. Ihr habt es verwerflich, für: es ist verwerflich; von *gayz* und *duçu*. S. b.

gayzenic, (*gaizenik*), C 8. am schlimmsten, schlimmst, sehr schlimm; Partitiv des Superlativ's *gayzen(a)* von *gayz*. S. d.

gayzeriztez, (*gaiz eriztez*), G 3. mittelst Hass, durch Hass, für Hass; Instrum. d. unb. D. des Infinitiv's *gayzerizte:* hassen, nachtheilig beurtheilen; siehe *gayz* und *irrici*.

gayzerrayten, (*gaiz erraiten*), E 1. im schlecht reden, im verunglimpfen, im verläumden; von *gayz* und *errayten*. S. b. Vgl. französ.: « médire. »

gayzic, (*gaizik*), D 5. Schlechtes, Uebles, Unangenehmes; Partitiv von *gayz*. S. d.

gayzqui, (*gaizki*), B 2. 5. D 5. 6. 6. 7. 8. E 2. 3. 3. 5. F 1. 6. 6. 8. 8. schlecht, schlimm, böse, boshaft, böswillig, heimtückisch, grässlich; Adverbium von *gayz*. S. d. — E 2. gehört *gayzqui* zu der nachstehenden Comparativ-Endung *ago*.

gayzquia, (*gaizkia*), G 3. das (auf) schlimme (Weise geschehende), das Böse; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *gayzqui*. S. d.

gayzquiago, (*gaizkiago*), E 2. (2.) F 1. böser, schlimmer, heftiger, leidenschaftlicher, schlechter, verderblicher; Comparativ von *gayzqui*. S. d.

gayzquienic, (*gaizkienik*), B 8. (des) schlimmsten, am schlimmsten; Partitiv des Superlativ's *gayzquien(a)*, von *gayzqui*. S. d.

gayzquiguiler, (*gaizkigiler*), G 3. den Uebelthätern; Dativ plur. d. b. D. von *gayzquiguile:* Bösewicht; von *gayzqui* und *eguile*. S. b.

gayzquiguilia, (*gaizkigilia*), B 1. der Uebelthäter, Verbrecher, Bösewicht; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *gayzquiguile*. S. *gayzquiguiler*.

gayzquiric, (*gaizkirik*), D 8. E 8. schlimm, übel, böse, schlecht, Partitiv von *gayzqui*. S. d.

gayzquivaniz, (*gaizki baniz*), F 7. wenn ich böse bin; von *gayzqui* und *vaniz*. S. b.

gazte, F 3. 6. jung.

(gaztia), (F 6.) der, die, das Junge.

gaztiga, D 6. G 1. 3. Begriff des Strafens, Züchtigens, Warnens (?); Radical von *gaztigatu* (s. d.), verkürzt wegen de Imperative *naçaçu* (D 6.), *redi* (G 1.) und *adi* (G 3.).

gaztigari, G 3. Züchtiger.

gaztigatu, G 2. gezüchtigt; Partic. perf. — Infinitiv *gaztigace*. S. *gaztiga*.

gaztigaturic, (*gaztigaturik*), G 1. gezüchtigt; Partitiv von *gaztigatu*. S. d.

gaztigayro, (*gaztigairo*), G 3. mit Busse belegbar, mit Bestrafung beauftragt, Züchtiger, strafzuständig. Adverbium auf *-ro* von *gaztigay*, welches selbst auf *gaztig(a) gay* (oder *guey*) zurückzuführen ist. S. d.

(gaztigu), (C 8. 8.) Warnung, Strafpredigt.

gaztiguezac, (*gaztigezak*), G 3. strafe, züchtige; von *gaztiga* und *ezac*. S. d.

gaztiguric, (*gaztigurik*), C 8. Warnung, Strafpredigt; Partitiv von *gaztigu*. S. d.

gaztiguya, (*gaztiguia*), C 8. die Warnung, Verwarnung, Zurechtweisung, Bestrafung. Nomin. pass. sing. d. b. D. von *gaztigu*, mit eingesch. *y* vor dem Artikel.

gazxtoric, (*gaichtorik*), D 7. schlecht; Partitiv von *gayxto*: schlecht. S. d. — Das *z* ist ein Druckfehler und steht für *y*.

gelosia, (*jelosia*), E 5. der Eifersüchtige. Vgl. französ.: « jalousie, jaloux, » und span.: *celoso*.

gelosiac, (*jelosiak*), E 2. die Eifersüchtigen; Accus. plur. d. b. D. von *gelosia*. S. d.

gelosturic, (*jelosturik*), E 2. eifersüchtige geworden; Partitiv des Partic. perf. *gelostu*, Infinitiv *gelosce* (?).

gende, (*jende*), A 8. B 6. 7. C 2. D 3. E 6. Volk, Leute; Nomin. pass. d. unb. Decl. wegen der unbest. Zahlwörter *oro, anhiz, hanbat* (A 8. B 6. C 2. D 3.).

gendec, (*jendek*), F 2. 6. G 5. die Leute; Nomin. act. plur. d. b. D. von *gende*. S. d. — (F 2.) siehe *ezquiten*.

gendez, (*jendez*), A 8. mit Volk, über Leute; Instrum. d. unb. D. von *gende*. S. d.

gendia, (*jendia*), C 3. G 4. das Volk, die Leute; Nomin. pass. (Accus.) sing. d. b. D. von *gende*. S. d.

gendiac, (*jendiak*), F 2 4. die Leute; Nomin. pass. plur. der b. D. von *gende*. S. d.

generala, (*jenerala*), B 6. der die das allgemeine; Nomin. sing. d. b. D. von *general*: allgemein.

generalaz, (*jeneralaz*), B 6. über das..., an das allgemeine, mit dem allgemeinen; Instrum. sing. d. b. D. von *generala*. S. d.

gentil, (*jentil*), A 3. E 3. schmuck, sauber, anmuthig, fein, reizend, einnehmend.

gentilac, (*jentilak*), F 1. das feine, anmuthige; Nomin. act. sing. d. b. D. von *gentil*. S. d.

gentilbatec, (*jentil batek*), E 3. ein schmuckes (Weib); von *gentil* und *batec*. S. b.

gentilbatez, (*jentil batez*), F 6. mit einer anmuthigen, über eine..., auf eine anmuthige (Frau); von *gentil* und *batez*. S. b.

gentilic, (*jentilik*), E 5. fein, hübsch, anmuthig; Partitiv von *gentil*. S. d.

geyncoari, (*jeinkoari*), A 3. dem Gotte; Dativ sing. d. b. D. von *geynco*: Gott; von Dechepare in der Regel *ieynco* geschrieben.

gin, (*jin*), D 4. F 5. Begriff des Kommens; Radical, als Partic. perf. verwendet: « gekommen; » Infinitiv *gite*.

gincenian, (*jin zenian*), C 3. indem (dass) er, sie, es, man gekommen war; von *gin* und *cenian*. S. b.

gindadinic, (*jin dadinik*), D 3. (solcher), welcher gekommen ist; von *gin* und *dadinic*. S. b.

ginen, (*jinen*), A (3). 7. F 5. kommen werdend; Partic. futuri von *gin*. S. d.

ginencen, (*jinen zen*), F 8. für *ginen cen* (s. b.): er, sie, es, man würde kommen.

ginendira, (*jinen dira*), C 1. sie werden kommen, von *ginen* und *dira*. S. b.

ginendirenec, (*jinen direnek*), A 3. diejenigen, welche kommen, werden; von *ginen* und *direnec*. S. b.

giniz, (*jin niz*), G 1. ich bin gekommen; von *gin* und *niz*. S. b.

(giten), (*jiten*), (D 2. G 2). kommend, im Kommen; Partic. præs. von *gin*. S. d.

gitençaye, (*jiten zaie*), D. 2. er, sie, es, man kommt ihnen; von *giten* und *çaye*. S. b.

gitendira, (*jiten dira*), G 2. sie kommen; von *giten* und *dira*. S. b.

gitera, (*jitera*), C 5. zu(m) kommen (hin); Directiv des Infinitiv's *gite*, von *gin*. S. d.

gitia, (*jitia*), F 4. das Kommen; Nomin. pass. (Accus.) sing. d. b. D. des Infinit. *gite*, von *gin*. S. d.

gloria, A 5. G 3. (der) Ruhm, (die) Herrlichkeit, Seligkeit.

glorian, A 7. 8. B 4. 7. C 4. D 3. in der Herrlichkeit; Locat. sing. d. b. und unb. D. von *gloria*. S. d. — A 8. und B 4. steht *glorian* zweifellos für den Directiv *gloriarat*.

gloriario, (*gloriarik*), A 5. Ruhm, Herrlichkeit, Seligkeit; Partitiv von *gloria*. S. d.

gloriosa, A 7. D 1. der, die, das ruhmreiche, herrliche, glorreiche. Nomin. pass. sing. d. b. D. von *glorios*: glorreich.

goacen, (*goazen*), C 4. D 2. G 6. 6. gehen wir! 1 Pers. plur. des Imperat. von *ioan, ioaite*: gehen. S. d.

goalardona, A 5. (die) Belohnung.

goarda, C 3. Begriff des Behütens, Bewahrens; Radical von *goardatu*, Partic. perf. behütet, bewacht, gehütet; Infinit. *goarduce*: hüten.

goardaceco, (*goardazeko*), B 4. um zu hüten, um zu bewahren; Supinum von *goardatu*. S. *goarda*. Hat auch die rückzielende Bedeutung « sich hüten ».

goarnitu, A 5. ausgestattet, versehen, garnirt, ausgerüstet; Partic. perf. — Infinit. *goarnice*: ausrüsten.

goberna, C 6. E 2. Begriff des Leitens, Führens, Dirigirens; Radical von *gobernatu*, Partic perf. — Infinit. *gobernace*: leiten, regieren.

(gobernacen), (*gobernazen*), (B 1.) leitend, regierend; Particip. præs. von *gobernatu*. S. *goberna*.

gobernacendugun, (*gobernazen dugun*), B 1. dass wir ihn, sie, es leiten, regieren; von *gobernacen* und *dugun*. S. b.

gogo, A 3. B 4. 5. 5. C 7. E 1. 4. G 2. Gesinnung, Gedanke, Idee, Sinn, Willen, Absicht, Meinung, Wunsch, Lust, Neigung, französ.: « envie. » *Gogo honez:* von Herzen.

gogoa, E 3. 4. F 3. die Gesinnung, Neigung, der Wunsch, Gedanke. Nomin. sing. d. b. D. von *gogo*. S. d.

gogoan, C 8. 8. E 5. 6. 6. F 3. im Sinne, im Innern; Locat. sing. d. b. D. von *gogo*. S. d.

(gogo honez), (A 3. C 7.) mit guter Gesinnung, aus gutem Willen, von Herzen, gern, herzlich. S. *gogo* und *honez*.

(gogo hunez), (E 4.) wie *gogo honez*. S. auch *hunez*.

gogorraren, F 5. des, der, des harten, unerbittlichen, eigensinnigen; Genit. possess. sing. d. b. D. von *gogor:* hart.

gogotic, (*gogotik*), D 5. E 1. 6. 6. von dem Sinn, aus dem Sinne; Ablativ sing. d. b. D. von *gogo*. S. d.

gogua, (*gogoa*), B 5. 5. der Sinn, Gedanke, die Absicht, das Herz, das Wollen. S. *gogoa*.

goihen, G 5. höchst; Superlativ von *goi:* hoch, erhaben, oben.

(goiti), (D 1.) darüber, (das) übrig(e).

(gomend), (A 5. G 3.) Begriff des Anempfehlens; steht für *gomenda* (s. d.) und ist Radical von *gomendatu*, Partic. perf — Infinit. *gomendace:* anempfehlen. Verkürzt wegen der Imperative, *adi* und *ezac*.

gomenda, A (5.) 6. Begriff des Anempfehlens. S. *gomend*.

gomendacen, (*gomendazen*), C 6. D 4. anempfehlend; Partic. præs. von *gomendatu*. S. d. *Çuri gomendacen nuçu:* ich empfehle mich Euch (sing.); buchstäbl.: Ihr habt mich (mich) Euch empfehlend.

gomendadi, A 5. empfehle (dich), befiehl dich; von *gomenda* und *adi*. S. *gomend*.

gomendatu, C 8. empfohlen, befohlen; Partic. perf. — Infinit. *gomendace*. S. *gomend*.

gomendaturic, (*gomendaturik*), D 4. empfohlen, befohlen. Partitiv von *gomendatu*. S. d.

gomendatuya, (*gomendatuia*), C 6. der Empfohlene, Anempfohlene, Befohlene; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *gomendatu* (s. d.), mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

gomendeçao, (*gomend(a) ezak*), G 3. empfiehl! von *gomend(a)* und *eçac*. S. b.

gomenducoric, (*gomendukorik*), D 4. Schützling; Partitiv des Genitiv adj. d. b. D. *gomenduco* von *gomendu:* Schutz, Schirm, Obhut, Beistand.

gomendutan, D 3. 5. in Schutz; Locativ d. unb. D. von *gomendu*. S. *gomenducoric*.

gomenduyan, (*gomenduian*), C 6. 7. in dem Schutze; Locativ sing. d. b. D. von *gomendu*, mit eingesch. *y* vor dem Artikel. C 7. steht dieser Locativ für den Directiv sing. d. b. D. *gomendura(t)*: in den Schutz.

gomitu, F 5. Gastmahl, Mahlzeit, Festessen, Bankett.

gora, C 2. oben, über, in die Höhe, in der Höhe; ursprünglich ein Directiv, häufig mit der Bedeutung eines Locativ's. S. van Eys Dict. fol. 164, 1.

goratu, D 7. erhoben, hochgehalten; Partic. perfecti des Radical's *gora* (s. d.). — Infinitiv *gorace:* erheben, hochhalten.

goratzen, A 3. im (Begriff zu) erheben, hochhaltend; Partic. perf. von *goratu* (s. d.). — Infinitiv *gorace*, *goratze*. Dechepare hätte früher, d. h. vor Abfassung der Widmung, *goracen* geschrieben.

gorayncl, (*gorainzi*), A 3. Empfehlung, Gruss.

gorde, G 2. Begriff des Einthuns, Einheimsens, Aufbewahrens, Versteckens.

gorpuça, (*gorpuza*), F 3. der Körper, der Leib.

gorpuçaren, (*gorpuzaren*), A 8. des Körpers, des Leibes; Genit. possess. sing. d. b D. von *gorpuz:* Leib, Körper.

gorpucetan, (*gorpuzetan*), B 7. C 2. in den Körpern; Locat. plur. d. b. D. von *gorpuz*. S. d. Könnte auch der Locat. d. unb. Decl. sein: « in Körper. » Vgl.: In Fleisch und Blut.

gorpuz, A 6. 6. 7. B 1. C 3. 6. 7. Körper, Leichnam.

gorpuzaren, D 8. des Körpers. Genit. possess. sing. d. b. D. von *gorpuz*. S. d.

gorpuzori, A 8. dieser Körper; von *gorpuz* und *ori*. S. b.

gortean, G 1. im Hofe, am Hofe, am Gerichte; Locat. sing. d. b. D. von *gorte:* Hof.

gortian, B 3. im Hofe, am Hofe, am Gerichte; Locat. sing d. b. D. von *gorte:* Hofe. S. auch *gortean.*

gosse, C 3. hungrig.

goycian, (*goizian*), A 6. 6. am Morgen; Locat. sing. d. b. D. von *goyz.* S. d.

goyti, (*goiti*), C 2. 2. (D 1). nach oben, (das) übrige, darüber; (ein Ablativ?); *goyti eta veheyti:* auf und nieder Vgl. auch *gora; gora vehera.*

goyz, (*goiz*), A 5. 8. morgen, morgens.

gracia, (*grazia*), A 6. 6. B 5. C 5. 5. 6. 6. 6. 6. 6. 7. D 1. 2. 3. 5. (die) Gnade, Gunst, Anmuth, (das) Heil, (der) Vorzug.

graciac, (*graziak*), A 7. D 5. die Gnaden, Gunstbezeugungen; Nomin. pass. plur. d. b. D. von *gracia.* S. d. Könnte auch der Nomin. act. d. unb. und sing. d. b. D. sein.

gracian, (*grazian*), D 3. F 6. im Heil, in (der) Gnade, Anmuth, Gunst; Locat. d. unb. und sing. d. b. D. von *gracia.* S. d.

graciaz, (*graziaz*), D 8. durch (die) Anmuth. Instrum. d. unb. und sing. b. D. von *gracia.* S. d.

graciosa, (*graziosa*), D 2. 3. der, die, das gnädige, anmuthige.

gradora, G 5. nach der Stufe, dem Grade zu; Direct. sing. d. b. D. von *grado:* Stufe, Grad.

gratia, (*grazia*), A 7. (die) Gnade, Anmuth. S. *gracia.*

gu, D 6. wir; 1te Pers. plur. des persönl. Fürwort's.

guardatu, (*gardatu*), B 2. behütet, bewahrt; Partic. perf. — Infinitiv *guardace:* überwachen, beschirmen.

gubagaude, D 2. wir, wenn wir bleiben; von *gu, ba* und *gaude.* S. d.

guc, (*guk*), A 5. (5.) wir; Nomin. actif von *gu.* S. d.

gucere, (*guk ere*), A 5. auch wir; von *guc* und *ere.* Wenn in einem Wort geschrieben, müsste *k* oder *q* für *c* stehen.

(guci), (*guzi*), all, ganz.

gucia, (*guzia*), A 7. B 1. 3. 4. 7. 8. C 2. 4. 6. 6. 6. D 1. 2. 2. 2. 2. 3. 5. 6. F 4. G 3. 3. der, die, das Ganze, all, ganz, jeder, vollständig, durch und durch; franz.: « tout ».

guciac, (*guziak*), A 3. B 2. 8. C 3. 3. D 2. Alle; Nomin. pass. plur. d. b. D.

gucian, (*guzian*), B 5. in dem ganzen, in allem; Locat. sing. d. b. D. von *guci*. S. d.

guciaz, (*guziaz*), A 8. mit dem Ganzen, mit allem; Instrum. sing. d. b. D. von *guci*. S. d.

gucien, (*guzien*), C 6. aller; Genit. possess. plur. d. b. D. von *guci*. S. d.

gucietan, (*guzietan*), A 3. B 5. 7. D 8. in allen, unter allen; Locat. plur. d. b. D. von *guci*. S. d.

gucietara, (*guzietara*), A 3. 3. (in der Richtung) nach allen; Direct. plur. d. b. D. von *guci*. S. d.

gucietaric, (*guzietarik*), (A 5. B 6. C 2) G 5. von allen; Ablat. plur. d. b. D. von *guci*. S. d. — G 5, *mundu gucietaric:* durch alle Welten.

V. STEMPF.

(A suivre.)

NÉCROLOGIE

LE PRINCE LOUIS-LUCIEN BONAPARTE

Au moment même où le dernier numéro de la *Revue de Linguistique* venait d'être mis sous presse, les journaux annonçaient la mort du dernier des neveux de Napoléon qui vécût encore. Louis-Lucien Bonaparte, second fils de Lucien Bonaparte, prince de Canino, était né à Thorngrove, en Angleterre (Worcestershire), le 4 janvier 1813; il vient de mourir à Fano (Urbino), sur les côtes de l'Adriatique, le 3 novembre 1891. Il passa la plus grande partie de sa jeunesse en Italie, voyagea ensuite dans l'Europe continentale et aux États-Unis, habita la France et surtout Paris de 1849 à 1852, et se fixa définitivement à Londres à partir de l'établissement du second Empire. Fils de Lucien, il était seulement de la famille « civile » de l'Empereur et recevait une dotation de 100,000 fr.; il était de plus membre du Sénat et touchait de ce chef un traitement de 30,000 fr. La chute de l'Empire paraît l'avoir pris à l'improviste, car il se trouva bientôt après dans une situation assez réduite; l'impératrice Eugénie lui vint alors en aide, et, en 1883, le gouvernement de M. Gladstone lui alloua une pension annuelle de 250 livres (6,250 fr.) pour ses belles études sur les patois et les dialectes linguistiques de l'Angleterre.

Le prince Louis-Lucien Bonaparte n'avait point gaspillé inconsidérément sa fortune; il l'avait dépensée tout en-

tière dans l'intérêt de la science. Il avait fait de profondes études en chimie et il vient de léguer, dit-on, à « la nation anglaise » (je ne sais trop d'ailleurs ce que cela veut dire) la belle collection minéralogique qu'il avait formée et qui comprend, à ce qu'on annonce, de magnifiques échantillons d'iridium, le plus lourd et l'un des plus chers de tous les métaux. Il y a quelque quatre ou cinq ans, un des neveux par alliance du prince Louis-Lucien Bonaparte lui avait légué une trentaine de mille francs de rente, ce qui lui a permis de passer ses dernières années dans une tranquillité studieuse et dans une sécurité relative.

On a dit qu'il avait eu, pendant ces dernières années, plusieurs attaques de paralysie ; je n'en ai jamais entendu parler; la dernière lettre que j'ai reçue de lui, datée du 18 août 1890, n'est pas d'une écriture plus pénible et plus tremblée que les précédentes. Il s'y plaint seulement de l'affaiblissement de sa vue et de la fatigue croissante de ses yeux; et, le 12 septembre dernier, Mme la comtesse O. Bracci, qui était auprès de lui à Eastbourne (Sussex) et chez laquelle il est mort en Italie, m'écrivait qu'il venait de subir l'opération de la cataracte.

Dans sa grande maison de Londres (6 et 8, Norfolk terraces, Bayswater), le prince Louis-Lucien Bonaparte avait installé une imprimerie particulière d'où sont sorties, de 1856 à 1862, la plupart de ses publications linguistiques. La première date de 1847, et, jusqu'à sa mort, pas une année ne s'est écoulée sans qu'il ait fait paraître quelque article, lettre, note, ou feuillet d'observations, quelque plaquette ou quelque volume. Ces ouvrages sont écrits en français, en italien, en anglais, en espagnol ou en basque ; ils ont été tirés à un nombre d'exemplaires variant de

neuf à *cinq cents*, mais *deux cent cinquante* était le chiffre ordinaire. L'auteur en vendait à des libraires quelques exemplaires à des prix très élevés; il distribuait assez généreusement les autres aux principaux amateurs spécialistes. La plupart de ces publications, exécutées avec un soin extrême, sont de véritables chefs-d'œuvre typographiques. Plusieurs sont inachevées, par exemple son admirable *Verbe basque ;* il me sera permis d'exprimer ici le vœu que ses héritiers, quels qu'ils soient, livrent promptement à l'impression la fin de ce merveilleux ouvrage, c'est-à-dire les quinze tableaux supplémentaires 1-9, 12-13, 15-18 de la seconde partie, et la troisième partie tout entière.

Je dis : ses héritiers, quels qu'ils soient, parce qu'on m'a écrit, mais je n'ai pu le vérifier, que le prince avait partagé sa splendide bibliothèque et ses propres manuscrits entre la Société Biblique et le British Museum : l'une ou l'autre tiendrait évidemment à honneur de compléter l'œuvre du prince. Son *Verbe* et ses *Cartes linguistiques du pays basque* sont certainement ce qu'il a fait de plus remarquable. Je n'apprendrai pas aux lecteurs de la *Revue de Linguistique,* car il l'a honoré de sa collaboration, qu'il ne s'est pas seulement occupé de basque, mais qu'il faisait entrer dans le cadre de ses études linguistiques les langues finnoises, romanes, slaves, germaniques et celtiques; il s'attachait surtout à la recherche et à la détermination rigoureuse des dialectes populaires.

Ses méthodes de travail étaient excellentes pour l'observation, mais beaucoup moins bonnes pour les théories à déduire des observations. Il excellait à faire parler les illettrés, à saisir les nuances de prononciation ou de sens, à découvrir les formes archaïques ou modernes locales;

mais cet amour même de la spécialisation l'empêchait parfois de reconnaître les formes primitives générales : la comparaison de trente formes amenait-elle pour ainsi dire évidemment la restitution de telle forme organique, le prince objectait victorieusement que telle autre forme moins théorique devait être la seule vraie, parce qu'elle était encore usitée dans certains sous-dialectes minuscules. De l'existence en aezcoan et en haut-navarrais méridional des imparfaits sans *n* final, le prince Bonaparte concluait par exemple l'adventicité de ce *n* en basque général; mais il refusait d'aller plus loin, d'admettre que dans les deux dialectes précités ces imparfaits sans *n* étaient relativement modernes, que le *n* au contraire devait avoir été général, ce que prouve la préservation des lettres euphoniques précédentes, et que c'était seulement longtemps auparavant que l'imparfait avait dû être partout sans *n*. En d'autres termes, pour moi le primitif *nu* « je l'avais » résulte plutôt de *banu* « si je l'avais », *ainu* « puissé-je l'avoir », *nuke* « je l'aurais », etc., que de l'aezcoan *nue*, où l'*e* final représente le *en* du labourdin moderne *nuen*. Pour le prince Bonaparte, *nue*, étant encore vivant, doit être considéré comme le meilleur représentant du type primitif.

Le prince Bonaparte était d'une susceptibilité extrême ; il n'aimait guère la contradiction et répondait vivement, trop vivement parfois, aux critiques ; on devait souvent lui céder la place de peur d'être entraîné trop loin. Ceci tenait sans doute un peu aux adulations excessives qu'on lui avait prodiguées ; certains amateurs, paresseux et ignorants, stupéfaits de voir un prince authentique, un propre cousin de Napoléon III, leur donner si facilement

des leçons, en avaient fait une sorte de demi-dieu impeccable et intangible. Heureusement, leur héros lui-même avait compris que le domaine de la science est une République égalitaire. Il ne demandait point une admiration irraisonnée, et s'il répliquait durement à ses adversaires, leurs objections lui plaisaient plus que les louanges niaises. Il voulait surtout les écraser et les convaincre : j'ai, de lui, de longues lettres, de longs mémoires, de longues notes, où il avait accumulé tous les arguments qu'il croyait propres à me ramener à son opinion, mais qu'il expose souvent dans un style peu parlementaire.

Le prince Louis-Lucien Bonaparte écrivait d'ailleurs le français assez mal. Son style était lourd, confus et parfois très incorrect; ses phrases étaient longues et pénibles. Dans la conversation, il semblait également toujours un peu hésitant et embarrassé. Je fus frappé de deux choses le premier soir où je le vis : sa ressemblance frappante avec le type classique du vieil Empereur, avec le Napoléon des pièces de 5 fr. de Tiolier, et son accent manifestement anglais.

Quoi qu'il en soit, de tels hommes sont rares, et il conviendra toujours de les citer comme exemples. Le prince Bonaparte m'apparaîtra toujours comme un savant modeste et timide, malgré ou peut-être à cause de sa haute position officielle; comme un travailleur acharné et infatigable, homme de foi et de conscience; comme un bourru bienfaisant ou plutôt un faux misanthrope, dédaigneux des éloges du vulgaire, généreux aux humbles, accessible aux indépendants, dur aux flatteurs, aux parasites et aux charlatans de la science. J. V.

BIBLIOGRAPHIE

A comparative Grammar of the South-african Bantu languages by J. Torrend, of the Zambezi Mission. *Londres*, Kegau Paul, Trench and Trübner, 1892, 336 p.

La famille des langues dites Bantou (ba-ntu = les-hommes) est très importante aux divers points de vue de la géographie, de l'ethnologie et de la linguistique. La race qui les parle occupe, sauf l'Extrême-Sud habité par les Hottentots, toute la partie méridionale de l'Afrique à partir de l'Équateur, et s'étend même un peu au nord de celui-ci ; elle n'appartient point à la grande famille nègre, mais à une race réputée supérieure, la race cafre. Son aire comprend une région où la colonisation ancienne et surtout la plus récente de toutes les nations s'est donné rendez-vous, et en particulier un pays devenu français, le Congo. Enfin, les langues qui la composent, quoique réparties sur un vaste espace, offrent une grande homogénéité, une remarquable persistance à travers les temps, et des particularités tout à fait caractéristiques, qui font de la grammaire Bantou une grammaire à part, déroutant toutes nos idées européennes.

L'auteur de l'ouvrage précité, J. Torrend, joint à une connaissance pratique de ces langues nombreuses (elles se divisent en trois groupes, trente-une branches, et chaque branche contient parfois jusqu'à huit langues) la méthode et la science d'un linguiste. Déjà le docteur Bleek avait essayé une grammaire comparative, mais cet essai était sur bien des points prématuré ; depuis, la science a conquis la connaissance de nouveaux faits dans ce domaine, et l'entreprise d'une synthèse, si elle est encore un peu hâtive, a pu cependant être tentée et l'a été, en effet, avec succès dans le savant ouvrage que nous analysons.

Les langues de la famille Bantou ont pour caractéristique leur système d'accord qui leur suffit à exprimer toutes les relations. Chaque substantif est précédé d'une particule classificatrice (d'origine pronominale, ainsi que l'établit Frédéric Müller dans son *Grundriss;* l'origine au-delà et primitive reste obscure). Cette particule ne lui est pas préposée, mais préfixée ; elle est, d'ailleurs, et c'est là le trait essentiel, très variée, diffère suivant que le nom est au singulier ou au pluriel, et surtout suivant la classe générique à laquelle le substantif appartient. Ces classes sont au nombre de douze, de là les particules : 1° *mu*, pluriel *ba ;* 2° *mu*, pluriel *mi ;* 3° *in,* pluriel *iu,* etc. Or, cette particule, lorsqu'elle appartient à un mot *dominant*, se répète avec le mot *dominé* et avant la particule propre de celui-ci, et par ce moyen s'expriment toutes les relations. Nous n'en voulons donner que deux exemples : *aba-ntu b-om-hleba* = les hommes de la terre ; la particule *aba* du substantif dominant, *les hommes*, *ntu*, se trouve répétée sous sa forme abrégée *b* devant le second substantif *hlaba* = la terre, et sa particule propre : *om* = *a-um*.

Les relations autres que celle du génitif s'expriment de la même manière ; l'exemple suivant fera comprendre la généralité du système : *mu*-ana *u*-ako *u*-afua ; nda-*mu*-zika = l'enfant le-vôtre il-est mort je-le-enterrai ; où l'on voit que le classificateur *mu* du sujet se trouve reproduit sur chaque mot et indique la dépendance.

C'est ce phénomène curieux dont l'auteur poursuit partout l'investigation et même l'explication. Selon lui, chacun de ces préfixes classificateurs correspondrait à des classes naturelles de substantifs, qui ne seraient que le *genre* grammatical très développé ; *mu,* par exemple, concernerait les êtres doués de vie ; ces mots devenus *vides* auraient été, lorsqu'ils étaient des *mots pleins,* des *verbes*. Nous ne croyons pas que, sur ce point obscur, l'auteur soit arrivé à la certitude, mais ses recherches suggestives contribueront à la découverte de la vérité.

L'ouvrage de J. Torrend comprend trois parties : la phonétique, la morphologie, enfin les spécimens très curieux du *folk-lore* cafre. Dans la phonétique, il étudie avec soin les transformations des voyelles et surtout des consonnes tant d'une langue bantu à l'autre que dans l'intérieur de la même langue suivant les diverses situations. Ces mutations sont plus hardies que celles de notre famille indo-européenne : l'*r*, l'*l*, le *t*, le *d* persistent ensemble incessamment ou tombent ; il en est de même du *p*, du *b*, du *v*, du *w*, de l'*u* et de l'*y* ; ce qui est remarquable, c'est le rôle fréquent de la nasale *u*, qui se prépose souvent à la consonne, et qui, par son apparition et par sa chute, cause de fréquentes transformations.

Dans la partie morphologique, notons que l'auteur, le premier, a bien distingué l'article du classificateur avec

lequel il est intimement lié ; c'est ainsi que *umu-tu* = *um-tu* = l'homme doit se décomposer en réalité *u-m-tu*, c'est-à-dire en article + classificateur + substantif.

Un fait singulier consiste en ce que le même radical a des sens différents suivant le classificateur qui le précède. Parfois l'explication en est plausible, telle que la suivante, que l'auteur indique avec beaucoup de sagacité : *mu-ntu* = une personne, et *ki-ntu* = une chose ; c'est que le classificateur *ki* a le sens privatif ; *ki-ntu* signifie proprement : *une non-personne.*

Signalons aussi cette curiosité linguistique : de par l'application des lois de l'accord, un substantif au *locatif* peut jouer morphologiquement le rôle de sujet.

Dans les spécimens du folk-lore cafre, l'auteur joint aux textes la notation musicale des chants ; nous savons que J. Torrend, qui a passé de longues années dans le sud de l'Afrique et qui doit y retourner, a l'intention, dans un nouveau travail, de publier un recueil complet du folk-lore bantou, si important pour la mythologie comparée.

Raoul de la Grasserie.

Le Bréviaire de Lescar de 1541, réédité avec une introduction et des notes sur nos anciennes liturgies locales, par M. l'abbé V. Dubarat, aumônier du lycée de Pau. *Pau*, veuve Léon Ribaut, 1891. — Gr. in-4° de (vj)-ccxxxviij-272 p.

Dans une lettre du 15 janvier 1844, que j'ai en ce moment sous les yeux, Aug. Chaho — écrivain d'origine basque

qui eut son heure de notoriété sous Louis-Philippe — disait à propos d'un de ses ouvrages : « Il est bien entendu que nous serons imprimés à Paris... : on ne vit, on n'écrit, on n'imprime qu'à Paris, et l'on végète, on écrivasse et on patauge partout ailleurs ». Je ne sais s'il aurait la même opinion aujourd'hui ; car, depuis un certain nombre d'années, la province tente de réagir contre la centralisation de la capitale, et en matière d'imprimerie même, Lyon et Bordeaux, tout au moins, ont fait des efforts considérables pour égaler Paris, sinon pour le surpasser. Voici maintenant que Pau se met de la partie : le *Bréviaire de Lescar* est vraiment un beau volume, bien combiné, bien imprimé, composé en jolis caractères bien tirés, et tirés en deux couleurs, et dont toutes les pages ont un joli encadrement rouge. Cependant, ma satisfaction n'est pas absolue ; ce livre-là sent encore trop sa province : je trouve le papier un peu mince, les marges un peu petites ou plutôt la justification un peu grande, les encadrements un peu trop pareils à ceux des paroissiens à 3 fr. 50 ; et puis, pourquoi n'a-t-on pas mis des titres courants ? C'est si commode ! Pourquoi n'a-t-on pas tiré en deux couleurs les pages données en fac-simile, au lieu d'indiquer la répartition des couleurs par une note au bas de la page ? Ce n'était que l'affaire d'un capucin. Mais ce sont là des vétilles, et l'imprimeur a droit à tous les éloges.

Quant à l'auteur, ou si l'on veut l'éditeur, ce ne serait pas assez que des éloges ou des compliments. Il a dépensé là une somme de patience, de travail et d'érudition vraiment admirables. M. Dubarat est un véritable savant et un savant de bon aloi ; son esprit critique, la netteté de ses idées, la précision de son style, en font certainement

un des nôtres. Malheureusement, il est prêtre, et l'ardeur de ses convictions l'entraîne à des affirmations, à des hypothèses qui détonnent et qui surprennent désagréablement le lecteur. Il y a entre autres une certaine histoire de la découverte du corps « authentique » de saint Jacques à Compostelle, le 23 juillet 1884, qui serait ridicule si elle n'était naïve : pauvre fils de Zébédée, dont la notoriété ne dépassa, sans doute, jamais beaucoup le cercle étroit des fidèles de Jérusalem !

Le texte du *Bréviaire*, et encore n'est-il pas tout entier reproduit, est sans doute intéressant en lui-même, mais c'est surtout l'introduction dont il est précédé qui lui donne tout son prix. M. Dubarat nous en montre l'importance historique, en ce qui concerne les rites régionaux et l'hagiographie locale. Je ne suis point assez grand clerc pour prendre part au débat ; mais on aura beau dire, je regretterai toujours la suppression du rite parisien, si supérieur au romain, ne serait-ce qu'au point de vue littéraire. Quant aux saints locaux, la recherche et l'étude de leurs légendes est éminemment instructive : on y saisit souvent sur le vif la substitution pacifique du christianisme au culte antérieur, et l'adaptation, pour ainsi dire spontanée, des mythes païens à la foi nouvelle. Plusieurs saints de la région pyrénéenne ont, comme saint Denis et tant d'autres, porté leurs têtes entre leurs mains après leur décollation : on sait que le mythe est né d'un artifice des sculpteurs ; c'est le cas de redire *nomina numina*.

Le diocèse actuel de Bayonne, qui comprend le département des Basses-Pyrénées, correspond à trois anciens évêchés : Bayonne, Oloron, Lescar, et à des portions à deux autres : Tarbes et Dax. On conçoit la haute impor-

tance des cérémonies, des pratiques, des coutumes spéciales à chacun de ces petits territoires, jadis pour ainsi dire autonomes. Aussi devons-nous souhaiter vivement que M. Dubarat entreprenne le plus tôt possible la publication — intégrale, cette fois, n'est-ce pas ? — du fameux *Missel* de Bayonne de 1543.

Ce livre, aujourd'hui unique, offre pour les bibliophiles une particularité des plus intéressantes : il présente, à la deuxième ligne du titre, cette énorme coquille *Bajocensis* pour *Bayonensis*, *c* pour *n* qui change Bayonne en Bayeux. Ce précieux volume appartient à la Bibliothèque Mazarine, où il a été mis à la réserve dès qu'on s'est rendu compte de sa valeur. M. Dubarat nous apprend que, néanmoins, grâce à l'intervention de M. Léon Say, « député des Basses-Pyrénées », il en a eu communication à Pau. Quelque estime que j'aie pour M. Léon Say, son intervention me paraît ici tout à fait abusive. Ministre, je l'aurais poliment éconduit ; Conservateur de la Mazarine, je me serais énergiquement refusé à laisser sortir un pareil trésor. On pouvait faciliter à M. Dubarat le voyage de Paris ; ce n'était, au besoin, qu'une affaire d'argent. Mais quelle somme d'argent compenserait la perte ou seulement la moindre dégradation du missel de 1543 ?

JULIEN VINSON.

Suomalais-Ugrilaisen seuran Aikakauskirja, Journal de la Société Finno-Ougrienne. IX. *Helsingfors*, 1891, in-8°, xxii-257 p.

Ce très intéressant numéro est tout entier occupé par des spécimens de la littérature populaire ersamordvine, recueillis et publiés, avec traduction allemande en regard, par M. H. Paasonen.

Nyare Bidrag till kænnedom om de svenska landsmaolen och svenskt folklif, par J.-A. Lundell. *Stockholm*, 1891, livr. A à C (41 à 43).

Ces trois nouveaux fascicules contiennent les articles suivants : *G. Cederschiœld*, récits du moyen âge ; *E. Bore*, vie du Bœrgman ; *Eva Wigstrœm*, mœurs rurales du district de Rœnnebarg en Scanie ; *J. V. Lindgren*, grammaire du patois de Burtræsk (Ire partie) ; *K. J. Hagfors*, phonétique et morphologie du patois de Gamlakarleby (avec carte et spécimens linguistiques) ; *Axel Koch*, sur la question de l'*u* voyelle en vieux suédois.

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, tomes XVIII et XIX (deuxième série), 1888 à 1890, in-8°, (iv)-427 et (iv)-403 p.

Ces deux volumes contiennent de très intéressants articles relatifs à l'histoire locale. On peut citer principalement : la *charte d'Arsius* et *Roncevaux*, par M. l'abbé Dubarat ; *la Bourgeoisie Bayonnaise sous l'ancien régime*, par notre collaborateur M. Ducéré ; *l'Instruction publique à Orthez avant 1783*, par M. Batcave ; *la Communauté d'Asson et ses régents au XVIIIe siècle*, par M. L. Soulice ; *Lettres de Philippe VI et de Louis XI relatives au pays de Soule*, par L. Flourac, etc., etc.

CORRIGENDA

A corriger dans le numéro précédent :

Page 323, lignes 1-2, khâli *hâth*
vide main
— lignes 7-8, *khêl mêm*
jeu dans

VARIA

I. — UN SPÉCIMEN DU PATOIS DU LUXEMBOURG.

On me communique le sonnet suivant, le premier, paraît-il, qui ait été composé dans ce curieux dialecte :

Un 't Bæbchen: A Babet

Wê ech mat dir an enger Schoul nach wôr,
Dô wôrst du schon en ârtlech léiven Dæppchen ;
Sôu blond a golden wôr dei Krausel-kæppchen,
De Glantz fun dengen Aen so blô a klôr !

« Lorsque nous allions encore ensemble à l'école, — tu étais déjà un bien joli brin de fille ; — les boucles de ta petite tête étaient toutes d'or, — et l'éclat de tes yeux (était) un tendre éclair d'azur »

Mir kroûten oft de Schóulmêschter an't Hôr ;
Sô, kannst du dech nach gud erennern, Bæbbchen,
Wê hien ons âgespart hât an den Hinger-Schæppchen ?
Mir hun dach nit gefuercht, 't hât keng Geföhr !

« Nous avions souvent maille à partir avec le maître d'école ; — dis, te souviens-tu, Babet, du jour — où il nous enferma dans le noir poulailler ? — Nous n'avions pourtant pas peur, mais pas du tout ! »

Do konnte mîr fir d'alleréischt ons kessen.
Wé wôre mîr so fróu, alleng ze sin
Dó konnt och kên foun onser Léift epps wessen.

« Car nous pûmes pour la première fois et sans témoins — nous donner un troublant baiser d'amour; — sans que personne ne soupçonnât ce qui se passait »

Wé sen die zeiten dach so ânescht gin !
D' Leit lössen ons nit mit méi alleng é bessen :
Se klâtschen wa mîr ons fou weit gesin !

« Hélas ! combien les temps sont devenus autres ! — On ne nous enferme plus ensemble à présent : — on jase déjà, quand nous nous voyons de loin ! »

JULES BROUTA.

(Traduit par l'auteur.)

II. — UN TEXTE BASQUE DU XVe SIÈCLE.

Dans le n° 10 de l'*Euskara*, de Berlin, qui porte la date du 15 décembre 1891, M. Th. Linschmann rapporte qu'en lisant le livre du docteur R. Rœhricht sur les pèlerins allemands en Terre-Sainte (Gotha, 1889, in-8°), il a eu dernièrement la joyeuse surprise d'y trouver le nom d'un certain chevalier Arnold de Harff, qui, de 1496 à 1499, alla en Palestine, en revint, et passa de Venise à Saint-Jacques-de-Compostelle. Pour se rendre à Compostelle, il traversa le pays basque. Du récit de ce voyage, publié à Cologne en 1860, in-8°, par le docteur F. de Groote, M. Linschmann extrait le passage suivant qui n'avait encore été signalé par personne (p. 227 et suiv.) :

« Item in Pascayen hauen sij eyn eygen spraich die gar buese ze schrijuen is, der ich etzliche woert behalden haue, as hij onden geschreuen steyt.

« Pascaysche spraich.

« Item, 1. *ogea* broyt, 2. *arduwa* wijn, 3. *oyra* wasser, 4. *aragi* fleysch, 5. *gasta* keyss, 6. *gaza* saltz, 7. *oluwa* hauer, 8. *huetza*

stroe, 9. *norda* wer is das, 10. *schambat* wat gilt dat, 11. *hytzokosanma* ein wirt, 12. *gangon dissila* got gheue dir guden morgen, 13. *schatuwa ne tu so gausa moissa* schoin jungfrau kumpt bij mir slaeffen.

« Zo tzellen *bat* eyn, *bij* tzwey, *yron* drij, *lae* vier, *boss* vunff, *see* sees, *sespe* sieuen, *tzortzey* acht, *wedeatzey* nuyn, *hammer* tzien ».

L'identification de ces mots ne me paraît pas offrir de grandes difficultés. Je crois qu'il faut lire: *ogia* « le pain », *ardua* « le vin », *ura* « l'eau », *aragi* « viande », *gasta* « le fromage », *gatza* « le sel », *olua* « l'avoine », *hiatzea* « la fougère (qui sert de litière aux bestiaux) », *nor da* « qui est-ce », *zembat* « combien », *etschekoiauna* « le maître de la maison », *egun on* ou *gau on dizula* (sous-entendu *yinkoak* « Dieu ») « Dieu vous ait (vous donne) bon jour » ou « bonne nuit », 13. *neskatua eneki lo' gitea* (ou *lo' gin*) *nauzu* « jeune fille, voulez-vous dormir avec moi? » Les noms de nombre sont: *bat*, *bia*, *hirur*, *lau*, *bost*, *sei*, *zazpi*, *zortzi*, *bederatzi*, *hamar*. M. Linschmann avait déjà restitué la plupart de ces mots.

On remarquera que tous les substantifs sont donnés avec l'article, excepté *aragi*; peut-être n'y a-t-il, dans cette exception, qu'une erreur de l'écrivain. Les mots sont transcrits suivant la prononciation courante ; c'est pourquoi *uwa* représente *oa*, *o* final plus l'article. Si ma restitution est exacte, la contraction *nauzu* pour *nahi duzu* « vous le voulez », encore habituelle aujourd'hui, est à noter. Il faut retenir aussi la suppression du *r* dans *hiratzea* et *bederatzi*.

De l'ensemble de ce petit vocabulaire, il résulte qu'il a été recueilli en Basse-Navarre ; on sait que l'itinéraire de Compostelle conduisait les pèlerins à Roncevaux par la vallée de Cize: Ostabat, Aspe, Saint-Michel, Val Carlos, etc.

La petite phrase n° 13 est intéressante. Nous avons vu (*Revue*, numéro d'avril 1891, p. 185-189) qu'un pèlerin de 1726 ne reculait pas devant les grivoiseries ou les gros mots ; ceux du XVe siècle n'étaient pas moins galants, paraît-il.

JULIEN VINSON.

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-CINQUIÈME

15 AVRIL 1892

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

25, QUAI VOLTAIRE, 25

—

1892

SOMMAIRE DU N° 2.

Pages.

Paul Regnaud. — Nouvelles observations sur le vocalisme en grec. 97

Julien Vinson. — Documents pour servir à l'histoire religieuse de l'Inde française (*suite*). 103

Stempf (V.). — Glossar zu Dechepare's Poesien (*suite*) . . . 127

Raoul de la Grasserie. — Essai de métrique védique et sanscrite 144

E.-S. Dodgson. — Fragments d'une pastorale basque sur sainte Hélène de Constantinople. 162

BIBLIOGRAPHIE

Julien Vinson. — *Max Müller and the science of language,* a cristicism, by W. D. WHITNEY. 181

— *Romani cib* oder die Zigener-Sprache, von P. J. JEŠINA . . 183

— *Neuer vollstandiger Index* zu Diez' etymologischen Woerterbuch der romanischen Sprachen, von J.-U. JARNIK. . . . 185

— *Les limites du picard et du wallon en Belgique,* par Jules SIMON. 185

VARIA. — I. La langue de l'Enfer. 188

II. Saint-Cloud. 189

III. Le calendrier républicain. 190

Addition 191

NOUVELLES OBSERVATIONS SUR LE VOCALISME EN GREC

I

ORIGINE DES COMPARATIFS EN αι-τιρος ET DES SUPERLATIFS EN αι-τατος.

J'ai démontré dans mon *Étude sur le rhotacisme proethnique*, p. 89 sqq. (tome VI de la *Bibliothèque de la Faculté des lettres de Lyon*) que πῖαρ est pour *πιας, *πιανς. D'autre part, je me crois autorisé, d'après les faits que j'ai exposés dans mes récents travaux sur le vocalisme, à rattacher *πιανς et πίων(ς) à un antécédent commun *πιFωᾶντς.

Ajoutons que πῖαρ a donné naissance au féminin *πίειρ-α où la diphtongue ει (pour αι) représente un état faible de l'ancien ᾱ de πῖαρ (voir *Grandes lignes du vocalisme*, p. 4), et au dérivé adjectif πιᾰρ-ός, avec affaiblissement de ᾱ en ᾰ (*Id.*, *ibid.*), déterminé, comme pour la forme féminine dont il vient d'être question, par l'élargissement du primitif πῖαρ.

En partant de ces faits, le féminin πέπειρ-α de πέπων(ς) s'explique par un doublet perdu *πεπᾶρ pour *πεπᾶνς (antécédent commun *πεπωᾶνς); le dérivé πέπᾰν-ος nous autorise du reste absolument à le restituer.

Mais, d'une part, πέπειρα est pour *πεπαιρ-α, et d'un autre

côté, *πεπᾶνς aurait pu donner un féminin *πεπαιν-α (cf. μέλας pour *μελᾶνς, μέλαιν-α). On s'explique dès lors par là le comparatif et le superlatif πεπαί-τερος, πεπαί-τατος où la diphtongue finale du thème a évidemment la même origine que celle de *πεπαιρ-α, *πεπαιν-α.

Est-il besoin d'ajouter que le verbe πεπαίν-ω (cf. πιαίν-ω) présente un état vocalique semblable, dû aux mêmes causes ? Le comparatif et le superlatif μελᾰ́ν-τερος, μελᾰ́ν-τατος, ayant conservé la nasale, ont affaibli d'un seul coup la voyelle correspondante de ᾰ en ᾰ.

Le neutre adverbial πέραν (cf. μέλαν) suppose un masculin *περᾶνς, qui rend compte des formes περαί-τερος, περαίν-ω, et περαῖος pour *περαι-ιος, comme nous le verrons ailleurs.

L'adjectif γεραρ-ός (cf. πιαρ-ός) suppose un doublet *γερᾶνς de γέρων(ς) d'où dérivent γεραί-τερος, γεραί-τατος, γεραός pour *γερασ-ος, γεραῖος pour *γεραι-ιος ; de son côté, la variante *γερᾶρ a donné le verbe γεραίρ-ω.

Tout ce qui précède autorise à croire que μεσαι- dans μεσαί-τερος, μεσαίγεως, etc., et ἰδιαι- dans ἰδιαί-τερος, ἰδιαί-τατος dérivent de doublets *μεσᾶνς, *ἰδιᾶνς de μέσος, ἰδιός. Cette conjecture trouve d'ailleurs un solide appui dans les verbes dérivés μεσᾰζ-ω, ἰδιᾰζ-ω (cf. γερᾰζ-ω), où le ζ est le substitut de l'ancienne finale ντς (d'où νς) des mots formateurs.

La diphtongue de τεκμαίρ-ω auprès de τέκμαρ a certainement la même origine que celle de πεπαίν-ω, γεραίρ-ω, etc., et l'on peut sans témérité expliquer pareillement celle de βαίν-ω, κτείν-ω, χαίρ-ω, κείρ-ω, etc.

Les doublets φθείρ-ω et φθῖν-ω, par exemple, supposent un primitif *φθᾶντς (doublet *φθωντς ; antécédent commun *φθωᾶντς), d'où *φθαιν-ω, *φθειν-ω, φθῖν-ω, d'une part ; de l'autre, avec rhotacisme *φθαιρσ-ω (ρσ de σσ assimil. de τς) *φθαιρρ-ω, φθαίρ-ω,

φθείρ-ω, mais aussi φθᾶρ-ω, φθήρ-ω, φθίρρ-ω (conservation en éolien du double ρ primitif devant l'ancienne voyelle longue devenue brève).

Au point de vue de l'alternance vocalique, remarquer que αι, ει, ᾱ dans πεπαίν-ω, πέπειρ-α, πεπᾱν-ος, τέκμαρ, est à ω, ο dans πέπων, -ονος, τέκμωρ, etc., comme ει de κτείν-ω est à ο de κτον-ός (dérivé de *κτων(ς), doublet *κτᾱντς, antéc. commun *κτωᾱντς); ou comme αι, ει de φθαίρ-ω, φθείρ-ω est à φθόρ-ος (cf. φθόν-ος) dérivé de *φθωρ (pour *φθωντς, doublet φθᾱντς, antéc. comm. *φθωᾱντς.)

II

SUR ἰοχέαιρα.

Curtius (*Grundz.*[5] 204) a très bien vu que -χεαιρα dans le composé ἰοχέαιρα se rattache à χέω; mais il cesse d'être dans le vrai quand il fait de ce mot le féminin d'un masculin inusité *χεϝαρος qu'il rapproche de πιαρός, de même qu'il compare -χεαιρα à πίειρα.

Πίειρ-α est le féminin de πῖαρ, doublet de πίων(ς), comme πέπειρ-α est celui de *πεπᾱρ pour *πεπᾱνς, doublet de πεπων(ς), (cf. πεπαν-ός), et comme χεαιρα est celui de *χεᾱρ pour *χεᾱνς, doublet inusité de χέων(ς).

Les antécédents communs de ces différents couples sont : *πιϝωᾱντς, *πεπωᾱντς, *χεϝωᾱντς.

A comparer aussi à ces mêmes formes les doublets féminins Περσέφασσ-α, Περσεφόν-η, qui correspondent à des masculins terminés par -φᾱντς, -φωντς, d'un primitif commun -φωᾱντς.

III

PARALLÉLISME DES DIPHTONGUES οι ET αι.

Dans mon *Esquisse du véritable système des voyelles*, etc., j'ai considéré la diphtongue αι comme un état affaibli de *â* = *ăă*, d'où αε, ει (cf. le rapport de ει à η et de ου à ω).

J'ai établi de même que οι a pour antécédents οα, οε. Je vois de nouvelles preuves de la justesse de ces hypothèses dans les nombreux cas où les diphtongues αι et οι apparaissent dans des conditions visiblement correspondantes.

Voici les principaux :

1° Οι finale de thèmes de mots de la deuxième déclinaison employés comme premiers termes de composés (la finale primitive au nomin. sing. était οας, οες) : ὁδοιπόρος, ὁλοίτροχος, σκοτοιβόρος, σολοιτύπος, χολοίβαφος, χοροιθάλης, etc.

Αι finale de mots en ᾱ ou en ᾱς, employés comme premiers termes de composés : ἑλαιθερής (auprès de ἕλη, dor. ἕλα), ἰθαιγενής (cf. le doublet ἰθαγενής), μαραίπους, μιαιφόνος (auprès de μιαρ-ός, qui suppose un primitif *μιᾱς), μεσαίγεως (cf. μεσαίτερος, μεσαίτατος) πυλαίμαχος (auprès de πύλη, πύλᾱ), ταλαίφρων (auprès de τάλᾱς), χαλαίπους, etc.

Il est probable que la plupart des composés dans lesquels χαμαι- est le premier terme doivent s'expliquer de même, car il est bien douteux qu'il faille voir un locatif dans la partie initiale du composé χαμαιτυπής, etc.

2° Οι vocalisme des redoublements à forme intensive dans : δοιδύσσω, κοικύλλω, μοιμύλλω, ποιπνέω, ποιφύσσω, τοιθρύσσω, où les parties radicales sont en général vocalisées en υ.

Αι vocalisme des redoublements à forme intensive dans :

δαιδάλλω, μαιμάσσω, παιφάσσω, où les parties radicales sont vocalisées en α.

3° Οι dans δέσποινα, féminin de l'inusité *δεσπων(ς) d'où dérive δεσπόσ-υν-ος.

Αι dans μέλαινα féminin de μελᾶ(ν)ς.

4° Οι finale des thèmes formateurs dans γελοί-ιος, ὁμοί-ιος venant de *γελοις, *ὁμοις. Les doublets ὅμοιος, γελοῖος indiquent une origine semblable pour la plupart des adjectifs en οιος.

Αι dans les adjectifs en αιος, comme γεραῖος, περαῖος, etc., pour *γεραι-ιος, *περαι-ιος, ainsi que l'indiquent l'analogie de γελοίιος, ὁμοίιος, et l'origine des dérivés γεραί-τερος, γεραίρω, περαί-τερος, περαίνω, etc.

5° Parallélisme en éolien :

a. — Des nominatifs masc. sing. des adjectifs et des participes en ᾱς des verbes en αω, comme τάλαις, μέλαις, παῖς (pour πᾱς), ἀκούσαις, γέλαις, πείναις, avec les participes correspondants des verbes en οω, comme ὄρθοις, ὕψοις, χρύσοις, etc.

b. — Des formes féminines des masculins en αις (ᾱς) avec les féminins des participes en ων(ς) : παῖσα, γέλαισα, συνέρραισα; — πρέποισα, ὑπάρκοισα, ou ὑπάρκοισα, ἐθέλοισα, δοῖσα, τύχοισα, λίποισα, ἔχοισα, Μοῖσα, etc.

c. — Des accusatifs pluriels des thèmes en α avec ceux des thèmes en ο : ταίς, ἄρχαις, δικάσταις, πολίταις, δίκαις, etc. — τοῖς, κάλοις, ἀγάθοις, πολέμοις, θεοίς, νόμοις, etc.

d. — Des troisièmes personnes du pluriel des verbes en αμι, αω avec les formes correspondantes des verbes en ω : φαῖσι, χόλαισι, δίψαισι; — ἔχοισι, γράφωισι, γιγνώσκωισι, etc.

e. — De l'indicatif actif des verbes en ᾱμι, avec les formes correspondantes des verbes en ωμι : ἵσταιμι, κίχραιμι, γέλαιμι; — δίδοιμι, δίδοις, δοκίμοιμι, etc.

Le parallélisme régulier de αι et οι en éolien, et les formes comme δᾶς pour *δαυις, *δαϝις, — κλᾶξ, κλῆς, κλεῖς pour κλαυιξ (cf. latin, *clâvis*), etc., rendent douteuse l'origine du ι de αι dans plusieurs des cas qui viennent d'être examinés. Est-ce, comme je l'ai supposé tout d'abord, un affaiblissement pur et simple de ᾱ, ou un élément correspondant, dans une finale ας pour ᾱς, αϝις, αυις, au même son dans une finale ως pour ῱ως, ωις, et plus anciennement ε-ωις?

Dans cette hypothèse, qui me semble maintenant de beaucoup la plus probable, le vrai doublet de πέπων pour *πεπε-ων, *πεπε-ωεν̓ς est *πεπᾶς pour *πεπαυις, *πεπα-ωις, et ainsi pour tous les analogues. — Même rapport d'ailleurs entre les formes en ευς et celles en ης ou ε-ης (comme ἱερεύς-ἱερῆς, etc.). Toutes les finales de participes ou d'anciens participes se ramèneraient ainsi au vocalisme trilittéral (*Esquisse du véritable syst. vocal.*, p. 41 et suiv.).

Quant aux formes que présente le vocalisme final des participes actifs en éolien, elles sont soumises aux règles suivantes : devant un groupe de consonnes ωε ou ᾱε deviennent, ο' ᾱ', et devant une seule consonne suivie d'un élargissement οι, ᾱι; cf. du reste les formes de la langue commune, δίδοντ-ος, τίθεντ-ος, mais διδοῦσ-α (éol. διδοῖσ-α), τιθεῖσ-α.

PAUL REGNAUD.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE RELIGIEUSE DE L'INDE FRANÇAISE

NOTES RECTIFICATIVES ET COMPLÉMENTAIRES

Depuis la publication que j'ai faite dans le dernier numéro de la *Revue* (janvier 1892, p. 1 à 47), j'ai trouvé, à la Bibliothèque Nationale, parmi les papiers d'Ariel, un dossier relativement considérable qui m'avait échappé, parce qu'il est relié avec d'autres d'une nature toute différente. Je crois intéressant d'en extraire les deux délibérations et les notes qu'on va lire.

Du 9 mars 1714.

Aujourd'hui, Monsieur le chevalier Dulivier, Gouverneur pour le Roi des ville, forts et dépendances de Pondichéry et Directeur général pour la Compagnie royale de France, a fait assembler le Conseil et communiqué les décisions du Conseil approuvées et confirmées par Sa Majesté le 14 février 1711, sur le mémoire des demandes faites par les RR. PP. Jésuites, missionnaires aux Indes, établis à

Pondichéry, et dit que son intention étoit qu'ils fussent exécutés; qu'il s'agissoit d'examiner les moyens les plus surs d'y pouvoir parvenir et prévenir autant qu'il sera possible les suites fâcheuses qui pourroient causer quelques préjudices à cet établissement et donner lieu à quelque émotion populaire comme il est arrivé autrefois.

Le Conseil, après avoir vu et examiné les décisions de Sa Majesté sur le Mémoire des demandes desdits RR. PP. Jésuites, a représenté à mondit sieur le Gouverneur qu'il étoit prêt à donner les mains à ce que lesd. décisions fussent exécutés avec tout le zèle possible; mais que l'expérience jointe à l'attachement qu'il a aux véritables intérêts de la Compagnie l'oblige de faire observer les conséquences dangereuses qui pourroient causer la ruine entière de cet établissement. Ce qui est arrivé sous le Gouvernement de M. le chevalier Martin, au sujet de la Pagode voisine de l'Église des RR. PP. Jésuites, pourroit en faire juger, quoique la chose fût de très moindre conséquence que la démolition de cette Pagode; que les deux points les plus essentiels desd. décisions sont la démolition de cette Pagode et la charge de Modéliar qu'on doit ôter à Nanyapa s'il ne se fait chrétien de bonne foi dans six mois. Les occurrences présentes nous mettent (pour ainsi dire) dans la nécessité indispensable de nous servir de ce serviteur de la Compagnie, qui est un homme accrédité chez les Maures et toutes les autres nations de l'Inde, comme nous l'avons reconnu en différentes occasions et particulièrement dans celle qui est arrivée, il y a peu de jours, que le Nabab a écrit à mondit sieur le Gouverneur et a envoyé des cavaliers pour demander et reprendre la possession des aldées ou villages qui ont été donnés à la

Compagnie avec 8,000 chacras qu'il demandoit pour les revenus desd. aldées et des présens; que Nanyapa, ayant été chargé de la négociation de cette affaire, a renvoyé et fait retirer les cavaliers sans qu'il en ait rien coûté; et, depuis qu'il est modéliar, tout ce qui est survenu avec les Maures a toujours passé par ses intrigues avec le même tempérament; que, comme il est au courant du secret de toutes les affaires de la Compagnie, tant pour les affaires du dedans que pour celles du dehors, il seroit d'une dangereuse conséquence que cet homme se retirât chez nos voisins ou dans les terres des Maures où il pourroit par ressentiment sous main nous susciter de très fâcheuses affaires et qui n'iroient pas moins qu'à la perte entière de tout cet établissement; qu'il est caution de tous les baux des rentes et revenus de la Compagnie; que si on retiroit cet homme de la charge de Modéliar, il est indubitable qu'au premier mouvement que feroient les Maures, les fermiers et rentiers se retireroient et emporteroient toutes les rentes; ce qui entraîneroit une partie des habitans les plus aisés; pour ce qui regarde le commerce, il est le plus habile de toute la côte pour toutes les preuves qu'il en a donné dans toutes les occasions et particulièrement dans la dernière des trois vaisseaux de Saint-Malo qui ont mis à la voile le 15 février dernier; nous n'avons aucun Malabar soit chrétien ou Gentil de sa capacité pour remplir son emploi sur lequel on pourroit se reposer dans les occurrences présentes où les Maures sont continuellement en campagne pour reprendre les aldées ou villages qui ont été donnés aux nations d'Europe par les Nababs ou Gouverneurs; qu'il seroit à souhaiter que la force de l'Évangile et le bon exemple pût attirer cet homme à notre religion, car il

aparaît que l'on parviendroit par son moyen à l'exécution d'une partie des points que Sa Majesté a eu la bonté de décider touchant la Religion et notamment à la démolition de la pagode voisine des RR. PP. Jésuites; qu'il y a même lieu d'espérer qu'en ménageant cet homme et prenant les tempéramens nécessaires en l'engageant par toutes sortes de voies possibles, on pourra avec le temps y réussir; qu'ainsi, il convenoit, par toutes les raisons ci-dessus et à cause de la situation fâcheuse dans laquelle nous nous trouvons, de conserver led. Nanyapa, n'ayant que luy de qui nous puissions tirer quelques secours dans une occasion pressante et de lui associer cependant le nommé Chauvry, ancien chrétien malabar, qui est le seul sur la probité duquel on pourroit se reposer; afin qu'agissant conjointement et de concert avec ledit Nanyapa dans toutes les affaires, il puisse en avoir une parfaite connoissance et s'accréditer parmi les peuples pour pouvoir un jour se rendre capable d'exercer seul cet emploi qui passera par ce moyen des Gentils aux chrétiens qui trouveront en lui un protecteur pour entrer dans le commerce.

Ce que tout le Conseil ayant considéré, quoique l'art 3 et 6 des décisions par Sa Majesté soit précis en ces termes :

Art. 3.	Demandes art. 3.
Cet article est accordé, mais il est de conséquence que ces sortes de nouveautés s'établissent avec beaucoup de sagesse et de modération de la part du	De ne laisser aux Gentils que deux grandes pagodes, savoir, une d'Issouren, située dans la rue de Madras, et l'autre de Péroumal dans la rue des

Gouvernement et des Mission[res] et qu'ils agissent de concert.

Tisrenands, avec liberté d'y faire des sacrifices deux et trois fois la semaine, excepté la 15e de Pasques, les dimanches, les fêtes de l'Ascension, du St-Sacrement, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

Qu'on fera murer ou fermer les portes de toutes les autres Pagodes, afin qu'elles se détruisent elles-mêmes par le temps avec deffenses expresses d'en bâtir d'autres.

ART. 6.

Cela se doit et on exhorte Mr. le Gouverneur de le faire exactement.

ART. 6.

Pour attirer ces Gentils à notre Religion, qu'on marque aux Malabars chrétiens quelque distinction en les admettant, du moins au commencement, avec les Gentils aux fermes et employs, et même, lorsque cela se peut, en leur donnant la préférence ;

On donnera six mois à Nanyapa pour se faire instruire et si, dans ce temps-

Que l'employ de Modéliar ou de chef des Malabars soit toujours possédé par

là, il ne se fait pas chrétien de bonne foi, il faudra le changer et mettre un chrétien en sa place. On doit encore accorder ce qu'on demande icy en faveur des chrétiens malabars.

Il faut que cela soit ainsi; c'est déshonorer la Religion que de préférer les valets gentils aux chrétiens.

un chrétien et qu'on l'ôte incessamment au Gentil Nanyapa ;

Qu'on admette les marchands chrétiens dans le corps des marchands malabars aux mêmes conditions que les Gentils ;

Enfin, on prie instamment la Compagnie d'exhorter les employés de ne prendre à leur service que des valets chrétiens.

Nous confiant en la bonté ordinaire du Roi, qui recommande presque dans tous les autres articles desd. décisions d'user de tous les tempéramens convenables pour ne pas irriter les Gentils, il a été arrêté d'une commune voix et d'un sentiment unanime d'établir le nommé Chauvry, ancien chrétien malabar, dont la probité est reconnue, Coomodéliar (*sic*) conjointement avec ledit Nanyapa pour agir ensemble dans toutes les affaires avec les mêmes pouvoirs, honneurs, prérogatives et prééminences attachés à cet emploi sans aucune différence ni distinction de premier et de second, leur recommandant la bonne union et intelligence, aud. Chauery d'avoir un soin tout particulier de ce qui regarde le bien et avancement de la religion et des chrétiens, avec menaces que n'advertissant pas du contraire (s'il arrivoit), il seroit repris et rigoureusement châtié, aud. Nanyapa de n'apporter aucun empê-

chement ni opposition à tout ce qui regardera la Religion catholique, même de ne rien dire aux chrétiens qui puisse leur faire de la peine et aussi de ne rien innover de leurs cérémonies des Pagodes et de se réduire peu à peu à ce qui leur étoit permis de faire dans le temps du Gouvernement de feu M. le chr Martin, sous peine d'en être repris et rigoureusement châtié;

Qu'à l'égard des autres articles pour le temporel, M. le Gouverneur conviendra avec les RR. PP. Jésuites des remplacements qui leur ont été accordés.

Fait et délibéré au Fort Louis de Pondichéry ledit jour 9 mars 1714.

P. Dulivier. Cuperly. Dulaurens. Bongré.

Du 20e février 1715.

Monsieur le Chevalier du Livier, Gouverneur pour le Roi des Ville, Forts et dépendances de Pondichéry, Conseiller du Roi, Président du Conseil supérieur de Pondichéry et Directeur général pour la Compagnie royale de France, a fait assembler le Conseil à une heure après midi, représenté et communiqué une lettre du R. P. Bouchet, Supérieur des RR. PP. Jésuites de cette ville, sans date et qu'il a reçue à onze heures et demie, et qui lui a été remise par le frère Loupias, en présence de Monseigneur l'Évêque de Claudiopolis, du R. P. Louis, capucin, du sieur de La Vigne-Buisson, capitaine du vaisseau *le François d'Argouges*, et de MM. Cuperly et de La Preuostière, en forme de plainte contre Nanyapa de ce qu'il donne à manger aux

pauvres à sa chaudrie, comme il a coutume de le faire toutes les années. Or, il se trouve cette année quantité de pauvres chrétiens auxquels, outre le manger, ledit R. P. se plaint qu'il donne des chapelets par dérision et mépris de la religion ; sur quoi demande l'autorité de M. le Gouverneur pour l'en empêcher, ce qui a obligé Monsieur le Gouverneur de faire assembler dans le moment le Conseil.

Et, après avoir pris communication de la lettre, il a été résolu que l'on enverroit aussitôt à la chauderie de Nanyapa le nommé Chauery, second modéliar, avec le nommé Pedourou, tous deux anciens chrétiens malabars de Pondichéry, pour ledit Chauery, en présence dudit Pedourou, deffendre audit Nanyapa de continuer son aumône et de se rendre incessamment au Conseil, avec six des principaux chrétiens qui y seront trouvés, pour y être entendus sur ce qui s'y sera passé.

Fait et délibéré au Fort Louis de Pondichéry lesdits jour et an, 20e février 1715.

DULIVIER. CUPERLY. DULAURENS. BONGRÉ.

Je dois compléter ou rectifier ici quelques-uns des détails que j'ai donnés dans l'article publié au mois de janvier dernier. Je classe ces notes supplémentaires sous quatre rubriques différentes : Origine et topographie générale de Pondichéry, Pagodes et Temples indiens, Organisation du culte catholique, Édifices religieux chrétiens.

I

Origine et topographie de Pondichéry.

Comme l'indique son nom *Pudutchêri* « nouveau hameau », Pondichéry, en 1673, n'était qu'un fort modeste village depuis peu établi au bord de la mer et le long d'un étroit cours d'eau qu'on peut regarder comme un affluent de la rivière d'Ariancoupam. Ce cours d'eau, arrivant presque perpendiculairement au rivage, faisait, à environ 250 toises de la côte, un détour vers le sud et allait rejoindre la grande rivière à 600 toises environ plus à droite. Dans la boucle ainsi formée et le long de la rive gauche du petit fleuve s'étaient élevées des huttes de paille et de terre, des « paillottes » comme on dit encore aujourd'hui, ainsi que quelques maisonnettes de briques, habitées par des pêcheurs ou des petits marchands. Les Français s'installèrent près de la mer, au nord des constructions indiennes; nous savons notamment, par l'auteur du *Journal du voyage de Duquesne*, qu'en 1690, leur concession, comme on dirait en Chine, se composait surtout d'un Fort qui n'était qu'un « quarré barlong, très irregulier, « n'y ayant que trois mauvaises tours rondes », avec un seul bastion régulier « du côté du jardin », sans talus ni cordon, ni fossé, ni glacis. La plupart des habitants européens logeaient dans le Fort, dont tous les bâtiments, et entre autres l'église des Capucins, n'étaient point encore achevés.

Dès 1686, ils avaient une petite forteresse protégée par

deux bastions d'angle à l'ouest, et le roi de Gingy les autorisa à y ajouter deux autres bastions à l'est. Les Hollandais complétèrent cette défense. En 1701, lorsqu'on commença la construction du Fort Louis, l'ancien Fort formait un trapèze de 80 toises de large sur 150 de long, en moyenne, parallèle à la mer dans sa longueur. Le Fort Louis, qui était un pentagone régulier à cinq bastions, engloba un espace beaucoup plus considérable (environ 11,300 t. q. de surface), ce qui entraîna la démolition de beaucoup de paillottes et de maisons indiennes et l'expropriation de plusieurs constructions européennes, notamment du cimetière « des Français » qui se trouvait sur le glacis du Fort, au nord-ouest. Bientôt, il n'y eut plus guère de maisons indiennes dans la boucle du fleuve; la ville noire, en s'agrandissant, recula de plus en plus dans l'intérieur, le long de la rive gauche, en s'élargissant vers le nord ; puis elle franchit la rivière et s'étendit au sud, jusqu'à une ligne située dans le prolongement de son embouchure. La ville blanche s'étala des deux côtés du Fort Louis. Quand l'enceinte fortifiée fut achevée, un canal fut creusé, parallèlement à la mer, entre la ville blanche et la ville noire, à partir de la courbure du fleuve. La ville était ainsi partagée en trois quartiers. Cette disposition existe encore aujourd'hui, et la ville a conservé les mêmes dimensions qu'en 1765, sauf à l'ouest, où deux rues nouvelles ont été bâties depuis 1816.

De 1761 à 1765, les Anglais firent sauter toutes les fortifications et les principaux édifices de la ville. En 1769, Legentil installa son observatoire sur les ruines du palais du Gouvernement, dans le Fort, dont il donne un dessin navrant. L'emplacement de la citadelle forme aujourd'hui

la magnifique place du Gouvernement, où l'on a construit, au milieu, une fontaine, et à l'entrée de laquelle, regardant la mer, se dresse la statue de Dupleix.

II

Mosquées, Pagodes et Temples indiens.

Si l'on regarde un plan actuel de Pondichéry, on y trouve trois mosquées musulmanes, toutes trois de construction relativement récente.

On y trouve de plus huit pagodes grandes ou petites, dont une petite dans la partie septentrionale de la ville blanche, à l'angle de la rue d'Orléans et de la rue Law de Lauriston (elle est consacrée à une divinité locale, une forme de Ganêça, *Manakkulattuppiḷḷeiyâr*), et sept dans la ville noire : celles d'*Eḷḷamman*, dans la rue de ce nom, près de la rue de l'Ancien-Hôpital, dans la partie englobée en 1724 dans l'enceinte murale ; de *Kâlattiçvara*, dans la rue des Missions ; de *Vêdaburîçvara*, plus au nord ; de *Mâriyamman*, dans la rue de Madras ; de *Kâmâtchiyamman*, à l'angle de la rue des Tisserands et de la rue du Grand-Bazar ; de *Pérumâl*, dans la rue du Grand-Bazar ; et de *Darmarâjâ*, près du boulevard extérieur, formant un triangle presque isocèle avec les deux précédentes. Les trois pagodes de *Pérumâl*, de *Kâlattiçvara*, d'*Eḷḷamman* et le pagotin de la ville blanche, sont les plus anciennes ; elles existaient avant l'occupation du pays par les Français, ainsi que la grande pagode de *Vêdaburîçvara*, démolie le 8 septembre 1748. Celle-ci fut remplacée, vers 1751, par

celle, du même nom, qui existe encore aujourd'hui. La pagode de *Kâmâtchiyamman* est sans doute celle dont parle Legentil, et qu'on construisait en 1769. Les deux autres sont encore plus récentes ; je ne les trouve pas mentionnées dans l'*Annuaire de Pondichéry* de 1841.

III

Organisation du culte catholique

Dans les premiers temps de l'occupation, le service religieux était fait un peu au hasard, pour ainsi dire, par les prêtres qui se trouvaient là. Cependant, dès le 11 septembre 1703, nous voyons le Conseil supérieur de Pondichéry, qui réunissait les pouvoirs administratifs et judiciaires, accueillir l'appel comme d'abus du Procureur Général contre les agissements du cardinal Maillard de Tournon, patriarche d'Antioche, *legat a latere* du pape, visiteur apostolique aux Indes et à la Chine. L'arrêt interdit au légat de faire aucun acte de juridiction avant que « ses facultés aient été registrées et vérifiées » par le Conseil, « sous telles modifications que ledit Conseil verra être à faire ». Le 28 janvier 1716, le Conseil déclara nulle et de nul effet la publication d'un document « en langue malabare », venu de Rome, qui avait été faite par le Père Esprit, supérieur des capucins, par cette raison qu'aucun bref, bulle, mandement, etc., ne pouvait être publié sans avoir été préalablement soumis au Conseil.

Le 7 mai 1709, le Conseil confisqua et annexa au domaine de la Compagnie un terrain dont les Jésuites se

disaient propriétaires sans avoir voulu ou pu justifier de leurs titres. Ce terrain, qui formait un rectangle de 240 toises sur 60, se trouvait tout contre la rivière d'Ariancoupam, en face de l'île des Cocotiers, à 240 toises au sud-ouest du Fort.

Mais ce ne fut guère que sous le gouvernement de M. Lenoir (1721-1735) qu'on paraît s'être occupé d'organiser en quelque sorte un service public religieux.

A Pondichéry, depuis la visite de M. de Tournon, les Jésuites possédaient en fait la cure des Malabars, c'est-à-dire des indigènes vêtus à la mode du pays, et les Capucins celle des gens habillés à l'européenne, blancs, créoles, métis, etc. En droit, ce fut seulement à la mort du Père Esprit de Tours (2 janvier 1738), qui exerçait les fonctions de curé de la ville blanche « depuis plus de quarante ans », que l'existence administrative de cette cure fut reconnue, quoique jamais, à proprement parler, il n'y ait eu érection de cure. Le Conseil présenta à la nomination de l'Évêque de Saint-Thomé le Père Dominique de Valence, capucin ; le 13 février suivant, l'Évêque nomma le Père Dominique curé de l'église paroissiale de Pondichéry et de son annexe. L'église paroissiale était celle du Fort « sous le vocable de Saint-Louis », et l'annexe était Notre-Dame-des-Anges, hors du Fort.

Les capucins continuèrent à faire le service jusqu'à l'établissement d'un préfet apostolique en 1776. En 1728, ils étaient au nombre de deux et recevaient chaque année de la Compagnie 800 livres ; on porta bientôt ce chiffre à 1,000 livres. En 1738, on leur allouait 1,200 livres par an, ce qui était fort peu, car ils devaient être au nombre de six : deux pour dire deux messes dans le Fort, à cinq

heures et demie, « avant la garde montante », et à sept heures et demie ; trois pour l'église de la ville, et un pour le grand hôpital. En 1750, ils touchaient 500 livres par an chacun.

Le Conseil, d'ailleurs, prétendait aussi exercer son « patronage » sur la cure de la ville noire ; mais les Jésuites résistaient, alléguant que c'était « une mission indépendante » ; ils paraissent avoir obtenu gain de cause. On sait qu'après la suppression des Jésuites, les missionnaires leur furent substitués dans les mêmes conditions.

A Chandernagor, il y eut d'abord des Jésuites pour « aumôniers ». Le 18 décembre 1695, une « patente » du Père Louis de Piedade, « visiteur de M. l'évêque de S.-Thomé au Bengale », établit « curé des Français et des gens à leur service » le Père Dolu, Jésuite, ou, en son absence, « tel autre prêtre qui sera présenté par la royale Compagnie de France ». Un mandement de l'évêque de Saint-Thomé, du 10 avril 1696, confirma cette patente ; il n'y avait alors à Chandernagor qu'une église, celle de Saint-Louis, dans la loge française. Le curé de Chandernagor se trouvait ainsi, en quelque sorte, un fonctionnaire français, dépendant des autorités de la loge. Une pareille situation ne pouvait convenir à des Jésuites ; aussi, le 23 mai 1698, « à l'insu de la Compagnie », obtinrent-ils de l'évêque de Saint-Thomé une lettre pastorale qui érigeait à Chandernagor une paroisse distincte de celle de la loge, sous le vocable de « Notre-Dame-des-Anges », et en nommait curé le même Père Dolu ; l'église en question ne fut bâtie que plus tard. Sur les instances du Gouverneur de Pondichéry, l'évêque révoqua cette lettre pastorale le 3 juillet 1705, d'après « les ordres du Roi de Portugal ». La

Compagnie, d'ailleurs, avait prescrit de ne jamais appeler de Jésuites aux fonctions de curé ou d'aumônier dans ses possessions coloniales. Néanmoins, « par la faiblesse des Directeurs français », les Jésuites restèrent de fait en possession de la cure de Chandernagor. Mais, en 1730, le Père Pons, qui s'y trouvait, refusa de « coucher dans la loge et d'y dire la messe tous les jours », comme avaient fait ses prédécesseurs. Son supérieur de Pondichéry affirma qu'il lui donnait l'ordre de le faire ; le P. Pons n'obéit point. Le Conseil supérieur voulut profiter de l'occasion pour trancher dans le vif; il envoya à Chandernagor un capucin, le Père Albert Saldin. Celui-ci s'installa dans la loge, dit la messe, fit des mariages, etc. Les Jésuites le déclarèrent excommunié *ipso facto*, remarièrent les gens qu'il avait mariés et lui occasionnèrent, soutenus par Dupleix, tant d'ennuis qu'il s'en revint à Pondichéry. Le Conseil tint bon. Les Jésuites portèrent le différend en France. Ils firent successivement deux arrangements avec la Compagnie, et enfin, en 1733, la cure de Chandernagor leur fut définitivement attribuée, sous diverses conditions. Le premier curé nommé, sur présentation du Conseil supérieur de Pondichéry, par l'Évêque de Saint-Thomé, fut le Père Deschamps (1733), et le second le Père Charles de Montalembert (1738). L'église paroissiale de Chandernagor « *intrà muros* » était dédiée à saint Louis. Dans le dossier très considérable relatif à cette affaire, je relève la lettre suivante, écrite à Dupleix, de Pondichéry, le 26 juin 1732 :

« Nous avons lu avec attention, Monsieur, vos réponses en apostilles à quelques articles de notre lettre du 16 mars; nous ignorons ce que vous voulez dire par : l'auteur de

cette lettre. Vous savez que nous ne signons pas de lettres sans les lire au Conseil et que chacun est libre d'y augmenter ou diminuer; les lettres qui s'écrivent au Conseil ne sont point le fait d'un particulier.

« Il est inutile d'entrer dans le détail des moyens dont vous vous êtes servi pour rétablir les Jésuites contre nos ordres formels; la Compagnie en jugera sans partialité sur les pièces que nous lui avons envoyées; nous nous flattons qu'elle sera parfaitement instruite des moindres particularités de cette affaire.

« Vous avez tort de dire que M. de S. Thomé a déclaré nul le mariage du s^r La Gouche [qui avait été fait par le P. Albert]. Il n'a osé le faire; il s'est borné à écrire qu'il ressemblait à celui de la merle. Il semble que vous nous taxiez de mettre la main à l'encensoir et de vouloir gêner les consciences. Au contraire, nous voulons empêcher qu'elles ne le soient. Nous savons ce que nous devons à l'Église; mais les lois du Royaume, que mal à propos vous citez pour autoriser votre aveugle soumission à tout ce que dit M. de Saint-Thomé et votre curé jésuite, savent réprimer les abus que commettent les gens d'église, sous prétexte de leur autorité. C'est en quoi consistent les privilèges de l'Église gallicane. Le Roi et les parlements répriment tous les jours l'abus que font les gens d'église de leur autorité, sans que cela touche à l'encensoir. Les Jésuites ont grand intérêt de vous entretenir dans les sentiments où vous êtes de recevoir aveuglement et sans examen tout ce qui est proposé par l'Évêque et le Curé, comme vous dites que votre catéchisme vous l'enseigne. Vous devriez penser qu'étant à la tête d'un Conseil, vous êtes dans une obligation particulière de maintenir les

usages du royaume, et qu'ayant la direction des affaires de la Compagnie, vous ne pouvez vous dispenser de soutenir ses intérêts. C'est à quoi vous n'avez nullement réfléchi en rétablissant les Jésuites; ce sera toujours un titre contre la Compagnie, mais ils ne manqueront pas d'en profiter.

« A l'égard des cinq cent quatre-vingt-dix-sept roupies six annas huit goudas (1493 fr. 65) avancés aux RR. PP. Jésuites pour une année d'honoraires en qualité d'aumôniers, ils en doivent la restitution, que vous leur ferez faire ».

En 1736, les deux aumôniers de Chandernagor touchaient mille livres par an.

En 1737, les Jésuites curés de Chandernagor refusaient encore de dire les vêpres à la Loge les dimanches et les jours de fête.

En 1776, quand les Missionnaires prirent la place des Jésuites, ils cédèrent aux Capucins la cure de Chandernagor, vu le petit nombre d'indigènes chrétiens de l'établissement.

A Mahé, le service était fait par trois Carmes déchaussées français aux appointements de 500 livres chacun. A Cassimbazar, on s'adressait au premier prêtre qu'on trouvait; en 1737, c'était un Jésuite portugais à qui l'on donnait cent roupies (250 fr.) par an; en 1740, la Loge était desservie par des Augustins de Mourchidabad. A Mazulipatam, le curé était un capucin.

Quant à Karikal, dès la prise de possession par les Français, les Jésuites demandèrent à en être « aumôniers », sous prétexte que la mission du Tanjaour appartenait à leur ordre. Ils furent chargés du service, par un accord, en date du 4 juin 1737, dont l'article suivant est à retenir :

« Art. 7. Les Révérends Pères Jésuites de Karikal ne

troubleront en façon quelconque les Gentils ou Maures qui seront sous le pavillon, dans l'exercice de leur religion ni dans leurs cérémonies; et ces peuples auront à cet égard toute liberté conformément au traité fait avec le roi de Tanjaour pour la cession de Karikal et dépendances que nous ne pouvons nous dispenser d'exécuter. Cela n'empêchera pas cependant que ces Révérends Pères ne puissent travailler à la conversion des Gentils par la voie de la persuasion ».

L'accord est signé « Dumas, Legou, Dulaurens, Signard, Miran et M. Gargam, de la Compagnie de Jésus, Supérieur Général, tant en son nom qu'en celui de toute la communauté ».

Outre leurs appointements en argent, les ecclésiastiques « fonctionnaires publics », comme on aurait dit en 1791, recevaient des dons en nature. On donnait encore aux Capucins, en 1769, « suivant un usage constant », deux barriques de vin et un quarteau d'eau-de-vie. Jusqu'en 1708, on leur avait fourni journellement « huit pains pour leur nourriture », mais comme alors on « rompit la table » (commune, sans doute), cette fourniture devint impossible, et, le 11 août, le Conseil alloua aux Capucins 200 livres par an « pour leur pain ».

Hiérarchiquement, tous ces prêtres et religieux étaient placés sous l'obédience des évêques portugais de l'Inde. On sait que la grande péninsule s'était trouvée canoniquement attribuée aux Portugais, lors du fameux partage d'Alexandre VII. Il y eut quatre diocèses : l'Archevêché de Goa (créé évêché le 3 novembre 1534, fait métropole le 4 mars 1557), et les évêchés de Cochin (4 mars 1557), de Cranganore (4 août 1600) et de Saint-Thomé ou Mélia-

pour (9 janvier 1606), dont la juridiction s'étendait à toute la côte orientale de l'Inde.

En 1776, le Roi de France ordonna la soustraction à ces obédiences des territoires français et institua à Pondichéry une préfecture apostolique. Les premiers préfets furent naturellement les supérieurs des Capucins; ils avaient droit à un palanquin et à un pion payé par le Trésor. C'est en janvier 1777 que la séparation fut faite. Une ordonnance royale du 11 mai 1828 confirma ou renouvela l'organisation de la Préfecture apostolique.

Mais, en janvier 1777, arrivait dans l'Inde, pour liquider les affaires des Jésuites, si cette expression m'est permise, un vicaire apostolique, Mgr de Tabraca (Pierre Brigot), qui s'installa à Pondichéry. En 1787, il céda ses fonctions à son coadjuteur, N. Champenois, évêque de Dolicha, qui le remplaça définitivement à sa mort, le 9 juin 1789, et fut lui-même remplacé, le 10 novembre 1810, par M. Louis Hébert, évêque d'Halicarnasse. Le 10 novembre 1833, M. Clément Bonnand, évêque de Drusipare, son successeur, fut sacré à Oulgaret; en 1857, on lui donna pour coadjuteur M. J.-I. Godelle, évêque de Thermopyles. M. Bonnand mourut à Bénarès le 21 mars 1861 et M. Godelle devint titulaire du Vicariat Apostolique de Pondichéry. Il mourut lui-même à Chambéry, le 15 juillet 1867, et eut pour successeur M. François Laouënan, évêque de Flaviopolis, ancien Principal du Collège Colonial de Pondichéry (préconisé le 5 juillet 1868, sacré le 11 décembre suivant).

Depuis l'institution, en 1659, du Vicariat apostolique de Vérapoli, depuis les *légations* temporaires du Cardinal de Tournon et de l'évêque de Claudiopolis au commencement du dernier siècle, il y avait une lutte sourde entre le

clergé portugais pour ainsi dire régulier, ordinaire, et le clergé irrégulier dépendant des vicaires apostoliques créés de 1776 à nos jours dans tout le territoire de l'Inde. Cette situation a pris fin en 1886. Le domaine des quatre diocèses portugais (Goa, Cochin, Daman et Méliapour) a été très réduit et surtout très nettement délimité. Tout le reste de la péninsule a été partagée en sept métropoles (Agra, Calcutta, Madras, Pondichéry, Colombo, Vérapoli et Bombay), d'où relèvent quatorze évêchés. L'Archevêque de Pondichéry a pour suffragants les évêques de Maduré (résidence Trichenapally), Maïssour (résidence Bangalore), Coïmbatour et Mangalore. Le Gouvernement français, par un arrangement avec le Pape en date du 1er septembre 1886, a accepté cette organisation, et un décret du 21 juin 1887 a supprimé le Préfet apostolique de l'Inde française. Il y a pourtant encore dans l'Inde deux vicariats apostoliques, pour les chrétiens nestoriens ou de S. Thomas, à Trichour et à Cottayam (1).

IV

Édifices religieux chrétiens.

Les Capucins, établis à Pondichéry dès le 16 janvier 1674, prirent possession en 1684 de l'église de Saint-

(1) Ces chrétiens hérétiques, convertis par menaces, persécutions, persuasions, conciles, synodes, etc., au XVIe siècle, n'ont pas tardé à reprendre leur indépendance. Ils étaient en 1850 au nombre de 116,000. Ils obéissent à un évêque qui réside à Angamalé. On n'en trouve que dans le Malabar et le Travancore,

Lazare, construite aux frais du chef des Malabars de la Compagnie française, Tanapamodéliar. Le 1er juillet 1686, ils acquirent, de divers particuliers, un terrain qui, joint à ceux que leur avaient donnée la Compagnie et l'avaldar du pays, formait un carré de vingt toises de côté. On le leur prit le 11 août 1688 pour construire la fausse braye et le bastion détaché au nord du Fort; mais le 16 décembre 1702, on leur donna à la place un terrain de quarante-huit toises carrées, à environ cent toises au sud-est du Fort. Il y avait sur ce terrain des maisons de briques et des paillottes, appartenant à des Indiens auxquels on dut en rembourser la valeur (119 pagodes 22 fanons, soit 857 fr.); les matériaux furent laissés aux Capucins. Sur le terrain pris en 1688, ils avaient commencé à construire un hospice, « qui fut mis bas », et qui avait coûté déjà 315 pagodes de Paliacate (2,270 fr.).

L'église Saint-Lazare ne servit que jusqu'en 1709. Le 15 août de cette année-là, les Capucins avaient pris possession d'un nouvel édifice.

Le 7 août 1739, cette église menaçant ruine, ils furent autorisés à en rebâtir une autre sur un emplacement plus éloigné du Fort, derrière l'ancienne; cet emplacement, formé de deux pièces de terre, où étaient construites les maisons Chevalier et Bouteville, coûta à la Compagnie 1,042 pagodes (7,400 fr.). La hauteur de l'église fut fixée à trente-cinq pieds. L'ancienne église était à 80 toises de l'angle du bastion du Fort le plus rapproché; le portail de la nouvelle devait se trouver à 100 toises du même bastion, mais au-devant devait s'étendre une cour fermée d'une claire-voie, et mesurant 42 toises de long sur 16 de large, qui arrivait à 59 toises du bastion,

En 1757 et 1758, on travaillait encore à cette construction ; et on célébrait l'office dans un des bas-côtés de l'édifice neuf, et non de l'ancienne église, qu'on dut démolir entièrement, parce qu'elle menaçait à chaque instant de s'écrouler. Cette église fut détruite par les Anglais après 1761.

Le 2 août 1765, fut consacrée une nouvelle église des Capucins, Notre-Dame-des-Anges, sur les ruines de l'ancienne ; en juillet 1803, le général Binot s'en empara pour en faire un hospice.

Il est intéressant de rappeler ici que l'église actuelle est perpendiculaire à la mer comme l'était la première église des Capucins, celle de 1684. La seconde était, au contraire, parallèle à la côte.

Outre l'église extérieure Saint-Lazare ou Notre-Dame-des-Anges, il y avait la chapelle ou l'église du Fort, dédiée à saint Louis. Celle-ci était proprement la paroisse des blancs ; l'autre fut primitivement la paroisse des indigènes.

Les Jésuites commencèrent en 1685 les fondations d'une église, dédiée à la Sainte-Vierge, sur un terrain que leur avait donné en 1675 Tanapamodéliar. Cette église, bâtie à la hâte en briques et en terre, était petite et incommode ; aussi, le 28 mai 1728, le Conseil leur permit-il d'en rebâtir une autre, pourvu qu'elle n'eût pas plus de cinquante pieds d'élévation et qu'elle fût au moins à une distance de cent dix toises du Fort (1). En 1740, ils furent également autorisés à rebâtir leur maison. La même année,

(1) Par la même délibération, on permit aux habitants de construire à leur maison un étage, vu que, « l'enceinte des murs ne permettant plus de s'étendre pour bâtir, ils regagneront en hauteur ce qu'on ne pourra plus leur donner en largeur et longueur ».

ils obtinrent la permission de construire à Oulgaret une église « sur le modèle de celle que Mgr l'Archevêque d'Ada, du rit chaldéen, a fait élever à ses frais à Ariancoupam » ; l'église d'Oulgaret fut construite aux frais du courtier de la Compagnie, Pedro Canagarayen, « qui avait perdu son fils unique »; elle fut ouverte au public le 30 novembre 1745, sous l'invocation de saint André.

Le 16 octobre 1745, on avait tracé dans l'église des Jésuites, à Pondichéry, suivant une décision du pape Benoît XV, une ligne de démarcation entre l'espace réservé aux gens de castes et celui affecté aux parias.

Le 20 juin 1792 eut lieu la dédicace de la nouvelle église des Missionnaires, construite sur les anciennes fondations de celle des Jésuites. Auparavant, les Missionnaires avaient leur église spéciale dans la rue du Grand-Bazar; elle avait été consacrée, le 13 octobre 1745, sous l'invocation de « la très Sainte-Vierge présentée au Temple ».

L'église des Jésuites et celle des Missionnaires avaient été détruites par les Anglais après la capitulation du 15 janvier 1761.

A Karikal, l'église Notre-Dame-des-Anges fut construite sous le commandement de M. Fleurin, de 1765 à 1770, pour le compte de la Compagnie.

A Chandernagor, nous avons vu plus haut qu'il y avait deux églises : l'église Saint-Louis, « dans la Loge », et l'église Notre-Dame-des-Anges en dehors.

Il n'y a plus aujourd'hui que deux églises catholiques à Pondichéry : dans la ville noire, celle des Missionnaires, qui est sur l'emplacement de celle des Jésuites, rue des Missions; et dans la ville blanche, l'église paroissiale de Notre-Dame-des-Anges, ancienne église des Capucins, rue

des Français (1), dont le fond touche à la rue des Capucins.

Un temple protestant fut construit dans le courant de ce siècle rue de la Monnaie, tout près du Collège Colonial, qui a sa chapelle particulière. Ce collège, laïque jusqu'en 1847, fut alors confié à la Congrégation des missions étrangères. Il leur fut repris en 1878 pour être administré par les Prêtres du Saint-Esprit, mais il leur fut rendu en 1887 après la création de l'archevêché « ordinaire » de Pondichéry.

JULIEN VINSON.

(1) Parmi les Capucins dont le nom se trouve mêlé à l'histoire de Pondichéry, on cite le P. Louis, qui aurait donné son nom à la Citadelle ou Fort Louis, dont il aurait dirigé la construction. Il y a là une erreur qu'il importe de relever. Le Fort Louis a été construit de 1702 à 1706 sur l'emplacement agrandi de l'ancienne forteresse quadrangulaire bâtie de 1686 à 1690 et améliorée par les Hollandais de 1693 à 1699. Nul doute que le nom de Fort Louis ne soit un hommage à Louis XIV ; quant au P. Louis, je ne trouve son nom dans les registres qu'à partir de 1714. Le 3 mars 1724, je vois que le Conseil supérieur, fort mécontent des travaux dont, faute d'ingénieur, on avait confié la direction à un commis de la Compagnie, M. Delarche, chargea de la construction des bastions extérieurs et de l'enceinte « le P. Louis, capucin, duquel la capacité et la vigilance sont également connues et dont il a donné des preuves dans la construction de la chapelle du Fort ». Une preuve du reste que le nom du Fort rappelait celui du Roi de France, c'est que les deux premiers bastions qui en furent construits reçurent les noms de « Bastion Dauphin » et « Bastion de Bourgogne ».

GLOSSAR

zu

DECHEPARE'S POESIEN

(Siehe Uebersetzung : Januarheft 1887, pag. 1-20, Juliheft 1888, pag. 235-258, Januarheft 1889, pag. 73-95, etc.)

(*Suite.*)

---

gucior, (*guzior*), C 8. (uns) allen; von *gucier*, dem soulet. Dativ plur. d. b. D. von *guci*, unter Vocalwechsel *o* für *e*. Siehe *o*.

gucira, (*guzira*), G 5. nach (dem, der, dem) ganzen (hin); Direct. d. unb. D. von *guci*. S. d.

gucitic, (*guzitik*), C 2. von ganz; *mundu gucitic:* von ganzer (aller) Welt. Ablat. d. unb. D. von *guci*. S. d.

guciz, (*guziz*), D 8. E 4. vor allem, ganz; franzoes.: « surtout; » ein Instrumentalis von *guci*. S. d. Sallaberry hat *guciz soberatuqui:* über alle Massen.

guehiago, (*gehiago*), D 7. mehr; Comparativ von *gue(h)i :* mehr.

(guei), (*gei*), zu etwas tauglich, zu etwas bestimmt, Stoff, Material.

gueldi, (*geldi*), (C 4.) F 2. 4. Begriff des Aufhörens, Zurückbleibens, Einhaltens; Radical des Partic. perf. *gueldilu :* gestellt, aufgestellt, gehalten, langsam, stagnant. Infinit. *gueldice*.

(gueldicen), (*geldizen*), zurückbleibend, aufhörend; Partic. praes. von *gueldilu*. S. *gueldi*.

gueldicenda, (*geldizen da*), (A 3.) C 8. E 2. es verbleibt, es bleibt zurück, es hört auf; von *gueldicen* und *da*.

gueldiric, (*geldirik*), C 4. zurückgeblieben, stehen geblieben, gehalten; Partitiv von *gueldi*. S. d.

guelditzenda, (*gelditzen da*), A 3. es bleibt zurück; es steht hintan; von *gueldilzen* und *da*. S. l. S. auch *gueldicenda*.

guerlaric, (*gerlarik*), D 5. Krieg; Partitiv von *guerla:* (der) Krieg.

guero, (*gero*), A 3. 6. 6. B 3. 3. 8. C 1. 3. 4. 6. 7. 7. 8. D 1. 4. 7. E 1. 2. 3. 7. F 3. 7. später, nachher, dann, alsdann, nachträglich, daraufhin. *Guero* regiert den Instrumentalis.

guerocoec, (*gerokoek*), A 8. die von später, die Späteren, die Nachkommen(den); Nomin. act. plur. d. b. D. von *gueroco:* Genit. adj. von *guero*. S. d.

gueroz, (*geroz*), D 4. F 1. ferner, dann, seitdem, nachher; französ.: « ensuite, puis, depuis; » entweder Instrumentalis von *guero*, oder aber Destinativ *guerozat* in *gueroz* verkürzt.

guerta, (*gerta*), F 2. Begriff des Ankommens, Hinzukommens, Ueberraschens, Störens; Radical des Partic. perf. *guertatu*, Infinit. *guertace:* hinzukommen; verkürzt wegen des Imperat. *ezquiten*. S. d.

guerthuz, (*gertuz*), F 3. 7. 7. sicherlich, gewiss, unverhohlen, aufrichtig, offenbar. S. *guertuz*.

guertuz, (*gertuz*), B 2. 8. sicher, gewiss; Instrum. d. unb. D. von *guertu:* sicher, gewiss, aufrichtig. S. auch *guerthuz*.

gugana, D 2. F. 4. zu uns, nach uns zu, (bei uns); Form des Directiv's bei Personen (für *-ra*); von *gu* und *gana*. S. b.

gugatic, (*gugatik*), D 5. uns zu liebe, zu unseren Gunsten, für uns; von *gu* und *gatic*. S. b.

guguirade, (*gugirade*), B 3. wir, wir sind; von *gu* und *guirade*. S. b.

guhaurc, (*guhaurk*), B 4. 5. wir selbst; Nomin. activ. von *guhaur:* wir selbst; von *gu* und *hau(r)*. S. b.

(guibel), (*gibel*), (G 4) hinten, zurück, französ.: « en arrière. »

guibela, (*gibela*), C (5.) 6. Begriff des Zurücklassens, Verlassens, Zurückstossens; Radical von *guibelatu*, Partic. perf. — Infinitiv *guibelace:* zurücklassen. C 5. wegen des Suppositiv's *badidaçu* verkürzt. — *Guibela demaçuna:* der, welchen Ihr (sing.) aufgebt.

guibelabadidaçu, (*gibela badidazu*), C 5. wenn Ihr (sing.) mich zurückstosst; von *guibela* und *badidaçu* S. b.

guibeletic, (*gibeletik*), G 4. von hinten, hinterher; Ablativ d. unb. D. von *guibel*. S. d.

(guiça), (*giza*), (D 1.) sie hat uns; 3 Pers. sing. praes. indic. von *ezan:* Hilfszwt. mit incorp. Accus. « uns ».

guiçaçu, (*gizazu*), C 4. (D 5.) habet Ihr (sing.) uns! 2te Pers. sing. höfl. Form. des Imperat. von *ezan:* Hilfszwt.

(guiçaque), (*gizake*), (D 3.) sie wird uns haben, sie wird uns können; 3 Pers. sing. Potentialis von *eçan*.

(guiçaquela), (*gizakela*), (F 3) dass er uns haben wird; 3 Pers. sing. futuri indic. von *eçan, ezan:* Hilfszw. mit incorp. Accus. « uns »; *guiçaque* mit angehängtem *-la:* dass.

guiçon, (*gizon*), A 5. C 1. D 6. 7. 7. 7. E 1. 1. 7. G 4. 6. Mann, Mensch, Mannsbild, Recke, Kämpe.

guiçona, (*gizona*), D 7. 7. 8. E 2. G 4. der Mann, der Mensch; Nomin. pass. und Accus. sing. d. b. D. von *guiçon*. S. d.

guiçonac, (*gizonak*), D 7. F 1. der Mann, der Mensch; Nomin. act. sing. d. b. D. von *guiçon*. S. d. — Kann auch der Nomin. pass. und Accus. plur. d. b. D. sein.

guiçonaren, (*gizonaren*), D 7. 8. des Mannes, des Menschen; Genit. possess. sing. d. b. D. von *guiçon*. S. d. — *Guiçonaren petic:* viro supina.

guiçonec, (*gizonek*), D 6. 8. die Menschen, die Männer; Nomin. act. plur. d. b. D. von *guiçon*. S. d.

guiçonequi, (*gizoneki*), D 6. mit den Männern; Sociativ plur. d. b. D. von *guiçon*. S. d.

guiçoner, (*gizoner*), D 8. den Menschen, den Männern; Dativ. plur. d. b. D. von *guiçon*. S. d.

guiçonetan, (*gizonetan*), D 7. unter den Menschen; Locat. plur. d. b. D. von *guiçon*. S. d.

guiçonetario, (*gizonetarik*), D 7. von den Männern (aus); Ablat. plur. d. b. D. von *guiçon*. S. d.

guiçonoroc, (*gizon orok*), D 2. jeder Mann; von *guiçon* und *oroc*. S. d.

guiçonorreo, (*gizon (h)orrek*), D 8. dieser Mann; von *guiçon* und *(h)orrec*. S. d.

(guina), (*gina*), (F 3.) wir wären, wir waren; 1 Pers. plur. imperf. indic. oder conditionalis von *izan*. S. d.

guinaden, (*ginaden*), D 7. wir waren, wir wurden; 1 Pers. imperf. indic. des Hilfszw. *izan*. S. d.

guinate, (*ginate*), (D 7.) E 3. F 2. (7.) wir würden sein; *sorthu eta hil guinate:* geboren und todt würden wir sein. 1 Pers. plur. imperf. condition. von *izan.* S. d.

(guiniça), (*giniza*), (D 7.) sie hätte uns; 3 Pers. sing. subjunct. von *ezan* (s. d.); steht für *guin(i)çan,* dessen *-n* in Gegenwart von *ba* (Suppositiv *ezpaguiniça*) verloren ging.

guira, (*gira*), C 5. D 2. 4. G 1. wir sind, wir werden; 3 Pers. plur. praes. indic. von *izan.* S. d.

guirade, (*girade*), D 1. 6. E 7. wir sind; alt für *guira.* S. d.

guirate, (*girate*), D 1. wir werden sein, wir werden werden; 1te Person. plur. futuri von *izan:* sein. S. d.

guiren, (*giren*), A 3. B 2. 3. C 5. D 1. 5. 6. damit wir sind; von *guira* (*guire*) und *-n.* S. d.

guiro, (*giro*), D 7. was uns betrifft, so sind wir...; so werden wir...; für *guira* mit Vocalwechsel *o* für *a.*

guitecen, (*gitezen*), F 2. lasset uns... 1 1te Pers. plur. praes. subj. von *edin,* Hilfszwt.: dass wir sind, mit der Bedeutung eines Imperativ's.

guiten, (*giten*), B 6. (6.) C 1. D 3. F 2. (2.). buchstäblich: dass wir sind (seien), als erste Pers. plur. praes. subj., oder: seien wir, als erste Pars. plur. imperat., beides von dem Hilfszwt. *edin;* z. B. (B 6.): *gal ezquiten* (*ez guiten*): damit wir nicht verloren sind; (D 3.) *ohart guiten:* seien wir aufmerksam; (C 1.) *orhit guiten:* seien wir eingedenk; (F 2.) *minça guiten:* lasset uns reden. Im Sinne des deutschen Passiv's: « dass wir... werden » scheint *guiten* in folgenden Fällen gebraucht zu sein; (F 2.) *guerta ezquiten:* dass wir nicht bemerkt werden; (B 6.) *salua guiten:* damit wir gerettet werden. Inchauspe, Verbe basque, hat fol. 373 *gitian* als Subjunctiv und fol. 370 als Imperativ, des rein « suletischen » Dialect's; ferner bringt er fol. 466 als « guipuzcoanische » Variante: *gaitezen.* Im Interesse des Reim's und Versmasses finden wir auch bei Dechepare: (E 6.) *minça guitian:* lasset uns reden, und (F 2) *gueldi guitecen:* lasset uns aufhören. Hinsichtlich des ausgeworfenen *a:* (*guitecen* für *gaitecen*) vergleiche man das labortanische *gaiten* (van Eys G. C. fol. 222) für *guiten.*

guitez, (*gitez*), F 8. durch thun; steht für *eguitez:* Instrumentalis der unb. Decl. des Infinitiv's *eguite,* Part. perf. *eguin,* (s. d.);

hongui guitez: durch recht thun. Da *hongui* mit einem Vocal endigt, so war die Elision des *e* des Versmasses wegen nicht nothwendig.

(guitia), (*gitia*), (F 6) das Thun, das Machen; steht für *eguitia:* Nom. pass. sing. d. b. D. des Infinitiv's *eguite:* Part. perf. *eguin.* S. d., auch *plazerguitia;* das Vergnügenmachen. Das *e* ist des Versmasses wegen ausgeworfen.

guitian, (*gitian*), E 6. dass wir sind, (seien), seien wir, lasset uns...; erste Pers. plur. praes. subj. und imperat. von *edin:* Hilfszw. Siehe *guiten.*

guitu, (*gitu*), D 1. 5. er, sie, es, man hat uns; 3te Person. sing. praes. indic. von *e(d)uki*, (s. d.), mit incorp. Accus. plur. « uns »; *mayte guitu:* sie hat uns lieb.

guituc, (*gituk*), B 8. du hast uns; 2te Pers. sing. praes. indic. von *e(d)uki* (s. d.) mit incorp. Accus. plur. « uns ».

guituçu, (*gituzu*), F 3. 3. 4. Ihr (sing.) habt uns; 2te Pers. sing. höfl. Form. praes. indic. von *e(d)uki* (s. d.) mit incorp. Accus. plur. « uns »; hier als höfliche Form für « wir sind » gebraucht.

guizan, (*gizan*), G 1. dass er uns habe, möge er uns haben; 3te Pers. sing. praes. subj. von *ezan* (s. d.) mit incorp Accus. plur. « uns ».

gure, A 5. 5. 5. 8. 8. 8. B 1. 1. 3. 3. 3. 4. (4.) 5. 7. 7 7. C 4. 5. 5. 5. D 1. 5. 5. 5. 5. 8. E 6. 8. F 4. 6. unser; Genitiv possess. des Personalpronomen's *gu;* hier Nomin. d. unb. D. des Pron. possess. « unser ». — (D 8) *gure anayeturic:* « unser Bruder geworden, » da *gure anaya:* « unser Bruder » heisst; *gure arteco:* bedeutet buchstäblich: « unterunsrig. »

gureburuya, (*gure buruia*), B 4. uns selbst; buchstäblich: « unsern » Kopf. von *gure* u. *buruya.* S. b.

gurequi, (*gureki*), A 5. mit uns; Sociativ von *gu.* S. d.

gutan, C 5 in uns; ungewöhnlicher Locativ von *gu;* für *gu baithan.*

guti, B 4. C 1. 1. 3. D 3. E 1. 2. wenig, kaum.

gutic, (*gutik*), D 6. wenig(e). Nomin. act. d. unb. D. von *guti.* Hier in der Bedeutung eines Plural's.

gutitan, F 7. G 5. in wenigem, in geringem; Locat. von *guti.*

guynate, (*ginate*), F 6. wir würden sein; s. *guinate.*

H

habia, B 2. der Balken, die Stütze, der Pfeiler, die Zuflucht, das Nest (?).

habil, G 5. gehe! 2te Pers. sing. imperat. von *ibilli, ibilte:* gehen. S. d. — Kann auch als Adjectivum « gewandt » bedeuten.

haci, (*hazi*), A 5. (5.) Same(n), Saat, ernährt; in letzterem Falle Partic. perf., Infinitiv *hacitze*, auch *hatze*.

hacia, (*hazia*), E 2. die Saat, der Same; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *haci*. S. d.

haciz, (*haziz*), D 7. nachdem ernährt, auferzogen worden; Instrum. d. unb. D. des Partic. perf. *haci*. S. d.

(hal), (G 6.) Begriff des Können's, Zeichen des Potentialis; für *ahal, al*. S. d.

hala, A 5. 5. 5. B 1. 5. 5 C 2. D 1 4. 5. E 1. 1. 1. 3. 3. 3. G 3. 4. so, derart; französ.: « ainsi. »

(halaco), (*halako*), ebenso(lch), derartig; Genit. adj von *hala*.

halacoa, (*halakoa*), D 1. 1. E 1. der Gleichartige, der ejusdem farinæ; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *halaco*. S. d.

halacoaren, (*halakoaren*), B 5. des derartigen, eines solchen; Genit. possess. sing. d. b. D. von *halaco*. S. d.

halacoden, (*halako den*), D 6. (der), welcher derart ist; von *halaco* und *den*. S. b.

halacoric, (*halacorik*), D 3. derart, solch; Partitiv von *halaco*. S. d.

(hala hala), (A 5.) gerade so, ganz ebenso.

(halaver), (*halaber*), (C 6.) ebenso, französ.: « de même, pareillement, aussi. »

halaverda, (*halaber da*), C 6. er, sie, es, man ist ebenso; von *halaver* und *da*. Vgl. E 3. *hala verda*.

halaz, F 4. G 1. auf diese Art, derart, hiermit; Instr. von *hala*. S. d.

halbalute, G 6. wenn sie (plur.) es haben könnten; 3te Pers. plur.

des mit dem Potentialis vereinigten Suppositiv's des Hilfszw. *e(d)uki*. S. d. (*Hal-ba-lute*).

hamar, B 6. zehn.

han, A 6. 6. 6. (6. 8.) B 6. C 1. E 3. 3. 3. dort, da, dazu; *han varna:* darin(nen); *han veryan:* (in) dort selbst, in demselben.

hanbat, A 8. 8. B 4. 7. C 3. 4. 5. 6. D 1. 1. 3. E 3. 4. F 1. 2. 5. 7. G 2. so viel, so sehr, so lange; von *han* und *bat*.

hanbaten, E 7. so eines, so einer, so vieler; hier: « (während) so eines (Augenblicks); » Genit. possess. von *hanbat*. S. d.

hanbatere, F 1. so, sogar, so sehr; von *hanbat* und *ere*. S. d.

handacusadan, (*han dakusadan*), A 8. C 7. dass ich es dort sehe, welches ich dort sehe; von *han* und *dacusadan*. S. b.

handacusat, (*han dakusat*), E 1. dort sehe ich es; von *han* und *dacusat*. S. b.

handi, B 4. 4. C 4. D 1. 6. F 1. 1. 1. 6. G 1. 3. 3. gross.

handia, A 5. 7. 8. B 1. 2. 3. 3. 4. 6. 7. 7. 8. C 1. 1. 4. 5. 5. 5. 6. 6. D 3. 8. 8. E 4. F 2. 2. 7. 7. G 1. 3. 3. 4. 4. der, die, das grosse; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *handi*. S. d.

handiago, C 5. D 2. 7. grösser; Comparativ von *handi*. S. d.

handian, B 8. C 3. 4. E 6. F 1. in dem grossen; Locat. sing. d. b. D. von *handi*. S. d.

handiaz, B 2. 3. über den grossen, mit dem grossen; Instrum. sing. d. b. D. von *handia*. S. d.

handicira, (*handi zira*), E 8. Ihr (sing.) seid gross(e Diebin); von *handi* und *cira*. S. b.

handida, B 6. E 1. F 7. G 1. er, sie, es, man ist gross; von *handi* und *da*. S. b.

handidicit, (*handi dizit*), E 6. ich habe es gross; von *handi* und *dicit*. S. b.

handiec, (*handiek*), G 6. die grossen; Nomin. act. plur. d. b. D. von *handi*. S. d.

handiegatic, (*handiegatik*), D 5. wegen der grossen, um der grossen willen; von *handie(n)* und *gatic*. S. b.

(handien), der Grossen; Genit. possess. plur. d. b. D. von *handi*. S. d.

handiena, C 1. der, die, das grösste; Superlat. von *handi*. S. d.

handiendenian, D 1. indem dass man (in der Stunde) der grossen (Nöthe) ist; von *handien* und *denian*. S. b.

handira, B 6. zu dem grossen; Direct. sing. d. b. D. von *handi*. S. d.

handirenac, (*han direnak*), B 7. die, welche dort sind; von *han* und *direnac*. S. b.

handirenec, (*han direnek*), G 3. die, welche dort sind; von *han* und *direnec*. S. b.

handiric, (*handirik*), A 3. B 8. C 2. gross(artig), höchlich, sehr; Partitiv von *handi*. S. d.

handiz, F 4. mit grossem; Instrum. d. unb. D. von *handi*. S. d.

handuyala, (*han duiala*), A 6. dass du ihn, sie, es dort hast; von *han* und *duyala*. S. b.

handy, (*handi*), F 5. gross; für *handi*. S. d.

hanera, C 8. dahin; Directiv von *han*. S. d.

hangaldudic, (*han galdu dik*), G 4. da hat er es verloren; von *han, galdu* und *dic*. S. d.

hango, B 4. C 2. dortig, dasig, gegenwärtig; Genit. adj. von *han*, S. d.

hangoa, G 3. der dortige, dasige, gegenwärtige; Nomin. pass. (Accus.?) des Genit. adject. *hango*. S. d.

hantic, (*hantik*), A 8. B 7. C 4. 4. 4. 8. G 6. von da (aus); davon, davor, von dort (aus); Ablativ von *han*. S. d. — *Hantic harat:* von da nach dort; von nun an; im Zukunft; französ.: « à l'avenir. »

(hantu), (E 5.) aufgeblasen; Partic. perf. — Infinit. *hance* (ob von *handitu?*).

hantuduyen, (*hantu duien*), E 5. dass er, sie, es, man ihn, sie, es aufgeblasen hat, ...hochmüthig gemacht hat; von *hantu* und *duyen*. S. b.

(har). dieser, jener; siehe *hura*, mit welchem *har* gleichbedeutend ist.

har, A 8. C 7. D (1.) 2. (E 5.) F 4. Begriff des Nehmens; Radical von *hartu, hartze*. S. b. (A 8. C 7. D 2. F 4.) wegen des Imperativ's verkürzt, dessen Hilfszwt. nur auf F 4. ausgedrückt ist; (E 5. und F 4.) wegen der Subjunctive *daçagun* und *çinçadan* verkürzt. Im ersteren Falle ist der Subj. als Optativ gebraucht.

hara, B 4. 8. C 1. 2. dahin, dorthin, da, daher; Directiv von *han*. S. d. Vgl. *harat*.

haraguia, (*aragia*), C 4. das Fleisch; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *haragui:* Fleisch.

haraguiac, (*aragiac*), C 6. das Fleisch; Nomin. act. sing. d. b. D. von *haragui:* Fleisch; hier als Instrumentalis gebraucht: « von dem Fleische, durch das Fleisch. »

harat, B 7. C 4. 4. nach dort, dorthin, dahin; Directiv von *han*. S. d. und auch *hantic*.

haraycinacoric, (*haraizinakorik*), F 5. altherkömmlich; Partitiv von *haraycinaco:* Genit. adj. von *haraycin:* seit lange(r Zeit).

harbanençaçu, (*har banenzazu*), D 5. wenn Ihr (sing.) mich nähmet; von *har* und *banençaçu*. S. b.

harc, (*hark*), A 6. B 3. D 1. 3. 5. 7. E 1. 2. 3. 4. 6. 6. F 8. G 3. jener, jene, jenes; Nomin. act. von *hura*. S. d. — Auch: « dieser, er. »

harçan, (*harzan*), B 6. in jenem, an jenes; Locat. sing, von *hura*. S. d.

harçara, (*harzara*), E 1. von neuem, wieder; wenn in dieser Form ein Directiv von *hura* zu sehen ist, so hat ihr der Sprachgebrauch einen auffallend veränderten Sinn gegeben.

harçaz, (*harzaz*), A 5. B 1. C 1. D 1. 8. 8. 8. E 1. 3. 3. 4. G 3. über jenes, mit jenem, damit, darüber, dadurch, darauf, daran; Instrum. von *hura;* (D 1.) *harçaz berce guciac:* alle anderen ausser ihr; (D 8.) *harçaz amoraturic:* von ihr eingenommen, buchstäblich: « durch sie verliebt geworden; » *harçaz gayzqui erraytia:* das übel reden von ihr; *daguiela harçaz:* dass er mit ihr thue, ...aus ihr mache; (E 3.) *harçaz orhit...:* (indem dass ich) an sie denke; *harçaz erho narama:* dass ich dadurch (oder « durch sie ») (zum) Wahnsinn gebracht werde.

harceco, (*harzeko*), A 3. C 3. um zu nehmen; Supinum von *hartu* (s. d.), Infinit. *harce; plazer harceco:* um sich zu vergnügen, französ.: « pour prendre plaisir; » *hax harceco:* um Athem zu schöpfen, französ.: « pour prendre haleine. »

harcen, (*harzen*), A 5. nehmend, übernehmend; Partic. praes, von *hartu*. S. d. Das Hilfszeitwort ist weggelassen,

harcinçadan, (*har zinzadan*), E 5. dass ich Euch (sing.) nahm ; von *har* und *cinçadan*. S. b.

hardaçagun, (*har dazagun*), D 1. dass wir sie (sing.) nehmen ; von *har*, *daçagu* und *n*. S. d.

hardaçanac, (*har dazanak*), E 1. derjenige, welcher ihn, sie, es nimmt ; von *har* und *daçanac*. S. d.

haren, A 3. 3. 5. 6. B 1. 1. 2. 2. 2. 3. 3. 6. 7. C 3. 3. 6. 7. 7. D 1. 1. 3. 5. 7. 7. 8. E 3. 3. 4. 5. 6. 6. 6. F 6. 8. G 1. 6. 6. jenes, jener, jenes, dessen, deren, dessen, dieses, dieser, dieses, seines, seiner, seines, ihres, ihrer, ihres; Genit. possess. sing. von *hura*. S. d.

harena, E 3. der, die, das seinige, ihrige ; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *haren*. S. d.

harendaco, (*harendako*), E 6. des seinen, des ihren, der seinen, der ihren ; für den seinigen, ihrigen ; für die, das seinige, ihrige ; Genit. possess. d. unb. D. des Pronom. possess. d. 3 Pers. sing.: *haren*. S. d. ; Bezieht sich hier auf *buruya ; buru harendaco* im Gegensatz zu *ene buruya*.

harenere, E 4. auch der, die, das sein(ig)e, ihr(ig)e ; von *haren* und *ere*. S. b.

harequi, (*hareki*), C 4. E 4. mit ihm, mit sich (selbst) ; Sociativ von *hura*.

harequila, (*harekila*), D 2. E 3. 4. 5. 6. dass mit ihm, ihr ; da mit ihm, mit ihr ; von *harequi* und *-la*. S b.

hargana, D 2. 8. E 1. 3. 4. 4. G 6. nach ihm hin, nach ihr hin, nach jenem... jener hin ; auf jenen zu ; Directiv sing. von *hura*. S. d. (D 2. und E 4.) zu ihr, bei ihr. — S. auch *gana*.

harganico, (*harganiko*), E 4. von ihr hinweg ; Genit. adj. (*harganic-co*) von *harganic :* Ablat. (bei Personen) von *har*. S. d. und *ganic*.

hargatic, (*hargatik*), D 5. E 1. F 3. 6. ihm zu liebe, für ihn, um seinetwillen, um ihretwillen, für sie ; von *har* (*hura*) und *gatic*. S. b.

harguiçaque, (*har gizake*), D 3. sie wird uns nehmen ; von *har* (*hartu*) und *guiçaque*. S. b.

hari, D 6. F 5. Begriff der Thätigkeit, der Beschäftigung ; wird in Verbindung mit dem Hilfszeitwort meist unverändert gebraucht.

hari, A 6. 6. B 2. 3. C 1. D 1. E 3. ihm, ihr, jenem; Dativ sing. von *hura*. S. d. (A 6. 1.) mit ihm; (B 3. C 1.) bei ihm, an ihn.

harigomendadi, D 3. empfiehl dich ihr; von *hari*, *gomenda* und *adi*. S. d.

hariqueta, (*hariketa*), C 2. so lange als; Aizkibel hat *ariketa:* hasta tanto que; *hariqueta dançuteno:* so lange bis sie es hören.

haritu, (A 6.) G 2. gemacht, geschehen, vollbracht; Partic. perf. — Infinitiv *harice:* machen, thun, schaffen.

haritudic, (*haritu dik*), A 6. du hast ihn gemacht; von *haritu* und *dic*. S. b. — *Eryo haritudic:* du hast ihn (der) todt gemacht (ist), er, der getödet ist.

haritudu, D 5. er hat ihn gemacht; von *haritu* und *du*. S. b.

haritunu, F 8. er, sie, es, man hat mich gemacht, erreicht, betroffen; von *haritu* und *nu*. S. b.

harmac, ([*h*]*armak*), B 4. die Waffen; Nomin. pass. plur. von (*h*)*arma:* die Waffe.

harnaçaçu, (*har nazazu*), F 2. (6.) nehmet mich (hin); von *har* und *naçaçu*. S. b.

harnazaçu, (*har nazazu*), F (2.) 6. nehmet mich (hin); von *har* und *nazaçu*. S. b. auch *harnaçaçu*.

harrē, ([*h*]*arren*), G 5. also, demnach, daher, obgleich, wenn gleich, selbst. S. *arren* und *harren*.

harren, B 7. also, demnach, daher, obgleich, wenngleich, selbst. S. *arren* und *harrē*.

harri, C 2. Stein, Fels.

harricen, (*harrizen*), E 3. erstarrend, zu Stein werdend; Partic. praes. von *harritu*, Infinitiv *harrice*.

hartan, A 3. B 1. 3. 6. 8. 8. C 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 3. 5. 7. 7. 7. D 3. E 2. 5. 6. G 4. 4. in jenem, an jenem, an jener, darin; Locat. sing. von *hura*. (D 3.) der Locativ « in ihr » steht hier für den Directiv « in sie ».

hartu, C 3. D 3. F 2. genommen, aufgenommen, übernommen; Partic. perf. — Infinitiv *harce:* nehmen, aufnehmen.

hartuduten, C 8. was sie genommen haben, welches man genommen hat; von *hartu*, *dute* und *-n*. S. b. *Hartuduten plazer:* (französ.) « plaisir qu'on a pris. »

hassi, F 2. 8. begonnen, angefangen; Partic. perf. — Infinit. *haste:* beginnen, anfangen.

hatse, A 3. 5. Spur, Fussspur, Fussstapfe, Beispiel, Vorbild, Anfang, Beginn.

hau, A 5. dieser.., diese.., dieses da.

haur, A 8. B 7. C 4. 8. D 3. G 2. selbst; dieser, diese, dieses; *ni haur:* ich selbst. S. auch *hau. Gure artian haur:* auf unserer eigenen Seite.

(haur), (E 3.) Kind.

haurbeci, (*-haur bezi*), E 8. gehört zu dem davor stehenden *çu: çuhaurbeci*. S. d.

hauro, (*haurk*), C 8. F 4. 4. 8. selbst, in Person, persönlich; Nomin. act. sing. von *haur*.

haurda, D 3. dieses ist; von *haur* und *da*. S. b.

haurrac, (*haurrak*), E 3. die Kinder; Nomin. pass. plur. d. b. D. von *haur*.

haurto, D 4. Kindlein; Plur. Kinderchen; für *haurtto*.

hautaceco, (*hautazeko*), C 8. um auszuwählen; Supinum von *hautatu*. S. d.

(hautatu), (C 8 F 6.) gewählt; Partic. perf. — Infinitiv *hautace:* wählen.

hautatuçayt, (*hautatu zait*), F 6. er, sie, es, man ist mir gewählt worden; von *hautatu* und *çayt*. S. b. *Andre eder gentilbatez hautatuçayt veguia:* durch ein schönes, schmuckes Weib ist das Auge mir angezogen worden.

hauxi, (*hautsi, hautchi*), F 4. Begriff des Zerbrechens, Zerreissens. — Infinitiv *hauste:* zerbrechen.

hax, ([*h*]*ats*, [*h*]*atch*), C 3. Athem.

haxia, (*hatsia, hatchia*), B 3. die Last, die Manneslast, was ein Mann tragen kann. Vgl. französ.: « faix. »

hayec, (*haiek*), A 3. F 1. G 2. (3) diese, jene, dieselben; Nomin. act. und pass. (auch Accus.) plur. von *hura*. S. d.

hayecez, (*haiek ez*), G 3. jene nicht; von *hayec* und *ez*, welche getrennt zu schreiben sind. S. b.

hayen, (*haien*), B 8. C 1. 1. 1. 1. G 6 jener; Genit. possess. plur, von *hura*. S. d,

hayenac, (*haienak*), G 3. der jener, (der der Feinde), der ihrige; Nomin. act. sing. von *hayen*. S. d.

hayer, (*haier*), G 1. jenen; Dativ plur. d. b. D. von *hura*. S. d.

hayetaric, (*haietarik*), D 6. 7. von jenen; Ablativ plur. d. b. D. von *hura*. S. d.

hayez, (*haiez*), D 6. G 1. mit jenen, über jene; Instrum. plur. d. b. D. von *hura*. S. d.

hayn, (*hain*), A 3. 8. B 1. 1. 8. D 1. 4. 8. E 2. 2. 3. 4. F 6. so, so sehr, ebenso.

haz, D 7. Begriff des Nährens, Ernährens, Stillens; Radical von (*h*)*azi*, (*h*)*azitze*, auch *azte*; hier verkürzt wegen des Conditionalis.

hazeman, E 2. Begriff des Erwischens, Erreichens, Fangens, Fassens, Erfassens, Packens; Radical, auch Partic. perfecti « gefangen, gepackt ».

heben, B 8. C 4. 5. D 1. 7. E 7. 7. F 5. G 1. 2. 2. 2. 3. 3. 3. 3. hier; auch *hemen*.

hebengo, C 1. hiesig, von hier; Genit. adj. von *heben*. S. d.

hebengoaz, G 3. mit der hiesigen; Instrum. sing. d. b. D. von *hebengo*. S. d.

hebetic, (*hebetik*), F 4. von hier; Ablativ von *heben*. S. d. — Das *n* ist vor dem *t* ausgefallen.

hec, (*hek*), A 6. B 2. D 8. E 2. diese da, jene; Nomin. pass. plur. von *hura*. S. d.

(heça), (*heza*), (A 6. G 3.) du hättest es; 2te Pers. sing. imperf. indic. von *eçan* (s. d.) mit incorp. Accus. « es »; für *heçan*, ohne *n*, weil mit *al-ba*, (*bait*) verbunden. S. *albaheça*, auch *baheça*, und *albaiteça*.

(heçan), (*hezan*), (A 5.) du hattest es, dass du es hättest; er, sie, es, man hatte dich, dass er dich hätte; 2te und 3te Pers. sing. imperf. indic. und subjunct. von *eçan* (s. d.), erstere mit incorp. Accus « es », letztere mit dem Accus. « dich ».

heçaz, (*hezaz*), B 3. C 3. über, um jene, mit jenen, über diese da; Instrum. plur. des Demonstrativpron. *hura*. S. d. Eigenthümliche Form, gleichartig mit *niçaz*. S. d.

hedacendu, (*hedazen du*), D 1. er, sie, es, man breitet ihn, sie,

es aus; von *hedacen:* Partic. praes. von *hedatu, hedace:* ausdehnen, ausbreiten, und *du*. S. d.

hegatic, (*hegatik*), B 6. ihretwegen, ihnen zu liebe; von *hec*, plur. von *hura* (s. b.) und *gatic*. S. d.

hel, D 5. (6.) 8. (E 2.) G 3. 3. Begriff des Kommens; Radical von *heldu, helce:* kommen; (D 8.) verkürzt wegen des Suppositiv's *baledi*, (D 6.) wegen des Imperativ's *guiçaçu*, (D 5.) wegen des Imperat. *çaquiçat*, (E 2.) wegen des Supposit. *badaquit;* (G 3. 3.) wegen des Potentialis *eztaquia* und des Subjunct. *daquion*.

helbadaquit, (*hel badakit*), E 2. wenn ich (dazu) gekommen bin; von *hel* und *badaquit*. S. b.

helçaquiçat, (*hel zakizat*), C 7. seid Ihr (sing.) mir gekommen, kommt Ihr (zu) mir, stehet Ihr zu mir; von *hel* und *çaquiçat*. S. d.

heldu, F 8. gekommen; Partic. perfecti von *hel* (s. d.) Infinitiv *helce:* kommen.

helduda, B 6. er, sie, es, man ist gekommen; von *heldu* und *da*. S. b.

helguiçaçu, (*hel gizazu*), D 6. lasset uns gelangen; von *hel* und *guiçaçu*. S. b.

hencen, (*henzen*), B 1. jagend, verjagend; Partic. praes. von *hendu, hence:* hinwegthun. Gewöhnlich *qhendu, qhence*. S. *qhen*.

hequi, (*heki*), F 8. mit diesen; Sociat. plur. von *hura*. S. d.

herabe, E 7. Widerwille, Ekel.

heren, B 5. dritt.

herri, F 4. 6. Land, Gegend, Dorf.

herria, G 5. 6. das Land, Dorf, die Gegend; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *herri*. S. d.

herrian, F 1. 2. in dem Lande, in der (Um)gegend; Locat. sing. d. b. D. von *herri*. S. d.

hersi, B 1. eingezäunt, abgeschlossen, eingepfercht, gedrängt, enge, genau. Auch *hertsi*.

hersia, B 3. C 7. der, die, das enge, genaue, scharfe; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *hersi*.

hersiric, (*hersirik*), B 7. gedrängt, enge, genau; Partitiv von *hersi*.

hertan, C 2. ist ein Druckfehler; steht für *bertan*. S. d.

heryoaren, (*herioaren*), B 3. des Todes; Genit. possess. sing. d. b. D. von *heryo:* Tod. S. d. und auch *eryo*.

hetan, A 3. B 2. in diesen, unter ihnen, darin, darunter. Locat. plur. von *hura*. S. d.

heure, A 7. 7. B 5. G 3. dein, deine, dein.

heuscaldun, (*heuskaldun*), G 6. Baske, buchstäblich: « welcher das Heuskara hat; » von *heuscar(a)*, *du* und *-n*. Bemerkenswerth ist, dass in solchen Zusammensetzungen *dun* vor *-n* kein *e* oder *a*, und folglich auch kein *i* einschiebt, wie bei *duen, duan, duien, duian*.

heuscaldunac, (*heuskaldunak*), G 6. die Basken; Nomin. pass. plur. von *heuscaldun*. S. d.

heuscara, (*heuskara*), A 3. 3. G 5. 5. 5. 5. 5. 5. 5. 5. 5. 5. 6. 6. das Baskische (als Sprache), das (H)euscara.

heuscararen, (*heuskararen*), G 5. 6. des Baskischen; Genit. possess. sing. der und unb. D. von *heuscara*. S. d.

heuscarari, (*heuskarari*), G 5. dem Baskischen; Dativ sing. d. und unb. D. von *heuscara*. S. d.

heuscaraz, (*heuskaraz*), A 3. mit Baskisch, auf Baskisch; Instrum. sing. d. und unb. D. von *heuscara*. S. d.

heuscarazco, (*heuskarazko*), A 3. (aus) baskisch(em Stoff); Genit. adj. von *heuscaraz* (s. d.). Diese Vereinigung des Instrum. mit dem Genit. adj. bezeichnet den Stoff aus welchem etwas gefertigt ist oder besteht.

heyec, (*heiek*), G 1. jene; Nomin. pass. plur. von *hura*. S. d. und auch *hec*.

heyen, (*heien*), B 2. jener, deren; Genit. possess. plur. von *hura*. S. d.

hi, A 6. G 5. 6 du.

hiaurc, (*hi haurk*), B 5. du selbst; Nomin. act. von *hi* (*h*)*aur:* du selbst. Von *hi* und *haur*. S. b.

hic, (*hik*), B 2. F 7. G 3. 4. 5. du; Nomin. act. von *hi*. S. d.

hiça, (*hiza*), F 3. das Wort. Nomin. pass. und Accus. sing. d. b. D. von *hiç, hiz:* Wort, Rede. S. letzteres.

hiçac, (*hizak*), B 5. C 3. F 5. die Worte. Nomin. pass. plur. oder Nomin. act. sing. d. b. D. von *hiz*. S. d.

(hiçala), (*hizala*), (E 7.). sei, mögest du sein ; von *hiçan* und *-la*. S. b.

(hiçan), (*hizan*), (E 7.). sei. Imperativ des souletischen Dialects von *içan*. S. d.

hil, A 6. (8.) B 1. 4. C 7. D 7. F 2. 6. G 2. 2. 4. Begriff des Sterbens, Todtseins, Getödetseins ; Radical und Partic. perfecti von *hil*, Infinit. *hilce* : tödten, sterben.

hila, C 6. 8. der Todte, Getödete, Gestorbene ; Nomin. pass. sing. d. b. D. des Partic. perf. *hil* : gestorben. S. *hil*.

hilabete, E 4. Monat.

hilac, (*hilak*), B 7. C 2. die Verstorbenen, die Todten ; Nomin. pass. plur. d. b. D. vod *hil* ; kann auch der Nomin. act. sing. d. b. D. von *hil* (s. d.) sein : der Verstorbene.

hilcen, (*hilzen*), B 2. D 1. im Sterben, im Tödten ; sterbend, tödtend ; Particip. pres. von *hil* (s. d.). — Infinit. *hilce*, auch *hilte* (?).

hilcençuyen, (*hilzen zuien*), D 2. sie würde ihn tödten ; von *hilcen* und *çuyen*. S. b.

hilcenduçu, (*hilzen duzu*), G 4. Ihr (sing.) habt ihn, sie, es im sterben, im tödten ; er, sie, es stirbt, tödtet ; von *hilcen* und *duçu* S. b.

(hilcera), (*hilzera*), (G 1.) zum Sterben, zum Tode ; Direct. sing. d. b. D. des Infinitiv's *hilce*, von *hil*. S. d.

hildenian, A 8. indem dass sie (die Person.) gestorben ist ; Locat. sing. d. b. D. von *hil den*, (s. b) mit eingeschobenem *i* vor dem Artikel.

hilen, F (3.) 8. im Sterben, im Tödten ; Partic. futuri von *hil*. S. d.

hilenbaguina, (*hilen bagina*), F 3. wenn wir sterben würden, wenn wir (des) Todes wären, wenn wir stürben ; von *hilen* und *baguina*. S. b.

hilez, A 6. B 8. D 1. E 5. mit den..., durch die..., an die Gestorbenen ; Instrum. plur. d. b. D. von *hil* (s. d.) ; oder der Instrum. d. unb. D. : « von..., durch..., aus Tod. »

hilguinate, (*hil ginate*), D 7. wir würden todt sein ; von *hil* und *guinate*. S. d.

hilhoça, (*hilhoza*), E 3. der todtkalte, mausetodte; von *hil* und *hoça*. S. b.

hilian, D 2. im Tode; Locat. sing. d. b. D., entweder von *hil*, mit eingeschobenem *i* vor dem Artikel. S. d.

hilic, (*hilik*), D 4. todt, gestorben; Partitiv von *hil*. S. d.

(hinçan), (*hinzan*), (G 6.). siehe *inçan*.

hire, A 6. B 8. D 2. E 7. dein, deiner, deine, deines; Genit. possess. von *hi*. (s. d) und Pronomen possess. der 2ten Person sing.

hiretaco, (*hiretako*), F 7. für dich, dein(eigen); Genit. adj. von *hire*. S. d.

hiri, A 6. G 3. 3. 4. dir; Dativ von *hi*. S. d. — *hiri* heisst auch « Stadt » (G 4.).

hirur, A 8. B 4. drei.

V. STEMPF.

(A suivre.)

ESSAI DE MÉTRIQUE VÉDIQUE ET SANSCRITE[1]

Dans la présente étude, qui fait partie d'une plus vaste entreprise, celle de donner le précis de toutes les rythmiques suffisamment connues, de manière à en rendre sensibles et en quelque sorte synoptiques les principes essentiels et les directions, nous n'essayons pas d'entrer dans tous les détails techniques, ni non plus de découvrir des lois, mais seulement d'exposer rapidement l'ensemble et l'évolution de la métrique védique et sanscrite, telle qu'elle s'induit des œuvres poétiques originales et résulte des travaux des métriciens indiens et de leurs commentateurs européens.

Voici d'abord quelques-unes des particularités générales de ce rythme :

Le vers, dans cette métrique, présente une véritable indivision avec la strophe, indivision primitive qu'il a conservée. De là la *sloka*, véritable quatrain, si on la considère comme une strophe, vers divisé en quatre parties, en hémistiche

(1) Par suite de difficultés typographiques, le signe de la brève ⏑ a été partout remplacé dans ce travail par un petit cercle o, de sorte que les deux mesures du temps sont : - et o.

et sous-hémistiches, si on la considère comme un vers. L'hémistiche s'appelle *ardhasloka*, le sous-hémistiche *pada*.

Du reste, les vers sanscrits sont infiniment variés et présentent plusieurs systèmes fondamentaux nettement différents.

Ce sont ces systèmes qu'il importe de bien faire ressortir.

Nous avons vu ailleurs que la formation du vers se fait par l'action du *temps* et du *lieu* (harmonie, symétrie) sur la matière, le *substratum* des vers. Ce *substratum* essentiel, c'est la *syllabe*.

Mais la syllabe présente à l'action des deux autres éléments soit son *nombre*, soit son *poids*, soit sa *sonorité*.

Le *nombre* seul suffit rarement, et, alors même qu'il semble dominer comme en français, il s'appuie d'abord sur la sonorité, puis, quoiqu'on ne s'en rende communément pas compte, sur l'accent réduit à marquer un plus petit nombre de pieds.

D'autres langues emploient le poids, tantôt avec le secours, tantôt sans le secours de la *sonorité*.

Le sanscrit présente *à la fois tous les systèmes :* 1° le vers où l'on ne tient compte que des syllabes ; 2° celui où on tient compte, en plus, de la *sonorité ;* 3° celui où l'on tient compte du poids par la *quantité*.

A un autre point de vue, nous avons observé que le vers se partage ordinairement, quant aux divisions du temps, en *hémistiches*, lesquels se divisent quelquefois en *mètres* mais presque toujours en *pieds*.

Le sanscrit, dont le *pada* n'est en réalité qu'un quart, un tiers ou une moitié du vers, tel que les Hindous

coupaient celui-ci, mais forme un vers entier tel que nous le concevons, tantôt supprime toute *division* en *pieds* veritables, tantôt compte son vers par pieds, tantôt enfin ne compte son vers que par nombre de syllabes ou bien par brèves et par longues, mais cependant en insérant çà et là de véritables pieds à certaines places.

Enfin, quand il s'agit de pieds, au lieu de faire de la mesure à *quatre temps*, dactyle ou spondée, pieds à deux ou trois syllabes, son *pied normal*, le sanscrit adopte la mesure à *six temps*, à 3/6, et prend pour type le molosse, le pied de trois syllabes quand il ne contient que des longues, de six s'il ne contient que des brèves.

Nous avons expliqué ailleurs la conversion facile de la mesure à trois ou six temps en mesure de deux ou quatre temps. C'est ce procédé qu'emploient les indianistes européens pour rapprocher le comput sanscrit du nôtre habituel; et cela est très facile : le molosse - - - forme ainsi un spondée - - plus -, premier élément du dactyle ou du spondée suivant; le crétique o - o, un iambe o -, plus o, premier élément d'un iambe ou d'un anapeste suivant. Un vers phalécien - - - o o - o - o - o peut, à volonté, être compté - -/- o o/- o/- o/- o, c'est-à-dire un spondée, un dactyle et trois trochées, ou bien, suivant la méthode indienne, - - -/o o -/o - o/- o, c'est-à-dire un molosse, un anapeste, un amphibraque et un trochée.

On voit par cet exemple que ce n'est pas précisément par *trois syllabes* longues ou six syllabes brèves que le sanscrit compte ses pieds, mais par trois syllabes quelconques; car o o - n'a pas la valeur de - - -, et n'en est pas la résolution ; il en est de même de o - o. C'est encore une particularité remarquable. Cela vient de ce que le point

de départ de la prosodie sanscrite a été le nombre de syllabes avant qu'elle n'adoptât peu à peu le système de la formation de pieds. Il en résulte aussi que, quand elle compte par pieds, son vers ne se forme pas, comme l'hexamètre latin, par l'équivalent des syllabes du vers - o o = - -, mais seulement par l'harmonie ou la symétrie, c'est-à-dire par l'opposition des mêmes pieds aux mêmes places des différents vers de la çloka. Un tel système choque les habitudes, mais il est bien celui du sanscrit.

Comment alors peut-on dire qu'il y ait aucune mesure? Ou, s'il y en a une, on la battra donc d'une manière différente, dans chaque pied consécutif, à six temps dans le molosse, à quatre dans l'anapeste et dans l'amphibraque? On pourrait le prétendre, chaque pied formant un unité distincte. Mais alors le vers, par ces changements brusques de mesure, perdrait toute symétrie. Il vaut mieux dire que la mesure est partout à *six temps, six croches*. Lorsque tous ces temps ne sont pas remplis par des sons, ils le sont par des silences.

Tels sont les principes généraux.

Les unités rythmiques du védique, du sanscrit et du pracrit, sont :

1° Le *pied* proprement dit, tel que nous le connaissons, mais qui a souvent une bien plus grande étendue que celui usité dans le système gréco-latin ;

2° L'*hémistiche*, lequel est la partie du vers séparée de l'autre par la césure ou par la symétrie rythmique ;

3° Le *pada* ou vers ;

4° Le *vers* sanscrit et védique, équivalant à notre stance ;

5° Le *poème*.

Nous étudierons à la fois ces diverses unités, sauf le pied qui exige une observation préalable.

Il faut d'abord examiner la construction de l'unité élémentaire, du pied sanscrit, puis nous passerons au vers.

CHAPITRE PREMIER

DU PIED SANSCRIT ET DU PIED PRACRIT.

Le pied sanscrit se mesure, non sur l'accentuation, mais sur la quantité. Les voyelles sont brèves ou longues ; elles deviennent longues par position, lorsqu'elles sont suivies de deux consonnes.

La brève est désignée par l'initiale *l* (*laghu*), la longue par l'initiale *g* (*guru*).

Par conséquent, *lg* signifie un iambe, *gl* un trochée, *gg* un spondée, *ll* un pyrrhique.

Le pied sanscrit est de trois syllabes, comme nous l'avons dit.

Il comprend :

m - - - molosse M ;
y o - - bacchius B ;
r - o o crétique ou amphimacre C ;
s o o - anapeste A ;
t - - o antibacchius ou hypobacchius H ;
j o - o amphibraque ou scolius SC ;
bh - o o dactyle D ;
n o o o tribraque TR.

m, *y*, *r*, *s*, *t*, *j*, *bh*, *n*, sont les initiales par lesquelles les prosodistes indiens désignent ces pieds.

La prosodie pracrite ne compte plus les pieds, en les formant toujours de trois syllabes, ni plus ni moins. Elle compte exactement la mesure ; le point de départ est une brève ou croche. La brève ou croche s'appelle *mâtrà* ou *kalà*, par abréviation K, d'où :

1 k une brève o, Br, pied nommé *sara*.
2 k une longue -, L, pied nommé *hara*,
et pyrrique o o, P, pied nommé *supriya*.
3 k forment :
un trochée - o, T, pied nommé *tàla ;*
un iambe o -, I, pied nommé *dhwaja ;*
un tribraque o o o, Tr, pied nommé *taṇḍava*.
4 k combinaison nommée *haya* et comprenant :
un spondée - -, S, *karṇa ;*
un scolie o - o, SC, *payodharu ;*
un anapeste o o -, A, *hasta ;*
un dactyle - o o, D, *charaṇa*.
le procéleusmatique o o o o, Pr, *vipra*.
le crétique.
5 k combinaison nommée *indrásana :*
le crétique C, le bacchius B, le péon Pæ.
6 k combinaison nommée *saraja :*
le molosse M, etc.

CHAPITRE II

DU VERS VÉDIQUE, SANSCRIT ET PRACRIT.

Le vers indien, dans le cours de l'évolution, a parcouru trois étapes, l'étape védique, l'étape sanscrite et l'étape pracrite.

A. — *Étape védique.*

A cette étape, le vers se forme uniquement d'après le nombre des syllabes.

Nous ne donnerons pas le tableau complet de toutes les combinaisons, mais seulement quelques-unes, pour en bien faire comprendre le mécanisme.

Dans chaque pada, on compte le nombre des syllabes ; ce nombre varie : 8, 6, 9, 7, 11, 12. Puis le nombre des padas varie à son tour pour former la stance ou vers entier 3, 4. Enfin le nombre des syllabes peut être ou ne pas être le même dans chaque pada.

Il en résulte des combinaisons très nombreuses.

Nous donnons d'abord le tableau des différents nombres de syllabes, non par pada, mais par çloka ou par stance-vers.

Il consiste en six classes, subdivisées en huit ordres :

		CLASSES.						
		Gayatri.	Ushnih.	Anushtubh.	Vrihati.	Pankti.	Trishtubh.	Jagati.
ORDRES.	Arshà . .	24 syllabes.	28	32	36	40	44	48
	Daiví . . .	1 —	2	3	4	5	6	7
	Asuri. . .	15 —	14	13	12	11	10	9
	Prájápatyá.	8 —	12	16	20	24	28	32
	Yajas. . . .	6 —	7	8	9	10	11	12
	Sáman . .	12 —	14	16	18	20	22	24
	Rich . . .	18 —	21	24	27	30	33	36
	Bráhmí . .	36 —	42	48	54	60	66	72

Voici maintenant des exemples de la distribution de ce total de syllabes de chaque *çloka* entre chaque *pada*,

Le nombre égal de syllabes dans chaque pada aboutit naturellement pour la çloka à un signe de multiplication ×, le nombre inégal à un signe d'addition +.

1° Distribution du *gayatri*.

1° Tripad (trois padas dans la stance, nombre égal de syllabes dans chaque pada) . . . . . 8 × 3 = 24
2° Chatushpad (quatre padas dans la stance, nombre égal de syllabes) . . . . . 6 × 4 = 24
3° Padanichṛit . . . . . 7 × 3 = 21
4° Atipadanichṛit (nombre égal de syllabes dans chaque pada) . . . . . 6 + 8 + 7 = 21
5° Nági . . . . . 9 + 9 + 6 = 24
6° Varáhì . . . . . 6 + 9 + 9 = 24
7° Vardhamáná . . . . . 6 + 7 + 8 = 21
8° Pratishṭhá . . . . . 8 + 7 + 6 = 21
9° Dwipádviráj . . . . . 12 + 8 = 20
10° Tripádviráj . . . . . 11 × 3 = 33
11° Padapankti . . . . . 5 × 5 = 25
12° Padapanktibhurij. . . . . 4 × 5 + 6 = 26
13° Padapankti. . . . . 4 + 6 + 3 × 5 = 25
Ou. . 3 × 5 + 4 + 6 = 25
14° Padapanktibhurij. . . . . 8 + 10 + 7 = 25
15° Atiniçṛit . . . . . 7 + 6 + 7 = 20
16° Dvipacta gajatri . . . . . 12 + 12 = 24
17° Yavamadhyô . . . . . 7 + 10 + 7 = 24
18° Ushnih garbhā . . . . . 6 + 7 + 11 = 24

2° Distribution de l'*ushnih*.

1ent Tripad (trois padas) :

1° Kakubh	$8 + 12 + 8 = 28$
2° Pura ushṇiḥ	$12 + 8 + 8 = 28$
3° Paroshṇiḥ	$8 + 8 + 12 = 28$
2ent Chatushpad (quatre padas) . . .	$7 \times 4 = 28$

3° Distribution de l'*anushthubh*.

1° Chatushpad (4 padas)	$8 \times 4 = 32$

2° Tripad (3 padas) :

Diverses combinaisons, $12 + 8 + 12$, ou $12 + 12 + 8$, ou $8 + 12 + 12 = 32$.

4° Distribution du *vrihati*.

1° *Chatushpàd* (*4 padas*) . . .	$9 \times 4 = 36$
2° — — . . .	$8 \times 2 + 10 \times 2 = 36$
3° — — . . .	$8 \times 3 + 12 = 36$

Ce qui comprend :

1° Pathyá	$8 + 8 + 12 + 8 = 36$
2° Nyankusárini	$8 + 12 + 8 + 8 = 36$
3° Uparishtádvṛihati	$8 \times 3 + 12 = 36$
4° Purastádvṛihati	$12 + 8 \times 3 = 36$
5° Mahávṛihati	$12 \times 3 = 36$

Les mêmes combinaisons et d'autres encore ont lieu pour toutes les classes du tableau ci-dessus, ce qui les multiplie presque à l'infini.

On a remarqué que le total des padas ne donne pas tou-

jours le total marqué par la classe pour la stance complète; c'est ainsi que, dans le Gayatri, le Padanaschrit donne un total de 21 au lieu de 24. Cela repose sur une *catalexe* que nous exposerons plus loin.

La catalexe et l'hypercatalexe se manifestent aussi dans les combinaisons suivantes.

Le vers *catalectique* s'appelle *nichrit* et peut se formuler a — 1. Par exemple, le Gayatri ayant pour nombre 24, le catalectique ou *nichrit* du Gayatri sera $24 - 1 = 23$.

Le vers *brachycatalectique* s'appelle *viraj* et peut se formuler a — 2. Par exemple, le viraj du Gayatri sera $24 - 2 = 22$.

Le vers *hypercatalectique* s'appelle *bhurij* et se formule $a + 1$; le bhurij du *Gayatri* sera donc $24 + 1 = 25$.

Le vers *deux fois hypercatalectique* s'appelle *swaraj*; le swaraj du Gayatri est donc $24 + 2 = 26$.

Mais là ne se bornent pas la *catalexe* et l'*hypercatalexe*.

On peut les obtenir en ajoutant au vers *normal* un certain nombre de syllabes, et de plus en multipliant le nombre des syllabes normales par différents facteurs.

C'est ainsi que l'ordre *Yajus* du *Gayatri* donnant le nombre de syllabes 6 pour la stance, en multipliant 6 par 3 et en ajoutant 5, on a le *Sarkumati* du Gayatri, soit $5 + 6 + 6 + 6$, ou $5 + (6 \times 3) = 23$. La formule abstraite du Sarkumati est donc $5 + a \times 3$.

De même, le *Kakudmati* est un vers hypercatalectique de formule abstraite $6 + a \times 3$.

Mais le nombre des syllabes par vers ne se tient pas dans les listes déjà si larges ci-dessus indiquées.

Le nombre peut en être infini, et on se contente alors

d'indiquer seulement une *certaine proportion* entre eux dans les différents *padas*.

C'est ainsi que le mètre *pripilikamadhyà* est une stance à *trois padas*, dont la formule abstraite est *beaucoup* + *peu* + *beaucoup*. En voici une des réalisations : 8 + 4 + 8.

Au contraire, le *yavamadhyà* est une stance à *trois padas*, dont la formule est *peu* — *beaucoup* — *peu*, et dont une des réalisations est 8 + 10 + 8.

Nous venons de décrire le vers védique dans sa structure incontestable résultant du comput des syllabes, mais y a-t-il en lui, à côté de ce système, celui d'un rythme plus marqué, soit quant au temps, soit quant au dessin rythmique? Et si cela est, jusqu'à quel point en est-il pourvu ? Il serait très intéressant d'observer dans ce vers antique, le vers védique, les termes de l'évolution qui aboutira dans le vers sanscrit au pied, et tout d'abord à la place symétrique de brèves et de longues.

Pour le rechercher, nous allons analyser de plus près le vers védique et observer de nouveau ses différents genres.

Le pada védique le plus ancien, se compose de *huit syllabes*; c'est ce pada qui a engendré les vers *Gâyatri*, *Anushtubh* et *Pankti ;* ces huit syllabes doivent être soigneusement divisées en deux parties, de quatre syllabes chacune, qu'il faut examiner séparément, et que, pour plus de commodité, nous appellerons *hémistiches*.

Le *premier hémistiche* semble toujours *non organisé*, au point de vue de la *quantité ;* le *second*, au contraire, montre une organisation quelquefois à peu près parfaite.

Le vers de cinq syllabes, étant très court, ne peut se diviser en deux ; il doit être assimilé au second hémistiche du vers de huit syllabes, et être, comme celui-ci, dans la voie d'une organisation plus parfaite.

Dans les padas de onze et de douze syllabes, la *césure intervient* et contribue, en plus, à organiser le vers.

Mais dans aucun de ces vers le pied proprement dit ne prend encore naissance.

Enfin, la *succession des temps forts et des temps faibles,* la mesure exacte *temporale*, peut se découvrir, si l'on considère comme frappée du temps fort toute syllabe où la longue est stable et ne peut être suppléée par une brève ; comme temps faible, toute syllabe dans le cas contraire, avec cette remarque, pourtant, qu'à la *pause* une brève elle-même peut porter l'*ictus*.

Cette organisation du *pada védique,* comme celle du *vers avestique*, s'est formée peu à peu, d'abord dans son second hémistiche, puis a fini par s'étendre au premier. Le point de départ a été l'*indifférence rythmique*, l'indifférence par rapport à la *quantité*. Puis l'organisation commença ; mais, chose étrange, d'abord désordonnée, elle se fait souvent à la fois dans deux directions contraires, dans la direction *iambique* et dans celle *trochaïque*.

Il faut distinguer surtout, d'un côté, le pada de onze et douze syllabes : trishtubh et jagati, et d'autre côté, celui de huit syllabes : anushtubh et gayatri, non seulement au point de vue du nombre des syllabes, mais aussi à celui de la direction du rythme.

Dans le premier, le rythme semble être descendant, c'est-à-dire dans la direction trochaïque, et correspondre, par conséquent, tant par la direction que par la longueur

syllabique, à l'hexamètre gréco-latin; dans le second, le rythme semble être ascendant et correspondre, tant par le nombre des syllabes que par la direction, à l'iambique latin.

I. — ORGANISATION DU PADA DE HUIT SYLLABES ET DES VERS QU'IL FORME : LE GAYATRI, L'ANUSHTUBH ET LE PANKTI.

1° STRUCTURE DU PADA DE HUIT SYLLABES.

Ici n'y a pas de *césure;* les deux parties ne se distinguent que par une organisation plus ou moins complète.

a) Organisation du second hémistiche.

C'est celui qui s'organise le plus complètement et le plus tôt sous le rapport de la quantité.

Il s'organise *iambiquement*, les *brèves* sont des *thesis*, les *longues* sont des *arsis*, la dernière syllabe du *pada* est *ad libitum*.

En voici un exemple :

āgnĭm ĭḷē pūrōhĭtăm
yājnāsyā dēvăm rĭtvĭjăm
hōtārām rātnādhātămām

On voit, par cet exemple, que, comme en latin, le *spondée substitue l'iambe;* dans le premier mot du premier pada *āgnĭm* nous trouvons même le pied inverse, le *trochée*. Le *mètre*, ou la *dipodie* régulière, serait o - o -. Il prend les variations suivantes : 1° o o o -; 2° - o ⏑; 3° o o - -; 4° - - - -; 5° - o o -; 6° o - - -; 7° - - o -. Une des irrégu

larités peut s'expliquer: la substitution de la brève à la longue dans l'antépénultième; l'entraînement du rythme, ou plutôt du dessin rythmique, pouvait faire prononcer comme longue la brève à cette place, par l'influence de l'*arsis*. Mais les autres irrégularités ne peuvent se laisser ramener au système *iambique*. Le fait que leur tournure trochaïque se retrouve plus souvent dans le premier hémistiche du pada nous fait entrevoir que dans le premier hémistiche lui-même il y a eu, dans la période embryonnaire de l'organisation, lutte entre l'*élément trochaïque* et l'*élément iambique*, et que le second a triomphé, mais que la lutte a laissé des traces.

b) Organisation du premier hémistiche.

Cette organisation fut toujours très incomplète. La structure la plus ordinaire de ces quatre pieds revêt l'une de ces quatre formules:

1° o-o-; 2° --o-; 3° o---; 4° ----.

Les autres formules, beaucoup moins usitées, sont:

5° o--o; 6° ---o; 7° o-oo; 8° --oo; 9° oo--; 10° -o--; 11° oo-o; 12° -o-o; 13° ooo-; 14° -oo-; 15° oooo; 16° -ooo.

Dans les quatre premières formules souvent la brève de la pénultième est longue.

Il y a donc encore ici alternance d'*arsis* et de *thesis*, et c'est le système iambique qui domine. Il existe une différence en ce qui concerne la *thesis*; dans le *second hémistiche* elle frappe, en général, une *brève*, tandis qu'ici elle frappe indifféremment une brève ou une longue.

Lorsque la longue de l'*arsis* est changée en brève, le

mètre se trouve véritablement altéré, aussi ce cas est-il beaucoup moins fréquent. On en peut tirer cette règle que là où la longue peut se changer indifféremment en brève, il n'y a pas d'*arsis*.

Comment expliquer alors le cas où la seconde syllabe, où doit se trouver l'*arsis*, est une brève? Alors il faut envisager que la quantité de la voyelle suivante, de la troisième, est *solidaire;* en effet, presque toujours, lorsque la *deuxième syllabe* devient *brève*, la *troisième* devient *longue*; alors nous avons - o - o̲. Qu'en conclure, sinon qu'alors l'*arsis* est *reculé*, et qu'au lieu de o ⏑̲ o ⏑̲, nous avons o o ⏑̲ ⏑̲. La direction du rythme n'est pas changée; nous avons, au lieu d'un iambe, un dactyle.

La forme o̲ o - - est plus singulière. Il y a là aussi un déplacement d'*arsis*, et il faut marquer o ⏑̲ ⏑̲ o; la seule différence d'avec le cas précédent, c'est que la quatrième syllabe est brève, mais nous savons qu'elleest indifférente.

Cela nous amène à la forme décidément trochaïque - o - o. Il n'y a que deux explications possibles : 1° ou nous sommes ici en face d'un *mètre* ne possédant qu'un seul *ictus;* 2° ou nous avons une des *traces de lutte* entre le système iambique et le système trochaïque.

Ces explications peuvent sembler un peu pénibles, et, en effet, il vaut mieux reconnaître tout simplement que dans le *premier hémistiche* il n'a jamais existé qu'un *essai d'organisation*. L'organisation plus parfaite du second hémistiche donnait sa *direction* au *pada tout entier* ; aussi, dans le *premier,* les *arsis* et les *thesis* pouvaient ne pas *alterner*, une *arsis* se trouver sans *thesis* ou, au contraire, avec *deux thesis,* bien plus, l'*iambe* être en apparence une *trochée*; alors on ne tenait plus compte de la quantité,

mais seulement du nombre de syllabes, et on scandait le premier hémistiche dans la même direction que le second. Peu à peu une organisation régulière prédomine, et la formule o - o - se dégage.

Telle est la constitution du *pada védique* de huit syllabes. Examinons les vers qu'il forme.

2° VERS FORMÉS PAR LE PADA DE HUIT SYLLABES.

a) Le gayatri.

Le gayatri est un vers composé de *trois padas* de la forme que nous venons d'indiquer; c'est un *ternaire*. Mais d'autres fois ses padas sont à fin trochaïque. En voici un exemple :

tŭām nŏ' ā | gnē măhōbhĭḥ
pāhi viṣvā | syā' ărātēḥ
ūtā dvishō | mārtiāsyă

Des vers de ce genre se trouvent souvent mêlés en petit nombre à des poèmes de *padas* entièrement iambiques. Ici on a le mélange de l'iambe et du trochée.

Ce vers, moitié trochaïque, moitié iambique, n'est point une dégénérescence de l'iambique pur. Au contraire, il est plus ancien que celui-ci ; il témoigne d'une époque où la lutte existait encore entre les deux systèmes.

b) L'anushtubh.

C'est un quatrain de *padas de huit syllabes à direction iambique.*

Par la force des choses, les padas se groupent ici deux par deux, de sorte que le vers se compose de deux hémistiches, puis chaque hémistiche de deux padas.

Par là même, une différenciation se fait entre les *padas pairs* d'un côté, et les *padas impairs* de l'autre. Les *padas* impairs deviennent plus libres dans leur seconde partie et souvent ne sont plus iambiques, même à la fin; au contraire, les padas pairs deviennent de plus en plus réguliers, même dans leur première partie. Il en résulte une plus grande variété. C'est surtout dans la première partie du vers impair qu'on s'écarte de la direction iambique; comme le vers pair vient après le vers impair, il résulte de ce procédé une véritable harmonie différée. Une autre modification consiste à modifier la fin du premier pada, pour le différencier des autres. Cette fin devient libre, mais la forme est l'antispaste o - - o, c'est-à-dire l'iambe suivi de trochée, pied qui deviendra si fréquent dans la rythmique du sanscrit. C'est, en effet, le pied principal de la çloka.

Enfin, une troisième modification affecte cette fois le *commencement* du deuxième pada ; la fin de ce même pada exige rigoureusement une tournure iambique; pour la faire mieux ressortir, on rend différente la première partie ; la troisième syllabe est alors une longue au lieu d'être une brève; si c'est une brève, la quatrième syllabe sera brève aussi.

Quand nous parlons de *modifications*, ce terme est inexact, il faut dire *variétés*, car rien ne prouve qu'un de ces systèmes soit antérieur aux autres.

c) Le pankti.

Le pankti est un vers composé *de cinq padas de huit syllabes ;* la cinquième pada est l'élargissement d'un quatrain. Aussi les deux premiers padas se groupent-ils ensemble et d'autre côté les trois derniers. Souvent le cinquième pada revient le même dans tous les vers, comme un *refrain ;* d'autres fois, le poème ne contient que des *anushtubh*, et c'est le dernier de ceux-ci seulement qui devient un *pankti* par l'adjonction, par la répétition de son dernier *pada* avec une légère variation. On rencontre rarement le pankti en dehors de ces deux cas.

RAOUL DE LA GRASSERIE.

(*A suivre.*)

FRAGMENTS D'UNE PASTORALE BASQUE

SUR SAINTE HÉLÈNE DE CONSTANTINOPLE

M. E.-S. Dodgson me communique les fragments ci-après, qu'il a cherché à traduire en anglais aussi exactement que possible, d'une très intéressante *Pastorale* basque. Comme c'est un curieux spécimen du dialecte souletin vulgaire, comme d'autre part fort peu de textes de pastorales ont été publiés jusqu'ici (1), il m'a paru intéressant de faire imprimer ces fragments. M. Dodgson a offert le manuscrit original à la Bibliothèque nationale; il le tenait de M. l'abbé Gr. Adéma, chanoine de Bayonne et poète basque distingué.

La Bibliothèque de Bayonne possède une copie complète de cette pastorale sur *Sainte Hélène,* d'après laquelle j'en ai donné une analyse détaillée dans le premier numéro (p. 141 à 145) de la *Revue de l'histoire des religions* (janvier-février 1880). Il ne s'agit point ici de la mère de Constantin, et la vie de cette Ste Hélène est un remar-

(1) M. Fr. Michel et moi notamment, nous en avons cité des passages çà et là. M. Stempf et moi nous avons fait paraître à Bordeaux, en 1891, le texte entier de la Pastorale de saint Julien d'Antioche (petit in-8, (IV)-XX-245 pages, librairie veuve Moquet).

quable mélange de légendes religieuses et de contes populaires. Hélène est la fille d'un Empereur, Antoine, qui, devenu veuf, projette, comme le père de Peau-d'âne, d'épouser sa propre fille et réussit même à obtenir du Pape une dispense spéciale. Saisie d'horreur, elle s'enfuit; elle se réfugie d'abord dans un couvent, puis, ne s'y croyant pas en sûreté, s'embarque sur un navire où commandent Patron et Zénon. Le corsaire Larron les rencontre, leur livre bataille, les tue, et s'empare d'Hélène, qu'il se prépare à violer séance tenante; mais Dieu foudroie le corsaire et Hélène se sauve sur une planche. Elle aborde dans une forêt où vient chasser Henri, roi d'Angleterre; il la voit, l'aime, et l'épouse, au vif déplaisir de la reine-mère Sophie. Puis Henri part pour la croisade; Hélène accouche de deux enfants : Sophie fait dire au roi qu'elle a mis au monde deux petits chiens. Le roi, furieux, donne l'ordre de la mettre à mort, mais le régent, Glocester, se borne à lui couper un bras et à l'exiler dans la forêt. Là, un lion lui enlève ses deux enfants. Après une longue série d'aventures et de péripéties diverses, Antoine, Henri, Hélène, leurs enfants et Glocester se trouvent réunis et le drame se termine par le juste châtiment de Sophie et de ses complices.

Les enfants d'Henri et d'Hélène sont S. Martin et S. Brice, que l'Église catholique fête le 24 octobre et le 12 novembre. Leurs légendes ne se rapportent en rien au « conte » résumé ci-dessus et développé dans la pastorale basque.

J. V.

49. Arrasta citie cokiac
Aitcinago jouan gabe,
Behar ducie errendatu
Edo biciaq galdu hebe.

Stop you scoundrels — without going further; — you must surrender — or lose your lives here.

PATRON.

Jaunac cier errendatceko
Ezkira deseignetan,
Manhatcen çutiet eçartez
Espatac eskietan.

PATRON.

Sirs to surrender to you — we have no intention; — I command you to place — your swords in your hands.

KAPITAIGNA *minça*.

Voila ky est fet, jaunac!
Badakigu armetan!
Estrenatu nahy tugu
Oray cien khorpitzetan!

THE CAPTAIN.

There! 'tis done Sirs! — we are acquainted with arms; — we want to make a trial — of them now in your bodies.

Bathaila, Capitaingna colpa.

Ah fripon debria!
Colpu gaistoua eman deitaq.
Bena bortcha handia salbu
Ordaria eremanen deitac.

Battle : The Captain wounded.

Ah! knave, fiend! — Thou hast given me a nasty blow. — But, without strong measures to prevent, — Thou wilt take compensation for it.

KAPITAIGNAC *eta* LARRONEC, *pistoletez thira. Zenon eta Patron eror hiliq. Capitaignac eçar Helaina bere ouncin.*

KAPITAINA *minça.*

50. LARRON, HAILAINA, *eta* KAPITAINA *ouncian.*

CAPITAIGNA *minça.*

Ah anderia ala beitciraçu
Ecin haboro eger,
Koki hoyen dihariaz beno
Çutçaz haboro dit placer.

The Captain and the Robber fire their pistols.

Zeno and Patron fall dead. The Captain puts Helen in his ship.

The Robber, Helen, and the Captain in the vessel.

The Captain speaks :

Ah Lady mine, hoho! because you are — more beautiful than can possibly be — I have more pleasure in you — than in the money of these rascals.

Çuq badakiçu oray
Ene eskian cirela ;
Eta eni placer eguitia
Commenitcen çaiçula.

You surely do know now — that you are in my power, — and that to give me pleasure — you are of course obliged.

Niq eztit desiratcen anderia
Çoureganiq deusere besteriq,
Çoure lili eder hortçaz
Heben goçatcia baicy.

I do not desire, lady, — anything else of you — than to enjoy here — this pretty flower of yours.

Placer hori eguiten badeitadaçu
Ohart ukhenen deiçut :
Bestela aldiz heben berian
Sacrifikatcen çutut !

If you do me this favour — I will have pity on you ; — otherwise however here in this very spot — I make a sacrifice of you.

Eztit ouste sacreblu hory
Arrafusaturen deitaçula :
Eci arrafusatcen badeitadaçu
Gaiski jouanen çaiçu anderia !

I do not think, by all that's blue — you will refuse me this ; — for if you do refuse me it — 'twill go ill with you lady.

HELAINA *agenouxan.*

Oh Ginco eguiazcoua
Othoy sokorri neçaçu !
Langer handi hountariq
51. Çuq beguira neçaçu !

HELEN *on her knees.*

Oh ! God of truth — I pray Thee succour me ! — Out of this great danger — do Thou keep me !

Çuq libratu çunian jauna
Judith Holopherna tiranoty ;
Daniel profeta aldiz
Lehouen furiatiq.

Thou Lord didst deliver — Judith from tyrant Holophernes; — and again the prophet Daniel — from the raging of the lions !

Libra neçaçu ny ere othoy
Langer handy hountariq ;
Eta conberty eracy guiçon haur
Bere desein ynfamuty !... ... *Chuty.*

Deliver me also I pray — from this great danger, — and make this man turn away — from his infamous design ! *Shes tands up.*

CAPITAINGNA *minça.*

Ah ezteya haur othian
Gaiça ounxa drolia ?
Ouste duna bay hebe dela
Gincouary hersatceko lekhia ?

THE CAPTAIN *speaks.*

Ah ! is not this I ask — A thing right droll ? — Doest really think that heres the place — to be holding on to God ?

Ouste dinat bay hy
Debria beçain supervious hiçala !
Ouste duna Gincoua celuty
Sokhorritcera ginen çagnala (*sic*) ?

I verily do think ma'am thou — art haughty as the deuce ! — Dost thou expect ma'am God from Heaven — will come to give thee succour ?

Lot bessoty oray eta minça.

Eztun ez gincoriq,
Gutiago orano debruriq,
Ene eskietariq oray
Libraturen ayaniq !

Seizes her in his arms now and speaks.

There is not any God, — still less a devil — that from my hands now — will set thee free !

Debria beçain fier bahiz ere,
Ezpadun eguiten ene mania,
Bortchaz ezpere eguinen dinat
Niq ene eguin bidia.

Though thou beest proud as the deuce, — if thou doest not do my bidding, — by force even so I will, madame, — do my part of the business.

HELAINA *minça.*

Ah Jaun misericordiousa
Othoy soguin yçadaçu !
Ynxolent hounen biolenciatiq
Othoy beguira neçaçu !

HELEN *speaks.*

Ah ! merciful Lord ! — I pray look thou upon me ! — from the violence of this insolent one — do thou, I pray thee, guard me !

Yl tombe la foudre sur le vaisseau qui se met en pièces. Oncia gal. Capitaigna hil. Helaine bara taula batetan, eta belhariko minça :

Oh Ginco gloriousa,
Hountarçunez bethia !

Ala Çuq egun eguin
Eny gracia handia !

The lightning strikes the vessel, which falls to pieces. The ship is lost ; the Captain killed. Helen clings to a plank, and, on her knees, speaks :

Oh ! Glorious God ! — of goodness full: — Oh what a great mercy — Thou hast done today to me !

Eniçun, ez, merechy
Hain fabory handia ;
Bena çu cira enetako
Hountarçunez bethia. *Chuty.*

I did not, no, deserve — so great a favour ; — but thou art for me — full of goodness ! *She stands up.*

Oray nourat jouanen niz
Edo cer eguinen dut ?
Nourat nahi jouaniq ere
Phausuriq ecin ukheiten dut.

Whither shall I go now, — or what shall I do ? — Whithersoever I shall go — I can have no repose.

Gincouac eguin nundian
Erregue baten alhaba ;
Ene edertarçuna dela causa
Galdu dut hanko çucena.

God had made me — the daughter of a king ! — my beauty was the cause — that I have lost the right to that !

Banoua oyhan hountarat
Mementobat phausatcera ;

Aguian nourbait ginen çait
Sokhorry emaitera. *Retira oyhanialat.*

I will go to yonder wood — to rest a moment; — may be some one will come to me — to give me succour!

Retires towards the wood.

Larron hiliq; Sataneria jalkhy.

SATAN *minça.*

Ah Larron Larron eta
Hy capitain handia!
Chimistac erre çutie
Ala malheur handia!

The Robber dead; Satans host come forth.

SATAN *speaks.*

Ah! Robber! Robber! and — thou great Captain! — The lightning hath burnt you! — Oh what a great mishap!

Helaina dela causa
Heben peritu cirie:
Haren recontria
Ounxa khosta çaicie!

Helen is the cause — ye here have perished: — meeting with her — has cost you a good bit!

BULGIFER *minça.*

Helaina cientako
Buruçaguisa cia:
54. Ecin autenitu ducie
Deusere harekila.

BULGIFER *speaks.*

Helen for you — was the mistress — you could by no means obtain — anything at all (by strife) with her.

JUPITER *minça.*

Hotx oray behar tucie
Emaztiac kitatu ;
Eta seculakoz yfernian
Erratcera phartitu. *Ereman yfernialat.*

JUPITER *speaks.*

Up! be off! you now have got — to quit the women, — and to set out to burn — for evermore in hell.

He takes them off to hell.

Comme le roy d'Anglaterra rencontra Helaine et l'emmena dan. son palais sur son cheval.

FRANÇOIS, ALEXANDRE, CLOCESTER, HENRY, *jalkhy fusuilky.*

HENRY *minça.*

Jaunac yhicera egun
Cieky nahi niz jouan :
Çoumbait yhice arraro
Atçamanen dugu aguian !

How the king of England met Helen and took her to his palace on his horse.

FRANCIS, ALEXANDER, GLOUCESTER, HENRY, *appear with guns.*

HENRY *speaks.*

Gentlemen to go a hunting — today with ye I'm minded : — (and) some rare (bit of) game — I hope we'll capture!

HENRY *bere laguneky jouan çamariz, eta gin berhala Helaina oyhanila.*

HENRY *minça.*

Madama çoure ykhoustiaz hebe
Hanitz surprenitcen nuçu !

HENRY *goes on horseback with his comrades, and Helen comes at once to the wood.*

HENRY *speaks.*

(Gentle) Madam ! at seeing you here — I am much surprised !

(Here there is a provoking gap of four pages.)

59. Engaju hortan eneky
Nahy bacira sarthu,
Hountarçun eta onhoure
Franco ukhenen diçugu.

Into this engagement with me — if you wish to enter, — we shall, my Lady, hold it — much honour and much goodness.

HELAINA *minça.*

Çoure majestatiary, Sira,
Hanitz çordun nuçu ;
Çoure arrafusatcera
Ecin ausartcen niçu.

HELEN *speaks.*

To your Majesty, Sire ! — I am muchly bounden, — so far as to refuse you — I cannot dare to venture.

Ene aphaltarçunaz
Placer bacira contentatu,

Çoure hitzaren conforme,
Sira, ny çouria nuçu.

If with my lowliness — you are pleased to be content — according to your word — I am yours, (my gracious) Sire!

HENRY *minça.*

Madama eztit desiratcen
Mundian deus besteriq
Baiciq eta yçatia
Çourekila juntaturiq.

Madame, I do not desire — anything else in the world — except just this to be — with you conjoined!

Banouaçu oray berian
Ene amary proposatcera,
Ukhen ahal deçadan
Haren consentimentia. *Retira biac.*

I go this very moment (by your leave) — to propose it to my mother, — that I may be able to have — her consent.
They both withdraw.

Jalkhy SOFFIA *eta* HENRY, *Jar.*

HENRI *minça.*

60. Ene ama maitia oray
Giten nuçu çouregana
Consekenciazko eguiteko batez
Çouri minçatcera.

SOPHIA *and* HENRY *come out, (and) sit down.*

HENRY *speaks.*

My dear mother now — I come (respectfully) to you — upon an affair of consequence — to you to talk.

Badakiçu ene ama maitia
Ezcount adinian niçalá ;
Egun hartu dit deseigna
Çoure plazera hala bada.

You know full well my mother dear — that I am of an age to marry : to-day I have taken the resolve — if so it be your pleasure.

SOFFIA *minça.*

Ene semia horrez
Ecin haboro placer dit,
Ezkentcen baçaiçu
Partitu convenableriq.

SOPHIA *speaks.*

My son about this — I have the greatest pleasure possible, — if any match that 's fit — be offered to you.

HENRY *minça.*

Goure etchen den
Dama hareky
Desiratcen nikeçu
Çoure placerareky.

HENRY *speaks.*

With that lady — who's in our house — I should desire — with your (good) pleasure.

SOFFIA *minça.*

Ah ! ene semia cer dioçu ?
Nourtçaz minçatcen cira ?
Lasterkatu bateky othian
Phenxatcen ducia ezcontcia ?

SOPHIA *speaks.*

Ah! my son what are you saying? — of whom are you speaking? — can it be that with a run-away (girl) — you are thinking of a marriage?

61. Ezteiçut consentituren
Hareky ezcounceriq :
Çuq ukheiten ahal duçu
Beste phartitu hoberiq.

I shall not consent — to any marriage with her: — you are able to make — some other better match.

Ezteçaçula desouhoura
Çoure calitatia,
Ez eta gal eracy
Ene pacencia!

Do not dishonour — your quality — no; nor make me lose — my patience!

HENRY *minça.*

Ene ama maitia
Othoy sinhetz neçaçu,
Çuq ouste beno kalitate
Handiagouetariq duçu.

HENRY *speaks.*

My dear mother — I pray believe me — she has much better rank — than you are pleased to think.

Segurtatu yçan nuçu :
Houra deitcen duçu Helaina,

Constantinoplako
Erregueren alhaba.

(Let me say) I am assured — her name is Helen, — the daughter of the king — of Constantinople.

Beste althe edertarçunez
Eztiçu mundian bere paria :
Houra ezpadut espousatcen
Galdu behar dut bicia.

On the other hand for beauty — she has not in the world her peer, — if I do not marry her — I must needs lose my life.

SOFFIA.

Eztiçu aperenciariq
Erregueren alhaba dela :
62. Gueçurra sinhetx eraci deiçu
Ykhousiriq gazte cirela.

SOPHIA.

She has no appearance — of being the kings daughter; — she has made you believe a lie — seeing that you are young.

Eta nahy balinbaduçu
Dama houra espousatu
Çuq eta niq algarganiq
Behar diçugu separatu. *Retira biac.*

And if you wish — to marry this lady — you and I from one another — must needs be separated. *The two retire.*

Çamarien hartcera jouan BRUTOR *bere laguneky. Comme Henry d'Englaterra epousa Helaine, de la quelle il eut deux beaux enfans, dont l'un fut Martin et l'autre Brice.*

FRANÇOIS, ALEXANDRE, CLOCESTER, MARIE, HELAINE, HENRY *jalkhy.*

HELAINE *ela* HENRY *jar ;* HENRY *minça.*

Madama goure promessac
Egun behar tugu complitu,
Goure ezcounce saintiac
Behar du solemnisatu.

BRUTOR *with his companions goes to fetch the horses. How* HENRY *of England married* HELEN, *by whom he had two fine children, of whom the one was* MARTIN *and the other* BRICE.

FRANCIS, ALEXANDRE, GLOUCESTER, MARIE, HELEN, HENRY *come out.*

HELEN *and* HENRY *sit down.* HENRY *speaks.*

Madame our promises — to day we must fulfil, — our holy marriage — must be solemnised.

Hotx arren jaun anderiac !
Gouaçan oro algarreky
Ykhous neçacien espousatcen
Erregue baten alhabareky. *Paseya oro.*

Let us be off then Gentlemen (and) Ladies ! — Let us go all together — that you may see me marrying — the daughter of a king. *All walk off.*

63. *Jouan oro Eliçalat paseya.*

ARCHEVESCOUA *jalky eta jar;* HENRY *minça.*

Monseigneur giten gutuçu
Çoure aitciniala,
Beneditcione saintiaren
Çoureganiq hartcera.

All go for a walk to church.

The Archbishop comes forth and sits down; HENRY *speaks.*

My Lord, we come respectfully — into your presence — to receive from you — the holy benediction.

ARCHEVESCOUA *minça.*

Gincouareky batian, Sira,
Emanen deiçut beneditcionia
Bena ukhen eçaçu bethy
Bihotcian devocionia.

THE ARCHBISHOP *speaks.*

In union with God, Sire! — I will give you the blessing; — but maintain always — devoutness in the heart.

Sira plazer ducia eta hartcen ducia
Princessa heben present duçuna
Çoure espousa legitimotako
Eliçac manhatcen dian beçala?

Sire do you please and do you take — the Princess who is here present — to your legitimate wife — as the church commandeth?

HENRIQ *eran* « bay jauna »

HENRY *says* « yes, my Lord ».

ARCHEVESKOUA *minça.*

Madama placer ducia eta hartcen ducia
Erregue present duçuna
Çoure espous legitimotako
Eliçac manhatcen dian beçala?

THE ARCHBISHOP *speaks.*

Madam do you please and do you take — the king who is present — to your lawful husband — as the church commandeth?

64. *Helaine fait une révérence.*

Helen makes a reverence.

ARCHEVESCOUA *minça.*

Ematcie algarri oray
Escuineko eskiac:
Eguinen dutut guero
Niq beste ceremoniac.

THE ARCHBISHOP *speaks.*

Give to each other now — (your) right hands: — I will perform afterwards — the other ceremonies.

Niq juntatcen çutiet
Biac algarrekilan:
Biciren cirie bethy
Unione hounian.

I do join ye — both together: — ye shall ever live — in seemly union.

Ego conjungo vos
In patrimoniam
Aitaren eta Semiaren
Eta Spiritu Saintiaren ycenian.

Ego conjungo vos — in matrimonium — in the name of the Father and of the Son — and of the Holy Spirit!

Erhaztun benedika platian.

Jauna benedika eçaçu othoy
Erhaztun haur celuty
Espous hoyeq algarrentako
Fidel yçan ditian amourekaty!

He consecrates the ring in the plate.

Lord bless, I beseech thee — this ring from Heaven — for the sake that this man and wife — may be faithful each to the other!

Sira! eçar eçoçu erhaztuna
Helainary eskerreko eskian
Erhi chipiaren oundoko
Erhy usatcen denian.

Sire! put the ring — on Helen, on her left hand — on the finger which is usual — next to the little finger.

E. S. DODGSON.

BIBLIOGRAPHIE

Max Müller and the science of language, a criticism, by W.-D. Whitney. *New-York,* 1892, in-8° — (iv)-79 p.

Cette critique implacable et fort intéressante de la dernière édition américaine du livre trop connu de M. Max Müller est elle-même, autant par le nom de son auteur que par la nature du sujet dont elle traite, une publication fort importante. Nous n'apprendrons pas à nos lecteurs ce qu'est M. Whitney et quelles sont ses théories, pas plus que nous ne leur dirons les mérites ou les... démérites du savant Allemand transplanté à l'université d'Oxford. Nous ferons remarquer seulement en passant et par parenthèses combien l'Allemagne fait volontiers de l'enseignement scientifique un article d'exportation : que de professeurs, publics ou libres, d'origine germanique, ne trouve-t-on pas, par exemple, en Angleterre et dans l'Inde anglaise?

Quoi qu'il en soit, M. Max Müller est aujourd'hui une autorité d'outre-Manche, et sa *Science du langage* est devenue en quelque sorte un manuel classique. On comprend combien il est utile et nécessaire de critiquer de très près

cet ouvrage, qui, malgré les retouches et les corrections qui y ont été apportées, date déjà d'une trentaine d'années.

Les observations de M. Whitney portent sur vingt-six points principaux : la manière même dont a été faite la révision, les sens des mots ont-ils ou non une existence indépendante, que signifie l'expression « conventionnel », la philosophie linguistique d'Artémus Ward et son école, mots sans idées et idées sans mots, influence de l'individu sur le langage, l'étude du langage est-elle une science naturelle, Schleicher et sa doctrine, identité du langage et de la pensée, le langage et l'ethnologie, l'origine du langage, les dialectes, les familles linguistiques, combien y a-t-il de familles de langages, les familles aryenne-sémitique et touranienne sont-elles les seules, abandon par Max Müller de la vieille famille touranienne, y a-t-il eu primitivement unité ou diversité du langage, y a-t-il eu une langue proto-aryenne, sons alphabétiques non différenciés, la loi de Grimm, les mots « sapin, chêne et hêtre », l'alphabet parlé, le pédantisme de Max Müller, *king* vient-il de *janaka,* la traduction du *Rig-Vêda,* caractère général de l'ouvrage, personnel à l'auteur (M. Whitney).

Nous ne pouvons évidemment suivre l'auteur dans les développements qu'il donne à sa critique sur ces divers points; on voit déjà qu'elle a un caractère très marqué d'attaque personnelle. Il serait difficile de ne pas trouver que M. Whitney a très souvent raison contre son puissant adversaire; on ne peut s'empêcher de sourire avec lui quand on voit le célèbre professeur d'Oxford écrire gravement : « These are called surd letters, or non-sonant (psila, tenues, hard, sharp, *vivâraçvâsâghôṣâh!*..., these

are called sonant letters (mesa, mediæ, soft, blunt, *saṁvâranâdaghôṣâh!...* » On ne peut également que constater avec lui, une fois de plus, l'illogisme, si cette expression m'est permise, de M. Max Müller, la fausseté de ses déductions, sa peur des solutions franches et hardies, et l'influence désastreuse sur ses raisonnements de ses idées préconçues.

Mais nous ne pouvons dire non plus que M. Whitney a toujours raison. Il nous semble, au contraire, parfois fort critiquable lui-même. Quand il déclare, par exemple, que personne ne reconnaît plus à la science du langage le caractère d'une science naturelle, il est vraiment beaucoup trop affirmatif. Ce n'est pas le moment de discuter la question, mais il me paraît mal aisé de prouver que la linguistique n'est qu'une science historique. Peut-être, après tout, n'y a-t-il là qu'une confusion de mots. Par sa méthode, — ce qui est l'essentiel, — la linguistique est incontestablement une science naturelle; mais je n'appuie pas mon opinion sur cet argument peu scientifique de M. Max Müller : « Les sciences naturelles s'occupent des œuvres de Dieu; les sciences historiques de celles des hommes ».

JULIEN VINSON.

Romani cib oder die Zigeuner-Sprache, von P. J. JEŠINA. 3e édition. *Leipzig,* 1886, in-8° — (iv)-240 p.

M. le curé de Zlatà Olešnic, dans une très courte préface de 9 pages, expose d'abord l'état de la question. Il rappelle

que, d'après les recherches de Grellmann, Pott, Paspati, Vaillant, les Tziganes, originaires du nord de l'Inde, en sont sortis, au nombre de 12,000, vers l'an 420 de notre ère, pour passer en Perse, d'où ils ont gagné, quatre siècles plus tard, l'Asie-Mineure. Chassés par les Mongols environ cinq cents ans après, ils atteignirent la mer Noire, la Grèce, Corfou, la Roumanie, la Hongrie, l'Allemagne, la France et l'Espagne : en 1437, un groupe important arrivait à Barcelone. Il y a aujourd'hui de quarante à cinquante mille Gitanos en Espagne ; on en trouve jusqu'en Afrique et en Amérique.

La langue des Tziganes, issue évidemment d'un des prâkrits de l'Inde, s'est fort altérée dans le cours des aventures et de la vie nomade des tribus qui la parlaient. On reconnaît encore son caractère indien à certains traits particuliers de la grammaire (p. 11 à 67) : pluriel caractérisé par une nasale, féminin par *i* et masculin par *o*, pluriel de l'adjectif par *e*, parenté indubitable des noms de nombre et des pronoms (*yek*, *duy*, *trin*, *ṣtar*, *bandz*, etc., *me*, *amen*, *tu*, *tumen*, *mro*, *amáro*, etc.), nombreuses analogies dans la conjugaison principale, composée ou dérivée, etc. Le vocabulaire (p. 71-98 : tzigane-allemand ; 99-124, allemand-tzigane) nous offre également un grand nombre de mots indiens : *baro* « grand » (hindoustani *bârâ*) ; *bis* « vingt » (h. *bîs*) ; *dand* « dent » (h. *dânt*) ; *gav* « village » (h. *gânw*) ; *katar* « où, par où ? » (h. *kidhar*) ; *kérav* « je fais » (h. *karûn*, *karâun*, etc.) ; *manuṣ* « homme » ; *pâni* « eau » (h. *pâni*) ; *pro* « le pied » et *peso* « à pied » (h. *pair*, *paidal*) ; *râklo* « garçon » et *râkli* « fille » (h. *laṛkâ*, *laṛkî*) ; *rup* « argent » ; *ṣay*, « je puis, je peux » (h. *sak*) ; *vakérau*, « je parle », etc.

Le livre de *M. Ješina* se termine par une chrestomathie : sentences, fables, chants populaires avec la musique notée. On y retrouve bien encore le caractère indien : *me kâli som*, « je suis noire » (h. *mâin kâlî hûn*) ; *tri day sowel* « ta mère dort » (h. *terî dâî* [nourrice] *sôê*), etc.

J. V.

Neuer vollstandiger Index zu Diez' etymologischen Wœrterbuch der romanischen Sprachen, von J.-U. Jarnik. *Heilbronn*, Henninger frères, 1889, gr. in-8°, xj-382 p.

Travail méritoire, fort bien fait et très utile, à l'aide duquel on peut aisément se retrouver dans le dictionnaire de Diez. Il y a d'abord l'index des mots romans (p. 1-234), puis les index non romans (latin, 239-304 ; grec, 305-312 ; germanique, 313-351 ; celte, 352-358 ; anglais, 359-363 ; basque, 364-367 ; arabe, 368-371 ; slave, 372 ; divers 373 à la fin).

J. V.

Les limites du picard et du wallon en Belgique, par Jules Simon. *Liège*, 1891, 14 p. et 1 carte géographique (tirage à part).

La carte qui accompagne l'intéressante étude de M. Simon est autographiée ; elle est à peu près incompréhensible et

indéchiffrable au premier abord. L'auteur a reconnu que le wallon et le picard sont surtout différenciés par onze traits principaux, et il a voulu marquer sur sa carte la ligne où se heurtent pour ainsi dire les dialectes, en ce qui concerne chacun de ces traits. Il y a donc onze lignes limites se touchant de près, se mêlant et s'entrecroisant même; l'œil s'y perd : il eût été si facile de trouver onze pointillages différents par des combinaisons de points, de traits d'union et de tirets. Le résultat manifeste est l'existence d'une zone de transition qui a sa plus grande largeur entre Erbiseul et Frasnes-lez-Gosselies et sa moindre épaisseur entre Biennes et Couillet.

Avant d'exposer le résultat de ses études et de ses observations sur place, M. Simon examine la question des dialectes. Il conclut à leur existence certaine, contrairement à l'opinion de MM. Paul Meyer et Gaston Paris, et il me semble qu'il a raison. Sans chercher à définir le mot « dialecte » ou le mot « patois », il me paraît incontestable que tout langage parlé varie dès qu'il s'étend sur une étendue de territoire tant soit peu considérable : accent, tournures, mots spéciaux; à Paris même, le langage du peuple n'est point uniforme de Belleville à Javel ou d'Auteuil à la Glacière. Ces variations sont produites par la flexibilité même du langage, par l'idiosyncrasie individuelle et par des influences de topographie et de milieu. J'ai constaté de pareilles différences de maisons à maisons, de villages à villages, dans le pays basque, et, comme ces variations ont des tendances très marquées vers tels ou tels phénomènes phonétiques ou formels complètement développés dans ce qu'on peut appeler certains villages centres, la délimitation des dialectes, ou des variétés, ou

des patois, ou des sous-dialectes, — peu importe le mot, — est marquée par la prédominance générale de telles ou telles tendances, de tels ou tels caractères généraux. Il est certain, par exemple, que Hendaye et Saint-Jean-de-Luz sont moins labourdins qu'Ascain ou Saint-Pée, et qu'en revanche Irun et Fontarabie diffèrent moins des patois basques français que Tolosa ou Hernani. En d'autres termes, une carte linguistique ne devrait pas être colorée à teintes plates, mais à teintes graduées, plus foncées au centre des régions dialectiques, plus claires en leurs bords.

J. V.

VARIA

I

LA LANGUE DE L'ENFER

Dans la *Damnation de Faust*, Berlioz fait chanter aux démons et aux damnés un chœur dont les paroles sont empruntées, dit-il, à ce que Swedenborg appelle la langue infernale. J'ai parcouru, non les œuvres du célèbre Suédois, car c'eût été un travail effroyable, mais les index les meilleurs et les plus complets, sans trouver rien qui pût me renvoyer au texte original. Je serais bien reconnaissant à ceux de mes lecteurs qui pourraient me donner l'indication exacte de la référence. En attendant, je rapporte ici les vers *infernaux;* on y a vu de tout, et même, naturellemnt, du basque :

Has! Irimiru Karabrao!
Tradioun marexil Trudinxé burrudixe.
Fory my dinkorlilz Hor meak omévixe!
Uraraiké!
Muraraiké!
Diff! Diff! mérondor mit aysko!
Has! Has! Satan, Belphégor, Mephisto,
Has! Has! Kroix, Astaroth, Belzébuth.
Sat rayk irkimour!

II

SAINT-CLOUD

Je retrouve dans mes notes le sonnet suivant, composé par une jeune Autrichienne et daté de « Saint-Cloud, den 28 Oct. 1873 » :

Es weigert sich, es straeub sich das Sonette
Dies graeulich Bild der Barberei zu malen :
Beleuchtet durch des Mondes bleiche Strahlen,
Aufragt vom Schloss nur mehr ein duer Skelette.

Gebrochene Giebel strecken um die Wette
Sich, aus den Mauern rings, den schwaerzlich kahlen,
Erzaehlend von erlittenen Feuerqualen,
Wie flehend, dass man helfe noch und rette.

Und durch die Fenster hin, die ausgebrannten,
Da spricht der Nachtwind sausend eine Sprache,
Die wir verstanden, die wir wohl erkannten.

Herbststurm's Geheul, der Balken dumpf Gekrache,
So manche wilde Worte drohend nannten ;
Vortoenend doch war eins, dies Wort was : Rache !

Voici une imitation française de ces vers :

La muse a reculé devant tant de misère
Et le sonnet répugne à peindre ces horreurs :
Le château souriant et les roses en fleurs
Ne sont qu'une ruine immense et solitaire.

Quand un pâle rayon de la lune l'éclaire,
Le squelette hideux, plein de mille terreurs,
Et ses murs décharnés racontent, tout en pleurs,
Leurs tortures sans fin, leur agonie amère.

La flamme a passé là... mais le vent, par les trous,
Murmure à notre oreille au milieu du silence :
C'est comme une menace arrivant jusqu'à nous.

Est-ce un orage au loin qui gronde et qui s'avance ?
Une poutre qui craque ?... Oh ! non, entendez-vous ?
Car on distingue un mot, et ce mot c'est : vengeance !

Biarritz, 3 novembre 1874.

J. V.

III

LE CALENDRIER RÉPUBLICAIN

Que ces noms sont heureux ! s'écrie avec transport
Un membre ami des champs, jeune et sensible encor :
Germinal me verra caresser ma Lisette,
Floréal de bouquets orner sa collerette,
Prairial la mener sur de riants gazons,
Messidor avec elle achever mes moissons,
Thermidor près des eaux détacher sa ceinture,
Fructidor lui servir la pêche la plus mûre,
Vendémiaire enivrer son esprit amoureux,
Brumaire sous un voile abriter ses cheveux,
Frimaire au coin du feu la proclamer vestale,
Nivôse à sa blancheur offrir une rivale,
Pluviôse pour elle affronter les torrens
Et *Ventôse* braver les sombres ouragans.

(Le *Calendrier républicain*, poème, etc., par CUBIÈRES, citoyen français ; *Paris*, Mérigot, Chemin, an VII, in-8°, 181 p., avec traduction italienne en regard.)

ADDITION

Dans le précédent numéro, j'ai publié (p. 94) un sonnet en patois du Luxembourg qui était accompagné d'une traduction trop littéraire à mon avis. L'auteur m'a envoyé, depuis, la traduction mot à mot ci-après :

« Quand je avec toi en une école encore étais, — alors étais tu déjà une toute mignonnette créature; — si blonde et dorée était ta bouclée petite-tête, — l'éclat de tes yeux si bleu et si clair.

« Nous recevions souvent le Maître-d'école en cheveux; dis, peux tu toi encore bien souvenir, Babet, — comme il nous enfermis avait dans le petit-hangard-aux-poules? — Nous avions pourtant pas craint, n'y avait aucun danger.

« Là, pûmes nous pour toute-première (fois) nous baiser, — comme étions nous si contents seuls d'être! — Là pouvait aussi aucun de notre amour quelque-chose savoir.

« Comme sont les temps pourtant si autrement devenus! — Les gens laissent nous non plus seuls un peu; ils jasent quand nous de loin (nous) voyons ».

J. V.

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-CINQUIÈME

15 JUILLET 1892

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1892

SOMMAIRE DU N° 3.

Pages.

Magnabal (J.-G.). — Du latin à l'espagnol. 193
Raoul de la Grasserie. — Essai de métrique védique et sanscrite (*suite*) 218
Harispe. — La *Chanson de Roland* en basque labourdin. . 235
Stempf (V.). — Glossar zu Dechepare's Poesien (*suite*) . . 239
Regnaud (Paul). — Sur quelques formes difficiles du latin. 257
Spéder (Henri). — Notes de philologie sur « l'île Malaïta », groupe des îles Salomon 259

BIBLIOGRAPHIE

Charencey (comte de) et **Julien Vinson.** — *Essays of an Americanist* by M. D.-G. Brinton.. 266
Julien Vinson. — *Société d'anthropologie de Paris.* Catalogue de la Bibliothèque à la date du 31 décembre 1890.. . 276
— *Nyare bidrag til kænnedom om de svenska landsmaolen ock svenskt folklif*, dir. J.-A. Lundell. 276
— *Suomalais-ugrilaisen seuran aikakausjirka.* Journal de la Société finno-ougrienne. 277
— *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Paris* (1890-1891) 278
— *Archives municipales de Bayonne.* Livre des établissements. 278
— *Le Rig-Véda et les origines de la mythologie indo-européenne* (première partie), par Paul Regnaud 280
VARIA. — Cuisine indienne. 283
Corrigenda. 284

DU LATIN A L'ESPAGNOL [1]

Dans l'étude des modifications qu'éprouvent les voyelles des mots latins en passant à l'espagnol, il faut distinguer la voyelle tonique de la voyelle atone, et, dans les voyelles toniques, les brèves des longues, et, dans ces dernières, celles qui le sont par position de celles qui le sont par nature.

La tonique *a*, qu'elle soit longue par position ou par nature, qu'elle soit brève, ne souffre aucune transformation en passant du latin au castillan comme on le voit dans *mano* de *mănu m*, *amar* de *amār e*, *alto* de *altu m*, etc. Mais, parfois, le voisinage d'un *e* ou d'un *i* dans le latin change, par une espèce de métathèse, l'*a* tonique en *e* comme dans *carcelero* de *carcerariu m* (*carcerarius*), *queso* de *caseu m* (*cœsus*). Mais il se conserve dans beaucoup de mots, tels *lapiz* de *lapid em*, *arido* de *aridu m*, *avido* de *avidu m*, *mas* de *ma gi s*. Dans *aire* de *aere m*, l'*e* s'est changé en *i* et a formé une diphthongue avec l'*a*. Dans

(1) Sous ce titre, nous donnons aux lecteurs de la *Revue de Linguistique* la traduction de la partie doctrinale de l'important discours de réception à l'Académie royale espagnole, prononcé par Dn Francisco A. Commelerán y Gomez.

hecho de *factu m*, et dans *pertrecho* de *pertractu m*, l'*a* s'est adouci en *e*, de même que dans *leche* de *lacte*. Dans *Compostela* de *Campus Stellæ*, l'*a* s'est changé en *o*.

L'*e* tonique précédant deux consonnes ou une consonne double en latin se transforme généralement en la diphthongue *ie* en passant du latin au castillan, ainsi que le démontrent *sarmiento* de *sarmentu m*, *viento* de *ventu m*, *siempre* de *semper*, *defiendo* de *defendo*, *diente* de *dente m*, *diestro* de *dexteru m*, *hierba* de *herba m*, *piel* de *pelle m*, etc. Il se conserve cependant dans beaucoup de mots, tels que : *mesa* de *mensa m*, *mente* de *mente m*, *prudente* de *prudente m*, *bello* de *bellu m*, *centro* de *centrum*, *templo* de *templu m*, *cœleste* de *cœleste m*, etc. Dans la syllabe antépénultième, devant deux consonnes, l'*e* tonique latin se conserve dans les mots espagnols, tels que : *térreo* de *terreu m*, *pérfido* de *perfidu m*, *pésimo* de *pessimum*, *péñola* de *pennula m*, etc. Dans la flexion castillane, l'*e* se change en *i*, comme dans *rendir* de *reddere*, *rindo*, *rinda*, *rindiera*, *rindiese*, etc. Dans *vispera* de *vespera m*, il s'adoucit en *i*, et dans *tarro* de *terreu m* il se change en *a*. *Silla* n'est pas formé de *Sellam*, comme certains le pensent, mais de *Sēdiculam*, contracté en *Sēdclam*, *sēcla* où l'*ē* s'est adouci en *i*, et l'*l* précédé d'une muette et au milieu d'un mot s'est changé en *ll* comme on le verra plus loin. Dans *siembro*, *siembre* de *sēmino*, *sēmine m*, etc., l'*e* tonique se change en *ie*, parce que la syncope de *semno*, *semnem*, etc., place cet *e* devant deux consonnes.

L'*ē* tonique des mots latins se conserve généralement dans les mots castillans qui en dérivent, surtout quand en latin il précède un *d*, une *l*, une *n*, un *r* ou un *s*, ainsi que

le confirment, entre beaucoup d'autres, *tener* de *tenēre*, *sede* de *sēdem*, *velo* de *vēlum*, *credito* de *crēditum*, *vigésimo* de *vigēsimum*, *cuaresma* de *qua(d)r(ag)ēsimam*, etc. Quelquefois l'*ē* latin se change en *i* dans l'espagnol comme dans *commigo*, *contigo*, *consigo*, de *mēcum*, *tēcum*, *sēcum*. De *tēsus* pour *tensus*, on forme *tieso*.

L'*ĕ* tonique latin ne précédant pas une autre syllabe dont la voyelle est un *e* ou un *i*, se transforme généralement dans l'espagnol en la diphthongue *ie*, comme on le voit dans *hielo* de *gĕlu*, *tierno* de *tĕn(e)rum* (1), *pielago* de *pĕlagus*, *quien* de *quĕm*, *bien* de *bĕne*, *miedo* de *mĕtum*, *hiedra* de *hĕderam* (2), etc... Quelquefois il se change en *i* comme dans *pido* de *pĕto*, *rijo* de *rĕgo*, *sigo* de *sĕquor*, *tino* de *tĕnus*, *mio* de *mĕum*. Quand il précède, en latin, une autre syllabe, dont la voyelle est *e* ou *i*, l'*ĕ* tonique latin se conserve en espagnol, comme *pedir* de *pĕtere*, *médico* de *mĕdicum*, *mérito* de *mĕritum*, *ingénio* de *ingĕnium*, *leve* de *lĕvem*, etc. ; il se conserve même quelquefois quoique la syllabe suivante n'ait pas d'*e* ni d'*i*, comme dans *método* de *mĕthodum*, *espejo* de *spĕculum*, etc.

L'*i* tonique latin précédant deux consonnes se change dans l'espagnol en *e* comme l'attestent *él* de *ille*, *ende* de *inde*, *cabello* de *capillum*, *vello* de *villum*, *leño* de *lignum*, *meter* de *mittere*, *vincer* de *vincere*, *enfermo* de *infirmum*, *maestro* de *ma(g)istrum*; en d'autres cependant il se conserve parfois, comme dans *signo* de *signum*, *principe* de *principem*, *dimitir* de *dimittere*, *dicho* de *dictum*,

(1) De tener um par métathèse ternum, et de ternum, tierno.
(2) De hederam, hedram, et de hedram, hiedra ou yedra.

fijo de *fixum*, *mil* de *mille*, etc. Dans *siniestro* de *sinistrum*, l'*i* se diphthongue en *ie* parce qu'il dérive sans doute des formes *sinextra* et *sinestra*, de *sinexter* et *sinester*, comme le démontrent deux inscriptions signalant la première, sous le n° 52, dans la collection Fabreti, et la seconde, sous le n° 3180, dans celle de Mommsen.

L'*ī* latin tonique n'éprouve aucune transformation en passant à l'espagnol, comme on le voit dans *hijo* de *filius*, *fin* de *finem*, *fijar* de *figere*, *espiga* de *spīca*, *trigo* de *trīticum*, *pino* de *pīnum*, *peligro* de *perīc(u)lum*, *hostil* de *hostīlem*, *nido* de *nīdum*, *risa* de *rīsum*, etc. Seuls *carena*, *esteva* et *decir* de *carīnam*, *stīvam* et *dīcere* changent en *e* l'*ī* de leur origine.

L'*ĭ* tonique du mot latin se change en *e* en passant dans l'espagnol; il devient ainsi *seno* de *sĭnum*, *sed* de *sĭtim*, *veo* de *vĭdeo*, *oreja* de *aurĭc(u)lam*, *lenteja* de *lentĭc(u)lam*, *menos* de *mĭnus*, *ceja* de *cĭlia*, *pelo* de *pĭlum*, *consejo* de *consĭlium*, *beber* de *bĭbere*, etc. Quand l'*ĭ* tonique appartient à l'antépénultième syllabe du mot latin, il se conserve toujours en espagnol, comme dans *licito* de *lĭcitum*, *risible* de *rĭsĭb(i)lem*, *discipulo* de *discĭpulum*, *liquido* de *lĭquidum*, *nimio* de *nĭmium*, *nitido* de *nĭtidum*, *simil* de *sĭmilem*, *minimo* de *mĭnimum*, etc. Il se conserve aussi dans la syllabe pénultième, s'il se trouve devant deux consonnes, dont la première est une muette et la seconde une *r*, tels que *libro* de *lĭbrum*, *pigre* de *pĭgrum*, *tigre* de *tĭgrem*, et devant une autre voyelle, tels que *atrio* de *atrĭum*, *pio* de *pĭum*, *via* de *vĭam*, *dia* de *dĭem*, etc., et aussi dans *sin* de *sĭne*, *ligo* et *lio* de *lĭgo* (*lĭgare*). Dans *nieve* de *nĭvem*, l'*ĭ* s'est changé en la diphthongue *ie* comme si c'était un *ĕ*.

L'*o* tonique, suivi en latin de deux consonnes, se transforme généralement en la diphthongue *ue* en espagnol, comme dans *huerto* de *hortu m*, *puerto* de *portu m*, *muelle* de *molle m*, *cuerpo* de *corpus*, *zueco* de *soccu m*, *hueste* de *hoste m*, *huesped* de *hospite m*, *nuestro* de *nostru m*, etc. D'autres fois il se conserve, comme dans *monte* de *monte m*, *esposo* de *sponsu m*, *sobrio* de *sobriu m*, etc. Quelquefois il se change en *u*, comme dans *cumplir* de *complere*, *tundir* de *tondere*, *pulgar* de *pollice m*, *yuso* de *deorsu m*. Dans *fleco* du vieux *flueco* dérivé de *floccum*, l'*u* s'est perdu sans doute pour faciliter la prononciation.

L'*ō* tonique des mots latins se conserve dans leurs dérivés castillans, comme on le voit dans *poner* de *pōnere*, *hora* de *hōra m*, *como* de *quōmodo*, *sol* de *sōle m*, *solo* de *sōlu m*, *voto* de *vōtum*, *todo* de *tōtu m*, *fastidioso* de *fastidiōsu m*, etc. Dans *huevo* de *ōvum*, l'*ō* tonique latin s'est diphthongué en *ue*, ainsi que dans *mueble* de *mōbile m*. Il s'est aussi changé en *u* dans *nudo* de *nōdu m* et *octubre* de *octōbrem*.

L'*ŏ* tonique latin se change généralement en la diphthongue *ue* en espagnol, comme dans *pueblo* de *pŏp(u)lu m*, *suela* de *sŏlea m*, *cuero* de *cŏriu m*, *fuego* de *fŏcu m*, *nuevo* de *nŏvum*, *escuela* de *schŏla m*, *bueno* de *bŏnu m*, *nueve* de *nŏve m*, *fuera* de *fŏra s*. Néanmoins, certains mots le conservent, tels que : *hoy* de *hŏdie*, *solio* de *sŏliu m*, *solido* de *sŏlidu m*, *modo* de *mŏdu m*, *coro* de *chŏru m*, *ojo* de *ŏc(u)lu m*, *escollo* de *scŏp(u)lum*, *sonido* de *sonitum*, *colera* de *chŏlera m*, *probo* de *prŏbum*, *tomo* de *tŏmu m*, etc. Dans *pulpo* de *pŏl(y)pu m* il s'est changé en *u*.

L'*u* tonique précédant en latin deux consonnes ou une

consonne double se change généralement en *o*, comme dans *sombra* de *umbra m*, *mosca* de *musca m*, *pollo* de *pullu m*, *boj* de *buxu m*, *cobre* de *cupru m*, *odre* de *utre m*, *fondo* de *fundum*, etc. Mais il se conserve aussi dans beaucoup de cas, comme on peut le voir dans *mucho* de *multu m*, *corvo* et *curvo* de *curvu m*, *corso* et *curso* de *cursu m*, *diurno* de *diurnu m*, *culto* de *cultu m*, *dulce* de *dulce m*, *puño* de *pugnu m*, *pulcro* de *pulcru m*, *flujo* de *fluxu m*, *mundo* de *mundu m*, *justo* de *justu m*, *fruto* de *fructu m*; mais surtout quand, dans le mot latin, cet *u* se trouve à l'antépénultième, comme dans *rustico* de *rusticu m*, *uña* de *ung(ul)a m*, *publico* de *publicu m*, *pulpito* de *pulpitu m*, etc. L'*u* de *ver(e)cundia* s'est changé en la diphthongue *ue* dans le castillan *vergüenza*.

L'*ū* tonique latin se conserve en espagnol, comme on peut le voir dans *jubilo* de *jūbila m*, *nube* de *nūbe m*, *muro* de *mūru m*, *humo* de *fūmu m*, *futuro* de *fūturu m*, *maduro* de *matūru m*, *util* de *ūtilem*, *salud* de *salūtem*, *mulo* de *mūlu m*, *escudo* de *scūtu m*, etc.; seul, l'*ū* de *cūpa m* qui se conserve dans *cuba* s'est transformé en *o* dans *copa*.

L'*ŭ* tonique latin s'est transformé en *o* dans l'espagnol, comme on le voit dans *codo* de *cŭ(bi)tu m*, *lobo* de *lŭpu m*, *joven* de *jŭven em*, *pozo* de *pŭteu m*, *lodo* de *lŭtu m*, *sobre* de *sŭper*, etc. Mais il s'est conservé dans certains cas, tels que : *tuyo*, *suyo* de *tuum*, *suu m*, et dans *mujer* de *mŭliere m*, *dudo* de *dŭ(bi)to*, *numero* de *nŭmeru m*, *yugo* de *jŭgu m*, *lluvia* de *plŭvia m*, *huir* de *fŭ(g)er e*, *cuño* de *cŭneu m*, *cumulo* de *cŭmulu m*, *humilde* de *hŭmile m*, etc., et devant *e* comme dans *destruir* de *destruer e*, *diluir* de *diluer e*, *derruir* de *diruer e*, *influir* de *influer e*, etc. L'*ŭ*

de *nŭrus* s'est changé en la diphthongue *ue* dans *nuera*, de même que dans *nuez* de *nŭcem*.

L'*y*, que les Latins prirent des Grecs, s'est, le plus souvent, transformé en *i* dans les mots espagnols, comme le prouvent *mirto* de *myrtum*, *mirra* de *myrrham*, *abismo* de *abyssum*, *lince* de *lyncem*, *ninfa* de *nympham*, *ritmo* de *rythmum*, *sindico* de *syndicum*, *sibila* de *sybilam*, *tipo* de *typum*, *timpano* de *tympanum*, etc. Quelquefois il se transforme en *e*, comme dans *mecha* de *myxum;* en *o*, comme dans *torso* de *thyrsum*, et en *u* dans *gruta* de *cryptam*, *murto* de *myrtam*, et *tufo* de *typhum*.

L'espagnol a une véritable richesse de diphthongues provenant en grande partie de la tendance naturelle de cette langue à éviter l'hiatus ou le concours de voyelles. Les sons diphthongues sont des voyelles composées; si les toniques simples souffrent les modifications que nous venons d'indiquer, les composées, certaines, du moins, devaient aussi les éprouver en passant dans notre langue.

Æ, *œ*, *au*, sont les principales diphthongues latines. La diphthongue tonique *ae* en passant à l'espagnol s'est changée, tantôt en la diphthongue *ie*, comme dans *cielo* de *cœlum*, *ciego* de *caecum*, *griego* de *gaecum*, *quiero* de *quaero*, etc., tantôt en *e*, comme dans *emulo* de *aemulum*, *tea* de *tae(d)aw*, *César* de *Caesarum*, etc., d'autres fois en *i*, comme dans *judio* de *judaeum*, *siglo* de *saec(u)lum*, *Galicia* de *Galaecia m.*

La diphthongue tonique *œ* s'est transformée en *e* dans le castillan, comme dans *cena* et *pena* de *cœnam* et *pœnam* et par analogie en *ie* comme dans *cienô* de *cœnum*.

La diphthongue latine *au*, quand elle est tonique, se change en *o* en passant dans l'espagnol; c'est ce que confirment

toro de *tauru m*, *oigo* de au(*d*)*io*, *poco* de *paucu m*, *ronco* de *raucu m*, *oro* de *auru m*, *pobre* de *paup*(*e*)*rem*, quoiqu'elle se soit conservée dans certains mots, comme on le voit dans *lauro* de *lauru m*, au*stro* de au*stru m*, *claustro* de *claustru m*, *causa* et *cosa* de *causa m*, *fraude* de *fraude m*, etc. Dans *Pablo* et *alabo* de *Paulum* et *allau*(*d*)*io*, l'*u* de la diphthongue s'est changé en la consonne *b*, contrairement à ce qui arrive dans le latin *aufero* pour *abfero*, et, pour la consonnance, avec ce qui arrive dans *tremblar* de *t*(*r*)*emulare*, où l'*u* atone qui ne forme pas diphthongue se change aussi en *b*.

II

Les voyelles atones, privées comme elles le sont de la consistance phonétique que donne l'accent, éprouvent un plus grand nombre de transformations que les toniques en passant du latin au castillan, et l'on peut assurer qu'il y a à peine des règles fixes pour déterminer ces changements. On a cependant observé que, dans des circonstances déterminées, ces voyelles souffrent des transformations identiques ou semblables. Pour plus grande clarté, nous distinguerons dans l'étude des phénomènes phonétiques qui s'observent dans les voyelles atones du mot latin devenant castillan, nous distinguerons, dis-je, deux cas qui sont les plus généraux ; savoir : quand, dans le mot latin, la voyelle atone se rencontre près d'une autre voyelle, et quand elle se trouve près d'une consonne.

La langue espagnole a, comme trait très essentiel de son caractère, une répugnance manifeste pour le concours de

voyelles, quand chacune d'elles forme par elle-même une syllabe distincte, et elle évite d'ordinaire ce concours, soit par l'élision de la première voyelle, soit par l'attraction que celle-ci exerce sur la seconde, ou par la contraction des deux, ou par la séparation des deux, au moyen d'une consonne épenthétique.

Le concours de voyelles ou hiatus se produit dans le mot latin ou originairement, c'est-à-dire, par existence antérieure en lui, ou par la perte d'une consonne médiale entre les deux voyelles, ou par la rencontre de ces voyelles produite par la composition.

Quand, dans le mot latin simple, la tonique est la première des deux voyelles qui se rencontrent, notre langue éprouve de grandes difficultés à éviter l'hiatus, et l'on peut dire que, règle générale, elle le tolère, comme dans *traer* de *tra(h)er e*, *leer* de *le(g)er e*, *raer* de *ra(d)er e*, etc. Cependant, on l'évite quelquefois par l'épenthèse d'une consonne entre les voyelles produisant l'hiatus. Cette consonne est tantôt un *j*, comme dans *escarabajo* de *scarabœu m*, tantôt un *v*, comme dans *llover* de *pluer e*, par analogie de ce qui arrivait en latin, dans le dérivé *vidu-v-ium* de *viduus;* d'autres fois, un *y*, comme dans *tuyo*, *suyo*, de *tuu m*, *suu m; instituyo*, *instituya*, de *instituo*, *instituam*, *instituyera* de *instituera m*, *arguyere* de *arguer i m*. On l'évite aussi par élision, comme dans *pared* de *par(i)et(e)m*, *abeto* de *ab(i)ete m*, *dos* de *d(u)os*, etc. Dans *Dios* de *Deus*, l'accent a changé de place et transformé, de cette manière, les deux voyelles en une diphtongue et en une seule les deux syllabes du mot latin.

Quand l'atone est la première des deux voyelles qui se rencontrent dans le mot latin simple, la disparition de

l'hiatus devient plus facile dans la dérivation espagnole. Alors il se présente deux cas très fréquents, qui doivent être l'objet d'une étude spéciale, savoir : l'un quand la première des deux voyelles qui se rencontrent dans le mot latin simple est un *e* ou un *i*; l'autre quand cette première voyelle est un *u*.

Si la première des deux voyelles qui se rencontrent dans le mot latin simple est un *e* ou un *i* atone, l'hiatus se détruit d'ordinaire au moyen de transformations presque toujours uniformes et pouvant se ramener à des règles d'une application plus ou moins générale. Pour plus de clarté, on doit prévenir que cesdites voyelles *e*, *i*, sont équivalentes ; aussi Varron nous atteste-t-il que, dans le *sermo rusticus*, l'*i* se prononçait comme l'*e*, et, par conséquent, on prononçait *speca* pour *spica*, *vea* pour *via* et *vella* pour *villa*. L'auteur de l'*Appendix ad Probum* prévient qu'on doit dire *cavea* et non *cavia*, *brattea* et non *brattia*, *cochlea* et non *cochlia*, *lancea* et non *lancia*, *solea* et non *solia*, *balteus* et non *baltius*. De tout cela, on déduit que les voyelles *e*, *i* avaient, dès les temps les plus reculés, dans l'usage vulgaire, un son équivalent, comme elles eurent bientôt une valeur phonétique équivalente, en passant comme atones dans le castillan, dans des conditions déterminées, ainsi que le démontrent les observations suivantes.

Pour procéder avec méthode, nous devrons observer que les atones *e*, *i*, se rencontrant avec une autre voyelle, peuvent être précédées dans le mot latin simple des gutturales *g*, *c*, *qu* et *ch*, des linguales *l*, *n*, *r*, *s*, des dentales *d*, *t*, ou des labiales *b*, *v*.

a) Les *e*, *i* atones, après la gutturale douce *g* et suivies

d'une autre voyelle, se conservent généralement ; mais l'*i* se diphtongue avec la voyelle suivante, comme on l'observe dans *refugio* de *refugium*, *litigio* de *litigium*. L'*e* ne se diphtongue pas dans le peu de mots espagnols procédant d'autres où, précédé de *g*, il rencontre une autre voyelle, et, par conséquent, l'hiatus ne disparaît pas, comme dans *geografia* de *geographiam*, *abigeo* de *abigeum* et *abigeato* de *abigeatum*, etc. Dans certains cas, le *g* se change en *i*, et l'*e* ou l'*i* suivi d'une autre voyelle se fond avec lui dans le son équivalent propre à la palatale fricative *y*. C'est ainsi que se sont formés, par exemple, des mots tels que *ensayo*, *haya*, *ley*, *grey*, *rey* (1).

La même cause a donné naissance, en castillan, à certaines formes verbales, telles que *huyó*, *huyeron*, *huyera*, *huyese* et *huyere ; leyó*, *leyeron*, *leyera*, *leyese* et *leyere*. Elles s'expliquent, en espagnol, en considérant qu'elles sont dérivées d'autres formes latines, composées de la racine, de la caractéristique du thème du présent et du verbe substantif au temps correspondant (2).

Les gérondifs *huyendo* et *leyendo* et le participe *leyente* se sont formés par un procédé semblable, en tenant

(1) On est arrivé à la formation de ces mots par les équivalences suivantes :

exagium = *ex-a-gi-um* = *en-sa-ii-o* = *en-sa-y-o*
fageam = *fa-ge-am* = *fa-ii-a* = *ha-y-a*
legem = *le-gem* = *le-ie* = *le-i-i* = *le-y*
gregem = *gre-gem* = *gre-ie* = *gre ii* = *gre-y*
regem = *re-gem* = *re-ie* = *re-ii* = *re-y*

(2) Sous cette forme :

fug + jă + fuit = fug + ĭ + u = fui + i + u = hu + y + o
fug + ĭ + fuerunt = fug + i + erun = fui + i + eron = hu + y + eron
fug + ĭ + fugi + eram = fug + i + era = fui + i + era = hu + y + era

compte de ce que l'*e* tonique, qui, en latin, précède deux consonnes, se transforme en la diphtongue espagnole *ie*, et qu'ainsi il résulte :

fug-iendo = *fui-iendo* = *hu-y-endo*
leg-iendo = *lei-iendo* = *le-y-endo*
leg-iènte m = *lei-iente* = *le-y-ente*

Quand les atones *e*, *i*, précédées de *c*, *h* ou *qu*, se rencontrent avec une autre voyelle dans le mot latin simple, l'hiatus se conserve dans la dérivation castillane avec l'*e* précédé de *c*, comme dans *picea* de *picea m*, *siliceo* de *siliceu m* ; mais, avec l'*i* précédé de *c* ou de *qu*, il se détruit par la diphtongaison, comme dans *especie* de *specie m*, *cinericio* de *cinericiu m*, *obsequio* de *obsequiu m* ; ou bien la rencontre des voyelles disparaît complètement, par l'assimilation des voyelles *e*, *i* à la dentale douce aspirée *c*, et, de la somme des deux dentales douces aspirées, il résulte la forte dentale aspirée *z*, comme dans *lanza* de *lancea m*, *cedazo* de *setaciu m*, *hechizo* de *facticiu m*, *mestizo* de *misticiu m*. Les sons gutturaux forts des *ch* et *qu* latins ont éprouvé une transformation identique, en passant dans notre langue, dans les mots *brazo* de *brachiu m*, *lazo* de *laqueu m*. Dans *facha* de *facie m*, l'*i* s'est changé dans l'aspirée très douce *h*, et, dans *faz*, il s'est assimilé à la dentale douce

fug + *ĭ* + *fu isse m* = *fug* + *i* + *isse* = *fui* + *i* + *ese* = *hu* + *y* + *ese*
fug + *ĭ* + *fu eri m* = *fug* + *i* + *eri* = *fui* + *i* + *iere* = *hu* + *y* + *ere*
leg + *a* + *fu it* = *leg* + *ĭ* + *u* = *lei* + *i* + *u* = *le* + *y* + *ó*
leg + *ĭ* + *fu erun t* = *leg* + *i* + *erun* = *lei* + *i* + *eron* = *le* + *y* + *eron*
leg + *ĭ* + *fu era m* = *leg* + *i* + *era* = *lei* + *i* + *era* = *le* + *y* + *era*
leg + *ĭ* + *fu isse m* = *leg* + *i* + *isse* = *lei* + *i* + *ese le* + *y* + *ese*
leg. + *ĭ* + *fu eri m* = *leg* + *i* + *eri* = *lei* + *i* + *ere* = *le* + *y* + *ere*

aspirée *c*, et l'*e* s'est perdu par apocope dans cette forme: *faciem* = *faz*.

b) Après *l*, les atones *e*, *i*, se rencontrant avec une autre voyelle, se changent, unies à cette consonne, en un son guttural fort et aspiré, qui se représente actuellement en espagnol par le signe *j* : ainsi, de *palea m*, s'est formé *paja*, de *sarralia cerraja*, de *consiliu m consejo*, de *alienum ajeno*, etc. D'autres fois, l'*i* s'est changé en *l*, qui le précède, comme le prouvent *maravilla* de *mirabilia*, *batalla* de *batualia*, *vituallas* de *victualia;* dans d'autres, au contraire, le double *ll* uni à la voyelle atone se change en *j*, comme dans *majar* de *malleare*. Dans *lirio* de *liliu m*, le *l* s'est changé en son homorganique *r*. Tantôt *l* se conserve, et le son de la voyelle *e* ou *i* se renforce et se change en une gutturale douce *g*, comme dans *valgo* de *valeo*, *salgo* de *saliam*. Tantôt il se conserve, mais il forme diphtongue avec la voyelle qui suit, comme dans *familia* de *familiam*, *consiliario* de *consiliariu m*. La conversion des atones *e*, *i* en *j* après *l*, s'explique par la considération que lesdites voyelles sont palatales, et que, se confondant avec la lingua-palatale *l*, il doit en résulter un son palatal fort semblable à celui de *j* (iota) latin, ainsi qu'il arrivait dans *meioranza*, de la basse latinité *meliorantia*, de *meliorans*, de *meliorare*, et *soberceia* de *supercilia*, aujourd'hui *sobreceja*, jusqu'à ce que ce son palatal fricatif eût acquis la consistance de gutturale forte aspirée dans notre *j*, comme dans *hijo* de *filiu m*, *mejor* de *meliorem* et *mujer* de *muliere m*. On peut donner aussi une autre explication de cette transformation. L'*i*, qui est une voyelle gutturale, opère une influence sur *l* et le change en la gutturale *g*, comme on

le voit dans l'ancien mot *mugier* ou *mogier ;* puis ce même *i* devient consonne et se transforme en une autre gutturale *h*, et les deux gutturales douces, se fondant en une seule, donnent pour résultat la gutturale forte sous cette forme : *muliere m* — *mugier* = *mugher* = *mujer*.

Les atones *e*, *i*, précédées de *n* dans le mot latin simple et suivies de voyelles, se changent, en passant dans notre langue, en un autre *n*, qui, uni à celui qui les précède, forme le *ñ* castillan, comme on le voit dans *viña* de *vinea m*, *piña* de *pinea m*, *araña* de *aranea m*, *cuño* de *cuneum*, *sueño* de *somnium*, *España* de *Hispania m*, *Brañosera* de *Brania Ossaria*. Quelquefois, ils se transforment en ce son guttural fort que représente le *j ;* il prend ainsi une consistance fort digne de remarque et d'une explication très difficile, comme on le voit dans *granja* de *granea m*, *extranjero*, qui suppose la forme *extranearium* de *extraneus ;* d'autres fois, ils se conservent, comme dans *linea* de *linea m*, surtout dans les mots de la bonne langue ou de formation récente, comme on le voit dans *ligneo* de *ligneu m*, *igneo* de *igneu m*, etc. Dans les formes de la flexion verbale, l'*e* ou l'*i* atones précédés de *n* et suivis d'une voyelle se changent en la gutturale douce *g*, comme dans *vengo*, *venga* de *venio*, *venia m*, *tengo* et *tenga* de *teneo*, *tenea m*. Dans *pongo*, *ponga* de *pono*, *pona m*, le *g* s'explique par l'assimilation de ce verbe à ceux de la seconde conjugaison latine, à laquelle appartient son prétérit *posui*, ou plutôt parce qu'il a été assimilé à la quatrième, à laquelle correspond son prétérit *posivi*, qui se trouve dans Plaute, et l'imparfait du subjonctif *poniret*, qu'on lit dans une des inscriptions collectionnées par Orelli et signalée, sous le n° 2466.

L'*e* atone précédé de *r* et suivi d'une voyelle se conserve, en castillan, sans se diphtonguer avec la voyelle suivante et sans détruire, par conséquent, l'hiatus du mot latin, comme le démontrent *aereo* de *aereum*, *etereo* de *œt(h)ereum*, etc., mots de langue pure et de formation récente dans l'idiome. Dans des circonstances identiques, l'*i* souffre des modifications, s'expliquant en beaucoup de cas par la métathèse, comme il arrive dans les mots espagnols dérivés des latins terminés en *arius*, *orius*, *urius*. Cette métathèse s'opère dans les syllabes *ari*, qui se transforment en *air* = *er*, *ori* et *uri*, qui se changent en *oir*, *uir* = *uer*; ainsi de *carcerarium* s'est formé *carcelero*, de *denarium dinero*, de *terrarium terrero*, de *corium* cuero, de *Durium Duero* (1). Par analogie, de *aciarium*, on a formé *acero*; mais de *spurium* est resté *espurio*. Dans *donaire* de *donarium*, la diphtongue *ai* s'est conservée sans se changer en *e* long. Dans *madera* de *materiam*, qui est presque l'unique mot de ce genre où les syllabes *eri* se transforment, l'*i* disparaît ; et enfin *lavador* de *lavatorium* et *vivar* de *vivarium* se forment par apocope. Dans d'autres mots de formation pas très ancienne et peu populaire, les deux voyelles se conservent, mais diphtonguées, comme on peut le voir dans *adversario*, *secundaria*, *notario*, *misterio*, *cimenterio*, *imperatorio*, *dilatorio*, *directorio*, *dimisorias*, *lujuria*, *furioso*, etc.

Après *s*, l'*i* atone suivi d'une voyelle s'est conservé, mais en formant diphtongue avec la voyelle suivante, comme dans *iglesia* de *ecclesiam*, *ocasion* de *occasionem*,

(1) Avec les formes intermédiaires *carcerairo*, *denairo*, *terrairo*, *coiro*, *Duiro*.

mansion de *mansionem*, *Ambrosio* de *Ambrosium*, etc. De *elysius* s'est formé *elisio* et aussi *eliseo*. Dans *beso* de *basium* s'est opérée la métathèse (*baiso*). Dans des conditions identiques, l'*e* ne s'altère pas généralement, et, dans les mots de formation récente et peu vulgaires, il ne se diphtongue pas même avec la voyelle qui suit dans le peu de mots qui peuvent servir d'exemple, tels que *oseo* de *osseum*, *róseo* de *roseum*. *Queso* de *caseum* s'est formé par attraction de l'*a* sur l'*e*, et *Blas* de *Blasium*, par apocope.

c) Les *i* ou les *e* atones latins, précédés de la dentale douce *d* et suivis d'une autre voyelle, se sont conservés dans des mots qui ne sont pas très populaires ni de formation ancienne, mais en se diphthonguant avec la voyelle suivante, comme dans *radio* de *radium*, *predio* de *prædium*, *presidio* de *præsidium*. Dans *diurno* de *diurnum*, l'hiatus du mot latin se maintient ; mais il s'évite généralement par une espèce d'assimilation qui s'opère dans le mot latin, au moyen de laquelle le *d* se transforme en un *i*, qui, réuni à l'*i* suivant, donne *y* pour résultat, comme dans les mots :

ba-diu m = *ba-iio* = *ba-yo*
ra-diu m = *ra-iio* = *ra-yo*
mo-diu m = *mo-iio* = *mo-yo*
po-diu m = *po-iio* = *po-yo*
ga u diu m = *ga u iio* = *ga-yo*
hodie = *ho-ii e* = *ho-y*
sede m = *se-ie* = *se-ii* = *sey* (1)
sedea t = *se-iea* = *se-iia* = *seya* (2)

(1) *Sey* est un mot archaïque qui dans le Fuero Juzgo signifie *sede* ou *silla*.

(2) Se lit pour *sea* dans le *Libre de Apollonio*.

De *gaudium* s'est aussi formé *gozo*, comme si, au lieu de s'assimiler à l'*i*, la dentale douce s'était renforcée en *t* avant de passer au castillan.

Ce curieux phénomène d'assimilation de la consonne douce à l'*i* se réalise dans la flexion castillane en des cas où l'*i* est tonique. C'est ainsi seulement que s'expliquent les formes verbales castillanes, telles que *creyó, creyeron, creyera, creyese* et *creyere, creyendo* et *creyente* qui, à partir de la forme classique, supposent comme antérieures les formes suivantes :

cre-di + fu it = cre-ii + u = cre-y + ó (1)
cre-di + fu erun t = cre-ii + erun = cre-y + eron
cre-di + fu era m = cre-ii + era = cre-y + era
cre-di + fu isse m = cre-ii + esse = cre-y + ese
cre-di + fu eri m = creii- + ere = cre-y + ere
cre-de-ndo = cre-die-ndo = cre-iie-ndo = cre-ye-ndo
cre-de-nte m = cre-die-nte = cre-ii-nte = cre-ye-nte

C'est un procédé semblable qu'ont suivi les formes *oyes, oye, oyen, oyera, oyese, oyere, oyendo* et *oyente ;* le mot latin a subi l'assimilation du *d* en *i* et les autres transformations de la manière suivante :

Audiis (2) *= o-iies = o-yes*
audiveram = au-di- (*v*) *era m = au-di-era = o-ii-era = o-y-era*

(1) Ces formes s'expliquent par l'union du prétérit du verbe substantif aux deux racines dont se compose le verbe *credo*. Au gérondif et au participe la tonique *e* devant deux consonnes se transforme en *ie*, et le *d* s'assimilant à l'*i*, les deux *i* se fondent en un *y*.

(2) Pour la formation de ces mots notre langue n'a pas tenu compte de la contraction qui s'y opère en latin.

audivissem = *au-di-* (*v*) *isse m* = *au-di-esse* = *o-ii-esse* = *o-y-ese*
audiverim = *au-di* (*v*) *eri m* = *au-di-eri* = *o-ii-ere* = *o-y-ere*
audiendo = *au-di-endo* = *au-ii-endo* = *o-y-endo*
audientem = *au-di, ente m* = *au-ii-ente* = *o-y-ente*

Dans *oigo*, *oiga*, etc., le *d* du mot originaire latin s'est assimilé à l'*i*, et celui-ci s'est changé en consonne par la gutturale douce *g*, ce qui donne le résultat suivant :

audio = *au-ii-o* = *o-ig-o*, à l'époque antéclassique *o-y-o*
audiu m = *auii-a* = *o-ig-a*, à l'époque antéclassique *o-y-a*

Dans *jornal* de di*urnale m*, le *d* s'est assimilé à l'*i*, puis les deux *ii* sont devenus consonnes, le premier s'est transformé en la gutturale douce *g*, et le second en *h*, et les deux réunies se sont fondues en la gutturale forte *j* de cette manière :

diurnal em = *iiurnal* = *ghornal* = *jornal*

Quand les atones latines *e* et *i* sont précédées de la forte dentale *t* et suivies d'une autre voyelle, la rencontre des voyelles s'évite, en castillan, par la conversion des syllabes *te*, *ti* en la dentale aspirée *z*. Ainsi, de *duritia m* on a formé *dureza*, de *titiona m tizón*, de *Martiu m Marzo*, de *puteu m pozo*, de *linteu m lienzo*. De *platea m* on a formé *plaza*, bien que l'*e* soit tonique dans le mot latin dérivé du grec πλατεια; mais dans Horace (Ep. II, 2-71) et dans Catulle (15-7) on le trouve bref, et, par conséquent, atone, et voilà pourquoi, sans doute, notre langue l'a considéré comme tel et changé en *z* la syllabe *te*, comme si l'*e* était atone par nature. Dans *avestruz* de *avis struthio*, il s'est opéré de plus une apocope ; et dans

ajonjo de *absinthiu m*, le *bs* s'est changé, premièrement, en *x* et ensuite en *j*, de même que la syllabe *thi*. Dans beaucoup de cas, l'*i* atone latin précédé de *t* se conserve dans sa rencontre avec la voyelle suivante, mais alors il forme diphthongue avec elle, comme on le voit dans *justicia* de *justitia m*, *palacio* de *palatiu m*, *racion* de *ration em ;* mais dans *razon*, on a suivi le procédé général indiqué plus haut. — L'*e* atone après un *t* et se rencontrant avec une autre voyelle se conserve, dans les mots peu populaires et de formation récente, avec la même forme latine et sans se diphthonguer, comme dans *pluteo* de *pluteu m*.

Quelle raison y a-t-il pu avoir pour que les syllabes *ti* ou *te*, atones latines, se fondissent en notre *z ?* Établissons, d'abord, que cette lettre est une importation de l'alphabet grec dans l'abécède castillan, dans lequel il équivaut, par le son, au θ grec, lettre que les latins transcrivaient *th*, comme on le voit dans *theorema* de θεωρημα, *thorax* de θωραξ, *thronus* de θρονος, etc. Si donc notre *z* est l'équivalent du θ grec, et celui-ci du latin *th*, si *e* = *i* et que celui-ci puisse se convertir en la gutturale douce *g* ou *h*, il n'y a pas à faire de grands efforts d'imagination pour comprendre que les syllabes *ti* ou *te* atones puissent être égales à *th*, c'est-à-dire, à une dentale et une aspiration douce, comme notre *z*, de sorte qu'il en résulte :

puteu m = *putiu m* = *puthu* = *pozo*
tition em = *tithon* = *tizon*

d) L'*e* atone latin, précédé de la labiale douce *b*, ou de la dentale labiale douce *v*, et suivi d'une autre voyelle, s'est changé en *i ;* par assimilation, les douces *b* et *v* se

sont également transformées en *i*, et des deux *ii* il en est résulté *y*. C'est ainsi que de *rubeu m* se sont formés *rubio* et *royo ;* de *fovea m hoya*, et dans la flexion verbale de *habea m haya*, de *habeas hayas*, etc. Dans des mots de formation peu ancienne et peu vulgaires, la rencontre des voyelles s'est conservée, comme dans *alveo* de *alveu m*. Parfois, quand l'*i* se rencontre avec une autre voyelle et est précédé de *b* ou *v*, les deux voyelles se conservent, mais diphtonguées, comme dans *soberbia* de *superbia m*, *abreviar* de *abbreviar e*, *rabia* de *rabie m*, *obvio* de *obviu m*, *lluvia* de *pluvia m*, etc. Dans *ligero* de *leviariu m*, *vi* s'est changé en la gutturale *g*, de même que dans *sargento* de *servientem*. Dans *lejia* de *lixi vi u m*, l'atone et la douce labiale dentale qui la précède ont disparu par syncope.

Après un *p*, dans le peu de cas où l'*i* atone se rencontre avec une autre voyelle dans le mot simple, notre langue a évité l'hiatus par le changement de la labiale forte *p* et de la voyelle *i* en la palatale forte *ch ;* c'est ainsi que se sont formés *pichon* de *pipione m* et *reprochar* de *repropiar e*. Dans la flexion des verbes *caber* et *saber*, de *capio* et *capiam* se sont formés par attraction *quepo* (caipo) et *quepa* de (*caipa m*), de *sapia m sepa* (*saipa m*) et la forme *sé* est une apocope de *sai po* pour *sapio*.

e) Quand l'*u* atone se rencontre avec une autre voyelle dans le mot latin simple, cas qui n'est pas fréquent, notre langue évite l'hiatus au moyen de l'attraction, comme dans *viuda* de *vidua m*, *cupe* de *capui* (caupi), *supe* de *sapui* (saupi), *hube* de *habui* (haubi), attraction confirmée par les mots archaïques *sopo*, *hobo*. Tantôt elle l'évite par l'élision, comme dans *Enero* de *Jan u ariu m* (*Janairu m*), *coso* de *co n s u o*, *muerto* de *mort u u m ;* tantôt par épen-

thèse, en introduisant un *y* entre deux voyelles, comme dans *construye* de *construo, sustituya* de *substitua m*, *constituyose* de *constituissem*. Dans beaucoup de cas, notre langue conserve cependant la rencontre de l'atone *u* avec une autre voyelle, mais en les diphthonguant, comme dans *agua* de *aqua m*, *perpetuo* de *perpetuu m*, *arduo* de *arduu m*, *tenue* de *tenue m*, etc.

f) La rencontre de voyelles peut avoir pour origine la perte d'une consonne du mot latin, et alors, en passant dans notre langue, tantôt la rencontre des voyelles se conserve avec leur hiatus correspondant, comme dans *dean* de *de c an um*, *paraiso* de *para d isu m*, *oir* de *au d er e*, *maestro* de *ma g istru m ;* tantôt l'hiatus disparaît au moyen de la diphtongaison, comme l'attestent *juez* de *ju d ic em*, *cuidar* de *co g itar e*, *viera* et *viere* de *vi d era m* et *vi d eri m*. Dans *leer* de *le g er e*, l'hiatus s'est conservé dans la flexion des formes dérivées des temps simples latins, tels que *leo*, *leia*, *lea*.

g) Notre langue respecte aussi d'ordinaire la rencontre de voyelles sans les diphthonguer, quand c'est un produit de la composition latine, comme dans *coaccion* de *coaction em*, *coadyuvar* de *coadjuvar e*, *coartar* de *coartar e*, *preambulo* de *prœambulu m*, *proemio* de *prooemiu m*, etc. Mais, parfois, elle l'évite au moyen de l'élision, comme dans *antaño* de *ant e annu m*, *antojo* de *ant e oc u lu m*, *cubrir* de *c o operir e*, *dorar* de *d e aurar e*, où disparaît toujours la première voyelle, qui toujours est atone.

III

Nous avons vu les transformations que souffrent, en passant du latin au castillan, les voyelles latines atones se rencontrant avec une autre voyelle; voyons maintenant celles qu'éprouvent ces mêmes voyelles atones quand elles précèdent une consonne. Il y a deux cas à distinguer dans l'étude des métamorphoses de ces voyelles, suivant que l'atone précède la syllabe tonique ou qu'elle est après la syllabe tonique dans le mot latin.

a) Si la voyelle atone suivie d'une consonne précède la syllabe tonique dans le mot latin, elle passe, en beaucoup de cas, intacte du latin dans notre langue, comme le confirment *rebelde* de *rebellem*, *amor* de *amare*, *dañar* de *damnare*, *deber* de *debere*, *librar* de *librare*, *mirar* de *mirari*, *tener* de *tenere*, *oficio* de *officium*, *monumento* de *monumentum*, *humano* de *humanum*, etc. Parfois l'*a* se change en *e*, comme dans *esparrago* de *asparagum*, *esmeralda* de *smaragdum*, *lebrillo* de *labrum;* d'autres fois l'*e* se change en *a*, comme dans *ayuno* de *jejunium*, ou en *o*, comme dans *estornudar* de *sternutare*. Tantôt l'*i* atone latin qui précède la syllabe tonique se transforme en *a*, comme dans *salvaje* de *silvat(i)cum*, *balanza* de *bilancem*, *maravilla* de *mirabilia ;* tantôt l'*o* se change en *a*, comme dans *navaja* de *novac(u)lam*, et en *e*, comme *lejos* de *longos*. L'*u* se transforme en *e*, comme dans *enebro* de *junip(e)rum*. La diphthongue atone *au* se transforme naturellement en *o*, comme dans *oir* de *au(d)ire*, *oreja* de *auric(u)la m*, *otoño* de *autumnum*, etc., comme si

elle était tonique ; ou en *e*, comme dans *escuchar* de aus*cultare;* ou en *a*, comme dans *Agosto* de Au*gustum;* mais fréquemment elle se conserve en castillan dans les mots purs et de formation peu éloignée, tels que : au*xilio* de au*xilium*, au*stral* de au*stralem*, au*spicio* de au*spicium*, au*diencia* de au*dientiam*, au*toridad* de au*toritatem*, etc. La diphtongue *ae* se change quelquefois en *i*, comme dans *igual* de a*equalem*, *cimiento* de ca*ementum*, *conquista* de *conqu*a*es(i)ta*, *quise* de *qu*a*esivi*, *quisiera* de *qu*a*esi(v)eram*, *quisiese* de *qu*a*esi[v]i[sse]m*, *quisiere* de *qu*a*esi(v)erim*, et aussi en *e*, comme dans *celeste* de ca*elestem*, *preceptor* de *praeceptorem*.

Au milieu de tant de variétés de transformations qu'éprouve en passant au castillan la voyelle atone suivie d'une consonne qui précède la syllabe tonique du mot latin, on observe, cependant, que le plus fréquemment l'*u*, dans ces circonstances, se change en *o*, comme dans *conejo* de *cuniculum*, *gobernar* de *gubernare*, *hollin* de *fulginem*, *gorgojo* de *curculionem*, *tocino* de *tucetum*. Mais la conversion de l'*i* atone en *e* est encore plus remarquable, comme dans *engreir* de *ingredi*, *dechado* de *dictatum*, *encentar* de *inceptare*, *sencillo* de *simplicellum*, *enemigo* de *inimicum*, *sello* de *sigillum;* et de l'*e* en *i*, comme dans *dinero* de *denarium*, *ristre* de *restare*, *pincel* de *penicilum*, *piojo* de *pediculum*, *mitad* de *medietatem*, etc. Cette transformation passe sur certaines formes de la flexion verbale castillane où l'*e* atone suivi d'une consonne et précédant la syllade tonique se change en *i*, comme dans *impidiera, impidiese, impidio, impidieron, impidiere, impidiendo* de *impedir* de *impedire*, *sintiera*, *sintiese*, *sintió*, *sintieron*, *sintiere* et *sintiendo* de *sentir* de

sentir e, pidio de *petivit, pidiera* de *petiera m, pidiere* de *petieri m*, etc.

Enfin dans *Merida* de *E]merita[m, Lérida* de *I]llerda m* et *reloj* de ho]*rolog[ium,* l'atone initiale qui précède la tonique latine disparaît.

b) Quand les atones *e, i, o, u,* suivies d'une consonne, se rencontrent après la syllabe tonique dans le mot latin et ne sont pas des finales de ce mot, qui, dans ce cas, est, d'ordinaire, dactyle, elles disparaissent généralement en passant dans l'espagnol, comme dans *diestro* de *dext e ru m, obra* de *op era m, puesto* de *pos i tu m, senda* de *sem i ta m, hombre* de *hom i ne m, liebre* de *lep o re m, caldo* de *cal i- du m, pueblo* de *pop u lu m, siglo* de *reg u la m, peligro* de *peric u lu m*, etc., par ressemblance avec ce qui arrive en certains mots latins syncopés qui se trouvent dans les poètes classiques, tels que : *periclum, sæclum, hercle*, etc. Mais dans d'autres de formation pas très ancienne ou peu vulgaires, cette syncope ne s'opère pas, comme dans *candido* de *candidum, arido* de *aridu m, circulo* de *circulu m, meter* de *mitter e, beber* de *biber e*, etc.; quoique l'apocope que souffrent ces derniers en passant au castillan influe puissamment sur la conservation de l'*e*. Dans *zocalo* de *socc ulu m*, l'*u* s'est transformé en *a*, mais il a disparu dans *zoclo*.

Les voyelles atones finales *a, e, i, o* se conservent en passant à l'espagnol, comme dans *pena* de *pœna m, nube* de *nube m, siete* de *septe m, leve* de *leve m, crisis* de *crisis, bilis* de *bilis, sendos* de *sin gu los, dos* de *d u os, dentro* de *de-intro*, etc. Dans *diez* de*dece m*, l'*e* disparaît, et dans *once, doce, trece*, etc., de *un de ci m, duo de cim, tre de cim*, etc., l'*i* s'est changé en *e*, de même que dans *veinte* de *vig inti*.

L'*u* final atone se change en *o* en passant du latin à l'espagnol, comme dans *templo* de *templu m*, *trempo* de *tempu s*, *fruto* de *fructu m*, *amaron* de *amarun t*, *pertrechos* de *pertractus*, etc.

Néanmoins, les atones finales du mot latin disparaissent dans beaucoup de cas par apocope dans le mot espagnol aigu, quand le primitif latin est grave, comme dans *amar* de *amar e*, *temer* de *timer e*, *feliz* de *felice m*, *veloz* de *veloc em*, *laud* de *laud em*, *virtud* de *virtut em*, *reloj* de *horologi um*, *avestruz* de *avisstruthi o*, etc., et parfois, bien que la primitive soit dactylique, comme dans *simil* de *simil em*, *debil* de *debil em*, *vivir* de *viver e*, *creer* de *cred er e*, *escribir* de *scriber e*, etc.

J.-G. MAGNABAL.

(A suivre.)

ESSAI DE MÉTRIQUE VÉDIQUE ET SANSCRITE

(*Suite.*)

VERS DE SIX ET DE SEPT PADAS.

(Hexades et heptades.)

Ici il s'agit encore d'une sorte de *refrain* qui répète un des autres padas. Lorsque le vers est de sept padas, le sixième et le septième forment refrain, le septième, d'ailleurs, répétant le sixième avec une variation.

3° PADAS DE HUIT SYLLABES CATALECTIQUES ET HYPERCATALECTIQUES.

On rencontre d'abord le pada de sept syllabes avec la fin o - o̲ ou bien o - o o.

Voici des exemples de ces padas :

dûre cattâ | ya chantsat
gahanam yad | inakshat

Quelquefois ce n'est pas la *seconde partie* du *pada*, mais bien la première qui est catalectique.

tat sa te | manâyati

On trouve des *padas hypercatalectiques*, ce qui donne des padas de neuf syllabes.

tam ā pavasva deva soma
ā khum cid eva deva soma

Enfin, il existe même une *double hypercatalexe* résultant de l'addition d'un iambe entier, et donnant un vers de dix syllabes.

II. PADAS DE ONZE ET DE DOUZE SYLLABES OU TRISHUBH ET JAGATI.

1° Structure de ces padas.

Ces deux sortes de padas forment un système commun; ils ne se distinguent qu'en ce que celui de douze syllabes ajoute une syllabe à la fin ; il est *hypercatalectique du premier*.

Chacun de ces deux padas présente *deux formes quant à la césure,* suivant que celle-ci se place *après la quatrième* ou *après la cinquième* syllabe.

La césure la *plus ancienne* est celle après la quatrième syllabe ; le pada le plus ancien est le pada de onze syllabes. Comment le pada de douze syllabes a-t-il pris naissance et sous quelle influence ? On trouve d'abord ce pada en mélange dans les vers avec le pada de huit syllabes. C'est probablement l'*influence de ce vers pair voisin* qui aura converti le pada de onze syllabes en pada de douze.

La césure ne tombe pas indifféremment sur toute syllabe du vers comme dans l'hexamètre grec, où elle peut être spondaïque, trochaïque ou bucolique ; elle doit se rencontrer toujours à un même point du dessin rythmique, et ce point

est le même dans le pada de onze syllabes et dans celui de douze, qui renferme un pied de plus seulement dans sa seconde partie.

Mais cette *fixité de la césure* vis-à-vis du *dessin rythmique* ne se rencontre plus vis-à-vis du *dessin lexiologique ;* en d'autres termes, la césure n'a pas besoin de se trouver à la fin d'un mot, mais peut séparer les deux éléments d'un composé, ou le dérivé de son suffixe de dérivation ; elle peut précéder un enclitique ou séparer deux syllabes réunies par le *sandhi* ou par les contractions. Enfin, souvent même on néglige totalement la césure.

L'influence de la césure est moins forte sur la quantité que dans les autres langues, moins forte aussi que celle de la fin du vers ; sans doute, la quatrième syllabe, laquelle la précède, a une quantité plus libre, mais non *ad libitum;* la règle de position opère même lorsque la césure est interposée ; enfin, même à la césure, on évite soigneusement l'*hiatus,* toutes choses qui prouvent que le repos de la césure est faible.

La césure variant de place entre la quatrième et la cinquième syllabe, on peut, pour l'examen, *diviser* ces *padas* en *trois parties:* le *commencement*, le *milieu* et la *fin ;* le commencement et la fin ont, sauf irrégularités, la forme iambique ; au contraire, le milieu est très variable. De même, sauf au milieu, il y a alternance régulière d'*arsis* et de *thesis*, mais à *travers cette partie médiane les deux parties externes agissent l'une sur l'autre*, en ce sens que les *arsis* de la fin se trouvent précisément à des places symétriques à celles qu'occupent les *arsis* du commencement, ou plus exactement suivent la chaîne des alternances, comme si la partie médiane ne l'avait pas interrompue.

PADA DE ONZE SYLLABES OU TRISHTUBH.

Partie initiale.

La partie initiale comprend les quatre premières syllabes ou les cinq premières *suivant la place de la césure.* Dans les deux cas, on trouve des *dessins rythmiques* très variés.

1° Dans le cas de *césure après la quatrième syllabe:*

1° o - o -; 2° - - o -; 3° o - - -; 4° - - - -; 5° o - - o; 6° - - - o; 7° o - o o; 8° - - o o; 9° o o - -; 10° - o - -; 11° o o - o; 12° - o - o; 13° o o o -; 14° - o o -; 15° o o o o; 16° - o o o.

2° Dans le cas de *césure après la cinquième syllabe:*

1° o - o - o; 2° o - o - -; 3° - - o - o; 4° - - o - -; 5° o - - - o; 6° o - - - -; 7° - - - - o; 8° - - - - -; 9° o - - o o; 10° o - - o -; 11° - - - o o; 12° - - - o -; 13° o - o o o; 14° o - o o -; 15° - - o o -; 16° - - o o -; 17° o o - - o; 18° o o - - -; 19° - o - - o; 20° - o - - -; 21° o o - o o; 22° o o - o -; 23° - o - o o; 24° - o - o -; 25° o o o - o; 26° o o o - -; 27° - o o - o; 28° - o o - -; 29° o o o o o; 30° o o o o -; 31° - o o o o; 32° - o o o -.

Tout cela est extrêmement varié, mais avec la première césure la forme o - o - est de beaucoup la plus fréquente. Les plus nombreuses ensuite sont celles qui ont la brève à la quatrième place; c'est ici la césure qui tend à rendre *ad libitum* la quantité de la syllabe précédente; aussi, dans une telle circonstance, la brève peut porter l'*arsis* aussi bien qu'une longue. Dans ces modifications, il faut remarquer encore ici comme dans le Gayatri que la brève, à la deuxième syllabe, entraîne une longue à la troisième.

Dans le cas de la deuxième césure, le dessin le plus ordinaire est celui-ci o - o - o; la première syllabe est indif-

férente; la cinquième, malgré sa position avant la césure, ne l'est que lorsque la quatrième est longue; si la quatrième est courte, presque toujours la cinquième est longue et porte l'*ictus;* il en résulte que l'*ictus* se trouve reculé d'une syllabe. Enfin, la cinquième brève peut porter l'*arsis* comme tout à l'heure la quatrième, pour la même raison, à cause de la position devant la césure.

Partie médiane.

Cette partie commence à la *césure* et s'étend, dans le cas de *césure après la quatrième syllabe,* depuis la cinquième jusqu'à la septième; dans le cas de *césure après la cinquième syllabe,* la sixième et la septième seulement.

Dans le premier cas, le dessin le plus fréquent est o o -, dans le second o o; mais, comme la huitième syllabe est une longue, on peut dire que, dans les deux cas, après la césure, il y a un *anapeste;* seulement, dans le premier cas, cet anapeste précède la partie finale entièrement organisée du *pada,* tandis que, dans le second, l'anapeste contient la première syllabe de cette dernière partie.

Des trois syllabes dans le premier cas, c'est la quantité de la seconde qui est la plus stable. Dans le second cas, la brève qui suit la césure reste presque toujours brève.

Voici les paradigmes de la constitution de la partie médiane du pada :

I. — *Cas de la césure après le quatrième pied.*

1° o o -; 2° - o -; 3° o o o; 4° - o o; 5° o̲ - o.

II. — *Cas de la césure après le cinquième pied.*

1° o o; 2° - o; 3° o -.

Dans le premier cas, la septième syllabe étant presque toujours longue, il en résulte que c'était le siège d'une *arsis*. Cette *arsis* est préparée par une ou même par les deux brèves qui précèdent.

Partie finale.

Il s'agit, suivant la place de la césure, des quatre ou cinq dernières syllabes, des quatre dernières dans le *trishtubh*, des cinq dans le *jagati*.

La constitution normale est, dans le premier cas, ⏑̄ o ⏑̄ o̲, dans le second, ⏑̄ o ⏑̄ o ó̲, formes trochaïques.

Souvent, cependant, à la place de la première longue, il y a une brève, quand c'est la finale d'un mot; quelquefois aussi la dernière syllabe est une longue. La première exception se comprend très bien; la fin du mot entraîne un *repos qui allonge* la syllabe brève; il suffit donc d'une syllabe brève, puisqu'elle s'allonge par position.

Aux autres syllabes il y a aussi des variantes, mais sporadiques.

Que conclure de ces constatations?

La partie la plus importante, celle qui s'organisa le plus tôt, c'est la partie finale. Or, il semble résulter de son examen rythmique une direction descendante trochaïque. Mais comment établir la division en pieds dans l'ensemble du vers?

M. V. Henry propose de scander le jagati ainsi :

Anacruse brève ou longue - trochée rythmique (éventuellement spondée, etc.) - longue de trois temps équivalente à un trochée rythmique, - dactyle irrationnel équiva-

lant à un trochée — trochée rythmique — longue de trois temps, ou longue simple, suivie d'une pause d'une brève, équivalant en tout cas à un trochée rythmique.

Et le trishtubh ainsi :

Même mesure, à cela près que le trochée rythmique qui précède la longue finale est remplacé par une longue de trois temps.

D'où, dans les deux cas, six temps forts répartis en 3 + 3 par une césure médiane (après la longue du dactyle irrationnel) ou en 2 + 4 par la césure qui suit la quatrième syllabe.

Dans ce système, on aurait partout des trochées rythmiques, mais ce résultat n'est obtenu qu'en supposant à la fois des anacruses, des dactyles irrationnels et des longues de trois temps, ce qui lui donne quelque chose de bien artificiel.

Nous croyons plutôt que le système est bien de direction trochaïque, mais qu'il ne se réalise que d'une manière embryonnaire où la quantité des syllabes reste d'abord indifférente au rythme.

2° VERS FORMÉS PAR LE TRISHTUBH ET LE JAGATI.

Les padas *trishtubh* et *jagati* que nous venons de décrire forment normalement un *quatrain*, c'est-à-dire un vers de quatre padas. Mais il y a aussi des jagâtis de trois padas imitant ainsi le *gayâtri*. Il y a aussi des *pentades*, mais alors le cinquième pada est la répétition du quatrième avec une variante. Lo trishtubh admet plus facilement ces combinaisons; celle de trois padas s'appelle *virâj* et est fréquente. Il a aussi des *dyades*.

Ces vers se trouvent ordinairement à la fin du poème, le cinquième pada répète à peu près le quatrième.

3° TRISHTUBH ET JAGATI CATALECTIQUES ET HYPERCATALECTIQUES.

Le trishtubh ou pada de onze syllabes et le jagati ou pada de douze syllabes que nous venons de décrire peuvent être *catalectiques* et deviennent ainsi des vers de dix et de onze syllabes, ou *hypercatalectiques* et deviennent ainsi des vers de douze et de treize syllabes.

Le *processus* diffère en ce que l'addition ou le retranchement de la syllabe a lieu, tantôt *avant la césure,* tantôt après.

Lorsque, ce qui est le cas le plus fréquent, l'addition ou le retranchement ont lieu après la césure, elle se fait de telle sorte que si la césure se place après la cinquième syllabe, on fait la seconde partie de la même longueur que si la césure se trouvait après la quatrième syllabe; on donne à la seconde partie seulement la longueur qu'elle aurait eue si la césure avait eu lieu après la cinquième syllabe. En d'autres termes, on ajoute ou l'on retranche une syllabe à la seconde moitié du pada, et la première moitié reste intacte.

Voici des exemples du *pada hypercatalectique :*

abhi krishṇena | rajasâ dyâm riṇoti

C'est un trishtubh à césure après la cinquième syllabe dont la seconde moitié prend sept syllabes au lieu de six, ce qui en fait un pada de douze syllabes.

mâ no martâya | ripave vâjinîvasû

C'est un jagati à césure après la cinquième syllabe dont la seconde moitié prend huit syllabes au lieu de sept, ce qui en fait un pada de treize syllabes.

Nous voyons que la modification *hypercatalectique* suppose toujours la césure après la cinquième syllabe.

Voici maintenant des exemples du pada *catalectique :*

mitrô na bhûd || adbhut asyah rathîḥ

C'est un trishtubh à césure après la quatrième syllabe dont la seconde partie a six syllabes au lieu de sept, ce qui en fait un pada de dix syllabes au lieu de onze.

yod ḍṛasâ | niḥṛasâ abhiṛasâ

C'est un jagati à césure après la quatrième syllabe, dont la seconde partie a sept syllabes a lieu de huit, de sorte que c'est un pada de onze syllabes au lieu de douze.

Mais quelquefois, et ceci est une anomalie nouvelle, le pada à césure après la cinquième syllabe peut n'avoir que cinq syllabes après la césure, et devenir ainsi catalectique et de dix syllabes. C'est une sorte de contamination causée par le mélange avec deux padas de cinq syllabes nommés *viraj* que nous décrirons un peu plus loin.

En voici un exemple :

sam anigiraso | navanta gabhih

A côté du pada *catalectique*, se trouve le pada *brachycatalectique*; les deux premières syllabes manquent après la césure. Il y en a des exemples pour les deux positions de la césure et pour les deux padas : le trishtubh et le jagati.

Voici un exemple dans le cas de césure après le quatrième pied :

ta ū shu ṇo | maho yajatrāh

Il s'agit là d'un trishtubh perdant deux syllabes après la césure et devenant ainsi un pada de neuf syllabes.

pibā somam | enā satakrato

Il s'agit d'un jagati perdant deux syllabes après la césure et devenant ainsi un pada de dix syllabes.

pari yad indra | rodasī ubhe

Il s'agit ici d'un jagati à césure après la cinquième syllabe faisant la même perte.

Enfin le jagati peut perdre jusqu'à trois syllabes.

usharbudhaḥ | svasminu anjasi

Enfin, à côté du pada catalectique, de l'hypercatalectique et du brachycatalectique, se trouve l'*hyperhypercatalectique*, c'est-à-dire celui qui s'allonge de deux syllabes dans la partie postérieure à la césure. Ces deux syllabes ajoutées forment un trochée.

Il en résulte des padas de treize et de quatorze syllabes; le premier est une prolongation du trishtubh, le second du jagati.

PADA DE TREIZE SYLLABES.

rathebhir yâta | rishṭimabhir aṣvaparṇaiḥ

PADA DE QUATORZE SYLLABES.

apûrushaghnó | apratita sûra satvabhiḥ

Lorsque, ce qui est le second cas, le retranchement a lieu *avant la césure*, cette première partie du pada a quatre syllabes au lieu de cinq, ou trois syllabes au lieu de quatre. Voici un exemple de cette dernière modification :

anjasî | kuḷiṣî vîrapatnî
tritiye | vidathe manma ṣaṃṣi

Il en résulte des padas de dix syllabes.

4° ESPÈCES PARTICULIÈRES DE TRISHTUBH ET DE JAGATI.

Une première espèce très remarquable consiste en ce qu'après la césure, qui suit la cinquième syllabe alors le plus souvent, se placent trois trochées.

Il en résulte que, dans le cas de césure de quatrième syllabe, le pada a une syllabe de moins que le trishtubh ordinaire, et que, dans le cas de césure de cinquième syllabe, elle égale le trishtubh ; seulement, alors, la syllabe qui suit la césure est une longue, ce qui est ordinairement plus rare.

En voici des exemples avec les deux sortes de césure :

sṛudî havam | indra mâ rishaṇyaḥ
uktheshu in nû | sûra yeshu câkan

Une seconde modification consiste à constituer la seconde partie ainsi - o - o - o̲, c'est-à-dire après la césure de quatrième syllabe, à remplacer les deux brèves qui suivent par une seule longue ; souvent, de plus, on néglige alors la césure.

En voici des exemples :

in drâya brah- | mâṇi râtatamâ
bharâmi ân- | gûsham âsiena

Les modifications précédentes affectaient le trishtubh; la suivante affecte le jagati.

Quelquefois, après la césure de cinquième syllabe, les deux brèves qui suivent la césure sont remplacées par une longue. C'est un exemple de versification par équivalence de quantité, laquelle forma plus tard tout un système dans le sanscrit, mais qui, dans le védique, n'est encore qu'une exception.

Puis ce pada introduit quelquefois une seconde césure après la septième syllabe, et la cinquième syllabe, qui, dans le jagati ordinaire, est *ad libitum*, devient toujours brève, de sorte que le pada devient :

o̲ - o̲ - - | - - | o - o o̲.

En voici des exemples :

abhraprasho na | vâcâ | prushâ vasu
ṛriye maryâsó | ánjînr | akṛinvata

III. PADA DE CINQ SYLLABES OU VIRAJ ET VERS QUI EN DÉRIVE DVIPADA VIRAJ.

La formule de ce pada est o̲ - o - o̲ avec *arsis* sur la deuxième et la quatrième syllabe, et peut-être aussi sur la cinquième. La brève de la troisième syllabe est stable et fait bien ressortir le dessin rythmique par sa position entre les deux longues portant les *arsis;* cependant elle est aussi remplacée par une longue.

Voici les variations de la composition de ce *pâda :*

1° - - o - o̲; 2° o - o - o̲; 3° o - - - o̲; 4° - - - o̲; 5° o o o - o̲; 6° - o o - o̲; 7° o o - - o̲; 8° - o - - o̲; 9° o o - o o; 10° - o - o o̲; 11° o - - o o̲.

Ces padas se réunissent en quatrain pour former un vers qui porte le nom de *dvipadā virāj*. La distinction d'un vers du vers subséquent consiste, comme toujours, en ce que la fin du pada doit coïncider avec la fin d'un mot, mais cependant ici cette démarcation nette n'est pas toujours observée.

La réunion de deux padas de cinq syllabes ressemble beaucoup au trishtubh de onze syllabes, surtout celui à césure de cinquième syllabe, et souvent, dans les poèmes composés de trishtubh, ceux-ci sont remplacés par le pada que nous décrivons en ce moment.

Ce mélange est si fréquent qu'il en résulte un rythme tout particulier dont voici un exemple :

agne tam adya
aṛvan na stomaiḥ
kratam na bhadram
hṛidisprisam | ridhiāmā tá ohaiḥ

IV. COMBINAISONS DE DIFFÉRENTS PADAS DANS LE MÊME VERS.

a) Mélange de gayâtrî et de jagâti.

Il n'y a pas de mélange de trishtubh et de jagati, parce que, d'un côté, leur peu de distance l'un de l'autre fait qu'ils se confondent souvent sporadiquement ; que, d'un autre côté, cette faible distance fait qu'ils ne peuvent alterner régulièrement, le contraste serait trop faible.

Le trishtubh et le gâyâtri n'alternent pas non plus, parce que le premier finit par une *thesis* et le second par une *arsis*, ce qui détruirait toute harmonie.

Mais entre le gâyâtri et le jagati le contraste est assez grand pour rendre l'alternance sensible et harmonieuse,

et l'harmonie discordante qui en résulte a sa résolution dans l'uniformité de dessin final des deux *padas*. On commence par le gâyâtri, le jagati vient ensuite ; puis on revient au gayatri qui sert de *clausule*. On peut même marquer plus nettement ce retour si, après le pada en jagati, on met une série entière de gayatri. Souvent cette dernière a le dernier mot ou les derniers mots communs avec la fin du pada de douze syllabes du jagati qui précède, ce qui forme une sorte de *rime psychique*.

Ce n'est pas seulement en distique que s'unissent ces deux *padas*, l'un de huit, l'autre de douze syllabes, c'est aussi en réunions plus nombreuses ; ainsi se forment l'*Ushnih* et le *Brihati*.

La formule du l'Ushnih est la suivante : un pada gayatri + un second pada gayatri + un pada jagati.

La formule du Brihati est un gâyatri + un gâyatri + un jagati + un gayatri.

L'atyashti, moins usité, a la formule suivante : jagati + jagati ayant le dernier mot commun avec le jagati qui précède, + gayatri, gayatri + gayatri, jagati ayant le dernier mot commun avec le pada qui précède + gayatri.

L'atisakvari a pour formule gâyatri + gayatri + gayatri avec dernier mot commun, gayatri + gayatri ; jagati ayant le dernier mot commun + gayatri.

En outre de ces combinaisons régulières, il existe un grand nombre d'autres combinaisons.

Ces combinaisons régulières ou irrégulières ne sont pas seulement de plusieurs padas différents pour former un vers, mais aussi pour former une strophe. Il y a ici encore la même alternance discordante résolue par un retour.

Il faut noter le kakubha pragâtha, lequel est une strophe

de deux vers, l'un nommé kakubh et l'autre Satobrihati. Le premier des deux vers composants commence par un pada gayatri, le second par un pada jagati, tandis que tous les deux se mettent d'accord en finissant par un pada gayatri, de sorte que la formule générale du distique ou strophe est : 1° premier vers : gayatri + jagati + gayatri ; 2° deuxième vers : jagati + gayatri + jagati + gayatri. La discordance est au commencement de chaque pada, la concordance à la fin de chacun d'eux. Mais le nombre des padas de chaque vers est inégal.

Le bârhata pragâtha égalise cette inégalité ; premier vers : gayatri + gayatri + jagati + gayatri ; deuxième vers : jagati + gayatri + jagati + gayatri.

La coupure du sens du texte indique bien la démarcation entre le pada et le vers.

Il y a bien d'autres combinaisons possibles de ces différents padas, pour former diverses strophes, qu'il est inutile d'exposer en détail, puisque nous ne voulons décrire que l'ensemble du système.

b) Mélanges de padas de quatre syllabes.

Ces padas de quatre syllabes ne peuvent jamais à eux seuls former un vers ; ils ne le peuvent que mêlés au gayatri, et quelquefois au jagati. Ils ont la structure ïambique et correspondent ainsi à la forme ïambique finale des padas auxquels ils se mêlent.

Voici les cas principaux de rencontre de ce mélange :

a) Padas de quatre syllabes unis avec une série de quatre syllabes d'anusthubh. Les quatre syllabes se répètent vers pour vers après l'anusthubh : le gayati + gayati + gayati + gayati + pada de quatre syllabes.

b) Padas de quatre syllabes à la suite de trois padas de huit syllabes. Le plus souvent le vers de quatre syllabes se trouve alors à la fin, mais quelquefois aussi il se rencontre à une autre place.

c) Padas de quatre syllabes à côté d'une série de deux syllabes.

d) Padas de quatre syllabes à côté d'une série de jagati, ou de mélanges de jagati et de gayatri.

c) Autres mélanges de padas différents dans le même vers.

Il n'y a pas mélange de séries de trishtubh avec celles d'autres sortes d'une manière normale ; lorsque ces combinaisons se rencontrent, c'est plutôt que l'un des rythmes dégénère de l'autre.

V. AUTRES SORTES DE PADAS ET DE VERS.

Nous venons de décrire le gâyatri, l'ushnih, l'anushtubh, le brihati, le pankti, le trishtubh, le jagati, le viraj ; ce sont les huit espèces principales de la versification védique. Tous les vers qui, dans leurs padas réunis, dépassent le nombre syllabique de quarante-huit, nombre du jagati, portent le nom générique d'*atichandas*. Dans cette sorte de vers, il y a presque toujours un refrain.

Les atichandas s'échelonnent sur le jagati le plus long des huit vers classés de manière à ce que le premier atichanda dépasse le jagati de quatre syllabes, le second atichanda dépasse de quatre syllabes le premier, et ainsi de suite.

Il y a, en suivant cette gradation, sept atichandas ; mais alors tout n'est pas fini, et commencent les sept vritis, les-

quels montent successivement de quatre en quatre syllabes sur le dernier atichanda.

En résumé, les principales combinaisons de *padas* différents dans le système védique sont :

1° L'*ushnih* = deux padas d'anushtubh suivis d'un pada de jagati = 8 + 8 + 12 = 28 syllabes.

2° Le *kakubh* = un pada de jagati entre deux padas d'anusbtubh = 8 + 12 + 8 = 28 syllabes.

3° Le *brhati* = un ushnih + un pada d'anushtubh = 8 + 8 + 12 + 8 = 36 syllabes.

4° Le *satabrhati* = deux padas de jagati et deux d'anushtubh entrelacés, soit 12 + 8 + 12 + 8 = 40 syllabes.

5° Le gayatri yavanâdhya = 3 padas = 24 syllabes ; mais celles-ci réparties en un gayatri catalectique = 7 + un trishtubh catalectique = 10 + 7.

RAOUL DE LA GRASSERIE.

(*A suivre.*)

LA CHANSON DE ROLAND

EN BASQUE LABOURDIN

ROLANDEN KANTA

Zaragozen Marsile erregearen bilkua.

I

Karlos erregea gure imperadore andia — Zazpi urthe oso egon zen Españian ; — Itsasoarainoko lur menditsu (1) guziaz nausitu zen. — Jauregirik ez zen aren aurrean iduki ahal zuenik. — Ez zen, ez erririk, ez asenturik chutik oraino zagoenik, — Zaragoz mendi gainean dagoenez landan, — Marsile erregeak bere dauka, zoinak Jainkoa maite ez baitu, — Zoinak baitu Mahomet zerbitzatzen eta Apollon othoizten.

II

Marsile erregea Zaragozen zen : — Sagarti baterat joan zen itzalperat ; — Etche antzineko (2) marbol urdin baten

(1) Lur goiti lur gora.
(2) Aurreko.

ganat, — Kordoba hiriaren setia egiten ari da. — Olio adachka eskuetan iraganen duzue, — Bakea eta gure gurtasuna adiaraz dezan. — Zuen abalez harekin banatzen banauzue, — Zuek nahi bezimbat, lur, nausitasun, — Urrhe eta zillar mota emanen zaituztet. » — Paganœk diote : « Onghi mintzo da gure Jauna ».

VI

Marsile erregeak akalo du bere bilkna. — Erraten du bere gizoneri : « Jaunak joanen zaizte — Olio adachka eskuetan eramanen duzue. — — Eta karloman erregeari erranen duzue, — Jainkoaren izenean nitaz urrikari izan dezala. — Illabete lehen au iragan bainon lehen, — Neretarik milla gizonekin segituko dutala ; — Giristino legea hartuko dutala — Eta amodioz eta fedez haren gizona izanen naizela. — Ordainak nahi balinbaditu, egiaz izanen ditu. » — Blankandrinek dio : « Fidantza on bat izanen duzu ».

VII

Marsilek (orduan) amar maño churi ekarraazten ditu — Demboraz Ziziliako erregeak igurri ziozkanak. — Ortz gidariak urrhezkoak dire, yartoki zillarrezkoak — Ezarriak dire — Eta gainean mandatariak igatuak. — Olio adachka eskuetan daukate, — Bake eta gurtasum bezala. — Heltzen dire Frantzia bere eskuetan daukan — Karlosen ganat — Aukietaz enganatzetik ezin begira liteke.

HARISPE.

GLOSSAR

zu

DECHEPARE'S POESIEN

(Siehe Uebersetzung : Januarheft 1887, pag. 1-20, Juliheft 1888, pag. 235-258, Januarheft 1889, pag. 73-95, etc.)

(*Suite.*)

(hiz), (G 5.) du bist; 2te Person sing. præs. indic. von *izan*. S. d.

hiz, C 3. 8. E 7. F 7. 7. G 4. Wort, Rede.

hizbat, F 2. ein Wort; von *hiz* und *bat*. S. b.

hobe, F 6. besser.

hobeda, F 8. G 1. es ist besser; von *hobe* und *da*. S. b.

hoben, C 8. best; Superlativ von *hobe*. S. d.

hobena, C 8. F 1. 8. G 4. der, die, das beste; Nomin. pass. sing. des Superlativ's *hoben* von *hobe*. S. b

hobenagatic, (*hobenagatik*), G 2. zum Besten, des Besten wegen, dem Besten zuliebe; von *hobena* und *gatic*. S. b.

hobenari, B 1. dem, der, dem besten; Dativ sing. d. b. D. von *hobena*. S. d.

hobenic, (*hobenik*), D 8. best; Partitiv des Superlativ's *hoben*, *hobena*, von *hobe*. S. d.

hobietaric, (*hobietarik*), C 2. von den Gräbern, aus den Gräbern; Ablat. plur. d. b. D. von *hobi* : Grab.

hoc, (*hauk*), B 6. diese da, diese selbst; Nomin. und Accus. plur. des Pronom. demonstr. (*h*)*ona* : dieser da.

(hoça), (*hoza*), (E 3.) der Kalte; Nomin. pass. sing. d. b. D. von (*h*)*otz* : kalt.

hoçian, (*hozian*), A 8. in der kalten (Erde); Locat. sing. d. b. D.

von *hoç* (s. *hoça*), mit eingeschobenem *i* vor dem Artikel. Hier in der Bedeutung eines Directivs: in die kalte Erde. Man begegnet häufig dieser für Deutsche auffallenden Verwechslung der beiden Casus; dieselbe ist aus dem Französischen zu erklären, welches für die deutschen Adverbien « wo » und « wohin » nur den einen Ausdruck « où » besitzt.

hoçic, (*hozik*), D 3. fröstelnd, frostig, frierend, erfroren, erkältet, kalt; Partitiv von *hoç*. S. *hoça*.

hoguenic, (*ogenik*), D 7. zu Unrecht, zu Last, als Unrecht; Partitiv von (*h*)*oguen*. S. *oguen*.

holacoz, (*holakoz*), E 7. mit derartigem; Instrum. von *holaco:* Genit. adj. von *hola:* so, solch.

hon, (A 3.) C 3. 3. 6. F 6. 7. 7. 7. 8. gut. Vgl. *on, ona*.

hona, (A 6.) B 4. 4. 5. C 5. 8. D 1. 1. E 8. G 2. 2. 2. der, die, das gute; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *hon*. S. d. — Heisst auch: « hier, » französ.: « ici » und « voici. »

honac, (*honak*), A 5. B 7. D 2. 3. 5. E 6. die guten; Nomin. pass. (B 7. Vocativ) plur. d. b. D. von *hon*. S. d.

honacen, (*hona zen*), G 6. es war das gute (Ding); von *hona* und *cen*. S. b.

honaden, A 6. wo der, die, das gute ist; dass der, die das gute ist; welcher der gute ist; von *hona* und *den*. S. b.

honat, C 8. F 5. hierher; Directiv von (*h*)*ona:* hier. S. d.

honbat, C 3. ein guter, einen guten; von *hon* und *bat*. S. b.

hondatu, B 2. verdorben, vertilgt, zerstört; Partic. perf. Infinit. *hondace;* französ.: « abîmer; » vgl. *ondatu*.

hondela, A 3. dass es gut ist; ... geeignet ist; von *hon* und *dela*. S. b.

honderiçadanic, (*hon derizadanik*), E 4. welche ich (so sehr) liebe; Partitiv von (*h*)*on deriçadan*. S. b. auch (*h*)*onerici*.

honderiçanari, (*hon derizanari*), F 7. demjenigen, welcher sie gern hat. Dativ sing. d. b. D. von (*h*)*on deriçan*, 3te Pers. sing. præs. indic.: *hon deriça* mit angehängtem *n:* dass, von *hon irici*, Infinit. *hon eriste:* lieben.

honderiçut, (*hon derizut*), F 6. ich liebe Euch (sing.), zolle Euch Achtung, will Euch wohl; 1 Pers. sing. præs. indic. von *hon irici, eriste*. S. *honderiçanari*, auch (*h*)*on* und *deriçut*.

honec, (*honek*), C 4. D 3. Nomin. act. sing. von *hau:* dieser. S. 1.

honegana, D 2. zu dieser hin; Directiv von *hau:* dieser. S. 1. auch *gana*.

honegatic, (*honegatik*), A 3. durch diesen, aus diesem (Grunde), wegen..., ungeachtet dieses; von *hone(n)*: Genit. possess. sing. von *hau* (s. d.), und *gatic*. S. d.

honela, F 3. so, solch, derart, folgendermassen; von *hon(a)* und *la*. Vgl. van Eys, Dict. fol. 303, I. *onela*.

honequila, ([h]*onekila*), B 5. mit den Guten; Sociat. plur. d. b. D. *honequi*, von (*h*)*on:* gut (s. d.), mit angehängtem *-la:* dass; wohl zur Verstärkung des Imperativ's *albayteça*.

honera, D 6. nach dem Guten hin; Directiv sing. d. b. D. von *hon, on:* gut. S. d.

honerat, B 4. nach dem Guten hin; vollständige Form des Directiv's sing. d. b. D. von *hon, on:* gut. S. d. Dechepare hat die Gewohnheit das *t* am Schlusse wegzulassen. S. *honera*.

honestea, E 1. das Lieben, das Gutheissen, das Willkommenheissen; Nomin. pass. sing. des Infinitiv's *honeste*, von *honetsi* ([*h*]*on* und *etsi*. S. b.).

(honesten), (E 2.) wohlwollend, auszeichnend; Partic. praes. von *honetsi*, Infinit. *honeste*. S. *honestea*.

honestendu, E 2. er, sie, es, man liebt ihn, sie, es; er will ihm wohl; sie zeichnet ihn aus; von *honesten* und *du*. S. b.

honetan, B 2. 4. 5. F 3. 5. G 4. in diesem; Locat. sing. von *hon(a)*: voici, hier; oder aber Locat. plur. von *hau:* dieser, « in diesen » Vgl. van Eys Dict. fol. 39, II, unten: *au* und fol. 302, II: *ona;* auch 303, I, viertletzte Zeile.

honeten, A 4. steht wohl für *honetan*. S. d.

honetic, (*honetik*), A 3. von gutem, von dem guten; Ablativ sing. d. unb. und d. b. D. von *hon:* gut. S. d.

honeyn, (*honein*), F 2. so, so sehr; scheint für (*h*)*ayn* (s. d.) zu stehen, welches durch *hona:* siehe, also, verstärkt ist.

honez, A 3. C 7. E 1. G 2. 3. mit gutem; Instrum. d. unb. D. von *hon:* gut. S. d. *Gogo honez:* mit gutem Willen, Sinne; *pena honez:* durch wohlthätige Strafe.

honguciez, ([*h*]*on guziez*), A 3. mit allen Gütern, durch Reichthum; von *hon* und *guciez*. S. b.

hongui, ([*h*]*ongi*), A 5. B 1. D 6. E 1. F 8. 8. G 2. 3. wohl, gut, vortheilhaft; Adverbium von *hon:* gut. S. d.

honguia, ([*h*]*ongia*), D 3. das Gute; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *hongui*. S. d.

honguiz, ([*h*]*ongiz*), D 7. an gut(em). Instrum. d. unb. D. von *hongui*. S. d.

honi, B 5. diesem da; Dat. sing. von *hau*. S. d.

honian, ([*h*]*onian*), E 3. in dem guten, in der guten; Locat. sing. d. b. D. von *hon*. S. d. Eingeschobenes *i* vor dem Artikel.

honic, ([*h*]*onik*), D 8. F 2. gut, anständig, ehrbar; Partitiv von *hon*. S. d.

honliçaten, ([*h*]*on lizaten*), C 8. welcher gut wäre; von *hon*, *liçate* und *-n*. S. d.

honlirate, E 4. sie würden gut sein; von *hon* und *lirate*. S. b.

hontassunic, ([*h*]*ontassunik*), D 5. Reichthum, Güte; Partitiv von *hontassun:* Reichthum, Güte.

hor, G 3. dort; auch *or*.

hori, F 7. G 3. dieser, ...e, ...es; jener, ...e, ...es.

(hori), (D 2.) gelb, bleich, blass.

horla, F 1 6. 7. solch, derart, so; auch *horrela*. S. *horrelaco*.

horlaceco, (*horlazeko*), F 4. als Form des Supinums nicht verständlich; steht wohl für *hor(r)elazco:* derartig, aus solchem Stoffe; combinirter Instrum. und Genit. adj. von *hor(re)la*. S. *horla*.

horlaco, (*horlako*), F 3. 3. 4. derartig; Genit. adj. von *horla*. S. d.

horlacobat, (*horlako bat*), E 7. ein derartiger; von *horlaco* und *bat*. S. b.

horrat, E 7. F 5. 6. hierher, daher; hinweg, fort, hinaus! ein Directiv; *eya horrat:* wenn es so ist. S. *zaqwiçat*.

horreçaz, (*horrezaz*). F 7. mit diesem; wäre nicht zu glauben dass *ç* irrthümlich für *l* steht? dann hätte man es mit dem Instrum. von *horrela*, *horla* zu thun. S. b.

horrelaco, (*horrelako*), E 7. F 7. derartig; Genit. adj. von *horrela*, *horla*. S. d.

horren, F 2. dieser; Genit. possess plur. von *hori*. S. d.

horreyn, ([*h*]*orain*), E 7. jetzt.

hoyec, (*hoiek*), B 5. 6. diese da; Nomin. act. und pass. plur. von *hau:* dieser da. S. d.

hoyegatic, (*hoiegatik*), C 3. für diese (Dinge); diesen zu liebe; von *hoye*(*n*) oder *hoye*(*c*) und *gatic*. S. d.

hoyen, (*hoien*), A 8. dieser; Genit. possess. plur. von *hau*. dieser. S. d.

hoyequi, (*hoieki*), C 4. mit diesen; Sociativ plur. von *hau:* dieser. S d.

(hu), er hat dich, (er hätte dich); 3 Pers. sing. præs. indic. von *euki, eduki* (s. b.) mit einbegriffenem Accus. « dich ».

hula, G 2. so, derart; vgl. *hunela*.

huna, C 4. der gute; *o iaun huna:* o guter Herr; Vocativ von *hun, hon, on:* gut. S. d.

huna, C 2. F 1. hierhin, dahin, hier; ein Directiv (für *hunat*), welcher, im Sinne von « hier » für den Locativ steht; durch das französ.: « voici » erklärlich.

hunac, (*hunak*), G 2. 2. das gute, Nomin. act. sing. d. b. D. von *huna, hun, hon, on*. S. *hon* und *huna*.

hunat, B 4. hierher, dahin; vollständigere Form des Directiv's *huna, hona:* (sieh') hier, franzoes.: « voici. » S. *huna*.

hunec, (*hunek*), A 8. C 6. E 7. dieser, diese, dieses; Nomin. act. sing. von *hau*. S. d.

hunen, B 7. dieses; Genit. possess. von *hau*. S. d.

hunequi, (*huneki*), A 8. mit diesem, mit jener; Sociativ sing. von *hau*. S. d.

hunez, E 4. mit gutem; Instrum. d. unb. D. von *hun, hon, on:* gut. S. d. — *Gogo hunez:* mit gutem Willen, willig, von Herzen. Vgl. *honez*.

hunqui, (*hunki*), B 6. Begriff des Berühren's, Betasten's, Antasten's; Radical von *hunquitu*, Infinit. *hunquice:* berühren, betasten. Hier verkürzt wegen des Imperativ's, dessen Hilfszeitwort übrigens weggelassen ist.

hunquiliaçadan, (*hunki liazadan*), E 2. dass er sie mir berühre; von *hunqui* und *liaçadan*. S. b.

(huqueyena), (*hukeiena*), (B 5.) das, was du (wünschen) wür-

dest; von *huqueye:* du würdest es haben; 2te Pers. sing. præs. conditionalis von *e(d)uki* (s. d.); ferner *-n:* welcher, ...e, ...es, was, und *-a:* Artikel. S. b.

hur, D 2. Wasser; für *ur*.

hura, A 5. 6. 7. 7. B 4. 5. D 1. 2. 2. 7. E 3. 3. 4. 5. 6. 6. 7. F 7. G 1. 4. 5. 6. jener, jene, jenes; dieser da.

hurac, ([*h*]*urak*), C 3. Nomin. pass. (hier Accusativ) plur. d. b. D. von *hur*. S. d.

hurada, G 6. jener ist, dieser da ist; von *hura* und *da*. S. b.

huraere, C 8. auch jener; dieser da ebenfalls; von *hura* und *ere*. S. b.

hurrancera, (*hurranzera*), F 2. zum nahen hin, zum annähern; Directiv des Infinitiv's *hurrance:* nahen, sich nähern; Particip. perf. *hurrantu*. Von *hurran:* nahe.

hurranena, A 7. der, die, das Nächste; Superlativ von (*h*)*urran:* nahe.

(hux), (*huts*), (C 3.) leer, allein, einzig, rein, frei von ...; Fehler. Begriff des Leeren, der Leere, des Fehlen's.

huxbatez, (*huts batez*), C 3. mit einem einzigen; von *hux* und *batez*. S. b.

huxeguinez, (*huts eginez*), G 2. für die begangenen Fehler; von *hux* und *eguinez*. S. b.

huxic, (*hutsik*), D 6. E 3. Fehler, Sünde, Beleidigung, Vergehen; Partitiv von *hux*. S. d. Vgl. franzoes.: « manque. »

huyen, (*hvien*), G 6. von diesen; dieser; Genit. possess. von *hau*. S. d. — Auch (*h*)*oyen, oneen, auen*

huyen, (*huien*), B 2. dass er dich hat; welcher dich hat, wie er dich hat; von *hu:* er hat dich, *-n:* dass, oder « welcher » und eingeschobenes *y* und *e*. S. *hu*.

huyn, (*huin*), B 1. Fuss, (Bein?); auch *oin*.

I

(-i). Endung des Partic. perf. gewisser Zeitwörter meist selbständiger Conjugation.

(-i). Endung des Dativs d. unb. D. nach Consonanten.

ia, (D 1.) E 6. schon. Spanisch: « ya. »

iabe, (*jabe*), A 3. B 2. Herr, Meister, Gebieter.

iabia, (*jabia*), A 3. B 1. 8. der Herr, der Gebieter, der Meister.

iagoiticoz, (*jagoitikoz*), G 6. für die Zukunft; Destinativ des Genitiv adj. *iagoitico* von *iagoitic*. S. *iagoytic*. — *Iagoiticoz* steht für *iagoiticozat*.

iagoycobat, (*jangoiko bat*), B 6. ein(en) Gott; von *iangoyco* und *bat*. S. b.

iagoytic, (*jagoitik*), B 7. 7. C 4. 4. D 4. E 1. 5. in Zukunft, von jetzt an, immerdar. — Ein Ablativ.

iagoytico, (*jagoitiko*), C 4. für die Zukunft, zukünftig; Genit. adj. von *iagoytic*. S. d.

iagoyticos, (*jagoitikoz*), F 4. für die Zukunft, von nun an, in Zukunft; s. *iagoiticoz*.

iagoyticoz, (*jagoitikoz*), D 1. 3. E 5. 6. für die Zukunft, von nun an, für immer; s. *iagoiticoz*.

ialgui, (*jalgi*), F 8. G 3. 5. 5. 5. 5. Begriff des hinausgehen's, sich entfernen's, vor die Oeffentlichkeit treten's, loskommen's, scheiden's; Radical und Partic. perf. — Infinit. *ialguite*. *Ialgui adi:* gehe hinaus! Verkürzt wegen des Imperativ's *adi*.

ialguidaguia, (*jalgi-dagi-a*), D 3. aus *ialgui* (s. d.), *dagui* (s. d.) und Artikel *-a* zusammengesetztes Substantiv, welches sich, selbst mittelst Umschreibung nur schwer, den Sinn erschöpfend, übersetzen lässt. *Onsa ialgui-dagui:* sie macht wohl Weggang, wird durch Anhängen des Artikel's *-a* zu einem einzigen. Hauptwort im Accusativ, d. h. zum Object von *nahi vaduc:* wenn du das (dass) sie gutes Abscheiden ermöglicht, wünschest.

ialguirenda, (*jalgiren da*), F 7. er, sie, es, man wird hinausgehen, ... ausfahren; von *ialguiren:* Partic. futuri von *ialgui* und *da*. S. b.

ialguiric, (*jalgirik*), C 2. G 2. hinausgeworfen, ausgesetzt, losgekommen; Partitiv von *ialgui*. S. d.

ialguiteco, (*jalgiteko*), G 4. um loszukommen, um hinauszugehen, um herauszugelangen; Supinum von *ialgui*. S. d.

(ialguiten), (*jalgiten*), (D 7.) (hin)ausgehend, beginnend, anfangend; Partic. præs. von *ialgui, ialguite*. S. d.

ialguitenda, (*jalgiten da*), D 7. er, sie, es, man geht (hin)aus, beginnt, fängt an; von *ialguiten* und *da*. S. b.

ialguitia, (*jalgitia*), F 7. das Ausgehen, Hinausgehen, Ausfahren, Entweichen; Nomin. pass. sing. d. b. D. des Infinitiv's *ialguite* von *ialgui*. S. d.

iamas, (*jamas*), F 2. niemals. Dem Spanischen entlehnt.

(iangoyco), (*jangoiko*), (B 6.) Gott, Höchster, Herr in der Höhe.

iangoycoa, (*jangoikoa*) B 7. D 5. E 1. 6. F 8. G 1. 4. der Höchste, der Herr in der Höhe; buchstäbl. der hohe Herr; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *iangoyco*. S. d.

iangoycoac, (*jangoikoak*) ,A 5. 5. D 3. 5. E 4. G 3. der Höchste, der Herr in der Höhe; Nomin. act. sing. d. b. D. von *iangoyco*. S. d.

iangoycua, (*jangoikoa*), A 5. 8. B 5. 5. G 1. 1. der Gott, der Höchste, Nomin. pass. sing. d. b. D. von *iangoyco*. S. d.

iangoycuac, (*jangoikoak*), B 1. 4. 6. C 4. G 2. der Gott, der Herr in der Höhe, der Höchste; Nomin. act. sing. d. b. D. von *iangoyco*. S. d.

iaquin, (*jakin*), A 6. C 7. F 8. G 5 Begriff des Wissens; Radical und Partic. perf. gewusst. Infinitiv *iaquite:* wissen.

iaquinxu, (*jakintsu*), E 8. F 6. Wissender, Weiser, Gelehrter; S. *iaquin*.

iarri, (*jarri*), (F 4.) E 4. 8. gestellt, bestellt, gesetzt, versetzt, gegründet, begründet; Partic. perf. — Infinit. *iartze:* stellen, französ.: « placer. »

iarriciraya, (*jarri ziraia*), F 4. seid Ihr (sing.) versetzt? von *iarri, cira* und *-a:* Frage. S. d. — Eingeschobenes *y*.

(iarriren), (*jarriren*), (B 7. C 2. 2.) sich aufstellen werdend; Partic. futur. von *iarri*. S. d.

iarrirenda, (*jarriren da*), B 7. C 2. 2. er, sie, es, man wird sich anschicken, anstellen, setzen, aufstellen; von *iarriren* und *da*. S. b.

iarriric, (*jarririk*), C 1. 2. 4. gestellt, gesetzt, aufgestellt, angeschickt, aufgestanden (gegen Jemanden); Partitiv von *iarri*. S. d.

iatera, (*jatera*), D 7. zum Essen, zum Speisen; Directiv sing d. b. D. des Infinit. *iate:* essen, speisen, von *ian*, Partic. perf. und Radical.

iauguin, (*jaugin*), C 2. D 4. (heran)kommen; Begriff des Eintreffen's, Kommen's; Radical und Partic. perf. — Infinit. *iauguite*.

(iauguinen), (*jauginen*), C 2. G 2. kommen werdend; Partic. futuri von *iauguin*. S. d.

iauguinenda, (*jauginen da*), C 2. G 2. er, sie, es, man wird kommen; von *iauguinen* und *da*. S. b.

(iauquiten), (*jaugiten*) (B 4.) kommend; Partic. præs. von *iauguin*. S. d.

iauguitenda, (*jaugiten da*), B 4. er, sie, es, man kommt; von *iauguiten* und *da*. S b.

iauguitiaz, (*jaugitiaz*), F 8. über das Kommen, wegen des Kommens; Instrum. sing. b. D. von *iauguite:* Infinitiv von *iauguin*. S. d.

iaun, (*jaun*), A 3. 3. 7. B 4. C 1. 1. 4. 5. F 8. G 6. Herr, Gebieter.

iauna, (*jauna*), A 3. 3. 3. 8. B 5. 5. 8. F 7. der Herr, der Gebieter; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *iaun*. S. b.

iaunac, (*iaunak*), C 2. der Herr; Nomin. act. sing. d. b. D. von *iaun*. S. d.

iaunarequi, (*jaunareki*), C 7. mit dem Herrn; Sociat. sing. d. b. D. von *iaun*. S. d.

iaunden, (*jaun den*), D 4. dass er Herr ist; welcher Herr ist; von *iaun* und *den*. S. d.

iaunec, (*jaunek*), A 5. Nomin. act. d. unb. D. von *iaun* S. d. — Der Nominat. plur. d. b. D. hat dieselbe Form.

iaunic, (*jaunik*), C 1. Herr, Gebieter, Meister; Partitiv von *iaun*. S. d.

iauqui, (*jauki*), D 8. angegriffen; Partic. perf. — Infinit. *iauquite:* angreifen. — *Iauqui gabe(ric)*: unangefochten, unbehelligt.

iauquiric, (*jaukirik*), D 7. angegriffen, angefochten, behelligt; Partitiv von *iauqui*. S. d.

iaygoycoa, (*jangoikoa*), G 4. Gott! Hier Vocativ. Siehe *iaugoycoa*.

iayqui, (*jaiki*), C 2. erhoben, erstanden; Partic. perf. — Infinit. *iayquice:* erheben, erstehen.

(iayxi), (*jaitsi*, auch *jachi*, *jacsi*, *jatzi*), (D 8) herabgestiegen; Partic perf. — Infinit. *iayxice:* herabsteigen.

iayxicedin, (*jaitsi zedin*), D 8. dass er herabgestiegen war; von *iayxi* und *cedin*. S. b.

(-ic), (*-ik*), Endung des Partitiv's nach Consonanten. S. Ribary-Vinson, Note 30 u. 116.

(içac), (*izak*), (A 6. B 6.) habe sie (plur.)! 2te Person. sing. des Imperat. von *eçan* (s. d.), mit incorp. Accus. plur. « sie ».

içalori, (*izal* (*h*)*ori*), D 2. gelber, bleicher Schatten; von *içal:* Schatten und *hori:* gelb. blass. S. l.

içan, (*izan*), A 3. 3. B 2. 7. D 1. 6. G 5. Begriff des Sein's; Radical und Partic. perf. « gewesen ». — Infinit. *içate:* sein. S. d.

(içan baita), (*izan baita*), (A 3.) er, sie, es, man ist wirklich gewesen, ... geworden, ... geschehen; es hat gegeben, französ.: « il y a eu. »

içanen, (*izanen*), B 7. 8. C 4. 5. D 4. sein werdend; Partic. futuri von *içan, içate*. S. b.

içanenda, (*izanen da*), G 6. er, sie, es, man wird sein; von *içanen* und *da*. S. b.

içaneniz, (*izanen* (*h*)*iz*), G 6. du wirst sein; von *içanen* und (*h*)*iz*. S. b.

içaneniz, (*izanen niz*), E 1. ich werde sein; von *içanen* und *niz*. S. b.

içanian, (*izanian*), A 6. im Sein; während des Sein's; Locat. sing. d. b. D. des Radical's *içan:* Begriff des Sein's, mit eingeschobenem *i* vor dem Artikel.

içarra, (*izarra*), D 2. der Stern; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *içar:* Stern.

(içate), (*izate*). sein; Infinit. von *içan:* Radical und Partic. perf. S. l.

içateco, (*izateko*), D 1. um zu sein; Supinum von *içan*. S. d.

içaturic, (*izaturik*), B 1. festgenagelt; Partitiv von *içatu*, Partic. perf. — Infinit. *içace:* annageln. Novia de Salzedo hat *itzatu:* clavar.

iccassiren, (*ikassiren*), G 5. 6. lernen werdend, erfahren wer-

dend; steht für *icassiren*, (s. d.). Partic. futuri von *icassi, icaste:* lernen.

icena, (*izena*), A 5. der Name.

ichil, F 4. schweigsam, verschwiegen, still, wortlos, schweigend, stumm; auch: « ohne Vorwissen. » Vgl. Schiller's Lied von der Glocke (gegen Ende): wenn sich ... der Feuerzunder *still* gehäuft.

icigarri, (*izigarri*), C 2. 4. erschreckt, entsetzt, fürchterlich, schrecklich, entsetzlich, furchtbar; von *ici:* Begriff des sich Aengstigens, der Furcht, des Schreckens; Radical von *icitu, icice:* erschrecken, sich fürchten, und *garri*. S. d.

icituric, (*iziturik*), C 2. 3. erschreckt, geschreckt, entsetzt, verstört; Partitiv von *icitu*, Partic. perf. — Infinit. *icice:* erschrecken. S. *icigarri*.

içuliren, (*izuliren*), C 4. wenden werdend; Particip. futuri von *içuli, iculce:* wenden.

icus, (*ikus*), E 1. 4. Begriff des Sehen's; Radical von *icusi:* gesehen, Partic. perf. — Infinit. *icuste:* sehen.

icussi, (*ikussi*), B 7. gesehen; Partic. perf. — Infinit. *icuste*. Meist *icusi*, mit einem *s* geschrieben; s. *icus*.

icussidudala, (*ikussi dudala*), E 7. das ich ihn, sie, es gesehen habe; von *icussi* und *dudala*. S. b.

icussirio, (*ikussirik*), C 3. gesehen; Partitiv von *icussi*. S. d.

iende, (*jende*), B 3. C 4. Volk, Leute.

iengoyooaren, (*jangoikoaren*), B 2. des Höchsten; Genit. possess. sing. d. b. D. von *iengoyco* für *iangoyco:* Gott, (der) Höchste. S. l.

ieynco, (*jeinko*), D 4. 4. F 4. Gott.

ieyncoa, (*jeinkoa*), A 5. D 4. G 1. der Gott; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *ieynco*. S. d.

ieyncoac, (*jeinkoak*), C 6. D 4. 5. 8. E 7. G 1. der Gott; Nomin. act. sing. d. b. D. von *ieynco*. S. d. — (E 7.) Vocativ act.

ieyncoaganic, (*jeinkoaganik*), C 6. von Gott; Ablativ sing. d. b. D. (bei Personen gebräuchliche Form) von *ieynco*. S. d. und *ganic*.

ieyncoagatic, (*jeinkoagatik*), D 3. Gott zu liebe; von *ieyncoa:* Nominat. pass. sing. d. b. D. von *ieynco*. S. d. und *gatic*.

ieyncoaren, (*jeinkoaren*), A 6. 7. 8. B 3. C 5. D 1. 4. 4. F 3. G 2. des Gottes; Genit. possess. sing. d. b. D. von *ieynco*. S. d.

ieyncoarequi, (*jeinkoareki*), C 4. mit (dem) Gott; Sociat. sing. d. b. D. von *ieynco*. S. d.

ieyncoari, (*jeinkoari*), A 6. 6. B 1. F 3. G 3. dem Gotte; Dativ sing. d. b D. von *ieynco*. S. d. — (A 6.) *othoy eguic ieyncoari:* bete zu Gott; französ.: « Fais prière à Dieu. » (in buchstäblicher Uebersetzung.)

ieyncoary, (*jeinkoari*), A 5. dem Gotte; für *ieyncoari*. S. d.

ieyncoaz, (*jeinkoaz*), D 1. F 4. durch den Gott, mit dem Gott, von dem Gott, an den Gott; Instrum. sing. d. b. D. von *ieynco*. S. d.

ieyncuari, (*jeinkoari*), G 4. dem Gotte; für *ieyncoari*. S. d.

ienycuaz, (*jeinkoaz*), F 3. mit dem Gott, über..., durch..., an den Gott; für *ieyncoaz*. S. d.

ifernuco, (*ifernuko*), B 7. C 4. höllisch; Genit. adj. sing. d. b. D. von *ifernu:* Hölle.

ifernuyan, (*ifernuian*), C 4. in der Hölle; Locat. sing. d. b. D. von *ifernu:* Hölle.

igandeco, (*igandeko*), A 7. sonntäglich, für Sonntag, Sonntags... Genit. adj. d. b. D. von *igande:* Sonntag.

igandian, A 8. am Sonntag; Locat. sing. d. b. D. von *igande:* Sonntag.

(iganen), (G 5.) steigen werdend; Partic. futuri von *igan:* Begriff des Steigen's; Radical und Partic. perf. — Infinit. *igaite:* steigen.

iganenda, G 5. er, sie, es, man wird steigen; von *iganen* und *da*. S. b.

igaraiteco, (*igaraiteko*), A 3. um vorübergehen zu lassen, um zu verbringen; Supinum von *igaran, igaraite:* vorübergehen lassen.

ignoranciaren, (*ignoranziaren*), A 3. der Unwissenheit; Genit. possess. sing. d. b. D. von *ignorancia:* die Unwissenheit. Dem Lateinischen entlehnt.

igorciriz, (*igorziriz*), C 2. mit Donner; Instrum. d. unb. D. von *igorciri:* Donner.

igorten, A 3. im Zusenden, im Zuschicken; Partic. præs. von *igorri*, *igorte:* zusenden.

iguzquia, (*iguzkia*), C 2. die Sonne.

ihauro, ([*h*]*ihaurk*), G 3. du selbst; Nomin. act. sing. von (*h*)*ihaur;* von *hi* und *haur*. S. b.

ihaurorreo, ([*h*]*ihaurorrek*), B 8. du höchstselbst, du in eigener Person., span.: « tu mismisimo; » von *hi, haur* und (*h*)*orrec:* dieser da; Nomin. act. sing. von (*h*)*orri*. S. d.

ihes, D 6. Begriff des Fliehen's, Entweichen's; Radical des Partic. perf. *ihesi*, Infinit. *iheste:* fliehen.

ihesio, (*ihesik*), F 8. Flucht, Fliehen; Partitiv von *ihes, ihesi*. S. ersteres.

ihesu, D 4. Jesus.

ilharguia, (*ilhargia*), C 2 3. 4. der Mond.

ilherrian, A 6. 6. auf dem Kirchhofe; Locat. sing. d. b. D. von *ilherri:* Kirchhof. Das 2te Mal (A 6.) scheint *ilherrian* für den Directiv sing. d. b. D. *ilherriva(t)*: in den Kirchhof, zu stehen. Vgl. *hoçian*.

ilhuna, D 2. die Finsterniss, die Dunkelheit.

imeitera, A 3. ist im Commentar zur Widmung mit « zu geben », als Directiv von *emaite:* geben, Infinitiv von *eman, emon*, übersetzt. Der Ansicht eines competenten Kenner's der baskischen Sprache gemäss wäre darin der Directiv von *imeite*, einem (allerdings ungewöhnlichen). Infinitiv von *imini:* gesetzt, gestellt, fixirt, zu sehen. Eine Nebenform *ipini* bildet den Infinitiv auf *ipince, ifince, ibence*, aber auch *ibente*. S. van Eys, Dict. fol. 205, II.

imprimi, A 3. Begriff des Drucken's; Radical des Partic. perf. *imprimitu*. S. d.

imprimiçalia, (*imprimizalia*), G 6. der (Buch)drucker.

imprimitu, G 5. gedruckt (worden); Part. perf. — Infinit. *imprimice:* drucken.

imprimiturio, (*imprimiturik*), A 3. (nachdem) gedruckt(worden); Partitiv von *imprimitu*. S. d.

in, G 4. gehört zu dem nachfolgenden *iuria*. S. d.

inbia, D 2. das Gelüste, die Lust nach etwas, französ.: « l'envie. »

inçan, ([*h*]*inzan*), G 3. 5. (6.) man hatte dich; 3 Pers. sing. imperf. indic. von *eçan* (s. d.) mit incorporirten Accusativ « dich »; auch: « du warst; » 2te Pers. sing. imperf. indic. von *içan*. S. d.

inçanden, (*inzanden*), F 8. du wärest; 2te Person sing. imperf. potentialis von *içan*. S. d.

indar, A 7. B 5. C 6. Kraft, Vermögen.

io, (*jo*), C 7. Begriff des Stossen's Klopfen's, Schlagen's; Radical und Partic. perf. — Infinit.: *ioce* und *ioite:* klopfen, stossen. Vgl. *iosi, ioste, osice:* nähen, durchstechen, anheften.

ioan, (*joan*), (A 6.) F 4. 8. 8. Begriff des Gehen's; Radical und Partic. perf. — Infinit. *ioa*(*i*)*te:* gehen; auch gegangen werden, d. h. entführt werden, entführen.

ioanadi, (*joan* (*h*)*adi*), A 6. gehe! 2te Pers. sing. imperat. von *ioan* und (*h*)*adi*. S. b.

ioandaraudaçu, (*joan daraudazu*), F 3. Ihr habt es mir entführt, entwendet; von *ioan* und *daraudaçu*. S. b.

ioanduçuna, (*joan duzuna*), E 8. das, was Ihr (sing.) entwendet habt; von *ioan* und *duçuna*. S. b.

(ioanen), (*joanen*), (B 2.) gehen werdend; Partic. futuri von *ioan*. S. d.

ioanenda, (*joanen da*), B 2. er, sie, es, man wird gehen; von *ioanen* und *da*. S. b.

ioanenguion, (*joan nengion*), F 8. dass ich (zu) ihn ginge; von *ioan* und *nenguion*. S. b.

iobadeça, (*jo badeza*), D 8. wenn er sie klopft, stösst, schlägt, durchstösst, durchbohrt; von *io* und *badeça*. S b.

(ioqhatuya), (*jokatuia*), (D 3) der Gefoppte; Nomin. pass. sing. d. b. D., mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel, von *ioqhatu, ioqhace:* foppen.

ioqhatuyadate, (*jokatuia date*), D 3. er wird der Gefoppte sein; von *ioqhatuya* und *date*. S. b.

iosafaten, (*josafaten*), B 6. C 2. in Josaphat; Locat. der unb. D. von *iosofat*, wenn nicht (C 2.) zu *gora* gehöriger Genit. possess. d. unb. D. desselben Wortes: über Josaphat.

(iossi), (E 4.) genäht, geheftet, verbunden, verwachsen; Partic. perf. — Infinit. *ioste:* nähen.

iossidira, (*jossi dira*), E 4. sie sind verwachsen; von *iossi* und *dira*. S. b.

iossiric, (*jossirik*), A 8. genäht, durchstochen, verkettet, verwachsen, verbunden; Partitiv von *iossi*. S. d.

ioya, (*joia*), A 3. (das) Kleinod, (die) Freude, (der) Schmuck.

ioyaz, (*joiaz*), C 8. mit der Freude, durch den Schmuck; Instrum. sing. d. unb. und b. D. von *ioya*. S. d.

iqharaturic, (*ikaraturik*), C 2. geschüttelt, zitternd; Partitiv von *iqharatu*: Partic. perf. — Infinit. *iqharace*: zittern, erbeben.

iqhasteco, (*ikasteko*), G 6. um zu lernen; Supinum von *iqhasi*, *iqhaste*: lernen.

iqhus, (*ikus*) A 6. Begriff des Sehen's; Radical des Partic. perf. *iqhusi*. — Infinit. *iqhuste*: sehen. S. *icus*. Hier Imperativ ohne Hilfszeitwort: siehe, schaue!

iqhussiric, (*ikussirik*), A 3. gesehen; Partitiv des Partic. perf. *iqhussi*, auch *iqhusi*. S. *iqhus*.

iqhustia, (*ikustia*), F 4. das Sehen; Nom. pass. (Accus.) sing. d. b. D. des Infinitiv's *iqhuste*: sehen.

iqhustzu, (*ikuszu*), G 2. sehet Ihr (sing.)! 2te Pers. sing. höfl. Form imperat. von *iqhusi*. S. *iqhus*.

iraçar, (*irazar*), A 6. Erwachen, Aufwachen.

iraganic, (*iraganik*), D 1. vorübergegangen, durchstreift, durchzogen; französ.: « passé, parcouru; » Partitiv von *iragan*: Begriff des Vorübergehens, auch Partic. perf. — Infinit.: *iragaite*: vorübergehen.

iraturic, (*iraturik*), B 8. erzürnt; Partitiv des Partic. perf. *iratu*. — Infinit. *irace*; erzürnen, sich erzürnen.

irexiren, (*iretsiren*, *iretchiren*), C 4. verschlingen werdend; Partic. futuri von *irexi*, *ireste*: verschlingen.

(irici), (*irizi*), (F 7.) beurtheilt, geschienen, erschienen, vorgekommen, geschätzt (es schien ihr, es kam mir (so) vor...); Partic. perf. auch *erici*; — Infinitiv *eriste*: *hon eriste*: hochschätzen, lieben, wohlwollen; *hon deriçanari*: demjenigen, welcher sie liebt; *hon vaderiçut*: wenn ich Euch (sing.) liebe; *hon ezteriçanari*: derjenigen, welche mich nicht liebt. Regiert den Dativ, wie das deutsche Zeitwort « wohlwollen ».

irria, G 4. das Lachen, Hohnlachen, Gelächter; *irria egurite:* (eine) Lache aufschlagen, in (das) Gelächter ausbrechen.

irudi, A 3. 5. Bild, Schein, Ansicht.

irudiçayt, (*irudi zait*), D 8. ich bin der Ansicht, es cheint mir; von *irudi* und *çayt*. S. b.

iudicio, (*judizio*), B 6. 6. 6. 8. 8. Gericht, Richterspruch.

iuge, (*juje*), B 3. 7. 8. 8. C 1. 2. D 4. G 4. Richter.

iugeac, (*jujeak*), B 8. C 1. der Richter; Nomin. act. d. b. D. von *iuge*. S. d.

iugearen, (*jujearen*), C 2. des Richters; Genit. possess. sing. d. b. D. von *juge*. S. d.

iugia, (*jujia*), G 1. der Richter; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *iuge*. S. d.

iugiac, (*jujiak*), B 8. der Richter; Nomin. act. sing. d. b. D. von *iuge*. S. d. und *iugeac*.

iura, (*jura*), B 6. Begriff des Schwören's, Fluchen's; Radical von *iuratu:* geschworen, Partic. perf. — Infinit. *iurace:* schwören, fluchen. Hier wegen des Imperativ's verkürzt.

iuria, (*juria*), G 4 gehört zu dem voranstehenden *in: iniuria:* die Beleidigung, der Schimpf.

iurista, (*jurista*), C 1. (der) Jurist, Rechtsgelehrte(r).

iusticia, (*justizia*), B 3. die Gerechtigkeit, Justiz.

iustician, (*justizian*), D 4. F 8. in der Gerechtigkeit, in der Rechtspflege, Justiz; Locat. sing. d. b. D. von *iusticia*. S. d.

iusticiaren, (*justiziaren*), D 4. der Gerechtigkeit; Genit. possess. d. b. D. von *iusticia*. S. d.

iustoqui, (*justoki*), B 6. gerechterweise, auf rechtmässige Art, legitim; Adverbium von *iusto:* gerecht.

iustu, (*justu*), C 2. gerecht. Für *iusto*.

iuya, (*juja*), G 4. Begriff des Richten's, Urtheilen's; Radical des Partic. perf. *iuyatu:* gerichtet, abgeurtheilt; Infinit. *iuyace:* richten.

iuyacera, (*jujazera*), B 6. C 3. zum Richten hin; Directiv sing. d. b. D. des Infinitiv's *iuyace*. S. *iuya*.

iuyaturen, (*jujaturen*), C 1. richten werdend; Partic. futuri von *iyatu*. S. *iuya*.

iuyerio, (*jujerik*), E 8. Richter; Partitiv von *uye, iiuge*. S. l.

ixil, (*ichil*), F 7. schweigsam, schweigend, verschwiegen, still, stumm, wortlos, ohne Vorwissen. Vgl. *ichil*.

ixildauque, (*ichil dauke*), B 8. er, sie, es, man kann still bleiben; von *ixil* und *dauque*. S. b.

ixilio, (*ichilik*), C 1. schweigsam, verschwiegen; Partitiv von *ixil*. S. d.

ixuda, (*itsu da, ichu da*), E 2. er, sie, es, man ist blind; von *ixu*: blind und *da*. S. l.

ixutarçum, (*ichutarzum, itsutasum*), A 8. Blindheit, Verblendung. Wegen des *m* am Schlusse vgl. *dizum*.

ixutarçun, (*ichutarzun, itsutasun*), B 7. Bleindheit, Verblendung.

(-ix), (G 6.) du bist; auch: « Wort. » S. *hiz*.

(izaçu), (C 5) sie seien durch Euch! 2 Pers. plur. Imperat. von *izan*. *garbizaçu*: *garbi izaçu*: sie seien von Euch gereinigt!

izterbeguiac, (*izterbegiak*), G 4. der Widersacher, Feind; Nomin. act. sing. d. b. D. von *izterbegui*: Feind. S. *yzterbegui*.

izterbeguier, (*izterbegier*), F 8. den Feinden; Dativ plur. d. b. D. von *izterbegui*. S. *yzterbegui*.

L

(l-), Anfangsbuchstabe der 3ten Person sing. und plur. gewisser Modi des Zeitworts.

(-la), (A 6.) dass; da (?).

labur, D 1. kurz.

lacha, E 2. B griff des Freilassens, Lösens; Radical von *lachatu*: losgelassen, Partic. perf. — Infinit. *lachace*: loslassen.

ladin, A 3. D 6. dass er, sie, es, man (sei, ... werde), ... wäre, ... würde; für *ledin*: 3 Pers. sing. imperf. subjunct. von *edin*. Hilfszeitwort. S. l.

lagola, F 8. dass er sei, ... bleibe; 3 Pers. sing. præs. subjunct. von *egon*. S. d.

lagun, A 8. Hilfe, Unterstützung, Begleitung, Begleiter, Gefährte, Kamerad.

lagunari, B 6. dem Gefährten, Kameraden; Dativ sing. d. b. D. von *lagun*. S. d.

lan, E 2. Arbeit.

landan, D 1. aussen, ausser(halb), draussen; Locat. sing. d. b. D. von *landa:* das Freie, dass Aeussere.

laquidan, (*lakidan*), D 1. dass er, sie, es, man mir wäre, ... könnte; 3 Pers. sing. imperf. subjunct. von *edin*. S. d.

larradala, F 6. dass sie mir (die Wahrheit) sage; 3 Pers. sing. præs. subjunct. von *erran* (s. d.) mit incorporirtem Dativ: « mir. »

V. STEMPF.

(A suivre.)

SUR QUELQUES FORMES DIFFICILES DU LATIN

Le verbe latin *cerno* correspond au sanscrit *kṛṇo-mi*, thème faible *kṛṇu* (zend, *kereno*); donc *cerno* est pour **c(e)rn(v)-o*, **cerenu-o*, ce qui explique le parfait *crevi* pour *c(e)re(n)v-i*.

Sperno correspond au sc. *spṛṇo-mi;* donc *sperno* est pour **spern(v)-o* et *sprevi* pour **sp(e)re(n)v-i*.

Sterno correspond au sc. *stṛṇo-mi;* donc *sterno* est pour **ster(n)v-o* et *stravi* pour **st(e)ra(n)v-i*.

Tero, auprès de τόρνος etc., est très probablement pour **ter(n)v-o*, **ter(v)-o*, et *trivi* pour **t(e)ri(n)v-i*.

Volvo correspond au sc. *vṛṇo-mi* « tourner », et est pour **vol(n)v-o*, de même que *volvi* est pour **vol(n)v-i*.

Volo correspond au sc. *vṛṇo-mi* « choisir », et est pour **vol(n)v-o*, **vol(v)-o*, d'où *volu-mus* pour **vol(n)v-(i)mus* et *volui* pour **vol(n)v-i*. Par là s'explique aussi l'énigmatique *vis* pour **volnv-is* ou **vel(n)v-is*, **velvis*, **(v)lvis*, **(l)vis;* cf. *nolis* pour *no(n) (v)l(v)is*. — A *volvo* et *volo*, cf. les doublets *unguo*, *ungo*, et à *volvo*, *volo*, *volare*.

Tous ces faits sont fondés sur les trois observations suivantes :

1° Chute fréquente de *v* après consonne ; *-canis* pour **cvanis*, etc. ;

2° Chute fréquente de *n* devant consonne ; *pictus* pour **pinctus*, cf. *vinctus*, etc. ;

3° Identité primitive en latin du thème du présent et de celui du parfait dans les verbes en *u-o*, *lu-o*, *lu-i*, *spu-o*, *spu-i*, etc.

Le seul point qui ne repose pas sur des analogies sûres est le passage de **vlvis* à *vis*, soit par écrasement en quelque sorte du *l* entre deux *v*, soit par chute de l'initiale *l* après la disparition du premier *v*. Mais le fait est physiologiquement admissible et peut seul, ce semble, rendre compte de la forme extraordinaire qu'il s'agit d'expliquer.

PAUL REGNAUD.

NOTES DE PHILOLOGIE

SUR « L'ILE MALAITA », GROUPE DES ILES SALOMON

Par Henri SPÉDER, officier du corps de santé des Colonies
et Pays de protectorat.

Désigné au mois de novembre 1890 par M. Pardon, gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, pour embarquer comme commissaire du gouvernement à bord du *Lady-Saint-Aubyn*, j'ai eu occasion de visiter les Loyalty, les Nouvelles-Hébrides, les Banks, les Torrès, et, dans le groupe des îles Salomon, les trois îles indépendantes, Malaïta, Guadalkanor, San Cristoval.

J'ai séjourné assez longtemps sur les côtes de l'île Malaïta, qui m'a paru être la plus intéressante de ce groupe, par sa situation géographique, le caractère particulier de son sol, des différentes races qui y sont disséminées.

Ces populations, fières, guerrières, anthropophages, se sont opposées, jusqu'à ce jour, avec une énergie incroyable, à l'envahissement des Européens, attaquant leurs navires, massacrant les équipages, pillant ou brûlant les cargaisons.

Le type de ces indigènes, en général, bien que la confusion des races y soit extrême, se rapproche du Polynésien presque pur, nullement comparable à celui du Canaque ca-

lédonien, absolument différent du type des indigènes des Nouvelles-Hébrides, des Banks et des Torrès pourtant si proches.

La supériorité de la race, au point de vue physique, devient manifeste en ce qui concerne leurs arts décoratifs.

Dans la construction de leurs cases, on voit une architecture plus raisonnée, plus pratique que celle de leurs voisins les Néo-Hébridais, qui ont plutôt cherché à se créer un abri, un terrier, qu'une habitation. Leurs armes, sagaies ou flèches, sont travaillées, ajourées, recouvertes de pailles multicolores finement tressées, portant à leur extrémité une série de dents ou d'épines disposées suivant une spire parfaitement calculée pour augmenter la pénétration. Leurs casse-tête, leurs plats, tabous, sont sculptés, nacrés avec art. C'est l'œuvre d'ouvriers dont l'imagination plus élevée les rend artistes, leur fait concevoir des dessins plus riches, bien au-dessus de l'archaïsme primitif des autres insulaires.

Cette population malaïtienne est donc fort intéressante pour les ethnographes.

Bien que je n'aie aucune prétention à la philologie, pendant mon séjour sur ces côtes, j'ai recueilli les mots usuels de la langue malaïtienne qui est à peu près identique à celle des autres îles salomoniennes. Ces observations ont été contrôlées avec les divers interprètes avec qui j'ai eu des relations.

J'ai l'honneur de vous adresser ces notes, pensant que le devoir de tout explorateur est de rapporter à la mère-patrie tous les documents pouvant faciliter la tâche des savants.

LEXIQUE MALAITIEN (ILES SALOMON)

VERBES

Réveiller, *añda.*
Laver, *cicioū.*
Parler, *saït.*
Dormir, *mossoū.*
Tomber, *tōli.*
Rire, *oūas.*
Danser, *moū.*
Sauter, *cibō.*
Aller, *lāe.*
Chanter, *moū.*
Monter, *rāé.*
Crier, *ha-koua.*
Frapper, *obo.*
Nager, *soū* ou *tsoū.*
Cultiver, *taro, ohō.*
Cultiver l'igname, *taro ohō.*
Se moucher, *fou-oū.*
Voler, *béli.*
Percher, *fa-ci-a.*
Pleurer, *āni.*
Pleuvoir, *oū-ta.*
Siffler, *koua-di.*
Chasser l'oiseau, *falah.*
Se promener, *lāé.*
Faire un filet, *oūra.*
Faire une pirogue, *towoū.*
Faire cuisine, *an-go-bi.*
Faire une sagaie, *soū-hā.*
Marcher, *lā e.*
Courir, *lā-lāo.*
Cracher, *ni-soū.*
Construire chemin, *ta-la.*
Se frotter, *kām-kami.*

La femme de l'homme, *guaïli.*
Le fils du chef. *il-ma-ori.*
Le chef, *oual-baïta.*
La maison, *lūm.*
La maison du chef, *lūm-baïta.*
La fille du chef, *guaïl-baïta.*
Le père, *teï-té.*
La mère, *ma ma.*
L'oncle, *coco.*
Le frère, *āci.*
Ma sœur, *guaïl-faï.*

Hache ou tamioc,	*ki-la-ki-la.*
Couteau,	*a-ou.*
Nager,	*soū.*
Je me lave la figure,	*kou-eī-ma.*
Eau,	*kou-eī.*
Igname,	*oū fi.*
Banane,	*ba-ou.*
Taro,	*oho* ou *olo.*
Hameçon,	*fi-lao.*
Arc,	*boua-ci.*
Voir,	*La-ou-le-cio.*
Ile,	*fa-loua.*
Étoile,	*kual-kuali.*
Mourir,	*ma-ï.*
Vent,	*o-rou.*
Noir,	*yo-li.*
Nez,	*gual-sou-mou.*
Visage,	*mā.*
Bras,	*lima.*
Jambe,	*rab-ro-ba.*
Nuit,	*la-ol-boni.*
Oui,	*ouri-la.*
Non,	*é-ko.*
Plat,	*pobo.*
Fusil,	*chou-du.*
Ceinture,	*belk.*
Coco,	*li-ou.*
Tête,	*gua-ou.*
Nain,	*lima.*
Pied,	*a-é.*
Terre,	*ouan-do.*
Ventre,	*ogu.*
Bâton,	*aï.*
Sa sœur,	*guaïl-faï-o.*
Un grand feu,	*gni-baïta.*
Un homme grand,	*oual-baïta.*

Une grande igname,	*oufi-baïta.*
Une femme petite,	*guaïl-a.*
Le feu,	*qni.*
Le soleil,	*dēvi.*
La lune,	*madama.*
La fumée,	*pipi-alé.*
L'oiseau vol,	*lōbō.*
La pierre,	*koua-ou-rou.*
L'homme est bon,	*oual-lo-ka.*
Viens vite,	*hā.*
Malade,	*mata-i.*
Je mange,	*fanga.*
J'ai mangé,	*fanga-oka.*
Boire,	*goou.*
J'ai faim,	*fiolo.*
Donne-moi le poisson,	*mi-mi.*
J'aime,	*ci-lia.*
Où vas-tu?	*gou-la.*
Je vais à cette case,	*la-i-lūm-a.*
L'arbre,	*aï-baïta.*
Allons dans la pirogue,	*yo-la.*
Je dors,	*mossoū.*
Je vais dormir,	*cil mossoū.*
Comment t'appelles-tu?	*sa-tam-ou-té.*
Aujourd'hui le chef a parlé.	*eli, oual-baïta-saït.*
Pêcher la nuit.	*mim-bogna.*
As-tu attrappé du poisson?	*tab-la-bo.*
Combien?	*arū-voū-la.*
Faire la guerre,	*obo.*
Avec la tribu ennemie.	*dab-fa-loua.*

Pagaie, *faū-ta.*
Casse-tête, *soū-bi.*
Encore, *koua-té-lo.*
Demain, *daun.*
Hier, *ta-ré-la.*

Cheveux, *ivoū.*
Barbe, *ra-tem.*
Oreille, *aï-nia-mou.*
Dent, *lipo-mou.*
Langue, *méa-mou.*

Accoucher, *gouloua.*
Cou, *lua-mou.*
Avant (pirogue), *la-o.*
Arrière, *bou-ri.*
Pluie, *ou-ta.*
Chien, *kou-ĩ.*
Chat, *tolo.*
Cochon, *bõ.*
Ici près, *i-dou-mé.*
Là bas, loin, *lã-ko.*
Toujours, *koua-lé-lo, mé.*
Aujourd'hui, *eli.*
En bas, *cibõ.*
Sein, *iou-iou.*
Peigne, *ou-sou-ri.*
Déféquer, *pé-péa.*
Voile, *roũ.*
Sexe féminin, *dé-bé.*
Collier, *kéké-bé.*
Fumer, *tao-nou.*
Pipe, *pipi-a-lé.*
Tabac, *pabrou.*
Bouteille, *boul-boulou.*
Anneaux ou boucles d'oreilles, *fila-ou.*

NUMÉRATION

1, *té-aré.*
2, *roua.*
3, *olou.*
4, *faï.*
5, *lima.*
6, *olo.*
7, *fiou.*
8, *koualou.*
9, *cikona.*
10, *tangoulou.*
11, *eta.*
12, *eta-roua.*
13, *eta-olou.*
14, *eta-faï.*
15, *eta-lima.*
16, *eta-olo.*
17, *eta-fiou.*
18, *eta-koualou.*
19, *eta-cikono.*
20, *roua qualé.*
21, *roua qualé aré.*
30, *olou qualé.*
100, *tougoulou qualé.*

Pas de numération au-dessus de 100.

TABLEAU COMPARATIF DE LA NUMÉRATION DANS LES ILES OCÉANIENNES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Malaïta et îles Salomon	bé aré	roua	olou	faï	lima	olo	flou	koualou	cikona	tangoulou
Malais	satu	dua	tiga	ampat	lima	anam	tupoh	delapou	nu bilan	sa puloh
Javanais..	sa	toro	tatu	pa-pat	lima	nanam	pi-tu	wola	sang a	pulah
Célèbes (Salayer). . .	sedri	rua	telo	ampat	lima	unum	pi-tu-am	kavuah	ka-sa	sa pulah
Célèbes (Manado).. .	esa	du dua	tatéru	pa	lima	naum	pitu	wadrou	cio	na puloh
Sauguis (Siam). . . .	ku	dua	telou	kopa	lima	kanum	kapitu	walu	ka cio	ka pu ru
Waayapo	n'sium	rua	telo	pa	lima	né	pitu	etrua	eshia	polo
Céram (Camariau). .	isaï	tua	tolo	ao	lima	nome	itu	walu	ci wa	hutio
Céram (Vahai). . . .	saté	tua	tolo	fatha	lima	tami	itu	alu	cia	son
Matabello (Papoua). .	sa	rua	tolou	faht	lima	onam	fitou	allu	ci-a	huta
Côte du Mysol. . . .	kati-ni	lu	tol	fat	lim	onum	fit	vall	ci	yap
Mysol intérieur . . .	k'tim	lu	tol	fat	lim	onum	fit	wall	ciu	yap

BIBLIOGRAPHIE

Essays of an Americanist, by M. D.-G. Brinton, 1 vol. in-8 de 459 pages, *Philadelphia*, Porter et Coates, 1880.

Ce volume se compose de différents travaux déjà publiés antérieurement, et dont la plupart figurent dans les mémoires de la *Philosophical Society*.

Un grand nombre de questions s'y trouvent traitées, mais se rattachant toutes, naturellement, à l'anthropologie et à l'archéologie américaines. L'auteur, d'ailleurs, maintient avec persistance les conclusions auxquelles l'avaient déjà conduit ses études antérieures ; à savoir : le caractère franchement original des populations du Nouveau-Monde, l'influence nulle ou imperceptible sur elles exercée par les nations de l'ancien continent, enfin, l'époque relativement récente à laquelle remonteraient les premiers éléments de culture et de vie policée au sein de la race rouge.

Nous ne contestons nullement la compétence de l'auteur, ni le bien fondé de plusieurs des allégations par lui émises, mais répétons ici ce que nous avons eu l'occasion

de dire plus d'une fois déjà : il nous paraît peut-être un peu absolu dans ses conclusions, et partager de tout point sa manière de voir paraîtrait souvent difficile.

Sans entrer dans l'examen de la question de monogénisme ou de polythéisme, M. Brinton estime que la race rouge a dû prendre naissance en Amérique, qu'elle constitue la variété américaine de l'espèce humaine. « Si l'on nous demandait, ajoute-t-il, d'où vient la race nègre ? Il conviendrait, sans doute, de répondre « d'Afrique ». Elle forme la branche africaine de notre espèce. » Cette manière de trancher la question semblera-t-elle péremptoire à tout le monde ? Nous en doutons fort, pour notre part. Si l'on songe que des populations de types plus ou moins éthiopiens se rencontrent aujourd'hui dans l'Inde et l'archipel Malais, si l'on réfléchit à la singulière conformité de traits physiques qui se manifeste entre les nègres pélagiens et les *Amakouas* de la côte orientale d'Afrique, peut-être sera-t-on porté à assigner pour berceau primitif à toute la race nègre, une région intermédiaire, c'est-à-dire la côte sud de l'Asie occidentale. En définitive, il en est un peu des races humaines comme des espèces animales et végétales : elles ont singulièrement voyagé depuis les temps géologiques. De ce qu'aujourd'hui nous les trouvons cantonnés dans telle ou telle contrée, l'on pourrait, sans trop de témérité, en conclure qu'elles ont dû prendre naissance ailleurs. La chose semble bien établie en ce qui concerne la race cuivrée. Un savant russe, M. de Maïnoft, a fait très heureusement ressortir les indices de croisement avec cette dernière que l'on remarque chez certaines populations sibériennes, spécialement les Tongouses.

Ce que dit M. Brinton des différences essentielles qui se manifestent entre le Peau-Rouge indigène et le Mongol est fort juste. Évidemment, au point de vue anthropologique comme au point de vue linguistique, en dépit de nombreuses variations locales ou accidentelles, l'unité de la race américaine ne saurait guère être contestée. En tout cas, ces légères infiltrations de sang étranger n'empêcheraient nullement, comme le veut M. Brinton, la grande majorité des indigènes de l'Amérique d'appartenir à un groupe ethnique à part et distinct de tous les autres.

Un point sur lequel notre façon de voir s'éloignerait davantage de la sienne, c'est celui qui concerne les origines de la civilisation en Amérique. Le système de calendrier dit Toltèque, se rapproche singulièrement de celui des peuples de l'Extrême-Orient. La doctrine des âges, en vigueur chez les anciens Mexicains, ne semble guère qu'une contrefaçon des théories cosmogoniques du bouddhisme. Comment nier l'affinité des légendes de Votan et du premier Quetzalcoatl, avec les récits indochinois concernant Phra-Kuang et Puytsan-ti, ceux des Iraniens concernant le héros civilisateur Djemschid? L'histoire du dieu solaire *Nanahuatl* ne constitue guère qu'une variante à peine modifiée de celle de la déesse du soleil *Amitéras*, telle que la racontent les Japonais. A tous ces égards, la ressemblance est grande entre la Nouvelle-Espagne et l'Asie-Orientale, et elle ne s'expliquerait pas, à notre avis, d'une façon suffisante par le pur hasard de simple identité psychologique chez les diverses fractions de notre espèce. D'ailleurs, se figure-t-on des populations de chasseurs nomades ou de pêcheurs comme étaient les premiers Américains, s'élevant tout d'un coup, par leurs seuls efforts, à

la vie civilisée ? Cela nous paraîtrait, je l'avoue, on ne peut plus étrange, on ne peut plus contraire à l'ordre naturel des choses. Que nos races de l'âge de la pierre taillée en soient arrivées petit à petit à la découverte des métaux et de l'agriculture, cela s'explique sans trop de difficulté.

Notre auteur, cependant, ne va-t-il pas un peu loin, lorsqu'il se refuse à admettre toute intrusion d'éléments mongoliques ou autres dans le Nouveau-Monde ? L'opinion contraire a été soutenue par les plus éminents anthropologues, spécialement par M. de Quatrefages. Comment ne pas supposer, *à priori,* que l'extrême facilité des communications entre les rives opposées du détroit du Behring a dû, plus d'une fois, permettre à des représentants de la race jaune de se répandre dans le Nouveau-Monde ? L'observation des faits nous démontre, d'ailleurs, la légitimité d'une pareille hypothèse. Les Eskimaux du rameau occidental, si différents sous le rapport physique de leurs congénères du Groenland, aussi bien que les Peaux-Rouges véritables, n'accusent-ils pas, par l'ensemble de leurs traits, une parenté étroite avec les hyperboréens de l'ancien continent ? Des traces de sang mongolique se retrouveraient même d'un bout à l'autre de l'Amérique. Ainsi paraît se devoir expliquer la présence, chez les tribus fuégiennes, d'un certain nombre d'individus à yeux bridés et obliques, comme les Chinois, et dont l'aspect général tranche d'une façon incontestable avec celui du reste de leurs compatriotes. Ajoutons que le *Kourou-Siwo*, qui amène de temps à autre des jonques japonaises en Californie, a pu y amener également de temps à autre des insulaires océaniens. La structure du bassin, chez certaines peuplades de la rive est du Pacifique, rappelle bien

plus celle des Polynésiens que celles des autres nations du Nouveau-Monde. Enfin, l'on a été jusqu'à prétendre voir, dans la couleur si foncée de la peau chez certains Californiens, une preuve de croisement avec des nègres de la race papoue. Mais ceci nous semble bien aventuré, car la chevelure de l'Indien de Californie n'est jamais frisée ni laineuse comme celle de l'homme de la race éthiopienne, passé par ce que nous pourrions appeler le stage de l'état pastoral. Au contraire, cette transition avait fait défaut aux races du Nouveau-Monde. Tout ce que nous pouvons concéder à notre auteur, c'est que ces dernières avaient développé, suivant leur génie propre et de la façon la plus originale, une civilisation dont les éléments leur avaient été apportés du dehors.

Cette part faite à la critique, nous devons reconnaître que l'ouvrage de M. Brinton renferme un grand nombre de renseignements précieux et de vues fort ingénieuses sur l'archéologie, la mythologie, les langues et systèmes graphiques des hommes de la race cuivrée. Ce qu'il dit des symboles sacrés, de la roue des points de l'espace, de la pierre de Copan et du *Taki* chinois nous paraît décisif.

Notre auteur démontre à quel point sont peu fondées les conclusions que l'on avait cru en devoir tirer, relativement à une antique prédication du christianisme en Amérique. Sans doute, dès les temps reculés, la croix, l'arbre cruciforme, étaient vénérés chez les peuples du Nouveau-Monde, mais la signification donnée par eux à ces objets n'avaient rien de chrétien. Ils en faisaient simplement l'hiéroglyphe des quatre points de l'horizon, l'emblême de la vie et du principe générateur. En définitive, les formes géométriques simples, telles que la croix, le

cercle, ont toujours joué un rôle plus ou moins considérable dans la symbolique d'un grand nombre des nations. Cela est tout naturel et ne pouvait guère se passer autrement. On aurait tort, à coup sûr, d'y chercher un argument en faveur d'emprunts faits par un peuple à un autre, ou même d'un enseignement reculé remontant aux origines du monde.

Nous reconnaissons parfaitement, avec notre auteur, que toutes les langues américaines étudiées jusqu'à ce jour, paraissent offrir une physionomie spéciale, *sui generis*, qui les rapproche quelque peu les unes des autres, en dépit des énormes différences lexicographiques, et nous espérons bien que l'on ne viendra plus nous entretenir de prétendues affinités entre l'othomi et le chinois ou autres dialectes de l'Extrême-Orient.

Une réserve importante nous reste toutefois à faire, en ce qui concerne le jugement relatif aux théories du savant et regretté M. Angrand. Notre docte compatriote rattachait, on le sait, les civilisations américaines à un double courant, celui des Toltèques orientaux ou têtes plates, et celui des Toltèques occidentaux. Chacun d'eux aurait été caractérisé par certains procédés techniques spéciaux et des principes de symbolisme religieux. M. Brinton repousse cette manière de voir, ne l'estimant pas assez prouvée en fait. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que nos propres recherches sur l'étymologie de la Nouvelle-Espagne nous ont amené à partager, au moins en ce qui concerne ces pays, les vues de M. Angrand. Bornons-nous à un seul exemple. Le livre sacré des Quichés renferme des preuves indéniables de la supériorité attribuée au principe féminin par les populations du type occidental, tels que les Guaté-

maliens et les habitants de Mexico. Rien de pareil, au contraire, ne se retrouve chez les Mayas, qui appartenaient au courant des têtes plates. Bien des faits de même nature pourraient être ajoutés à celui-ci; mais nous nous trouvons obligés de les laisser de côté, craignant de dépasser les limites d'un simple compte-rendu.

Quoi qu'il en soit, nous devons, au nom de tous les Américains, remercier une fois encore M. Brinton pour son nouvel ouvrage. J'en sache peu où des sujets de nature forcément assez arides soient traités d'une façon si attrayante et si propre à captiver l'attention des lecteurs.

Comte DE CHARENCEY.

Je crois utile de joindre, aux critiques de M. de Charencey, mes propres appréciations, beaucoup plus favorables, je m'empresse de le dire. J'estime que M. Brinton a parfaitement raison de combattre ces théories aventureuses, hâtives, basées sur des étymologies fantaisistes et des comparaisons élastiques. Il ne m'est point démontré que l'humanité primitive ait autant « migré » qu'on le dit, et je n'ai aucune raison de croire que l'Europe ou l'Asie ait peuplé l'Amérique ou inversement; je n'ai pas besoin de croire à l'unité de l'espèce humaine.

Le livre de M. Brinton est divisé en quatre sections : ethnologie et archéologie, mythologie et folk-lore, système graphique et littérature, linguistique.

Les articles réunis sous ces deux dernières sections sont particulièrement intéressants. Les premiers traitent de l'écriture et de la poésie chez les Mayas et les Mexi-

cains. M. Brinton y donne de très curieux spécimens de la poésie guerrière et amoureuse populaire nord-américaine; nos lecteurs ne seront peut-être pas mécontents que nous reproduisions une ou deux chansons ci-après.

Voici, par exemple, une improvisation *aztèque:*

« Sur un certain versant de montagne — où l'on va cueillir des fleurs, — j'ai vu une jolie fille — qui m'a cueilli mon cœur: — où tu vas, — là je vais ! »

La suivante est due à un Kioway :

« Je m'assis pour pleurer sur le flanc de la colline ; — je pleurai jusqu'à ce que l'obscurité vînt ; — je pleurai pour une fille qui est bien loin, — une fille qui m'aime bien.

« Les lunes passent, et, à quelque lune, — je reverrai une demeure longtemps quittée, — et de tous les bonheurs qui m'y attendent, — la vue de ma bien-aimée me réjouira le plus. »

M. Brinton a soin d'ajouter que la plupart des chansons amoureuses sont érotiques, ce qui est assez naturel dans l'espèce.

La partie linguistique de ce volume comprend sept articles, tous relativement remarquables : 1° les langues américaines, et pourquoi les étudierions-nous ? 2° les recherches de M. de Humboldt sur les langues américaines ; 3° quelques caractéristiques des langues américaines ; 4° la plus ancienne forme du langage humain comme le révèlent les langues américaines ; 5° la conception de l'amour dans quelques langues américaines ; 6° les mesures linéaires des nations civilisées de Mexico et de l'Amérique australe ; 2° la curieuse mystification de la langue taensa.

Je ne retiens ici que le n° 4. M. Brinton conclut ainsi : « Le langage humain primitif était beaucoup plus rudimentaire qu'aucune des langues que nous connaissons. Il n'avait pas de formes grammaticales. Les éléments sonores étaient si fluents et si subordonnés aux gestes, aux intonations, aux efforts, que ses mots n'auraient pu être écrits ni réduits à une régularisation alphabétique ; ces mots signifiaient souvent deux choses absolument opposées, et celle qu'on voulait exprimer se faisait comprendre par le geste ou l'accent. Il n'avait ni prépositions, ni conjonctions, ni numéraux, ni pronoms d'aucune espèce, ni formes de singulier ou pluriel, masculin ou féminin, passé ou présent. Les voyelles et les groupes consonnantiques avaient une signification spécifique propre plus importante que celle des syllabes qu'ils formaient. La conception du temps a longtemps manqué et est venue beaucoup plus tard que celle de l'espace. »

Ces conclusions paraîtront, je crois, très naturelles et fort admissibles à tous ceux qui ont étudié les langues agglutinantes, en apparence les plus compliquées et les plus formelles du monde. Il y a déjà longtemps, pour ma part, que j'ai reconnu, sous l'énorme monument verbal du basque, une composition abondante d'éléments sonores significatifs. Certains linguistes, enclins à la métaphysique, nient les trois périodes du langage et n'admettent pas l'existence de racines simples, dont le sens est extrêmement vague ; sous prétexte que l'homme actuel parle et pense par phrases, par sentences synthétisées de sujet, verbe et attribut, ils cherchent à l'origine du langage la proposition et non le son expressif. Leur erreur vient de ce qu'ils ne tiennent pas compte du dévelop-

pement mental de l'homme; or, il n'est plus permis de dire aujourd'hui que les cerveaux contemporains, en France, par exemple, fonctionnent exactement comme fonctionnaient ceux des sauvages paléo- ou néo-lithiques. L'analyse matérielle de toute langue réduit les vocabulaires les plus abondants à un petit nombre de radicaux, dont la signification active est vague et générale. Un examen plus approfondi montre entre ces racines des éléments communs. Il est donc probable, comme tend à le croire M. Brinton, que le langage humain a commencé par des cris plus ou moins articulés, conséquences naturelles des sensations agissant sur l'organisme. Ces cris spontanés et nécessairement simples, complétés et précisés par le geste, le mouvement, la position, etc., correspondaient certainement à une pensée complète, mais rudimentaire; ils ont donné naissance aux voyelles et aux consonnes, de moins en moins subtiles et incertaines, et dont le groupement a formé les racines postérieures. Suivant les heureux néologismes qu'emploie l'éminent professeur de Philadelphie, l'homme parlant était plutôt *visuaire* qu'*auditiuaire;* c'est-à dire que le langage a une origine visuelle autant qu'auditive; les hommes ont communiqué entre eux par la mise en action simultanée de toutes les parties de leur organisme. L'homme n'est qu'un animal arrivé, et le mouvement seul fait la vie.

JULIEN VINSON.

Société d'Anthropologie de Paris. — Catalogue de la Bibliothèque à la date du 31 décembre 1890. *Paris*, G. Masson, 1891, 2 vol. in-8, I. (iv)-352 p., II. (iv)-iij-469 p.

Ce catalogue est divisé en deux parties : la première est par ordre alphabétique de noms d'auteurs, la seconde par ordre systématique de matières. On a distingué la première par une couverture rouge ; la seconde par une couverture vert-clair ; l'idée est louable. Mais ces catalogues appelleraient de nombreuses observations. Ils ont été rédigés par des personnes animées d'excellentes intentions, mais qui n'étaient évidemment au courant ni des exigences de la Bibliographie ni des habitudes typographiques. De plus, ils ont été distribués horriblement rognés et ressemblant ainsi beaucoup trop à d'horribles inventaires de marchands. Rien à dire sur la classification, qui est naturellement très spéciale. Mais pourquoi les livres sont-ils numérotés par ordre alphabétique des noms d'auteurs?

J. V.

Nyare bidrag till kœnnedom om de svenska landsmaolen ock svenskt folklif, dir. J.-A. Lundell. *Stockholm*, livr. 44 à 46, A, B et C de 1892 ; pp. 41-57, 1-165, 1-20, i-vij ; 1-86, 1-156.

Ces trois livraisons renferment les articles suivants : *Titre et table* du tome VII ; *Notices biographiques* (Pierre

von Mueller, avec portrait) ; *Chansons et mélodies*, par V. Carlheim-Gyllenskiœld ; *Légendes*, par V. Engelke ; *Noms de personnes du moyen âge*, par M. F. Lundgren ; *Phonétique et morphologie du dialecte de Kœkar*, par A. Karsten. Ils sont, comme d'habitude, fort intéressants.

J. V.

Suomalais-ugrilaisen seuran aikakauskirja. Journal de la Société finno-ougrienne, tome X, *Helsingfors*, 1892, 285 p., in-8.

Ce volume contient : *Complaintes en syrième*, par J. Krohn ; *Documents linguistiques syriènes*, transcrits par P. Kijanen et traduits (en allemand) par G.-S. Lytkin ; *Histoire du traditionisme en Esthonie*, par M. K. Krohn (en français) ; *Le lied de la jeune fille qui doit être délivrée*, par J. Krohn ; *Compte-rendu du Congrès archéologique de Moscou* en 1890, par A.-O. Heikel (en finnois) ; *Les mots d'emprunts dans les dialectes lapons russes, un exemple du latif en lapon, noms-verbes en lapon* et *le Dictionnaire kolalapon de A. Genetz*, par K.-B. Wiklund (en allemand) ; *Rapports annuels* pour 1890 et 1891 (en finnois et en français) ; *Tableau des fonctionnaires et des membres de la Société.*

J. V

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau (1890-1891), 2e série, tome XX, 4e livr. *Pau*, libr. L. Ribaut, 1891, in-8, pp. 361-475.

Contient : *Note sur quelques modifications* à introduire dans le Bulletin statistique du bureau d'hygiène de Paris, par le docteur Valéry Meunier; *Sur un saurien fossile* (léiodon anceps) trouvé à Cardesse, par M. A. de Gramont; *L'instruction publique à Orthez* (enseignement secondaire), par M. L. Batcave; *Étude sur l'église de Béost*, par M. H. Geisse ; *La faïence de Samadet*, par M. Picot ; *Observations sur les collections de géologie du Musée de Pau*, par M. A. de Gramont ; *Procès-verbaux* des séances ; *Table générale* (1841 à 1844 et 1871 à 1891).

J. V.

Archives municipales de Bayonne. Livre des Établissements. *Bayonne*, imp. A. Lamaignère, 1892, in-4 de (iv)-lij-546 p. et 1 pl. fac-simile.

Un terrible incendie a détruit, le 31 décembre 1889, l'hôtel-de-ville de Bayonne. La Bibliothèque municipale et les anciennes archives y occupaient le quatrième étage et les greniers. La plus grande partie de la Bibliothèque a péri, mais les livres les plus précieux ont été sauvés. Quant aux archives, grâce au dévoûment de plusieurs travailleurs locaux, et grâce au concours de beaucoup de bonnes volontés, on en a pu sauver les plus anciennes et les plus intéres-

santes ; une perte irréparable, cependant, a été celle de tous les documents relatifs à l'histoire de la Révolution, de l'Empire et des trente premières années de ce siècle.

C'est pourquoi, afin d'éviter ou de prévenir les conséquences d'un nouveau désastre, — toujours possible, hélas ! — l'intelligente municipalité de Bayonne s'est empressée d'ordonner la publication des pièces les plus importantes de ses archives. Une commission a été nommée, il y a environ dix-huit mois, et le présent volume est le premier résultat de ses travaux.

C'est une publication fort belle, fort bien faite, accompagnée d'excellentes tables, d'un vocabulaire gascon très curieux et précédé d'une remarquable introduction. Il n'est que juste de nommer les vaillants amateurs dont le zèle réuni nous a valu ces documents, la plupart du moyen âge, si intéressants pour l'histoire municipale de la France ; ce sont MM. Ch. Bernadou, Éd. Ducéré, F. Yturbide. La science et les lettres leur doivent les plus vifs remerciments.

Le livre des Établissements intéresse la linguistique. Jusqu'à la fin du XVe siècle, en effet, le patois local était la seule langue officielle et populaire de Bayonne, et les plus vieux actes sont écrits dans ce dialecte, tout particulier, du gascon.

J. VINSON.

Le Rig-Veda et les origines de la mythologie indo-européenne (première partie), par Paul Regnaud. *Paris*, E. Leroux, 1892, in-8 — (vj)-vii-419 p. (Annales du Musée Guimet. Bibliothèque d'études. Tome Ier).

Les lecteurs de la *Revue de Linguistique* savent depuis longtemps combien M. Paul Regnaud connaît à fond la vieille langue littéraire de l'Inde; pour employer une expression banale, le sanscrit n'a plus de mystères pour lui. Je crois certainement que notre savant collaborateur connaît mieux que personne en France, sinon en Europe, ce riche idiome, sans en excepter cet excellent M. H. Fauche qui traduisait le *Râmâyana* et le *Mahâbhârata* le composteur à la main, facilité dont ses traductions se ressentent, d'ailleurs, un peu trop.

C'est plaisir de voir comme M. Regnaud se joue des difficultés. L'interprétation du *Rig-Véda* en est pleine, comme on sait. Les anciennes traductions, conformes aux explications des Indiens modernes, n'étaient que des conjectures par à peu près; les nouvelles, dues à des hommes de science, diffèrent toutes entre elles, et le malheur est que ces divergences résultent plus ou moins des théories de leurs auteurs sur la vieille mythologie hindoue, ou mieux, indo-européenne. Où trouver la solution du problème? La linguistique répond: dans le texte lui-même. La méthode est simple : faire abstraction de toute hypothèse, de toute théorie, de toute tradition même; dresser un index général des mots du *Veda ;* en rechercher la forme fondamentale et la racine, et en découvrir

par là le sens primitif dont les variations postérieures ou l'exactitude seront révélées par la comparaison entre eux de tous les passages où figure chacun des mots considérés isolément. C'est ce qu'a cherché à faire M. Regnaud, dont le chapitre IV est, à cet égard, un modèle d'analyse.

Par ce travail préliminaire, M. Regnaud s'est tout d'abord convaincu que le vocabulaire védique est exclusivement concret ; que les auteurs de ces hymnes antiques ne connaissaient que le ciel, puisqu'ils n'expriment que le réel : « ni l'abstrait, ni le mythe ne doivent intervenir dans l'analyse de leurs idées ; la langue des hymnes, presque toute en adjectifs, ne vise que des objets sensibles... Tout, ou presque tout, dans le *Rig-Véda*, se rapporte au sacrifice consistant dans l'élément liquide et l'élément igné qui lui donnent naissance », la flamme entretenue par l'huile, la graisse ou le beurre qu'on y verse. Et c'est de là que part M. Regnaud pour rejeter l'interprétation classique du *Sôma ;* il n'y voit, lui, qu'une liqueur huilée ou spiritueuse destinée à alimenter le feu du sacrifice, *agni*. On regarde habituellement le *Sôma* comme une liqueur enivrante, extraite de l'*asclepins*, breuvage des dieux, des héros et des prêtres. Le mot se rattache à une racine *sû* qui, dit-on, a deux significations évidemment dérivées l'une de l'autre, « enfanter, produire » et « exciter ». La seconde est-elle bien exacte ? La première donnerait raison à M. Regnaud. Parmi les significations diverses du mot *sôma*, masculin ou neutre, on peut relever celles de « vent, air, ciel, lune, ambroisie, eau de riz, etc. », qui rappellent certainement une idée première « d'élévation, de production, d'action vive, d'excitation ». La tradition dit que, dans certains sacrifices contemporains, les brah-

manes boivent la liqueur de l'*asclepias acida ;* et l'on se rappelle le *hom* du mazdéisme. M. Regnaud répondra, sans doute, que ce sens spécial du mot *sôma* est plus moderne que celui qu'il propose, et je ne sais pas trop ce qu'on pourrait lui objecter.

Je ne prétends pas dire que M. Regnaud ait trouvé l'explication définitive du *Rig-Véda*, ni que son livre soit irréprochable ou sa théorie irréfutable. Mais elle me semble appuyée sur une base méthodique, et je pense que ce livre inaugure une voie féconde : rejet de l'*a priori,* indépendance absolue, observation directe. On ne s'ingéniera plus pour retrouver dans le *Veda* tous les mythes indo-européens, mais on y cherchera l'origine des mots mythologiques, ce qui est encore très considérable. Bergaigne y voyait la figuration, par le sacrifice terrestre, des sacrifices ignés qui s'accomplissent dans le ciel. M. Regnaud en fait un pur manuel liturgique; il pourrait bien avoir tout à fait raison.

JULIEN VINSON.

VARIA

CUISINE INDIENNE

Il a été question plusieurs fois, depuis quelques années, dans divers ouvrages sur l'Inde française, — soit dans les élucubrations des Jacolliot et autres fantaisistes, soit dans les romans plus sérieux mais non moins injustes d'un ancien magistrat qui signe Joseph Maire, — d'une préparation culinaire indienne nommée *eau de poivre*, véritable eau de feu, douée de singulières propriétés excitantes. Il s'agit en réalité de ce qui a été nommé, dans la langue vulgaire de Pondichéry, *mul'gutani*, c'est-à-dire correctement *milagutannir* ou plutôt *milagunir* « eau de poivre ».

J'ai longtemps cherché la recette de cette préparation ; mais, de toutes les personnes auxquelles je me suis adressé, aucune n'a pu me la donner exacte. On me disait seulement que c'était du bouillon ordinaire où l'on mettait de la poudre à cary.

En arrangeant dernièrement à la Bibliothèque de la Société Asiatique les livres tamouls provenant de la collection Ariel, léguée en 1855 à la Société, j'y ai trouvé un traité de cuisine *Pâgasâstiram* (Pâkaçâstra), traduit du Télinga par Kâçiviçvanâthamodély et imprimé à Madras en 1846. Le chapitre XII (p. 50-54) donne plusieurs recettes de *milagunir*. Je traduis ci-après les plus simples pour l'instruction ou l'amusement des amateurs.

Eau de poivre au tamarin.

« Prenez une once et quart de poivre, autant de grains de *tuvarei* (cytisus), quelques feuilles de margosier. Faites griller dans la

graisse dans une cuillère ; puis écrasez bien sur la pierre à cary mouillée. Mêlez dans assez d'eau et ajoutez assez de sel, puis mettez-y une once et quart de tamarin. Faites cuire jusqu'à ce qu'il y ait eu trois bouillons, puis ajoutez-y de la moutarde, du cumin et du fenu-grec grillés. »

Autre manière.

« Prenez cinq huitièmes d'once de poivre et autant de grains de *tuvarei*, faites griller, mêlez avec de l'eau ; ajoutez du sel et du suc de citron et faites cuire. Pendant la cuisson, ajoutez-y de la moutarde, du fenu-grec, du cumin et une poignée de feuilles de margosier. Pour parfumer, on peut y mettre soit des tiges de *moringa* seules, soit des fruits de *vilâ* (feronia elephantum). Il faut toujours mettre des feuilles de coriandre. Ceci est la recette du pays canara. »

Autre manière.

« Après avoir mis dans de l'eau fraîche une once de poivre en poudre, on y ajoute des grains de *tuvarei*, on laisse cuire pendant une heure et on y met un peu de jus de tamarin, du sel, de la moutarde, du cumin qui ont été grillés dans la graisse. »

CORRIGENDA

A corriger dans le numéro précédent :

Page 165, *au lieu de* more beautiful than, *lisez* as beautiful as.
— 172, — bounden, *lisez* indebted.
— 175, — has, *lisez* is of.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-CINQUIÈME

15 OCTOBRE 1892

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

25, QUAI VOLTAIRE, 25

—

1892

SOMMAIRE DU N° 4.

Pages.

Raoul de la Grasserie. — Essai de métrique védique et sanscrite (*suite et fin*) 285

Stempf (V.). — Glossar zu Dechepare's Poesien (*suite*) . . 328

Regnaud (Paul). — Sur le rapport étymologique de χρίω, *cerno* et κίρω. 339

BIBLIOGRAPHIE

Regnaud (Paul). — *Étude des troubles de la parole chez un malade atteint de la sclérose en plaques et particulièrement de la dysarthrie*, par J. M. Grandjean 343

VARIA. — I. Vers européens andâdi 347

II. Synonymie espagnole 347

Table générale des tomes I à XXV. 353

ESSAI DE MÉTRIQUE VÉDIQUE ET SANSCRITE [1]

(*Suite et fin.*)

DU POÈME

Le poème se compose tantôt de padas seulement, que rien ne groupe en unités intermédiaires, tantôt de strophes.

Dans les deux cas, le poème est il un tout homogène dont tous les vers sont égaux, ou, dans le cas de strophes, dont toutes les strophes sont sur le même rythme? Oui, normalement, mais souvent le contraire a lieu, et ce contraire n'est pas une exception; cette variation semble même mieux constituer le poème et en faire une unité plus essentielle en différenciant ses diverses parties.

Ces *variations* sont de *trois sortes*. Elles ont lieu à la *fin* ou au *commencement*, ou dans le *cours* du poème.

a) Changement de rythme à la fin du poème.

C'est presque toujours le trishtubh qui finit, surtout lorsque le reste du poème est en jagati ; il y a alors

(1) Par suite de difficultés typographiques, le signe de la brève ᴗ a été partout remplacé dans ce travail par un petit cercle o, de sorte que les deux mesures du temps sont : - et o.

contraste, surtout dans la finale des deux vers, et, par conséquent, la fin du poème se trouve bien marquée.

Cette fin contient soit un trishtubh, soit deux, quelquefois même trois ou quatre. Il faut noter que ce trishtubh final a quelquefois une amorce dans l'apparition sporadique de quelque autre trishtubh dans le corps du poème.

Quelquefois, le trishtubh forme aussi un poème en gayatri ; on le trouve aussi après l'anushtubh, le pankti et d'autres mètres.

D'autres fois, c'est l'anushtubh qui forme à son tour la clôture du poème, surtout après le gayatri, mais aussi après le trishtubh.

Le jagati ferme le poème composé de trishtubh, ou de gayatris, ou de panktis.

Enfin, le pankti sert aussi de clausule.

Seul le gayatri ne remplit pas cette fonction, probablement parce que ses trois *padas* manquent de l'équilibre nécessaire.

b) Changement de rythme au commencement du poème.

Ce cas est beaucoup moins fréquent, et cela se conçoit ; le but du changement est de bien encadrer le poème ; or, la différenciation à la fin encadre et précise beaucoup mieux.

On trouve un commencement en anushtubh, tandis que tout le reste du poème est en gâyatri.

c) Changement de rythme dans le corps du poème.

Ici les changements deviennent bien plus irréguliers, sans but prévu, et capricieux.

Dans certains cas, cependant, ils correspondent à des divisions réelles du poème, et leur fonction de sectionnement intérieur est alors analogue à celle que nous venons de décrire.

Quelquefois la variation de rythme divise le poème en deux. On passe ainsi du virâj de cinq syllabes au trishtubh, du gayatri à l'anushtubh.

Quelquefois le mélange est si fréquent qu'il devient impossible ou difficile de savoir quel est le *rythme dominant*. Il s'agit, cependant, alors de rythmes apparentés d'assez près.

Beaucoup de cas s'expliquent par cette parenté des rythmes, de sorte qu'on peut dire alors qu'il y a plutôt modification que changement de rythme.

Enfin, quelquefois, lorsque le changement proprement dit s'opère, il est préparé par l'emploi d'un rythme intermédiaire qui sert de transition.

DES VERS INFORMES.

Nous avons vu que les vers védiques et le pada se rangent dans des catégories bien régulières en ce qui concerne le nombre des syllabes, qu'au contraire, en ce qui concerne la quantité, ils n'ont encore qu'une organisation très imparfaite, passant peu à peu de l'*indifférence quantitative* à la *quantité symétrique*. Enfin, les padas d'un même vers suivent le même rythme.

Mais on rencontre souvent un vers composé de *trois padas ;* le premier est un trishtubh régulier, de même le troisième ; le second, au contraire, est un vers tout différent, non seulement quant à la quantité, mais même quant au

nombre de syllabes, par exemple, un pada de 5 syllabes, ou de 7, ou de 9 ; ces padas ont une finale iambique, leur nombre syllabique est impair, ce qui rend la quantité de leur finale de même direction que celle du trishtubh.

Voici un exemple de ce vers :

harî yasya | suyujâ vivratâ veḥ
arvantâ anu sepâ
ubhâ rajî na | Kesinâ patir dan

Quelquefois, l'ordre de ces padas est différent ; le pada dissident n'est pas au milieu du vers, mais, au contraire, à la fin. Ce pada est alors tantôt de 7, tantôt de 9 syllabes.

Tel est le système védique ; on voit qu'il repose sur le nombre des syllabes, et que l'influence de la quantité n'est qu'embryonnaire.

Tout autre va être le système sanscrit. Il repose surtout sur la quantité, et il comprend trois branches bien distinctes : 1° les ganachandas dans lesquels il y a un certain nombre de brèves ou leur valeur, mais réparties d'une manière fixe entre un certain nombre de pieds, chacun de ces pieds ayant quatre brèves ou leur valeur, deux d'entre eux, cependant, devant finir par une longue : oooo, --, o-o, -oo, oo- ; 2° les mâtrachandhas, qui ont aussi un certain nombre de brèves ou leur valeur, mais non réparties en pieds, et formant les vers vaitâliyâm, mâtrâsamakam et gîtyâryâ ; 3° les aks'hurachandas ou vritta, groupe bien plus nombreux où il n'y a pas de pieds, mais où le nombre des syllabes est compté, où enfin la quantité de chaque syllabe est déterminée. Ce dernier groupe se subdivise : 1° vishama, où les quatre padas sont ou peuvent être inégaux, ce qui comprend le çloka ; 2° ard'hasama, dans lequel les deux

hémistiches sont égaux ; 3° et samavritta, dans lequel chaque pada est formé de la même manière.

Dans ce système sanscrit on conserve, cependant, comme fondamentaux les mètres védiques de 24 syllabes croissant de 4 en 4 syllabes jusqu'à 104.

Comment a-t-on passé d'un système à l'autre? Les deux systèmes co-existaient-ils, l'un sacré, l'autre profane? Quels ont été les intermédiaires? Tous ces points restent obscurs.

2° ÉTAPE SANSCRITE ET ÉTAPE PRACRITE.

Nous les réunissons pour abréger et parce qu'elles ont beaucoup de points communs.

La grande division des vers est celle : 1° en vers qui ne se divisent pas en *pieds ;* 2° en vers où la division en pieds est à l'*état naissant ;* 3° en vers où la division en pieds est devenue *générale.*

Dans un autre sens, parmi les vers non divisés en pieds, nous distinguerons ceux où l'on ne compte que le *nombre des syllabes*, et ceux où l'on compte le nombre des syllabes, mais en exigeant qu'ils aient ici et là telle quantité, enfin ceux où l'on compte par nombre de *brèves* en établissant des *équivalences.*

Enfin, dans un troisième sens, nous distinguons le *vers rimé* et le *vers non rimé.*

Nous commençons par le vers qui se rapproche le plus du système grec et latin, le vers divisé en *pieds.*

a) Vers ou pada divisé en pieds.

Ce système s'appelle *ganachhanda.*

Il comprend le vers nommé en sanscrit *áryá* et en pracrit *gáthá*.

Le pied s'appelle *gana* ou *matraganá;* il se compose d'un *spondée* ou de son équivalent.

C'est un distique dont chaque vers comprend sept pieds et demi.

Mais, malgré ce nombre égal de pieds, chacun des vers du distique est d'inégale longueur.

Cela vient de ce qu'à certaines places de l'un et de l'autre vers on ne se contente pas de trouver l'équivalent de deux syllabes longues ou de quatre syllabes brèves, l'équivalent du spondée, on veut des compositions de pieds obligatoires.

C'est ainsi que dans le premier vers du distique, le 6e pied doit être un amphibraque ou un procéleusmatique, tandis qu'au contraire, l'amphibraque est interdit aux pieds impairs : 1er, 3e, 5e et 7e, ou alors c'est un *áryá* dégénéré nommé *gurvini*.

De même, dans l'hexamètre latin, il ne suffit pas que le 5e pied soit l'équivalent d'un dactyle, il faut qu'il soit un dactyle même, et il faut que le 6e soit un spondée.

Dans le second vers du distique, le 6e pied consiste dans une seule syllabe brève ; en réalité, donc, vis-à-vis du premier vers, et quant au nombre de syllabes, il est brachycatalectique ; quant à l'équivalence des syllabes il est aussi brachycatalectique, puisque dans un endroit il y a une brève contre deux longues.

La proportion syllabique entre les deux vers du distique est de 30 à 27.

Ce mètre se divise en deux hémistiches ou vers ; chacun de ces hémistiches se divise à son tour en deux

padas (pada signifie la *Kurzzeile* et non le pied; le pied, c'est gaṇa) de manière à former un quatrain. Il y a une pause entre chaque quatrain ; cette pause donne à la fin de chaque Kurzzeile la quantité qu'on veut. Cette pause du pada se place ordinairement après le troisième pied, et alors la mesure se nomme *Pathyá ;* si elle se place ailleurs, la mesure se nomme *vipulá*.

Tantôt c'est le long vers qui précède le court, tantôt le court qui précède le long; dans ce cas le mètre s'appelle *udgiti*. Si le distique se compose de deux vers, tous deux longs, il se nomme *giti*, si de deux courts, il s'appelle *upagiti*.

Si l'on complète les 7 pieds et demi en en faisant 8 pieds, le mètre s'appelle *arya-giti*.

La place différente de la *pause* (césure) crée des variétés ; cette pause peut se trouver à la fin du troisième pied dans les deux vers, dans l'un seulement, ou dans aucun des deux.

A côté du vers Arya *normal* se trouve le vers *Chapalà ;* dans ce vers, le second et le quatrième pied doivent être des amphibraques : le 1er un spondée ou un anapeste, le 5e un dactyle ou un spondée. Cette construction spéciale affecte les deux vers du distique, ou le 1er seulement, ou le 2e seulement.

Du mélange de ces diverses combinaisons naissent 80 variations principales.

b) Vers ou pada non divisé en pieds.

Dans ce système, qu'il y ait ou non naissance de pied, à certaines places déterminées, par ailleurs, le vers se compte ou par le nombre de syllabes *quelconques*, ou par le nombre de syllabes *brèves*.

VERS A NOMBRE FIXE DE SYLLABES BRÈVES.

Prosodie sanscrite.

Le vers à nombre fixe de syllabes brèves se nomme *mátráchhanda.*

Le *mátráchhanda* comprend : 1° le *vaitálya ;* 2° le *mátrásamaka ;* 3° le *gítyáryá.*

Le *vaitálya* est un quatrain (tetrastich) dont le 1er et le 3e *padas* contiennent chacun le temps de 14 brèves, et le 2e et le 4e celui de 16 brèves. Mais de plus, chaque vers doit finir par un crétique plus un iambe, ou ailleurs par un dactyle et un spondée, ou ailleurs par un bacchius, ce qui forme autant de variétés. Les autres syllabes sont de 8 dans les padas pairs et de 6 dans les impairs. Ni la 2e ni la 3e de ces brèves, ni la 4e et la 5e, ne doivent se réunir ensemble pour former une longue, et de plus, dans le 2e et dans le 4e vers, la 6e brève ou *matra* ne doit point se réunir avec la 7e dans une même longue. Mais ces règles admettent des exceptions qui forment autant de variétés des rythmes.

Dans le Vaitalya les vers longs et les vers courts alternent, mais aussi la stance peut se composer de quatre longs seulement ou de quatre courts seulement.

2° Le *mátrásamaka* comprend quatre vers, dont chacun a seize brèves ou l'équivalent ; mais la dernière syllabe doit être une longue ; la neuvième brève doit se détacher de la huitième et de la dixième, et, par conséquent, consister en une brève ne se fondant point en une longue avec une autre brève ; s'il en est ainsi de la douzième brève, le

mètre prend un autre nom ; de même si la cinquième et la huitième restent brèves. Enfin, dans une autre variété, la sixième, la huitième et la douzième brèves doivent rester une syllabe brève. Les noms de ces cinq variétés sont : *vanavâsika, chitrà, upachitrà* et *visloka*. On peut aussi les combiner entre elles, et alors la mesure s'appelle *Pâdâkulaka*.

3° Le *Gityâryâ* est un quatrain dont chaque vers possède seize *matrâs* ou valeurs de brèves ; mais non seulement ce doivent être des valeurs de brèves, mais des brèves réelles. La stance contient donc soixante-quatre syllabes brèves.

On peut mêler ce système avec un autre dans lequel toutes les syllabes sont longues, et alors, tantôt ce sont les deux premiers *padas* qui sont longs, tantôt les deux premiers qui sont courts. On peut aussi varier en faisant la dernière syllabe de chaque distique longue et tout le reste bref, ou en réduisant le tout à 29 valeurs de brèves, ou les deux premiers *padas* seulement à cette quantité et les deux autres à 31, ou les deux premiers à 30 et les autres à 32.

4° Le *Dwikhandika* est un distique qui contient plusieurs modèles, en particulier le *sikhà* ou *chûḍà* contenant 32 brèves + 16 longues.

PROSODIE PRACRITE.

Matravritta

1° Une stance de 4 vers contient alternativement 13 et 11 valeurs de brèves, et scandée 3 + 4 + 3 et 6 + 4 + 1, s'appelle *dohu* ou *Sorattha,* suivant que le long vers est le premier ou le second.

2° Le *mahárâshtrà* est une stance de 4 padas, dont chaque vers contient 29 *mâtrás* ou valeurs de brèves, scandées par un pied de six et cinq de quatre, plus un trochée pour terminer. Il y a des pauses au 18° et au 29° *matra*.

Le *Rolà* est un quatrain dont chaque vers contient 24 *mâtrás* ou valeurs de brèves, et cette espèce admet 12 variétés de 24 syllabes courtes à 11 longues et 2 courtes.

Le *Shatpadiká* est une stance de six vers composée d'un quatrain suivi d'un distique, le premier nommé *Kâvya*, le second *Ullàla*. Dans le quatrain, chaque vers contient 22 valeurs de brèves scandées ainsi : $6 + (4 \times 4) + 2$, avec un repos à la 11°; chaque vers du distique en comprend 28, avec un repos à la 15°. Il y a des variétés très nombreuses, dérivant du nombre et de la place des syllabes brèves, 45 pour le quatrain et 71 pour l'ensemble de la stance.

L'*Utkachhá* est une stance de six vers comprenant chacun 11 valeurs de brèves (séparées en $4 + 4 + 3$).

Le *Kuṇḍalika* se compose d'une stance du mètre *doha*, suivie d'une autre du mètre *rola*, en tout 8 vers ; la rime et l'allitération y sont très fréquentes ; il y a même souvent répétition d'un hémistiche entier ou d'un vers entier.

Le *Raddha* est une stance de neuf vers, composée d'une de cinq vers et d'un quatrain du mètre *doha*. La stance de cinq vers comprend trois vers de 15 *moments* chacun, avec deux de 12 et de 11 interposés. La distribution des pieds varie dans chaque vers.

Le *Chatushpadika* est une stance de 16 vers, distribuée en 4 quatrains, dont chaque vers comprend 30 *moments*

(scandés $7 \times (4 + 2)$ et terminés par une syllabe longue).

Le *Ghanda* est une stance irrégulière de 4 vers, contenant alternativement 17 et 18 syllabes, sans qu'on règle leur longueur ou la quantité du vers ou de la stance.

Tels sont les différents vers pracrits, basés sur le *nombre des syllabes brèves* de chaque vers et de chaque stance.

En examinant dans son ensemble ce système, soit le sanscrit, soit le pracrit, on voit qu'il n'est pas pur. En sanscrit, on exige que certaines valeurs de brèves ne se réunissent pas avec d'autres pour former une longue ; c'est l'embryon de la *segmentation du pada en pieds*. Ce n'est pas encore le pied ; il ne s'agit que d'établir une symétrie entre les différents vers, de manière que le même *dessin rythmique* se trouve au même endroit. C'est plutôt la satisfaction d'un besoin d'harmonie, de symétrie.

Mais on va beaucoup plus loin. Il faut que, dans le *vaitalya*, chaque vers finisse par un véritable pied, par un *crétique*, plus un *iambe ;* alors on passe visiblement, mais partiellement seulement, à la versification par pied.

Dans la prosodie pracrite, les vers composés de tant de *valeurs brèves* ont, comme le *mahâráshthra*, un trochée pour terminer ; de plus, les syllabes brèves ou équivalentes, quoique libres, se groupent par moments en réunions qui tendent à devenir de véritables pieds.

Si l'on observe que la poésie védique, qui compte simplement le nombre des syllabes, est antérieure à la sanscrite, on saisit l'évolution. Le vers n'est d'abord que le conglomérat d'un nombre de syllabes fixe. Puis on ne se borne plus à les compter ; on les pèse : une longue vaut deux brèves, et on exige dans chaque vers un nombre

de syllabes brèves ou leur équivalent. Les deux éléments, nombre et poids, sont réunis; nous verrons tout à l'heure qu'on y ajoute la rime. C'est alors qu'au dessous du pada se forme un dessin rythmique plus prononcé par la constitution des pieds exigés symétriquement aux mêmes endroits, et on arrive ainsi à un vers conforme à la formule des prosodies latine et grecque.

Dans la prosodie pracrite, le pied est très fréquent.

VERS A NOMBRE FIXE DE SYLLABES QUELCONQUES.

Varnavritta

C'est le système en sanscrit déjà décrit dans la prosodie védique.

Il se divise en trois catégories, selon que les vers composant la stance sont tous *semblables*, ou tous *dissemblables*, ou *alternants*.

C'est une stance de 4 vers (padas) ; le nombre des syllabes varie de 24 à 104 dans chaque stance, et, par conséquent, de 6 à 26 dans chaque vers. Quelquefois cependant, en pracrit, on descend au-dessous de 5 syllabes, et, en sanscrit, on monte de 27 à 999 ; mais on a fait de ces exceptions une classe particulière. Dans les limites ci-dessus, il y a 21 genres, d'après le nombre des syllabes contenues dans la stance. Chaque genre comprend beaucoup de variétés, d'après les combinaisons de répartition des syllabes courtes et des syllabes longues, et aussi des repos, et encore suivant la ressemblance des quatre padas, ou leur dissemblance, ou leur ressemblance seulement alternante. Dans la première classe, où le pada est de 6 syllabes, il y a 64 combinaisons dans chaque vers, 4,096 dans le

distique, et 16,777,216 dans la stance entière, composée de 24 syllabes. Dans le dernier des 21 genres, il y a 67,108,864 combinaisons dans les 26 syllabes qui composent le pada, 4,503,621,000,000,000 dans les 52 syllabes du distique et 20,282,388,000,000,000,000,000,000,000,000 dans les 104 syllabes de la stance. Dans les meilleurs poèmes sanscrits, on suit le même genre d'un bout à l'autre pendant tout le chant, excepté à la fin, où le mètre est changé dans les deux ou trois dernières stances, pour rendre la clôture plus sensible. Mais on change généralement de genre d'un chant à l'autre. On mêle quelquefois deux genres peu différents l'un de l'autre. C'est ainsi que l'*Indravajra* mesuré par un dactyle, entre deux épitrites, et l'*Upendravajara*, qui commence par un di-iambe, peuvent se mêler ; ce mode mixte s'appelle *upajàti ;* c'est, pour sa variété, un mètre favori pour les poètes.

Ce terme d'*Upajàti* s'applique aussi au mélange de deux mesures spondaïques, appelées *Vátorini* et *Sálini*, très proches l'une de l'autre, l'une ayant un anapeste, l'autre un crétique, entre un dispondée et un épitrite second, avec un repos à la quatrième syllabe. Analogues au premier sont le *Rathoddatá* et le *Smágatá*, mesurés par un anapeste précédé par deux trochées et suivi dans l'un par deux iambes et dans l'autre par un ionique.

Le *Vidunmálà* se compose de quatre spondées, avec une coupe au milieu du vers, qui divise le quatrain en huit coupures.

Le *Rukmavati* se compose alternativement de dactyles et de spondées.

Le *Mattá* se mesure par trois spondées, avec quatre syllabes brèves devant le dernier.

Le *Panava* contient un spondée et un dactyle, et un anapeste et un spondée.

Le *Brahmaravilasita* se mesure par deux spondées, quatre syllabes brèves et un anapeste.

Le *Jaloddhatagati* se compose d'amphibraques et d'anapestes alternants.

Tous ces derniers vers une pause les sépare en deux, et ces deux parties sont égales en quantité, et quelquefois en nombre de syllabes.

Le *Dodhaka* se compose de trois dactyles et d'un spondée.

Le *Toṭaka* comprend quatre anapestes.

Le *Pramitàksharà*, trois anapestes, avec un amphibraque au second pied.

Le *Sárdulavikrídita* est un quatrain où le vers consiste en 19 syllabes divisées par la pause en parties de 12 et de 7 syllabes.

Le *Mandákrantá* a des pauses subdivisant chaque vers de 17 syllabes en 3 parties contenant respectivement 4, 6 et 7 syllabes, savoir : 1° deux spondées ; 2° deux pyrrhiques et un iambe ; 3° un crétique, un trochée et un spondée.

Le *Harini* diffère du précédent par la transposition de la première et de la deuxième partie du vers et en composant la troisième d'un anapeste entre deux iambes.

Le *Sikharini* partage 17 syllabes en parties de 6 et de 11 ; dans l'une un iambe et deux spondées, dans l'autre un tribraque, un anapeste, un dactyle et un iambe.

Le *Malini* contient 15 syllabes et partage le vers en deux parties, dans l'une met deux tribraques et un spondée, dans l'autre un crétique, un trochée et un spondée.

En voici un exemple :

Parim ri | dita-mri nali- || mlánam an | gam; prav | riṭṭ iḥ
Kaham api parivára-prárthanabhih Kriyásu
Kalayati cha himánśor | nishkalankasya lakshmim
Abhinava-Kari-danta | -chchhedu-kántaḥ kapolaḥ

Sa personne est lassée comme les fils écrasés du lotus; à peine les soins empressés de ses serviteurs peuvent-ils le décider à aucun effort; sa joue pâle comme l'ivoire qui vient d'être ouvré rivalise avec la beauté de la lune sans tache.

Le *praharshini* contient 13 syllabes et consiste en un molosse entre deux pyrrhiques, autant de trochées et un spondée.

Le *ruchirà*, du même nombre de syllabes, contient deux iambes, deux pyrrhiques, un trochée et un crétique.

Le *suvadanà* distribue vingt syllabes en trois parties, l'une contenant deux spondées et un bacchius, la seconde quatre syllabes brèves et un anapeste, la troisième un spondée, un pyrrique et un ïambe.

Le *sragdhara* n'en diffère que par la troisième partie du vers qui contient un trochée, un spondée et un bacchius.

Le *drutavilambita* n'a pas de césure ; il contient dans chaque vers deux anapestes précédés par deux syllabes brèves et une longue et suivis par un iambe.

Le *sragoini*, aussi sans césure, se mesure par un trochée, un spondée et un iambe répétés.

Le *bhujangaprayâta*, sans césure, se mesure par la répétition d'un iambe, d'un trochée et d'un spondée.

Le *vasantatilaka* consiste en un spondée, un iambe, un tribraque, un dactyle, un trochée et un spondée ; il est très usité.

L'*anushtubh* est la stance la plus commune ; c'est un quatrain où chaque vers a 8 syllabes ; il y en a de beaucoup d'espèces. Deux très simples consistent exclusivement en iambes ou en trochées ; le premier se nomme *pramàni*, le second *samàni*. Il y en a un autre qui offre alternance de trochées et d'iambes. C'est le *máṇavakákriḍá*. Un autre, nommé *chitrapadá*, consiste en deux dactyles et un spondée.

D'autres espèces du *sloka*, nommées *vaktra*, laissent dans l'indétermination la 1re et la 8e syllabes, et demandent un bacchius ou un amphibraque devant la 8e syllabe, et interdisent l'anapeste ou le tribraque après la 1re, et dans le 2e et le 4e vers, un amphimacre. Une variété de ce mètre introduit un tribraque devant la 8e syllabe dans le 1er et le 3e vers, et un bacchius dans le 2e et le 4e. Une autre veut que la syllabe pénultième soit brève dans le 2e et le 4e vers, et introduit, avant la 8e syllabe du 1er et du 3e vers, un dactyle, un anapeste, un tribraque, un amphimacre ou un molosse.

Mais de toutes les sortes d'anushtubh, un surtout ressort par son emploi très fréquent, c'est le sloka. Le *sloka* se distingue des autres en ce que sa quantité est variable, mais le nombre de ses syllabes déterminé et fixé à huit. Ce vers est très facile. Kálidása veut que la 5e syllabe soit brève, la 6e longue, et la 7e alternativement brève et longue. Dans des variétes du sloka, la 5e, la 6e et la 7e syllabes du 1er et du 3e vers, sont toutes longues ou brèves, ou bien la 5e longue avec la 6e et la 7e brèves.

Tels sont les vers qui se forment par le comput du nombre des syllabes. Il faut bien comprendre ce système. Sans doute, le nombre des syllabes est la base et reste toujours le même, quels que soient les pieds employés, et à ce point de vue le système est bien *syllabique*, repose

sur le nombre des syllabes, mais tantôt certaines de ces syllabes doivent être longues, tantôt elles doivent être brèves ; de plus, si certaines syllabes se suivant doivent être toujours longues ou brèves dans un certain ordre, il en résulte la naissance de pieds, au moins apparents. Si enfin il en est ainsi de toutes les syllabes du vers, alors nous avons le vers divisé et compté par pieds comme dans certains poèmes strophiques du latin.

Avons-nous alors le véritable pied tel qu'il se rencontre dans l'hexamètre latin ? Non. Le pied proprement dit, lorsqu'il mesure le vers, est souvent en désaccord avec le nombre des syllabes. Un hexamètre latin composé de 5 dactyles et d'un spondée contient beaucoup plus de syllabes que celui qui se compose de 5 spondées et d'un dactyle. Cependant on emploie indifféremment l'un ou l'autre. Dans le vers sanscrit de ce système, au contraire, le nombre de syllabes, dans la variété qu'on emploie, ne varie pas, ou alterne d'une manière régulière, ce qui revient au même.

La genèse s'observe bien dans l'hexamètre grec. Ce vers à l'origine était purement dactylique, sauf peut-être un spondée à la fin ; l'obligation du dactyle au 5e pied est un vestige de ce système. Puis l'équivalent prévalut, on put remplacer les dactyles par les spondées ; le véritable pied était né. C'est aussi ce qui arriva en sanscrit. On commença parmi les syllabes comptées à exiger une brève ou une longue à telle place, dans le but de créer une symétrie, une harmonie entre les vers. Puis on ne songea plus seulement au retour de cette brève ou de cette longue dans les vers consécutifs, mais aussi à leur succession ; on les groupa dans le même vers, on les scanda par groupes, on

eut des pieds, mais n'admettant pas encore d'équivalents dans leurs éléments de quantité parce qu'ils sont liés au nombre de syllabes, puis ce lien se détachant, les équivalents sont admis, on ne compte plus du tout le nombre de syllabes et la versification par pieds est définitivement formée.

Nous avons observé la même évolution dans le passage de la versification par quantité à celle par pieds. Le point de départ de la versification par quantité est tout différent de celui de la versification par nombre de syllabes. On n'y tient pas compte de ce nombre, deux syllabes brèves pouvant partout être remplacées par une syllabe longue. Cependant la longue ou la brève y devinrent peu à peu obligatoires à telle ou telle place, pour établir la symétrie entre les vers ; puis on examina leur succession dans le même vers, cette succession dans un certain ordre devint obligatoire, alors on a des pieds apparents, si l'on groupe plusieurs syllabes toujours les mêmes. Ce pied finit par devenir réel, du jour où dans l'intérieur du pied devenu une unité véritable on admit l'équivalence entre une longue et deux brèves.

Nous voici donc arrivé, en suivant l'évolution, au système ci-dessus décrit, conforme à celui grec et latin, le système de la versification par pied. Cependant ajoutons vite qu'il n'a jamais été adéquat à celui des Grecs et des Latins, et qu'une différence essentielle l'en sépare.

Même dans ce système certaines successions de longues et de brèves restent obligatoires sans admettre d'équivalents ; il y a des *pieds non résolubles* ; ces pieds sont assez nombreux. On peut dire que c'est un vestige du système ancien du nombre de syllabes.

Cette particularité nous a fait retrouver la trace de l'évolution, de même que l'obligation du dactyle au 5e pied de l'hexamètre latin nous fait découvrir la nature dactylique primitive de ce vers. Or, dès que ce vers était partout dactylique, il avait forcément un nombre uniforme de syllabes, ce qui établissait en grec une évolution analogue à celle du sanscrit.

Ce qui est remarquable, c'est que le point d'arrivée est semblable encore ici au point de départ. La versification française, qui ne compte guère plus que le nombre des syllabes, est dérivée de la latine, où le système des *pieds autonomes* est en pleine vigueur, non pas par l'hexamètre, car l'hexamètre est un système *dactylo-trochaïque* et le génie de la langue française qui accentue la dernière syllabe est *anapesto-iambique*, mais par les vers iambiques, les strophes iambiques ; on y puise le vers de dix syllabes français. Ce nouveau modèle créé, l'alexandrin, qui est un vers iambique, lui aussi, naquit à son tour. C'est que l'iambique régulier est d'un nombre uniforme de syllabes.

Le *comput syllabique sans pieds* est donc le premier état dans les langues indo-européennes ; c'est à ce premier état que les langues dérivées reviennent ou tendent à revenir.

Un résultat très curieux de ce comput dans la langue sanscrite, c'est la longueur des pieds admis plus tard. Là, par exemple, où les Latins et les Grecs comptent par spondées - -, le sanscrit compte par molosse - - -, substituant la mesure à 3/6 à celle à 2/4. Tous les pieds y ont trois syllabes; d'autre côté, ces pieds sont souvent composés d'une manière très inégale et se correspondent cepen-

dant et s'égalent dans le même vers, par exemple, le molosse - - -, le crétique - o -, le dactyle - o o. Il en résulte une plus grande autonomie des pieds, puisque tandis qu'en latin le vers se compose, par exemple, de 5 dactyles et d'un spondée ou de leurs équivalents, un vers sanscrit pareil par hypothèse pourrait se composer d'un molosse, d'un crétique, d'un dactyle, etc., pieds essentiellement différents et n'ayant pas la même valeur de quantité. Ce résultat, qui nous paraît singulier et qui rendrait impossible de scander les vers à la manière européenne, puisqu'elle donne dans les vers des temps inégaux, est une conséquence du comput par syllabe qui reste le fond du système. Il a un désavantage rythmique si on lit un vers isolé, mais il donne une forte harmonie entre les différents vers, lorsqu'on en lit plusieurs. La plus grande longueur des pieds dérive de ce que telle quantité est devenue obligatoire, d'abord syllabe par syllabe, puis par groupes, et qu'on a fait des coupures de ces groupes, tels qu'ils s'étaient formés, d'abord sans aucune idée d'équivalence possible entre ces groupes. Aussi, lorsque le pied se forme tellement que l'équivalence entre brèves et longues vienne à être admise, comme dans le *ganachhanda*, on compte par un pied plus petit : le spondée ou son équivalent. Mais comme nous l'avons dit, l'ancien système y demeure çà et là, celui de la composition de pieds obligatoires, et alors il s'agit des amphibraques, de procéleusmatique, etc., de pieds plus longs et inégaux entre eux.

En dernière analyse, ces pieds longs ne sont pas de véritables pieds, ce sont des fragments détachés d'un conglomérat, d'un vers par nombre de syllabes, dont chaque syllabe a une quantité obligatoire ; c'est ce qui

explique qu'ils ne puissent pas se battre à une véritable mesure, à une mesure commune entre eux. Les pieds véritables sont bisyllabiques.

Ces *pieds improprement dits*, contribuent d'ailleurs, il le faut reconnaître, plus que les pieds proprement dits, à former le *dessin rythmique*, car la correspondance des diverses parties des vers consécutifs ne se fait plus alors par équivalence, mais bien exactement. Dans des vers latins le spondée du premier vers aura pour correspondant à la même place le spondée du second vers, la symétrie alors sera parfaite, mais il pourra aussi correspondre avec le dactyle équivalent dans le second vers, la symétrie sera plus faible ; dans le pied impropre sanscrit, la symétrie est toujours parfaite.

C'est l'harmonie concordante et simple dans toute sa force, harmonie qui, il est vrai, diminue la variété de vers à vers, mais l'augmente dans l'intérieur du même vers.

Nous verrons un peu plus loin comment la versification sanscrite s'est procuré l'harmonie discordante.

c) Vers ou pada rimés ou allitérés.

Les vers soit divisés, soit non divisés en pied et dans ce cas se réglant soit sur le nombre de syllabes, soit sur la quantité des syllabes, peuvent être *assonants* ou non, en d'autres termes le vers sanscrit est rimé ou non rimé, la rime forme l'exception.

La rime a lieu de pada à pada, elle a lieu aussi, à l'intérieur, à l'hémistiche de chaque pada.

Cette rime est souvent très riche, elle peut aller jusqu'à la répétition d'un mot entier.

Dans les vers qui se forment par pieds, l'*arya* ou *gathâ*

employé dans le *Nalodaya,* du poète Kalidasa, les trois ou quatre dernières syllabes de chaque demi-stance sont les mêmes en son, quoique différentes de sens.

En voici un exemple :

Asti sa | rájá nite
Rámákhyo, yo gatih pa- | rá jánite,
yasya ra | rájá ' nite,
ratnani janah kule dha- | rájáni ' te

« Le roi connu sous le nom de Rama existe, lequel est familier avec les meilleures voies de la conduite morale ; dans la famille duquel, exempts de calamité et enrichis des gemmes de la terre, ceux qui en dépendent sont florissants. »

Voici un passage de la lamentation de Damayanti quand elle est abandonnée par son mari Nala :

26. *Tatra, pade | vyálimám,*
atha vibrántam vane cha de | vyá, ' linám
taru-vrinde | vyálinám
tatir dadháne, tayá ' spade | vyálinám.

27. *Vega-balá | pásitayá,*
venyá Bhaimi yutá la | lapá ' sitayá.
Nrpa ! sa-ka | lápá sitayá
hatwá ' rin, bándhaván ki | lá, pási tayá

28. *Sakatham | mána-vanánám,*
nyáyavid ! ácharasi sevya | mána-vanánám,
dhritm-simá navan-á-nám
dáráṇám tyágam, anupa | má ! ' navanánám

29. *Para-krita | m etat twenah ' (tu enah)*
smarámi, tan na smrito, si | me tatimena,
dosha-sametatwena
pradushaye ná tra sambhra | me tat twena !

« Alors la princesse se promena dans la forêt, habitation des serpents, environnée d'arbres qui résonnent du doux bourdonnement des abeilles, rendez vous de troupes d'oiseaux. Avec ses cheveux noirs déroulés par sa hâte, Bhaimi se lamentait ainsi : Toi, tu massacres les ennemis, mais tu défends ta famille, avec ton arc et ton glaive. Sans rival en excellence et conversant avec moralité, comment as-tu pu abandonner une épouse fière, mais laissée sans secours dans la forêt, ainsi te rendant toi-même à la limite de la renommée. Mais je considère ce mal comme étant l'œuvre d'un autre, et je ne t'en accuse pas; je ne te blâme pas, mon mari, comme si tu étais en faute, pour cette terreur. »

Voici maintenant des exemples de rimes dans le rythme vaitalya tiré du *kirâtârjunya* de Bhârovi. La rime a lieu entre les deux hémistiches:

Iha duradhigamaih
Kinchid evagamaih
satatam asutaram
varnayantyantaram

La rime existe aussi dans le *mâtrâsamaka*.

Dans les vers pracrits, la rime domine dans le *kundalika*, si bien qu'il y a quelquefois répétition d'un hémistiche entier ou d'un vers entier. En voici un exemple tiré du Pingalavritti :

Dhollà mârîa Dhilli maha, muchhiá Mechha sarira
Pura Jajjallà malla bara, chalîa bira Hammira,
Chalia bira Hamnuna, pâá bhara meïni kampaï
Diya maga ṇaha andhâra, dhûli sûraha rahajhampaï
Diya maga ṇaha andhâra âṇu. | Khurasânaka ollî
Davali, damasi vippakhkha; mâru Dhilli maha dhollà,

« Ayant fait les barbares défaillir au son du tambour battu au milieu de Dhilli et précédé par Jajjalà, éminents athlètes, le héros Hamnura s'avance, la terre tremble sous ses pieds. Le nuage de poussière levé par la marche de ses multitudes obscurcit le chariot du soleil. Les ténèbres se répandent avec la marche de sa troupe. Les armées des Chorassaniens sont détruites ; l'ennemi est massacré et le tambour est battu au milieu de Dhilli. »

Dans les vers sanscrits ou formés par le comput simple du nombre des syllabes, l'allitération est aussi très fréquente. C'est ce qui arrive dans la mesure anapestique nommée *pranitakshará* et dans celle *totaka*.

Ari-sanhatir asya vaneshu súchám
padam ápadam ápad amá ' padamá
Sukhdan cha yathaiva janáya Harim
gatam áyatamáya tam ágata Má

« La foule malheureuse et désespérée de ses ennemis trouva dans les forêts une place calamiteuse de chagrin ; et la prospérité fut constante pour lui qui donne le bonheur à un peuple sincèrement affectionné comme il s'attache à Hari qui bénit les hommes exempts de ruse. »

On peut observer dans tous ces cas une grande richesse de la rime ; elle ne se borne pas à une seule syllabe, mais en englobe trois, quatre et cinq, quelquefois des hémistiches entiers.

ÉLÉMENT TEMPS

Tout à l'heure nous avons examiné dans le vers sanscrit l'élément *syllabe* dans le nombre, le poids ou quantité, et

la sonorité. En même temps, et pour ne pas diviser la vue synoptique, nous avons observé le pied, en distinguant soigneusement les vers pourvus de pieds de ceux qui ne l'étaient pas.

D'un autre côté, nous avons examiné les divisions du vers proprement dit en κῶλα nommé *pada*, et vu qu'en général ces membres, qui peuvent être considérés comme des hémistiches ou des moitiés d'hémistiches, sont au nombre de quatre ; ces divisions mesurent aussi le temps.

En réalité, la description, soit des padas sanscrits, soit des pieds, appartient donc à la présente rubrique, aux divisions du temps. Nous rappelons seulement ici cette place pour ordre, ne voulant pas revenir sur ce qui a déjà été dit.

En ce qui concerne, non plus les divisions du temps, mais le temps total lui-même, le sanscrit renferme un phénomène très curieux, c'est celui du vers *dandaka*, employé surtout par le poète Vana. Ce vers est un vers sans fin, pour ainsi dire, puisqu'il peut être de 27 syllabes, mais peut s'étendre jusqu'à 999 ; il reçoit divers noms suivant le nombre de syllabes : *arna* quand il contient 10 pieds ; *arnava* pour 11, *vyala* pour 12, etc.

Les six premières syllabes doivent être brèves, et les autres doivent composer des pieds crétiques, ou bien des bacchius, ou des anapestes, ou des iambes, ou des trochées ; dans chacun de ces cas, le vers prend un nom particulier.

ÉLÉMENT LIEU, SYMÉTRIE OU HARMONIE

Nous avons observé comment les pieds imparfaits du sanscrit, c'est-à-dire différents les uns des autres dans le

même vers, mais se correspondant exactement dans des vers consécutifs, créent une grande harmonie concordante dans ce vers, beaucoup plus forte que celle des hexamètres gréco-latins.

Maintenant d'une manière plus topique examinons comment le vers sanscrit réalise les deux sortes d'harmonie, la concordante et la discordante.

a) Harmonie concordante.

Elle existe dans le nombre des syllabes, quand tous les vers de la stance ont le même nombre de syllabes, pour les vers qui se comptent par syllabes brèves, dans le nombre des brèves quand tous les vers ont le même équivalent en brèves (harmonie latente) ou quand ils ont le même nombre exact des brèves (harmonie patente) dans les pieds, quand les pieds sont situés à la même place et identiques.

Elle existe dans le temps quand les padas sont d'égale longueur, et quand les stances contiennent le même nombre de padas, enfin quand le nombre des pieds est le même.

b) Harmonie discordante.

L'harmonie discordante a été marquée fréquemment dans notre description ci-dessus.

Ainsi, souvent un vers védique mesuré par nombre de syllabes en contient un nombre différent dans chaque pada ; l'*atipadanichrit* divise ses 21 syllabes en 6+8+7 entre ses trois padas, le *pratishthà* en 8+7+6.

Dans les *Gnanaretta* du sanscrit, dans l'aryá ou gáthá, le le vers impair a 30 unités de temps, *kalas*, et le vers

pair n'en a que 29; le *vantâlya* divise ses 60 *kalas* en 14+16+14+16.

Cela ressemble à la catalexe des latins et au distique pentamétrique.

Nous avons vu, de plus, dans les Upajati la combinaison de deux sortes de mètres simples.

Le *pushpitâgrâ* termine ses deux vers par deux trochées et un spondée, et les commence par quatre syllabes brèves, mais met au milieu du premier un pyrrique, et au milieu de l'autre un dactyle.

L'aparavaktrâ termine ses deux vers par trois iambes et les commence par quatre syllabes brèves, mais met au milieu du premier une syllabe brève seule, et au milieu du second un trochée.

Dans une autre stance les différents padas croissent en proportion arithmétique, dans le quatrain, par exemple, de 8 à 20 syllabes. Dans ce cas, la quantité des syllabes n'est pas obligatoire; quelquefois cependant elle le devient, et alors le vers consiste en syllabes brèves, commençant ou finissant par un spondée, ou à la fois commençant et finissant ainsi.

Un des vers qui se compose de l'alternance de padas et de même longueur et de longueur inégale est nommé *demi-égal*.

Une autre classe se compose de plusieurs padas tous différents entre eux, mais la quantité y est réglée, aussi bien que le nombre des syllabes. Le vers le plus commun de cette classe est l'*udgatâ*. Non seulement le nombre de syllabes, mais aussi leur quantité, diffèrent dans chaque pada, le premier vers comprenant un anapeste, un iambe, un tribraque et un trochée; le second, un tribraque, un

anapeste et deux iambes ; le troisième, un trochée, un tribraque et deux anapestes, le quatrième, un anapeste, un iambe, un pyrrique et trois iambes.

D'autres vers de ce dernier genre sont compris sous le nom générique de *gathas*.

L'harmonie soit concordante, soit discordante, en ce qui concerne la quantité des syllabes, forme le *dessin rythmique* et se réalise beaucoup plus dans la versification indienne que dans toutes les autres. Elle doit nous donner l'explication de ce pied singulier que nous y rencontrons, et qui ne doit pas, comme les pieds ordinaires, être rangé parmi les divisions du temps.

Nous savons, par exemple, que le vers *sikharini* a, dans l'un de ses padas, un tribraque, un anapeste, un dactyle et un iambe. Il faudrait donc le scander ainsi quant au temps, si chacun de ces pieds était une véritable division de temps :

o o o | o o - | - o o | o -

En scandant, quelle mesure prendre? Celle à trois croches, trois temps, convient au tribraque ; celle à quatre temps, à l'anapeste et au dactyle; celle à trois temps, à l'iambe.

De plus, la position de l'arsis est singulière dans la première mesure, elle porte sur une brève; dans la seconde, elle suit la thésis ; dans la troisième, elle la précède ; dans la quatrième, de nouveau elle la suit.

Prenons le vers *malini*, composé de quinze syllabes partageant le vers en deux parties, dont l'une a deux tribraques et un spondée, l'autre un crétique, un trochée et un spondée.

o o o | o o o | - - || - o - | - o | - -

Pārĭmrĭ | dĭtā-mrĭ | nālĭ || -mlānăm ān | gām; prā | vrĭttĭḥ

Comment scander ce vers avec une mesure égale? C'est impossible.

Les deux premiers tribraques sont à trois temps, le spondée à quatre, le crétique à cinq, le trochée à trois, et le spondée à quatre.

Dans l'hexamètre, le pentamètre latin, au contraire, sauf catalexe pour ce dernier, la mesure est la même dans toute l'étendue du vers ; ses pieds sont donc comparables entre eux, ce sont de véritables pieds. De même, dans l'iambique et le trochaïque, si le spondée alterne avec le trochée ou l'iambe, c'est qu'en réalité une des longues du spondée, celle qui se trouve en thésis, se condense alors et prend la valeur d'une simple brève.

Cependant, en latin même, nous trouvons quelquefois des pieds qui ne se mesurent pas à la même mesure.

C'est d'abord dans les substitutions qu'admet le vers iambique des comiques latins, et dans celles dont il est susceptible même ailleurs.

C'est ainsi qu'au premier pied l'iambe peut être remplacé, non seulement par le spondée condensé, mais par le dactyle, l'anapeste et le procéleusmatique. Il est vrai que cela peut s'expliquer par une suite de licences ; le spondée aurait été d'abord l'équivalent de l'iambe, à condition de se condenser, puis, oubliant cette condensation, tout en la remplissant, on se serait dit que le dactyle, l'anapeste, le procéleumatique, sont les équivalents du spondée, et ils seraient entrés à sa suite. Il y aurait eu là une licence, un phénomène hystérogène.

Les comiques vont plus loin, ils admettent comme substitution de l'iambe, au premier pied, le bacchius o - - et le crétique - o -. .

On obtient alors :

Clȳtēmnē | strā jūx | tīm tēr | tīās | nātæ ōc | cūpans

Soit une mesure à cinq temps avec des mesures à trois temps.

Dans ce cas, deux explications sont possibles: 1° celle de l'assimilation aux pieds improprement dits sanscrits; 2° celle des silences, que nous verrons développée à propos de la métrique arabe. Dans le vers ci-dessus, la mesure serait partout à trois ou à six temps, et ce qui manque au bacchius initial pour former ses six temps serait rempli par un silence.

1 2 3 4 5 6 1 2 3 4 5 6

silence | *Clȳ* | *tēm* | *næ* | *strā* | *jūx*

Nous nous expliquerons plus tard sur ce point.

Mais avançons plus loin; sans quitter le vers iambique, nous rencontrons la variété *galliambique*.

Sūpér āl | tā vēc | tŭs At | tīs || cēlērī | ratī mā | rīa

Nous avons, en comptant la brève pour une croche, mesure à 4 temps + mesure à 3 temps + mesure à 3 temps + catalexe + mesure à 4 temps + mesure à 3 temps + mesure à 2 temps.

Ici, pour réduire les mesures à trois temps en mesures à

quatre temps, il faudrait multiplier les silences d'une manière qui dérangerait tout l'équilibre du vers.

De même dans le vers choriambique.

Nūllām | Vārē, sācrā || vitē prīūs | sēvērīs ār | borem

Le choriambe est régulier partout, excepté au premier et au dernier pied, où il est employé pour le spondée et l'iambe, lesquels ne peuvent se mesurer ni avec lui ni entre eux.

Enfin, dans les strophes très usitées et non plus exceptionnelles, très rythmiques et ne se rapprochant plus de la prose, comme l'iambique comique, nous trouvons le même phénomène, mais avec une nuance.

Le vers alcaïque se scande ainsi :

o - | o - | - | - o o | - o o

Ou bien :

o - | o - | - - | o o - | o -

Dans les deux cas, il y a à la fois dactyle et iambe, ou anapeste et iambe, c'est-à-dire deux mesures qui ne se battent pas ensemble.

De même dans la strophe saphique, si l'on admet la scansion suivante :

- o | - o | - o o || - o | - o

Tandis que si l'on admet la scansion :

-o | - o | - o || o - | o - | o

Il n'y a plus de particularité autre que le changement au milieu du vers du système d'arsis précédant la thésis en celui de thésis précédant l'arsis.

Il en est de même du vers phalécien.

Alors une explication se présente et va se joindre aux précédentes. Lorsque, comme dans le vers alcaïque, soit l'anapeste, soit le dactyle vient à se présenter au milieu des iambes ou des trochées, on peut penser que le dactyle ne met pas plus de temps à se prononcer que le trochée, l'anapeste pas plus de temps que l'iambe, que la mesure reste la même, mais qu'alors les brèves de l'anapeste ou du dactyle prennent chacune une valeur moindre. Nous avons vu dans l'iambique le spondée remplacer l'iambe, en accourcissant une de ses longues, de même ici l'anapeste remplace l'iambe en accourcissant une de ses brèves. On aura ainsi :

1 2,3 1 2,3 1 2 3 1/2 1/2 2,3 1 2,3
o - | o - | - - | o o - - | o -

Ou bien, d'après l'autre scansion alcaïque :

1 2,3 1 2,3 1,2,3 1,2 1/2,1,2 1,2 1/2 1/2
o - | o - | - | - o o | - o o

Le 1/2 équivaut à une double croche.

De cette manière, toutes les mesures à quatre temps seraient réductibles en mesures à trois temps.

On pourrait appliquer la même explication au vers galliambique ; les dactyles y seraient dits dans le même temps que les iambes, les brèves y deviendraient des très brèves, des doubles croches, au lieu d'être des croches.

Ainsi, tantôt en donnant une plus grande valeur, tantôt une plus faible valeur de temps à la longue, tantôt en donnant à la croche, la brève, une simple valeur de demi-croche, de très brève, il n'y aurait pas de mesures contradictoires et irréductibles l'une à l'autre dans un même vers latin.

Le bacchius de l'iambique comique ci-dessus cité :

Clȳtēm nē strā jūx | tim, etc.,

est plus difficile à expliquer.

On peut y considérer la syllabe *cly* comme une anacruse.

Si l'on donne la même explication de ce que nous avons appelé les pieds improprement dits sanscrits, ces pieds deviendront-ils de véritables pieds?

Reprenons le vers malini :

o o o | o o o | - - || - o - | - o | - -

On peut admettre l'équivalence du spondée et du trochée, en disant que le spondée alors s'abrège et se condense, et dans ce cas le tribraque sera la résolution du trochée. Mais comment expliquer le crétique - o - ? Il reste inexplicable. Pour l'interpréter, il faudrait diviser le crétique et scander le vers ainsi :

o o o | o o o | - - | - o | - - | o - | -

Le vers serait catalectique, et tantôt trochaïque, tantôt iambique ; les pieds auraient une commune mesure.

De même le vers sikharini :

o o o | o o - | - o o | o -

serait un vers iambique o o o = o - ; l'anapeste et le dactyle du milieu auraient des brèves très brèves, et seraient, en réalité, un iambe et un trochée.

On aurait :

- o | o - | - o | o -

Soit trochée + iambe + trochée + iambe.

Peut-être serait-il possible d'expliquer ainsi tous les vers sanscrits.

Il en résulterait : 1° que les longues pourraient se raccourcir toujours par position sous la thésis et ne vaudraient alors que pour une croche et non plus pour une noire ; 2° que les brèves pourraient se dédoubler et ne plus valoir alors que comme une demi-croche chacune et non plus pour une croche ; 3° que les longues, dans le cas de catalexe, pouvaient valoir pour une blanche, c'est-à-dire pour une mesure entière.

Ce que nous avons appelé le pied sanscrit improprement dit serait donc un pied véritable, mais particulier de deux manières : 1° en ce qu'il est fixe et n'admet pas d'équivalents, comme le pied ordinaire où la longue peut se résoudre en deux brèves ; 2° en ce qu'il ne peut se mesurer avec les autres pieds qu'en donnant à ses éléments des valeurs de temps variables ; par exemple : à la croche, tantôt celle d'une croche, tantôt celle d'une demi-croche.

Peu à peu ces deux particularités auraient disparu, et alors ce pied improprement dit serait devenu un pied véritable dans le cours de l'évolution. Tout d'abord, on admet ses résolutions, c'est ce qui a lieu dans les vers lyriques latins et grecs ci-dessus cités; puis dans les vers très réguliers, l'hexamètre, par exemple, on attribue à la longue une valeur unique et fixe qu'elle ne peut augmenter ni diminuer, celle de noire, et à la brève celle de croche; il n'y a plus de noire pointée ni de croche pointée, ni de demi-croche.

Comment cette évolution s'est-elle opérée, et quel en a été le point de départ? Avant de l'examiner précisons bien le point d'arrivée de la rythmique sanscrite en ce qui concerne ses pieds.

Nous avons dit que la versification sanscrite présente trois systèmes essentiellement différents :

1° Celui du vers formé par le simple comput du nombre des syllabes quelconques, sans égard à la quantité.

2° Celui du vers formé par le seul comput des unités de temps, kalas ou matras, sans égard au nombre des syllabes.

3° Celui du vers qui se forme par la réunion d'un nombre préfixe de pieds, chaque pied étant alors identique ou équivalent en quantité et en disposition à l'autre pied comme dans l'hexamètre latin.

A chacun de ces systèmes on peut ajouter ou ne pas ajouter la rime.

On peut aussi y ajouter ou ne pas ajouter le dessin rythmique. C'est ce point qui importe ici.

Le pied forme la division du temps dans l'intérieur du même vers ; cette division y doit être égale ou symétrique,

sans quoi il n'y a pas de pied véritable, c'est-à-dire de division du temps ; il ne reste que de simples conglomérats de syllabes plus ou moins justifiés.

Mais le pied ne forme pas le dessin rythmique ou du moins le dessin parfait, car le dessin rythmique est la correspondance exacte des différentes parties de vers consécutifs, et le pied n'est pas identique à lui-même à cause de ses équivalences.

C'est ainsi que les deux vers superposés :

Ty ly rĕ | tu pātŭ | lœ rĕcā | bāns | sūb | tegmĭnĕ | fāgi
Sýlvēs, trēm tĕnŭ | ī mū | sām mēdi, tāris ă | rēnā

présentent un même dessin rythmique parfait aux 2e, 5e et 6e pieds, mais un très imparfait au 1er, au 3e et au 4e. Deux hexamètres pourraient le présenter imparfait partout, si, pour que le dessin rythmique ne disparût pas, on n'avait pas exigé sa perfection au 5e et au 6e pieds.

Le dessin rythmique parfait est donc la correspondance exacte de deux vers, brève à brève, longue à longue.

Supposons cette correspondance parfaite :

-oo | -oo | -oo | -oo | -oo | --.
-oo | -oo | -oo | -oo | -oo | --.

Il n'y a plus besoin de pieds et l'on peut tout aussi bien écrire :

-oo-oo-oo-oo-oo--.

Dans ce dernier état nous avons le vers sans pieds, qui se mesurera à l'intérieur par le nombre fixe de syllabes seul.

A quoi servira alors la place fixe de chaque longue et de chaque brève puisqu'il n'y a plus de pieds ? Seulement à établir l'unité du dessin rythmique, l'harmonie concordante de ce dessin avec celui du vers suivant.

Le dessin rythmique dans sa concordance de vers à vers peut n'être que partiel, ne pas être exigé dans toutes les parties du vers, c'est ce que nous avons observé à la fin de l'hexamètre latin.

Cette concordance de dessin rythmique obtenue en mettant une longue ou une brève dans chaque vers à une place fixe peut exister dans chacun des trois systèmes du vers sanscrit.

Dans celui formé par le simple nombre de syllabes, on peut exiger que telle syllabe placée à tel endroit soit toujours longue ou soit toujours brève ; on peut, par conséquent, exiger cela pour plusieurs syllabes consécutives, par exemple, que le commencement du vers contienne une brève, plus une longue, plus une brève, les autres syllabes étant libres ; alors ces syllabes spéciales sembleront former un pied, quoique ce ne soit qu'une illusion.

Dans celui formé par le nombre de brèves ou d'équivalents de brèves, on pourra exiger qu'une syllabe à telle place soit toujours brève ou toujours longue sans pouvoir se réunir à une autre brève ou se résoudre ; si plusieurs syllabes ainsi réglées se suivent, il y aura encore apparence de pied.

Dans le système formé enfin par les pieds véritables, c'est-à-dire par une valeur de temps qu'on peut remplir *ad libitum* par des longues ou des brèves, c'est-à-dire par des noires ou des croches, pourvu que le temps ne soit pas dépassé, par exemple, pourvu qu'il n'y ait pas

plus de six brèves ou de trois longues dans la mesure à six temps, on peut fixer, dans le but de la concordance du dessin rythmique, d'une manière invariable la quantité de telle syllabe mise à telle place ; si plusieurs syllabes ainsi fixées se suivent, il y aura, au milieu des vrais pieds, divisions du temps, des apparences de pieds qui n'en seront pas en réalité, puisqu'elles ne mesureront pas le temps, mais formeront l'harmonie de vers à vers du dessin rythmique.

Tel est l'état dernier sur ce point de la versification sanscrite.

On trouve un exemple analogue frappant dans les deux derniers pieds de l'hexamètre latin qui, tout en étant de véritables pieds, mesure du temps, parce qu'ils peuvent se mesurer avec les autres pieds du même vers, servent à former la concordance du dessin rythmique par la fixité de la quantité de chacune de leurs syllabes.

Il y a donc une différence essentielle, une distance logique entre le pied réel, mesure du temps, et le pied apparent, instrument de dessin rythmique. Nous venons cependant de dire tout à l'heure que l'un peut conduire à l'autre.

Nous pouvons maintenant saisir l'évolution.

Dans le vers sanscrit, tout d'abord, et peut-être dans les vers de toutes les autres langues, il n'y a pas de pieds véritables, pas de division du temps dans l'intérieur de chaque kurzzeile, de chaque pada ; d'ailleurs, le temps y est assez court, car on n'a pas encore le grand vers, la langzeile serrée étroitement et dont les sutures formeront hémistiche.

On compte d'abord, comme dans la prosodie védique, le

vers par le nombre de syllabes, sans égard à la quantité de chacune d'elles. D'ailleurs l'oreille n'est pas encore assez affinée pour percevoir les différences de quantité.

Mais l'oreille s'aperçoit qu'il n'y a pas entre les deux vers qui se suivent une grande ressemblance, qu'il faut les avoir achevés pour s'apercevoir par leur nombre égal de syllabes qu'il y a accord final entre eux, que cet accord serait plus grand s'il apparaissait partout, et alors on établit des longues à la même place dans les deux vers, des brèves à la même.

L'oreille affinée par ce système commence à comprendre la valeur rythmique des brèves et des longues, et alors se forme le vers qui ne compte plus le nombre des syllabes dans un vers, mais le nombre des atomes de temps, des kalas. Il n'y a pas plus de pieds, c'est-à-dire de divisions du temps, dans ce système que dans l'autre. Le nombre des syllabes y devient inégal. Mais on s'aperçoit que dans ces systèmes, pas plus que dans celui du comput du nombre des syllabes, il n'y a de correspondance de dessin rythmique. Pour obtenir ce dessin, l'oreille exige qu'à la même place, dans les deux vers, se place une syllabe brève, à la même place une longue. L'on règle ainsi plusieurs syllabes de suite ; on a encore ici un pied apparent, un pied non temporal, mais symétrique.

Le système par pied véritable, par pied temporal, à équivalences, n'est pas encore né.

Il va naître maintenant. Comment va-t-il naître ?

Le pied véritable, temporal, à équivalences, naîtra du pied apparent, purement symétrique, à éléments fixes.

Il faut supposer d'abord, ce qui est effectivement arrivé,

que la symétrie a envahi tout le vers entier ; par exemple, prenons ce vers :

- o o - - - o o - o o - o o - -

D'abord on ne peut déranger aucune des valeurs.

Puis l'oreille, s'apercevant que deux brèves valent une longue, sentant d'autre côté que le dessin rythmique, fixe partout, ne satisfait pas au besoin de variété, pour obtenir cette variété changera d'abord quelques-uns des éléments ; on aura :

- - - - - o o - - - o o - -

dans un vers, et on commencera dans l'autre :

- o o - - - o o - o o - o o - -

Il n'y aura que peu de modifié, mais ces modifications s'étendront peu à peu.

Telles que nous venons de les faire, elles indiquent qu'il y a correspondance entre la deuxième et la troisième syllabe du second vers et la deuxième du premier vers, et la correspondance se fera ainsi :

- o o - - - o o - o o - o o - -
- - - - - o o - - - o o - -

Comme une tendance naturelle du rythme joint les valeurs différentes de temps par couples, surtout lorsqu'elles ne sont pas les mêmes, on aura bientôt :

- - - - - o o - - - o o - -
o o - - - o o - o o - o o - -

Il n'y a plus qu'à séparer par des barres, les pieds de même valeur sont nés.

Il n'y aurait pas de difficulté si tous les pieds pouvaient se former ainsi équivalents. Mais il n'en est pas toujours ainsi.

Par exemple dans le vers malini.

o o o o o o - - - o - - o - -

Aussi ce vers ne devient pas un véritable pied, et reste un pied de simple harmonie de dessin rythmique.

Mais théoriquement il pourrait conduire à un vrai pied, si on admettait pour ses quantités fixes des équivalences.

Il deviendrait :

- - - - o o - o o o o o o - -

et se séparerait bientôt ainsi :

- -	- -	o o -	o o o o	o o -	-
o o o o	o o -	- -	- - 1/2 de -	1/2 - - de -	-

On voit l'objection : avec les équivalences, pour obtenir des pieds de même valeur, il faut dans l'un des vers couper une longue en deux, faire entrer l'une des moitiés dans un pied, l'autre des moitiés dans l'autre. Ce procédé n'est-il pas artificiel ?

Il le semble, mais il ne l'est pas.

Pour le comprendre, il faut recourir à la musique et se rappeler que la versification est née avec elle et ne s'en est que lentement détachée. Or, en musique, la même note peut se lier et passer d'une mesure à l'autre, d'un pied à l'autre.

Ce n'est pas tout. Nous avons vu dans les vers latins saphiques et adoniques, par exemple, que dans le vers quelquefois un dactyle formait un pied, et un trochée un autre pied, par conséquent des pieds de valeur temporale inégale, et pour rendre cette valeur égale nous avons donné à chacune des brèves du dactyle une valeur moitié moindre que leur valeur normale, celle d'une demi-croche, par exemple, au lieu d'une croche entière.

C'est que le vers se chantait d'abord et que dans le chant on donnait à la syllabe une valeur temporale conforme aux besoins du chant. C'est précisément le chant qui explique l'élasticité de la valeur d'une longue se resserrant à la valeur d'une brève, et comment on peut passer du pied purement rythmique et rigide au pied véritable, résoluble et temporal.

Les pieds purement de concordance rythmique de vers à vers résistèrent au chant, qui veut pour ses quantités égales musicales dans chaque mesure des quantités prosodiques égales aussi et durant le même temps; comme les pieds purement rythmiques n'étaient pas semblables entre eux, ni mesurables à la même mesure prosodique, il fallut bien les rendre tels pour les besoins du chant, et alors, quand cela fut nécessaire, la brève devint valeur de dmie-brève, la longue devint valeur de brève ou valeur de longue et demie; la longue et la brève devinrent chacune, non d'un temps fixe, mais d'un temps variable; la longue ou noire put devenir noire pointée; la brève, croche, devenir une double croche.

Puis on s'habitua à organiser les syllabes de manière à conserver à la longue une valeur temporale fixe, à la brève aussi une valeur temporale fixe, comme dans l'hexamètre

latin ; la mesure rythmique se différencie de la mesure musicale par la réduction de ses éléments à noire et croche, excluant désormais noire pointée et double croche, qui ne conviennent pas pour mesurer la parole, moins fluide que le son musical. D'ailleurs la prosodie ne doit pas dépendre du lecteur, sous peine d'être faussée par lui, ou de rester indéterminée.

Mais il reste des traces de l'évolution. Ces traces sont les pieds purement harmoniques qui se retrouvent dans le vers sanscrit constitué en pieds véritables et qui le dérangent ; ce sont aussi les pieds dactyliques du vers saphique et alcaïque, et toutes les autres anomalies que nous avons observées et qui sont des survivances des phénomènes anciens de transition.

Cela explique le crétique et le molosse autrement peu explicables, puisqu'ils semblent contenir deux arsis, et tous les pieds peu usités qui n'apparaissent plus que sporadiquement dans la métrique indo-européenne occidentale.

RAOUL DE LA GRASSERIE.

GLOSSAR

zu

DECHEPARE'S POESIEN

(Siehe Uebersetzung : Januarheft 1887, pag. 1-20, Juliheft 1888, pag. 235-258, Januarheft 1889, pag. 73-95, etc.)

(*Suite.*),

(laxo), (*lacho*), (B 1.) feig.

laxoden, (*lacho den*), B 1. welcher feig ist; von *laxo* und *den*. S. d.

(laydite), (*laidite*), (D 6.) sie würden es thun; *elaydite fallaric:* sie würden keine(n) Fehler begehen. S. *daydi*.

laydo, (*laido*), F 4. 6 Unehre, Schande, Entehrung, Schimpf, schimpflich.

laydoc, (*laidok*), F 2. Unehre, Schimpf.; Nomin. act. d. unb D. von *laydo*. S. d.

laydodela, (*laido dela*), F 6. dass es unehrenhaft ist; ... Schande ist; von *laydo* und *dela*. S. b.

laydoric, (*laidorik*), E 7. Unehre, Schande; Partitiv von *laydo*. S. d.

laydoz, (*laidoz*), E 7. mit Schande; Instrum. d. unb. D. von *laydo*. S. d.

leçan, (*lezan*), D 2. dass er, sie, es, man haben kann; 3 Pers. sing. praes. indic. von *eçan:* Hilfszeitwort (des Potentialis (?)). S. d.

lecot, (*lekot*), E 2. G 3. ausgenommen, vorbehalten, ausgeschlossen, ausser; französ. : « hors, dehors, hormis, excepté. »

lecotbedi, (*lekot bedi*), B 6. es sei denn; von *lecot* und *bedi*. S. b.

lecutan, (*lekutan*), B 7. an (einem) Orte; Locat. sing. d. unb. D. (wegen des Zahlworts *bi*), von *lecu:* Ort.

lecuyan, (*lekuian*), D 7. an dem Orte; Locat. sing d. b. D. von *lecu:* Ort, mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

(ledi), (E 4. G 1.) er, sie, es, man könnte es; 3 Pers. singul. imperf. potent. von *edin.* S. d., auch den Suppositiv *baledi:* Inchauspe, Verbe basque fol 378. und van Eys Gr. comp. fol. 508, 2ter Absatz.

(lego), (G 3.) er, sie, es, man war,... blieb; in Verbindung mit *ba(y)*: 3 Pers. sing imperf. indic. von *egon.* S. d.

legue, (*lege*), B 5. Gesetz, Gebot.

lehen, A 6 B 4. C 7. D 2. 7. E 3. F 3 G 6. ehe, bevor, eher, erst, zuerst.

lehena, F 8. G 6. der, die, das erste; Nomin. pass sing. d. b. D. von *lehen.* S. d.

lehenago, G 6. früher. Comparativ von *lehen.* S. d.

lehenguira, (*lehen gira*), D 1. ehe wir sind; von *lehen* und *guira.* S. b.

lehenic, (*lehenik*), A 8. C 2. D 7. F 7. zuerst, vorerst; Partitiv von *lehen.* S. d.

leheteri, A 3. Dativ des Familiennamens Lehete.

lelo, E 7. 7. Lelo, Eigenname.

leloa, G 6. 6. der Lelo; Nominat. passiv. sing. d. b. D. von *Lelo.* S. d.

lelori, G 6. (dem) Lelo; Dativ d. unb. D. von *lelo.* S. d.

(lelorybay), (*lelori bai*), (E 7.) ja, (dem) Lelo; von *lelory:* Dativ d. unb. D. von *lelo* (s. d. und *lelori*), und *bay.* S. d.

lengoage, (*lengooje*), A 3. 3. Sprache.

lengoageric, (*lengoajerik*), G 5 Sprache; Partitiv von *lengoage.* S. d.

lengoagetan, (*lengoajetan*), G 5 6. in den Sprachen, unter den Sprachen; Locat. plur. d. b. D. von *lengoage.* S. d. Könnte auch der Locat d. unb. D. sein.

lengoagia, (*lengoajia*), G 6. die Sprache; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *lengoage.* S. d.

lengoagiac, (*lengoajiak*), A 3. die Sprachen; Nomin. pass. plur. d. b. D. von *lengoage*. S. d.

lengoagian, (*lengoajian*), A 3. in der Sprache; Locat. sing. d. b. D. von *lengoage*. S. d.

lengoagiaz, (*lengoajiaz*), G 6. über die Sprache; Instrum. sing. d. b. D. von *lengoage*. S. d.

leqhu, (*leku*), B 4. D 5. E 2. F 3. Ort, Platz, Stelle, Raum, (Zeitraum (?)), Veranlassung; franzoes.: « lieu. ».

leqhura, (*lekura*), A 6. nach dem Orte hin; Directiv sing. d. b. D. von *leqhu*. S. d.

leqhuric, (*lekurik*), B 8. F 8. Ort, Veranlassung; Partitiv von *leqhu*. S. d.

leqhutaric, (*lekutarik*), F 1. von (einem) Orte; Ablativ d. unb. D. von *leqhu*. S. d.

leqhutic, (*lekutik*), F 8. von dem Orte, von der Veranlassung; Ablativ sing. d. b. D. von *leqhu*. S. d.

(-lequie), (*lekie*), (C 8.) es wäre ihnen, es würde ihnen; 3 Pers. sing. supposit. von *edin* (s. d.), (mit *va-*: *valequie* [s. d.]), mit incorp. Dativ plur. « ihnen ».

lettratu, A 3. unterrichtet, belesen, wissenschaftlich gebildet, französ.: « lettré; » Partic. perf. — Infinit. *lettrace*.

leyal, (*leial*), C 7. D 2. treu, aufrichtig, rech'schaffen, redlich, ächt, ohne Hintergedanken, dem Gesetze entsprechend, loyal. Vgl. span. « leal » und französ.: « loyal, légal. »

leyaldateric, (*leialdaterik*), E 6. Rechtschaffenheit, Treue, Loyalität; Partitiv von *leyaldat*: Treue. Vgl. span « lealdad » und französ.: « loyauté, légalité »

leyaldela, (*leial dela*), D 2. dass er, sie, es, man treu ist; von *leyal* und *dela*. S. b.

leyaldenic (*leial denik*), C 8. welcher aufrichtig, ... treu ist; Partitiv von *leyalden*: von *leyal* und *den*. S. d. auch *denic*.

leyan, (*leian*), A 6. (er) könnte es; 3 Pers. sing. imperf. indic. (potentialis) von *edin* (s. d.): Hilfszeitwort des Potentialis; für *ledian*.

(lia), (D 1.) Wetteifer, Wettstreit, Nacheiferung, Eile, Eifer, Begierde, Streben, Glut, Leidenschaft.

(liaçadan), (*liazadan*), (E 2.) dass er sie (sing) mir habe ; 3 Pers. sing. præs. subjunct. von *eçan*. S. d.

liadutanic, (*lia dutanik*), D 1. die. welche ich erstrebe; die, (für) welche ich Leidenschaft habe ; Partitiv von *liadutan* : von *lia* und *dutan* für *dudan*. S. d.

(liaqui), (*liaki*), (B 5) er würde es wissen ; *liaquin* wäre die 3 Pers. sing. præs. subjunct. von *iaquin*, Infinit. *iaquite* : wissen; in Verbindung mit *al bay* fällt das Schluss *-n* weg und *albayliaqui* wird zur 3 Pers. sing. præs. potentialis.

libertatia, G 4. die Freiheit.

(liçaque), (*lizake*), (D 4.) er könnte sie (plur.); 3 Pers. sing. imperf. potentialis von *eçan* (s. d.) mit incorporirtem Accus. plur. « sie ».

liçate, (*lizate*), D (6.) 6. 6. (8.) E 3. F 7. er, sie, es, man wäre, ... würde sein ; 3 Pers. sing. imperf. conditionalis von *içan*. S. d. — (D 6) sie könnten sie (plur.) ; sie würden sie (plur.) können; 3 Pers. plur. imperf potentialis von *eçan*, (s. d.) mit incorp. Accus. plur. « sie ».

liçatela, (*lizatela*), F 7. dass er, sie, es, man sein würde ; von *liçate* und *-la*. S. b.

liçatenez, (*lizaten ez*), F 6. ob es wäre (gäbe), oder nicht ; für *liçate -n edo ez*. S. d.

limosna, C 3. (das) Almosen.

lirate, E 3. sie wären, sie würden sein ; 3 Pers. plur. imperf. condit. von *içan*. S. d.

liren, D 3. dass sie wären ; 3 Pers. plur. imperf. subjunct. von *içan*. S. d. Vgl. *ziren*.

liro, E 3. er, sie, es, man hätte, ... würde haben ; 3 Pers. sing. condition. von *eroan*. S. d.

liroyte, (*liroite*), C 8. sie würden können, sie könnten ; 3 Pers. plur. condit. von *eroan*. S. d.

(-lit), (E 3.) S. *balit*.

(-lite), (C 3. D 4. 8) avec *ba* ou *va* : *valite*, wenn sie wären, wenn sie könnten ; 3 Pers. plur. supposit. von *edin*. S. *valite*.

litecen, (*litezen*), D 4. dass sie könnten ; 3 Pers. plur. imperf.

subjunct. von *edin*. S. d. — *Remedia litecen:* auf dass sie abhelfen könnten.

(-liz), (E 3) mit vorangestelltem *ba-:* wenn (s. d.), wenn sie wäre.

lo, F 1. Begriff des Schlafes, Schlafen's; Radical des Partic. perf. *lotu:* eingeschlafen, geschlafen; Infinit. *loce:* einschlafen.

loa, D 3. der Schlaf; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *lo*. S. d Hier Accusativ.

lohitu, E 6. beschmutzt, verunreinigt; Partic. perf. — Infinit. *lohice*. S. d.

loric, (*lorik*), E 6 F 1. Schlaf; Partitiv von *lo*. S. d.

loxaturen, (*lotsaturen*), C 3. schreckend werdend; Participium futuri von *loxatu:* geängstigt; Infinitiv *loxace:* erschrecken.

loxaturic, (*lotsaturik*) E 8. erschreckt, beunruhigt, eingeschüchtert; Partitiv von *loxatu*. S. *loxaturen*.

luça, (*luza*), E 4. Begriff des Verlängerns, Ausdehnens, Verzögerns; Radical von *luçatu*, Infinit. *luçace:* verlängern; hier verkürzt wegen des Potentialis *ratedi*.

luçamendu, (*luzamendu*), B 7 F 6. Verzug, Verspätung, Aufschub, Respiro, Langmuth.

luçamenduyaz, (*luzamenduiaz*), B 3. mit der Langmuth; Instrum. sing. d. b. D. von *luçamendu* (s. d.) mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

luçaturen, (*luzaturen*), C 4. zögern werdend; Partic. futuri von *luçatu:* Partic. perf. S. *luça*.

lucequi, (*luzeki*), B 6. lang; Adverbium von *luce:* lang. Vgl *luça*.

luque, (*luke*), (A 5. 5. D 6) E 4. er, sie, es, man würde es haben; 3 Pers. sing. præs. condit. von *e(d)uki*. S d.

luqueçu, (*lukezu*), F (3.) 4. buchstäbl.: « Ihr (sing.) würdet ihn, sie, es, haben; » 2te Pers. sing. höfl. Form præs. condit. von *e(d)uki* — (F 3.) für « er, sie, es würde sein », also für die 3te Pers. sing. præs. condit. von « sein ». S. Inchauspe V. B. fol. 294, *likézu*.

luqueyte, (*lukeite*), F 6. sie würden es haben; 3 Pers. plur. præs. condit. von *e(d)uki*. S. d. auch Inchauspe V. B. fol 488 *lukete* und fol. 117 *lukeyé*.

lur, A 8. B 6. 7. C 2. 5. 6. D 5. Erde.

lurgucian, (*lur guzian*), D 2. auf der ganzen Erde; von *lur* und *gucian*. S. b.

lurra, B 2. C 2. 3. 4. D 1. die Erde; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *lur*. S. d.

lurraren, D 4. der Erde; Genit. possess. sing. d. b. D. von *lur*. S. d.

lurrian, B 7. C 2. 3. in der Erde, auf der Erde; Locat. sing. d. b. D. von *lur*. S. d.

(-lute), (G 6.) mit *ba, balute*: wenn sie es hätten. — 3 Pers. plur. imperf. supposit. von *eqhen*.

luyen, (*luien*), D 7. E 3. dass er es hätte, ob er es hätte, welcher es hätte; 3 Pers. sing. imperf. subjunct. von *e(d)uki*. Für *luen* mit eingeschobenem *y*.

(lyaqui), (*liuki*), E 3. mit vorangestelltem *ba-*: wenn er, sie, es, man es wüsste, ... kennte; 3 Pers. sing. præs. supposit. von *iaquin*. S. d.

M

maculatu, (*makulatu*), C 6. befleckt, beschmutzt, verunreinigt; Partic. perf. — Infinit. *maculace*: beflecken.

magestate, (*majestate*), B 2. C 3. Majestät.

magestatia, (*majestatia*), A 8. C 7. die Majestät; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *magestate*. S. d.

malenconia, (*malenkonia*), E 1. 4. die Melancholie, die Trübsal, der Melancholische, Traurige.

malenconya, (*malenkonia*), E 5. die Melancholie, etc. S. *malenconia*.

malicia, (*malizia*), C 1. G 1. die Bosheit, List, Arglist.

maliciac, (*maliziak*), C 1. die Ränke, Schliche, Schleichwege, Bosheiten, Listen; Nomin. pass. plur. d. b. D. von *malicia*. S. d.

malician, (*malizian*), F 8. G 1. in der Bosheit, (F 8.) zur Bosheit. Locat. sing. d. b. D. von *malicia*. S. d.

(manacen), (*manazen*). im Befehlen, befehlend; Partic. præs. von *manatu:* befohlen, Partic. perf. — Infinit. *manace:* befehlen.

manacendu, (*manazen du*), B 7. 7. er befiehlt; von *manacen* und *du*. S. b.

manamendu, B 6. Befehl, Gebot.

manamenduyao, (*manamenduiak*), B 6. 6 die Gebote; Nomin. pass. plur. d b D. von *manamendu*, mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel. B 6, 1 würde man, nach *hamar*, *manamendu* erwarten; ebenso B 6, 12 vor *hoyec*. Es ist derselbe Fall wie G 5, 21 und 26 *berceac oroc* und *Bascoac oroc* für *berce oroc* und *Basco oroc*.

manaturen, C 2 befehlen werdend; Partic. futuri von *manatu*. S. *manacen*.

manuya, (*manuia*), B 2. der Befehl, das Commando, die Ordre; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *manu:* Befehl, mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

maradi, F 5. gehört zu dem nachfolgenden *cacendut*. S. d.

(maradicacendut), (*maradik zen dut*), (F 5.) ich verfluche es; von *maradicacen:* verfluchend, Partic. præs. von *maradicatu:* verflucht, Partic. perf. — Infinit. *maradicace:* verfluchen.

maradicionia, (*maradizionia*), C 4. der Fluch, die Verwünschung. Vgl. französ.: « malédiction. »

maria, A 6. C 5. 7. 8. 8. D 2. Maria; Taufname.

marques, (*markes*), C 1. Markgraf, Marquis.

materia, A 3. (der) Stoff.

mayna, (*maina*), F 1. Manier, Art sich zu geben, Auftreten, französ.: « minauderie, mignardise, façons, mines, manières. » spanisch.: « maña. »

mayte, (*maite*), C 1. D 1. 8. E 2. 2. 3. 8. F 2. 2. 3. 7. lieb, geliebt.

maytena, (*maitena*), E 8. F 1. der, die, das Liebste; Superlativ von *mayte* S. d.

mayteric, (*maiterik*), E 5. lieb, geliebt; Partitiv von *mayte*. S. d.

maytia, (*maitia*), B 2. 2. C 6. E 8. F 2. 4. G 2. der, die, das Liebe,

Geliebte; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *mayle*. S. d. — (F 2.) Vocativ: « Geliebte! »

meçu, (*mezu*), F 8. Begriff des Befehlen's, Verordnen's, Anweisen's; Befehl, Auftrag, Bote. Vgl. französ.: « mander. »

meçuya, (*mezuia*), B 3. der Bote, Sendbote; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *meçu* (s. d.) mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel. Vgl. francös.: « messager. »

medra, F 8. Begriff des Gewinnen's, Vortheilziehen's, Verbessern's; Radical von *med(e)ratu*, Partic. perf. — Infinit. *med(e)race:* verbessern.

memoriaz, A 5. mit dem Gedächtniss; Instrum. sing. d. b. D. von *memoria:* (das) Gedächtniss.

mende, D 2. 2. 3. Jahrhundert, Lebenszeit, Zeitraum, Existenz, Lebensdauer, Leben.

mendeca, (*mendeka*), G 1. Begriff des (sich) Rächen's, Radical von *mendecatu*, Partic. perf. — Infinit. *mendecace:* rächen, strafen.

mendi, C 2. Berg.

mendian, C 3. in der Existenz, während der Lebensdauer; Locat. sing. d. b. D. von *mende*. S. d. Oder Locat. sing. d. b. D. von *mendi* (s. d.) im Berg.

mendu, F 6. gehört zu dem voranstehenden *adi-*; S. *adimendu:* Verständniss.

(mene), Gewalt, Befehl, Herrschaft.

menetic, (*menetik*), G 1. von der Gewalt, ... Willkür, vor der Gewalt; Ablat. sing. d. b. D. von *mene*. S. b.

menian, G 1. in der Gewalt; französ.: « à la portée, à même de; » Locat. sing. d. b. D. von *mene*. S. d.

menosprecia, (*menosprezia*), C 5. Begriff des Verachtens; Radical von *menospreciatu*, Partic. perf. — Infinit. *menospreciace:* verachten, geringschätzen.

mereci, (*merezi*), B 7. Begriff des Verdienen's; Radical von *merecitu*, Partic. perf. — Infinit. *merecice*.

merexi, (*meretsi, merechi*), F 5. (G 2.) Begriff des Verdienens; Radical von *merexitu*, Partic. perf. — Infinit. *merexice*.

merexidute, (*meretsi dute*), E 7. sie verdienen es; von *merexi* und *dute*. S. b.

merexiduten, (*meretsi duten*), G 2. dass sie verdienen; was sie verdienen; von *merexi* und *duten*. S. b.

merexitu, (*meretsitu*), B 2. verdient. S. *merexi*.

merexituya, (*meretsituia*), B 3. C 7. G 3. das Verdiente; Nomin. pass. (Accus.) sing. d. b. D. von *merexitu*. S. d. Eingeschobenes *y* vor dem Artikel.

mescabutic, (*meskabutik*), C 7. vor dem Uebel, vor (dem) Unfall; Ablat. sing d. b. D. von *mescabu*: Unfall.

mesura, F 7. Begriff des Messen's, Bemessen's, Entsprechen's; Radical von *mesuratu*, Partic perf. — Infinit. *mesurace*: messen.

mi, F 2. Druckfehler, für *ni*: ich. S. d.

mila, C 8. D 7. 7. tausend.

mina, F 1. das Leid, das Uebel.

minça, (*minza*), E 1. 7. F 2. Begriff des Sprechens; Radical des Partic. perf. *minçatu*: gesprochen; Infinit. *minçace*: sprechen, reden. Verkürzt E 1. wegen des Potentialis (*ecin*), E 7. wegen des Potentialis *albaycinde* und F 2. wegen des Subjunct. *guiten*.

minçaçeco, (*minzazeko*), F 6. um zu plaudern, ... reden, ... sprechen; Supinum von *minçatu*. S. *minça*.

minçaciaz, (*minzaziaz*), F 6. durch das Reden; Instrum. sing. d. b. D. von *minçatu*. S. d.

minçatu, (*minzatu*), E 5. 6. gesprochen; Partic. perf. S *minça*.

minçaturen, (*minzaturen*), B 8. C 2. reden werdend; Partic. futuri von *minçatu*. S d.

minço, (*minzo*), A 6. Begriff des Sprechens, Redens; vergleiche *minça*. Gespräch, Unterhaltung.

minez, E 5. durch (das) Leid, ... (das) Wehe, ... (die) Trauer; Instrum. sing. d. unb. und von plur. d. b. D. von *min*: Uebel. S. *mina*.

minic, (*minik*), G 3 Noth, Beschwerde, Wehe; Partitiv von *min*: Uebel. S. *mina*.

minzaceco, (*minzazeko*), E 4. um zu plaudern; Supinum von *minçatu*. S. *minçaçeco*.

mira, G 1. Begriff des Erstaunens, Ueberraschtseins; Radical von *miratu*, Partic. perf. — Infinit. *mirace*: anstaunen, erstaunt sein. Hier verkürzt wegen *eztaquigula* (Imperativ?).

miraculu, G 1. Wunder.

miragarri, E 5. staunenswerth, wunderbar. S. *mira* und *garri*.

miraylbat, (*mirail bat*), E 3. ein Spiegel; hier Accus.; von *mirayl* und *bat*. S. l.

miraz, A 3. 8. D 3. mit Erstaunen, mit Verwunderung; Instrum. sing. d. unb. und b. D. von *mira*. S. d.

miseria, G 2. das Elend.

misericordiaren, (*miserikordiaren*), D 4. (der) Barmherzigkeit, (des) Mitleids; Genit. possess. sing. d. b. D. von *misericordia*: (die) Barmherzigkeit.

misericordiaz, (*miserikordiaz*), A 7. B 2. C 5. D 4. mit (dem) Erbarmen, durch das..., aus dem Mitleid; Instrum. sing. d. b. und unb. D. von *misericordia*: (das) Erbarmen.

moderroa, E 1. der rohe, unverständige, einsichtslose, beschränkte, stupide, einfältige, uncultivirte.

mossen, F 8. 8. G 3. (Mein) Herr, Monsieur.

mūdu, (*mundu*), A 8. Wellt. S. *mundu*.

mundu, A 3. 3. 4. 7. B 1. 2. 2. 2. 6. 7. 8. 8. C 1. 2. 2. 6. D 1. 1. 3. 4. 4. 4. 5. 8. F 2. G 5. 5. 6. Welt.

mundugucietario, (*mundu guzietarik*), B 6. C 2. von allen Welt(gegend)en, von allerwärts; von *mundu* und *gucietaric*. S. b.

mundura, D 7. G 5. zur Welt, nach der Welt hin, in die Welt hinaus, ... hinein; Directiv sing. d. b. D. von *mundu*. S. d.

munduya, (*munduia*), B 4. C 3. 4 D 3. die Welt; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *mundu* (s. d) mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

munduyāden, (*munduian den*), A 5. welcher in der Welt (auf der Welt) ist; von *munduyan* und *den*. S. b.

munduyan, (*munduian*), (A 5.) D 3 8. in der Welt, auf der Welt; Locat. sing d. b. D. von *mundu*. S. d. Mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

munduyaren, (*munduiaren*), B 6. der Welt; Genit. possess. sing. d. b. D. von *mundu*. S. d. Eingeschobenes *y* vor dem Artikel.

mutha, (*muta*), C 8. F 8. Begriff des Aenderns, Veränderns;

Radical von *muthatu*. S. d. Verkürzt wegen des Potentialis *eztadin* und des Imperativs *ezac*.

muthaceco, (*mutazeko*) E 5. um zu entfremden, um abwendig zu machen; Supinum von *muthatu*. S. d.

muthatu, (*mutatu*), E 5. verändert, abwendig gemacht, entfremdet; Partic. perf. — Infinit. *muthace*: ändern, verändern, wechseln, austauschen, entfremden, abwendig machen, fremd werden, abwendig werden, verleiten, entwegen, verführen, flatterhaft..., unstät..., unbeständig sein. Vgl. *buta*, *butatu*, *butace*: entwegen, abwendig machen, entfernen, fortschicken, hinauswerfen, aussetzen.

V. STEMPF.

(*A suivre.*)

SUR LE RAPPORT ÉTYMOLOGIQUE DE κρίνω, *cerno* ET κείρω.

Dans un récent article de la *Revue critique* (numéro du 20 juin 1892), consacré à l'examen d'un ouvrage de M. Per Persson sur l'élargissement des racines et leurs variantes, M. A. Meillet proteste contre le rapport de dérivation admis par l'auteur entre la racine contenue dans gr. κρίνω et lat. *cerno,* et celle à laquelle se rattache gr. κείρω vieux haut-all. *sceran*, etc. M. Meillet ajoute que « ces rapprochements sont singulièrement propres à découvrir le caractère aventureux et les conséquences périlleuses » de la thèse dont il fait la critique. L'objection paraît porter de préférence sur la différence significative qui distinguerait les deux groupes, le premier répondant à l'idée de « faire un tri entre le bon et le mauvais » et le second à celle de « couper, tondre ».

Il serait trop facile de montrer que c'est uniquement pour les besoins de sa cause que M. Meillet attribue aux verbes κρίνω et *cerno* une signification à la fois aussi précise et aussi complexe. En réalité, l'un et l'autre expriment principalement l'idée de « séparer, distinguer », d'où « choisir, juger », pour κρίνω, et « percevoir, reconnaître », pour *cerno*. Il serait superflu d'apporter des exemples à

l'appui de l'exactitude de ces significations, et il suffit, pour se convaincre qu'elles sont justes, de consulter le *Thesaurus Didot* sur κρίνω et les dérivés, et le *Lexique* de Forcellini de Vit en ce qui concerne *cerno, discerno, discrimen,* etc.

Il reste à savoir maintenant si la nuance qui distingue l'idée de « séparer » (κρίνω, *cerno*) de celle de « couper » (κείρω) est de nature à s'opposer à l'identification de l'une et de l'autre dans une forme radicale commune, qui les contenait d'abord en puissance.

L'analogie des différentes variantes significatives de l'allemand *scheiden* et des dérivés tels que *unterscheiden*, etc., qui rappellent la plupart de celles qui se rattachent à la fois à κρίνω, *cerno*, et à κείρω, permettrait à elle seule de trancher la question par l'affirmative. Mais, si l'on considère en outre que, d'une part, la racine sanscrite *kar* (*kṛṇâ-mi*), « couper, blesser, tuer », correspond pour la forme à κρίνω-*cerno,* et, pour la nuance significative, à κείρω; d'autre part, que la racine *kar,* du zend, se rattache à la fois au sens de *cerno*, « distinguer », et à celui de κείρω, « couper », on sera aussi convaincu qu'il est possible de l'être en semblable matière de la légitimité du rapport établi par M. Persson, à la suite, du reste, de la plupart des linguistes, entre le sens de κρίνω *cerno* et κείρω, et du « caractère aventureux » de l'hypercriticisme de M. Meillet, qui se refuse à l'admettre.

Qu'il me soit permis, toute question de personne mise à part, de saisir cette occasion pour protester une fois de plus contre les principes sur lesquels reposent les nouvelles théories linguistiques empruntées aux écoles allemandes. Les adeptes de ces principes n'ont pas l'air de se

douter qu'à séparer absolument les faits qui ont entre eux des rapports naturels, l'erreur est au moins aussi antiscientifique qu'à réunir bon gré mal gré ceux pour lesquels ces rapports font défaut. Alors que, dans les autres ordres d'étude, tous les efforts sont dirigés vers l'établissement des liens de filiation, qui rattachent les uns aux autres les phénomènes observés, en matière de langage, on procède à l'inverse. Sur ce terrain, les analystes à outrance se complaisent de plus en plus à élever d'infranchissables barrières entre des formes dont la connexité apparaît à tous les regards non prévenus. On pulvérise ainsi la matière grammaticale, au point de faire de son domaine un désert plus aride et plus infécond que les sables de la Libye. L'inanité des résultats devrait pourtant suffire à montrer quelle tâche vaine on poursuit et à quel point on tourne le dos, par là, aux vraies méthodes et à la véritable science.

On se flatte, il est vrai, de soumettre la linguistique aux procédés des mathématiques et de parvenir, grâce à tout un appareil de dénombrements, de statistiques, d'équations et de proportions, agrémenté de signes algébriques à l'usage des initiés, à lui donner la rigueur d'une science exacte. Vain pédantisme! On ne fera pas que les choses que l'esprit humain a produites ne soient réfractaires à l'inflexibilité du calcul machinal, et qu'elles puissent se passer du concours de l'esprit pour être expliquées et comprises. Il s'agit d'un domaine où tout est transition et métamorphoses, et c'est se vouer à l'impuissance en ce qui le concerne, que de se cantonner obstinément dans l'examen du fait en soi, et la négation *à priori* des rapports que suppose la vie du langage. La première

qualité requise pour être linguiste, c'est d'avoir le sentiment de cette vie et de l'organisme qui la constitue. Dénombrer, analyser, dissoudre, ne suffit pas pour qu'on en pénètre les secrets, loin de là.

La nouvelle grammaire taille bien, peut-être, mais elle dédaigne de recoudre. De là son impuissance, qui éclate aux yeux, et sa prochaine faillite, qu'on peut prédire sans poser en prophète.

PAUL REGNAUD.

BIBLIOGRAPHIE

Étude des troubles de la parole chez un malade atteint de la sclérose en plaques et particulièrement de la dysarthrie, par J. M. Grandjean, *Lyon,* 1892.

Cette thèse pour le doctorat en médecine est pleine d'enseignements à l'adresse des linguistes. L'altération des formes du langage résulte généralement de troubles organiques chez les individus où cette altération prend naissance, et rien ne ressemble autant aux effets phonétiques des maladies affectant la parole que les changements que subissent les langues au cours de leur développement historique. Autrement dit, il y a une analogie frappante entre les phénomènes pathologiques, qui se traduisent chez tel ou tel individu par des vices de prononciation, et l'ensemble des transformations qui répondent, dans l'évolution linguistique d'un idiome donné, aux lois phonétiques qui lui sont propres ; sûr indice, à ce qu'il semble, que l'origine de ces lois peut avoir sa cause dans un état physiologique défectueux, dont les effets sont devenus traditionnels et généraux, après avoir été purement accidentels et particuliers.

Est-ce à dire pourtant que les sons qui constituent le langage humain ne se modifient que par suite d'une mauvaise conformation ou d'une mauvaise disposition des organes vocaux ? L'affirmative ne saurait être admise que sous une importante réserve : toutes les fois qu'il y a défaut constitutionnel ou maladie des organes de la voix, il en résulte une adynamie, qui est la cause prochaine et générale des altérations individuelles du langage ; mais l'adynamie, avec tous ses effets, peut se produire par simple inattention ou lassitude momentanée. Par là s'explique, se détermine et se justifie la théorie dite du moindre effort, considérée comme la raison d'être générale des altérations phonétiques et des lois correspondantes.

Nous voilà loin des doctrines de la nouvelle grammaire et de l'analogie, cette cause, qui n'en est pas une, puisque, par définition, elle ne saurait rendre compte que des phénomènes imités et non pas des phénomènes initiaux, les seuls qui présentent un véritable intérêt historique.

Ces observations générales, que suggère la thèse si remarquable de M. Grandjean, s'appuient sur la plupart des faits qu'il a constatés, relatés et classés, avec beaucoup de méthode, de compétence et d'attention. Je ne saurais suivre l'auteur dans le détail de ces faits. Je me bornerai à signaler après lui que la plupart des altérations vocaliques remarquées chez son malade consistent dans des affaiblissements (*beteau* pour *bateau, preduisant* pour *produisant, sulier* pour *soulier,* etc.) ou des contractions (*v'rouche* pour *farouche, rel'gieux* pour *religieux, br'chure* pour *brochure*, etc.).

Quant aux consonnes, l'assimilation, comme on devait

s'y attendre, fait le plus souvent les frais des changements qu'elles subissent. Exemples : *fatteur* pour *facteur*, *brussement* pour *brusquement*, *essellent* pour *excellent*, *royalisse* pour *royaliste*, etc. Les chutes pures et simples sont aussi fréquentes, comme dans *cotume* pour *costume*, *ciège* pour *cierge*, *jou* pour *jour*, *sodat* pour *soldat*, etc.

Les explosives s'adoucissent ou se renforcent sous des influences qu'il est difficile de déterminer, et qui peuvent résulter de l'état pathologique particulier de la personne soumise aux observations de M. Grandjean. C'est ainsi qu'elle prononce : *glair* pour *clair*, mais *fikure* pour *figure ; goude* pour *goutte*, mais *temi* pour *demi ; doujé* pour *touché*, mais *archent* pour *argent ; un beu* pour *un peu*, mais *sapre* pour *sabre*, etc.

A ces phénomènes contradictoires se rattachent les doubles formes, comme *dokeur* et *doteur* pour *docteur*, *buissance* et *pissance* pour *puissance*, *bien mon* et *vien bon* pour *bien bon*, etc.

Si l'explication de ces altérations instables est ou trop délicate ou trop complexe pour qu'on puisse la rattacher sans hésitation à des causes déterminées, il est permis du moins de faire remarquer à ce propos que, si les lois phonétiques ne sont pas permanentes et inflexibles chez une même personne, à plus forte raison elles ne sauraient l'être dans le langage de tout un peuple, lequel est, en somme, la moyenne de l'idiome particulier de tous les individus par la bouche desquels il a passé.

Ce qui précède suffit pour faire voir combien, je le répète, le travail de M. Grandjean est utile aux linguistes. Il a inauguré par là un ordre d'études qui exigeait une préparation particulière et bien rare parmi les étudiants

en médecine. Nous l'engageons fort à continuer d'en tirer parti. Ce sera grand bénéfice pour notre science à nous, sans détriment, au contraire, pour celle qui est devenue la sienne.

PAUL REGNAUD.

VARIA

I. VERS EUROPÉENS *andâdi*.

La poésie tamoule emploie, pour relier entre eux les vers d'une même strophe ou d'un même morceau, cinq procédés différents : la *consonnance* (*tuR'ei* et *maR'avu*), l'*assonance* (çîRmei et çÉvi), la rime (*paR'I* et *kaR'I*), l'antithèse (*jour* et *nuit*) et enfin l'*andâdi*, c'est-à-dire la répétition du même mot ou de la même syllabe à la fin d'un vers (ou d'une strophe) et au commencement du vers suivant (ou de la strophe suivante). Il existe une pièce de vers anglais, *The musical clock*, qui est composée précisément suivant ce système. Elle commence ainsi :

Wing the course of time with *music*,
Music of the grand old *days*,
Days when hearts were brave and *noble*,
Noble in their simple *ways* —
Ways, however rough, yet *earnest*,
Earnest to promote the *truth*,
Truth that teaches, as a *lesson*,
Lesson worthy age and youth.....

Et ainsi de suite. Voici comment finit la pièce (on voit que le dernier mot est la répétition du premier) :

Rest unto thy spirit *only*,
Only torment will it *bring* —
Bring, o man, the lyre of *gladness* ;
Gladness frights the harpy's *wing*.

II. SYNONYMIE ESPAGNOLE.

Sous ce titre : « Manière d'exprimer une même chose à l'aide de différents mots », la *Ilustracion española*, de Madrid, publiait, le 22 septembre dernier, le petit morceau suivant :

« La familia ha salido al campo à merendar, y dice el chico :

« — Papa, que tengo hambre !

« — No lo estraño, hijo; tambien siento apetito.

« — Llamadlo gula, porque os habeis desayunado bien; que yo nos tenga debilidad, es cosa que se explica. Y usted, doctor?

« — Yo tengo flato. Y vosotras, muchachas ?

« — El aire del campo nos ha dado gazuza.

« Un pobre, sombrero en mano :

« — Una limosnita, que no he comido hace dos dias !

« — Pues saquen la merienda ; porque todos tenemos el estomago vacio. »

On pourrait traduire en français :

« La famille est allée goûter à la campagne. Le petit se met à dire :

« — Papa, c'est que j'ai faim !

« — Ça ne ne m'étonne pas, fils ; j'éprouve aussi de l'appétit.

« — Appelez ça de la gourmandise, car vous avez fort bien déjeuné. Que je ne ressente aucune faiblesse, c'est une chose assez naturelle. Et vous, docteur?

« — J'ai quelque velléité... Et vous, jeunes filles ?

« — L'air des champs nous a rendues plus légères.

« Un pauvre, le chapeau à la main :

« — Un petit sou, s'il vous plaît ; voilà deux jours que je n'ai rien mangé.

« — Allons, sortez le goûter ; nous avons tous l'estomac vide. »

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE TOME XXV.

Pages.

DODGSON (E.-S.). — Fragments d'une pastorale basque sur Sainte-Hélène de Constantinople. 162

GRASSERIE (Raoul de la). — Essai de métrique védique et sanscrite. 144, 218, 285

HARISPE. — La *Chanson de Roland* en basque labourdin . . 235

MAGNABAL (J.-G.). — Du latin à l'espagnol 193

PECTOR (Désiré). — Aperçu des principales communications relatives à la Linguistique, faites au Congrès international des Américanistes (Huitième année : Paris, 1890). 48

REGNAUD (Paul). — Nouvelles observations sur le vocalisme en grec. 97

— Sur quelques formes difficiles du latin 257

— Sur le rapport étymologique de κρίνω, *cerno*, et κείρω. . . 339

SPÉDER (Henri). — Notes de philologie sur « l'île Malaïta », groupe des îles Salomon 259

STEMPF. — Glossar zu Dechepare's Poesien (suite). 64, 127, 239, 328

VINSON (Julien). — Documents pour servir à l'histoire religieuse de l'Inde française 1, 103

BIBLIOGRAPHIE.

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, tomes XVIII et XIX. 93, 278

CHARENCEY (Comte de) et VINSON (Julien). — *Essays of an Americanist* by M. D.-G. Brinton. 266

GRASSERIE (Raoul de la). — *A comparative Grammar of the South African Bantu languages*, by J. Torrend, of the Zambezi Mission. 85

Suomalais-Ugrilaisen seuran Aikakauskirja. Journal de la Société Finno-ougrienne. 92, 277

Nyare Bidrag tell Kænnedom om de svenska landsmaolen ock svenskt folklif, par J.-A. Lundel 92, 276

REGNAUD (Paul). — *Etude des troubles de la parole chez un malade atteint de la sclérose en plaques et particulièrement de la dysarthrie*, par J.-M. Grandjean 342

VINSON (Julien). — *Le Bréviaire de Lescar de 1541*, réédité avec une introduction et des notes sur nos anciennes liturgies locales, par M. l'abbé V. Dubarat, aumônier du Lycée de Pau 88

— *Max Müller and the science of language*, a cristicisn, by W.-D. Whitney 181

— *Romani cib* oder die Zigener-Sprache, von P.-J. Ješina . . 183

— *Neuer vollstandiger Index* zu Diez' etymologischen Woerterbuch der romanischen Sprachen, von J.-U. Jarnik. 185

— *Les limites du picard et du wallon en Belgique*, par Jules Simon. 185

— *Société d'anthropologie de Paris*. Catalogue de la Bibliothèque à la date du 31 décembre 1890 276

— *Archives municipales de Bayonne*. Livre des établissements. 278

— *Le Rig-Véda et les origines de la mythologie indo-européenne* (première partie), par Paul Regnaud 280

VARIA.

Un spécimen du patois du Luxembourg 94, 191
Un texte basque du XVe siècle 95
La langue de l'Enfer 188
Saint-Cloud 189
Le Calendrier républicain 190
Cuisine indienne 283
Vers européens *andâdi* 346
Synonymie espagnole 346

NÉCROLOGIE.

VINSON (Julien). — Le prince Louis-Lucien Bonaparte . . . 80

Corrigenda 91, 284

TABLES ANALYTIQUES

DES TOMES I A XXV

I. — TABLE DES LANGUES ÉTUDIÉES

Linguistique générale : I, 304, 432 ; — II, 133, 285, 428 ; — III, 122, 240, 327 ; — IV, 76, 182, 183, 308 ; - V, 120 ; — VII, 54, 57 ; — VIII, 246 ; — X, 170 ; — XIII, 327 ; — XIV, 217, 311, 420 ; — XV, 21, 59 ; — XVIII, 27 ; — XIX, 44, 87, 113, 189, 213, 232 ; — XX, 23, 54, 161 ; — XXII, 33, 60, 233, 299, 367 ; — XXIII, 330, 369 ; — XXIV, 10, 128, 242, 300 ; — XXV, 181, 272, 342.

Langues isolantes.

Chinois, IV, 349 ; VII, 16 ; XIII, 237 ; XIII, 281 ; XXIV, 89.
Loutze (Thibet), VIII, 333.
Pagni (Thibet), VIII, 333.
Birman, XVII, 136.
Annamite, III, 26.
Stieng (Moi), VII, 356, 370.
Tiam (Cham), VII, 348, 359.

Langues agglutinantes.

§ Ier.

Africaines (Langues) du Soudan, VII, 195, 291.
— Des nègres et du groupe Bantou, IX, 26 ; XXV, 85.
— Du Rio-Nunez, X, 75.
Bambara, XX, 130.
Hadendoa, III, 175.
Khoi-Khoi, XVI, 89.
Mandingké, XX, 130.
Nago, XIV, 97.
Poul, VII, 195, 291 ; XXII, 347 ; XXIII, 28, 118, 212.
Sarakholé ou Soninké, XIV, 80 ; XX, 130.
Sérère, VII, 195, 291.
Wolof, VII, 195.

Zénaga (dialecte Berbère), X, 172.

§ II.

Japonais, XIII, 141; XVIII, 208.

§ III.

Khasia, XIV, 20; XVI, 24.

§ IV.

Dravidiennes (Langues), II, 40; III, 294, 306; IV, 399, 403; VI, 120; IX, 90, 282, 375; X, 98, 160; XIV, 59.
Tamoul, II, 40; III, 294, 306; IV, 399, 403; VI, 120; VII, 44, 286; VIII, 52, 340; X, 160; XIII, 49, 241, 402; XIV, 59, 172; XV, 176, 332; XVI, 107; XVII, 1; XIX, 269, 361; XX, 68, 97, 114, 257, 352; XXI, 48, 76; XXII, 1, 107; XXIII, 189, 197; XXV, 283.

§ V.

Ougriennes (Langues), IV, 29, 127, 229; V, 303; VI, 296; VII, 177, 179; X, 163; XIII, 236; XIX, 209; XXI, 285; XXII, 370; XXV, 92, 277.
Finnois, VIII, 152.
Lapon, VIII, 339.
Vogoul, V, 307; XIII, 109.
Syrien, XII, 338.
Mandchou, V, 415.
Tongouse, VI, 129, 217.

§ VI.

Ibère, VII, 3; XIV, 403; XX, 351.
Basque, I, 381; II, 282; III, 5, 208, 236, 294, 366, 423; IV, 43, 55, 73, 75, 118, 289, 293, 295; V, 5, 10, 190, 220, 221, 276, 289, 434; VI, 183, 197, 204, 238, 337; VII, 3, 59, 70, 99, 269, 282, 322, 378; VIII, 70, 73, 112, 153, 241, 310; IX, 74; X, 148, 164, 165, 167, 168, 195, 210, 353; XI, 462, 463, 464, 466, 469; XII, 315, 339, 369; XIII, 116, 117, 205, 239; XIV, 101, 109, 120, 150, 202, 203, 269; XV, 1, 269, 321, 424, 427; XVI, 72, 99, 113, 220, 372; XVII, 41, 215, 246, 272, 285, 372, 376; XVIII, 113, 215, 403; XX, 1, 279, 351; XXI, 57, 160, 183, 235, 287; XXII, 73, 104, 205, 299; XXIII, 51, 148, 167, 262, 293, 312; XXIV, 1, 43, 72, 111, 144, 184, 185, 206, 283, 326, 335, 340; XXV, 64, 95, 127, 162, 235, 239, 328.

§ VII.

Langues américaines, IX, 404; XIII, 329; XV, 39, 203, 293; XIX, 253, 294; XXI, 54, 190, 340; XXV, 48, 266.
— De la Nouvelle-Grenade, XII, 267.

Aléoute, XI, 424; XII, 1.
Algonquin, XXIII, 278.
Anti ou Campa, XXIII, 191.
Chahta, XV, 422.
Chañabal, XX, 232.
Chibcha, IX, 99.
Cuna, XXIV, 57.
Dakota, IX, 3.
Galibi, XII, 148.
Innok, X, 223.
Iroquois, XVII, 270.
Jaghane, XVII, 295; XVIII, 10, 160.
Kéchua, IX, 345.
Mame-huastèque, V, 129.
Maya, VI, 42; VIII, 320; X, 61; XIII, 339; XVI, 325.
Mosetena, XXII, 237.
Nagranda, XII, 334.
Nahuatl, IX, 231; XX, 273.
Quiché, X, 34; XIII, 319; XVI, 325; XIX, 106.
Tarasque, XVII, 118.
Timucua, XXI, 209, 295; XXII, 168, 320; XXIII, 344.
Tupi, IX, 255.
Tzotzile, XIX, 170; XXII, 247.

§ VIII.

Langues océaniennes.

Calédonien (Néo), XXI, 259; XXII, 134, 274.
Futuna, X, 321; XI, 33.
Lifu (Loyalty), XV, 301, 373.
Malaïta, XXV, 259.
Malgache, XIX, 207.
Samoane, XII, 379.

§ IX.

Caucaso-transgangétiques (Langues), II, 375.

§ X.

Andamanais, XXIV, 263.
Nicobarais, XXIV, 263.

Langues à flexion.

A. — Sémitisme.

Sémitiques (Langues), V, 186; XI, 119, 359; XV, 106.
Hébreu, VI, 120; XV, 106; XXI, 366.
Phénicien, III, 411.
Arabe, III, 135; IV, 321; VII, 380; XII, 239; XV, 106; XXI, 281; XXII, 200; XXIII, 349.
Assyrien, VI, 291.
Syriaque, XV, 108.

B — Chamitisme.

Kabyle, XVII, 371; XXI, 281.

C. — Indo-Européisme.

Indo-Européennes (Langues), I, 1, 51, 125, 128, 138, 166, 204, 254, 282; II, 5, 55, 171, 184, 267, 276, 316, 449, 465, 469; III, 23, 25, 235, 355; IV, 101, 159, 173, 187, 285, 313; V, 83, 85, 105, 115, 168, 181, 267, 311, 312, 328, 395, 429, 431; VI, 105, 189;

VII, 110, 169; VIII, 99, 129; XII, 99; XIII, 279; XVI, 340; XVII, 85, 361; XVIII, 56; XXI, 1, 27, 91, 174; XXIII, 68, 183, 222; XXIV, 49, 166, 178; XXV, 339.

§ I.

Langues indiennes en général : XV, 176; XVII, 235; XVIII, 77, 113.
Sanskrit : I, 67, 215, 328, 422; II, 104, 223, 457; III, 49, 81, 243, 245; IV, 173; V, 17, 84, 333; VI, 110; VIII, 6, 99, 340; IX, 46; X, 159; XI, 70, 305; XV, 45; XVI, 156, 223; XVII, 82, 259; XVIII, 1; XXII, 289, 371; XXIII, 93; XXIV, 95, 258; XXV, 144, 218, 285.
Hindoustani : XV, 176; XVI, 250; XXIV, 101, 321.
Concani, XII, 341.
Yagnobi, XV, 270.
Bohémien, tzigane, XXV, 183.
Afghan, XIV, 311; XV, 113.

§ II.

Éraniennes (Langues), III, 113, 248.
Zend, III, 156, 219, 245; VII, 54, 242, 268; VIII, 187, 248, 343; IX, 115, 300; X, 127, 158; XI, 328; XIII, 1, 125, 315, 409; XIV, 208; XV, 78; XVI, 222, 325; XVII, 82.
Perse, I, 106; III, 61, 459; IV, 204; VI, 365; VII, 242; VIII, 3.
Pehlevi, XIII, 335; XXI, 314; XXII, 295.

§ III.

Celtiques (Langues), IV, 81; V, 436; XIV, 403; XVII, 223; XVIII, 30, 192.
Breton, XV, 66; XIX, 210; XXIII, 377.
Irlandais, XXI, 342; XXIV, 24.

§ IV.

Grec, II, 40, 51, 314; IV, 5, 232, 281; V, 124, 306; VI, 284, 291; VII, 58; XIII, 114; XV, 75, 215; XVIII, 211; XIX, 293; XX, 193; XXIV, 97.

§ V.

Slaves (Langues), IV, 40, 401; V, 295; VIII, 140, 351; XIV, 99; XVII, 272; XIX, 295; XXII, 96.
Bulgare, V, 423; VI, 200.
Serbo-croate, V, 263; VI, 101, 128, 191, 201; VII, 57; IX, 88; XIV, 99.
Tchèque, XIV, 146.
Polabe, V, 101.

§ VI.

Letto-slaves (Langues), IV, 201 ; V, 124 ; XIV, 98.

§ VII.

Germaniques (Langues), I, 84 ; II, 199, 294 ; IV, 298, 338 ; V, 127 ; VI, 1, 101, 102, 298 ; VIII, 140 ; XI, 458.
Gotique, II, 308.
Nordique (Vieux), V, 325.
Allemand, VIII, 160 ; X, 171, 175 ; XII, 41 ; XXI, 88 ; XXII, 94, 201, 293 ; XXV, 94, 189, 191.
Anglais, VII, 382 ; XXI, 88, 365 ; XXII, 297 ; XXIII, 188 ; XXIV, 98, 316.
Danois, XVIII, 111 ; XIX, 293 ; XXI, 284.
Suédois, XIII, 326 ; XVI, 219 ; XVIII, 210 ; XIX, 208 ; XXI, 284 ; XXII, 200 ; XXV, 92, 276.

§ VIII.

Italiques (Langues), VI, 266 ; VII, 279 ; XXIII, 284.
Ombrien, VII, 279.
Latin, I, 410 ; II, 447, 462 ; V, 314, 404 : XVIII, 196, 211, 287 ; XX, 79, 323 ; XXII, 66, 291, 372 ; XXV, 257.
Romanes (Langues), IV, 71 ; V, 427 ; VI, 266, 286 ; XVIII, 295 ; XX, 325 ; XXIV, 272 ; XXV, 185.
Catalan, XIII, 116.
Italien, XIII, 416 ; XXIII, 188.
Portugais, XVII, 93 ; XXII, 210.
Espagnol, XXII, 201 ; XXIV, 97, 265, 266 ; XXV, 193, 346.
Roumanche, XXIII, 101.
Roumain, II, 78, 327 ; IV, 268 ; V, 225 ; VI, 61 ; VIII, 167.
Français, I, 36, 223, 349, 354, 456 ; VIII, 263 ; IX, 144, 190, 195 ; X, 169, 172, 175 ; XI, 222, 228 ; XII, 338, 339, 376 ; XIII, 331 ; XV, 54, 327 ; XVI, 1, 177 ; XVII, 97 ; XVIII, 291, 401 ; XIX, 106 ; XX, 88 ; XXI, 145 ; XXII, 101, 102, 137, 369 ; XXIV, 191.
Patois français, I, 456 ; IX, 88 ; XI, 460 ; XII, 62, 78 ; XIII, 68, 187, 238, 308, 387 ; XIV, 1, 320, 396, 415 ; XV, 80, 162 ; XVI, 1, 163, 177, 323 ; XVIII, 58, 174, 269, 368 ; XIX, 47 ; XX, 142, 240, 289 ; XXI, 7, 190 ; XXV, 185, 278.
Créole, XIV, 415 ; XV, 330 ; XVI, 64 ; XXI, 189.

§ IX.

Albanais, IV, 97 ; XVII, 87.
Arménien, X, 172 ; XXI, 188.
Kurde, VI, 89, 363 ; XI, 1 ; XIV, 320.

Géorgien, XIV, 275, 357 ; XXI, 188.
Souan, XXIII, 279.
Scythe, XV, 217.

Langues artificielles.

Le formosan, XXI, 191 ; — des Sevarambes, XXII, 186 ; — volapük, XIX, 166 ; XXII, 372 ; — de M. Menet, XIX, 167 ; — taënsa, XIII, 166 ; XIX, 147 ; — du rev. J. Wilkins, XXIII, 192 ; — de l'enfer, XXV, 188.

II. — TABLE DES SUJETS

A « sicut ». — Hovelacque. — IV, 284.
Aditi, adityas. — Voyez *Védiques* (Études).
Adjectif et génitif. — Voyez *Syntaxe.*
Afghanes (Études). — V. Henry. — XIV, 311 ; XV, 113.
Agglutination. — J. Vinson. — XV, 59.
Agglutination (Le système de l'). — P. Regnaud. — XXII, 60.
Agni, petit-fils des eaux dans le Véda et l'Avesta. — Girard de Rialle. — III, 49. — Voyez *Védiques* (Études).
Ahurâ-mazdâ. — A. Hovelacque. — XI, 328.
Alphabet avestique (De l'). — C. de Harlez. — XIII, 1.
Alphabet et religion. — XXI, 366.
Amour et grammaire. — XIX, 385.
An. — Hovelacque. — IV, 282.
Anagramme (Une curieuse). Cervantes. — J.-G. Magnabal. — XXIV, 266.
Analogie (L') dans le développement du langage. — P. Regnaud. — XXII, 233.
Ἀνήρ. — Hovelacque. — IV, 281.
Anglais et allemand. — XXI, 88 ; — l'anglais et les maladies du larynx. — XXI, 365 ; — anglais et français. — XXII, 297.
Animaux (Noms des) en Kurde. P. Justi. — XI, 1.
Aoriste composé. — Voyez *Verbe.*
Apis (Un signe du bœuf). — C.-A. Piétrement. — XI, 344.
Apocalypse (La bête de l'). — XXII, 210.
Argot (Un) de Bretagne. — N. Quellien. — XVIII, 30 ;

— l'argot des boxeurs. — XXIII, 99 ; — l'argot de l'École Saint-Cyr. — XVIII, 292.

Ari. — Hovelacque. — IX, 282.

Artois. Trois légendes artésiennes. — De Beaulaincourt. — XIII, 265.

Aryaque et sanskrit. — M. Bréal. — I, 125. — Voyez *Indo-européennes* (Langues).

Aryas (Les) et leur première patrie. — C.-A. Piétrement. — XII, 99. — C. de Harlez. — XIII, 279.

Aspirées organiques — Hovelacque. — I, 282.

Aspirées grecques (Prononciation des). — A. Hovelacque. — I, 290 ; XV, 215.

Asséner (Étymologie française). — A. Scheler. — I, 349.

Assiette (Étymologie française). — A. Scheler. — I, 354.

Assimilation (L') dans les langues indo-européennes. — P. Regnaud. — XXII, 316.

ATHÈNÊ. — Voyez *Ma.*

Augures. De la science augurale dans le Véda et l'Avesta. — Girard de Rialle. — VIII, 7.

Aurusha. — C.-A. Piétrement. — XV, 78.

Avesta (Études sur l'). — A. Hovelacque. — Morale, VI, 253 ; — le chien, VIII, 187 ; — les bons principes, IX, 175, 300 ; — les médecins et la médecine, X, 127 ; — la science augurale. — Girard de Rialle. — VIII, 7 ; — alphabet de l'Avesta. — C. de Harlez. — XIII, 1 ; — le 8e Fargad du Vendîdad. — E.-J. Dillon. — XIII, 125 ; — les chevaux de l'Avesta. — C.-A. Piétrement. — XIII, 313.

Bantou (Les langues du groupe). — A. Hovelacque. — IX, 37.

Bareñtem, barantam, bharantam. — C. de Harlez. — XVII, 82.

Basque (Coup d'œil sur l'étude de la langue). — J. Vinson. — I, 381 ; — Les études basques et la critique. — J. Vinson. — X, 210.

Basque (Le mot). Étymologie. — W. Webster. — XV, 427.

Basques (Les) du XIIe siècle. Mœurs et langue. — J. Vinson. — XIV, 120 ; — L.-L. Bonaparte et J. Vinson. — XIV, 269.

Bayonne (Le langage de). — E. Ducéré. — XII, 62 ; XV, 80, 162 ; — l'imprimerie et la librairie à Bayonne. — J. Vinson. — XXII, 211.

Bibliographie du Folk-lore

basque. J. Vinson. — XV, 321; XVI, 372; XVII, 41; XX, 279; XXI, 173; — des traditions des Frances d'outremer. — H. Gaidoz et P. Sébillot. — XVIII, 241, 342; XIX, 1; XXI, 105.

Bibliographie. La Bible et le Nouveau-Testament en roumanche. — J. Vinson. — XXIII, 101; — les premiers livres basques. — J. Vinson. — VIII, 79; XVIII, 215; XXI, 57, 183. — Voyez *Bulletin.*

Birmanie. Résumé ethnographique et linguistique. — J. Harmand. — XVII, 136.

Biscayen (Un catéchisme de 1691 en). — J. Vinson. — XXI, 57; — L.-L. Bonaparte. — XXI, 183.

Bizarreries de la langue française. — XVIII, 401.

Blason libre. Études de Folklore. — H. Gaidoz et P. Sébillot. — XVII, 97.

Blason populaire de la Haute-Bretagne. — P. Sébillot. — XIX, 324; XX, 201, 315.

Boileau (Ét.). Le livre des mestiers. — Ed. Le Héricher. — XV, 54.

Bonaparte (Le pr. L.-L.). — Nécrologie. — J. Vinson. — XXV, 80.

Boulanger (Le général). — XXII, 210.

Brahme (Le) devin, conte tamoul. — J. Vinson. — XV, 332.

Bretagne (Traditions, etc., de la Haute-). — P. Sébillot. — XIII, 68.

Briard (Le patois) du canton d'Esternay. — C.-A. Piétrement. — XX, 142, 240, 289; XXI, 7.

Bulletin bibliographique. — A. Dureau. — V, 337, 416; VI, 205, 302; VII, 82, 185; VIII, 89, 161, 249; IX, 302, 411; X, 186, 354; XII, 194; XIV, 104, 321; XVIII, 288.

Ç sanskrit. — Hovelacque. — II, 457; III, 243; — J. Vinson. — III, 81; — P. Regnaud. — XVI, 233.

Çakuntalâ, la version tamoule. — G. Devèze. — XIX, 269, 361; XX, 68, 114, 257, 352; XXI, 48.

Calédonie (Deux langues de la Nouvelle-). Vocabulaire. — A. Colomb. — XXI, 259; XXII, 134, 274.

Calendrier hindou; correspondance avec le calendrier grégorien. — J. Vinson. — XX, 97; — *Calendrier* républicain en basque. — dr. F. Larrieu. — XXIV, 1; — calen-

drier (le) républicain en vers. — Cubières. — XXV, 190.

Cas (Principes de l'étude comparative des). — B. Delbrueck. — II, 469; — formes des cas des radicaux en *a* en ancien indien. — Fr. Mueller. — VII, 6.

Cata. — E. Sibree. — XVIII, 56.

Catéchisme. — Voyez *Bizcayen, Cuna.*

Caucaso-transgangétiques (Recherches sur les langues). — H. de Charencey. — II, 375.

Celtiques (Les études). — V, 436.

Centaures (Le nom des). — Hovelacque. — II, 465. — *Chiron.* — J. Baissac. — VIII, 13.

Cérébrules (Origine des). — J. Kirste. — XV, 45.

Cervantes (M. de). Anagramme sur son nom. — XXIV, 266.

Cerveau (Action réflexe du). — H. Chavée. — II, 184.

Chat botté (Le conte du) en créole de la Réunion. — Émile Trouette. — XVI, 64.

CHAVÉE (H.): son œuvre linguistique; autobiographie. — A. Hovelacque. — XI, 105.

Chemise. The song of the shirt. — XXIV, 346.

Cheval (Introduction du) en Chine. — Piétrement. — IV, 349; — les chevaux de l'Avesta. — C.-A. Piétrement. — XIII, 313.

Chibcha (La langue). — L. Adam. — IX, 99.

Chien (Le) dans l'Avesta. — Hovelacque. — VIII, 187.

Chinois (L'origine des). — Piétrement. — IV, 349. — Examen critique du jugement porté sur la valeur des monuments philosophiques, littéraires et scientifiques des Chinois; structure de leur langue envisagée sous le rapport de sa capacité scientifique. — E. Martin. — VII, 16.

CHIRON (Le centaure). — J. Baissac. — VIII, 13.

Classifications (Les) de la linguistique. — L. Adam. — XIII, 217.

Coatreven (Le cloarek de). — N. Quellien. — XV, 66.

Cœcus. — A. Joannon. — IV, 395.

Collège de France (Les Celtes au). — N. Quellien. — XVII, 223.

Compostelle (Le Codex de). Livre IV. — F. Fita y Colomé. — XV, 1, 225.

Concours de poésie basque à Sare. — J. Vinson. — En 1869, III, 366. — En 1871, V, 5.

Confessionnaire en chañabal. — H. de Charencey. — XX, 232.

Congrès des Orientalistes à Saint-Pétersbourg. — VIII, 351.

Conjugaison (La) dans les langues dravidiennes. — J. Vinson. — IX, 375 ; X, 98.

Conjugaison française (Genèse de la). — Eug. Hins. — XXII, 147.

Consonnes (Les attraits sexuels des) et l'action réflexe du cerveau. — H. Chavée. — II, 184.

Conversation loutre et pagni. — A. Desgodins. — VIII, 333.

Corrigenda. — Voyez *Errata.*

Cours de langue roumaine à l'École des langues orientales vivantes. — Ém. Picot. — VIII, 167.

Critique de notre dictionnaire basque-français. — W.-J. Van Eys. — VII, 269.

Cuisine basque. — XXI, 287. — Indienne. — XXV, 283.

Cuisinier (Le), conte créole. — J. Vinson. — XV, 330.

Culte. Observations sur un passage d'Hérodote concernant certaines institutions perses. — A. Hovelacque. — VII, 242.

Cuna (Pequeño catecismo). — A.-L. Pinart et J. Carranza. XXIV, 57.

Cunéiformes (Inscriptions). — H. Chavée. — I, 106. — Sur l'origine de quelques caractères des inscriptions aryennes des Achéménides. — J. Ménant. — III, 61. — Sur le signe paru de L. — J. Oppert. — III, 459. — Essai sur l'explication des inscriptions perses. — Fr. Mueller. — VIII, 3.

Curiosa linguistiques. — XVII, 286 ; XVIII, 401.

Daktyles (Les). — J. Baissac. — VIII, 13.

Darva. — Hovelacque. — IV, 283.

Décadente (Une poésie). — XXIII, 100.

Décasyllabe roman (Le). — V. Henry. — XVIII, 295. — R. de la Grasserie. — XXIV, 272.

Dechepare. Ses poésies basques. Traduction en allemand et glossaire. — V. Stempf. — XX, 1 ; XXI, 235 ; XXII, 73 ; XXIII, 51, 148, 312 ; XXIV, 111, 206, 283 ; XXV, 64, 127, 239.

Déclinaison indo-européenne. — A. de Caix de Saint-Aymour. — I, 51, 204 ; II, 316. — Formation du nominatif singulier. — III, 235.

Déclinaison (*La*) *en sanskrit.* — L. Benloew, XI, 70, 305.

Déclinaison ouralo-altaïque. — L. Adam. — IV, 127, 229.

Déclinaison basque (Notes sur la). — J. Vinson. — III, 5. — Note sur les prétendus

génitifs et datifs pluriels de la langue grecque. — L.-L. Bonaparte. — II, 282.

Dérivation (Les éléments de la). — Hovelacque. — I, 166.

Dérivation des langues romanes du latin. — Eug. Hins. — XX, 325.

Dérivation verbale spécifique en dakota. — L. Adam. — IX, 3.

Développement du langage chez l'enfant. — G. Deville. — XXIII, 330; XXIV, 10, 128, 242, 300.

Dialectes de l'Italie septentrionale. — Ém. Picot. — VI, 266. — Roumains (documents pour servir à l'étude des dialectes). — Ém. Picot. — V, 225; VI, 62. — Basques (spécimens de variétés dialectales). — J. Vinson. — VIII, 310; IX, 74; X, 195. Voyez *Biscayen, Français, Gallot, Luxembourg, Nantes, Navarre, Souletin.*

Dieu (Le mot) en basque et dans les langues dravidiennes. — J. Vinson. — III, 294.

Dis (Le préfixe roman) en albanais. — Fr. Miklosich. — IV, 97.

Dravidiennes (Étude des langues). — J. Vinson. — IX, 282.

Durus. — Hovelacque. — II, 447.

Εαρ. — IV, 282.

Echaux (Bertrand d'). Lettre de 1584. — J. Vinson. — XVII, 215.

Économe (Un bibliophile). — XX, 377.

Ἑκατόν. — E. Sibree. — XVIII, 56.

Emboîtement. — Voyez *Polysynthétisme*.

Emprunts. Mots étrangers en kurde. — F. Justi. — VI, 89.

Enfant (Développement du langage chez l'). — G. Deville. — XXIII, 330; XXIV, 10, 128, 242, 300.

Enfer (La langue de l'). — XXV, 188.

Énigme anglaise (Une). — XXIV, 98.

Enseignement. — Voyez *Français, Littérature* (tamoul).

Équidé. — C.-A. Piétrement. — XI, 222.

Éran. De la place occupée par les langues éraniennes dans la famille linguistique indo-germanique. — Fr. Spiegel. — III, 113. — Examen d'une suite de publications sur les idiomes et les littératures de l'éran. — Hovelacque. — III, 248. — Voyez *Iranienne*.

Ἑρμηνεύς. — Fr. Mueller. — XIII, 114.

Errata, corrigenda, rectifica-

tions. — II, 245, 255; III, 244, 382; IV, 127, 413; V, 128, 445; VI, 103, 216, 312, 383; VII, 81, 384; VIII, 164; XII, 340; XV, 224; XVI, 112; XX, 279, 288; XXI, 90, 173; XXII, 210; XXV, 93, 191, 284.

Esternay (Le patois briard d') — C.-A. Piétrement. — XX, 142, 240, 289; XXI, 7.

Esthétique du vers allemand. — Ch. Wiener. — VI, 1.

Ethnographie de la France. Celtes et Kimris. — A. Hovelacque. — XVIII, 192; — des Birmans. — J. Harmand. — XVII, 136.

Étoffes (Les noms d') en basque. — Ed. Ducéré. — XVI, 113.

Études phonétiques et morphologiques dans le domaine des langues européennes. — P. Regnaud. — XXIV, 166.

Études basques (Les) en 1883-84. — J. Vinson. — XVII, 246; — en Allemagne. — XXII, 205; — indiennes en 1880-81. — J. Vinson. — XV, 176; — de 1882 à 1884. — XVIII, 77, 115. — Tamoules. — J. Vinson. — XIII, 49, 241, 402. — Celtiques. — V, 436.

Étymologie. — Voyez *A*, *An*, Ἀνήρ, *Ari*, *Asséner*, *Assiette*, *Athénè*, *Aurusha*, *Bareñtem*, *Basque*, *Cata*, *Chiron*, *Cœcus*, *Darva*, *Dieu*, *Durus*, Ἔαρ, ἑκατον, ἑρμηνεὺς, *Equidé*, *Faust*, *Fraêsta*, *Ganva*, *Geben*, *Ghr*, *Gotiques*, *Grâv*, *Hache*, *Hic*, *Homo*, *Khalima*, *Kirana*, Κύνω, Κωφὸς, *Littré*, *Luther*, *Mu*, *Mar*, *Mars*, *Mercurius*, *Minerve*, *Mithridate*, *Monodactyle*, *Napât*, *Prech*, *Regret*, *Regretter*, *Rex*, *Satan*, *Solidipes*, *Solipède*, *Théophile*, *Théophraste*, θυγάτηρ, *Thukiyim*, *Tiridate*, *Tout*, *Vab*, *Weben*, *Yama*.

Étymologie et phonétique indo-européenne. — P. Regnaud. — XVII, 361; XXIV, 166.

Étymologies basques (Les). — J. Vinson. — V, 10.

Euphonie sanskrite. — Hovelacque. — V, 17.

Europe occidentale (Anciens idiomes de l') — J. Vinson. XIV, 403.

Europe préaryenne (Les théories sur l'). — Dr. H. Winckler. — XVI, 340.

Évolution (L') dans la science du langage. — J. Girard de Rialle. — X, 288; — L. Adam. — XV, 21. — P. Regnaud. — XXII, 233; XXIII, 222; — A. Hovelacque. — XX, 23; — J. Kirste. — XX, 45.

Excentricités euscariennes. — J. Vinson. — XVI, 72.

Exposition (Les langues à l') de 1889. — XXII, 371 ; — l'exposition sans *a*. — XXIII, 378.

H *grec* (Valeur de l') grec au XIe siècle. — Ém. Picot. — II, 51, 314.

FAUST. — J. Baissac. — VIII, 13.

Féminisation en français des noms latins en *a*. — Le Héricher. — XIV, 396.

Folk-lore. — Voyez *Bibliographie*, *Blason*, *Bretagne*, *Légendes*, *Poucet* (petit), *Mythologie*, *Oiseaux*, *Pastorale*, *Poissons*, *Proverbes*.

Formosane (La langue) de Psalmanaazaar. — XXI, 191.

Foule, poular (Étude de la langue). — Dr Tautain. — XXII, 347 ; XXVII, 28, 118, 212.

Fraésta. — Fr. Mueller. — VII, 268.

Français (Projet d'enquête sur les patois). — J. Girard de Rialle. — I, 456. — Le français et les idiomes locaux. Rapport de Barrère à la Convention. — J. Vinson. — XIII, 187. — Voyez *Méthode*.

Futur. — Voyez *Verbe*.

Gallot (Le patois). — F. Sébillot. — XII, 78.

Ganva. — Hovelacque. — IV, 283.

Gebcn. — Hovelacque. — VI, 101.

Génitif et adjectif. — Voyez *Syntaxe*.

Genres. Parler des hommes et des femmes en caraïbe. — L. Adam. — XII, 275 ; — en chiquita. — V. Henry. — XII, 305. — Voyez *Féminisation*.

Géorgien (Études sur le groupe). — A. Gatteyrias. — XIV, 275 ; XV, 337.

Germaniques (Études). — Hovelacque. — II, 294.

Germaniques (Langues). — Étude et enseignement. — M. Fuehrer. — I, 84. — Essai de Grammaire comparée. — L. de Baecker. — IV, 338.

Ghr (Les huit) de l'aryaque. — H. Chavée. — V, 267.

Glossaire. — Voyez *Vocabulaire*.

Gobert — Voyez *Prix*.

Gotiques (Examen de quelques vocables). — Hovelacque. — II, 308.

Grammaire et amour. — XIX, 385.

Grammaire (Les principes de

la nouvelle). — P. Regnaud. XIX, 44.

Grammaire arabe (Notes sur la). — H. Derenbourg. — III, 135 ; IV, 321.

Grammaire indo-européenne (La) d'après M. Fr. Mueller. — A. Hovelacque. — XXI, 27, 91. — Questions de Grammaire zend. — A. Hovelacque. — III, 156 ; V, 74, 291. — Grammaire générale hindoustanie. — J. Vinson. — XVI, 250. — Grammaire de la langue de Goa. — J. Gonsalves. — XII, 342.

Grammaire tongouse. — L. Adam. — VI, 129.

Grammaire. Notes sur le sarakholé ou soninké. — Général Faidherbe. — XIV, 80 ; — Notes sur le Soninké, le Bambara et le Mandingké. — A. Tautain. — XX, 130. Voyez *Foul*.

Grammaire basque (Fragment de). — S. Pouvreau. — XIV, 109.

Grammaire futunienne. — Grézel. — X, 321 ; XI, 33. — Grammaire samoane. — L. Violette. — XII, 379.

Grammaire de la langue aléoute. — V. Henry. — XI, 424 ; XII, 1 ; — Galibi. — Dr. Dupont. — XII, 148 ; — Innoh. — V. Henry. — X, 223 ; — Jaghane. — L. Adam. — XVII, 295 ; XVIII, 10, 160 ; — Mosetena. — L. Adam. — XXII, 237 ; — Néo-granadais. — XII, 267 ; — Timucua. — R. de la Grasserie. — XXI, 209, 314.

Grâv, grav (Temi). — F.-W. Pasanisi. — IV, 159.

Guatemala (Petit poème en quichi du). — A.-S. Gatschet. — XIX, 106.

Guna grec (Le). — A. Hovelacque. — XV, 75.

Il basque est-il primitif? — J. Vinson. — V, 221.

Il *serbo-croate*. — Hovelacque. — VI, 128.

Hache (Le nom de la) en basque. — XVIII, 403.

Hadendoa (De la place de la langue). — J. Halévy. — III, 175.

HÉLÈNE. — Voyez *Pastorale*.

HÉRODOTE (Observations sur un passage d') contenant certaines institutions perses. — Hovelacque. — VII, 242.

Hic, hæc, hoc. — Hovelacque. — II, 462.

Hiéroglyphes des saisons égyptiennes. — G. Rodier. — III, 122.

Homo. — Hovelacque. — I, 410 ; IV, 285.

Hugo (Victor) et la langue basque. — J. Vinson. — V, 433; XIV, 425; XVII, 285; XXIV, 184.

Husbands (Literary). — XX, 187.

Hussites (Chant de guerre des). — A. Dubois. — XIV, 146.

Idée et racine. — J. Mikch. — XIX, 189, 213.

Ibérienne (La langue) et la langue basque. — J.-W. Van Eys. — VII, 3.

Idiomes (Répartition par) des enfants allant dans les écoles publiques de Prusse. — IV, 96.

Ille-et-Vilaine (Glossaire patois de l'). — Ad. Orain. — XVII, 323; XVIII, 58, 174, 208, 269, 368; XIX, 67.

Imâyes (Les) dans la parole indo-européenne. — H. Chavée. — II, 55; V, 85.

Imprimerie (L') à Bayonne. — J. Vinson. — XXII, 211.

Incorporation (De l') dans quelques langues américaines. — L. Adam. — XIX, 253, 348. Voyez *Polysynthétisme.*

Inde (Les Français dans l'). — J. Vinson. — XXIII, 1; — Histoire religieuse de l'Inde française. — J. Vinson. — XXV, 1, 103; — Géographie et histoire de l'Inde. — J. Vinson. — XVII, 235.

Indo-européennes (Langues). Leur étude positive. — H. Chavée. — I, 1; — Leur subdivision. — A. Hovelacque. — VIII, 129; — La langue mère. — P. Regnaud. — XXI, 174.

Indra. — Hovelacque. — VII, 111. — Voyez *Védiques* (Études).

Influence des langues étrangères sur l'allemand. — Dr. Creifels. — XII, 41.

Instruction publique (L') en Russie. — IV, 95; — En Prusse. — IV, 96.

Intonations du discours chez les Annamites. — A. des Michels. — III, 36.

Iranienne (Une légende) — A. Barthélemy. — XXI, 314.

Irlande (Littérature épique de l'). — D'Arbois de Jubainville. — XXI, 342; XXIV, 221.

Jacolliot (Louis). — XXI, 76.

Jacquemont (Victor). Sa mort. — Hyacinthe Vinson. — XV, 217.

Jacques (Saint). Sa vie, accompagnée d'un catéchisme basque. — J. Vinson. — XXI, 57.

J'âina (La religion des). — J. Vinson. — III, 306.

Japonais (La littérature des). — L. de Rosny. — XIII, 141.

Joueur (Le) et le roi, conte hindoustani. — J. Vinson. — XXIV, 321.
Juif-Errant (La légende du). — Ch. Schœbel. — IX, 307; X, 3.
K indo-européens (La théorie des deux). — P. Regnaud. — XXI, 1.
Karikal (La sainte de). — J. Vinson. — XIV, 172.
Khasia (La langue). — A. Hovelacque. — XIV, 20; — A. de la Calle. — XVII, 24.
Khalima. — C.-A. Piétrement. — XVI, 156.
κρίνω, *cerno* et κειρω. — P. Regnaud. — XXV, 330.
Kirana. — C.-A. Piétrement. — XVI, 156.
Κωφός. — A. Joannon. — V, 395.
L Perse (Sur le). — J. Oppert. — III, 459.
L Védique. — J. Vinson. — II, 81.
Langage (La science du) et M. Taine. — H. Chavée. — V, 120.
Langues anciennes et langues modernes. — III, 240.
Larynx (Les maladies du) et l'anglais. — XXI, 365.
Latin (Du) à l'espagnol. — J.-M. Magnabal. — XXV, 193. — Quelques formes difficiles du latin. — P. Regnaud. — XXV, 257.
Lautverschiebung. Essai d'interprétation. — L. Gaussin. — II, 199. — Critique. — Hovelacque. — II, 294.
Légendes artésiennes (Trois). De Beaulaincourt. — XIII, 265.
LÉRY (Jean de) et la langue Tupi. — Paul Gaffarel. — IX, 255.
Lexique. — Voyez *Vocabulaire*.
Librairie (La) à Bayonne. — J. Vinson. — XXII, 211.
LIÇARRAGUE (Les formes verbales des épîtres de Saint-Pierre dans). — E.-S. Dodgson. — XXIII, 167, 262; XXIV, 43.
Lifu (Loyalty). — Sa langue. XV, 300, 373.
Limites de la langue française. — A. Hovelacque. XXIV, 191.
Linguistique (Les classifications de la). — L. Adam. — XIV, 217. — Est-elle une science naturelle? — L. Adam. — XIV, 373. — La linguistique et l'évolution. — L. Adam. — XV, 21.
Linguistique américaine. — D.-G. Brinton. — XXI, 54. — A.-S. Gatschet. — XXI, 199. — D.-S. Brinton. — XXI, 340. — D. Pector. — XXV, 48.
Littérature (La) japonaise. — L. de Rosny. — XIII, 141. — Tamoule. — J. Vinson. — XXII, 1, 107; XXIII, 197. —

De l'Irlande. — D'Arbois de Jubainville. — XXI, 342; XXIV, 221.

LITTRÉ-LUTHER. — Ch. Schœbel. — XI, 458.

LORIQUET. Histoire de France. — XIV, 428.

LUTHER-LITTRÉ. — Ch. Schœbel. — XI, 458.

Luxembourg (Dialecte du). — XXV, 34, 191.

Ma (La racine). — Ch. Ploix. — IV, 101, 173.

Mages (L'histoire des rois). — Ch. Schœbel. — XI, 181.

Malaïta (Iles Salomon). Langage de cette île. — H. Speder. — XXV, 259.

Manouantarus (Date initiale des). — G. Rodier. — III, 327.

Mar (La racine). — Ch. Ploix. — V, 168.

Maris, hommes de lettres (Les). — XX, 187.

MARS. — Ch. Ploix. — V, 168.

MARTIAL christianisé. — XIV, 426.

Médecins (Les) et la médecine dans l'Avesta. — Hovelacque. — X, 127.

MERCURIUS. — Ch. Ploix. — V, 168.

Méthode (De la) en mythologie. — J. Girard de Rialle. — II, 285, 428; IV, 14, 161.

Méthode. L'étude des langues américaines. — J. Vinson. — XV, 39. — Enseignement de la langue française par la méthode historico-comparative. — A. Hovelacque. — I, 36.

Métrique védique et sanscrite. — R. de la Grasserie. — XXV, 144, 218, 285. — Voyez *Décasyllabe*, *Prosodie*.

MINERVE. — Voyez *Ma*.

MITHRIDATE. — J. Girard de Rialle. — IV, 223.

Monodactyle. — C.-A. Piétrement. — XI, 222.

Monosyllabiques (Textes français). — XXIII, 288.

Montagne rouge (La légende çivaïste de la). — G. Devèze. — XVII, 2.

Morale de l'Avesta — Hovelacque. — IV, 253. — Les deux principes dans l'Avesta. — Hovelacque. — IX, 175.

Morphologie des langues lettoslaves. — Fr. Mueller. — IV, 261. — Voyez *Études*, *Évolution*, *Grammaire*.

Musique basque. — W. Brambach, A. Loquin. — XXI, 160. — *Air basque*. — III, 369.

Mythologie. De la méthode en mythologie et des divers systèmes de critique mytholo-

gique. — J. Girard de Rialle. — II, 285, 428; IV, 14, 161. — *Lettere critiche*. — G. Ascoli. — VI, 105. — Voyez *Védiques* (*Études*).

Mythologie basque. — J. Vinson et W. Webster. — VIII, 112. — Le Petit Poucet et la Grande-Ourse, légendes basques. — J. Vinson. — VIII, 241.

Nantes (Le langage de). — XX, 88.

Napât-, *naptr*. — Hovelacque. — V, 83.

Navarre. Basque de la Navarre au XVIe siècle. — J. Vinson. — XII, 315, 369.

Nécrologie : A. Schleicher. — Hovelacque. — II, 261. — A.-C. Burnell, E.-H. Palmer, S. Daničić, Cherbonneau. — J. Vinson. — XVI, 110. — G. de Dumast, A. Gatteyrias, XVI, 412. — Ch. Leclerc, XXII, 105. — L.-L. Bonaparte, XXV, 80.

Nègres d'Afrique (Langues des). — Hovelacque. — IX, 26.

Nékété et Thyo. — Voyez *Calédonie*.

Nersés (Saint). Prières (Les) en basque. — A. Chaho. — XXIV, 326.

Nombre (De la catégorie du). — R. de la Grasserie. — XIX, 87, 113, 232, 305; XX, 54.

Noms géographiques du S.-E. de l'Amérique. — A-S. Gatschet. — XV, 293.

Noms propres basques aux XIIe et XIIIe siècles. — A. Luchaire. — XIV, 150.

Numéraux. Les nombres et les explétives numérales en maya-quiché. — H. de Charencey. — XIII, 339; XVI, 325.

Oiseaux (Les) sauvages. Dictons, etc. — P. Sébillot. — XIV, 1.

Orthographe de la langue roumaine. — Ém. Picot. — II, 78, 327; — du bas-allemand. — V, 241; — du français *ai* et *oi*. — XVIII, 291.

Ourse (Le petit Poucet et la Grande), légendes basques. — J. Vinson. — VIII, 241.

Parfaits latins (Les). — P. Regnaud. — XXII, 66.

Parjanya sous les formes slaves et germaniques. — J. Girard de Rialle. — VIII, 140. — Voyez *Védiques* (Études).

Pastorale basque de Sainte-Hélène. — E.-S. Dodgson. — XXV, 162, 284.

Pèlerins de Saint-Jacques. Vo-

cabulaires basques recueillis par eux. — XXIV, 185; XXV, 95.

Perse. Sur le *L* perse. — J. Oppert. — III, 459. — Mélanges perses. — J. Oppert. — IV, 204.

Phénicien. La langue phénicienne. — H. Chavée. — III, 411.

Philologues contemporains. — Ed. Le Héricher. — VIII, 263; IX, 144, 195.

Phonologie (La) de Volney. — A. Hovelacque. — II, 171. — Phonétique indo-européenne. — P. Regnaud. — XVII, 85, 361. — Phonétique basque. — J. Vinson. — III, 423; IV, 113; V, 276; — H. de Charencey. — XXIII, 293; XXIV, 72, 144. — Tableau phonétique des principales langues usuelles. — E. Picot. — VI, 362; — Lois phonétiques en mame-huastèque. — H. de Charencey. — V, 129; — les métamorphoses d'un son. — F. de Araujo. — XXI, 145. — Voyez *Euphonie*.

Piré. Le Déal. — Ed. Le Héricher. — XV, 54.

Planètes. Symbolique planétaire chez les Sémites. — H. de Charencey. — XI, 119, 359.

Poésie basque (Concours de) à Sare. — J. Vinson. — En 1869, III, 366; — en 1871, V, 5.

Poésie tamoule (Le Tasse dans la). — J. Vinson. — VIII, 52.

Poissons de mer (Les). Noms, légendes, etc. — P. Sébillot. XIV, 187.

Πολλο. — Fr. Mueller. — VII, 110.

Polysynthétisme. — A. Hovelacque. — XVIII, 27.

Polysynthétisme, emboîtement et incorporation en dakota. — L. Adam. — IX, 3; — en nahuatl, IX, 230; — en kechua, IX, 345; — en quiché et en maya, X, 34.

Portrait de A. Schleicher. — III, frontispice.

Portugais et latin. — XVII, 93.

Poucet (Le petit) et la Grande Ourse), légendes basques. — J. Vinson. — VIII, 241.

Poul (Essai sur la langue) et comparaison de cette langue avec le wolof, les idiomes sérères et les autres langues du Soudan occidental. — Général L. Faidherbe. — VII, 195, 291; — étude de la langue poular. — L. Tautin. — XXII, 347; XXIII, 28, 118, 212.

Prçch, pracch (La racine). — P. Regnaud. — XVII, 259.

Préfixes (Histoire et glossaire de deux) dans les patois, le vieux français et le français. — Éd. Le Héricher. — — XVI, 1, 177.

Présent. — Voyez *Verbe.*

Prix Gobert en 1872. — V, 125.

Programme de la *Revue.* — I, v.

Prométhée. — Voyez *Ma.*

Pronom de la première personne (Thème du) en ougrien. — L. Adam. — IV, 29.

Pronom démonstratif basque. — W.-J. Van Eys. — VI, 183.

Prononciation et transcription de deux sifflantes sanskrites. — A. Hovelacque. — II, 457. — Sur le ç sanskrit. — A. Hovelacque. — III, 243. — Prononciation de *r*, *s*, *ç*, *ṣ*, *l* védique. — J. Vinson. — III, 81 ; — *r* vocal. — Hovelacque. — V, 84 ; — J. Vinson, VI, 336. — Sifflante linguale du sankrit, *ṣ*. — Hovelacque. — V, 84.

Prononciation du grec ancien. — J. Vinson. — II, 40. — Valeur de l'*η* grec au XIe siècle. — É. Picot. — II, 51, 314. — Prononciation des aspirées grecques. — A. Hovelacque. — I, 290 ; XV, 215. — Prononciation du grec et du latin. — J. Vinson. — XVIII, 211.

Prophétie (Une ancienne) en langue maya. — H. de Charencey. — V, 389 ; VIII, 320.

Prosodie. Esthétique du vers allemand. — Ch. Wiener. — VI, 1.

Proverbes arabes (Cent). — H. Barthélémy. - XXIII, 349.

Psalmanaazaar. — La langue formosane. — XXI, 191.

Querelle poétique de Cervantes et de Lope de Vega. — XXIV, 97.

Questionnaire (Essai de) pour l'étude des traditions populaires. — P. Sébillot. — XIII, 249.

R vocal sanskrit. — J. Vinson. — III, 81 ; VI, 336 ; — Hovelacque. — V, 84 ; VIII, 99.

Races humaines (Pluralité originelle des). — H. Chavée. — I, 432.

Racine et idée. — J. Mikeh. — XIX, 189, 213.

Racines indiennes (Sur les). Discussion. — L. Adam, A. Hovelacque. — III, 23, 25.

Racines verbales en basque. — H. de Charencey. — V, 389.

Rectifications. — Voyez *Errata.*
Redoublement de cinq formes grecques. — V, 124.
Regret, Regretter. — H. Chavée. — I, 223.
Rg-veda. — D. Koulikovski. — XVIII, 1.
Religion et alphabet. — XXI, 366. — Histoire religieuse de l'Inde française. — XXV, 1, 103.
Rex. — P. Regnaud. — XX, 323.
Rhotacisées (Élargissement des finales). — P. Regnaud. — XXIV, 49.
Rimes à *Tombouctou* et à *Law.* — XIX, 211.
Rio-Nunez (Idiomes du), côte occidentale d'Afrique. — Dr. A. Corre. — X, 75.
Rois mages (L'histoire des). — Ch. Schoebel. — XI, 181, 233.
Roland (La chanson de) en basque. — Harispe. — XXV, 235.
Roumaine (Langue). Son orthographe. La Société littéraire de Bucarest. — Ém. Picot. — II, 78, 327 ; IV, 268.
Roumanche. — Voyez *Bibliographie.*
S sanskrit. — Hovelacque. — II, 457 ; — J. Vinson. — III, 81.
Saint-Cloud (sonnet allemand). — XXV, 189.
Saints (La science et les). — XXIV, 99.
Saisons égyptiennes (Hiéroglyphes des). — G. Rodier. III, 122.
Salomon (Iles). — Voyez *Malaïta.*
Sanskrit et aryaque. — M. Bréal. — I, 125.
Satan ou le diable. — J. Baissac. — IX, 55, 134.
Satire contre les ignorants, poème hindoustani de Mir Taqi. — J. Vinson. — XXIV, 101.
Sc (Le groupe); phonétique indo-européenne. — P. Regnaud. — XVII, 85.
Science (La) et les saints. — XXIV, 99.
SCHLEICHER (August). Notice. — Hovelacque. — II, 261. — Portrait. — III, frontispice.
Scythes (Deux mots). — A. Hovelacque. — XV, 217.
Sevarambes (La langue des). — D. Vairasse. — XXII, 186.
Sifflante (La) palatale en sanskrit. — P. Regnaud. — XVI, 233. — Voyez *Prononciation.*
Sindâmani. — Voyez *Littérature.*
SLADE (le médium). — XXI, 79.

Solidipes. — C.-A. Piétrement. — XI, 222.

Solipède. — C.-A. Piétrement. — XI, 222.

Son articulé (Origine du). — A Maurer. — X, 261.

Sonnet centon polyglotte de Lope de Vega. — XIX, 211 ; — en quatre langues de Lope de Vega. — XXIII, 381. — Sonnet type. — XXIII, 98, 195. — Voyez *Saint-Cloud*, *Verbe.*

Souletin (Le premier livre). — J. Vinson. — XVIII, 215.

Suisse (Les langues en). — XXII, 209.

Statistique. Les langues en Suisse, XXII, 209. — En France en 1806-1808, XXII, 296.

Stiengs (Les) et les Tiams. — A. Morice. — VII, 347.

Symbolique (La) planétaire chez les Sémites. — H. de Charencey. — XI, 119 ; — hébraïque. — H. de Charencey. — XII, 164.

Synonymie espagnole, XXV, 347.

Syntaxe comparée. Adjectif et génitif. — L. Feer. — II, 138 ; — études. — V. Henry. — XXII, 33.

Table des tomes I à III, III, 487 ; — des tomes IV à VI, VI, 375 ; — des tomes I à X, X, 367.

Tuensas (La langue des). — J. Parisot. — XIII, 166 ; — J. Vinson. — XIX, 147.

Taine (M.) et la science du langage. — H. Chavée. — V, 120.

Tamoul (Le mot). — J. Vinson. — VII, 44.

TARTAS. — Voyez *Bibliographie.*

Tasse (Le) dans la poésie tamoule. — J. Vinson. — VIII, 52.

Textes linguistiques : le *Cantique des cantiques* en patois de Bayonne. — Ed. Ducéré, XII, 62 ; — autres textes, XV, 92, 162. — Texte arabe du Dr Abd-ar-Razzaq, XII, 239 ; — basque navarrais du XVIe siècle, XII, 317, 369 ; — gascons, E. Ducéré, XIII, 387 ; Dr Dejeanne, XVI, 163. — Tarasques. — H. de Charencey, XVII, 118. — Basques (modernes). — J. Vinson. — VIII, 310 ; IX, 74 ; X, 195. — Basques (vieux), J. Vinson, XVIII, 215 ; XXI, 57, 183 ; XXII, 299. — Timucuas, A. Gatschet et R. de la Grasserie, XXII, 320 ; XXIII, 344.

Thèmes (De la désignation des). — Hovelacque, II, 449 ; — grecs en *art* (prétendus). — Hovelacque, IV, 5 ; — Temi

grâv, grav. — Pasanisi, IV, 159.

THÉOPHILE, THÉOPHOBE. — Ch. Schœbel, V 181.

θυγάτηρ. — Fr. Mueller, XIII, 114.

Thuki-im « paons » (Origine du mot hébreu). — J. Vinson. VI, 120.

Tho et Nékété. — Voyez *Calédonie*.

Tiams (Les) et les Stiengs. — A. Morice, VII, 347.

THWASHA, dieu de l'espace céleste. — F. Spiegel, IV, 20.

TIRIDATE. — J. Girard de Rialle, IV, 223.

Tout. — H. Chavée, IV, 187.

Transcription et prononciation de deux sifflantes sanskrites. — Hovelacque. II, 457.

Transcription du serbe. — St. Novaković, V, 263 ; — Hovelacque. — V, 282; VI, 99.

Transcription. Prononciation du français figurée par des Américains. — XIX, 111.

Urthubie (La fille d'), légende basque. — XVII, 384.

V Aryaque. Ses variations. — J. Oppert. — I, 128.

Vab, vabh (Les racines). — Hovelacque, VI, 101.

Varia. — III, 235, 366; IV, 76, 81, 82, 95, 96 ; VIII, 351 ; XIV, 425 ; XV, 215, 330, 427 ; XVII, 93, 285, 384 ; XVIII, 113, 211, 291, 401 ; XIX, 111, 211, 385 ; XX, 88, 187, 387 ; XXI, 88, 191, 287, 365 ; XXII, 104, 205, 296, 371 ; XXIII, 98, 192, 288; XXIV, 97, 184, 266, 346 ; XXV, 94, 188, 283, 347.

VAYU *et* VATA, les dieux du vent dans le Rg-Véda et l'Avesta. — J. Girard de Rialle, VI, 352.

Védique (Époque). — G. Rodier. — Commencement : III, 327 ; — fin : I, 304.

Védiques (Études). — J. Girard de Rialle. — Introduction, Agni, I, 67 ; — Indra, I, 215, 325 ; — Parjanya, I, 432 ; — Aditi, II, 104 ; — Adityas, Viṣnu, II, 223 ; — la déesse des bois, V, 273 ; — Vâya et Vâta, VI, 352 ; — les déesses des eaux, IX, 46.

Vendidad (Observations critiques sur le XVIIIe fargard du). — A. Hovelacque, VI, 313.

Verbe. Formation de l'aoriste composé. — Hovelacque, II, 276. — Formation du présent. — Hovelacque, II, 5. — Formation des futurs. — Joh. Schmidt, III, 355, 383.—Trois prétendus verbes simples (*as*, *ad*, *an*). — Hovelacque,

II, 267. — Famille naturelle des idées verbales dans les paroles indo-européennes. — H. Chavée, I, 133, 254. — Le verbe basque. — J. Vinson, VI, 238; VII, 99, 232; — H. de Charencey, VI, 337, VIII, 73. — La conjugaison dans les langues dravidiennes. — J. Vinson, IX, 374; X, 98. — Les verbes grecs en νυμι, νω, ανω. — P. Regnaud, XX, 193. — Le verbe basque, sonnet italien du Pr. L.-L. Bonaparte, XXII, 104. — Voyez LIÇARRAGUE.

Vêtements (Les noms de) en basque. — Ed. Ducéré, XVI, 113.

Vienna civitas sancta. — J. Baissac, VII, 112.

VIṢNU. — Voyez *Védiques* (Études).

Vocabulaire français-nagranda. — H. de Charencey, XII, 334; — Lexique Vogoul. — Bensengre, XIII, 109; Essai d'un glossaire des mots basques dérivés de l'arabe. — Ed. Ducéré, XIII, 205; — Vocabulaire timucua. — R. de la Grasserie, XXII, 168; — vocabulaire tzotzil-español. — H. de Charencey, XXII, 247.

Voyelles (Notes musicales caractéristiques des). — J. Weber, IV, 101. — Le véritable système vocalique indo-européen. — P. Regnaud, XXIII, 68, 185. — Le vocalisme grec. P. Regnaud, XXV, 97.

Vulva. Énigme anglaise. — XXIV, 98.

Weben. — Hovelacque. — VI, 101.

WELLINGTON (Proclamation de) en basque. — XVIII, 113.

WILKINS (John). La langue philosophique. — XXIII, 192.

Yagnôbi (La langue). — C. de Ujfalvy, XV, 271.

Yama. — C.-A. Piétrement. — XVI, 156.

III. — TABLE ALPHABÉTIQUE DES ARTICLES BIBLIOGRAPHIQUES

Adam (L.) — Les patois lorrains. — A. Hovelacque, XIV, 315.

Adam (L.). — Arte de la lengua Anti o Campa. — J. Vinson, XXIII, 191.

Adam (L.). — Grammaire de la langue mandchou. — J. Vinson, V, 415.

Adam (L.). — De l'harmonie des voyelles dans les langues ouralo-altaïques. — J. Vinson, VII, 179.

Ahmed-Ben-Khouas. — Grammaire kabyle. — J. Vinson, XVII, 371.

Alexandre. — Oracles sibyllins. Larocque, III, 214.

Aminoff. — Syrjænische hochzeitgesænge. — J. Vinson, XII, 338.

Arbois de Jubainville (H. d'). — La déclinaison latine en Gaule à l'époque mérovingienne. — A. Prost, V. 314.

F. Arnaudin. — Contes populaires des Landes. — J. Vinson, XXI, 190.

Ascoli (G.). — Di un gruppo di desinenze indo-europee. — Hovelacque, II, 340.

Ascoli (G.). — Corsi di glottologia. — Hovelacque, IV, 308.

Assier (Ad. d'). — Adour, Garonne, Rhône. — J. Vinson, XII, 338.

Attvell. — A table of the Aryan languages. — S. Novaković, V, 431.

Autenrieth (D. G.). — Terminus in quem. — Hovelacque, II, 362.

Autenrieth (G.). — Wœrterbuch zu den homerischen Gedichten, VI, 291.

Aymonier (A.). — La langue française en Indo-Chine. — J. Vinson, XXIV, 180.

B. E. — La légende de Mélusine. — Girard de Rialle, V, 189.

Bailly (A.). — Manuel pour l'étude des racines grecques et latines. — Hovelacque, III, 475.

Ch. Baissac. — Le patois créole mauricien. — J. Vinson, XIV, 415.

Ch. Baissac. — Le Folk-lore de l'île Maurice. — J. Vinson. XXI, 189.

Baissac (J.). — Origine des dénominations ethniques dans la race aryane. — Girard de Rialle, I, 231.

Bancroft. — Native races of the pacific states of North America. — G. Maspero, IX, 404.

Barbe (P.). — La vérité sur la langue d'O. — A. Hovelacque, VI, 286.

Barbié du Bocage. — Analyse et synthèse. — H. de Charencey, XXIII, 369.

Bartsch (K.). — Sancta Agnes, provençalisches geistliches Schauspiel. — E. Picot, IV, 71.

Basset (T.). — Manuel de la langue kabyle. — J. Vinson, XXI, 281.

Baudry (Fr.). — Grammaire composée de langues classiques. — H. Chavée, I, 468.

Baudry et Delérot. — Les dieux et les héros (traduit de l'anglais de Cox). — H. Chavée, I, 362.

Beaudoin de Courtenay. — Uebersicht des slavischen Sprachenwelt. — A. Hovelacque, XVII, 272.

Beaufils (G.). — Phonétique latine. — Hovelacque, V, 404.

Beaujean. — Petit dictionnaire universel (abrégé de Littré). — J. Roche, IX, 190.

Benfey (Th.). — Sur quelques formations du pluriel dans le verbe indo-germanique. — Hovelacque, I, 238.

A. Bergaigne et V. Henry. — Manuel du sanscrit védique. A. Hovelacque, XXIV, 95.

Beschi (C.-J.). — Clavis humaniorum litterarum sublimioris tamulici idiomatis. — J. Vinson, X, 160.

Bionne (H.). — Dupleix. — J. Vinson, XIV, 423.

Birmann (H.-A.). — Grand dictionnaire allemand. — J. Vinson, XXII, 293.

Bladé (J.-Fr.). — Études sur l'origine des Basques. — H. de Charencey, J. Vinson, IV, 43, 55.

Bladé (J.-F.). — La Gascogne dans la légende carolingienne. — J. Vinson, XXIII, 90.

Bladé (J.-Fr.). — Trois contes populaires recueillis à Lectoure. — J. Vinson, XI, 90.

Bladé (J.-Fr.). — Les Vascons. — J. Vinson, XXIV, 182.

Boguslawski. — Historija Slowan. — Ém. Picot, XXII, 96.

Bonaparte (L.-L.). — Parabola del sembrador traducida à XII dialectos del Vascuence. J. Vinson, XI, 462.

Bonaparte (L.-L.). — Le verbe basque, les dialectes d'Aezcoa, de Salazar et de Roncal et autres publications basques. — J. Vinson, V, 189.

Bonaparte (L.-L.). — Publications basques, XVII, 372.

Bouche. — La langue nago. — J. Vinson, XIV, 97.

Brachet (A.). — Dictionnaire des doubles de la langue française. — A. Hovelacque, II, 350.

Brasseur de Bourbourg. — Quatre lettres sur le Mexique. — Girard de Rialle, III, 485.

Dringuier (O.). — Voyez *Tourtoulon*.

Brinton. — Essays of an americanist. — H. de Charencey, XXV, 266 ; — J. Vinson, XXV, 27.

Broberg (S.). — Mestre Frantz Rabelais. — J. Vinson, XVIII, 111.

Broberg (S.). — Fr. Villon. — J. Vinson, XIX, 293; XXI, 286.

Bruecke. — Grundzuege der philologie und systematik der Sprache. — X, 170.

Budenz (J.). — Ugrische sprachstudien. — J. Vinson, V, 303.

Budenz (J.). — Finn nyelvtan. J. Vinson, VIII, 152.

Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau. — J. Vinson, XXV, 93, 278.

Burgaud des Marêts. — Notes d'Oihenart sur Pouvreau. — J. Vinson. — IV, 293.

Burnell (A.). — Aindra schoo of sanskrit grammarians. — J. Vinson. — VIII, 340.

Burnouf (Ém.) — La science des religions. — H. Chavée. — V, 328.

Lady Caithness. — Fragments de Théosophie. — J. Vinson. — XVII, 282.

Caix de Saint-Aymon. — La langue latine étudiée dans l'unité indo-européenne. — M. Fuehrer. — I, 358.

Caldwell (R.). — Comparative grammar of the dravidian languages. — J. Vinson. — IX, 90.

Campion (A.) Orreaga. — J. Vinson. — XIV, 101.

Castelli (R.). — Credenze ed usi popolari Siciliani. — P. Sébillot. — XIII, 416.

Castonnet des Fosses. Dupleix. — J. Vinson. — XXI, 364.

Catalogue de la Société d'Anthropologie. — J. Vinson. — XXV, 276.

Cerquand. — Légendes et récits populaires du pays basque. — W. Webster, VIII, 112. — J. Vinson, X, 164; IX, 463.

A. Certeux et E. H. Carnoy. L'Algérie traditionnelle. — V. Henry. — XVII, 279.

Chabas (F.). — Les pasteurs en Égypte. — Girard de Rialle. — II, 248.

Chabas (F.). — Le calendrier des jours fastes et néfastes de l'année égyptienne. — Girard de Rialle. — V, 104.

G. Charavay. Règle définitive du participe passé. — J. Baissac. — XI, 228.

Charencey (H. de). — Re-

cherches sur les noms d'animaux, etc., chez les Basques. — J. Vinson. — Girard de Rialle. — III, 107; IV, 73.

Charencey (H. de). — Le mythe de Votan. — Girard de Rialle. — V, 187.

Charencey (H. de). — Les animaux de la vision d'Ézéchiel et la symbolique chaldéenne. J. Vinson. — VIII, 88.

Charencey (H. de). — De quelques idées symboliques se rattachant aux noms des douze fils de Jacob. — J. Vinson. — VII, 78.

Chassang. — Nouveaux exercices grecs élémentaires. — Hovelacque. — VII, 58.

Chavée (H.). — Enseignement scientifique de la lecture. V, 417.

Chertzl (V.). — Stravnitelnaia grammatika slavianskikh, etc.. — S. Novaković. — V, 295.

Chodzko (Al.). — Grammaire paléo-slave. — Hovelacque. — III, 465.

Coelho (F. Ad.). — Bibliographia critica de historia e litteratura. — V, 422.

Coignet et Delon (MMmes). — Rapport sur la réforme de l'instruction primaire. — H. Chavée. — IV, 297.

Collection philologique, premier fascicule. — Hovelacque. — II, 476.

Corssen (W.) — Aussprache, vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache (2e édition). — Hovelacque. — III, 89.

Cox. — Voyez Baudry et Délérot.

Culmann (F. W.). — Die Namen des Raubthiere in verschiedener Sprachen. — É. Picot. — IV, 72.

Culmann (F.-W.). — Geheimniss des spiritus asper. — VI, 199.

Cuoq. Dictionnaire iroquois. — A.-S. Gatschet. — XVII, 270.

Cuoq. Lexique algonquin. — H. de Charencey. — XXIII, 278.

Curtius (G.). — Grundzüge des griechischen Étymologie. — Hovelacque. — I, 98.

Curtius (G.). — Studien zur Griech. und Latin. Grammatik. Hovelacque. — II, 358; III, 84.

P. Daničić. — Dictionnaires mythologiques serbes. — Ém. Picot. — X, 351.

P. Daničić. Dictionnaire croate. — Ém. Picot. — XIV, 99.

Daremberg et Saglio. — Dictionnaire des antiquités grec-

ques et romaines. — Girard de Rialle. — VII, 79.

A. Darmesteter. La vie des mots. — P. Regnaud. — XX, 161.

Darmesteter (J.). — Haurvatât et Améretât. — Hovelacque. — VIII, 248.

Darmesteter (J.). — The zend Avesta. — E. Dillon. — XIII, 409; — La rédaction, XIV, 97, note.

Darmesteter (J.). — Textes pehlevis relatifs au judaïsme. — J. Vinson. — XXII, 295.

Dasconaguerre. — Atheka gaitzeko oihartzunak. — J. Vinson. — IV, 75.

Dechepare (B.). — Poésies basques (1545), nouvelle édition. — W.-J. Van Eys. — VII, 70.

L. Decombe. — Chansons populaires recueillies en Ille-et-Vilaine. — J. Vinson. — XVIII, 287.

Delbrueck (B.). — Syntaxe indo-germanique : ablatif, locatif et instrumental. — H. Chavée. — I, 476.

C. Delon. La grammaire française d'après l'histoire. — J. Vinson. — XXII, 369.

H. Derenbourg. Les noms de personnes dans l'ancien testament et en brimyarite. — E. Drouin. — XV, 106.

Derrécagaix (V.). — Notice sur les Basques. — J. Vinson. — X, 168.

Didot (A.-F.). — Orthographe français. — H. Chavée. — II, 251.

Donner (O.). — Finsk-ugriska sprakforkningens historia. — J. Vinson. — VI, 296.

Donner (O.). — Vergleichendes Woerterbuch der Finnisch Ugrischen sprachen. — J. Vinson. — VII, 177; X, 163.

Donner (O.). — Lieder des Lappen. — J. Vinson. — VIII, 339.

Donner (O.). — Die gegenseitige verwandschaft der Finnisch-ugrischen sprachen. — J. Vinson. — XIII, 236.

Drouin (E.). — Recherches historiques et étymologiques sur la langue anglaise. — Girard de Rialle. — VII, 382.

Drouin (E.). — Grammaire théorique et raisonnée de la langue allemande. — X, 175.

Dubarat (V.). Le bréviaire de Lescar de 1541. — J. Vinson. — XXV, 88.

E. Ducéré. L'armée des Pyrénées occidentales. — J. Vinson. — XV, 206.

Du Méril. — Essai philosophique sur la formation de la langue française. — Ed.

Le Héricher. — VIII, 263; IX, 144.

R. Duval. Grammaire syriaque. — Ed. Drouin. — XV, 108.

Edmonston. — La parabole du semeur en écossais des Shetlands. — J. Vinson. — VI, 298.

Edon (G). Le chant lémural, les arvales et l'écriture cursive des Latins. — V. Henry. — XVIII, 196.

Eguren (J.-M. de). — Metodo practico para enseñar el castellano en las escuelas vascongadas. — J. Vinson. — III, 208.

Eichhoft. — Grammaire générale indo-européenne. — Hovelacque. — I, 228.

T. Escriche y F. Fernandez. Nociones de grammatica general aplicadas à la langua castellana. — J. Vinson. — XXIV, 265.

Esquer (A.). — Les castes dans l'Inde. — J. Vinson. — V, 308.

Eys (J.-W. Van). — Dictionnaire basque-français. — VII, 59.

Eys (Van). — Étude sur l'origine et la formation des verbes auxiliaires basques. J. Vinson. — VIII, 153.

Eys (Van). — Évangile selon saint Mathieu, en basque, par Liçarrague (1571). — J. Vinson. — X, 353.

Van Eys. Grammaire comparse des dialectes basques. — J. Vinson. — XIII, 117.

Van Eys. Outlines of basque grammar. — J. Vinson. — XVI, 220.

Fabre (L.-M.-H.). — Dictionnaire français-basque. — J. Vinson. — IV, 289.

Faidherbe (Le général). — Le rénaga des tribus sénégalaises. — Girard de Rialle. — X, 172.

Fauche (H.). — Traduction française du Mahâbhârata. — Girard de Rialle. — I, 490.

Favre (L.). — Revue historique de l'ancienne langue française. — X, 172.

Festschrift Herr Prof. Fleischer zu seinem funfzigjaehrigen Doctor-jubilaeum. — Hovelacque. — VIII, 87.

Fick. — Woerterbuch der indogermanischen grundsprache, 1re et 2e édition. — H. Chavée et A. Hovelacque. — I, 368; V, 105.

Fiske. — Myths and Mythmakers. — Girard de Rialle. VII, 71.

Fligier. — Zur prœhistorische ethnologie des Balkanhal-

binsel. — Hovelacque. — X, 153.

Fondeville (J.-H.). Calvinisme de Béarn. — J. Vinson. — XIII, 238.

Fontainien (G.-B. de). Le livre de l'amour de Tirouvallouva. — J. Vinson. — XXIII, 189.

Fouché Delbosc (H.). Grammaire espagnole. — J. Vinson. — XXII, 202.

Friederici (Ch.). Bibliotheca orientalis. — XI, 91.

Fumi. — Illustrazioni filologico-comparative alla grammatica greca dil Dr. G. Curtius. — H. Chavée. — II, 480.

H. Gaidoz et F. Sébillot. Blason populaire de la France. — J. Vinson. — XIX, 108.

Garcin (E.). — Les Français du Nord et du Midi. — H. Chavée. — I, 483.

A.-S. Gatschet. Adjectives of colour in indian languages. — J. Vinson. — XIII, 329.

Geiger (L.). — Ursprung und Entwickelung der menschlichen sprache und vernunft. — H. Chavée. — III, 85.

Geiger (W.). — Die pehleviversion des ersten capitels der Vendîdâd. — Hovelacque. — X, 158.

Geldner (K.). Studien zum avesta. C. de Harlez. — XVI, 222.

Gèze (L.). Grammaire basque (dial. souletin). — J. Vinson. — VI, 197.

Gibier (P.). Le spiritisme. — J. Vinson. — XXI, 75.

Gilly (A.). — Premiers éléments de linguistique. — H. Chavée. — I, 474.

Grandjean (J.). — Troubles de la parole. — P. Regnauld. — XXV, 343.

Gubernatis (A. de). — Zoological mythology. — G. Ascoli. — VI, 106.

Guide de la conversation français-basque. — J. Vinson. — VI, 204.

Hadley. — Greek pronunciation of the tenth century. — VI, 284.

Hahn (Th.). Tsuni || goam. The supreme being of the khoikhoi. — A. Hovelacque. — XVI, 89.

Harlez (Ch. de). — Avesta. — Hovelacque, VIII, 343.

Harlez (Ch. de). — Manuel du Pehlevi. — E. Dillon, XIII, 335.

Harlez (Ch. de). — Exégèse et correction des textes avestiques. — V. Henry, XVI, 325.

Harlez (Ch. de). — Manuel de la langue mandchoue. — V. Henry, XVII, 276.

Harlez (Ch. de). — Kia-li. — V. Henry, XXIII, 281.

Harlez (Ch. de). — Le Yih-king. — V. Henry, XXIV, 89.

Havet (L.). — Abrégé de grammaire latine. — P. Regnaud, XX, 79.

Hecquard (Ch.). — Éléments de grammaire franco-serbe. — J. Vinson, IX, 88.

Hecquet-Boucrand. — Dictionnaire étymologique des noms propres d'hommes. — H. Chavée, I, 481.

Hippeau. — Dictionnaire de la vieille langue française. — Ed. Le Héricher, VIII, 263; IX, 144.

Hoefner et Zacher. — Zeitschrift fuer deutsche philologie. — Hovelacque, II, 119.

Houdas (O.). — Syllabaire arabe. — J. Vinson, XXII, 200.

Hovelacque. — Grammaire de la langue zende. — E. Picot, III, 219.

Hovelacque. — La linguistique. — J. Vinson, VIII, 246.

Hovelacque (A.). — L'Avesta. J. Vinson, XIV, 208.

Hübschmann (H.). — Ein zorastsiches lied. — V, 324.

Hübschmann (H.). — Avesta studien. — VI, 187.

Humbert. — Clé de la langue allemande. — VIII, 160.

Hunfalvy (P.). — A kondai vogul nyelv. — E. Picot, V, 307.

Hunter (W.-W.). — A. comparative dictionary of the non aryan languages of India and high Asia. — H. Chavée, II, 364.

Huss (H.). — Lehre vom accent der deutschen sprache. — X, 171.

Husson (H.). — Mythes et monuments comparés. — H. Chavée, II, 136.

Indo-germanische chrestomathie. — Hovelacque, III, 227.

Inman (Th.). — Ancient faiths embodied in ancient names. — H. Chavée, I, 479.

Jacolliot (L.). — La Bible dans l'Inde, Voyage au pays des bayadères. — J. Vinson, VII, 285.

Jarnik (J.-V.). — Index zu Diez Wœrterbuch. — J. Vinson, XXV, 185.

Ješina (P.-J.). — Romani cib. — J. Vinson, XXV, 183.

Jireček. — Bibliographie de la littérature bulgare moderne. E. Picot, V, 423.

Jolly (S.). — Vergleichende syntax. — V, 336.

Juškeviče (A.). — Lietuviskos dajnos. — Ém. Picot, XIV, 98.

Justi (F.). — Traduction du Bundehesh. — Hovelacque, II, 247.

Justi (F.). — Kurdische grammatik. — A. Hovelacque, XIV, 320.

Krauer (F.). — Das Gobhilagryasûtra. — V. Henry, XXII, 289.

Koch (C.-Fr.). — Historische Grammatik der englischen Sprache. — Hovelacque, II, 352; III, 84.

Kossowicz. — Sarat'ustricæ Gat'æ posteriores tres. — A. Hovelacque, IV, 316.

Kraushaar (L.). — De radicum quarundam indo-germanicarum variatione. — Hovelacque, III, 377.

Kurelac (Fr.). — Chants populaires croates. — J. G. Jireček, VI, 202.

Le livre des établissements de Bayonne. — J. Vinson, XXV, 278 (Cf. XV, 80, 162).

Lancereau (Éd.). — Pančatantra, trad. française. — H. Chavée, V, 333.

Lorédan Larchey. — Dictionnaire des noms. — Ed. Drouin, XIII, 331.

Larramendi (M. de). — Corografia de Guipuzcoa. — J. Vinson, XV, 424.

Laude. — Dupleix, le siège de Pondichéry en 1748. — J. Vinson, IV, 403.

Lefèvre (André). — Les dialectes italiques : l'ombrien. — E. Picot, VII, 279.

Lenormand (Fr.). — Lettres assyriologiques. — Girard de Rialle. — V, 188.

Lespy (V.). — Proverbes du pays de Béarn. — J. Vinson, IX, 88.

Levi (S.). — Le théâtre indien. P. Regnaud, XXIV, 258.

Lévy (A.). — Méthode pratique d'allemand. — J. Vinson, XXII, 201.

Liçarrague. — Voyez *Eys* (*Van*), *J. Vinson*.

Littré. — Dictionnaire de la langue. — Le Héricher, VIII, 263 ; IX, 144.

Loubens (D.). — Mots français tirés des langues étrangères. — E. D., XV, 327.

Luchaire. — De lingua aquitanica. — Les origines linguistiques de l'Aquitaine. — J. Vinson, XI, 464.

Luchaire. — Les idiomes pyrénéens. — J. Vinson, XII, 339.

Luebbert (Éd.), — Der conjunctir perfecti und das futurum exactum in aelterem latein. — A. Hovelacque. — I, 242.

Lundell (A.). — Nyare bidrag till kænnedom om de svenska landsmaolen ock svenskt folklif. — XIII, 326 ; XVI, 219 ; XVII, 276 ; XVIII, 210 ; XIX, 208 ; XXI, 284 ; XXII, 200 ; XXIII, 188 ; XXV, 92.

Man (E.-M.). — Dictionary of the central Nicobarese. — J. Vinson, XXIV, 263.

Manitius (H.-A.). — Die Sprachenwelt in ihrem geschichtlich-literarischen Entwickelung. — J. Vinson, XIII, 327.

Manterola (J.). — Cancionero vasco. — J. Vinson, XI, 469 ; XIV, 202.

Mahn (C.-A.-F.). — Denkmaeler der Baskischen Sprache. - J. Vinson, II, 236.

Manterolari. — J. Vinson, XVII, 272.

Marre (A.). — Affinités du malgache et du javanais. — J. Vinson, XIX, 207.

Maytie (A. de). — Les prières du prône en basque souletin (1676), nouvelle édition. — J. Vinson, VII, 378.

Melzi (B.). — Dictionnaire italien. — J. Vinson, XXIII, 188.

Mémoires de la Société de linguistique de Paris. — A. Hovelacque, I, 488 ; VI, 299.

Ménant (J.). — Éléments de la grammaire assyrienne. — H. Chavée, II, 114.

Meyer (G.). — Die Pluralbildungen der Albanesichen Nomina. — V. Henry, XVII, 87.

Micoleta. — Metodo para aprender la langua vizcaina. — J. Vinson, XIV, 203.

Miklosich (Er.). — Die negation in den slavischen Sprachen. — L. Léger, IV, 40.

Miklosich (Fr.). — Ueber den accusativus cum infinitivo. — E. Picot, IV, 313.

Miklosich (Fr.). — Die genitivendung *go* im slavischen. — IV, 401.

Miklosich (Fr.). — Etymologisches Wœrterbuch der slavischen Sprachen. — A. Hovelacque, XIX, 297.

Moebius (Th.). — Die altnordische Sprache. — V, 325.

Mortillet (G. de). — Indicateur de l'archéologue. — V, 335.

Mouliéras (A.). — Manuel algérien. — XXI, 283.

Mourier. — Contes et légendes du Caucase. — J. Vinson, XXI, 188.

Mueller (Fr.). — Suffixlehre den indog. Verbums. — A. Hovelacque, V, 312.

Mueller (Fr.). — Allgemeine Ethnographie. — A. Hovelacque, VII, 54.

Mueller (Fr.). — Ueber die Stellung der armenischen im Kreise des indo-germanischen Sprache, X, 172.

Mueller (G.) et Pezzi (D.). — Rivista di filologia. — Hovelacque, V, 323.

Mueller (M.). — Ueber die Resultate der Sprachwissenschaft. — Hovelacque, V, 311.

Mussafia (A.). — Darstellung der altmailaendischen Mundart. — E. Picot, III, 381.

Mussafia (A.). — Zur rumaenischen vocalisation. — E. Picot, III, 483.

Mussafia (A.). — Darstellung den romagnolischen Mundart. — É. Picot, V, 427.

Nadaillac. — Les premiers hommes et les temps préhistoriques. — J. Vinson, XIV, 314.

Notby (Edwin). — Comparative grammar of the french, italian, spanish, and portuguese language. — H. Chavée, II, 361.

Novaković (St.). — Jezik i stil. — V, 414.

Novaković (St.). — La physiologie des sons du serbe. — A. Hovelacque, VI, 191.

Novi-rječnik hrvatskoga i njemačkoga jezika. — St. Novaković, VII, 53.

Olcott (S.). — Catéchisme bouddhiste. — J. Vinson, XVII, 282.

Oldenbefg (H.). — Die Hymnen des Rigveda. — P. Sabathier, XXIII, 92.

Perret (Paul). — Les Pyrénées françaises. — J. Vinson, XVI, 99; XVIII, 109.

Peiffer. — Philologie topographique, légende territoriale de la France. — Ed. Le Héricher, X, 175.

Petitot (Ém.). — Quinze ane sous le cercle polaire. — Hs de Charencey, XXIII, 280.

Pezzi (D.).— Voyez Mueller (G.).

Philological association (proceedings of the fifth annual session of the American). — A. Hovelacque. — VII, 57.

Piétrement. — Les origines du cheval domestique. — E. Picot. — IV, 313.

Piétrement. — Les chevaux à trente-quatre côtes de l'époque védique. — IV, 420.

Plowert (J).—Petit glossaire décadent. — J. Vinson. — XXII, 102.

Politis (N.-G.). — Mythologie néo-hellénique. — Girard de Rialle. — VI, 189.

Politis. — Dimoticon asma, etc. — J. Vinson. — XIX, 293.

Portmann (V). Manual of the

Andamanese. — J. Vinson. — XXIV, 263.
Pourret. Nouveau dictionnaire français. — A. Hovelacque. — XII, 376.
Pott. — Wurzelwoerterbuch der indo-germanischen Sprachen. — H. Chavée. — I, 242.
Powell (J.-W.). Introduction to the study of indian languages. — J. Vinson. — XV, 203.
Preliminary report of the commisssion appointed to investigate modern spiritualism. — J. Vinson. — XX, 75.
Probst (A.). Beitræge zur lateinischen Grammatik. — J. Vinson. — XVIII, 287.
Quellien (N.). L'argot des nomades de Bretagne. — J. Vinson. — XIX, 210.
Quellien (N.). La Bretagne armoricaine. — J. Vinson. — XXIII, 377.
Quennefer (J. de). Souvenirs de Pondichéry. — J. Vinson. — XVI, 107.
Ralston. — Les chants du peuple russe. — Girard de Rialle. — VIII, 81.
Rambault (A.). — La Russie épique. — Girard de Rialle. — VIII, 349.
Regnaud (P.). Origine et philosophie du langage. — J. Vinson. — XXII, 367.
Regnaud (P.). — Le Rig-Veda. — J. Vinson. — XXV, 280.
Régnier (Ad.). Latinité des sermons de saint Augustin. — V. Henry. — XXII, 291.
J. Renard. Les étapes d'un petit Algérien dans la province d'Oran. — J. Vinson. — XXI, 284.
Revista euskara. — J. Vinson. — XI, 466.
Revue bibliographique de philologie et d'histoire. — J. Girard de Rialle. — VII, 81.
Revue celtique. — IV, 81.
Revue de la Société littéraire bulgare de Braïla. — J.-C. Jireček. — VI, 200.
Revue ethnographique. — V, 102.
Ribàry (Fr.). — Essai sur la langue basque, traduit du hongrois par J. Vinson. — — Hovelacque. — X, 167.
Ribeiro (J.). — Grammatica portuguesa. — J. Vinson. — XXII, 201.
Rivista di filologia. — V, 420.
Rosny (L. de). — De l'origine du langage. — III, 102.
Rosny (L. de). — Archives paléographiques. — J. Girard de Rialle. — III, 484.
Rosny (L. de). — Premières notions de japonais. — J. Vinson. — XVIII, 208.

Rosny (L. de). — Bibliothèque etnographique. — J. Vinson. — XIX, 385.

Rosny (L. de). — Les religions de l'Extrême-Orient. — J. Vinson. — XIX, 210.

Rubio y Carmena. — Grammatica española razonada. — J. Vinson. — XXII, 201.

Rudy (Ch.). — The chinese mandarin language. — J. Vinson. — XIII, 237.

Sallaberry. — Chants populaires du pays basque. — J. Vinson. — IV, 295.

Sampere y Miguel. — Origen y fonts de la nació catalana. — J. Vinson. — XIII, 116; XIV, 203.

Sayce (A.-H.). — Assyrian grammar. — J. Vinson. — VI, 291.

M. Schapiro. — Révélations étymologiques. — J. Vinson. — XIII, 327.

Scherer (G.). — Zur Geschichte der deutschen Sprache. — H. Chavée. — II, 124.

Schleicher. — Laut und Formenlehre der polabischen Sprache. — V, 101.

Schmidt (J.). — Zur Geschichte der indo-germanischen Vocalismus. — Hovelacque. — V, 115.

Schmidt (J.). — Die Pluralbildnagen der Neutra. — P. Regnaud. — XXIV, 178.

Schultze (E.). — Gothisches Woerterbuch. — H. Chavée. — I, 368.

Sébillot (P.). — Questionnaire des croyances, etc., de la mer. — J. Vinson. — XVIII, 110.

Sergi. — Ἑκατόν, centum. — V, 328.

Siméon (R.). — Dictionnaire de la langue nahuatl. — A.-S. Gatschet. — XX, 273.

Simon (J.). — Limites du Picard et du Wallon en Belgique. — — XXV, 185.

Simonin (L.). — La Toscane et la mer Tyrrhénienne. — H. Chavée. — II, 126.

Simplified grammars (La collection des). — J. Vinson. — XVIII, 91.

Soulice (L.). — L'instruction publique dans les Basses-Pyrénées. — J. Vinson. — XIV, 312.

Soulice (L.). — L'intendant Foucault et la révocation en Béarn. — J. Vinson. — XIX, 109.

Soury (J.). — La Bible d'après les nouvelles découvertes archéologiques. — Girard de Rialle. — V, 186.

Spiegel (Fr.). — Zur Erklaerung des Avesta. — Hovelacque. — V, 422; VII, 54.

Spiegel (Fr.) — Arische studien. — Hovelacque. — VII, 169.

Steinen (K. von den). — Durch central Brœsilien. — L. Adam. XIX, 294.

Steinthal. — Die mande-neger Sprachen. — H. Chavée. — I, 234.

Summer (Mme Mary). — Les religieuses boudhistes. — J. Girard de Rialle. — VI, 185.

Snomalais-ugrilaisen seuran aikakauskirja. — J. Vinson. — XIX, 209, 285; XXII, 370; XXV, 92.

Textes souans. — A. Chachanoff. — XXIII, 279.

Torrend (J.). — A comparative grammar of the Bantu. — R. de la Grasserie. — XXV, 85.

Tourtoulon (Ch. de) et O. Bringuier. — Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oil. — Hovelacque. — X, 169.

Tubino (Fr.) — Le marteau de Thor. — Girard de Rialle. — VII, 75.

Tubino. — Los aborigenes ibericos ó los Beréberes en la péninsula. — J. Vinson. — X, 148.

Vaillant (J.-A.). — Grammaire, dialogues et vocabulaire de la langue des Bohémiens ou Cigains. — E. Picot. — II, 346.

Valerga. — Il divano d'Omar ben Al-Farid. — H. Derenbourg. — VII, 380.

Vêdârthayatna or an attempt to interpret the Vedas. — Girard de Rialle. — X, 159.

Vinson (J.). — Documents pour servir à l'étude de la langue basque. — J. Vinson. — VII, 282.

Vinson (J.). — Le Folk-lore du pays basque. — J. Rhys. — XVII, 376.

Vinson (J.). — Les religions actuelles. — J. Vinson. — XXI, 361.

Vinson. (J.) — Bibliographie de la langue basque. — V. Dubarat, XXIV, 335; — J. Vinson, XXIV, 340.

Volmoeller (K.). — Sammlung franzœsischer neudrucke. — J. Vinson. — XXII, 101.

Weber (A.). — Indische Studien, t. XIV, IX, 192.

Weber (A.). — Aussprache des Griechischen. — J. Vinson. — V, 306.

Webster (W.). — Basque legends. — J. Girard de Rialle. — J. Vinson. — X, 165; XIII, 239.

Whitney (D.). — Mueller's trans-

lation of the Rig-Veda. — N..., Girard de Rialle. — V, 421, 425.
Whitney (D.). — Consistency and Inconsistency in views of language. — J. Vinson. — XIV, 420.
Whitney (D.) — Max Müller and the science of language. — J. Vinson. — XXV, 181.
Wilhelm (L.). — De infinitivi forma et usu. — V, 429.
Wright (A.) — Chahta lexicon. — A.-S. Gatschet. — XV, 422.
Zander (C.). — Versus italici antiqui. — V. Henry. — XXIII, 284.
Zeitschrift fuer deutsche philologie. — H. Chavée. — IV, 298.

IV. — TABLE DES AUTEURS

Adam (L.). — III, 23; — IV, 29, 127, 229; — VI, 129, 217; — IX, 3, 99, 231, 345; — X, 34; — XII, 275; — XIV, 217, 373; — XV, 21; — XVII, 295; — XVIII, 10, 160; — XIX, 253, 294, 348; — XXII, 237.
Adéma (G.). — XXII, 206.
Araujo (F.). — XXI, 145.
D'Arbois de Jubainville. — XXI, 342; — XXIV, 221.
Archu. — XVII, 385.
Ascoli (G.-I.). — VI, 105.
Bæcker (L. de). — IV, 338.
Baissac (J.). — VII, 112; — VIII, 13; — IX, 55, 134; — XI, 228.
Balde (Ph. von). — XIII, 241, 402.
Barrère (B.). — XIII, 189.
Barthélemy (A.). — XXI, 314.
Barthélemy (L.). — XXIII, 349.
Beaulaincourt (De). — XIII, 265.
Benlœw (L.). — XI, 70, 305.
Bensengre. — XIII, 109.
Berlioz (H.). — XXV, 188.
Beuchot. — XVIII, 291.
Bonaparte (L.-L.). — II, 282; — XIV, 269, 273; — XVII, 285; — XXI, 183; — XXII, 104.
Boufflers (Le chevr de). — XXIII, 288.
Brambach (W.). — XXI, 160.
Bréal (M.). — I, 125.
Brinton (D.-G.). — XXI, 54, 340.
Brouta (J.). — XXV, 95.
C... (A.). — XV, 300.
Caix de Saint-Aymour (A. de). — I, 51, 204; — II, 316.

Camposeca (Marcial). — XX, 233.
Carranza (J.). — XXIV, 57.
Castro Lopez (Dr). — XVII, 93.
Cervantes (M. de). — XXIV, 97.
Chachanoff (A.). — XXIII, 279.
Chaho (A.). — XXIV, 326.
Charencey (H. de). — II, 375; — IV, 43; — V, 129, 220, 389; — VI, 42, 337; — VII, 81; — VIII, 73, 320; — XI, 119, 359; — XII, 164, 334; — XIII, 339; — XVI, 325; — XVII, 118; — XIX, 170; — XX, 232; — XXII, 247; — XXIII, 278, 280, 293, 369; — XXIV, 72, 144; — XXV, 266.
Chavée (H.). — I, 1, 106, 138, 223, 234, 242, 254, 262, 368, 406, 432, 468, 474, 476, 479, 481, 483; — II, 55, 114, 119, 124, 126, 184, 251, 364, 480; — III, 85, 210, 421; — IV, 187, 297, 298; — V, 85, 120, 267, 328, 333.
Colomb (A.). — XXI, 259; — XXII, 134, 274.
Comeleran (F.-A.). — XXV, 193.
Corre (Dr A.). — X, 75.
Creifels (Dr). — XII, 41.
Cubières. — XXV, 190.
Dejeanne (Dr). — XVI, 163.
Delbrueck (B.). — II, 469.
Derenbourg (H.). — III, 135; — IV, 321; — VII, 380.
Desgodins (A.). — VIII, 333.
Devèze (G.). — XVII, 2; — XIX, 269, 361; — XX, 68, 114, 257, 352; — XXI, 48.
Deville (G.). — XXIII, 330; — XXIV, 10, 128, 242, 300.
Dillon (E.-J.). — XIII, 124, 335, 409.
Dodgson (E.-S.). — XXIII, 167, 262; — XXIV, 43; — XXV, 162.
Drouin (Ed.). — XIII, 331; — XV, 105, 108, 327.
Dubarat (V.). — XXIV, 335.
Dubois (A.). — XIV, 146.
Ducéré (Éd.). — XII, 62; — XIII, 205, 387; — XV, 80, 162; — XVI, 113.
Dupont (Dr). — XII, 48.
Dureau (A.). — V, 337, 446; — VI, 205, 302; — VII, 82, 185; — VIII, 89, 161, 249; — IX, 302, 411; — X, 186, 354; — XII, 194.
Eys (W.-J. Van). — VI, 183, 383; — VII, 3, 70, 269.
Faidherbe (Général L.). — VII, 195, 291; — XIV, 80.
Feer (L.). — II, 133.
Fita y Colomé (F.). — XV, 1, 225.
Fuehrer (M.). — I, 84, 358.
Gaffarel (Paul). — IX, 255.

Gaidoz (H.). — XVII, 97; — XVIII, 241, 342; — XIX, 1; — XXI, 105.
Gatschet (A.-S.). — XV, 293; — XVII, 270; — XIX, 106; — XX, 273; — XXI, 199; — XXII, 320; — XXIII, 344.
Gatteyrias (A.). — XIV, 275.
Gaussin (L.). — II, 199.
Girard de Rialle (J.). — I, 67, 215, 231, 328, 422, 456, 490; — II, 104, 223, 248, 285, 428; — III, 49, 484; — IV, 14, 73, 161, 223; — V, 102, 104, 186, 187, 188, 189, 273, 425; — VI, 188, 189, 352, — VII, 71, 75, 79, 81, 382; — VIII, 7, 81, 140, 349; — IX, 46; — X, 159, 165, 172, 288; — XV, 270.
Gonsalves (J.). — XII, 342.
Grasserie (R. de la). — XIX, 87, 113, 232, 305; — XX, 54; — XXI, 209, 295; — XXII, 168, 320; — XXIII, 344; — XXIV, 272; — XXV, 85, 144, 218, 285.
Grézel (Is.). — X, 321; — XI, 33.
Guyard (St.). — XII, 239.
Halévy (J.). — III, 175.
Harispe. — XXV, 235.
Harlez (C. de). — XIII, 1, 279; — XVI, 229; — XVII, 82.
Harmand (Dr J.). — XVII, 136.
Henry (V.). — X, 223; — XI, 424; — XII, 1, 305, 311; — XV, 113; — XVI, 325; — XVII, 87, 276, 279; — XVIII, 196, 295; — XXII, 33, 289, 291; — XXIII, 281, 284; — XXIV, 89.
Hidalgo (Don Manuel). — XIX, 170.
Hins (Eug.). — XX, 325; — XXII, 147.
Hovelacque (A). — I, 36, 98, 166, 228, 238, 242, 282, 410, 488; — II, 5, 171, 247, 261, 267, 276, 294, 340, 350, 352, 358, 362, 447, 449, 457, 462, 465, 476; — III, 25, 84, 89, 102, 156, 227, 248, 377, 465; — IV, 5, 281, 285, 308, 316; — V, 17, 74, 83, 84, 101, 105, 115, 202, 291, 311, 312, 323, 324, 325, 328, 335, 336, 404, 414; — VI, 99, 101, 102, 128, 187, 191, 199, 253, 284, 286, 299, 313; — VII, 54, 57, 58, 111, 169, 242; — VIII, 99, 129, 187, 248, 343; — IX, 26, 175, 300; — X, 127, 153, 158, 167, 169; — XI, 105, 328; — XII, 376; — XIV, 20, 315, 320; — XV, 75, 215, 217; — XVI, 89; — XVII, 272; — XVIII, 27, 192; — XIX, 295; — XX, 23; — XXI, 27, 91; — XXIV, 95, 191.
Jireček (J.-G.). — VI, 200, 202.
Joannon. — V, 395.

Justi (Fr.). — VI, 89; — XI, 1.
Kirste (Jean). — XV, 45; — XX, 45.
Koulikovski (D.). — XVIII, 1.
La Calle (A. de). — XVII, 24.
Larocque. — III, 214.
Larrieu (Dr. F.). — XXIV, 1.
Léger (L.). — IV, 40.
Le Héricher (Ed.). — VIII, 263; — IX, 144, 195; — X, 175; — XIV, 396; — XV, 54; — XVI, 1, 177.
Leland (Ch.-G.). — XXI, 88.
Lope de Vega. — XIX, 211; — XXIII, 381; — XXIV, 98.
Loquin (A.). — XXI, 168.
Luchaire (A.). — XIV, 150.
Magnabal (J.-M.). — XXIV, 266; — XXV, 193.
Martin (E.). — VII, 16.
Maspéro (G.). — IX, 404.
Maurer (A.). — X, 261.
Ménant (J.). — III, 61.
Michels (A. des). — III, 36.
Mikch (J.). — XIX, 189, 213.
Miklosich. — IV, 97.
Morice (A.). — VII, 347.
Mueller (Fr.). — IV, 261; — VII, 110, 268; — VIII, 3, 6; XIII, 114.
Novakovič (Stojan). — V, 263, 295, 370; — VII, 53.
Oppert (J.). — I, 128; — III, 459.
Orain (Ad.). — mXVII, 323; — XVIII, 58, 174, 269; 360; — XIX, 67.
P. (F.) — XV, 300.
Parisot (J.). — XIII, 167.
Pasanisi. — IV, 159.
Pector (D.). — XXV, 48.
Picot (Ém.). — II, 51, 78, 314, 327, 346; — III, 219, 381, 483; — IV, 71, 72, 268, 313, 401, 402; — V, 225, 307, 423, 427; — VI, 61, 266, 362; — VII, 279; — VIII, 167; — X, 351; — XIV, 98, 99. — XXII, 96.
Piétrement (C.-A.). — V, 349; — XI, 222, 344; — XII, 99, 313; — XV, 78; — XVI, 156; — XX, 142, 240, 289; — XXI, 7.
Pinart (A.-L.). — XXIV, 57.
Ploix (Ch.). — IV, 101, 173; — V, 168.
Pouvreau (S.). — XIV, 109.
Prost. — V, 314.
Quellien (N.). — XV, 66; — XVII, 223; — XVIII, 30.
Rédaction (La). — I, v; — III, 235, 245; — XIV, 97 (note.)
Regnaud (P.). — XVI, 233; XVII, 85, 259, 361; — XIX, 44; — XX, 79, 161, 293, 323; — XXI, 1, 174; — XXII, 60, 66, 233, 316; — XXIII, 68, 183, 222; — XXIV, 49, 166, 178, 258; — XXV, 97, 257, 339, 343.
Reland (Adr.). — XIII, 246.
Rhys (John). — XVII, 376.
Roche (J.). — IX, 190.

(O.). —XXII, 205.
(G.). — I, 304 ; — III,
27.
L. de). — XIII, 141.
r (G.). — XXIII, 93.
(A.). — I, 349, 354.
(G.). — III, 355, 383.
l (Ch.). — V, 101 ; —
7; — X, 3 ; — XI, 181,
58.
(P.). — XII, 78 ; — XIII,
9, 416 ; — XIV, 1, 187 ;
II, 97 ; — XVIII, 241,
— XIX, 1, 324 ; — XX,
15 ; — XXI, 105.
er (P.). — XIII, 308.
Er.). — XVIII, 56.
H.). — XXV, 259.
(Fr.). — III, 113 ; —
.
V.). — XX, 4 ; — XXI,
— XXII, 73 ; — XXIII,
8, 312 ; — XXIV, 111,
83; — XXV, 64, 127,
28.
org. — XXV, 188.
(Dr.). — XX, 130 ; —
347 ; — XXIII, 28,
12.
ye (Le chevr de la). —
, 289.
(Émile). — XVI, 64.
C.-E. de). — XV, 272.
(D.) d'Alais. — XXII,

Hyacinthe). — XV, 217.

Vinson (J.). — I, 381 ; — II, 40, 236 ; — III, 5, 81, 107, 208, 294, 306, 366, 423 ; — IV, 55, 75, 118, 289, 293, 295, 403 ; — V, 5, 10, 190, 221, 276, 303, 306, 398, 415, 434 ; — VI, 120, 197, 204, 238, 291, 296, 298 ; — VII, 44, 59, 78, 99, 177, 179, 282, 285, 322, 378, 384 ; — VIII, 52, 70, 88, 112, 152, 153, 241, 246, 310, 339, 340 ; — IX, 74, 88, 90, 282, 375 ; — X, 98, 148, 160, 163, 164, 168, 195, 210, 353 ; — XI, 90, 462, 463, 464, 466, 469 ; — XII, 62, 315, 338, 339, 369 ; — XIII, 49, 166, 187, 236, 237, 238, 239, 241, 326, 327, 329, 402 ; — XIV, 59, 97, 101, 109, 120, 172, 202, 203, 208, 269, 272, 312, 314, 403, 415, 420, 423, 425 ; — XV, 39, 59, 176, 203, 206, 268, 321, 330, 332 ; — XVI, 72, 99, 107, 110, 219, 220, 250, 372 ; — XVII, 1, 41, 91, 215, 235, 246, 273, 276, 282, 371, 372, 382 ; — XVIII, 77, 109, 110, 111, 114, 115, 208, 210, 211, 215, 287, 288, 291, 401 ; — XIX, 106, 108, 109, 147, 207, 208, 209, 210, 293, 381 ; — XX, 1, 97, 279, 351 ; — XXI, 57, 75, 160, 186, 188, 281, 284, 285, 286, 294, 361,

364; — XXII, 1, 101, 102, 107, 200, 201, 205, 211, 293, 295, 299, 367, 369, 370, 371; — XXIII, 1, 90, 101, 188, 189, 191, 197, 377; — XXIV, 99, 101, 180, 182, 184, 185, 263, 265, 321, 335, 340; — XXV, 1, 80, 88, 92, 93, 95, 103, 181, 183, 185, 188, 189, 272, 276, 277, 278, 280, 283.
Violette (L.). — XII, 379.
Webster (W.). — VIII, 117; — XVI, 74.
Wiener (Ch.). — VI, 1.
W nckler (Dr. H.). — XVI, 340.

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

REVUE DE LINGUISTIQUE

ET

DE PHILOLOGIE COMPARÉE

TOME XXVI

ORLÉANS. — IMP. GEORGES JACOB. PAUL PIGELET, SUCCESSEUR.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

TOME VINGT-SIXIÈME

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1893

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-SIXIÈME

15 JANVIER 1893

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1893

SOMMAIRE DU N° 1.

Pages

Julien Vinson. — Notes de bibliographie basque 1

Magnabal (J.-G.). — Du latin à l'espagnol (*suite*) 19

Stempf (V.). — Glossar zu Dechepare's Poesien (*suite*) . . . 42

Paul Regnaud. — L'empirisme de Bopp et la vraie méthode en linguistique indo-européenne. 58

Julien Vinson. — L'Évolution du Bouddhismes 66

BIBLIOGRAPHIE

Abel Hovelacque. — *Les races et les langues,* par André Lefèvre 79

VARIA. — I. Jeux poétiques anti-révolutionnaires. . . . 85

II. La langue basque 86

III. La nomenclature crâniométrique. 87

Ref -st
84239

NOTES DE BIBLIOGRAPHIE BASQUE

L'OFFICE DE LA VIERGE (1658) ET LE BRÉVIAIRE DES DÉVOTS (1664).

Ces deux ouvrages doivent être considérés presque comme les plus intéressants et les plus rares de tous ceux qui constituent la littérature basque. De l'un, nous ne connaissons qu'un ou deux exemplaires; de l'autre, il ne nous est resté qu'un exemplaire, mais nous en avons en outre deux vieilles copies manuscrites. Les notices que j'ai consacrées à ces deux livres, dans mon *Essai de Bibliographie basque* (p. 108 et 123), sont insuffisantes et incomplètes : je n'ai jamais eu la prétention d'être parfait. J'ai eu récemment occasion de revoir ce volume et ces copies, ce qui me permet de rectifier mes premières indications.

I. — *L'Office de la Vierge.*

J'ai pu, au mois d'octobre dernier, étudier une copie manuscrite du livre de C. Harizmendi, faite, il y a vingt-cinq ou trente ans, sur un exemplaire imprimé; j'en ai même pris copie à mon tour. Cet exemplaire imprimé appartenait à un ecclésiastique des environs de Bayonne que je n'ai pu rencontrer, de sorte que je ne saurais affir-

mer si ce volume est ou non différent de celui dont parle le prince L.-L. Bonaparte dans son *Verbe* (7e tabl. prél. notes) comme faisant partie de sa riche bibliothèque. Le prince dit que son exemplaire n'a pas de titre. C'est aussi le cas de l'exemplaire de l'abbé C...

D'après les notes du premier copiste, ce dernier exemplaire commencerait à la p. 7 et finirait à la p. 230, mais il y manquerait les p. 19 24, 33-34, 183-184, 191-192, 217-226, sans parler des p. 1-6 et des p. 231 à la fin. Le feuillet p. 193-194 est en partie déchiré : le haut manque. Quoi qu'il en soit, en tenant compte de la correspondance des feuillets absents, on peut supposer que le volume formait un petit in-12 par douze et six feuillets alternativement, signé A à la p. 1, B à la p. 25, C à la p. 37, etc., jusqu'à N p. 217. Le volume aurait donc 240 p. On aurait en effet treize feuilles signées ainsi qu'il suit :

A p. 1	F p. 97	L p. 181
B — 25	G — 109	M — 205
C — 37	H — 133	N — 217
D — 61	I — 145	
E — 73	K — 169	

D'après la copie manuscrite, la collation serait la suivante (je mets entre crochets les parties hypothétiques) : [p. 1-2 titre, 3 4 dédicace ou avis au lecteur, 5 autoris. épiscop., 6 approb. ecclés.], 7 autre approb. ecclés., 8-9 tableau des fêtes mobiles (let. dom., Cendres, Pâques, Ascension, Pentecôte, Fête-Dieu), 10 « quatre-temps » et « temps où les noces sont prohibées », 11-30 calendrier, 31 *orhoitçari batçu* « memento » pour le lecteur, 33-34? 35 *Matines* [impossible d'indiquer à quelle page commencent les autres offices ; dans le manuscrit on a *Matines*

p. 1, *Laudes* p. 42, *Prime* p. 70, *Tierce* p. 78, *Sexte* p. 84, *None* p. 88, *Vêpres* p. 94 et *Complies* p. 106 à 117; comme nous savons que, dans l'imprimé, *Complies* finit à la p. 182, on aurait, proportionnellement, pour le commencement des offices, les chiffres de pages approximatifs 65, 105, 119, 129, 136, 146 et 161]; 185-190 Mémoires des propres, 191-[213] examen de conscience, réflexions sur la communion, méditations avant et après la communion, p. [213] dévotion envers le sacré-cœur, p. [220] dévotion envers son patron, p. [226] envers son ange gardien... Il devait y avoir, sans doute, à la fin, une ou deux pages de table. Les parties occupant les p. 55 à 130 sont en vers, presque toujours en strophes de quatre vers (huit pieds aux premiers et troisièmes, sept aux seconds et quatrièmes); le reste est en prose. Les capitules, leçons et prières sont toujours en prose.

Voici le texte de l'approbation qu'on lit à la p. 7 :

« Nic, Ioannis de Hariztegui, Ciburuco Erretor eta Theologian professorac, iracurri dut Ama Virgiñaren Officio, Molde Harizmendi, Saraco Iaun Vicarioac eta Predicariac Euscarara bihurtua : eztut ediren gure fede Sainduaren contraco gauçaric, eta bai nihor debocinora movitceco doctrina leiala, eta hala iuiatcen dut mereci duela imprima dadin eta arguira eman dadin. Ciburun Marchoaren hamecan 1658.

« I. de Hariztegui. »

Ce qui veut dire :

« Moi, Jean de Hariztegui, curé de Ciboure, et professeur en théologie, j'ai lu l'office de la Vierge mère, rendu en basque par M. Harizmendi, vicaire de Sare et prédica-

teur : Je ne trouve pas de chose contraire à notre sainte foi, mais la doctrine fidèle (capable) de mouvoir n'importe qui à la dévotion, et ainsi je juge qu'il mérite d'être imprimé et donné au jour. Ciboure, onze mars 1658. »

Il est probable que le titre de l'ouvrage était quelque chose comme ce qui suit : « AMA | VIRGINAREN | OFFICIOA, | C. HARIZMENDI, *Aphez, Saraco Vicarioac eta* | *Predicariac euscarara* | *bihurtua.* | (fleuron) | BORDELEN, | P. DE LA COURT, Imprimat- | çailea baithan (1). | M.DC.LVIII. | *Approbacionearequin.* »

Au point de vue linguistique, les traductions de Harizmendi sont écrites dans le dialecte labourdin, mêlé de formes et de mots guipuzcoans (ex.: les adverbes en *ro* : *incarnacinoa* pour *incarnacionea*, *nacioa* pour *nacionea*, etc.). La déclinaison définie comprend les trois articles *a*, *or*, *ori* ; cf. :

Orduan çait bihotçori
Guztiz consolatuco

« alors est à moi ce cœur — tout à fait à consoler » (ps. XVIII, v. 13).

Haren icenor eçagut
Gorenena iustuoc

« que les justes connaissent ce nom de lui le plus élevé » (ps. CXLVIII. v. 13).

Je citerai encore les formes : *vhinoc* « les vagues », *librarior* « ce libérateur », *lehenor* « ce premier », *gorputçor* « ce corps », *calteori* « ce dommage », *fruituori* « ce fruit », *arimorren salbatceco* « pour sauver cette âme »,

(1) Imprimeur du *Miraila* de Haramboure, dont Harizmendi a publié, vers 1660, une édition remaniée.

ene ohe çhusiorrec « ce lit blanc de moi », *erranori* « ce qui a été dit », *guztion* « de tous », etc.

Quant aux verbes, Harizmendi fait un usage très fréquent des formes simples. J'en choisis quelques-unes au hasard : *daidit* « je le fais », *euçu* « ayez-le », *ditchecan escara* « le basque qui s'y rapporte », *demogun* « que nous le lui donnions », *dacusqui* « il les voit », *daçagutenei* « à ceux qui le connaissent », *dioxo* « il le lui dit », *eztaçagut* « je ne le connais pas », *albanegui* « si je pouvais le faire », *darraitço* « ils suivent à lui », *bigu* « qu'il nous le donne (fasse) », *narabilate* « ils m'emportent (me font marcher) », *nenguion* « je le lui faisais », *datorquedan* « il viendrait à moi », *datçanori* « celui qui gît », *oihu datçut* « je vous fais cri, je crie à vous », *çagozquenean* « quand vous demeureriez à eux », etc. Le prince Bonaparte a fait remarquer que Harizmendi emploie les futurs (aoristiques) *date*, *duque*, etc.

Je reproduis, comme spécimen, la traduction du *Magnificat :*

Iainco Iaunac eçarri nau
Biholcean bozturic,
Ceren nauen seculacotz
Eçarri salbaturic.

Ene humiltasunera
Vngui çuen behatu,
Horra nondic behar naicen
Dohaxutçat famatu.

Ecen Iaunac eguin darot
Hain berce garacia,
Nola baitu saindutasun
Bothere, çuhurcia,

Hala bethi danic hura
Ohi da bihotz bera
Horren beldurti diversac
Guiçacumen aldenera.

Vrgulluen alderacotz
Eztu hala vsatcen
Baina ditu bere ganic
Bere bessoz haiçatcen.

Erregue, Prince handioc
Egotz cadirotaric
Eta humilloc han eçar
Botherez alchaturic

Goseoc bethetcen ditu
Dagoten ontasunez :
Aberoxoc bai biluztcn
Eztagoten moianez.

Israel bere haurtchoa
Hala çuen tratatu,
Bere misericordiaz
Ceren baitcen orhoitu.

Promes hau eguin cerauen
Abrahami lehenic,
Eta hunen hacicoei
Seculacotz hurrenic.

On lira peut-être ici avec plaisir la traduction française en vers qu'on trouve dans *Les heures de Notre-Dame* (de Simon Vostre, s. d., goth., feuillet *m* d^er^ v° et *n* 1 r°) et qui est peut-être de Pierre Gringoire :

Mon ame m an dieu magnifie
Et mon esperit se esiouyt fort
En dieu mon salut & confort
Qui de tous poins la clarifie

En toutes generations
Benoiste seray collaudee
Car hûble dieu a regardee
Son ancelle en ses actions.
¶ En moy choses grandes a fait
Celui qui est puissant aussi
Son nom glorieux et parfait
En est dit sainct iusques icy
¶ Sa benoiste misericorde
De progenie en progenie
A ceulx qui le craignent recorde
Et iamais il ne leur denie
¶ En son bras il a fait puissance
Et a de son cueur desprises
Les orgueilleux plains d'arrogance.
Et tous les humbles bien prises
¶ Il a tous les puissans ostes
De leur siege plain de richesse
Et as les humbles exaltes.
Par humilité et simplesse
¶ Des biens as donne tout a plain
Aux humbles qui besoing avoient
Et a laisse mourir de faim
Les richesses qui se orgueillissoient
¶ Israel il a regarde
Et receu a paix et concorde
Son enfant et se est recorde
De sa saincte misericorde
¶ Dieu a fait a ses bons amis
Comme il avoit dit par prudence
A nos peres aussi promis
A Abraham et sa semence.

La copie manuscrite moderne a été faite avec beaucoup de soin sur un petit cahier cartonné ; mais le copiste, qui se préoccupait surtout de la langue, ne s'est pas attaché à la reproduction exacte et minutieuse qu'auraient désirée les bibliographes.

II. — *Le Bréviaire des dévots.*

Moins important que le précédent, ce livre est beaucoup plus intéressant et original. J'ai la bonne fortune d'en avoir entre les mains le texte complet, à l'exception d'un petit catéchisme qui est à la fin, mais qu'on peut considérer comme accessoire, comme étranger à l'ouvrage. On ne connaît d'ailleurs qu'un seul exemplaire, incomplet; mais on possède deux vieilles copies manuscrites faites par des mains très différentes et qui nous ont conservé certaines parties qui ne se trouvent plus dans le volume imprimé.

Celui-ci, qui appartient à un ecclésiastique distingué des environs de Bayonne, basquisant émérite, mesure 106 millimètres sur 72. Il est assez mal relié en demi-basane, dos très étroit, avec les plats en papier bleu et les tranches rognées non colorées. Les pages ont 96 millimètres de haut sur une justification de 54. C'est un très petit in-octavo signé A à la page 1, B à la p. 17, et ainsi de suite. La p. 218 est signée N, qui devrait correspondre au chiffre de pagination 193; c'est qu'il y a de graves erreurs dans le numérotage: ainsi, on trouve la série 47 (un recto), 48 (verso), 48 (recto), 94 pour 49 (verso), 50 (recto) et ainsi de suite jusqu'à 63 (verso); puis vient au recto suivant 91 au lieu de 64, etc.; le chiffre 203 est répété deux fois à un recto puis au verso suivant, de sorte que les deux dernières pages du volume sont chiffrées 260 et 264, au lieu de 233 et 234; il manque donc six pages au moins ou vingt-deux au plus à la fin. La p. 207 est chiffrée 702. Quant aux préliminaires, on trouve la signature *e* tilde au troisième feuillet conservé; il y en a huit.

Il doit en manquer probablement huit autres, six avant et deux après. Les feuilles sont signées par premier et second feuillet, quelquefois troisième; la p. 9 a même la signature Av. Le livre aurait donc (xxxij)-240 ou 256 p. (chiffrées 267 ou 283), et, comme on le verra tout à l'heure, sept planches gravées.

La collation serait la suivante : [p. i-ij titre, iij-vj dédicace à la Sainte-Vierge, vij-xij approbations et permission épiscopale], xiij tableau des fêtes mobiles de 1664 à 1676, xiv-xxviij calendrier, [xxix-xxxij, avis « aux dévots »], 1 matines, 23 prime, 45 tierce, 93 sexte, 115 none, 135 vêpres, 155 complies, 176 page blanche, 177 méditations pour la messe, et d'abord sept méditations sur les sept effusions du sang de J.-C., 192 méditation pour l'élévation de l'hostie, 194 pour l'élévation du calice, 195 sur la passion, 198 prière avant la communion, 203 recto après la communion, 205 louanges de saint François, 209 *Dies iræ* (en basque), 214 prières des marins quand ils sont attaqués par la tempête, 217 litanies de la Vierge (en latin), 222 *Sub tuum* (en basque), 224 *Stabat Mater* (en basque), 229 prière à la Sainte-Vierge, 234 à fin catéchisme [avec deux ou trois pages de table probablement]. En face du commencement des sept heures (matines, etc.), devraient se trouver successivement des images représentant sainte Élisabeth, sainte Radegonde, sainte Clotilde, sainte Christine, sainte Éléonore, sainte Hélène, et Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon : l'exemplaire seul connu n'a conservé que les deux premières; ce sont des gravures sur bois où les noms des heures sont écrits en français.

Tout le volume est en vers, sauf les avis au lecteur, les prières à la fin des offices et des méditations, et le caté-

chisme ; c'est toujours les strophes de quatre vers de huit et sept pieds.

Les deux vieilles copies manuscrites sont incomplètes, mais elles nous ont conservé le commencement du volume. La première, qui m'a été confiée en 1891 et que j'ai revue en 1892, appartient à une maison religieuse de l'arrondissement de Bayonne ; elle a une reliure en parchemin à recouvrement et à fermoir (la serrure a été enlevée). Le manuscrit mesure 155 millimètres sur 95. Incomplet à la fin (il s'arrête à la strophe trois, incluse, de la « réflexion sur complies », p. 173 de l'imprimé), il comprend 59 feuillets non chiffrés et présente un texte complet et suivi, bien que certains feuillets soient isolés et rapportés, et maladroitement recousus avec du coton blanc. Les matines commencent au feuillet 6 recto, *prime* au feuillet 14 recto, *tierce* au feuillet 22 recto, *sexte* au feuillet 29 verso, *none* au feuillet 37 recto, *vêpres* au feuillet 45 recto, et *complies* au feuillet 53 recto. L'encre est noire ; l'écriture est une bonne bâtarde qui doit remonter à plus de cent ans ; le copiste, à en juger par les défectuosités et l'irrégularité de son orthographe, ne devait pas savoir le basque ou ne pas être familier avec le dialecte labourdin. En face de *tierce,* on a voulu copier l'image de sainte Clotilde qui se trouvait dans l'exemplaire imprimé dont on s'est servi ; c'est un barbouillage d'enfant grossièrement colorié. Au recto du premier feuillet, dont le verso est blanc (c'est la seule page blanche du livre), est le titre suivant, tout en capitales : DEVOTEN | BREVIARIOA, | (fleuron en forme de coupe ou vase de fleurs, colorié en jaune, bleu et rouge) | D'AZGAINARTZ | AP-HEZ-CIBURVCO | VICARIOAC EGVINA | (armes épiscopales : fond jaune, couronne

de comte, écusson bleu coupé horizontalement par une bande rouge) [.

Deux strophes ont été oubliées par le copiste : l'une à *prime* (p. 28 de l'imprimé), l'autre à *sexte* (p. 95 de l'imprimé).

La seconde copie, plus ancienne peut-être à en juger par le papier et l'encre plus jaunis, appartient au propriétaire de l'unique exemplaire connu. Elle m'a été confiée du 26 au 30 septembre 1892. Ce manuscrit, relié au dernier siècle en vieille basane pleine avec nervures, filets et fleurons dorés sur le dos, tranches rouges, a été trop rogné, car des bouts de ligne en gouttière et des morceaux de ligne en tête et en queue ont été enlevés. Il mesure 163 millimètres sur 110; il n'y a pas de marges. Le manuscrit comprend 4 feuillets préliminaires et 107 feuillets de texte paginés, dont le dernier est blanc ainsi que la p. 102. Le feuillet préliminaire 1 a été déchiré et manque. Les 8 pages préliminaires comprennent la dédicace, les approbations et l'autorisation épiscopale; le reste du volume contient: p. 1 *matines*, 20 *prime*, 40 *tierce*, 81 *sexte*, 103 *none*, 124 *vêpres*, 148 *complies*, 172 méditations, 200 prière à saint François, 203 *Dies iræ*, 208 prière pour la tempête.

En 1891, le premier manuscrit m'avait été prêté et j'en avais pris une copie très exacte. En 1892, j'ai collationné ma copie avec le second manuscrit, en la complétant. Quelques jours après, j'ai copié sur l'original les parties qui me manquaient encore, sauf le catéchisme final. Je n'ai pas collationné ma copie avec l'imprimé; j'ai pu seulement noter le commencement de chaque page.

Il me paraît utile de reproduire ici les approbations et l'autorisation épiscopale :

APROBACIONEA

IRacurri dut ene Iaun Ipispicuaren manuz D'argaiñaratz appez eta Ciburuco Iaun vicarioac eguin duen Liburna *Deuoten Breuiarioa* deitcen dena, ceiñetan ezpaitut deusic causitcen fedearen contraco denic aitcitic da ezcola bat beçala, bat bederac bere salbamendua eguin deçantçat ordena oberats eta bereci batez gucia eguiña eta hala iuiatcen dut mereci duela lehen bai lehen imprima dadin, eta eguia hunen lecucotasunean siñatu dut presenteco aprobacionea. Bayonan eguiña abendoaren hirurean 1664.

P. Sainte-Marie.

APROBACIONEA

PLacer eta atencione handirequiñ Bayonaco ene Iaun Ipispicuaren manuz, iracurri dut etu examinatu presenteco Liburu han *Deuoten brebiarioa* deithu D'argaiñaratz appez, Ciburuco vicarioac molde hereci eta guciz eder batean eguiña, ceiñetan deusere aurquitu ezpaitut fede catholicoaren, edo guiristiñozco verthutearen contracoric, lekhat gucia iuyatu dut conforme dela siñeste eguiazcoarequin, eta ecin daitequela arima deuoten eta Iencoaren ispirituaz betheac direnen progotchu handitan baicen ; huntaracotz estimatcen dut mereci duela lehen bai lehen imprima dadin, eta bat bederaren cententamendu eta abançamendu handitan arguitarat ilqui dadiñ. Eguia huntaz fede

guehiago eguitecotz siñatzen tut letra hauc Donibanen abendoaren lauean. 1664.

P. D'HIRIGOITY, *Apheça eta Theologian doctora.*

PERMISSIONEA

ICusiric *Deuoten brebiarioaren* faboretan eman diren bi attestacioneac permeticen diogu BERNAT DUBOSC gure Imprimatçailleari imprima deçan erran den liburua. Eguiña Bayonan gure Ippizpicutasuneco palacioan abendoaren bortcean 1664.

IOANNES, *Bayonaco Ipizpicua.*

Voici la traduction de ces morceaux, dont je ne garantis naturellement pas l'orthographe :

« J'ai lu, par ordre de Monseigneur l'Évêque, le livre qui s'appelle le *Bréviaire des dévots,* fait par le prêtre et vicaire de Ciboure d'Argaignaratz, dans lequel je n'ai rien trouvé qui soit contraire à la foi ; en revanche, il est comme une école, faite d'une façon abondante et délicate, pour que chacun fasse son salut. Et ainsi je juge qu'il mérite d'être imprimé aussitôt que possible, et en foi de cette vérité j'ai signé la présente approbation. Fait à Bayonne, le 3 décembre 1664.

« P. SAINTE-MARIE. »

« J'ai lu et examiné avec plaisir et grande attention, par ordre de Monseigneur l'Évêque, ce présent livre, appelé le *Bréviaire des dévots*, fait par le prêtre d'Argaignaratz, vicaire de Ciboure, d'une façon délicate et très-belle, dans lequel je n'ai trouvé rien du tout de contraire à la foi catholique ou à la vertu chétienne; en revanche, je l'ai tout jugé qu'il est conforme avec la vraie croyance et qu'il ne peut servir qu'à grand profit pour les âmes dévotes et pour celles qui sont pleines de l'esprit de Dieu. C'est pourquoi j'estime qu'il mérite d'être imprimé aussitôt que possible et qu'il sorte au jour pour le grand avancement et contentement de chacun. Pour faire plus de foi de cette vérité, j'ai signé ces lettres à Saint-Jean (de Luz) le 4 décembre 1665.

« P. D'HIRIGOITY, *prêtre et docteur en théologie.* »

« Après avoir lu les deux attestations qui ont été données en faveur du *Bréviaire des dévots*, nous permettons à Bernard Bosc, notre imprimeur, d'imprimer ledit livre. Fait à Bayonne, dans notre palais épiscopal, le 5 décembre 1664.

« JEAN (d'Olce), *évêque de Bayonne.* »

D'après les indications des documents qui précèdent, je crois pouvoir supposer que le titre de ce volume devait être à peu près celui-ci : « DEVOTEN | BREVIARIOA | D'ARGAINARATZ | *Aphez Ciburuco Vicarioac* | *eguiña* | (armes épiscopales de d'Olce). | BAYONAN, | B. Bosc, Hiriaren etu Iaun Aphezpicu- | aren Imprimaçaillea baithan, | Carmessen aldean. | — | M.DC.LXV. | *Permissioneare-quiñ.* »

Le style de d'Argaignaratz est fort analogue à celui de Harizmendi. Le dialecte est du labourdin plus pur. On y retrouve les mêmes formes; voici quelques exemples :

Formes nominales : guztioi « à ceux-ci tous », *gucioc* « ceux-ci tous », *azpianago* « plus au-dessous », etc. Les formes particulières et archaïques sont beaucoup plus rares que dans Harizmendi.

Formes verbales : duqueçue « vous pl. l'aurez », *doaz* « ils vont », *sentitçaque* « il peut les sentir », *badacusat* « je le vois », *bethoz* « qu'ils viennent », *etciaitec* « tu ne demeures pas, ô h. », *laramasque* « il les porterait », *çarasan* « elle parlait », *baitaz* « parce que tu es » (?), *dacusqui* « il les voit », *tuzquegu* « nous les aurons », *dirate* « ils seront », *demola* « qu'il le lui donne », *narrayola* « que je suive à cela ».

L'avis en prose qui est en tête du volume est extrêmement important; il ne nous a été conservé que par la plus imparfaite des deux copies. Il est ainsi conçu (je ne garantis pas l'orthographe) :

DEVOTEI.

DEvotac, çuena beçala, breviariotcho hau, çuei heldu çaitçue devotac çareten maneran devoten icenarequin, bainan devotago oraiño çuen devot içatea errandadieçacuentçat, Çazpi princesa sainduen bicitce devotac esquolatçat aitcinean presentatcen darozquitçula ceinac bere errethauletan icusico tutçuen beçala, hala duqueçue.

Matutiñetan, Saut Elisabeth, ceiñac gauerdi gucietan jaiquitcen baicen errethaula batean beçala Ifernuco gau ilhun eta hango damnatuen penen meditatcerat.

Priman, Santa Radegonda, ceiña goiz guciez descubritcen hasten cenean berehala, baiçagoen meditatcen ceruco seculaco eguna haren errethaulan icussico duçuen beçala.

Tercian, Santa Clotilda, ceiña gogoaren bortchaz bestitcen baicen erreguiña içan arren, soiñ berreguiñ eta aberatsez: huntaracotz contemplatcen çuela errethaula batean Maria Egipciana bere iracharloer bestitua desertuan bici içan cen beçala berrogoy eta çazpy urtez, haren errethaulan agueri den maneran.

Sextan, Santa Cristina, ceiña bestitu cen beçain sarri munduco obra gucietaric apartatua, espiritualei lotcen baitcitçayen; huntaracotz baçaducan bere beguien aitcinean errethaula bat, Maria Madalenarena eta Martarena, haren errethaulan icusico duçuen beçala.

Nonan, Sant Eleonor, ceiñac bere othuruncen harcean baitçaducan bere aitcinean errethaula bat Iesu Christo gure salbatçaillearena ceiñac burrau batec presentatcen ciotçala khelder eta miñagrea, haren errethaulan icusico duçuen maneran.

Vesperetan, Sant Helena, ceiña here hill orenaren contemplatcen baitcen bethi ocupatua; huntaracotz beguien aitcinean çaducala errethaula bat ceiñetan aingueru batec erribaz beçala eracusten baitcioen erroloia baten marcan bere bicia. Hilceraco vesperan çuela, haren errethaulan agueri den beçala.

Completetan, Lorrenaco Margarita, Alençongo duqueça, ceiñac bere burua bici celaric hiltçat baitçaducan; huntaracotz bere beguien aitcinean çaducala errethaula bat ceiñetan pintaraci baitçuen bere burua hilla içan baliz beçala gatabute batean, icusico duçuen beçala haren errethaulan.

Devotac, imitaçaçue saindu handi harc bere bicitce sain-

duetan, eta orduan çaratesquete icenez eta obraz devotac.

Ce qu'on peut traduire :

« Aux dévots. — Dévots, ce petit bréviaire vous arrive, comme le vôtre, avec le nom de « des dévots » à la façon dont vous êtes dévots, mais, afin qu'il vous dise d'être encore plus dévots que vous ne l'êtes, vous l'aurez ainsi qu'il vous présente pour enseignement les vies dévotes de sept princesses saintes, comme vous les verrez dans leurs images.

« Aux matines, sainte Élisabeth, qui se levait tous les minuits pour méditer, comme (il est marqué) dans une image sur la nuit obscure de l'enfer et les peines des damnés de là.

« A Prime, sainte Radegonde, qui, tous les matins, dès qu'il commençait à faire jour, demeurait à méditer sur le jour éternel du ciel, comme vous le verrez dans son image.

« A tierce, sainte Clotilde, qui s'habillait en faisant violence à son idée de robes riches et ornementées puisqu'elle était reine ; c'est pourquoi elle contemplait sur un tableau Marie l'Égyptienne comme elle a vécu quarante-sept ans dans le désert vêtue de ses cheveux, à la façon dont il parait dans son image.

« A sexte, sainte Christine, qui, aussitôt qu'elle était habillée, se séparait des choses du monde et s'attachait aux affaires spirituelles ; c'est pourquoi elle avait devant les yeux un tableau de Marie-Madeleine et de Marthe, comme vous le verrez dans son image.

« A none, sainte Éleonore qui, en prenant ses repas, tenait devant elle un tableau de Jésus-Christ Notre-Sauveur auquel un bourreau présente du fiel et du vinaigre, à la façon dont vous le verrez dans son image.

« A vêpres, sainte Hélène, qui était toujours occupée à contempler l'heure de sa mort ; c'est pourquoi elle tenait devant ses yeux un tableau où un ange lui montrait comme du doigt sa vie dans la marque d'une horloge, qu'elle avait à mourir à vêpres, comme il paraît dans son image.

« A complies, Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, qui se tenait pour morte pendant sa vie ; c'est pourquoi elle tenait devant ses yeux un tableau où elle s'était fait peindre dans un cercueil comme si elle était morte, comme vous le verrez dans son image.

« Dévots, imitez ces grandes saintes dans leurs saintes vies, et vous serez alors dévots de nom et d'œuvre. »

Ce très intéressant avis donne une description assez précise des sept gravures qui devaient illustrer le livre et dont deux seulement ont été conservées. Mais je ne trouve ni dans les *Bollandistes,* ni dans la *Légende dorée,* ni ailleurs, la mention des faits pieux attribués à chacune de ces saintes. Je serais bien heureux si quelque biographe, quelque spécialiste compétent, voulait bien m'éclairer à ce sujet. Il est probable que le *Bréviaire des dévots* basque n'est que l'adaptation ou la traduction d'un ancien livre français : mais quel est ce prototype? Les sept saintes dont il s'agit sont évidemment sainte Élisabeth de Hongrie (29 novembre), la reine Radegonde (14 août), la reine Clotilde (3 juin), sainte Christine de Visconti (14 février), l'impératrice Hélène (22 août), Marguerite de Lorraine (2 novembre) ; je ne puis assimiler sainte Éléonore. Du reste, les biographies que j'ai consultées m'ont paru bien insuffisantes.

JULIEN VINSON.

DU LATIN A L'ESPAGNOL[1]

IV

Quelque remarquables que soient les transformations que le mot latin souffre dans ses voyelles pour se convertir en mot espagnol, les transformations qu'il éprouve dans les consonnes ne le sont pas moins. Pour procéder avec méthode, nous étudierons les sons que les consonnes représentent, en suivant la classification si connue de gutturales, linguales, dentales et labiales.

Gutturales. — Le *g* représente en espagnol le son guttural doux devant les voyelles *a*, *o*, *u* et devant une consonne, et le son guttural fort aspiré comme le *j*, devant les voyelles *e*, *i*. Quand il est doux, il conserve généralement son son en passant du latin à l'espagnol, comme dans *investigar* de *investigar e*, *gobernar* de *gubernar e*, *gustar* de *gustar e*, *globo* de *globu m*, *grande* de *grande m*. Dans *Cadiz* de *Gades*, la gutturale douce primitive s'est changée en la forte. Parfois, le *g* doux ou fort aspiré du mot latin disparaît dans le mot espagnol par effet de la syncope, soit seul, soit avec toute une syllabe, comme dans *leal* de *le g al em*, *entero* de *inte g ru m*, *lidiar* de *liti g ar e*, *liar*

(1) Suite. Voir livraison du 15 juillet 1892.

de *li g ar e*, *pereza* de *pi g ritia m*, *frio* de *fri gid um*. Dans *Calahorra* et *Mahon* de *Calagurri m* et *Magone m*, le *g* s'est changé en l'aspiration la plus douce, représentée par *h*. Dans *playa* et *saya* du bas-latin *plagia m* et *sagia m*, le *g* s'est assimilé à l'*i*, et de l'union des deux *ii* est résulté le son palatal fricatif représenté par l'*y*.

Le son guttural fort aspiré que nous donnons aujourd'hui au *g* devant les voyelles *e*, *i*, tant en latin qu'en espagnol, constitue en apparence une anomalie dont l'explication a été l'objet de profondes études de la part des philologues les plus éminents. Il semble, en effet, que, d'après des autorités respectables, le *g* eut toujours en latin le son guttural doux devant toutes les voyelles, son qui n'était en réalité autre chose que celui de la gutturale forte *c* (*k*) adouci. Cette hypothèse acquiert des caractères d'une plus grande certitude si l'on considère qu'en latin on écrivait *vicesimus* et *vigesimus*, qu'on aurait prononcé *vikesimus* et *viguesimus*, *curculio* et *gurgulio*, etc., et que dans la composition telle que *quingenti* de *quinque* et *centum*, *negotium* de *nec* et *otium*, de même que dans la dérivation, telle que *sugo* de *sucus*, le *c* (*k*) se changeait en *g*, c'est-à-dire s'adoucissait, ou parfois se renforçait, comme dans *cinctum* de *cing o* et *lec-tum* de *leg-o*, etc. Le *g*, par conséquent, dut avoir primitivement, en latin, devant les voyelles *e*, *i*, le même son guttural doux que devant *a*, *o*, *u*. Le *c*, qui dut, devant toutes les voyelles, représenter en latin, comme nous le verrons plus loin, le son guttural fort, se convertit en dentale aspirée devant *e*, *i* (*ce*, *ci*). Le *g* et le *c* étant homorganiques, doux le premier et fort le second, la même cause qui avait converti en dentale aspirée la gutturale forte *c* devant *e*, *i*, devait, devant ces mêmes voyelles,

convertir la gutturale douce *g* en un son dental aspiré aussi, mais avec une aspiration plus douce, son qui pourrait se représenter par *dj* (*d* + *j* [iota]), dental le premier et le second palatal fricatif, qui, en latin, se confondait avec l'*i* dans l'écriture, et il résulte de là, par conséquent, que *dj* = *di*. Cette syllabe *di*, au commencement d'un mot et en vertu du procédé que nous avons étudié, s'est convertie en *j* dans la dérivation castillane, comme dans *jornal* de di*urnale m*, et, au milieu et à la fin, en *y* = *j* (iota latin), comme dans *rayo* de *radium*, *hoy* de *hodi e*. Observons aussi que de *leg e m* s'est formé *ley*, de *exagiu m ensayo*, et que, par conséquent, il en résulte que *ge* ou *gi* = *y* ; puisque *di* ou *dj* = *y*, il en résulte que *ge* ou *gi* = *di* ou *dj*, c'est-à-dire une dentale douce aspirée. Confirmant cette théorie, Frédéric Diez assure qu'au temps de la basse latinité on écrivait *madius* pour *majus*, d'où il résulte aussi que *di* = *j* ou *y*. Corsen affirme également que le son guttural doux devant *e*, *i*, se représentait, dans la basse latinité, par la palatale fricative *j* (iota), avant de se convertir en sifflante palatale dans les langues romanes. Comme le *j* (iota latin) représenta bientôt dans notre langue le son guttural fort aspiré, le *g* suivi de *e*, *i*, équivalent à *dj*, conserva le son qui, dans la prononciation, le fait se confondre avec le *j*. Ainsi s'explique cette double valeur phonétique du *g* espagnol, suivant la voyelle qui le suit (1).

(1) Cela explique pourquoi le *g* devant *e*, *i* se change parfois en passant au castillan en la dentale aspirée, représentée dans l'écriture par le *c*, comme dans *arcilla* de *argilla m*, *uncir* de *j unger e*, *recio* de *rigi d u m*, où il semble que la tendance était de renforcer le *g* en *c* (k). Dans *erguir* de *eriger .e*, le *g* conserve, en espagnol, son primitif de gutturale douce.

Dans *yeso* de *gypsu m*, *yema* de *gemma*, *yerno* de *generu m*, *yelo* de *gelu*, Diez suppose que le *g* a pris le son palatal fricatif du *j* (iota latin) et s'est converti en *y* dans l'espagnol. Dans *leyenda* de *legenda*, il suppose que le *g* disparaît, et que l'hiatus s'évite en admettant par épenthèse l'*y*. On pourrait aussi expliquer de la même manière les formes *leyeron* et *huyeron* de *legerun t* et *fugerun t*, *leyera* et *huyera* de *legera m* et *fugera m*; mais non *leyó* et *huyó*, qui n'ont pu se former de *legit* et *fugit*, mais de la racine de ces verbes, convertie en thème de présent et du verbe substantif sous cette forme : *leg-i-f u it* = *lei-i-u* = *le-y-ó*; *fug-i-f u it* = *fui-i-u* = *fu-y-ó* = *hu-y-ó* (1).

Respectons cette opinion du père de la philologie néolatine; mais, sans la combattre, qu'il me soit permis d'exposer, avec la timidité que m'inspirent, d'une part, les opinions particulières, et, de l'autre, le profond respect que méritent l'immense savoir et l'admirable sagacité dont l'illustre maître de l'Université de Bonn a toujours donné des preuves merveilleuses, dans l'investigation de ces mystères, qu'il me soit permis, dis-je, après ces réserves, d'exposer une théorie qui peut, à mon avis, expliquer avec plus de clarté ce double son de la gutturale douce *g* en espagnol. Il n'y a pas de doute que le son primitif de cette lettre était en latin guttural doux, devant toutes les voyelles et toutes les consonnes; mais, si nous fixons notre attention sur la nature spéciale des voyelles *e*, *i*, nous trouverons qu'elles sont essentiellement gutturales, comme nous le démontre, entre autres exemples, leur transformation en *g*

(1) Ces formes et d'autres semblables s'expliquent plus clairement par cette manière primitive de former le prétérit latin et l'équivalence évidente du *g* à l'*i*.

dans *valgo* de *valeo* et *vengo* de *venio*. Si donc ces voyelles se forment dans le gosier de même que la douce *g*, en les produisant consécutivement, sans intermédiaire aucun, et les fondant dans un même son, qui constitue une seule syllabe, il semble naturel que la réunion des deux efforts doux que doit faire l'organe où les deux sons se forment donne pour résultat un son plus énergique, plus fort (*ge*, *gi* = *je*, *ji*), et ce son, sans annuler la voyelle qui donne vie à l'effort de l'organe qui le produit, indique en même temps le caractère spécial de la voyelle susdite. C'est ainsi que les choses arrivent, en effet, dans l'espagnol ; l'on peut assurer que le son *gue*, *gui* est moins fréquent que *ge*, *gi* dans les mots castillans, puisque le premier n'entre que dans cinq cent trois mots et que le second se produit dans douze cent quatre-vingt-trois. D'où il résulte que le son doux du *g* devant *e*, *i* constitue dans notre langue une véritable exception, confirmée même par l'orthographe, prescrivant dans ce cas d'écrire un *u* après le *g*.

Dans *hinojo* de *genic u lu m*, *Mahon* de *Magone m*, *Calahorra* de *Calagurri m*, le *g* s'est converti en l'aspiration très faible *h*, et dans *encia* de *g ingi v a m* le *g* initial disparaît, et le second *g* prend le son de dentale aspirée que nous avons vu dans *arcilla*, *uncir*, etc.

Cette lettre disparaît aussi dans beaucoup de cas en passant dans notre idiome. Ainsi de *ma g istru m* s'est formé *maestro*, de *di gi tu m dedo*, de *ma gi s mas*, de *sa g itta m saeta*, de *tri g inta treinta*, de *cua d ra g inta cuarenta*, de *vi g inti veinte*, de *le g er e leer*, de *exporri g er e espurrir*, de *Le g ione m León*, de *ni g el lum niel*, de *sa g ina m sain*, de *va g ina m vaina*, etc.

La syllabe *gu* se conserve intégralement dans quelques

mots espagnols, tant dans la prononciation que dans l'écriture, tels que *lengua* et *argüir* de *lingua m* et *arguer e;* dans d'autres, elle se conserve dans l'écriture, mais non dans la prononciation, tels que *distinguir* de *distinguer e, languido* de *languidu m.*

Devant *m,* tantôt le *g* se conserve, en passant à l'espagnol, comme il arrive dans des mots peu vulgaires, tels que *dogma, enigma, fragmento,* etc.; tantôt il se perd, comme dans *aumentar* de *au g mentar e, flema* de *fle g ma, pimiento* de *pi g mentu m,* de la même manière qu'il s'était déjà perdu dans quelques mots latins, tels que *examen* pour *exagmen* et *jumentum* pour *jugmentum* ou *jugumentum.*

Devant *n,* dans des mots de formation pas très ancienne ou peu populaires, le *g* passe du latin à l'espagnol, comme dans *digno* de *dignu m, signo* de *signu m, benigno* et *maligno* de *benignu m* et *malignu m, insigne* de *insígne m;* mais dans les mots plus anciens ou vulgaires le *g* se change en *ñ* par attraction regressive, et le son du double *n* qui en résulte s'exprime par *ñ* (1), comme dans *enseñar* de *insignir e, cuñado* de *cognatu m, tamaño* de *tam-magnu m, puño* de *pugnu m, desdeñar* de *dedignari, seña* de *signu m, leño* et *leño* de *lignu m.*

D'autres fois le *g* disparaît, comme dans *conocer* de *co g noscer e, desden* de *dedi g n ationem, sino* de *si g num,* et dans les mots archaïques et poétiques, tels que *benino, dino.*

Suivi de la dentale douce *d*, combinaison qui n'est pas

(1) Déjà dans la période antéclassique on écrivait *donna* pour *dueña, engannado* pour *engañado, ninno* pour *niño, sanna* pour *saña,* etc.

très fréquente en latin, tantôt il se conserve comme dans *Magdalena* de *Magdalene;* tantôt il se change en *l*, comme dans *esmeralda* de *smaragdum*. Dans *almendra* de *amygdalam*, il s'est opéré une métathèse.

Précédé de *n*, tantôt il se conserve comme dans *fingir* de *fingere*, *angel* de *angelum*, *ungir* de *ungere;* tantôt il se change en *ñ* par assimilation progressive, comme dans *ceñir* de *cingere*, *plañer* de *plangere*. Dans *esponja* de *spongiam*, l'*i* se change en l'aspirée *h*, qui, unie au *g*, la transforme en gutturale forte aspirée, et dans *enjundia* de *axungiam* en dentale douce.

Il se vocalise aussi en *i*, non seulement devant *c* ou *i* atones, mais encore devant d'autres voyelles, comme dans *ego* = *eio* = *ïio* = yo (1).

Le *c* a aussi deux sons en espagnol: l'un guttural fort devant les voyelles *a*, *o*, *u*, comme dans *caña*, *cosa*, *cuerpo;* devant une consonne, comme dans *clavo*, *cruz*, et à la fin des mots, comme dans *vivac;* et l'autre dental aspiré devant les voyelles *e*, *i*, comme dans *cepillo*, *ciruela*. Le son guttural fort devant les voyelles *e*, *i*, s'exprime, en espagnol, par *q* suivi de *u* liquide, comme dans *quemar*, *quien;* et le dental aspiré par *z* devant *a*, *o*, *u*, comme dans *zanco*, *zorro*, *zurcir*, et devant des consonnes, comme *pazguato*, *Aznar*, et à la fin des mots, tels que *hoz*, *soez*, *feliz*, *veloz*, *capuz*. Uni à l'*h*, le *c* a un son spécial de palatale fricative aspirée.

Le *c* latin avec son guttural fort s'est généralement changé en gutturale douce en passant à l'espagnol, comme

(1) Cette transformation est si naturelle que dans les Asturies et en Galicie on entend fréquemment dire *eisamen* pour *examen*, *eleito* pour *electo*, *fraimento* pour *fragmento*, etc.

dans *gato* de *catum*, *golpe* de *colaphum*, *graso* de *crassum*, *amigo* de *amicum*, *higo* de *ficum*, *legua* de *leucam*, *lagrima* de *lacrimam*, *dragon* de *draconem*, *sagrado* de *sacratum*, *greda* de *cretam*, etc. D'autres fois il s'est transformé en la fricative palatale aspirée *ch*, comme dans *chapuz* de *caput*, *mancha* de *maculam*, *percha* de *perticam*, *chantre* de *cantorem*, *chapa* de *capere*, *capitel* et *chapitel* de *capitel lum*, et *bachiller* de *baccalaureum*, et même, quoiqu'il soit devant *i* ou devant *e*, comme dans *chinche* de *cimicem*, *chistera* de *cistellam*, *marchito* de *marcidum*. Toutefois, dans certains mots, la gutturale forte se conserve, tels que *poco* de *paucum*, *secreto* de *secretum*, *sauco* de *sambucum*, *conspicuo* de *conspicuum*, et tous ceux qui sont terminés en *ico*, *ica*, *icar*, *ocar*, tels que *magnifico* de *magnificum*, *cantico* de *canticum*, *rústico* de *rusticum*, *túnica* de *tunicum*, *música* de *musicam*, *amplificar* de *amplificare*, *duplicar* de *duplicare*, *provocar* de *provocare*, *invocar* de *invocare*, etc. Dans *emplear* de *implicare*, le *c* disparaît par syncope.

A la fin des mots, quand le *c* précède, en latin, *e*, *i*, il se change, dans les mots espagnols formés par apocope, en dentale aspirée, et se représente dans l'écriture par le *z*, comme dans *haz* de *facem*, *hez* de *fæcem*, *feliz* de *felicem*, *voz* de *vocem*, *luz* de *lucem*, *barniz* de *vernicium* ; mais il se perd par apocope dans *di* de *dic* pour *dice*, *si* de *sic*, *asi* de *ad-sic*, *ni* de *nec*, et *pero* de *per-hoc*. Dans *aún* de *adhuc*, il s'est changé en *n* à la fin du mot, de même qu'au milieu dans *enteco* de *hecticus*.

Devant les voyelles *e*, *i*, et les diphthongues *œ*, *æ*, le *c*, en passant dans l'espagnol, change généralement le pri-

mitif son guttural fort qu'il avait en latin en son dental aspiré, comme dans *cerner* de *cernere*, *celda* de *cellam*, *cedro* de *cedrum*, *civil* de *civilem*, *cigüeña* de *ciconiam*, *celeste* de *cœlestem*, *cegar* de *cœcare*, *cenobio* de *cœnobium*.

Ici se présente à nous, comme pour le *g*, un autre intéressant phénomène, digne d'une étude attentive. C'est un fait, sinon contradictoire et peu conforme à la logique, au moins rare et étrange, que le *c* représente dans des conditions distinctes deux sons si différents qui se produisent par des organes divers de notre appareil vocal. Cela semble une infraction flagrante et manifeste de la logique, que nous pourrions appeler logique linguistique, et dénonce, en apparence, au moins une irrégularité dans l'idiome, irrégularité qu'on pourrait considérer comme une véritable imperfection, surtout si l'on s'arrête à certains cas particuliers, qui, étudiés avec peu d'attention, paraissent confirmer cette anomalie, quand, en réalité, ils ne font que l'expliquer.

Corsen, Diez et l'espagnol Guardia ont démontré, d'une manière claire et évidente, la doctrine des grammairiens des IVe et Ve siècles, d'après laquelle le *c* en latin équivalait au *q* (x). Et, en effet, aujourd'hui, c'est une vérité manifeste que jusqu'à la chute de l'empire d'Occident et même quelque temps après, telle fut la valeur phonétique de ladite lettre. Quelle raison y a-t-il donc eu pour que nous disions, nous autres, *Cicéron*, quand les latins disaient *Kikero?* Nous n'avons aucun indice du *sermo rusticus* qui exerça tant d'influence sur la formation des langues romanes, pour nous expliquer cette transformation ; mais, dans la langue classique même, nous trouvons que la den-

tale forte *t* devant un *i* suivi d'une voyelle avait le son dental aspiré de notre *c* devant les voyelles *e, i,* et cette uniformité de son dans *peritia*, *actio*, *senties*, nous porte à croire que l'influence dialecticale qui convertit en *dj,* son dental aspiré doux, en la gutturale douce devant les voyelles *e, i,* tenant compte du *t* latin devant *i* suivi d'une voyelle, et considérant que les voyelles *e, i* représentent des sons plus aigus que les autres voyelles, et qu'elles sont, en outre, équivalentes, ainsi que le prouve le fait de leur essentielle substitution, en passant du latin à l'espagnol, et dans la langue latine elle-même, comme on le voit dans *teneo* et *contineo*, *sedeo* et *possideo,* etc.; tout cela fit que le son guttural fort qu'avait en latin le *c* devant toutes les voyelles se transforma, dans l'espagnol, devant *e, i,* en son dental aspiré, comme le son de la gutturale douce devant les mêmes voyelles, mais avec une aspiration plus forte, comme le son qu'avait en latin la dentale forte *t* devant *i* suivi d'une voyelle. Le fait de convertir, dans l'espagnol, en *z* le *ch* latin qui se prononçait comme *x*, tels que *brazo* de *bra*ch*ium*, *arzobispo* de *arch*i*episcopum*, et la conversion de ce même *ch* en dentale aspirée forte équivalente à *z*, dans c*isma* de *s* ch*isma*, c*edula* de *s* ch*edulam*, et c*irujano* de ch*irurgum,* confirment la doctrine exposée ci-dessus. Et cette doctrine se fortifie encore plus si l'on considère que telle est la force de cette propension à convertir la gutturale forte en dentale aspirée, qu'en vertu de ce que les philologues appellent assimilation le *qu* devant *e, i* se change, nous le verrons plus loin, en *z*, en passant du latin à l'espagnol.

Quand le *c* se présente double en latin devant *e, i,* le premier conserve, en espagnol, le son guttural fort, et le

second celui de dentale aspirée, comme dans *accidente, acceso;* mais, parfois, le premier disparaît comme dans *acento* de *accentus*, *suceso* de *successum, sucinto* de *succintum.*

La combinaison de *c* devant *t* se conserve fréquemment en espagnol, surtout dans des mots qui ne sont pas de dérivation très ancienne, tels que *acto* de *actum, directo* de *directum, efecto* de *efectum, actor* de *actorem*, etc. Mais dans des mots d'un usage plus vulgaire, et suivant le procédé observé dans les premiers temps du développement de notre idiome, procédé par lequel devant la dentale forte disparaissait le son guttural fort du *c*, comme dans les mots archaïques *efeto, dito,* etc., le *c* disparaît, et il s'opère une assimilation qui ne passe pas dans l'écriture. C'est ainsi que de *junctum* s'est formé *junto,* de *fructum fruto,* de *pectus peto*, de *defunctum difunto,* de *respectum respeto,* de *sanctum santo,* de *sanctionem sancion*, etc. L'usage vulgaire convertit aussi, dans les dérivés castillans, en *ch* les ct latins, comme dans *pecho* de *pectus*, *lechuga* de *lectucam*, *hecho* de *factum, estrecho* de *strictum, trecho* de *tractum*, *derecho* de *directum,* en suivant ainsi la tendance d'aspirer la gutturale et produisant un son intermédiaire entre la gutturale et la dentale forte. Dans *peine* et *peinar* de *pectinare,* le *c* et le *t* disparaissent, et les deux voyelles qui se rencontrent se diphthonguent. Dans *deleite* et *deleitar* de *delectare,* le *c* se vocalise et se diphthongue avec l'*e* qui le précède.

Suivi de *s* et uni à elle, le *c* prend un son guttural aspiré qui, en latin, de même qu'en notre langue espagnole, se représente par *x*, qui équivaut aussi à *gs*. L'*x* latin (*cs* ou *gs*) se conserve presque toujours dans les dérivés de

composés latins avec la préposition *ex*, quand elle précède une consonne, comme dans *explicar* de *explicare*, *exhibir* de *exhibere*, *exponer* de *exponere*, *extender* de *extendere*, etc. Mais il ne se conserve pas quand il précède une voyelle, comme dans *ejercer* de *exercere*, et son fréquentatif *ejercitar* de *exercitare* et dans ses dérivés, *ejecutorio*, *ejecucion*, etc., excepté dans *examen* et ses dérivés. Il se conserve aussi dans les composés *extra*, tels que *extraordinario*, *extraño*, *extravagante*, etc. ; dans beaucoup d'autres qui ne sont pas composés, tels que *maximo* de *maximum*, *exterior* de *exteriorem*, *sexto* de *sextum*, *nexo* de *nexum*, *sexo* de *sexum*, et d'autres qui, pareils à ceux déjà cités, appartiennent à l'élément savant et moins vulgaire de notre idiome. Mais on peut affirmer qu'à part un très petit nombre d'exceptions, dans les mots appartenant à l'élément populaire de notre langue, l'*x* latin qui se trouve entre deux voyelles se change, en passant à l'espagnol, en notre aspirée gutturale forte *j*, comme dans *eje* de *axem*, *mejilla* de *maxillam*, *tejer* de *texere*, *tejo* de *taxum*, *aduje* de *adduxi*, *dije dijera*, etc., de *dixi*, *dixeram*, etc. D'autres fois, le son guttural du *c* disparaît, comme s'il s'opérait une espèce d'assimilation par laquelle le *c* se fondrait en *s*, comme dans *fresno* de *fraxinum*, *ansia* de *anxiam*, *tasar* de *taxare*, *tosigo* de *toxicum*. Quand, en latin, un *a* précède la gutturale aspirée *x*, cet *a* se change en *e* dans l'espagnol. Cette conversion semble produite par la transformation des deux éléments que l'*x* représente; en effet, le *c* se transforme en *i* et la sifflante *s* se renforce par son changement en gutturale forte aspirée. C'est ainsi que de *axem* s'est formé *eje*, de *maxillam* *mejillo*, de *taxum* *tejo* de la manière suivante :

axe m = a-cse = a-ise = e-je
maxilla m = ma-csil-la = ma-isil-la = me-jil-la
taxu-m = ta-csu = ta-iso = té-jo.

Cette transformation des deux éléments de l'*x*, l'un guttural et l'autre sifflant, se voit plus clairement dans le français *aisselle*, en provençal *aissella* de *axilla m*, et dans *laisser*, en provençal *laissar* de *laxar e*, et dans l'espagnol *seis* de *sex*.

Un autre phénomène qui, dans notre langue, appelle l'attention, et qui doit se consigner immédiatement, c'est l'interposition du son nasal *n* entre la voyelle et la gutturale aspirée *x*, comme on le voit dans *enjambre* de *examine*, *enjugar* de *exsucar e*, *enjundia* de *axundia m*. Cette nasalisation s'explique par le changement du *c* en *n*, tel qu'on le voit dans *ninguno* de *nec unu m*, où le *g* est purement épenthétique ou d'euphonie ; de la même manière, d'*exsuccare* pour *ecssuccar e*, on est arrivé à *enjugar*, et, de *exagium*, on a formé *ensayo*. Des exemples de cette nasalisation de la gutturale forte nous sont aussi offerts par les mots *enteco* de *h ecticu m* et *aún* de *a(dh)uc* et entre autres par le mot archaïque *nin* de *nec*.

L'inversion des éléments dont se compose l'*x*, *sc* pour *cs*, si fréquente dans les dérivés italiens, est très rare dans notre langue, et à peine pourrait-on citer d'autres exemples que *lascar* de *laxar e* et les formes archaïques *viscó* de *vixit*, *visquieron* et *visquioron* de *vixerunt*, *escaminar* de *examinar e*. Dans *escurrir* de *excurrer e*, la gutturale se perd, et, seule, la sifflante se conserve.

La combinaison *sc*, lorsqu'elle n'est pas un produit de la syncope, et qu'elle se trouve au milieu du mot latin

devant les voyelles *e, i*, se conserve parfois en passant à l'espagnol, comme dans les composés *descender* de *descendere*, *prescindir* de *præscindere*; d'autres fois, le son sifflant se fond avec le son dental aspiré par assimilation régressive, comme dans *crecer* de *crescere*, *pacer* de *pascere*, *conocer* de *cognoscere*. Dans *faja* de *fasciam*, *fajo* de *fascem*, *peje* de *piscem*, il s'est opéré une inversion de *sc* en *cs* = *x*, qui, entre deux voyelles, s'est converti en *j*. Dans *ruiseñor* de *lusciniolum*, l'*s* a prévalu sur le *c* par assimilation progressive.

Par l'effet de la syncope, le *c* subit des transformations diverses, sur lesquelles influe notablement la consonne précédente dont la syncope est voisine. Ainsi, quand, dans la dérivation latino-espagnole, *lc* ou *rc* se joignent par syncope, la gutturale forte latine se change en douce dans l'espagnol, comme dans *delgado* de *delicatum*, *colgar* de *collocare*, *sirgo* de *sericum*, *cargar* de *carricare*. Quand, pour le même motif, se réunissent *nc*, tantôt la gutturale s'adoucit, comme dans *manga* de *manicam*, *vengar* de *vindicare*, tantôt elle se renforce et se transforme en gutturale forte aspirée, comme dans *manjar* de *manducare*, *monja* de *monacham*.

Quand, par syncope, le *c* est uni à la dentale douce *d* et forme la combinaison *dc*, cas peu fréquent en espagnol, la première consonne se transforme en dentale aspirée, et la seconde en gutturale douce, comme dans *juzgar* de *judicare*. Quand, par la même raison, il s'unit à la dentale forte *t*, le *t* et le *c* se changent en la gutturale forte aspirée *j*, comme dans *hereje* de *hereticum*, *salvaje* de *silvaticum*.

En latin, le *qu* se confondait avec la gutturale forte *c*

dès l'antiquité la plus reculée et était suivi d'un *u*, de même qu'en espagnol. Quelquefois, en passant dans notre langue, il s'est transformé, de même que le *c*, en gutturale douce, comme dans *yegua* de *equa m*, *algo* de *aliquo d*, *agua* de *aqua m*, *igual* de *æqual em*, *sigo* de *sequor*, etc. ; mais, le plus souvent, il a conservé le son guttural fort représenté par le *c* ou par *qu*, suivant les circonstances, comme dans *querer* de *quærer e*, *cuestion* de *quæstion em*, *quietud* de *quietud inem*, *quinto* de *quintu m*, *ventrilocuo* de *ventriloquum*. Dans *cinco* de *quinque*, le *qu* initial s'est changé en dentale aspirée, de même que le *qu* médial dans *lazo* de *laqueu m*, *cocer* de *coquer e*, *cerceta* de *querqued ul a m*, *torcer* de *torquere* et *acebo* de *aquifoliu m*. Il faut remarquer que ce *qu*, transformé en dentale aspirée dans l'espagnol, est suivi, en latin, des voyelles *e*, *i*, ce indique qu'il obéit d'une certaine manière aux mêmes causes que la transformation du son primitif guttural fort du *c* latin en dentale aspirée de notre langue devant les mêmes voyelles. On doit prévenir aussi que, si le *q* s'adoucit, l'*u* devient alors liquide en espagnol devant *e*, *i*, mais non devant une autre voyelle, et qu'il disparaît seulement dans *algo*, *sigo* et *siga*. Dans *como* de *quomo do*, il se conserve fort par la disparition de l'*u*.

La *j* espagnole représente le son guttural fort aspiré. Il est, dans certaines occasions, comme on le verra encore plus loin, et comme nous l'avons déjà vu précédemment, le résultat de la combinaison de certaines lettres produite par la syncope et la véritable équivalence de l'*x* latin entre deux voyelles. Néanmoins, sa véritable origine, c'est le *j* (iota) latin palatal fricatif, qui, tantôt, conserve ce son dans notre langue, en le représentant par *y* dans l'écriture,

comme dans *ayudar* de *adjutar e*, *yugo* de *jugu m*, *mayor* de *major em*, *ya* de *ja m*, *ayuno* de *jejunu m*, *cuyo* de *cuju m*, etc., et tantôt se transforme en gutturale forte aspirée, comme dans *juez* de *ju d ice m*, *Junio* et *Julio* de *Juniu m* et *Juliu m*, *justo* de *justu m*, *jurar* de *jurar e*, *junco* de *juncu m*, *joven* de *juven em*, etc. Dans *baile* de *bajulu m*, de même que dans *Santiago* de *Sanctus Jacobus* (*Sant Iacob*), le *j* (iota) s'est transformé en *i* par atténuation. Dans *Enero* de J *anuariu m*, *enebro* de j *uniperu m*, *echar* de j *actare* et *uncir* de j *unger e*, il a disparu par aphérèse, et par syncope dans *peor* de *pe* j *or em* et dans *aullar* de *e* j *ular e*.

Linguales. — Ces lettres ne représentent pas des sons ayant entre eux une différence si marquée par l'énergie plus ou moins grande avec laquelle intervient dans leur prononciation l'organe de notre appareil, dont elles reçoivent la dénomination qui les distingue. On peut dire qu'aucune d'elles n'est forte dans le véritable sens du mot : *l* et *n* sont douces, sonore la première, nasale la seconde ; *r* et *s* sont des aspirées, et toutes quatre des semi-voyelles.

Dans la dérivation latino-espagnole, *l* se trouve remplacé tantôt par *n*, comme dans *Niebla* de I *lip u la m*, *nutria* de *lutra m*, *nivel* de *libella m*, *encina* de *ilinica m*, *poterna* de *po s ter u la m*, *mortandad* de *mortal i tat em* (1), etc., et tantôt par *r*, comme dans *surco* de *sulcum*, *escarpar* de *scalper e*, *ruiseñor* de *lusciniol am*, *lirio* de *lilium*, et quelquefois par *d*, comme dans *sendos* de *sin gu los*, etc. Dans *onza* de *l ince m*, *l* initial s'est perdu. Il change de place

(1) Dans la période antéclassique, on disait *mortaldad*.

par métathèse très fréquemment, comme dans *peligro* de *peric u lu m*, *rolde* de *rot u lu m*, *milagro* de *mirac u lu m*, *molde* de *mod u lu m*, *espalda* de *spat u la m*, *silbar* de *sib i lar e*, *olvidar* de *oblitar e*, *palabra* de *parab o la m*, etc. Cette métathèse s'opère surtout dans les formes archaïques, telles que *veldo*, *decilde*, pour *vedlo*, *decidle*. Suivi d'un *e*, *i* atones, *l* éprouve les modifications que nous avons indiquées plus haut.

Parfois il se redouble en espagnol et devient un *ll*, comme dans *astilla* de *astula m*, *pella* de *pila m*, *callar* de *celar e*, *muelle* de *mole m*, *camello* de *camelu m*, *martillo* de *martulu m*, *querella* de *querelam*, *pillar* de *pilar e*, *llevar* de *levar e*, etc.

Dans quelques cas, il se transforme en voyelle après *a* et se change en *u*; le plus souvent, il se fond en *o*; d'autres fois, mais très rares, la diphthongue *au* se conserve dans le mot espagnol : ainsi *coz* s'est formé de *calc em* (*cauc em*), *escoplo* de *scalpru m* (*scaupru m*), *otro* de *alterum* (*auterum*), *hoz* de *falc em* (*fauc em*), *otero* de *altariu m* (*autairum*), *topo* de *talpa m* (*taupa m*), *soto* de *saltu m* (*sautu m*), *sauce* de *sal i ce m* (*sau i ce m*). Dans *buitre* de *vult u re m* et *muy* de *multu m*, *l* s'est changé en *i* = *y*. Dans *mucho* de *multu m*, *escuchar* de *auscultar e*, *cuchillo* de *cultellum*, *puche* de *pulte m* et quelques autres, les *lt* se sont convertis en *ch*.

Le double *l* latin tantôt se conserve en espagnol avec le son de notre *ll*, comme dans *gallo* de *gallu m*, *cabello* de *capillu m*, *estrella* de *stella m*, *pollo* de *pullu m*, *castillo* de *castellu m*, etc. ; tantôt il se simplifie, comme dans *piel* de *pellem*, *hiel* de *felle*, *anguila* de *anguilla m*, *nulo* de *nullum*, *capelo* de *cappellu m*; *expeler*, *impeler*, *compeler*,

repeler de *expellere*, *impellere*, *compellere*, *repellere*, *alegar* de *allegare*, *apelar* de *appellare*, *aliviar* de *allevare*. Dans *majuelo* de *malleolum*, le double *l* s'est changé en gutturale forte aspirée.

Suivi de son homorganique *r*, *l* est d'une prononciation très difficile, et c'est pour cela que, dans la flexion des verbes *salir* et *valer*, on admet un *d* euphonique, qui, en les séparant, facilite leur prononciation dans les formes contractes *saldré*, *saldria* et *valdré*, *valdria*, pour *salré*, *salria*, *valré*, *valria* (1).

Au commencement des mots, *cl*, *pl*, *fl* latins se conservent dans le plus grand nombre de cas, en passant dans notre idiome, et, quand ils se transforment, ils se changent en *ll*, comme dans *llave* de *clavem*, *llamar* de *clamare*, *llaga* de *plagam*, *lleno* de *plenum*, *llorar* de *plorare*, *llanten* de *plantaginem*, *llano* de *planum*, *llover* de *pluere*. *llama* de *flammam*. De *plopum* pour *populum* s'est formé *chopo*. Dans *liron* de *glirem* et *lacio* de *flaccidum*, la muette initiale latine s'est perdue.

Quand, au milieu d'un mot et par un effet de la syncope, *l* se trouve précédé d'une muette, tantôt la muette se convertit en *l* par assimilation, et leur union donne pour résultat *ll* espagnol, comme dans *escollo* de *scopulum*, *trillar* de *tribulare*, *chillar* de *sibilare*, *resollar* de *resuflare*, *sello* de *sigilum*; tantôt les deux consonnes se changent en *ch*, comme dans *mancha* de *maculam*, *cuchara* de *cochleare*, *ancho* de *amplum*, *hacha* de *faculam*, *espiche* de *spiculum*, *cachorro*, de *catullum*,

(1) Dans l'époque antéclassique, on voyait dejà cette épenthèse du *d* pour le son de *nr*, comme dans *on-d-ra*, *on-d-rado*, et celui de *zr*, comme *laz-d-rado* de *lac-(e)ratum*.

sacho de *sarculum*, et même quelquefois, quand il n'y a pas de syncope, comme dans *henchir* de *implere* et *hinchar* de *inflare*. Mais la transformation la plus fréquente de *l* précédé d'une muette en vertu de la syncope, c'est la *j* espagnole, telle que *manojo* de *manipulum*, *grajo* de *graculum*, *ojo* de *oculum*, *teja* de *tegulam*, *oveja* de *ovicula m*, *abeja* de *apicula m*, *lenteja* de *lenticula m*, *corneja* de *cornicula m*, *viejo* de *vetulum*, *piojo* de *pediculum*, *oreja* de *auricula m*, *clavija* de *clavicula m*, *cuajar* de *coagulare*. De *ungula m* s'est formé *uña*.

En général, *l* des mots latins précédé d'une consonne muette subsiste en espagnol dans des mots peu vulgaires, comme on l'a dit plus haut, tant au commencement qu'au milieu, ainsi qu'on peut le voir dans *blando*, *flojo*, *glandulo*, *globo*, *gloria*, *plaga*, *plano*, *plomo*, *plural*, *declarar*, *declinar*, *inflar*, *excluir*, *aflojar*, *probable*, *hablar* de *fabulari*, etc.

Dans son passage du latin à notre langue, *n* se transforme aussi en une autre linguale, qui est tantôt *l*, comme dans *alma* de *anima m*, *Lebrija* de *Nebrissa m*, *Barcelona* de *Barcinone m*, *Antolin* de *Antoninum*, *ingle* de *inguine*, *comulgar* de *communicare*; et tantôt *r*, comme dans *sangre* de *sanguine m*, *cofre* de *cophinum*, *timbre* de *timpanum*, *mimbre* de *viminе*, *hombre* de *hominе m*, *sembrar* de *seminare*, *lumbre* de *luminе*, *hembra* de *feminam*, *cumbre* de *culminе*, *mermar* de *minimare*, etc. Dans *mastuerzo* de *nasturtium*, *n* initial s'est changé en *m*. Cet *n* se renforce aussi en *ñ*, surtout quand il est suivi de *e* ou *i* atones, comme on l'a déjà dit, et même parfois lorsqu'il est suivi d'une autre voyelle atone ou tonique, comme dans *maña* de *manum*, *muñir* de *monere*, *escudri-*

ñar, de *scrutinar e*, *domeñar* de *dominar i*, *rapiña* de *rapina m*.

Le double *n* latin se change en *ñ* dans l'espagnol ; ainsi de *annu m* s'est formé *año*, de *pennula m peñola*, de *pannu m paño*, de *cannabu m cañamo*, de *canna m caña*, de *grunnir e gruñir*, de *gannir e gañir*.

Quand la syncope latine réunit les linguales *nr*, la seconde prend en espagnol le son fort qu'elle a à l'origine du mot, comme dans *honrar* de *hon o rar e*. Dans l'époque archaïque, on intercalait un *d* euphonique entre *n* et *r*, pour conserver le son doux à la dernière, et l'on disait ainsi *ondrar* pour *honrar*. Ce *d* euphonique se conserve encore dans certaines formes syncopées de quelques verbes, comme dans *pondré*, *pondria*, *vendré*, *vendria*, *tendré*, *tendria*, pour *ponré*, *ponria*, *venré*, *venria*, *tenré*, *tenria*.

Quand *n* en latin est suivi de *s*, il se retranche d'ordinaire, par syncope, en espagnol, comme dans *esposo* de *spo n sum*, *isla* de *i n s u la m*, *costar* de *co n star e*, *mostrar* de *mo n strar e*, *mesa* de *me n sa m*, *asa* de *a n sa m*, *mes* de *me n se m*, *dehesa* de *defe n sa m*, *tieso* de *te n su m*, *pesar* de *pe n sar e*, *seso* de *se n su m*, *tras* de *tra n s*, etc. ; mais dans les mots de formation savante et peu populaires, *n* se conserve, comme dans *inscribir* de *inscriber e*, *instruir* de *instruer e*, *instante* de *instante m*, *constar* de *constar e*, *consolar* de *consolar i*, *consorte* de *consorte m*, *consul* de *consul em*, *pensar* de *pensar e*, *pension* de *pension em*, etc.

La linguale *r* avait en latin le son doux qui résulte de la prononciation produite en frappant le palais de la bouche avec le bout de la langue et émettant avec le son une

légère aspiration. Au commencement d'un mot, elle avait un son plus consistant. La transformation la plus naturelle et la plus fréquente qu'elle souffre en passant dans notre langue, c'est sa conversion en son homorganique *l*, comme dans *almario* ou *armario* de *armariu m*, *miercoles* de *Mercur iidi es*, *alambre* de *æram i ne*, *templar* de *temp e rar e*, *albedrio* de *arbitriu m*, *celebro* ou *cerebro* de *cerebru m*, *ancla* de *anch o ra m*, *plegaria* de *precaria*, *silo* de *siru m*, *tinieblas* de *tenebras*, *carcel* de *carcer em*, *trujal* de *torc u-lar*, *marmol* de *marmor*, etc. Dans *porfido* de *porphyru m*, *r* s'est changé en *d*.

Cette lettre est, de toutes les consonnes, celle qui change le plus fréquemment de place. C'est ainsi que, par métathèse, se sont formés de *orcum ogro*, de *gen e ru m yerno*, de *torc u lar trujal*, de *percontar i preguntar*, de *fabr i car e fraguar* (1), de *crocodilu m cocodrilo*, de *præsepe pesebre*, de *exturbar e estropear*, de *scrutinar e escudrinar*, de *crusta m costra*, de *inter entre*, de *crepare quebrar*, de *parabola m palabra*, etc.

Dans *sacho* de *su r c u lu m* et l'ancien *sobejo* de *supe r-c u lu m*, *r* disparaît, de même que dans *quemar* de *c r emar e*, *canasta* de *canist r u m*, *propio* de *prop r iu m*, *temblar* de *t r emular e*, et les apocopes *fray* de *frate r*, *postrar* de *p r ostrar i* et quelques autres. Mais, à l'imitation de ce qui arrive dans quelques formes de la flexion verbale latine, cette perte est surtout plus fréquente en espagnol quand *r* se rencontre suivi de son homorganique *s* dans le mot latin. Il s'opère alors une espèce d'attraction, au moyen de laquelle *r* se fond dans *s*, et, de même qu'il a disparu

(1) Voyez la formation de ce mot plus loin.

dans *hausi* pour *hau* r *si* de *haurio*, il disparaît de la même manière dans *suso* de *su* r *su m*, *coso* de *cu* r *su m*, *oso* de *u* r *su m*, *avieso* de *ave* r *su m*, *travieso* de *transve* r *su m*, et dans les vieux mots, tels que *mueso* de *mo* r *su m*. Dans *nueso* de *nost* r *u m* et *vueso* de *vest* r *u m*, *s* s'est assimilé le *t* par une assimilation qui ne passe pas dans l'écriture.

La linguale sifflante *s* avait en latin un son fort au commencement et au milieu des mots, et un son très faible ou presque imperceptible à la fin, son si imperceptible qu'au temps d'Ennius cette lettre disparaissait par élision dans le vers, quand le mot suivant commençait par une consonne, ainsi que Cicéron l'atteste par ses paroles : « Quod jam subrusticum videtur, olim autem politius, eorum verborum quorum eædem erant postremæ duæ litteræ quæ sunt in *optumus* postremam litteram detrahebant, nisi vocalis insequebatur. Ita non erat offensio in versibus quam nunc fugiunt poetæ novi. Ita enim loquebamur :

> Qui non est omnibu' princeps, *non* omnibus princeps; et
> Vita illa dignu' locoque non dignus ».

Au VIe siècle, cette finale avait complètement disparu de la prononciation dans le langage vulgaire.

En passant du latin dans notre langue, *s* ne souffre pas un grand nombre de transformations. Néanmoins, dans certains cas, cet *s* initial ou médial, qui avait en latin, nous l'avons dit, un son fort, s'est transformé en *x* à l'époque antéclassique, et, depuis, cet *x* s'est changé en *j*, comme le démontrent les vocables *en-jullo* de *in-sub u lu m*, *Jalon* de *Salon em*, *Jativa* de *Setabe m*, *Castrojeriz* de *Cas-*

trum-Sirici, *Jenil* de *Singil em*, *jeringa* de *syringa m*, *jabon* de *sapon em*, *jarcia* de *sarci n a m*, *jeja* de *sege s*, *jeme* de *semi s*, *jerpa* de *serpu m*, *jibia* de *sepia m*, *jilguero* de *sibilare*, *juarda* de *sordem*, *jugo* de *su c cu m*, *jenabe* de *sinapi m*, *Nebrija* de *Nebrissa*, *pajaro* de *passere m*, *dejar* de *de-s in ar e*, *cejar* de *cessar e*, *bajo* de *bassu m*, *vejiga* de *vesica m*, *ajenjo* de *a b sinthiu m*, *bajel* de *basel um*, *gajo* de *cassum*, *herejia* de *hœrisi m*. Il est clair que *s* latin initial ou double au milieu d'un mot s'est converti seulement en *j*: à tel point que la transformation de *vesica* et de *hœresis* en *vejiga* et *herejia* supposent les formes intermédiaires *vessica* et *heressis*.

J. G. MAGNABAL.

(*A suivre.*)

GLOSSAR

zu

DECHEPARE'S POESIEN

(Siehe Uebersetzung : Januarheft 1887, pag. 1-20, Juliheft 1888, pag. 2
258, Januarheft 1889, pag. 73-95, etc.)

(*Suite.*)

---

muthatuniz, (*mutatu niz*), E 5. ich bin verändert, ich b
entfremdet, ich bin abwendig gemacht, französ : « je s
changé(e) ; » von *muthatu* und *niz*. S. b.

muthaturic, (*mutaturik*), E 6. entfremdet; Partitiv. von *mutha*
S. d.

(muthil), (*mutil*), (A 5.). Junge, Knabe, Diener, Knecht.

muthilec, (*mutilek*), A 5. die Jungen, die Knechte; Nomin. a
plur. d. b. D von *muthil*. S. d.

muthilgaixtoa, (*mutil gaichtoa*), A 5 der schlechte Diener; v
muthil und *gaixtoa*. S. b.

mynça, (*minza*), E 6. Begriff des Redens, Sprechens; sie
minça. Hier verkürzt, wegen des Potentialis *guitian*.

N

(-n), am Ende der Formen des Zeitworts, bedeutet entweder
Conjunction « dass », oder das Relativpronomen « welch
welche, welches. » Ausgenommen hiervon ist das Schluss-*n*
Imperf. indic., dessen Sinn noch nicht erklärt zu sein schei
Nach van Eys ist in den anderen Fällen in dem -*n* ein Abkürzu
von *non* = wo, zu sehen. Im Deutschen kann man ja auch

« derjenige, welcher » allerdings unrichtig hören: « der, wo; » in Zusammensetzungen auch correct: « womit, wodurch » für « mit was » « durch welchen ». Vgl. *andere hona den leqhura* (A 6 letzte Zeile) « nach dem Orte, *wo* die gute Herrin ist.

(-n), Endung des Radical's gewisser Verben, zugleich als Partic. perf. dienend. *Içan, eman,* etc.

nabilena, C 5. unter Heranziehung des *ni* der vorhergehenden Zeile: (m)ich, der[jenige, welcher] ich wandelte. *Hanbat nuçu gauça orotan ni verthute gabia oren oroz beccatutan nabilena galduya,* buchstäblich: so sehr habt Ihr (sing.) mich, mich, den in allem Ding tugendlosen, den Verlorenen, der [welcher] ich zu jeder Stunde in Sünde wandelte. Auf deutsch: so sehr bin ich in allem Ding ohne Tugend (und)verloren, ich, der ich zu jeder Stunde in Sünde lebte; von *nabilen*: ich ging (hin und her), ich wandelte; 1 Pers. sing. imperf. indic. von *ebili, ebilli, ibilli* (s. d.): gegangen, gewandelt; Partic. perfecti. — Infinit. *ebilte, ibilte, ebilce, ibilce* (s. d.), gehen, wandeln, *-n* = welcher und *-a* = Artikel, als hinweisendes Fürwort.

naçaçu, (*nazazu*), (C 5.) D 6. F 3. 4. 5. habet mich! 2 Pers. sing. höfl. Form imperat. von *eçan* (s. d.) mit incorp. Accusat. « mich ».

nacione, (*nazione*), A 3. Nation.

nacussen, (*nakussen*), E 3. dass ich es sähe, ich sah es; 1 Pers. sing. imperf. subjunct. und indic. von *icussi, icusi*. S. b.

(nadi), (E 3. F 7). ich bin; 1 Pers. sing. praes. indic. von *edin* (s. d.) intransitiv.

nadin, (C 7.) G 2. dass ich bin, dass ich sei, dass ich kann, ... könne; 1 Pers. sing. præs. indic. und subjunct. von *edin* (s. d.) intransitiv.; oder: dass man mich nicht ... kann; 3 Pers. sing. præs. indic. von *edin* (s. d.) transitiv, mit. incorp. *-n* = dass.

nadinian, E 3. 4. indem dass ich bin, ... werde; Locat. sing. d. b. D. von *nadin* (s. d.) mit eingeschobenem *i* vor dem Artikel.

naducana, (*nadukana*), E 1. der, die, das, welcher,...e, ... es mich hat; von *naduca*: er, sie, es, man hat mich; 3 Pers. sing. præs. indic. von *eduqui* (s. d.) mit. incorp. Accusat.: « mich »; *-n*: welcher; *-a*: Artikel.

nago, A 3. 8. E 3. 5. G 2. ich bleibe, ich verrharre, ich bin; 1 Pers. sing. præs. indic. von *egon*. S. d.

(nagui), (*nagi*), (G 1.) er, sie, es, man macht mich; 3 Pers. sing. præs. indic. von *eguin* (s. d.) mit incorporirtem Accusat. « mich. »

(naguien), (*nagien*), (F 8.) ich machte es; 1 Pers. sing. imperf. indic. von *eguin*. S. d.

nahi, A 5. 7. B 5. 5. 5. 7. C 8. D 1. 1. 1. 3. 3. 5. 6. 6. 7. 7. E 2. 2. 3. 3. 4. 5. 6. 7. 8. F 2. 4. 4. 5. 5. 5. 6. 6. 7. 7. G 1. 2. 2. 2. 2. Wille, Wollen, Wünschen, Wunsch, Lust; meist unveränderlich mit dem Hilfszeitwort, weil einen Optativ ausdrückend.

nahia, D 2. F 4. G 3. das Wollen, Wünschen, Begehren, der Wunsch; Nomin. pass. (Accusat.) sing. d. b. D. von *nahi*. S. d.

nahiago, F 4. dringenderer Wunsch, lieber; Comparativ von *nahi*. S. d.

nahicari, (*nahikari*), D 2. lüstern.

nahicaria, (*nahikaria* , D 2. das Gelüste, die Lust nach etwas, der Lüsterne; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *nahicari*. S. d.

nahiçuyenian, (*nahi zuienian*), C 3. indem, dass er es wünschte; von *nahi* und *çuyenian*. S. b.

nahidic, (*nahi dik*), E 7. du wünschest es; von *nahi* und *dic*. S. b.

nahiduçu, (*nahi duzu*), F 2. Ihr (sing.) wünschet es; von *nahi* und *duçu*. S. b.

nahiduyena, (*nahi duiena*), B 5. der, welcher es wünscht; von *nahi* und *duyena*. S. b.

nahiduyenic, (*nahi duienik*), D. 8. (etwas) was er wünscht; Partitiv von *nahiduyen : nahi* und *duyen*. S. b.

nahinuçuya, (*nahi nuzuia*), F 4. 5. wünschet Ihr (sing) mich? von *nahi* und *nuçuya*. S. b.

nahitic, (*nahitik*), G 2. von dem Wunsche, von dem Willen; Ablativ. sing. d. b. D. von *nahi*. S. d.

nahiz, G 2. mit (dem) Wunsche, willens, wünschend; Instrum. d. unb. D. von *nahi*. S. d.

nahyen, (*nahien*), E 1. gewünschtest, erwünschtest; Superlativ. von *nahi*. S. d.

(nanguidiçu), (*nanguidizu*), (F 1.) Ihr (sing.) würdet... könntet mich machen; 2 Pers. sing. höfl. Form Imperf. Conditional. von *eydi (?)* (s. *daydi*) mit incorp. Accusat. « mich ».

(naquidiçu), (*nakidizu*), (F 6.) ich kann Euch nicht; 1 Pers. sing. præs. potent. von *edin* (s. d.) mit incorp. Dativ sing. « Euch. ».

narabilaçu, (*narabilazu*), F 3. Ihr (sing.) führet mich, ... bringt mich; 2 Pers. sing. höfl. Form præs. indic. von *erabili* (S. d.) mit incorp. Accusat. mich.

narama, E 3. er, sie, es, man bringt mich, ... führt mich; 3 Pers. sing. præs. indic. von *eraman* (s. d.) mit incorp. Accusat. « mich ». *Erho narama :* sie bringt mich (zum) wahnsinn[ig].

narçaque, F 5. ich könnte es erzählen, ... schildern; für *erran*. Vermuthlich für *narraque :* ich werde erzählen; das *ç* wäre al. Druckfehler zu erklären; 1 Pers. sing. futuri von *erran*. S. d.

narrayola, (*narraiola*), F 7. dass ich ihr folge; *narrayo :* ich folge ihm, ... ihr; 1 Pers. sing. præs. indic. von *iarraiqui*, *iarraytu*. Partic.perf. Infinit. *iarraice :* folgen, befolgen, mit incorp. Dativ. : ihm, ihr; und *-la :* dass. S. d.

nator, F 4. ich komme; 1 Pers. sing. præs. indic. von *etorri*. Partic. perf. Infinit. *etorce* und *etorte :* kommen.

natura, D 5. (die) Natur, (der) Eingeborene, Einheimische. Französ. : « le naturel. »

naturac, (*naturak*), G 6. der Eingeborene, Einheimische, die Natur; Nomin. act. sing. d. b. D. von *natura*. S. d.

naturazco, (*naturazko*), E 1. natürlich, naturgemäss, normal. Verbindung des Instrum. und des Genit. adj. um eine Materie, einen Stoff zu bezeichnen, desshalb auch meist für concrete Dinge gebraucht.

naturazcoac, (*naturazkoak*), A 3. die natürlichen, urwüchsigen, ungekünstelten (Dinge); Nomin. pass. plur. d. b. D. von *naturazco*. S. d.

naydi, (*naidi*), D 6. (E 7.) ich würde machen; 1 Pers. sing. Imperf. Conditional. von *eydi (?)* (s. *daydi*).

naynde, (*nainte*), E 3. ich könnte, würde können; 1 Pers. sing. condit. von *edin* (s. d.) : Hilfszw. des Potent.

nayndeyela, (*neinteiela*), D 5. dass ich (werden) könnte; 1 Pers.

sing. condit. von *edin* (s. d.): Hilfszw. des Potentialis, für *nayadeke* mit *-la:* dass. S. l.

nayte, (*naite*), F 8. ich kann (werden); 1 Pers. sing. potent. von *edin*. S. d.

nazaçu, (*nazazu*), F 7. habet mich; 2 Pers. sing. höfliche Form imperat. von *ezan, eçan* (s. l.): mit incorp. Accusat. « mich. » *Cinhex nazaçu :* glaubet mir, französ.: « croyez-moi ». Der incorporirte Accusat. « mich » wird im Deutschen zum Dativ.

(neçaque), (*nezake*), (F 5.) ich könnte es; 1 Pers. sing. imperf. potent. von *eçan*. S. d.

(neça), (*neza*), E 5. mit *al-* und *-ba : albaneça* (s. d.): wenn ich ihn, sie, es könnte; von *neçan :* ich konnte, dass ich könnte, ich hatte es, dass ich es hätte; 1 Pers. sing. imperf. indic. und conjunct. von *eçan* (s. d.) Das Schluss-*n* bei *neçan* fällt weg, in Gegenwart der Silbe *ba*.

neçan, (*nezan*), E 3. ich hatte es, dass ich es hätte; 1 Pers. sing. imperf. indic. und subjunct. von *eçan*. S. d. und *neça*.

(neguyon), (*negion*), (F 6.) ich machte es ihm, ich stellte es ihr; 1 Pers. sing. imperf. subj. von *eguin* (s. d.), mit incorp. Dativ « ihm, ihr ». Vgl. *nengion*.

(nença), (*nenza*), (E 3.) dass sie mich hätte; ... mich könnte; 3 Pers. sing. imperf. subj. von *eçan* (s. d.) mit incorp. Accusat. « mich »; für *nençan*, dessen Schluss-*n* in Gegenwart der Silbe *ba- (banença)* wegfällt.

(nençac), (*nenzak*), (E 7). du konntest mich, dass du mich könntest; 2 Pers. singul. imperf. indic. und subj. von *eçan* (s. d.). mit incorp. Accus. « mich »; für *nençacan*, dessen Schluss-(*a*)*n* in Gegenwart von *albay- (albaynençac)* wegfällt.

(nençaçu), (*nenzazu*), (D 5). Ihr (sing.) hättet mich; 2 Pers. sing. höfl. Form imperf. subj. von *eçan* (s d.) mit incorp. Accusat. « mich »; für *nençaçun*, dessen Schluss-*n* wegfällt, in Gegenwart von *ba- (harbanençaçu)*. S. *ba*.

nendin, F (5.) 8. ich war, ich konnte, dass ich war, dass ich wäre; 1 Pers. sing. imperf. indic. und subj. von *edin* (s. d.). (F 5.): hier behält *nendin* das Schluss-*n*, trotz der Gegenwart von *vay* (*vaynendin*); warum?

(nenguidio), (*nengidio*), E 4. ich würde es ihm, ihr machen;

1 Pers. sing. imperf. (indic. und) subj. von *eydi (?)* (s. *daydi*). — mit incorp. Dativ « ihm, ihr ; » für *nenguidion, nenguiyon,* dessen Schluss-*n* : dass, wegfällt in Gegenwart von *ba-* (*albanenguidio*).

(nenguion), (*nengion*), (F 8.) dass ich es ihm machte ; 1 Pers. sing. imperf. indic. und subj. von *eguin* (s d.) mit incorp. Dativ « ihm ». *Ioan nenguion : ioan* (s. d.) : Begriff des Gehens, Gang : dass ich ihm Gang machte : dass ich zu ihm ginge.

nenzan, (*nenzan*), F. 8. er hatte mich ; 3 Pers. sing. imperf. indic. von *eçan* (s. d.) mit incorp. Accus. « mich ».

neque, (*neke*), A 8. F 4. 7. Begriff der Mühe, der Müdigkeit ; Radical von (*nequetu?*) *necatu :* Partic. perf. Infinit. *necace :* sich mühen, ermüden. Hier verkürzt wegen der Imperative *eçayala* (A 8.), *eçayçula* (F 4) ; auf Seite F 7. ist *neque* Substantiv : « Mühe ».

nequetan, (*neketan*), E 2. in Mühsal, in Beschwerlichkeit, in Schwierigkeit ; Locat. d. unb. D. von *neque*. S. d.

nequeye, (*nekeie*), C 8. Ich würde ihnen (plur.) wissen ; 1 Pers. sing. condit. von *iaquin* (s. d.) mit incorp. Dativ plur. « ihnen ».

nequia, (*nekia*), C 4. E 1. die Mühe, Mühsal, Arbeit, Schwierigheit. Pein, Qual, Widerwärtigkeit, der Verdruss ; Nomin. pass. (Accusat.) sing. d. b. D. von *neque*. S. d.

neracuxon, (*nerakuchon, nerakuson*), E 3. dass ich sie (sing.) ihr zeigte ; 1 Person sing. imperf. subj. von *eracusi :* gezeigt, Partic. perf. — Infinit. *eracusie :* zeigen, lehren, mit incorp. Dativ « ihm, ihr » ; Causativ von *icusi*. S. d. Vgl. *nenguion*.

(nerra), (F 2.) ich erzählte, ich sagte ; 1 Pers. sing. imperf. indic. und subj. von *erran* (s. d.), für *nerran :* dass ich erzählte. In Gegenwart von *ba-* (*albanerra*) verliert *nerran* das Schluss-*n* : dass.

(nerro), (E 3.) ich erzählte ihr ; 1 Pers. sing. imperf. indic. und subj. von *erran* (s. d.). mit incorp. Dativ « ihm, ihr » ; für *nerron :* dass ich ihr erzählte, — welches in Gegenwart von *va-* (*vanerro*) sein Schluss-*n* : dass, verloren hat.

neure, A 3. 7. 7. 7. 7. 7. 8. (8.) B 5. 5. C 3. 5. 6. 7. 7. D 6. E 3. 3. 3. 5. 6. 8. F 3. 5. 7. 7. 8. mein, meine, mein ; (auch *nere* und

ene) ist, wie im Deutschen, der Genit (possess.) des Personalpronomen's *ni* : ich.

neureburuyaz, (*neure buruiaz*), A 8. über mich selbst, buchstäblich : « über meinen Kopf » ; von *neure* und *buruyaz*. S. d.

neuretaco, (*neuretako*), D 6 F 4 für mich (geeignet); Genit. adj. von *neure*. S. b.

neurya, (*neuria*), E 8. das Mein(ig)e, mein Eigenthum ; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *neure*. S. d.

neuryere, (*neuri ere*), C 8. mir auch, auch mir ; von *neury, neuri*, auch *nii* (s. l.) : mir ; Dativ von *ni* (s. d.) und *ere*. S. d.

(neyen), (*neien*), (F 8.) ich hatte es ihnen ; 1 Pers. sing. imperf. indic. von *edin* (s. d.), für *nedian*, mit incorp. Dativ plur. « ihnen ». S. auch *neyoen*.

ni, A 7. C 5. 5. 8. D 3. E 1. 1. 2. 3. 6. 8. F 1. 2. 4. 5. 6. 6. 6. 7. 7. 7. 8. 8. G 1. 2. ich.

niatorqueçu, (*niatorkezu*), C 5. ich komme Euch (sing.), 1 Pers. sing. höfl. Form præs indic. (?) und potent. (ich kann Euch kommen), von *etorri*. S. d.

nibeçala, (*ni bezala*), D 3. wie ich ; von *ni* und *beçala*. S. b.

nic, (*nik*), A 8. B 4. C 3. 7. 8. D 3 6. 7. 8. E 1. 2. 2. 3. 3. 3. 3. 4. 4. 5. 5. 5. 5. 5. 5. 6. 6. 7. 7. 7. 7. 8. 8. 8 F 1. 1. 2. 2. 3. 6. 6. 6. 7. 7. 7. 8. 8. G 1. 1, 2. 2. ich ; Nomin. act. von *ni*. S. d.

niçala, (*nizala*), B 4. E 7. dass ich bin ; von *niz* und *-la* (s. b.), mit eingeschobenem *a*.

niçan, (*nizan*), (A 7.) B 4. C 6. dass ich bin ; von *niz* und *-n* (s. b.), mit eingeschobenem *a* Auch : « ich, der ich bin, so wie ich bin. »

(niçauçu), (*nizauzu*), (F 3.) ich bin Euch (sing.) ; 1 Person sing. pærs. indic. von *içan* (s. d.) mit incorp. Dativ « Euch ».

niçaz, (*nizaz*), C 3. 7. F 4. mit mir, durch mich, über mich, an mich ; Instrum. von *ni*. S. d. Für *nitaz*.

nicez, (*nizez*), F 8. ich bin, oder nicht ; ich sei, oder nicht ; für *niz edo ez*. S. d.

nici, (*nizi*), E 3. F 1. Ihr (sing.) habt mich ; 2 Pers. sing. höfl. Form, præs. indic. von *e(d)uki* (s. d.) mit incorp. Accusat. « mich. »

nicin, (*nizin*), E 5. F 7. Ihr (sing.) hattet mich; 2 Pers. sing. hœfl. Form imperf. indic. von *e(d)uqui* (s. d.) mit incorp. Accusat. « mich. » Hier höfl. Conversationsform für « ich hatte ».

nierregue, (*ni errege*), E 3. ich König; von *ni* und *erregue*, welche getrennt stehen sollten. S. d.

nigana, E 3. 6. F 4. gegen mich, zu mir; französ.: « envers moi »; von *ni* und *gana*. S. b. Directiv bei Personen.

nigatic, (*nigatik*), B 2. meinetwegen, um meinetwillen, mir zu liebe, für mich; von *ni* und *gatic*. S. b.

nihaur, E 6. G 1. ich selbst; von *ni* und *haur*. S. d.

nihaurc, (*nihaurk*), E 7. F 3. ich selbst; von *ni* und *haurc*. S. d.

(ninçan), (*ninzan*), (E 5.) ich war, dass ich wäre, dass ich sein würde; 1 Pers. sing. imperf. indic. und subj. von *içan*. S. d.

(ninçande), (*ninzande*), (F 7.) ich war, ich wäre, ich würde sein; 1 Pers. sing. imperf. indic. und subj. von *içan* (s. d.). *Ninçanden* für *ninçan* (s. b.); die Abwesenheit des *-n* am Schlusse ist auffallend.

ninçanden, (*ninzanden*), G 2. dass ich war, ... wäre, ... sein würde; 1 Pers. sing. imperf. indic. und subj. von *içan* (s. d.), für *ninçan*.

ninçanian (*ninzanian*), E 5. indem dass ich war, ... wäre, ... sein würde; Locat. sing. d. b. D. von *ninçan*, mit eingeschobenem *i* vor dem Artikel.

ninçaten, (*ninzaten*), F 8. 8. ich würde sein, ... werden; 1 Pers. sing. imperf. condit. von *içan* (s. d.), für *ninçate*. Woher das *-n* am Schlusse.

(nindu), (G 2.) er, sie, es, man hatte mich; 3 Person. sing. imperf. indic. von *e(d)uki* (s. d.) mit incorp. Accusat.: « mich »; für *ninduan*, dessen Schluss-*(a)n* in Gegenwart von *ba-* (*ezpanindu*) wegfällt.

(ninduquen), (*ninduken*), (G 2.) dass er, sie, es, man mich haben würde; *ninduque*: 3 Pers. sing. præs. condit. von *e(d)uki* (s. d.), mit incorp. Accus. « mich », und *-n*: dass. S. d.

(ninz), (E 3.) ich war, ich wäre; 1 Pers. sing. imperf. indic. und subj. von *içan* (s. d.) In Gegenwart von *ba-* (*valinbaninz*) ist das Schluss-*(a)n*: dass, der ursprünglichen Form *ninzan* (s. d.) weggefallen.

ninzan, E 2. ich war; dass ich wäre; 1 Person. sing. imperf. indic. und subj. von *içan*. S. d.

niquec, (*nikek*), F 7. du hättest mich, ... würdest mich haben; 2 Pers. sing condit. von *e(d)uki* (s. d.) mit incorp. Accus. mich. Hier familiäre Conversationsform für « ich wäre, ich würde sein ». *Nahi niquec:* ich ware willens; » französ.: « je serais désireux ».

niqueci, (*nikezi*), E 4. Ihr (sing.) hättet mich, würdet mich haben; 2 Pers. sing. höfl. Form condit. von *e(d)uki* (s. d.) mit incorp. Accus. « mich ». Hier höfliche Conversationsform für « ich wäre, ich würde sein » Vgl. *niquec*.

niqueçu, (*nikezu*), F 4. Ihr (sing.) würdet mich haben; 2 Pers. sing. höfl. Form condit. von *e(d)uki* (s. d.) mit incorp. Accus. mich. S. *niqueci*.

niri, D 5. E 5. 7. F 4. 6. G 1. 4. mir; Dativ von *ni*. S. d.

niro, F 2. 8. er kann mich; 3 Pers. sing. potent. von *eroan* (s. d.) mit incorp. Accusat. « mich. »

niroyen, (*niroien*), A 8. dass er mich kann, ... könne; 3 Pers. sing. potent. (d. h. præs. indic., da *eroan* selbst den Sinn von « können » hat) und subj. von *eroan* (s. d.) und *-n:* dass, mit eingschobenem *y* und *e*.

niry, (*niri*), E 7. mir. Dativ von *ni*. S. *niri*.

nitan, F 3. 6. G 1. in mir, bei mir; seltener Locativ von *ni* (s. d.); für *ni baithan*. S. 1.

(niz), (C 5. F 7.) ich bin; 1 Pers. sing. præs. indic. von *içan*. S. d.

nizaqueçu, (*nizakezu*), F 1. Ihr (sing.) könnt mich..., ich könnte sie Euch (sing.) (haben); 2 Pers. sing. höfl. Form, præs. potent. von *eçan* (s. d.) mit incorp. Accus. « mich. » (Inch. V. b. fol. 57.)

nizaz, G 3. mit mir, durch mich; Instrum. von *ni*. S. d. auch *niçaz*.

nnyen, (*nuien*), E 6. Druckfehler für *nuyen:* ich hatte es, dass ich es hätte; 1 Pers. sing. imperf. indic. und subj. von *e(d)uki*. S. d.

(-no), (C 2. E 4.) bis (dass).

(-nõ-), (*non*), A 6. wo; für *non*. S. d.

noaque, (*noake*), E 1. ich werde gehen (können), ich kann gehen; 1 Pers. sing. futuri und præs. potent. von *ioan*. S. d.

noble, A 3. edel, adelig, nobel.

nobleari, A 3. dem edlen, dem adeligen; Dativ sing. d. b. D. von *noble*. S. d.

nobliac, (*nobliak*), C 1. die adeligen, ... edlen; Nomin. pass. plur. d. b. D. von *noble*. S. d.

(-nõden), (*non den*), (A 6.) wo er, sie, es, man ist; für *non* und *den*. S. b.

noha, (C 7.) E 2. ich gehe; 1 Pers. sing. præs. indic. von *ioan* (s. d.); auch *noa*.

nola, A 3. 3. 5. 6. 6. 8. 8. 8. B 1. 1. 1. 1. 2. 2. 2. 2. 3. 3. 4. 4. 6. 6. 7. 7. C 3. 4. 6. 6. D 1. 4. 7. 8. E 3. 4. 4. 5. F 3. 3. 3. 7. 8. G 2. 3. 4. 6. wie, indem; da; *nola anhiz:* wie viel.

nolaco, (*nolako*), A 6. B 2. D 6. wie; Genit. adj. von *nola* (s. d.); *çu nolaco:* so wie Ihr (sing.). — *Nor nolaco:* wer (und) wie.

nolacoric, (*nolakorik*), F 2. wie, so wie; Partitiv von *nolaco*. S. d. *Ni nolacoric:* solche wie ich.

non, F 8. G 3. wo. S. auch *-n*.

nombait, (*nonbait*), E 6. irgendwo; von *non* und *bait*. S. b

nonbayt, (*nonbait*), F 1. irgendwo; von *non* und *bayt*. S. *nombait*.

nondaten, C 7. wo (dass) sie sein wird; von *non* und *daten*. S. d.

nondirate, (*non dirate*), C 1. wo werden sie sein; von *non* und *dirate*. S. b.

nonduquegu, (*non dukegu*), D 1. wo werden wir ihn, sie, es haben; von *non* und *duquegu*. S. b.

nontic, (*nontik*), A 8. D 7. von wo (aus); Ablativ von *non*. S. n.

nor, (A 6.) B 2. E 6. 7. wer, was; Pronom. interrog Accusat. « wen »; mitunter auch als Demonstrativum verwendet: « dieser, diese, dieses; der; derjenige, welcher; jeder. »

norat, B 1. D 6. wohin; Directiv von *non*. S. d.

norc, (*nork*), A 5. B 6. 8. C 1. D 1. E 5. G 1. 3. Nomin. act. von *nor:* wer; auch mit dem Sinne von: « jeder; » « derjenige, welcher » gebräuchlich. *Norc cerhaci ereyn vilcendici comunqui* (A 5): gewöhnlich sammelt jedweder, welchen Samen (er) gesäet.

— *Norc... ez:* Niemand, (B 6.) — Keiner (D 1.) — *Norc vaytere:* wer auch immer.

norda, E 1. wer ist; von *nor* und *da*. S. b.

nordaquidan, (*nor dakidan*), C 7. wer (dass) mir ist; wer (dass) mir kann; von *nor* und *daquidan*. S. b.

norden, G 4. welcher ist; von *nor* und *den*. S. b.

nordoaque, (*nor doake*), D 7. wer wird gehen; wer kann gehen; von *nor* und *doake*. S. b.

norduyan, (*nor duian*), A 6. wen (dass) du hast; von *nor* und *duyan*. S. b.

noren, A 7. wessen; Genit. possess. von *nor*. S. d.

(norequi), (*noreki*), (A 6.) mit wem; Sociat. von *nor*. S. d.

norequila, (*norekila*), (A 6.) mit wem, dass; von *norequila* und *-la*. S. b.

norgatic, (*norgatik*), E 6. weswegen, seinetwegen, ihretwegen; von *nor* und *gatic*. S. d.

nori, B 1. 8. wem, welchem; dem, welchem, jedem; Dativ von *nor*. S. d. — *Nori veria:* jedem das Seine.

nortan, A 7. in wem, in welchem, zu welchem; Locat. von *nor*. S. d. Warum nicht *nor baithan?*

notariac, (*notariak*), C 1. die Notare; Nomin. pass. plur. von *notare:* Notar.

(noyan), (*noian*), C 7. dass ich gehe; für *nohan*, *noan*, von *noha*, *noa:* ich gehe (s. d.) und *-n:* dass. S. d. Eingeschobenes *y*.

(noyz), (*noiz*). wann.

noyzden, (*noiz den*), F 4. wann (dass) er, sie, es, man ist; wann es gibt; von *noyz* und *den*. S. b.

(nu), (E 2.) er, sie, es, man hat mich; 3 Pers. sing. præs. indic. von *e(d)uki* (s. d.) mit incorp. Accus. « mich. »

(nuc), (*nuk*), (E 7.) du hast mich; 2 Pers. sing. præs. indic. von *e(d)uki* (s. d.) mit incorp. Accusat. « mich ». Familiäre Conversationsform für « ich bin ».

nuçu, (*nuzu*), (B 2.) C 5. 6. E 8. 8. F 1. 2. 2. 3. 4. 8. Ihr (sing.) habt mich; 2 Pers. sing. höfl. Form præs. indic. von *e(d)uqui*,

(s. d.) mit incorp. Accus. « mich. » Höfliche Conversationsform für : « ich bin ».

(nuçula), (*nuzula*), (G 1.) dass Ihr (sing.) mich habt, möget Ihr (sing.) mich haben; von *nuçu* und *-la*. S. b.

nuçun, (*nuzun*), E 4. dass Ihr (sing.) mich habt; von *nuçu* und *-n :* dass. S. b.

nuçuya, (*nuzuia*), F 2. (4. 5.) habt Ihr (sing.) mich? von *nuçu* und *-a :* Frage (s. b.) mit eingeschobenem *y*.

nuque, (*nuke*), C 8. D 1. 1. 3. 6. 7. E 3. 5. ich hätte es, ich würde es haben; 1 Pers. sing. præs. condit. von *e(d)uqui* (s. d.); *nahi nuque :* ich möchte.

nuqueçu, (*nukezu*), F 6. Ihr (sing.) würdet mich haben; 2 Pers. sing. höfl. Form præs. condit. von *eduqui* (s. d. mit incorp. Accus. « mich ». Hier höfl. Conversationsform für : « ich würde sein ».

nuqueyen, (*nukeien*), G 1. dass ich haben würde, ... behielte; 1 Pers. sing. condit. : *nuke* und *-n :* dass (s. b.), mit eingeschobenem *y* und *e*.

nuya, (*nuia*), E 7. hat er mich? Von *nu* und *-a :* Frage. S. b.

(nuyela), (*nuiela*), (F 8.) da ich es hatte; von *nuye(n)* und *-la*. S. b.

nuyen, (*nuien*), E 4. 8. F 8. ich hatte es; dass ich hätte; 1 Pers. sing. imperf. indic. und subj. von *e(d)uqui* S. d.

nuyena, (*nuiena*), E 2. 3. 8, der, welcher mich hat; der, welchen ich hatte; im ersten Falle von *nu* (s. d.) *-n*, mit eingeschobenem *ye*, und *a :* Artikel (s. d.), im zweiten Falle von *nuyen :* ich hatte es; 1 Pers. sing. imperf. indic. von *eduqui* (s. d.), ferner *-n- :* « welcher », oder « welchen » (dieses *n* fällt mit dem Schluss-*n* von *nuyen* in eines zusammen) und *a :* Artikel.

ny, (*ni*), E 1. 2. 5. 5. 6. 7. 7. 8. F 4. 6. 7. G 4. ich; für *ni*. S. l.

nyatorqueçu, (*niatorkezu*), A 7. ich komme Euch (sing.); siehe *niatorqueçu*.

nyc, (*nik*), E 7. 7. F 2. ich; Nomin. act. von *ny*, für *ni*. S. b.

nyçan, (*nizan*), F. 6. dass ich bin; für *nizan*. S. d.

nyçana, (*nizana*), E 8. der, welcher ist; von *niz* (s. d.) *n :* dass, welcher und Artikel *a*, mit eingeschobenem *a* vor *n*.

nyçayçu, (*nizaizu*), F (4.) 5, ich bin Euch (sing.); 1 Pers. sing. præs. indic. von *içan* (s. d.) mit incorporirtem Dativ sing. « Euch. »

nygana, (*nigana*), E 4. gegen mich, zu mir; von *ny* und *gana*. S. b. auch *nigana*.

nygarrez, (*nigarrez*), E 6. mit Thränen; Instrum. plur. d. b. D. von *nygar*: Thräne.

(nynçande), (*ninzande*), (E 6.) ich könnte sein, ich war, ich wäre, ich würde sein; für *nynçanden*, welches in Gegenwart von *ba-* (*banynçande*) das *-n* am Schlusse verliert. S. *ninçande*.

nynduque, (*ninduke*), E 3. sie würde mich haben; 3 Pers. sing. condit. von *e(d)uqui* (s. d.) mit incorp. Accusat. « mich ». S. auch *ninduquen*.

nynzan, (*ninzan*), F 6. ich war, dass ich wäre; für *ninçan*. S. d.

nyqueçu, (*nikezu*), F 4. Ihr (sing.) würdet mich haben; für *niqueçu*. S. d.

nyri, (*niri*), E 6. F 3. 4. 7. mir; Dativ von *ny*. S. d.

nyry, (*niri*), F 3. mir; Dativ von *ny*; für *niri*. S. d.

(nyz), (*niz*), (E 6.) ich bin; für *niz*. S. d.

O

o, (A 7.) B 4. C 4. 5. 6. D 4. oh! Interjection. Vocativ.

(ō), (A 6.) Siehe *nō*.

(-o-), (A 6. 6.) was... betrifft; *bioc, bion, gucior; o* exclusif; *bion*. Französ.: « de nous autres deux. »

oandere, A 7. oh. Herrin! von *o* und *andere*. S. d.

obeditu, D 5. gehorcht, gehorsamt; Partic. perf. Infinit. *obedice*: gehorchen.

obligatu, A 3. G 6. genöthigt, gezwungen, verbunden, zu Dank verpflichtet; Partic. perf. — Infin. *obligace*: nöthigen etc.

oboro, A 3. D 5. 8. mehr; *bano oboro*: mehr als...

obororic, (*obororik*), D 4. mehr, fürder, weiter; Partitiv von *oboro*. S. d

oborotan, E 1. in mehr(zahl); Locat. d. unb. D. von *oboro*. S. d.

obra, A 3. 5. (das) Werk, (die) Arbeit.

(-oc), (*-ok*), F 1, als Endsilbe: selbst, persönlich, insbesondere; *bioc:* selbander. S. *hoc* und *hauc*.

occidenten, (*okzidenten*), C 4. im Westen; Unregelmässiger Locat. sing. d. b. D. von *occident*.

odol, A 6. 8. B 2. Blut.

(odolaz), (B 1.) mit dem Blute; Instrum. sing. d. b. D. von *odol*. S. d.

odoletan, C 2. in Blut; Instrum. d. unb. D. von *odol*. S. d.

odolezco, (*odolezko*), C 2. blutig; vereinigter Instrum. d. unb. D. mit dem Genit. adj. von *odol*, um die Materie, das Material, den Stoff anzudeuten.

ofenditu, B 8. beleidigt, verletzt; Partic. perf. — Infinit. *ofendice:* anderen beleidigen.

offensatu, B 4. beleidigt; Partic. perf. — Infinit. *offensace*.

oguen, (*ogen*), B 3. 4. E 8. F 1. 8. G 4. 4. Unrecht, Schuld. (In anderen Dialecten auch *hoben* geschrieben.

oguena, (*ogena*), D 8. G 1 das Unrecht, die Schuld; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *oguen*. S. d.

oguenduru, (*ogenduru*), F 8. G 4. schuldig, schuldbeladen.

oguengaberic, (*ogen gaberik*), F 8. schuldlos, unschuldig; von *oguen* und *gaberic:* Partitiv von *gabe*. S. d.

oguenic, (*ogenik*), E 5. F 8. 8. Schuld; Partitiv von *oguen*. S. d.

oguirik, (*ogirik*), A 5. Weizen, Frucht, Korn, Brod; Partitiv von *ogui:* Brod, Weizen.

oha, D 2. du gehst; für *hoa;* 2 Pers. sing. præs. indic. von *ioan*. S. d.

ohart, D 3. F 4. Begriff des Wahrnehmens, Gewahrens; Bemerkens, Achtgebens; Radical des Partic. perf. *ohartu:* wahrgenommen, Infinitiv *oharce:* gewahren; verkürzt wegen des Imperativ's *guiten* und des Suppositiv's *vadaquizquizu*.

oheuscara, (*o heuskara*), G 6. oh Heuskara! oh Baskisch! Vocativ; von *o heuscara*. S. b.

ohi, E 5. G 5. Begriff des Gewohnten, Gepflogenen, bisher Gebräuchlichen; Radical von *ohitu*, Partic. perf.: gewöhnt; Infinit.

ohice: pflegen. Meistens ist *ohi* unveränderlich und wird wie *ahal* (*al*) dem Hilfszeitwort vorangestellt.

ohidu, G 2. er, sie, es, man pflegt, ... ist gewöhnt; von *ohi* und *du*. S. b.

ohinicin, (*ohi nizin*), E 5. Ihr (sing.) hattet mich gewöhnlich, Ihr (sing.) pflegtet mich zu haben; 2 Pers. sing. höfl. Form, imperf. indic.; von *e(d)uqui: nicin* (s. d.). mit incorp. Accus. « mich » und vorangestelltem *ohi*. Hier höfliche Conversationsform für « ich pflegte zu sein », « ich war gewöhnlich ».

(ohora), (B 6.) Begriff des Ehrens; Radical von *ohoratu*, Partic. perf. geehrt; Infinit. *ohorace:* ehren. Hier verkürzt wegen des Imperat. *içac*.

ohoraiçac, (*ohora izak*), B 6. ehre sie (plur.); von *ohora* und *içac*. S. b.

ohoratu, D 1. geehrt; Partic. perf. S. *ohora*.

ohoratzen, (*ohorazen*), A 3. im Begriff zu ehren, ehrend; Partic. præs. von *ohoratu*. S. d. und *ohora*. Dechepare schreibt in der Regel das Partic. præs. nicht mit *tzen*, sondern mit *cen*.

ohore, D 1. 4. Ehre.

ohorezqui, (*ohorezki*), G 2. mit Ehre, in Ehren; Sociat. des Instrum. d. unb. und plur. d. b. D. *ohorez*, von *ohore*. S. d.

ohoria, F 6. G 5. die Ehre; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *ohore*. S. d.

ohorian, A 8. in der Ehre; Locat. d. b. D. von *ohore*. S. d. — *Ieyncouren ohorian:* zu Gottes Ehre Eine der häufigen Verwechslungen des Locativ's mit dem Directiv (*ohorerat*). Vgl. « in majorem dei gloriam ».

ohoyn, (*ohoin*), E 8. 8. Dieb, Diebin.

ohoyna, (*ohoina*), E 8. der Dieb, die Diebin; Nomin. pass. sing. d. B. D. von *ohoyn*. S. d.

ohoynequi, (*ohoineki*), B 1. mit den Dieben; Sociat. plur. d. b. D. von *ohoyn*. S. d.

oiaun, (*ojaun*), B 4. 5. oh Herr! für *o iaun!* Vocativ.

(on). gut.

ondatu, D 5. verderbt, vertilgt, zerstört; Partic. perf. — Infinit *ondace:* zerstören.

onerizte, F 3. lieben, schätzen, vortheilhaft beurtheilen; Zuneigung, Liebe; Infinit von *irici* (s. d.) mit vorgestelltem *on*. S. d.

oneriztez, D 8. mit Zuneigung, mit Liebe; Instrum. d. unb. D. von *onerizte*. S. d.

onestago, D 6. anständiger, ehrlicher; Comparativ von *onest:* anständig, ehrlich. honett.

ongui, (*ongi*), A 5. C 3. wohl, gut; Adverbium von *on*. S. d.

onhestz, B 6. Radical von *onhe(s)tsi*, *onhexi:* Partic. perf. geliebt.; Infinit. *onheste:* lieben; Begriff des Liebens, Wohlwollens, hier wegen des Imperat. *eçac* verkürzt. S. *honestea*.

onhexi, (*onhetsi*), E 3. geliebt, geehrt, werthgehalten; Partic. perf. S. *onhestz* und *honestea*.

onhexidut, (*onhetsi dut*), E 4. ich habe es geliebt; von *onhexi* und *dut*. S. b.

onsa, B 5. 7. 7. D 3. 3. wohl. Adverbium (von *on*?).

(-or), (C 8.) in *gucior* für *gucier;* Dativ plur. d. b. D. von guci (s. d.), verändert den Sinn von « allen » in « uns allen », französ.: « à nous autres tous ». S. *-o-*.

oracione, (*orazione*), A 6. 7. C. 8. Gebet.

oracionia, (*orazionia*), A 7. C 5. das Gebet; Nomin. pass. sing. d b. D. von *oracione*. S. d.

orano, A 3. F 3. bis jetzt, bis zur Stunde; auch *oraino*.

oranocoac, (*oranokoak*), A 8. die bisherigen; Nomin pass. plur. (Accusat.) d. b. D. von *oranoco:* Genitiv adj. sing. d. b. D. von *orano*. S. d.

V. STEMPF.

(A suivre.)

L'EMPIRISME DE BOPP ET LA VRAIE MÉTHODE EN LINGUISTIQUE

INDO-EUROPÉENNE

Telle que l'ont faite Bopp et ses successeurs, la linguistique n'est pas une science organisée. J'entends qu'elle est restée purement empirique, privée de principes généraux et n'ayant en vue que des groupes de faits, considérés comme dépourvus de liens les uns avec les autres, et que ne coordonne aucune synthèse supérieure. La linguistique de Bopp et de son école ressemble à l'astronomie qui précédait Copernic et Kepler, à la physique avant Galilée et Newton, à la géologie ignorante du feu central, et surtout à l'histoire naturelle, alors que Darwin n'avait pas encore enseigné l'évolution des espèces et la sélection spontanée. La preuve de l'imperfection de la méthode du linguiste berlinois résulte non seulement de l'aveu implicite qu'il en a fait en omettant de donner un axe commun à l'ensemble de ses théories, et des explications contradictoires auxquelles on a recours dans son école, comme celles qui consistent à dire que πατρός est, par contraction, pour πατέρος, alors que παλάμη, pour *πάλμη, présenterait un phénomène inverse d'insertion vocalique ; mais elle apparaît dans le titre même donné par lui à la science qu'il a prétendu fonder, quand il l'a appelée *grammaire comparée*.

La relation étant une loi générale des choses, aucune

science ne saurait, à la vérité, se constituer sans le secours de la comparaison; mais aucune science, si la science consiste à classer dans un ordre chronologique des séries d'objets analogues, ne saurait s'achever avec l'aide de la seule comparaison et sans le secours de l'histoire. Or, dans la pratique, Bopp a été fidèle au titre de son grand ouvrage ; il n'a guère usé que de la comparaison, et la seule chose qu'il ait bien prouvée, car elle était essentiellement du ressort de la méthode comparative, c'est la parenté mutuelle des langues indo-européennes. Même pour ce qui concerne la détermination des lois phonétiques propres à chacune de ces langues, il y a souvent de sérieuses réserves à faire sur les résultats qu'il a obtenus, en se bornant à comparer entre elles les formes qu'ont affectées tels ou tels sons dans les différents idiomes de la famille. Bien que le fait soit exact, il ne suffisait pas de montrer que la racine *taks-tex* est terminée par le groupe *ks* ou *x* en sanscrit et en latin, par exemple, pour qu'on fût autorisé à en conclure que le groupe correspondant *ct*, du grec τέκτων (cf. sanscrit *taksan*), est une modification de *ks*, sans que l'inverse soit vrai. C'est un problème, en effet, qui est du ressort de la chronologie et non pas de la statistique, car rien ne prouve, *à priori*, qu'un *kt* primitif n'aurait pas pu se changer en *ks* aussi bien en sanscrit qu'en latin. Mais ce qui permet de trancher sûrement la question, c'est que *kt*, eu égard à *ks*, présente un phénomène d'assimilation (incomplète) nécessairement postérieur à l'absence d'assimilation des éléments du groupe *ks*. La conclusion de Bopp que *kt* vient de *ks* est donc empirique, ou même arbitraire, et c'est pour ainsi dire par hasard qu'elle s'est trouvée juste.

En vain dirait-on, d'ailleurs, qu'en partant habituellement du sanscrit, Bopp a satisfait aux exigences de la chronologie; rien ne prouve, en effet, que dans tous les cas le sanscrit présente un état plus archaïque que le grec et le latin des sons et des formes indo-européennes. L'hypothèse même qui consiste à admettre qu'il en est ainsi non seulement ne saurait être adoptée sans examen, mais les faits prouvent qu'elle est en défaut dans un grand nombre de circonstances. La véritable méthode historique, dans l'étude des langues indo-européennes, consiste, *non* pas à supposer, entre tel ou tel idiome, des rapports de date qui ne reposent sur aucune preuve positive, mais bien à constater les modifications qui se sont produites entre les idiomes de première formation et leurs dérivés (ou congénères) certains, comme les dialectes prâcrits et le pâli auprès du sanscrit, le persan auprès du zend, le néo-grec auprès du grec ancien, les langues romanes auprès du latin, les différents dialectes d'origine slave et allemande auprès du vieux slavon et du gothique, etc. On admettra sans peine que, si cette étude avait pour résultat de faire apparaître une loi de transformation qui fût commune à chacun de ces groupes, on serait en droit d'y voir le principe général, inconnu de Bopp, qui préside à l'évolution historique des langues d'origine indo-européenne auquel doivent se rattacher toutes les lois particulières qui les concernent, et qui est, en matière de linguistique aryenne, ce que l'attraction est pour l'astronomie, la gravitation pour la physique, les affinités pour la chimie, l'état thermique pour les révolutions du globe, la lutte pour la vie dans la transformation des plantes et des animaux. Or, ce principe, commun à toutes les altérations qu'ont subies

les langues indo-européennes, existe ; il frappe, à première vue, les regards de l'observateur, et se manifeste avec d'autant plus de clarté et de certitude que son examen est plus minutieux et plus approfondi. La différence principale et caractéristique, qui distingue toute langue dérivée indo-européenne de l'idiome qui lui a donné naissance, consiste dans trois phénomènes qui se ramènent facilement à un seul, — l'affaiblissement. C'est, en ce qui concerne les consonnes, l'assimilation, et pour ce qui regarde les voyelles, l'atténuation quantitative et qualitative d'une part, et, de l'autre, la contraction sous toutes ses formes.

Puisque la loi de l'affaiblissement est celle de tous les changements constatés avec certitude dans les langues indo-européennes, on est, en bonne logique, absolument en droit d'en partir pour l'étude des rapports qui différencient entre elles celles de ces langues qu'on peut considérer comme de première formation ; au même titre qu'il est permis de supposer, par exemple, que les soleils éteints ont subi les lois de l'attraction, de la pesanteur et des altérations régulièrement déterminées par les modifications de l'état thermique. On peut aller plus loin encore et supposer, entre ces mêmes langues et la langue mère hypothétique dont elles sont issues, des rapports soumis à des règles générales identiques à celles qui ont été constatées entre elles et leurs filles. Bref, on peut refaire ainsi l'histoire phonétique de tout le développement linguistique indo-européen, à partir du type unique et primitif dont il procède jusqu'à l'état actuel qu'accusent tous les idiomes de la famille actuellement parlée dans les différentes parties du monde.

Bopp, je le rappelle après en avoir donné des preuves, a été, en matière de phonétique, un pur empirique, ce dont on ne saurait lui faire un reproche absolu, puisque toute science commence par l'empirisme. Mais on peut s'étonner, à plus juste titre, qu'il n'ait pas essayé de transformer son empirisme en théorie scientifique, étant donné surtout qu'il en avait les moyens entre les mains ; il faut bien admettre, ou que sa logique s'est trouvée trop courte pour atteindre le but auquel devaient tendre ses efforts, ou bien qu'il a manqué de foi dans la possibilité d'établir un enchaînement scientifique entre les faits qu'il s'était pourtant donné comme tâche, à ce qu'il semble, de soumettre à une classification conforme aux règles de la science.

La même insuffisance de logique et de méthode a vicié les résultats qu'il a poursuivis sur le terrain de la morphologie.

Ici encore un empirisme, dont il eût fallu se défier quoiqu'il s'appuyât sur les travaux des grammairiens hindous, lui a fait disséquer d'une manière aussi arbitraire qu'artificielle les formes des mots déclinés ou conjugués, en racines, suffixes et désinences, alors qu'une étude plus approfondie et plus indépendante des procédés de dérivation communs à toutes les langues indo-européennes l'aurait conduit à des analyses bien différentes.

Que l'on prenne à cet égard pour sujet d'observation le sanscrit, le grec, le latin, le gothique, etc., on constate dans toutes ces langues que le système général de la dérivation, y compris les flexions casuelles et personnelles, a pour base des monosyllabes primitifs, ou rendus tels par des contractions que n'explique aucune des formes polysyllabiques de ces langues, mais qui, au con-

traire, expliquent celles-ci à l'aide de procédés d'élargissements, dont l'évidence saute aux yeux dès qu'on veut bien consentir à admettre pour un instant que les choses ont pu se passer ainsi. Par là disparaît la fantasmagorie des racines aux sens vagues, dont l'existence ne repose que sur une hypothèse qu'aucun fait ne confirme et que la logique dément ; par là, plus n'est besoin d'imaginer des suffixes jadis indépendants, mais, comme tels, aussi étrangers aux faits constatés que les racines elles-mêmes. Par là, enfin, l'explication du développement du langage sort du domaine des conjectures pour revêtir, dès le principe, l'aspect qui le distingue encore à présent, quand de nouveaux mots sont formés à l'aide de la dérivation. Le même procédé a présidé de tout temps à l'évolution des formes dans les langues indo-européennes ; ce procédé est resté vivant, nous l'employons encore chaque jour, et rien n'en est plus différent pourtant que la physionomie dont les écoles allemandes prétendent le revêtir.

La théorie de la dérivation considérée comme l'accroissement de mots déjà vivants et usités à l'état simple, à l'aide de particules finales déjà vivantes et usitées à l'état composé (*decor-us* de *decor*), modifie de fond en comble la morphologie de Bopp. De plus, elle fournit une explication des plus plausibles au phénomène de l'affaiblissement.

Les faits du langage reposent, en dernière analyse, sur des principes dynamiques. C'est aux variations des forces, dont le jeu des organes vocaux exige l'emploi, que sont attribuables les différences qui distinguent entre eux les sons auxquels le langage articulé doit son origine et sa manière d'être. Or, si l'on considère que le mot, envisagé au point de vue de la cohésion phonétique qui en relie

toutes les parties, constitue une sorte d'unité dynamique, on se rendra facilement compte que tout mot, qui s'accroît d'une ou de plusieurs syllabes, est susceptible de subir l'atténuation qualitative des sons qui le composent, dans la mesure même de l'augmentation quantitative dont il bénéficie par la dérivation. Ainsi s'expliquera l'atténuation vocalique de *ô* en *û* dans un dérivé comme le latin *cultûra*, auprès du primitif *cultôr*, et les faits innombrables qui admettent une interprétation semblable dans les langues indo-européennes.

Résumé.

1° Si les faits linguistiques, dans leur ensemble, sont susceptibles de constituer une science, c'est-à-dire s'ils sont reliés entre eux par un *processus* historique dont les mouvements dépendent de la loi de causalité, l'évolution linguistique, du moins dans les langues indo-européennes, est soumise à un principe supérieur qui n'a été reconnu ni par Bopp ni par les savants qui peuvent être considérés comme ses successeurs.

2° Ce principe ne saurait être que celui qui détermine les modifications que subissent les sons vocaux dans toutes les langues de la famille, c'est-à-dire les différences qui distinguent une forme nouvelle de la forme ancienne dont elle sort. Or, la généralité de ces modifications se traduit par un affaiblissement phonétique diversement caractérisé. Donc l'affaiblissement est le principe de l'évolution phonétique dans les langues indo-européennes.

3° Indépendamment des changements phonétiques, le mouvement du langage admet des développements morphologiques. En d'autres termes, non seulement les sons

ui composent les mots sont susceptibles de modifications iverses, mais les mots s'accroissent en vertu d'un phénomène qu'on appelle la dérivation. Bopp (et son école) a echerché les lois de la dérivation, mais en dehors du lomaine des faits établis. La théorie de la dérivation comporte une méthode analogue à celle de la phonétique. L'état primitif et simple des vocables est accusé par une nombreuse série de monosyllabes qui, dans toutes les langues indo européennes, remplissent les mêmes fonctions grammaticales (adjectifs verbaux ou noms d'agents), et indiquent, quand on les compare aux formes plus amples qui en sont issues, les procédés d'après lesquels les différents suffixes ont été créés et ajoutés aux formes simples qu'ils ont élargies.

4° Les différents phonétiques, qui se manifestent généralement entre la partie des dérivés empruntée aux primitifs et les primitifs eux-mêmes, rendent compte d'une des principales causes de l'affaiblissement phonétique. L'accroissement de la quantité des syllabes d'une forme donnée détermine, en général, la diminution de la valeur des éléments phonétiques de cette même forme. En d'autres termes, le degré d'intensité des éléments phonétiques des formes s'atténue dans la mesure même où ces formes se développent (1).

5° Si ces principes sont vrais, les théories de Bopp et des écoles qui se rattachent à lui sont fausses ou insuffisantes, et toute la linguistique qui procède d'elles est à refaire.

PAUL REGNAUD.

(1) L'accent n'est qu'une forme des effets phonétiques de l'accroissement morphologique, d'autant plus qu'il n'a de réalité que pour les polysyllables.

L'ÉVOLUTION DU BOUDDHISME [1]

Mesdames et Messieurs,

Dans une des plus grandes villes de l'Inde, lors des fêtes annuelles où se pressait une foule considérable venue de toutes les régions environnantes, quatre aveugles se rencontrèrent un jour. Rapprochés par leur communauté d'infortune, ils se racontaient leurs plaisirs et leurs chagrins. Ils se trouvèrent d'accord sur un *desideratum :* aucun d'eux n'avait pu se rendre compte encore de ce qu'était un éléphant. Un grand seigneur, que le hasard avait mis à même d'entendre leur conversation, eut pitié d'eux ; il appela le gardien de ses éléphants, lui dit de conduire les quatre étrangers auprès d'un des animaux confiés à ses soins, et lui recommanda de les laisser toucher et examiner l'animal à loisir. Ainsi fut fait, et les aveugles se retirèrent enchantés, comblant de bénédictions le cornac obligeant et son charitable maître. Puis ils échangèrent leurs impressions. L'un d'eux, qui avait touché la jambe de l'éléphant, déclara qu'un éléphant était fait comme un mortier ; mais un autre l'interrompit vivement :

(1) Conférence faite à la Société d'Anthropologie le 13 juin 1892.

« Vous voulez dire comme un pilon ! » affirma celui-ci qui avait longuement palpé la trompe de l'animal. Avant que le premier eut pu répliquer, le troisième, qui avait tenu entre ses mains une des oreilles du monstre, s'écria à son tour : « Vous avez bien mal vu, mes frères ; un éléphant est fait tout simplement comme l'instrument dont on se sert pour vanner le riz ! » Sur quoi, le quatrième aveugle prenant vivement la parole, accusa ses amis de maladresse, car, pour lui, qui n'avait pu saisir que la queue du colosse, un éléphant ne donnait l'idée que d'un gigantesque balai. Une violente querelle éclata aussitôt entre les quatre infortunés, et les personnes présentes eurent beaucoup de peine à les apaiser, à les réconcilier et à les mettre à même de se rendre compte de leur erreur.

Cette vieille fable indienne m'est revenue à la mémoire, Mesdames et Messieurs, quand, pour préparer cette conférence, j'ai voulu lire quelques-uns des travaux qui ont été publiés, en Europe, depuis quelques années, sur le Bouddhisme. Il semble que la plupart des écrivains n'aient eu en vue chacun qu'une partie restreinte de cette vaste synthèse et dédaignant tout le reste, n'aient jugé la doctrine tout entière que sur cet aperçu imparfait et d'après ses tendances personnelles ou ses idées préconçues. Pour l'un, le Bouddhisme est la religion la plus simple du monde ; pour l'autre, c'est, au contraire, la plus compliquée et la plus spiritualiste ; pour un troisième, c'est la plus facile et la plus sage, c'est le vrai culte digne des penseurs modernes ; pour celui-ci, c'est une série de spéculations puériles et insignifiantes ; pour celui-là, c'est un matérialisme désolant. Toutes ces appréciations sont à la fois inexactes et fondées ; fondées, parce qu'elles dérivent d'une

observation vraie de faits partiels, et inexactes, parce qu'elles confondent le détail avec l'ensemble. Le Bouddhisme est, en effet, la religion qui a le plus vécu, celle dont le développement a été le plus étendu, celle dont les doctrines ont évolué, pendant près de cinq siècles, de la façon la plus absolue, si j'ose m'exprimer ainsi. On ne peut comprendre le Bouddhisme qu'en étudiant son histoire.

Il faut tout d'abord partir de ce fait incontestable, que le Bouddhisme est essentiellement une religion indienne. Son fondateur, ses premiers adeptes, ne prétendaient point établir un culte nouveau. Ils ne voulaient même pas réformer les vieilles doctrines. Ils se préoccupaient uniquement de trouver la méthode la meilleure pour atteindre le but normal de la vie. L'expérience leur avait appris l'inutilité des mortifications, des prières et des sacrifices ; l'observation leur montra l'égalité naturelle des hommes et les vices de l'organisation sociale. Il leur sembla que la vie ordinaire était incompatible avec la connaissance de la vérité ; ils se dirent que la vérité était accessible seulement à ceux qui, dégagés des préoccupations quotidiennes de l'existence, pouvaient s'absorber dans la méditation subjective. Le but de la vie, la vérité, la voie du salut, fut uniquement à leurs yeux le moyen d'échapper à la renaissance.

Depuis l'époque lointaine où les pasteurs qui chantaient les hymnes du *Rgvêda*, étaient descendus dans les plaines de l'Indus ; depuis les jours heureux où, installés enfin dans la région fertile des cinq fleuves (Pandjâb), ils s'avançaient peu à peu vers la *Narmadâ* et la *Krchṇâ*, le culte brahmanique s'était rapidement développé avec son im-

mense appareil de rites sacrés et d'observances variées suivant les diverses classes de la société. En même temps, par une conséquence naturelle, les spéculations philosophiques étaient devenues l'unique occupation des prêtres, des brames, des premiers du peuple, auxquels était exclusivement réservé le droit de penser, de raisonner et d'instruire. De bonne heure aussi, sous l'influence d'une nature toujours épanouie dans la splendeur de son incomparable majesté ; sous le pur éclat d'un soleil toujours radieux et superbe ; au milieu d'une vie facile où les désirs, peu nombreux, sont toujours aisément satisfaits, les philosophes indiens avaient compris qu'il n'y a rien de réel au-delà du monde physique et que tout peut et doit être discuté. Admettant pour unique et nécessaire *postulatum* leur propre existence, ils observèrent trois sortes de phénomènes : la double série d'actes matériels et sensoriels qui constituent la vie et qu'on peut résumer par ces deux mots : l'âme et le corps ; les transformations incessantes et successives de la matière immanente et, par suite, son éternité ; l'identité du fonctionnement de la pensée chez tous les hommes. De là naquit leur théorie de l'âme universelle, *paramâtmâ*, répandue dans la matière universelle,

Mens agitat molem et magno se corpore miscet,

et des âmes individuelles, *djivâtmâ*, manifestations accidentelles de l'âme universelle dans une localisation particulière, sous une forme limitée, de la matière universelle. D'autre part, puisque la vie, pour tous les êtres, n'est, dans le cas le plus favorable, qu'une suite de bonheurs

imparfaits et d'aspirations inassouvies, ils se dirent que la vie, résultat de ces manifestations partielles de l'âme générale, est un mal qu'il faut songer avant tout à détruire ; que l'existence individuelle et égoïste, par les besoins et les devoirs qu'elle crée, est éminemment fâcheuse ; que d'ailleurs, ces besoins et ces devoirs tendent à la perpétuation de l'égoïsme et de l'individualité ; et ils conçurent leur doctrine de la transmigration des âmes, de la renaissance sous des formes plus ou moins agréables selon les mérites ou les démérites de chacune des vies passées, jusqu'au jour où tout égoïsme se trouvant détruit, l'âme individuelle n'a plus conscience de son isolement et se confond, dès lors, avec l'âme universelle. Cette conception, commune aux diverses écoles philosophiques de l'Inde, est le fond même de toutes les religions indiennes ; elle a surtout été développée dans le Bouddhisme et le Çivaïsme.

On sait de quelle manière *Çâkyamuni*, le pénitent de la race Çâkya, *Gâutama*, nommé aussi *Siddhârtha*, fils du roi de *Kapilavastu*, fut amené, au sixième siècle avant notre ère, à chercher la voie du salut. Comme il se rendait à son jardin de plaisance, dans tout l'appareil royal, il fit quatre rencontres qui décidèrent de sa destinée : un vieillard décrépit lui apprit la caducité de la jeunesse ; un malade lui montra la fragilité du corps ; un cadavre lui fit songer au néant de la vie ; un religieux mendiant, heureux dans son insouciante pauvreté, lui fit comprendre la supériorité de la vie contemplative. On sait également comment le jeune prince s'enfuit de son palais, pour aller prendre les leçons des sages ; et, comment, après avoir en vain pratiqué les austérités les plus cruelles pendant sept années, désabusé des enseignements de ses maîtres, il

arriva de lui-même, une nuit, à la certitude, sous un multipliant qu'on montre encore aux fidèles, près du rivage de la *Nâirandjarâ*, non loin du village d'*Uruvilva*.

Siddhârtha avait trente-six ans quand il acquit ainsi la connaissance de la bonne voie, quand il devint le sage par excellence, le *Bouddha*. Il vécut encore quarante-quatre ans, pendant lesquels il ne cessa pas un seul jour de prêcher « la vraie doctrine ». Quel fut son enseignement pendant ces quarante-quatre années ? le modifia-t-il ou le continua-t-il toujours uniforme ? Nous l'ignorons, car nous n'avons sur ses prédications qu'un recueil de ses discours familiers et de ses aphorismes, écrit plusieurs siècles après sa mort. Que cet événement historique se place à l'année 543 avant Jésus-Christ, date généralement adoptée, ou à l'année 412, comme des spécialistes l'ont proposé d'après les résultats de travaux récents, on sait que l'écriture ne fut introduite dans l'Inde qu'au troisième siècle avant notre ère.

Il paraît établi que le Bouddha commençait par affirmer l'existence matérielle de l'homme, mais en lui déniant toute personnalité morale. De même, disait-il, qu'un char n'existe que par ses brancards, ses roues, son siège, qui sont autant de manifestations locales de la substance universelle ; de même, l'homme n'existe que par les *skandha* « divisions, parties », c'est-à-dire par les vingt-huit éléments matériels, les six sensations, les six perceptions, les cinquante-deux facultés et le raisonnement conscient, qui sont de même des manifestations de la substance. Le raisonnement conscient est une simple amplification, sous quatre-vingt-dix-neuf variétés, des cinquante-deux facultés envisagées au point de vue du mérite ou du démérite. C'est tout cela qui est la vie ; la mort n'est que la cessation

du phénomène local. Mais, hélas ! d'un phénomène d'autres résultent nécessairement ; toute vie aboutit à une renaissance : rien de ce qui vit ne saurait y échapper. On ne vit pas, en effet, sans sensation ; or, la sensation produit le besoin ; le besoin amène le désir ; le désir provoque, par l'illusion de l'individualité, une combinaison nouvelle d'éléments matériels ; et toute existence, avec l'illusion de l'individualité, comporte l'activité, *Karma*, cause efficace du bien et du mal. Le bien et le mal doivent être inévitablement punis ou récompensés, et, vu la brièveté de la vie, ils ne peuvent guère l'être que dans d'autres circonstances, jusqu'à ce que, exactement équilibrés ou détruits par cette récompense et ce châtiment, ils laissent l'activité impuissante dans l'égoïsme anéanti. Le Bouddha, pour faire comprendre sa pensée, employait une comparaison qui est devenue classique : le monde, disait-il, le *substratum* commun, peut être figuré par une lampe, c'est-à-dire par un récipient plat avec un bec triangulaire où s'appuie une mèche de coton ; l'huile est assimilable à l'activité et produit la flamme, la vie, par l'intermédiaire du corps qui est représenté par la mèche. Or, la flamme brûle, se voit, s'entend, se communique, passe d'une lampe à l'autre, et n'a pourtant pas d'existence indépendante : c'est un phénomène ; pour qu'il ne puisse plus y avoir de flamme, il faut qu'il n'y ait plus d'huile dans la lampe. De même, tant qu'il y aura de l'activité, il y aura de la vie. Les actions bonnes ou mauvaises que nous avons accomplies dans nos existences antérieures, pèsent sur nous du poids de toute leur inconsciente fatalité. C'est pourquoi le but que tout homme doit se proposer est uniquement d'en atténuer, d'en compenser, d'en détruire les conséquences nécessaires.

Cette conception, je le répète, n'est pas spéciale au Bouddhisme ; elle est générale dans les religions et les philosophies de l'Inde, qui admettent, à peu près toutes, ces quatre points fondamentaux : éternité de l'âme universelle, éternité de la matière, inertie de l'âme qui ne devient capable d'activité que lorsqu'elle est jointe à la matière localisée, production *ipso facto* de l'activité dès que cette union de l'âme et du corps se trouve réalisée. Le bien et le mal, effets inévitables de l'activité, doivent être détruits par la récompense ou la punition qu'ils exigent, ce qui n'est possible que pendant une longue série d'existences sous des formes variées. Il peut être intéressant de montrer, par quelques citations, comment les Indiens expriment leur sentiment à cet égard.

Un poème çivaïste tamoul fait dire à l'un de ses héros : « Je n'ai pas rendu les honneurs convenables à mes hôtes et aux sages habiles dans la lecture des vieux livres ; pourtant, excepté la double activité, y a-t-il quelque chose qui m'appartienne ? Ni la maison que j'habite, ni l'épouse que j'ai choisie, ni mes enfants, ni cette forme corporelle ne me suivront. Mort, je serai plongé au fond du monde inférieur et j'y souffrirai de la pauvreté, dans une vie postérieure. »

Un autre poème, traduit du canara et relatif au fondateur d'une secte çivaïste hétérodoxe, s'exprime en ces termes : « Celui qui, après avoir erré de corps en corps et être enfin arrivé à la forme humaine si difficile à obtenir, n'en profite pas pour pratiquer les vertus les plus pénibles afin d'obtenir l'état unique où l'on est délivré de la renaissance ; celui-là, disent les sages, fait comme s'il jetait dans un trou du sol le lait qui devrait être recueilli dans un vase d'or. »

Un abrégé du Mahâbhârata, le grand poème vichnouviste, n'est pas moins précis : « La vertu produit la victoire ; le péché détruit la force ; telle est l'activité, disent ceux qui ont franchi les limites de la science... »

Des passages plus explicites encore se rencontreraient dans les compositions des Djâinas qui sont très probablement de vieux hérétiques bouddhistes. On lit dans le *Tchintâmaṇi*, par exemple :

« Tel, lorsqu'on coupe le pédoncule d'un nénuphar, un fil suit, inséparable ; telle, la mauvaise activité ne s'éloigne pas quand l'âme quitte son ancien corps : elle demeure jointe à elle, l'entoure, l'embrasse, entre où elle entre, la suit et allume le feu ardent d'une douleur illimitée.

« Lorsque, devenus hommes à l'esprit vertueux, nous avons rendu des services à tous, notre bonne activité court après notre âme comme l'ombre suit l'oiseau : elle reste en nous sans que rien n'en manque et elle nous procure tout ce que nous pouvons désirer... »

Cette théorie est tellement naturelle et ordinaire dans l'Inde, qu'au début d'un poème chrétien, composé dans une langue du sud de l'Inde, au commencement de ce siècle, par un haut fonctionnaire anglais, Dieu est appelé « la grande mer où n'existent pas les vagues du bien et du mal ». Je pourrais rappeler beaucoup d'autres passages et rechercher bien des légendes caractéristiques ; je ne dirai qu'un mot de la sainte de Karikal, Punîtavatî, qui, abandonnée par son mari à cause des faveurs divines que lui avait méritées sa grande vertu, obtint la grâce de se débarrasser jeune encore de son corps et de s'absorber aux yeux des fidèles émerveillés dans le grand Çiva, qui, pour les çivaïstes, personnifie l'âme universelle,

Pour atteindre le but suprême, suivant le Bouddha, il faut tout d'abord connaître exactement les quatre vérités, qui sont : la nature de la douleur, ses causes, sa terminaison, la voie qui conduit à cette terminaison. La douleur, c'est la naissance, l'amour, la fortune, la vieillesse, la mort, en un mot tout ce qui contribue à la personnalité. La cause de la douleur, c'est la sensation qui produit le besoin, la soif d'agir et de vivre. La terminaison de la douleur arrive quand cette soif irrésistible, cette redoutable activité individuelle est complètement épuisée. La voie du salut, c'est le moyen d'épuiser cette soif, de mettre un terme à cette activité. On y arrive seulement quand on connaît les huit principes, que je ne saurais détailler ici, et qu'on ne réussit d'ailleurs à connaître que par une série d'étapes progressives, en passant par quatre états d'esprits différents. Le premier état est celui de la conversion, de la connaissance du vrai. Le second, celui de l'avant-dernière renaissance, où l'illusion de l'individualité est en quelque sorte réduite à son minimum. Dans le troisième état, qui est la dernière vie corporelle, l'être n'est plus capable de désir ni de haine, il est devenu « vénérable », *arhat*, et il emploie cette dernière vie à se dépouiller de toute aspiration, de toute idée de permanence, de tout sentiment de sa propre sagesse, de toute trace d'ignorance. Quand il y est arrivé, il meurt physiquement et entre alors dans le quatrième état, le *Nirvâṇa*.

On a beaucoup discuté, en Europe, sur le véritable sens de ce mot, qui peut se traduire « l'extinction, l'anéantissement ». On a voulu généralement y voir l'anéantissement matériel absolu. Cette interprétation n'est point exacte ; le *Nirvâṇa*, c'est l'anéantissement de l'activité et

par suite de la personnalité, et rien de plus, puisque la vie n'est qu'une illusion, qu'une apparence, qu'une manifestation partielle de la substance dont l'existence est un fait palpable. Mais, que la substance existe ou non après l'évanouissement de notre personnalité, que nous importe? Nous ne serons plus sujets à la douleur, au mal, au bien, au joug effrayant de la vie ; les éléments qui composent notre individualité, détachés enfin les uns des autres, entreront dans le repos absolu ou iront isolément reformer d'autres êtres ; mais nous n'avons point à nous en préoccuper, nous qui ne devons espérer qu'à l'ineffable bonheur de l'effacement infini.

Le *nirvâṇa*, c'est ce que les çivaïstes appellent le *mukti* « détachement » ; les Djâinas le désignent sous les noms de *môkcha* « délivrance », ou de *gati* « but suprême » ; dans d'autres langues de l'Inde, on lui donne encore les noms de « profit, gain, demeure par excellence ». Les doctrines des Djâinas sont, à ce point de vue, identiques à celles des Bouddhistes ; ils attribuent la révélation de la vérité à un *arhat* nommé Mahâvîra, fils d'un roi Siddhârtha, qui, le jour où il arriva à la certitude, devint, non plus *Bouddha* « le sage », mais le « vainqueur » *Djina*, mot d'où dérive le nom de la secte.

La pure doctrine bouddhiste est exposée, suivant ses adeptes, dans les livres sacrés dont l'ensemble constitue « la triple corbeille », *tripiṭaka*, c'est-à-dire les paroles du Bouddha, les codes de discipline, les traités de philosophie. La religion comprend d'ailleurs trois choses essentielles, qu'on nomme « les trois pierres précieuses », *triratna* : le Bouddha, la loi et l'assemblée ; les catholiques diraient : Dieu, le catéchisme et l'église.

La personne même du Bouddha dut prendre de bonne heure une importance considérable ; plus la religion se répandait, plus le nombre des convertis se multipliait et plus il devenait difficile de voir le maître, de l'approcher, de l'entendre. Après sa mort, ce ne fut plus un homme ordinaire ; son œuvre était si considérable, qu'on vit en lui de bonne heure un sauveur prédestiné. En même temps, par une sorte d'action réflexe ou rétrospective, on se dit que sa doctrine était trop capitale, trop essentielle, pour avoir été découverte si tard, car l'humanité est déjà bien vieille. Il parut vraisemblable qu'enseignée plusieurs fois aux habitants du monde, elle ait été plusieurs fois oubliée, tant est grande la faiblesse de l'esprit humain, et l'on supposa qu'il y avait eu, avant Gâutama, vingt-quatre sauveurs comme lui, vingt-quatre Bouddhas, qui, comme lui, étaient venus successivement rétablir la pure doctrine. Cinq mille ans après la mort de Siddhârtha, il en naîtra un autre, le dernier, qui s'appellera *Mâitrêya* « l'amical », ou *Adjita* « l'invaincu ».

Ces vingt-six Bouddhas sont des bienfaiteurs de l'humanité ; mais ce ne sont pas les seuls sages parfaits qui aient pu exister. On peut être sage et ne pas être utile aux hommes, ne pas s'occuper de propagande ou d'enseignement. C'est pourquoi, dans le Bouddhisme postérieur, on eut les Bouddhas individuels, *pratyêka-bouddha*, êtres vénérables, mais envers lesquels on n'a point de reconnaissance à conserver. Quant aux vingt-six docteurs secourables, on songea, au contraire, à les vénérer dans leurs vies antérieures, puisque, en leur qualité d'hommes, ils ont dû passer par de longues séries de renaissances ; deux de ces « prébouddhas », si l'on peut s'exprimer ainsi, sont

particulièrement honorés, *Mandjuçri* « le glorieux charme », personnification de la sagesse, et *Avalôkitêçvara* « le Seigneur qui regarde d'en haut », personnification de la force ; c'est ce dernier qui est devenu, plus tard, le Gâutama ou Siddhârtha de l'histoire.

Jusqu'ici, la doctrine n'est point essentiellement altérée ; il n'y a point d'être qui échappe à la renaissance, il n'y a point de personnalité consciente et immatérielle. Le triple monde, inférieur, terrestre et supérieur, n'est toujours qu'une manifestation locale de la substance ; les dieux sont des êtres privilégiés qui jouissent d'un bonheur enviable, mais leur existence est limitée et ils ne perpétuent leurs noms que sous des personnalités différentes, car tous les bons peuvent devenir *Kuvêra*, *Kâma*, *Agni*, *Indra* lui-même, comme tous les mauvais devront prendre la forme horrible des cruels habitants de l'enfer. Mais le *nirvâṇa*, auquel tous aspirent, n'est pas à la portée de tous ; les religieux seuls y arriveront ; les laïques doivent se borner à pratiquer la vertu, pour obtenir des renaissances de plus en plus agréables.

JULIEN VINSON.

(*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE

Les races et les langues, par André Lefèvre. Un vol. in-8°, 303 pages (t. LXXVI de la *Bibliothèque scientifique internationale*). *Paris*, Alcan, 1893.

Le nouvel ouvrage de M. André Lefèvre est la publication des leçons faites par lui, l'an dernier, à l'École d'anthropologie. Il présente des considérations particulièrement importantes sur quelques points d'ethnographie linguistique, et nous ne voulons pas tarder à le signaler à ceux de nos lecteurs qui n'ont point suivi les cours de notre collègue.

Le chapitre consacré à l'embryogénie du langage montre l'animal en possession de deux éléments significatifs: le cri spontané, réflexe, de l'émotion et du besoin ; le cri, déjà intentionnel, de l'avertissement, de la menace, de l'appel. Armé d'un meilleur appareil vocal et de facultés cérébrales plus développées, l'homme tire de ces deux sortes de cris des variantes nombreuses. « Le cri d'appel, germe des racines démonstratives, prélude aux noms de nombre, de sexe, de distance; le cri émotionnel,

dont nos interjections simples ne sont que des débris, se continuant avec les démonstratifs, prépare les linéaments de la proposition, et figure déjà le verbe et le nom d'état et d'action. L'imitation, soit directe, soit symbolique, des bruits de la nature ambiante, l'onomatopée, en un mot, fournit les éléments des racines attributives d'où sortiront les noms d'objets, les verbes spéciaux et leurs dérivés. L'analogie et la métaphore achèvent le vocabulaire en appliquant aux objets du tact, de la vue, de l'odorat, du goût, les qualificatifs dérivés de l'onomatopée. Alors vient la raison qui, écartant la majeure partie de ces richesses incommodes, adopte un plus ou moins grand nombre de sons déjà réduits à un sens vague et générique ; puis, par dérivation, composition, elle fait découler de ces sons-racines des lignées indéfinies de mots, qui sont entre eux à tous les degrés de parenté et que la grammaire va distribuer dans les catégories connues sous le nom de parties du discours. »

Le chapitre suivant, consacré à la morphologie, passe en revue les expédients du monosyllabisme, les racines « pleines », les racines « vides » ; étudie ensuite les procédés de l'agglutination, deuxième période de structure ; puis, enfin, la flexion et la fusion intime des racines, les modes divers de flexion dans le système sémitique et le système aryen. M. André Lefèvre montre ici, en un court résumé, la marche parallèle de l'intelligence et du langage, les évolutions particulières et inégales s'accomplissant en vertu des diverses aptitudes, en dehors de la volonté. La vie du langage, ajoute-t-il fort justement, est inconsciente, mais, à partir du cri animal, il n'est pas de modification dans le son et dans le sens correspondant,

qui n'ait commencé par une émission vocale individuelle acceptée et imitée par deux ou trois autres individus, puis par des centaines et des milliers. En cela, la science du langage est non seulement science naturelle, mais encore science ethnographique.

Signalons, au moins, dans le tableau des divers groupes linguistiques successivement étudiés par l'auteur, celui du groupe ouralo-altaïque et celui du groupe maléo-polynésien, deux chapitres remplis l'un et l'autre de vues ethniques très dignes de considération.

Plus loin, un curieux passage sur l'histoire sémitique de Bossuet comparée à l'histoire telle que la linguistique la révèle. Mais ici mieux vaut citer :

« Comparez l'histoire incohérente et fausse que Bossuet a noyée dans les flots de son éloquence, l'histoire accommodée à cette Bible juive remaniée au Ve siècle, aux prophéties après coup des Daniel et des Jean, comparez-la aux réalités, aux évidences dévoilées par la découverte du groupe indo-européen. Voyez comme s'éclairent et s'ordonnent les mouvements des peuples. Tandis que, du pied oriental des grands plateaux asiatiques, les aïeux des Chinois, descendant leurs fleuves, le Bleu et le Jaune, prolifèrent dans leur immense empire, isolés, inutiles et inconnus, deux centres de civilisation se manifestent, sur les rives du Nil et à l'embouchure de l'Euphrate. Séparées de ces Égypto-Sémites par l'Himalaya et le Paropamisus, des tribus lentement accrues d'hommes blancs, demi-pasteurs, demi-laboureurs, monogames, adorateurs du ciel et des météores, s'écartent peu à peu, sous la pression des Mongols, de leur patrie commune, s'oubliant les unes les autres en chemin, mais gardant leurs idiomes et leur cul-

ture acquise, précisément dans la mesure même de leur éloignement progressif. Les Celtes sont poussés vers l'occident par les Gaulois, les Gaulois par les Germains, ceux-ci par les Slaves et les Lithuaniens que pressent et finalement enfoncent le développement des Mongols et la trouée des Huns. Les futurs Hindous se sont déjà engagés dans le réseau des affluents de l'Indus ; enfin, les Grecs et les Latins, tournant le monde sémitique, suivent la rive droite du Danube, et se détachent, les uns vers la Thrace et la Thessalie, les autres vers le Tibre. Les Éraniens, demeurés seuls, en butte aux assauts continuels des Turcs, gagnent la Médie, la Perse, subjuguent et recouvrent les vieux empires sémitiques, et viennent se heurter en Ionie et à Marathon, contre leurs anciens voisins oubliés, contre les Hellènes déjà maîtres du bassin de la Méditerranée.

« Cette large et simple vue ne donne-t-elle pas à l'histoire son vrai sens? N'explique-t-elle pas l'effacement successif des anciennes civilisations, les rencontres et les luttes des Gaulois et des Italiotes, des Hellènes et des Perses, des Germains et du monde gréco-romain, les incursions mongoliques et l'équilibre lentement fondé par les résistances mutuelles, bouleversé par ces irruptions passagères? Les Allemands, arrêtés par le bloc celtique, se retournant contre les Slaves, et ceux-ci, longtemps victimes de contrecoups sans nombre, flottant, sans frontières durables, entre la Germanie et le chaos tatar? Les diverses invasions allemandes n'apparaissent-elles pas comme les conséquences, fatales ou anormales, de l'impulsion primitive? Il n'est pas jusqu'à la conquête des Amériques et de l'Océanie qui ne procède de l'ébranlement communiqué, il y a quatre mille ans, aux tribus agglo-

mérées entre le Turkestan et l'Oxus, par la pression des Mongols. »

Telle est bien, peut justement ajouter l'auteur, la nouvelle conception de l'histoire, qui rejette aux pays des chimères le plan divin et les généalogies bibliques : c'est l'œuvre de la micrographie linguistique.

La partie concernant les Indo-Européens est naturellement la plus importante de toutes par la place qui lui est consacrée. Il faut y relever particulièrement ce qui est dit de la force animante (mythologie) du nom et du verbe. « Tous deux ont communiqué aux objets une existence et une activité vraiment humaines. Non seulement les animaux, les plantes, les astres, mais encore les lieux et les aspects des lieux où ils apparaissent, puis les catégories abréviatives où la raison les classe, les rapports et les concepts furent doués de sexe, de genre, de vie, et de par le verbe agirent à la façon de l'homme et de la femme; les entités, c'est-à-dire les qualités prises en dehors de leur sujet réel, prirent une existence personnelle, devinrent le sujet ou le régime de propositions impliquant action et volonté. On oublia que ces mots n'expriment que des états, durables ou passagers, de corps chauds, lumineux, végétants et vivants, et des résultantes d'organismes particuliers; on vit en eux la cause préexistante des faits dont ils ne sont que l'expression analytique ou générale; on inventa les virtualités, les forces, les puissances illusoires qui n'ont d'autre origine que l'anthropisme instinctif et l'essence métaphorique du langage. *Numina, nomina*. Le substantif a créé les dieux; le verbe a développé les mythes. »

Nous devons signaler encore, de façon toute spéciale,

les pages dans lesquelles M. André Lefèvre, étudiant le vocalisme indo-européen, cherche à tirer les explosives des voyelles par l'intermédiaire des semi-voyelles, sifflantes, chuintantes et diphthongues consonnantes *tv*, *dv*, *qv*, *sk*, *ks*, etc. Cette étude de phonétique tout à fait remarquable nous paraît absolument neuve, et nous renonçons à l'expliquer en quelques lignes ; il la faut examiner dans le texte même, où elle est exposée avec la clarté et l'abondance de documents qui caractérisent les écrits de l'auteur.

La Bibliothèque internationale de la librairie Alcan compte, sans doute, d'aussi bons livres que celui-ci, point de meilleurs à coup sûr. Dans le domaine de l'anthropologie linguistique, aucun ouvrage n'a mieux démontré comment la parole est partout et toujours en correspondance exacte avec les besoins des hommes ; et comment l'évolution du langage a été parallèle, adéquate à celle de l'humanité; comment le langage, facteur et instrument de nos progrès, relie la nature à l'histoire, l'anthropologie physiologique à l'anthropologie morale.

Ab. H.

VARIA

I. — JEUX POÉTIQUES ANTI-RÉVOLUTIONNAIRES.

1. Qui peut s'étonner si j'envie
4. La République avec ses lois,
3. Lorsque mûrement j'apprécie
2. Le gouvernement de nos rois? (*bis*)
5. Admirant la sage puissance
7. De nos nouveaux législateurs,
6. Des souverains, des empereurs,
8. J'abhorre l'affreuse existence.

9. Triomphe, gloire, honneur
12. Aux enfants des Gaulois,
11. Marchons porter la mort
10. A la ligue des rois.

1. Si de nos princes je rappelle
4. La vie et les jours odieux,
3. Et si de Marat je décèle
2. Les vertus, les faits glorieux,
5. Dans son lustre, on voit ma patrie
7. S'offrant maintenant à nos yeux
6. Paraître au temps de nos ayeux
8. Sous le joug de la tyrannie.
Triomphe, etc.

1. Quelle affreuse et terrible histoire
4. Me présente chaque Bourbon !
3. Quels traits de grandeur et de gloire
2. M'offre la Révolution !
5. Loin de moi la cruelle image
7. Des rois et de la royauté,
6. De notre sage liberté
8. J'aime et j'adore l'heureux âge.
Triomphe, etc.

Comme on le voit, cette pièce a deux significations absolument opposées, selon qu'on lit les vers (?) dans l'ordre où ils sont écrits ou dans l'ordre des chiffres qu'on a mis en tête de chacun d'eux. Ce n'est ni très fort, ni bien méchant. J. V.

II. — LA LANGUE BASQUE.

Le volume de notices historiques, scientifiques et économiques, intitulé *Pau et les Basses-Pyrénées*, publié à l'occasion du vingt et unième Congrès de l'Association pour l'avancement des sciences, contient, entre autres mémoires, quelques pages de M. Julien Vinson sur la langue basque.

Nous n'avons vu nulle part mieux posée et mieux élucidée cette intéressante question, et nous résumerons rapidement la note dont il s'agit.

Pour ne pas entrer dans le cadre des idiomes que l'on étudie ordinairement, le basque est cependant une langue fort logique ; c'est un idiome agglutinant, incorporant et offrant des traces de polysynthétisme : il prend place, dans la série des langues de même espèce, entre la famille ougro-finnoise et les familles nord-américaines.

En d'autres termes, le système basque se réduit à une perpétuelle composition à l'aide de suffixes et de préfixes, qui ont chacun une signification indépendante, souvent encore très sensible. C'est ainsi qu'il peut, en un seul mot, exprimer des idées complexes et fondre dans son verbe les pronoms sujets et les régimes.

La prétendue déclinaison du basque n'est qu'une simple adjonction de particules à la fin des mots à décliner. Là où le Français dira « de la femme », le basque dira « femme la de ». Il y a deux déclinaisons, l'une définie, caractérisée par la présence de l'article ;

l'autre indéfinie, sans article. Le pluriel n'existe, en principe, que pour la première. — Il y a trois démonstratifs (prochain, indéfini, éloigné) ; il n'y a point de pronoms relatifs.

La complexité du verbe basque est, non un mérite, mais une imperfection. Il incorpore les pronoms sujets et régimes dans ses expressions verbales ; il y introduit même les pronoms régimes indirects, et peut dire en un seul mot « je la vois, je les lui porte, je suis à vous ». Mais pour rendre l'idée active non transitive et pour indiquer l'action réfléchie, il faut une périphrase. Chaque expression verbale a quatre ou cinq formes (générale, indéfinie, respectueuse, etc.). Il n'y a que deux temps, présent et imparfait, qui se distinguent par une nasalisation du radical. — Tout cela s'applique surtout au verbe archaïque. Aujourd'hui, la conjugaison s'opère par périphrases, au moyen de noms et d'adjectifs verbaux déclinés et d'auxiliaire; au lieu de « *dakusat*, je le vois », on dit « *ikusten dut*, je l'ai en action de voir ».

En l'état actuel, le vocabulaire est assez pauvre ; la meilleure part des mots sont empruntés aux idiomes voisins. Les expressions générales font défaut ; il n'y a pas de mot primitif pour « animal, arbre ». On ne peut dire « sœur » ; on dit « sœur d'homme, sœur de femme ». Il y a six noms pour désigner l'état de chaleur de la jument, de la chienne, de la vache, de la truie, de la brebis, de la chèvre.

En somme, le basque ne semble être apparenté à aucun des idiomes actuellement connus; mais, par sa morphologie, il ne présente aucune particularité qu'on ne retrouve dans telle ou telle autre famille linguistique.

III. — LA NOMENCLATURE CRANIOMÉTRIQUE.

Il est temps, pense M. Benedikt, et nous le pensons comme lui, de réagir contre le prétentieux et ridicule jargon qui envahit les études anthropologiques, celle du crâne particulièrement. Assez de volapük. Dans l'intérêt même de l'entente, et pour la clarté des descriptions, il serait bon d'en finir avec les trochocéphales, les oxycéphales, les clinocéphales, les tapinocéphales, et vingt et trente autres composés d'un hellénisme non moins barbare. L'hypsibrachycéphale chaméoprosope leptorhinien mésoconque est simplement un individu à tête courte et haute, à face basse, à nez étroit, à orbites moyennes : pourquoi ne le point désigner ainsi tout bonnement ?

« Deu, mon ami (fait Pantagruel à Panurge, au livre II, chap. IX de *La vie treshorrifiqque du grand Gargantua*), je ne fais doubte aulcun que ne sachiez bien parler divers langaiges, mais dictes nous ce que vouldrez en quelque langue que puissions entendre. »

Les mots allemands, italiens, anglais, ou autres, qui répondent à ces hypsi, à ces lepto, à ces chaméo, à ces méso, à ces sténo, et à leurs similaires (en allemand, entre autres, hoch, hurz, lang, etc.), disent bien plus simplement ce qu'il faut dire. Sont-ils si nombreux, si rébarbatifs, qu'on ne les puisse entendre et retenir? M. Mor. Benedikt, en employant « kurz-kopf, nieder-kopf, lang-nase, hoch-auge », se laisse autrement mieux saisir que qui nous parle de chaméocéphalie, de leptorhinie, d'hypsiconquie.

Veut-on un exemple de l'élocution à la mode? M. Benedickt le tire de la langue italienne. Cela vaut, certes, la peine d'être reproduit: Stenocefalo teragono, brachimetoro, dolicomeso brachicephalo, ipsicefalo, metrio-cefalo, ipsostegobregmatico, ipsioncobregmatico, cremnoopisfocranio, camelognato, curizigo, cameprosopo, platirrino, cameconco, ortognato, iperplatopico... « A quoy dist Epistemon: Parlez-vous christian, mon amy, ou langaige patelinoys? »

Parlons français ou anglais, parlons allemand ou italien, parlons russe, mais ne parlons point « langaige patelinoys ».

Uniformité, identité de mots, dit-on, et, dès lors, compréhension aisée pour tous... Simple erreur. De deux choses l'une, en effet: ou je comprends la langue étrangère dans laquelle est écrit le travail qui doit m'intéresser, ou je ne la comprends pas. Si je l'entends, à quoi me sert-il de la voir émaillée de barbarisme grecs, lorsque les mots de l'idiome employé me sont intelligibles? Si je ne l'entends pas, le jargon conventionnel qu'on y dissémine ne m'ouvre pas davantage le livre. Comment on échapperait aux termes de cette alternative, je ne le vois pas. Dans les deux cas, la pédante terminologie est inutile, et M. Benedikt a raison. Si Panurge est né « et a esté nourry jeune au jardin de France, c'est Touroine », qu'il parle « françoys » et nous l'entendrons.

(*Revue de l'École d'anthropologie.*)

Ab. H.

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-SIXIÈME

15 AVRIL 1893

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1893

SOMMAIRE DU N° 2.

Pages.

Magnabal (J.-G.). — Du latin à l'espagnol (*suite*) 89

Charencey (H. de). — La langue basque et les idiomes de l'Oural. 118

Stempf (V.). — Glossar zu Dechepare's Poesien (*suite*) . . . 136

Julien Vinson. — L'Évolution du Bouddhisme (*suite et fin*). 153

BIBLIOGRAPHIE

Julien Vinson. — *Bibliography of the Siouan language; Bibliography of the Eskims language; Bibliography of the Algonquian languages*, par James-Constantine PILLING . . 176

— *The Naladiyar* or four hundred quatrains in Tamil with introduction, translation, and notes, by G. U POPE 178

VARIA. — La Bibliothèque du prince L.-L. Bonaparte. . . 180

DU LATIN A L'ESPAGNOL[1]

Cette même *s* forte latine, jamais la douce, prend en espagnol le son dental fort aspiré, son qui, suivant les cas, se représente en espagnol par *c* ou *z*: ainsi se sont de *morsum al-muerzo*, de *soccum zueco* et *zoco*, de *suppara m zabra*, de *sub* et *pellere zabullir*, de *satoriu m zadorija*, de *sapphiru m zafiro*, de *sagellu m zagalejo*, de *scambu m zambo*, de *supar e zampar*, de *symphonia m zampōna*, de *sappa m zapa*, de *sartu m zarzo*, de *socculu m zocalo*, de *stultu m zolocho*, de *in sulsum* zonzo, de *sottu m zote*, de *sarcir e zurcir*, de *su su rrar e zurrir*, de *se ne cion em zuzon*, de *sindon em cendal*, de *setatiu m cedazo*, de *serar e cerrar*, de *summa m cima*, de *si s t r ulu m citola*, et la particule *za* de *sub*, de *a s sectari acchar*, de *corsica m corcega*, de *Ebusiu m Ibiza*. Dans ch*iflar* de *sifilare*, s se transforme en *ch*. Dans les formes de la flexion verbale, *s* se conserve toujours à la fin des mots, comme dans *amas*, *dices*, *amasteis* de *ama v istis*, *amaras*, etc.

Sc, *sm*, *sp* et *st*, qui ne laissaient pas d'être fréquentes en latin au commencement de mots, parurent peu sonores à notre langue, et par conséquent les dérivés espagnols de mots latins qui ont ces lettres pour initiales ont admis un *e* prothétique, sous cette forme *escabroso* de *scabrosu m*, *escuela* de *schola m*, *esculpir* de *sculper e*, *esmeralda* de

(1) Suite. Voir livraison du 15 janvier 1893.

smaragdum, *esmeril* de *smiridem*, *esfera* de *sphœram*, *esparto* de *spartum*, *esplendido* de *splendidum*, *estar* de *stare*, *esteril* de *sterilem*, *estipendio* de *stipendium*, etc. Dans *cetro* de *sceptrum*, *centella* de *scintillam* et *pasmo* de *spasmum*, *s* initiale a disparu par aphérèse. Cet *e* prothétique par lequel se facilite en espagnol la prononciation de *s* latine initiale suivie de *c*, *m*, *p* ou *t*, avait aussi des précédents dans le latin ; au deuxième siècle de notre ère, on ajoutait un *i* à cette *s* initiale liquide et l'on écrivait *iscolatiscus*, *istabam*, *ispumosus*, etc., pratique qui devint plus fréquente vers la fin du quatrième siècle et le commencement du cinquième.

Au milieu des mots, quand *sc* se réunissent, tantôt la première disparaît comme dans *conocer* de *cognoscere*, *nacer* de *nascere*, *pacer* de *pascere*, *crecer* de *crescere*, *pez* de *piscem* ; tantôt elle se conserve, comme dans *mosca* de *muscam*, *lentisco* de *lentiscum*, *ascender* de *ascendere*, *pescar* de *piscari*. Dans *vajilla* de *vascilla* ou *vascillum*, la métathèse a changé *sc* en *cs* = *x* équivalent à *j* en espagnol.

Dentales. — La dentale douce *d* subit très peu de changements en passant du latin à l'espagnol. Règle générale, on le conserve quand il est initial, comme dans *dia* de *diem*, *decir* de *dicere*, *dudar* de *dubitare*, et aussi quand il se trouve au milieu, comme dans *vado* de *vadum*, *sudar* de *sudare*, *medio* de *medium*. Cependant il disparaît quelquefois par syncope, comme dans *ver* de *videre*, *ser* de *sedere*, *poseer* de *possidere*, *loar* de *laudare*, *oir* de *audire*, *reir* de *ridere*, *cruel* de *crudelem*, *hastio* de *fastidium*, *fiel* de *fidelem*, *feo* de *fœdum*, *juez* de *judicem*, *raiz* de *radicem*, *tea* de *tœdam*. A la fin des

mots, il se conserve dans très peu de cas. Ceux qui sont terminés en espagnol par cette lettre proviennent d'autres mots latins qui ont un *t* à la dernière syllabe, lettre qui s'adoucit et se transforme en *d* en passant dans notre langue. Il se conserve seulement dans *acritud* de *acritudinem*, *actitud*, *amaritud*, *amplitud*, *aptitud*, *latitud*, *longitud*, *multitud*, *plenitud*, *vicisitud*, et dans tous ceux qui, par apocope, dérivent de noms latins terminés en *udo*, et de plus dans *merced* de *mercedem* et son composé contracté *usted*. Dans *laude* de *laudem*, *sede* de *sedem*, *fraude* de *fraudem* et dans quelques autres, il se conserve avec la voyelle finale ; seule la consonne disparaît par apocope. Dans *fe* de *fidem*, *pie* de *pedem*, *ucé* et *usarcé* contraction de *vuestra merced*, l'apocope atteint la dentale douce.

De même que le *t*, le *d* suivi de *e*, *i* prend quelquefois en espagnol le son dental aspiré qui se représente par *z* dans notre écriture. C'est tantôt pour éviter l'hiatus que produit le concours de voyelles, comme on l'a dit, et tantôt sans avoir à répondre à cette nécessité euphonique, comme dans *juzgar* de *judicare*, *vergüenza* de *uerecundiam*, *orzuelo* de *hordeolum*. Cette transformation, fort rare en espagnol, se fonde peut-être sur le son qu'avait cette consonne suivie de *i* et d'une autre voyelle, son qui était, suivant l'affirmation de Servius, Pompée et saint Isidore, qui le lui attribuent, celui d'une sifflante douce ; et c'est ainsi que *meridies* se prononçait peut-être *meridsies*. Dans le langage vulgaire, on prononçait *zabolus* pour *diabolus*, *zaconus* pour *diaconus* et *zes* pour *dies ;* et cette forme de prononciation qui, dans d'autres langues romanes telles que l'italien, le provençal et le roumain, s'est enracinée plus que dans la

nôtre, devint générale et courante en latin, du Ve au VIIIe siècle. Elle pourrait s'expliquer aussi par un renforcement du *d* en *t* et la transformation de l'*i* en la consonne *h;* et comme *th* équivaut à *z*, ainsi qu'on l'a vu, et *e* à *i*, il en serait résulté les formes indiquées.

Quelquefois, mais rarement, en vérité, par une anomalie qui ne peut s'expliquer à première vue, cette lettre se change en une des linguales *l*, *n*, *r*, et se purifie, pour ainsi dire, en perdant son caractère de dentale, puisqu'en réalité toutes les dentales sont, pour parler avec plus d'exactitude, linguo-dentales. C'est ainsi que de *cauda m* s'est formé *cola*, de *scheda m esquela*, de *Æ gid ium Gil*, de *smyridem esmeril*, de *parav e red um palafren, rendir* de *redder e*, de *lampade lampara*. Cette transformation ne laisse pas d'avoir des précédents dans la langue mère, comme *meridies* pour *mediusdies* et *Ulysses* pour Οδυσσεύς. La transformation de la dentale en gutturale est remarquable dans *Golfin* de *Delphin um*, *gazapo* de *dasipu m*. Dans *avenir* de *a d venir e*, *aventura* de *a d ventura*, *averiguar* de *ad* et *verum*, *aviar* de *ad* et *via*, *avocar* de *a d vocar e*, *ayudar* de *a d jutar e*, *ayuntar* de *a d junctum*, le *d* de la préposition disparaît. Dans *Gerona* de *Gerun d a m* disparaît aussi la dentale qui se conserve dans *Gerundense*. Dans *escaña* de *escanda* de *scand ul a m*, le *d* s'est transformé en *n* par assimilation et des deux *nn* est résulté *ñ;* dans *cilantro* ou *culantro* de *coriandru m*, le *d* s'est changé en *t* par renforcement.

Le *t* initial latin se conserve toujours en espagnol, comme dans *tañer* de *tanger e, tarro* de *terreu m*, *timbre* de *ty mpanu m*, *torpe* de *turpe m*, *tundir* de *tunder e*, *tono* de *tonu m*, etc.

S'il est médial, il se conserve dans certains mots, tels que

abeto de *abietem*, *absintio* de *absinthium*, *platano* de *platanum*, *plateo* de *platea m*, *paternidad* de *paternitatem*, *betún* de *bitumen*, *voto* de *votum* et dans beaucoup d'autres, dont la formation n'est pas très ancienne et dans lesquels l'intervention populaire n'est pas très grande. Mais dans d'autres, d'un caractère moins savant et dont la formation a été plus marquée par l'intervention populaire, la dentale forte *t* s'est adoucie et changée en *d*. Ainsi, de *novitatem* s'est formé *novedad*, de *materiam madera*, de *latum lado*, de *laterculum ladrillo*, de *latronem ladron*, de *lutum lodo*, de *peter e pedir*, de *utrem odre*, etc.

A la fin des mots il ne se conserve jamais, mais il s'adoucit en *d*, comme dans *salud* de *salutem*, *verdad* de *veritatem*, *lid* de *litem*, *sed* de *sitim*, *red* de *rete*, *abad* de *abatem*, *amad* de *amate*, *tened* de *tenete*, *huid* de *fugite*, etc.

Le t qui, en latin, précède *e* ou *i* suivi d'une voyelle, se transforme en son dental aspiré *c* ou *z* suivant la voyelle. Ainsi de *justitiam* s'est formé *justicia*, de *palatium palacio*, de *pigritiam pereza*, de *pretium precio*, de *titionem tizon*, de *linteum lienzo*, de *puteum pozo*, etc. Cette transformation est due, sans doute, à l'influence de l'*i*, comme on l'a déjà vu. Mais, fait remarquable, c'est que le *t* se transforme en *z* dans *cabeza* de *capite*, *pureza* de *puritas*, *nobleza* de *nobilitas* et dans quelques autres (1), sans que le *t* précède *i*, et dans le suffixe espagnol *azgo*, qui provient du suffixe latin *aticus*, dans lequel l'*i* ne pré-

(1) Ces noms paraissent formés de *puritia*, *nobilitia*, *capitia*. Dans le glossaire de Ducange on ne trouve pas la forme *puritia*, mais il y a *nobilitiæ* et *capitium*.

cède aucune autre voyelle, comme dans *mayorazgo*, *maestrazgo*, *portazgo*, etc. Ce phénomène s'explique par le changement de l'*i* en *h* et l'équivalence du *th* à *z*.

Le double *t* se simplifie en passant à l'espagnol, comme dans *meter* de *mittere*, *gota* de *guttam*, *saeta* de *sagittam*, *atender* de *attendere*.

Suivi d'un *r*, tantôt le *t* s'adoucit comme dans *ladrar* de *latrare*, *ladron* de *latronem*, *albedrio* de *albitrium*, *madre* de *matrem*, *padre* de *patrem*, *vidrio* de *vitreum*, *Pedro* de *Petrum*, *Madrid* de *Matritum*, etc., et il se conserve dans d'autres mots moins vulgaires, comme dans *patria* de *patriam*, *matriz* de *matricem*, *matrimonio* de *matrimonium*, *petrificar* de *petra* et *facere*.

La combinaison *st*, si l'influence savante ne la conserve pas, comme dans les mots, tels que *instruir* *instruire*, *hostia* de *hostiam*, *arbusto* de *arbustum*, *mosto* de *mustum*, *gusto* de *gustum*, *poste* de *postem*, etc., elle se transforme en *j*, comme dans *ujier* de *ostiarium*, *congojar* de *coangustare*, *Jerez* de *Asta-regia*, ou en *z*, comme dans *Zaragoza* de *Cæsaraugusta*, *escarzar* de *excarstare*, pour *excarstrare*, ou en *c* avec le son dental aspiré du z, comme dans *Ecija* de *Astigi*, *acipado* de *stipatum*. *Post* perd le *t* et se change en *pues*; il le perd aussi en composition, comme dans *posponer*, *posdata* et *poscomunión*.

La dentale aspirée *z* n'a pas pris beaucoup racine en latin, et dans le petit nombre de mots qui l'ont, elle s'est conservée en passant à l'espagnol, avec une forme distincte, suivant les cas, mais toujours avec la même valeur phonétique, comme dans *celo* de *zelum*, *zona* de *zonam* et *cizaña* de *cizaniam*. Dans *jengibre* de *zingiberi*, elle se transforme en gutturale forte. Cette lettre est généralement

en espagnol, comme on l'a déjà vu, le résultat de la transformation des syllabes *te*, *ti*, *di*, suivies d'une autre voyelle ou d'un *c* transformé par apocope à la fin d'un mot espagnol, ou d'une gutturale forte latine (*ch*, *qu*), ou de la sifflante linguale *s*.

Labiales. — La douce labiale latine *b*, au commencement et au milieu d'un mot, se conserve fréquemment dans les mots espagnols, tels que *beber* de b*iber e*, *débil* de *débil em*, b*rial* de b*r ach ial e*, b*lando* de b*landu m*, b*ledo* de b*litum*. Dans *maravilla* de *mira*b*ilia*, il s'est seulement changé en *v*.

Quand il précède *s* dans les mots de formation savante, il se conserve comme dans *observar* de *observar e*, *subsistir* de *subsister e*, *absolver* de *absolver e*, *obstruir* de *obstruer e*, *obsceno* de *obscenu m*, etc. ; mais dans les mots de formation populaire il se perd ou disparaît comme dans *oscuro* de *o* b *scuru m*, *sustituir* de *su* b *stiter e*, *susto* de *sub s ultu m*, etc. Et l'on devra remarquer ici que le vague observé en ce moment dans notre idiome, quant à la suppression du *b* devant *s*, est tel dans la dérivation latino-espagnole qu'on peut dire indifféremment *suscribir* et *subscribir*, *sustancia* et *substancia*, *oscuro* et *obscuro*.

Dans *ausente* de *absente m*, le *b* s'est changé en la voyelle *u*, de même que dans *fraguar* de *fabricar i* (*frac*b*ari*, *fracuar i*) et *temblar* de *t r emular e*. Il disparaît devant le *j* latin, quand ce dernier se change, dans l'espagnol, en gutturale forte aspirée, comme dans *sujeto* de *sub*-*jectu m*, *sujetar* de *subjectar e*, *sojuzgar* de *sub* et *judicare ;* mais il se conserve dans *objeto* et *objetar* de *objectu m* et *objectar e*, *abjurar* de *abjurar e*, *subjuntivo* de *subjunctivu m* et leurs dérivés, et toutes les fois que le *j* latin

conserve en espagnol le son de palatale fricative, en se changeant en *y*, comme dans *subyugar* de *subjugare*, *abyecto* de *abjectum*.

Quand il précède la dentale forte *t* soit immédiatement, soit par effet de la syncope, tantôt il disparaît, comme dans *sutil* de *subtilem*, *sotana* de *subtanam*, *soterrar* de *subterrare;* tantôt il se conserve, comme dans *obtener* de *obtinere*, *obturar* de *obturare*, *subterfugio* de *subterfugium*. Dans *dudar* et dans *preste*, les syllabes *bi*, *by*, de *dubitare* et *presbyterum*, ont disparu. Dans *deuda* de *debita* et *raudo* de *rabidum*, le *b* s'est changé en la voyelle *u*, comme dans *ausente* de *absentem*.

Précédé de *m*, il disparaît dans certains cas, comme dans les mots archaïques *camiar* pour *cambiar* de *cambire*, qui dans la basse latinité était devenu *cambiare*, *amos* pour *ambos*, *paloma* de *palumbam*, *plomo* de *plumbum*, *lamer* de *lambere*, *lomo* de *lumbum*.

Il disparaît aussi dans la formation des prétérits imparfaits des verbes de la seconde et de la troisième conjugaison ; ainsi *temia* est formé de *timebam*, *decia* de *dicebam*, *salia* de *saliebam*, etc.

Parmi les dentales, et aussi parmi les labiales, on devrait inscrire le *v* qui, à celui d'aspirée, unit le double caractère de dentale-labiale, et qui se prononce en frappant des dents la lèvre inférieure et émettant le son vocal avec une légère aspiration. C'est de cette manière que les Romains devaient le prononcer, puisque Priscien le considère d'une valeur phonétique semblable au digamma éolique. Dans l'écriture latine, on ne le distinguait pas en principe de la voyelle *u*, et l'introduction du signe *v* pour représenter le son consonne de l'*u* latin répond à la

nécessité que Quintilien sentait déjà de son temps, lorsqu'il réclamait l'usage du digamma pour représenter le son de l'*u* consonne. Cette lettre est une des consonnes qui souffrent le moins de modifications en passant du latin à l'espagnol, comme le montrent *vaciar* de *vacuare*, *vecino* de *vicinum*, *vibora* de *viperam*, *volver* de *volvere*, *vivir* de *vivere*, *vulgo* de *vulgum*, etc.

Par sa ressemblance de prononciation avec le *b* et par la confusion qui s'introduisit dans l'écriture latine entre le *v* et le *b* dès les commencements du IVe siècle, le *v* s'est transformé en *b* et il se conserve intact, au commencement et au milieu des mots, dans *barrer* de *verrere*, *barniz* de *vernicium*, *barrena* de *verinum*, *berrendo* de *variandum*, *beleño* de *venenum*, *beca* et *beta* de *vitta m*, *bochorno* de *vulturnum*, *bodigo* de *voticulum* diminutif de *votum*, *boveda* de *voluta m*, et *bulto* de *vultum*.

Dans *frasco* et *palafren* (1), le *v* de *vasculum* et de *paravereda um* s'est changé en *f*. Dans *he* pour *ve* de *vide* et dans *hisca* de *viscum*, le *v* s'est affaibli jusqu'à se changer en *h*. Dans les mots archaïques, tels que *golpe* (renard) de *vulpem*, *gulpeja* de *vulpecula m* et *gastar* de *vastare*, il s'est transformé en gutturale douce, ainsi que dans *Alagón* de *Alavonam*, et en gutturale forte dans *alijar* de *allevare*. Dans *ciudad* de *civitatem*, de même que dans *amó* de *amavit* (amau), *abolió* de *abolevit* (aboleu), *pidió* de *petivit* (*petiu*), *vistió* de *vestivit* (*vestiu*), etc., il s'est changé en voyelle ; et par syncope il a disparu dans

(1) Ces mots espagnols supposent les transformations suivantes :

Vasculum = fascul = flascu = frasco.
Paraveradum = paravereda um = parafren = palafren.

encia de *gingiva m*, *rio* de *rivum*, *estragar* de *estravagare*, *fluido* de *fluvidum*, *friolera* de *frivolaria m*, *polilla* de *pulviculum* et *Gonzalo* de *Gonsalvum* (1). Cette syncope a des précédents en latin, tels que *motum* de *moveo*, *votum* de *voveo*, etc. Dans *buey* de *bovem* et dans *hoya* de *fovea m*, le *v* comme consonne douce, uni à l'*é* et par influence de cette voyelle, s'est transformé en *y*. Dans *alud* de *alluvium*, il a perdu le son labial et s'est purifié par le changement en dentale douce.

La labiale *m* avait en latin, selon Priscien, un son plus fort au commencement du mot, et doux ou faible au milieu, quand elle était suivie d'une autre labiale. Quintilien ajoute qu'à la fin des mots elle avait un son très atténué et presque imperceptible, comme le démontre la figure de l'ellipse qui s'opérait quand, dans le vers, un mot se terminait en *m* et que le mot suivant commençait par une voyelle, espèce d'élision, qui se réalisait d'une manière plus complète dans la composition, comme dans *animadverto* de *animum adverto*. En passant à l'espagnol, cette lettre a subi quelques transformations. Elle s'est changée en *n* dans *nispero* de *mespillum*, *niño* de *minimum*, et dans le vieux mot *nembrar* de *memorare*. Par une légère atténuation, il s'est aussi transformé en *b*, suivant l'attestation de Quintilien (2), quand il affirme que de *scamnum* s'est formé *scabellum*, d'où dérive l'espagnol *escabel;* de même que de *micare* s'est formé *brincar*, procédé que notre langue observe en sens inverse, quand elle fait dériver d'*ababol amapola*, et qui démontre que le *b* et *m* sont équivalents dans certains cas. A la fin des mots *m* se change en *n*, comme dans *con*

(1) De *Gundisalvum*.
(2) *Institut.*, *Orat.*, VI.

de *cum*, et généralement cette lettre disparaît par apocope, en passant du latin à l'espagnol, comme dans *templo* de *templu* m, *nave* de *nave* m, *foro* de *foru* m, etc.

Quand, par l'effet de la syncope, *m* précède les linguales *l*, *n*, *r*, on intercale entre les deux un *b* épenthétique, comme dans *semblante* de *similantem*, *cohombro* de *cucumerem*, *hombro* de *humeru m*. Quand elle précède un *n*, celle-ci se change en *r*, comme dans *lumbre* de *lumine*, *hembra* de *femina m*, *hombre* de *homine m*, *cumbre* de *culmine*, *sembrar* de *seminare*, etc. *Hambre* s'est formé comme si *fames* était imparisyllabique et avait par conséquent l'accusatif *faminem*.

Quand *m* précède *n* sans que la réunion des deux lettres soit un effet de la syncope, elle se conserve en espagnol dans les mots peu vulgaires, tels que *alumno* de *alumnum*, *columna* de *columnam*, *solemne* de *solemnem*, etc. Dans les mots de formation populaire, *m* et *n* se transforment en *ñ* par assimilation de la première à la seconde, comme dans *daño* de *damnum*, *otoño* de *autumnum*, *sueño* de *somnum*, et même parfois quand la combinaison *mn* est le produit de la syncope, comme dans *dueño* de *dominum*. Dans *condenar* de *condemnare*, *m* s'est perdue.

Quand, en vertu de la syncope ou de la composition, *m* se joint aux dentales *d* et *t* dans le mot latin, *m* se change en *n* dans l'espagnol, et de plus le *t* s'adoucit quelquefois en *d*, comme dans *linde* de *limitem*, *conde* de *comitem*, *senda* de *semita m*, *circundar* de *circumdare*, *contar* de *computare*; et aussi devant *ph*, comme dans *linfa* de *limpha m*, *ninfa* de *nimpha m*, *anfora* de *amphora m*, *anfiteatro* de *amphiteatru m*.

La forte labiale *p* a conservé en espagnol le son qu'elle avait en latin, et au commencement des mots elle n'a généralement souffert aucune variation ; ainsi de p*atrem* s'est formé p*adre*, de p*erder e* p*erder*, de p*latea m* p*laza*, de p*oner e* p*oner*, de p*rædicar e* p*redicar*, de p*ullum* p*ollo*, etc. Seulement dans v*erdolaga* de p*ortulaca m* le *p* s'est changé en la dentale-labiale aspirée *v*, et en *b* dans b*uscar* de p*oscer e*. Au milieu des mots, suivant la règle genérale à laquelle, paraît-il, sont soumises les consonnes fortes dans leur passage du latin à l'espagnol, elle s'est adoucie ou atténuée en *b* comme dans *abeja* de *apic u la m*, *cabello* de *capillu m*, *cabeza* et *cabo* de *capu t*, *cebolla* de *cæpulla m*, *cubierto* de *co o pertu m*, *lobo* de *lupu m*, *liebre* de *lep o re m*, *pueblo* de *pop u lu m*, *robar* de *raper e*, *saber* de *saper e*, *soberbia* de *superbia m*, *sobre* de *super*. Dans *trofeo* de *tropæum* et *golfo* de κόλπος, le *p* s'est changé en l'aspirée *f*, inversement à ce qui arrive dans *soplar* de *sufflar e ;* mais il se conserve dans les mots de formation plus récente ou moins vulgaire, tels que *capillo* de *capi-d u lu m*, *capital* et *capitan* de *capital em*, *capitulo* de *capitulu m*, *participar* de *participar e* (*partem capere*), *estupido* de *stupidu m*, *apice* de *apice m*, *copa* de *cupa m*, *propio* de *proprium ;* et dans beaucoup d'autres mots, les composés surtout, dont la seconde partie commence par cette lettre qui se conserve, parce qu'elle est initiale dans le simple, tels que *apear*, formé de *a* et de *pes*, *componer* de *componer e*, *deprimir* de *de*-p*rimer e*, *exponer* de *ex*-p*oner e*, *despojar* de *de*-s*poliar e*, *disponer* de *dis*-p*oner e*, *preparar* de *præ*-p*arar e*, *propugnaculo* de *pro*-p*ugnaculu m*, etc. Quand il est double en latin, il s'atténue en espagnol et se réduit à un seul, comme dans *aplicar* de *applicar e*, *oponer* de

opponer e, estopa de *stuppa m*, *mapa* de *mappam*, *popa* de *puppi m*, *suplir* de *supplere*, etc. Dans *lampazo* de *lappaceu m*, le premier est devenu nasal ou s'est adouci en *m*.

Le *p* initial latin suivi de *n*, *t* ou *s*, a disparu, en espagnol, pour obéir au principe de la facilité de la prononciation, comme dans *neumatico* de pneumàticu m du grec πνευματικός *salmo* de psalmu m, *salterio* de psalteriu m, *seudoprofeta* de pseudoprofeta m, *tisana* de ptisana m, *Tolomeo* de Ptolomæu m. Au milieu d'un mot le *p* suivi de *t* disparaît, comme dans *atar* de *a* p *tar e*, *pronto* de *prom* p *tu m*, *suntuoso* de *sum* p *tuosu m*, *roto* de *ru* p *tu m*, *escrito* de *scri* p *tu m*, *nieta* de *ne* p *te m*, *gruta* de *cru* p *ta m*, *catar* de *ca* p *tar e*, *siete* de *se* p *te m*, *seto* de *se* p *tu m*. Parfois le *p* suivi d'un *t* au milieu d'un mot se transforme premièrement en *b* et puis en *u*, comme dans l'archaïque *cabdillo* de *cap* i *tellu m*, aujourd'hui *caudillo* ; dans *cabdal* de *cap* i *tal ém*, aujourd'hui *caudal*, quoique avec une acception différente de l'adjectif *cabdal* ; *cautivo* de *captivu m*, *bautizar* de *baptizar e*, *ceuta* de *septa m*, etc. Mais dans des mots peu vulgaires ou de formation plus récente la combinaison des lettres *pt* se conserve, comme dans *apto* de *aptu m*, *captura* de *captura m*, *optimo* de *optimu m*, *septentrion* de *septentrion em*, *corruptor* de *corruptor em*, *optar* de *optar e*, etc. Devant la dentale douce *d*, au milieu d'un mot, le *p* disparaît dans le petit nombre de ceux où par syncope ces lettres peuvent se réunir, comme dans *codicia* de *cup i ditat em*, qui dans la période anté-classique se disait *cobdicia*. Suivi de *s*, il a disparu, tant au milieu qu'au commencement des mots, dans *ese* de *i* p *se*, *yeso* de *gy* p *su m*. Dans *caja* de *capsa m*, *ps* s'est changé en la

gutturale forte aspirée. Toutefois, dans les mots savants, techniques ou d'origine plus récente, ces deux lettres se sont conservées, comme dans *lapso* de *lapsu m*, *elipse* de *elipse m*, *tapsia* de *thapsia m*, etc.

L'aspirée *f* était une lettre essentiellement latine; le *ph* qui avait presque la même valeur phonétique, était la transcription du φ grec. Quoique, à première vue, ces deux caractères eussent une même prononciation, ils avaient entre eux une certaine différence : *f* avait un son aspiré plus dental, et le *ph* ou φ grec un son aspiré plus labial ou essentiellement labial. Conformément à la nature des deux lettres, les Grecs écrivaient toujours *m* (μ) devant le φ, comme dans συμφωνία, et les latins *n* devant *f*, comme dans *conficio*. En espagnol le *ph* ou φ s'est transformé en *b*, *v* ou *p*, comme dans *Esteban* de *Stephanu m*, *rabano* de *raphanu m*, *cuevano* de *cophinu m*, *zampoña* de *symphonia m*, *diptongo* de *diphthongu m*, (διφθογγος), *cristobal* de *christophor um*, *golpe* de *colaphu m*, etc. Parfois il se transforme en *f*, ainsi de *Josephum* on a fait *Josef*, aujourd'hui *José*, *filosofia* de *philosophi am*, *fenix* de *phœnix*, *fantasma* de *phantasma*.

Quand *f* initiale latine est suivie d'une voyelle, elle se change généralement par atténuation en *h*, en passant à l'espagnol, comme dans *hijo* de *filiu m*, *humo* de *fumu m*, *habla* de *fab u la m*, *hacer* de *facer e*, *harto* de *fartu m*, *hebilla* de *fibulam*, *hembra* de *fem i na m*, *herir* de *ferir e*, *hervir* de *ferver e*, *hiel* de *fel*, *honda* de *funda m*, *hurto* de *furtu m*. Au milieu des mots, elle se change en *h* dans les composés *ahogar*, *sahumar* et *zaherir*. Dans beaucoup de mots aussi, elle se conserve au commencement, comme dans *fafso* de *falsu m*, *fama* de *fama m*, *fatuo* de *fatuu m*,

feroz de *feroc em*, *fiar* de *fi d er e*, *fiebre* de *febrem*, *fin* de *fin em*, *flujo* de *fluxu m*, *fuego* de *foccu m*, *fondo* de *fundu m*, *fruto* de *fructu m*, etc. Ce fut là la pratique primitive de notre idiome; aussi trouve-t-on, dans les écrivains espagnols antérieurs au XVe siècle, *facer* pour *hacer* de *facer e*, *fado* pour *hado* de *fatu m*, *falir* et *fallir* de *faller e*, *fame* pour *hambre* de *fame m*, *faular* et *fablar* de *fab u lar i*, *figado* pour *higado* de *ficatu m*, *fender* pour *hender* de *finder e*, *ferir* pour *herir* de *ferir e*, *fonderse* pour *hundirse* de *funder e*, *fornaz* de *fornac em*, *fosa* pour *huesa* de *fossa m*, *fremoso* et *fermoso* pour *hermoso* de *formosu m*, *fuir* pour *huir* de *fu g er e*, *fumo* pour *humo* de *fumu m*, *furto* pour *hurto* de *furtu m*, etc., etc. Dans Juan de la Encina, on trouve déjà *hué* pour *fué* et *huerte* pour *fuerte*. C'est pourquoi, dans des mots distincts, procédant de la même origine, notre langue conserve dans les uns *f*, et dans d'autres *h*, comme dans *haz* et *faz* de *faci em*, dans *ferro* et *hierro* de *ferru m*, dans *falcon* et *halcon* de *falcone m*, *fibra* et *hebra* de *fibra m*, *filo* et *hilo* de *filu m*. Peut-être aussi, pour les distinguer entre eux, a-t-on écrit, les uns avec une *f* et les autres avec une *h*, des mots qui, procédant d'une origine distincte, ont, par conséquent, une signification différente, tels que *fiel* de *fidele m* et *hiel* de *fel*, *fe* de *fi dem* et *he* de *haber* de *haber e*, *fiero* de *ferum* et *hiero* de *herir* de *ferir e*.

Des fois, mais rarement, *f* latine au milieu d'un mot se change en *b*, comme dans *ábrego* de *africu m*, *acebo* de *aquifoliu m*, *trebol* de *trifoliu m*, et quelquefois en *p*, comme dans *soplar* de *sufflar e*. Dans *desollar* seulement pour *deshollar*, de *des* privatif et *folium*, *hoja*, *f* a disparu.

La double *f*, qui est en latin le résultat de la composition, s'atténue en espagnol et se ramène à une seule, comme dans *afectar* de *affectar e*, *efecto* de *effectu m*, *dificultad* de *difficultat em*, *ofrenda* de *offerenda m*, *sofocar* de *suffocar e*.

Nous avons vu que *f* initiale latine s'est conservée dans notre langue, dès l'époque voisine de la formation de la langue romane, et que son atténuation en *h* est postérieure ; cette atténuation doit provenir, comme l'affirme Diez, d'une importation française du dialecte gascon.

En latin *h* n'était ni une voyelle, ni une consonne, elle n'était autre chose qu'un signe d'aspiration forte, ainsi que l'atteste Marius Victorinus. En réalité, cette lettre a si peu de vigueur qu'elle souffre à peine quelque transformation, en passant du latin à l'espagnol, aussi se conserve-t-elle au commencement des mots, comme dans h*abitar* de h*abitar e*, h*abil* de h*abile m*, h*eroe* de h*eroe m*, h*iedra* de h*ed e ra m*, h*ierba* de h*erba m*, h*ombre* de h*om i ne m*, h*onesto* de h*onestu m*, h*umilde* de h*umile m* ; et au milieu, comme dans *vehemente* de *vehemente m*, *vehículo* de *vehiculu m*, *ahora* de h*ac* h*ora*. Elle a disparu dans *traer* de *tra* h *er e*. Dans *aniquilar* de *annihilar e* de *ad* et *nihilu m*, *h* s'est changée en gutturale forte par analogie avec ce qui arrivait, dans la basse latinité, où l'on écrivait *michi* pour *mihi*. Unie à *y* dans *jacinto* de h*yacintu m*, elle s'est transformée en *j*.

V

Des faits exposés on déduit que les transformations que souffre un mot latin pour devenir espagnol sont le résultat

du sentiment populaire, sentiment qui est le producteur de la force ou de la tendance évolutioniste, laquelle, conjointement avec la tendance traditionnelle ou conservatrice, constitue la manifestation la plus sensible de la vie des langues. Comme c'est naturel, la force évolutioniste agit avec plus de désinvolture et de liberté là où moins d'obstacles s'opposent à son action : c'est pour cela que la voyelle *a*, qui est la plus pleine de toutes et, par conséquent, celle qui a le plus de consistance phonétique, est celle qui oppose le plus de résistance à la force évolutioniste, et souffre aussi, en passant du latin à l'espagnol, les rares modifications que nous avons indiquées. Par une raison identique, la voyelle tonique éprouve des modifications moins nombreuses et moins essentielles que la voyelle atone, en passant du latin dans notre langue. Il faut observer aussi que la quantité de la voyelle tonique influe d'une manière décisive sur les transformations que cette voyelle peut éprouver, dans le passage d'un idiome à un autre, au point que, règle générale, les voyelles longues passent dans notre langue sans aucune variation, et que les brèves, si elles ne se conservent pas, se changent en une autre voyelle analogue ou bien se transforment en une diphthongue. Il faut avertir, en outre, que la position d'une voyelle tonique, qui n'est pas un *a*, devant deux consonnes, produit en elle tantôt l'immutabilité propre à la tonique longue, et tantôt les transformations propres de la tonique brève, ce qui semble indiquer que, même considérée comme longue, la voyelle qui précède deux consonnes a moins de consistance que la voyelle longue par nature. Cette hypothèse se confirme par la considération que, même en latin, la voyelle brève par sa nature reste brève quoiqu'elle

précède deux consonnes dont la première est une muette et la seconde une liquide ; d'où on pourrait bien déduire que la voyelle suivie de deux consonnes a une valeur prosodique intermédiaire entre la voyelle longue et la voyelle brève.

Les changements de position de l'accent prosodique peuvent expliquer, en espagnol, quelques-unes des modifications qu'éprouve la voyelle radicale dans la flexion du verbe. Vu la tendance de la tonique latine *ĕ* à se changer en *ie*, en passant à l'espagnol, de même que l'*e* précédant deux consonnes et que la diphthongue *ae*, rien n'a paru plus naturel que le changement en *ie* de l'*e* radical de *cegar*, de *cœcar e* dans *ciego*, *ciegas*, *ciega*, *ciegan*, *ciegue*, *ciegues*, *cieguen*, de même que dans *desciendo*, *desciendes*, *desciende*, *descienden*, *descienda*, *desciendas*, *desciendan* de *descender* du latin *descender e*, comme dans *niego*, *niegas*, *niega*, *niegan*, *niegue*, *niegues*, *nieguen*, de *negar* du latin *nĕgar e*. Dans ces cas, le changement de position de l'accent explique qu'elles se formeraient de *cegar*, *descender*, *negar*, parce que l'*e* n'est pas tonique dans ces formes, pas plus qu'il ne l'est dans *cegamos*, *descendemos*, *negamos* ; mais quand, par changement de position de l'accent, ces *e* se changèrent en toniques, ils prirent respectivement la forme équivalente de l'*e* tonique devant deux consonnes, de l'*ĭ* et de la diphthongue *ae*, quand ces sons sont toniques dans le mot latin. Et quoique la transformation de l'*ĕ* tonique latin en *ie* paraisse moins logique dans les formes telles que *friego*, *friegas*, *friega*, *friegan*, *friegue*, *friegues*, *frieguen* de *fregar* de *frecar e*, et dans *pliego*, *pliegas*, *pliega*, *pliegan*, *pliegue*, *pliegues*, *plieguen* de *plegar* du latin *plicar e*, on comprendra que cette transformation est très naturelle, en considérant d'abord l'équi-

valence des deux consonnes *e, i*, tenant compte ensuite de ce que l'*e* est radical dans *fregar* et dans *plegar*, et que l'accent prosodique de ces mots espagnols change de place en vertu de la flexion. Ledit *e* atone devient tonique, et, procédant de *ĭ*, doit se considérer aussi comme bref, et c'est pour cela que, dans la flexion et changé en tonique, il se transforme en la diphthongue *ie*, qui est la mutation la plus naturelle qu'éprouve l'*e* tonique en passant du latin à l'espagnol. De cette manière s'explique l'anomalie qu'on observe dans les verbes placés par les grammairiens dans la première classe des verbes irréguliers espagnols.

De la même manière s'explique l'irrégularité des verbes anomaux de la seconde classe, dont l'*o* radical procède d'une tonique latine *ŏ* ou suivi de deux consonnes, qui, comme nous venons de le voir, se transforme en la diphthongue *ue*. C'est pour cela que *colgar*, de *coll o car e*, se dit cu*elgo*, cu*elgas*, cu*elga*, cu*elgan*, cu*elgue*, cu*elgues*, cu*elguen ;* et *probar de prŏbar e*, pr*uebo*, pr*uebas*, pr*ueba*, pr*ueban*, pr*uebe*, pr*uebes*, pr*ueben*, où l'*o* primitif radical se conserve tonique dans le verbe espagnol et se change pour cela en la diphthongue *ue ;* tandis que si, en vertu de la flexion, l'*o* du radical redevient atone, comme dans le thème *colgar*, *probar*, l'*o* se conserve ; aussi dit-on *colgamos*, *probamos*, *colgaré*, *probaré*, etc. La même chose arrive dans certains dérivés espagnols ; ainsi de *novu m* se forment n*uevo*, n*ovedad* et n*ovato*, de o*vu m*, h*uevo*, o*val*, o*valado*, de *porta m*, p*uerta*, p*ortal*, p*ortero*.

De la même manière, l'*ĭ* qui, dans *colegir*, *concebir* et *elegir*, de *collĭger e*, *concĭper e*, *elĭger e*, s'est changé en *e* atone au radical espagnol, recouvre, en se transformant en tonique par la flexion, le même son qu'il avait, comme to-

nique en latin, et c'est pour cela que nous disons *colijo*, *coliges*, *colige*, *coligen*, *colija*, *colijas*, *colijan*; mais quand il reste atone, comme dans le thème, l'*e* apparaît de nouveau, comme dans *colegimos*, *colegis*, *colegia*, *colegire*, etc. Le changement de l'*e* en *i* s'explique de plus, en d'autres formes où l'*e* du radical est atone, par la proximité des diphthongues *io*, *ie* de la syllabe suivante, comme dans *coligio*, *concibiera* et *eligiese*, *eligiere*. Dans *colijamos*, *colijais*, même quand l'*i* est atone en espagnol, il se conserve, parce qu'il l'est aussi et qu'il précède la tonique en latin, dans les formes *colligamus*, *colligatis*, d'où les premières procèdent. Dans *pedir* de *pĕter e*, *regir* de *rĕger e*, *seguir* de *sĕqui* (*sĕquer e*), et d'autres semblables, l'*ĕ* tonique latin s'est changé en atone radicale dans les verbes espagnols, et en recouvrant dans l'espagnol le caractère de tonique qu'il avait en latin, il s'est changé, par une loi naturelle, en son équivalent *i*, comme dans *pido*, *pides*, *pide*, *piden*, *pida*, *pidas*, *pidan*, pour compenser de cette manière par l'atténuation du son le renfort de l'accentuation. Dans *pedimos*, *pedis*, l'*e* revient parce qu'il est atone, de même que dans *pedia*, *pediré*, etc. Dans *pidio*, *pidieron*, *pidiera*, *pidiese*, *pidiere*, *pidiendo*, le changement de l'*e* en *i* s'explique par la proximité des diphthongues *io*, *ie* de la syllabe suivante, de même que dans *sirvió*, *vistió*, *sirvieron*, *vistieron*, etc., de *servir* et *vestir*, de *servir e* et *vestir e*. L'*i* des formes *sirvo*, *visto*, *sirva*, *vista*, etc., a la même explication ; c'est un *e* atone dans le thème espagnol qui, devenant tonique dans les formes citées, se change en son équivalent *i*. Dans *sirvamos*, *vistamos*, *sirvais*, *vistais*, l'équivalence de *e* par *i* s'est établie directement du latin à l'espagnol. Ainsi s'ex-

pliquent les formes anomales des verbes irréguliers de la cinquième classe.

Par des raisons identiques, on explique les anomalies que présente la flexion des verbes qui, comme *mentir, sentir, preferir*, etc., classés par les grammairiens dans la sixième catégorie des verbes irréguliers, offrent des formes de flexion propres aux verbes irréguliers compris dans la première et la cinquième classe.

Le moyen d'éviter l'hiatus produit par la rencontre de l'*u* atone avec une autre voyelle explique les formes *excluyo, excluyes, excluye, excluyen*, *excluyó*, *excluyeron*, *excluya*, *excluyera*, *excluyese, excluyere*, *excluyendo* et *excluyente* des verbes irréguliers espagnols de la septième classe.

Une autre loi générale, qui se déduit de l'étude des transformations que subit le mot latin pour se changer en mot espagnol, c'est que, si le changement est dû à la contraction, la tonique absorbe l'atone et prédomine sur elle dans le mot espagnol, comme dans Jorge de *Georgium, brillar* de *beryllus*, *pared* de *parietem*, *batalla* de *batualia*, etc.

La tendance à éviter la rencontre de voyelles constitue un des caractères les plus dignes d'étude dans notre langue, et un des effets les plus caractéristiques de cette tendance, c'est, comme nous l'avons vu, la transformation des *e, i* latins en les gutturales *g*, *h* espagnoles. Cette tendance à éviter l'hiatus, quand ce but ne s'obtient ni par la transformation d'une voyelle en consonne, ni par l'élision, ni par l'épenthèse, produit, dans notre langue, cette variété si riche de diphthongues, établissant une différence si notable entre elle et la langue mère qui s'en montre si avare. Il faut remarquer, en outre, que les voyelles *i*, *u*, formant

diphthongues avec les autres, sont dominées par elles, comme le prouvent les lois de l'assonance castillane ; c'est ainsi qu'il y a assonance entre *recia* et *reja*, *precie* et *tiene*, *precio* et *lejos*, *traigo* et *malo*, *aceite* et *leche*, *voime* et *mote*, *queréis* et *vete*, *pausa* et *daga*, *cuero*, *deudo* et *lleno*.

Les diphthongues, pour lesquelles notre langue montre tant de goût, sont le produit de six causes distinctes : 1° dérivation de la langue mère, telles que *suave* de *suave m*, *cauto* de *cautu m*, *igual* de *æqual em* ; 2° prolongation d'une voyelle, comme dans *huesped* de *hospit em*, *piel* de *pell em*, *pierdo* de *perdo*, etc. ; remarquons que l'espagnol a formé *doy*, *estoy*, *soy*, *voy*, *fui*, qui, dans la période anté-classique, était *do*, *estó*, *so*, *vo*, *fo* ; 3° changement d'une gutturale ou d'une labiale en voyelle, comme dans *ley* de *lege m*, *rey* de *rege m*, *auto* de *actum*, *raudo* de *rab i du m*, *ciudad* de *ci v itate m*, *cautivo* de *capti-vu m*, etc. ; 4° attraction, comme dans *viuda* de *vidua*, qui est l'unique diphthongue formée en espagnol par ce procédé ; 5° réunion ou fusion de deux syllabes rapprochées par syncope, telles que *cuidar* de *co g itar e*, *amais* de *ama t is*, *ameis* de *ame t is*, *podeis* de *pote st is*, *vieron* de *vi d erun t* ; et 6° synérèse, comme dans *acción* de *actionem*, *Dios* de *Dĕus*, *tenüe* de *tenue m*, *piedad* de *pĭĕtat = em*.

De l'étude légère qui précède sur les transformations que subissent les consonnes du mot latin pour devenir mot espagnol, on déduit, comme loi générale, que toute transformation d'une consonne s'opère dans l'organe même de l'appareil vocal, et généralement par la substitution à la forte de la douce correspondante. C'est ainsi que nous avons vu le *c* guttural fort se transformer en *g* gut-

tural doux, le *t* en *d*, le *p* en *b*, et que l'adoucissement joue, par conséquent, un rôle important dans la dérivation latino-espagnole. Néanmoins, le procédé de l'atténuation ne s'applique qu'au milieu et à la fin des mots ; parfois, en espagnol comme en latin, il en vient à convertir en voyelle la consonne douce, qui, parfois, finit par disparaître. La place que les consonnes occupent dans le mot latin leur donne une consistance plus ou moins grande ; aussi peut-on affirmer, comme loi générale, malgré les exceptions déjà consignées, que toute consonne de la syllabe initiale, serait-elle douce, se conserve, en passant du latin à l'espagnol, sans souffrir aucune transformation, et sa consistance est telle que si l'aphérèse la supprime, dans le plus grand nombre des cas, elle disparaît avec toute la syllabe initiale, qui doit cette suppression, quand elle s'opère, à sa qualité d'atone. C'est ce que démontrent *soso* de *in sulsu m*, *cobrar* de *re cupera re*, *mellizo* de *ge melliciu m*, *saña* de *in sania m*, etc. A la fin des mots, les consonnes ont moins de consistance, et, par conséquent, les unes éprouvent la même atténuation qu'au milieu, le plus grand nombre disparaît par apocope.

Les linguales, n'ayant pas une gradation de force aussi marquée que celles des autres organes vocaux, présentent, par cela même, plus de résistance à toute transformation ; quand elles en éprouvent une, il ne s'opère pas un véritable adoucissement d'une forte en sa douce correspondante, mais une véritable substitution d'un son par un autre de la même intensité phonétique ; c'est pour cela que *n*, par exemple, peut se changer en *l*, en *r*, comme dans *alma* de *anima m*, *lumbre* de *lumine* ; que *l* peut se changer en *n*, en *r*, comme dans *nivel* de *libellam*, *lirio* de

lilium ; et *r* en *l*, comme dans *marmol* de *marmor*. L'unique transformation véritable que les linguales éprouvent, c'est le changement de *l* en la voyelle *u*, comme dans *otro* de *alteru m* (*autru m*).

La transformation d'un groupe de consonnes en un autre son est toujours égale à la somme des sons originaires, quand il n'y a pas perte d'un de ces derniers. C'est pour cela que *gn* ou *ng* donnent, par assimilation du *g* à *n*, une somme dont la représentation phonétique est *ñ*. De même, la somme de la gutturale *c* forte avec la sifflante se représente par *x* ou *j*, et le *c* guttural fort ajouté à la dentale forte aussi produit un son intermédiaire participant des deux et représenté par *ch* dans l'écriture espagnole ; on peut affirmer que la même chose se passe dans tous les cas, tant généraux que particuliers, que nous avons exposés.

L'atténuation que la facilité et l'harmonie exigent, eu égard à certains sons de consonnes, dans le passage du mot latin à notre idiome, ne se borne pas au changement des sons forts en sons doux, des lettres doubles en lettres simples, à l'exception du double *l* latin, qui se change en *ll* dans l'espagnol, et du double *n*, qui se change en *ñ*, mais elle en vient jusqu'à supprimer des sons et même des syllabes entières sous forme d'aphérèse en très peu de cas, tels que *saña* de *in sania m*, *neumatico* de *pneumaticu m ;* par syncope, c'est plus fréquent, comme dans *cuidar* de *co g itar e*, *oir* de *au d ir* = *e*, *aún* de *a dh uc ;* et par apocope, comme dans *vivir* de *viver e*, *manso* de *mansu etum*, *sierpe* de *serpe ntem*, *acebo* de *aquifo lium*, etc. Eu égard à la moins grande vigueur phonétique des voyelles par rapport aux consonnes, il en résulte que leur suppression est

plus facile, et par cela même l'action de l'aphérèse et de l'apocope est plus fréquente sur les voyelles que sur les consonnes, dans la transformation du mot latin en mot espagnol.

Les consonnes latines disparaissent aussi par assimilation, en passant à l'espagnol, et cette assimilation ne paraît pas dans l'écriture, comme dans le français *connaître* de *cognoscere*, *conocer*, où *n* doit, par assimilation regressive, se considérer double, ni comme dans l'italien *scrittura* de *scripturam*, *escritura*, où, par assimilation du *p* en *t*, celui-ci doit se considérer double. Seulement, dans la composition des mots où entrent les prépositions *in* et *con*, et quand le simple commence par *r*, l'assimilation en espagnol passe dans l'écriture, comme dans *irregular*, *corregir*. La syncope, par conséquent, fait disparaître la consonne entre voyelles ; dans les autres cas, la disparition est l'œuvre de l'assimilation. Par syncope, disparaissent aussi les voyelles et des syllabes entières, comme dans *caldo* de *calidum*, *dudar* de *dubitare*, *soldar* de *solidare*, *frio* de *frigidum*.

Les transformations par augmentation sont moins fréquentes ; elles ont pour but principal de faciliter l'émission d'un son représenté par un groupe de consonnes qui, si elle n'était pas impossible, exigerait un violent effort pour sa prononciation. C'est ainsi que par prothèse se sont formés de *sponsum esposo*, de *stare estar*, de *scriberе escribir*, de *sperare esperar*, etc. Parfois, il s'ajoute une consonne, comme dans *sombra* de *umbram*. Par épenthèse, on adoucit parfois la prononciation d'un groupe de consonnes en introduisant une voyelle, comme dans *cal-a-vera* de *calvaria*, ou une consonne généralement li-

quide qui est tantôt un *l*, lorsqu'elle s'introduit dans la syllabe initiale, comme dans *esp-l-iego* de *spica ;* tantôt une *n* devant des dentales, comme dans *po-n-zoña* de *potione m*, ou une *r* après une muette, comme dans *est-r-ella* de *stella m*, *t-r-onar* de *tonare*. Le *b* s'introduit après un *m*, comme dans *enjam*-b-*re* de *exam i ne*, *alam*-b-*re* de *æram i ne*, *hom*-b-*ro* de *hum e ru m*, etc. Le *d* entre deux liquides, comme dans *ven-d-ré*, *sal-d-ré ;* le *g* ne s'introduit jamais entre deux consonnes, mais entre une liquide et une voyelle, comme dans *embar*-g-*ar* de *impar-ar e*, *nin*-g-*uno* de *nec-unu m ;* l'*y* se met entre deux voyelles, comme dans *distribu*-y-*o*, *atribu*-y-*a*.

C'est au principe de l'harmonie et parfois aussi au principe de la facilité de prononciation qu'obéissent les variantes que peut éprouver par métathèse le mot latin en devenant espagnol. Par l'effet de l'attraction que les muettes exercent sur les liquides *l, r,* la métathèse exerce principalement son action sur ces lettres, comme dans *tropa* de *turba m*, *palabra* de *parabola m*, *vilorta* de *vir g ultu m*.

Par influence des voyelles faibles *e, i,* les consonnes latines douces qui forment avec elles une syllabe en les précédant se changent en la gutturale forte aspirée *j* ou en la palatale fricative *y*, quand lesdites voyelles sont suivies d'une autre; c'est ainsi que de d*iurnale m* s'est formé j*ornal*, de *hoJi e hoy*, de *modiu m moyo*, de *habea m haya*, de *fovea m hoya*, de *exagiu m ensayo*, de *meliorem mejor*, etc. Cet intéressant phénomène a un précédent, expliquant d'une certaine manière l'influence de ces voyelles sur les consonnes douces qui forment syllabe avec elles. Le *Juppiter* latin, par exemple, est dérivé du

sanscrit *dyu-pitr*, père du jour, qui s'est appelé aussi en latin *Diespiter*, et en espagnol *Jupiter*. Le caractère sanscrit équivalent à *ya* n'est autre chose que l'*i* long ou bref devant une voyelle ou une diphthongue; et dans certaines formes du verbe sanscrit, ce n'est autre chose que la réduplication euphonique de l'*i* contenu dans la voyelle sanscrite composée qui égale *a* + *i* suivi d'une autre voyelle ; précédée du signe sanscrit *da*, qui équivaut à notre dentale douce, cette voyelle s'est tranformée, dans *Juppiter* en *j* (*iota*), qui avait la même valeur phonétique que notre *y*, et en *j* dans l'espagnol *Jupiter*.

Le renforcement a produit très peu de transformations dans le mot latin pour le changer en mot espagnol. Hors des cas où une voyelle moins ouverte en latin se transforme en une autre espagnole plus ouverte, comme il arrive par le changement de l'*u* final latin en *o* espagnol ; hors de la transformation de l'*e* tonique latin et suivi de deux consonnes en la diphthongue *ie;* de l'*o* tonique et suivi de deux consonnes en la diphongue *ue*, il ne se présente, quant aux consonnes, que des cas isolés qui ne constituent pas une règle, tels que le changement de *s* en *z*, dans *zurcir* de *sarcire* et quelques autres mots déjà mentionnés, ou la transformation de *v* en *f*, comme dans *frasco* de *vasculum*, ou du *b* en *p*, comme dans *tropa* de *turbam* et quelques autres.

On le voit donc clairement, la force évolutionniste transforme le mot latin en mot espagnol, en obéissant à des lois presque toujours fixes et fondées sur le principe de la facilité et de l'harmonie dans l'émission des sons, ou se conformant au moins à des précédents historiques qui, pour la circonstance, peuvent se considérer comme de

véritables lois. Observons aussi que, dans l'état actuel de notre langue, l'influence conservatrice de l'élément traditionnel latin se montre avec plus de vigueur que l'influence évolutionniste et innovatrice, puisqu'on ne peut nier la tendance qui commande aujourd'hui de donner une forme plus latine, et, par conséquent, plus cultivée à des mots dans la dérivation desquels la puissance évolutionniste, qui a fait surgir la langue espagnole de la langue du *Latium*, a laissé plus d'une trace imprimée; aussi voyons-nous, aujourd'hui, qu'il est préférable de dire et d'écrire *substancia*, *subscriptor* et *septiembre* que *sustancia*, *suscritor*, *setiembre*.

Si nous pouvions entrer dans d'autres détails, nous verrions aussi que, quoique la force évolutionniste ait agi avec une énergie puissante sur d'autres sphères du langage, sans que la force conservatrice de l'élément traditionnel ou savant lui opposât des obstacles sérieux, ce n'est pas parce que cette dernière s'amortissait et encore moins s'annihilait complètement. En effet, sans autre chose que recourir à l'histoire de notre idiome, nous pouvons nous convaincre que, pendant que la force évolutionniste détruisait complètement la flexion nominale latine, en lui donnant, dès les premiers temps, une forme complètement neuve, bien que dérivée d'elle, dans le romance castillan, et faisant apparaître, par l'article, un élément nouveau qui était non seulement inconnu, mais encore dédaigné par la langue classique, la force conservatrice transférait, presque intactes à notre langue, les formes de la flexion verbale latine, et ressuscitait même dans quelques formes castillanes, telles que *sois* de *sodes*, d'autres formes qui, si elles n'ont jamais existé dans la langue

classique, ni peut-être dans la langue vulgaire, ont existé et existent sans aucun doute dans cette logique inflexible que les enfants appliquent dans la formation de leurs vocables. Si la force évolutionniste a changé d'une manière complète et absolue l'essence même de la déclinaison, la force conservatrice infusa dans la conjugaison du verbe espagnol l'essence même de la conjugaison du verbe latin ; elle laissa seulement la force innovatrice exercer son action sur la superficie, ou soit sur l'altération phonétique des formes de flexion, altération qui n'était et ne pouvait être assez puissante pour détruire le caractère essentiellement latin de notre flexion verbale. C'est peut-être dans la prosodie où la puissance évolutionniste exerça son action avec le plus d'empire et même aussi dans l'orthographe, mais sans arriver à effacer complètement, dans l'une et dans l'autre, le caractère latin que la puissance conservatrice y soutenait avec non moins d'énergie, peut-être parce qu'elle exerça tout son pouvoir à contrecarrer le plus possible dans la syntaxe, l'action innovatrice de l'élément populaire.

J.-G. MAGNABAL.

LA LANGUE BASQUE ET LES IDIOMES

DE L'OURAL

Dans un précédent travail, nous nous sommes spécialement occupé des emprunts lexicographiques faits par le basque à différents idiomes de l'Europe et de l'Asie ; le présent mémoire sera spécialement consacré à l'étude des ressemblances grammaticales qui se manifestent entre l'Euskara et différents dialectes des Deux-Mondes. Bon nombre d'entre elles ne semblent pas pouvoir être attribuées au pur hasard, et semblent de nature à nous fournir d'utiles renseignements sur l'ethnographie primitive et les origines mêmes de l'humanité.

ABRÉVIATIONS

Abén.	Abénaki.
Alb.	Schipétar *ou* albanais.
Alg.	Algonkin.
All.	Allemand.
Ang.	Anglais.
Arin.	Arine (dial. Sibérien).
Assan.	Assane (dial. Iénisséien).
Basq.	Basque.
Béarn.	Béarnais.
Beni-Men.	Béni - Menacer (dial. Kabyle).
Bouriet.	Bouriète (dial. Mongol).
Br.	Bas-Breton *ou* Armoricain.
Chald.	Chaldéen.
Chaou.	Chaouïa (dial. Berbèr).
Chin.	Chinois.
Chip.	Chippeway (dial. Algique).
Copt.	Copte.
Cor.	Coréen.

Delaw.	Delaware (dial. Algique).
Dial. mérid.	Dial. méridional.
Djerb.	Dial. de l'île de Djerbi.
Éc.	Gaëlique d'Écosse.
Ég.	Vieil Égyptien.
Esp.	Espagnol.
Esth.	Esthonien.
Fr.	Français.
Figuig.	Figuiguéen (dial. Berber.
Géorg.	Géorgien.
Gh.	Ghat (dial. Berber).
Gr.	Grec.
Hadend.	Hadendoa (dial. Éthiopien).
Hébr.	Hébreu.
Imb.	Imbarz (dial. Iénisséien).
Irl.	Celtique d'Irlande.
Iroq.	Iroquois.
Jap.	Japonais.
Kab.	Kabyle.
Khalk.	Khalka (dial. Mongol).
Kalm.	Kalmouk.
Kamsch.	Kamschadaleb.
Karag.	Karagasse (dial. Turk).
Khirg.	Khirgize.
Koïb.	Koïbale (dial. Turk).
Kot.	Kotte (dial. Iénisséien)
Lat.	Latin.
Lap.	Lapon.
Lenap.	Lenapé (dial. Algique).
Lith.	Lithuanien.
Mag.	Magyar *ou* Hongrois.
Mandj.	Tartar Mandjou.
Massach.	Massachusset (dial. Algique).
Mingr.	Mingrélien.
Mohég.	Mohégan (dial. Algique).
Mong.	Mongol.
Mord. / Mordv.	Mordvin, Morduin.
Mot.	Motore (dial. Sibérien).
Moy. Br.	Moyen Breton.
Œd-Ost.	Œd-Ostyak.
Oïg.	Oïgour.
Ost.	Ostyak.
Ost-Ién.	Ostyak-Iénisséien.
Ost.-Sam.	Ostyak-Samoyède.
Pénobs.	Pénobscott (dial. Algique).
Pol.	Polonais.
Plur.	Pluriel.
Prov.	Provençal.
Riff.	Rifféen (dial. du Riff nord du Maroc).
Rus.	Russe.
Sam.	Samoyède.
Sam. Ién.	Samoyède de l'Iénisséi.
Sand.	Sandane (dial. Mandjour).
Schell.	Schellouk (dial. Berber du Maroc méridional).
Sing.	Singulier.
Skr.	Sanskrit.
Soyot.	Soyote (dial. Sibérien).
Spéc.	Spécialement.
Suo.	Suomi *ou* Finlandais.
Syout.	Dial. Berber de l'oasis d'Assouan.
Syr.	Syriane *ou* Syriène.
Tamach.	Tamachek *ou* Touareg.
Tasm.	Tasmanien.
Tawg.	Tawgu (dial. Samoyède).

Tchèq.	Tchèque *ou* Bohémien.	V. sl.	Vieux Slave.
Tchér.	Tchérémisse.	Wog.	Wogoule.
Tong.	Tongouse.	Wol.	Wolvèque.
T. Os.	Terk Osmanli.	Yak.	Yakoute (dial. Turk de Sibérie).
T. Tart.	Terk Tartare (de Russie).	Your.	Youreke (dial. Samoyède).
V. Br.	Vieux Breton.	Zénag.	Zénaga.
V. Fr.	Vieux Français.	Zoua.	Zouaoua (dial. Berber d'Algérie).
V. Gal.	Vieux Gallois.		
V. Gaul.	Vieux Gaulois.		
V. h. A.	Vieux haut Allemand.		

Jusqu'à présent nous nous sommes occupé surtout de lexicographie, et avons cherché à établir les emprunts faits par le vocabulaire basque à ceux de diverses langues indo-européennes ou sémitiques. Il nous reste à examiner la question grammaticale et à voir si, sous ce rapport, l'euskara peut être rattaché à d'autres familles linguistiques, ou bien si l'on doit continuer à le considérer comme absolument isolé et indépendant.

Nous avions d'abord pensé reconnaître d'étroites affinités entre le système grammatical de l'euskarien et celui des dialectes ougro-altaïques et, en effet, on ne saurait nier qu'ils n'offrent plus d'un trait de ressemblance quant à l'ensemble de leur physionomie. Toutefois, leurs pronoms qui constituent la partie la plus inaltérable d'un idiome, et le mécanisme de leur conjugaison se ressemblant si peu, que l'on ne saurait songer à les faire dériver d'une souche commune.

Quant aux coïncidences, soit lexicographiques, soit morphologiques, il faut, d'abord, tenir compte que plusieurs d'entre elles sont peut-être purement fortuites ; les autres nous semblent explicables par une double considé-

ration. L'on a tout lieu, d'abord, de penser qu'à une époque fort ancienne, des relations existèrent entre les populations de l'Europe occidentale et orientale. Il y a plus : le mélange de crânes, les uns dolichocéphales, les autres brachycéphales, comme ceux des Esthoniens et des Lapons d'aujourd'hui que l'on a rencontrés dans les couches post-glaciaires de nos régions, semble attester, dès ces temps reculés, un mélange de races venues des points les plus opposés. Peut-être même les ancêtres de la race euskarienne eux-mêmes ont-ils habité la région comprise entre le Caucase et le Volga. Dans un précédent travail, nous nous sommes efforcé de faire ressortir les raisons qui militent en faveur de cette manière de voir (1).

En outre, il faut tenir de ce fait que deux idiomes, quelque différents qu'ils puissent être l'un de l'autre au point de vue de l'origine, offrent toujours une certaine ressemblance dans l'ensemble de leur physionomie, lorsqu'ils sont parvenus à peu près au même point de développement.

Or, précisément l'euskara, tout comme le suomi, le turk, le magyar, appartient incontestablement à la formation dite agglomérante, c'est-à-dire qu'ils distinguent phonétiquement les éléments de signification et de relation, ce que ne font pas les dialectes juxtaposants ou monosyllabiques tels que le chinois ancien, le barman et l'annamite. D'un autre côté, la fusion entre ces mêmes éléments n'est pas complète comme dans les dialectes indo-européens ou sémitiques et, par suite, la distinction entre les

(1) *Ethnographie Euskarienne* (Bulletin de la Société de Géographie, 1889), communication faite dans la séance du 2 mars 1888.

diverses parties des discours y reste imparfaite, ainsi que nous l'allons voir tout à l'heure.

Ajoutons, enfin, que le monosyllabisme, l'agglomération et la flexion, ne constituent que des stages dans le développement du parler humain, et ne peuvent servir de base à une classification méthodique. L'étude comparée des différents idiomes nous le démontre surabondamment. Au sein d'une même souche linguistique, nous rencontrons des dialectes parvenus à des degrés de perfectionnement fort inégaux. Nous nous sommes efforcé d'établir dans de précédents mémoires, d'exposer les motifs qui nous portent à reconnaître un lien de parenté entre les dialectes agglomérants du Caucase (1) et les langues monosyllabiques de l'extrême-Orient. Au sein même de la famille ougro-altaïque, nous constatons l'existence de procédés de flexion comparables à ceux des langues sémitiques, par exemple, en assane, en kotte, en ostyak de l'Iénissei (2). Lorsque, par exemple, l'esthonien, apparenté de si près, cependant, au tchoud et au suomi, dit *sœtama*, « hier » — *sidduma*, « être lié » — *séutud*, « ce qui doit être lié », n'est-on pas obligé de reconnaître chez lui l'emploi de procédés tout à fait analogues à ceux qu'emploie l'arabe pour distinguer l'actif du passif, par exemple dans *katala*, « tuer » et *koutila*, « être tué » — *kataba*, « scripsit » et *koutiba*, « scriptum est » ? Enfin, M. Max Mueller établit fort bien

(1) *Recherches sur les langues Caucaso-Transgangétiques*, p. 373 et suiv. du tome II de la *Revue de Linguistique*. — *A quelle souche se rattachent les langues du Caucase*, page xxij du numéro 28 du *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*.

(2) *Notice sur l'ouvrage intitulé* Versuch einer Ieniss-Ostyak. Sprachlehre par Castrén. (Journ. asiat, p. 256 du t. XVI, 5e série.)

que le dialecte chinois de Chang-Haï, lequel distingue, au moyen de suffixes spéciaux, le nom du verbe, a dépassé la période de juxtaposition. Il mérite d'être considéré comme agglomérant, pour le moins, au même titre que le malai et les dialectes polynésiens.

Le linguiste qui refuse d'admettre la possibilité d'une communauté d'origine entre deux idiomes par la raison qu'ils n'appartiennent point au même groupe physiologique ne saurait être mieux comparé, à notre avis, qu'au naturaliste faisant de la larve et l'insecte parfait qui en provient deux espèces ou même deux genres différents, et cela à cause de leur degré inégal de développement organique.

D'un autre côté, rien ne serait plus inacceptable que de prétendre déclarer les idiomes sémitiques frères des dialectes indo-européens, par la raison qu'ils l'emportent, en perfection, sur toutes les autres langues connues. A vrai dire, la flexion interne de l'hébreu n'est pas du tout celle du sanscrit ou de nos parlers modernes. M. Brinton a eu grande raison, à notre avis, de faire des dialectes plus ou moins polysynthétiques du Nouveau-Monde un groupe à part, absolument distinct de celui qui comprend les dialectes purement agglutinants de la Haute-Asie. Cela n'empêche pas les uns et les autres d'en être restés à la phase agglomérante. On ne saurait, en définitive, considérer le gorille du Congo et l'orang de la Malaisie comme appartenant à la même espèce, sous prétexte que l'un et l'autre font partie de l'ordre des primates.

Après tout, le système dit par flexion nous paraît être issu de l'agglomération, ce qui ne veut pas dire que tout peuple parlant un dialecte agglutinatif doive en arriver

nécessairement, au bout d'un certain temps, à lui donner un degré de perfection analogue à celui du grec ou de l'arabe. Une pareille transformation constitue le résultat de circonstances spéciales, lesquelles ne sauraient se reproduire ni partout ni toujours.

D'un autre côté, la méthode juxtapositive ne serait, au dire de savants compétents, qu'un perfectionnement du système agglomérant. Ce dernier seul représenterait l'état primitif du parler humain ; sous l'influence du milieu et du génie propre de chaque race, il aurait évolué, soit vers la flexion, soit vers le monosyllabisme. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, nous n'entreprendrons ici ni de la combattre ni de la défendre ; on ne saurait nier, toutefois, la tendance que, dans certains cas, les dialectes monosyllabiques manifestent à devenir agglutinants.

De ce fait que l'euskara et les dialectes ougro-altaïques appartiennent à un même groupe physiologique, il résulte que, sur beaucoup de points secondaires, ils se rapprochent plus les uns des autres que des dialectes à organisme supérieur. La distinction des parties du discours s'y trouve, par exemple, moins rigoureusement établie qu'en sanscrit, en latin ou dans nos langues modernes. Bornons-nous aux exemples suivants, qui nous ont paru les plus frappants :

1° Le participe et le verbe apparaissent souvent traités comme de simples substantifs. Ils régiront, par exemple, plutôt le génitif que l'accusatif, et exprimeront, au moyen de prépositions ou plutôt de postpositions, les rapports qui, dans nos langues, exigeraient l'emploi de la conjonction. Le basque dit, par exemple : *Amáren Laguntzeko*, littéralement « *pro videre matris* », au lieu de « afin de

voir ma mère » ; — *Ene yitalano,* « au venir de moi », pour « jusqu'à ce que je vienne ». De même, nous avons en mag. *fa vago,* littéralement « *præcidens arborum* », pour « tailleur d'arbres » ; — en tcherem., *karamcha godam,* « tandis que je mange », littéralement « avec le manger de moi », etc., etc.

2° Le substantif muni d'une flexion casuelle est volontiers considéré comme un nouveau radical pouvant lui-même se décliner et donner naissance à des dérivés. Ainsi le Lapon formera de *Ablek,* « gain », le caritif *ableti*s, « *sine quaestu* », qui se prend comme adjectif dans le sens de « paresseux, désœuvré », d'où le superlatif *abletisumus,* « *pigerrimus* », et le substantif *abletiswuot,* « *pigritia* ». Nous trouvons en suomi *Lehmae,* « vache », d'où la caritif *Lehmaettae,* « *sine vacca, pauper* », et le dérivé *Lehmaettaemyys,* « état de celui qui ne possède pas de vache », et, par extension, « indigence, pauvreté ». C'est un peu comme si, en latin, on faisait du composé *vobiscum* un nom neutre, susceptible de se décliner sur le modèle de *templum.*

Le Basque fait usage de ce même procédé. *Lurpe,* par exemple, y signifiera à la fois « sous terre » et « fosse, souterrain ». D'un autre côté, il le pousse à l'extrême puisqu'il lui suffit d'ajouter l'article *a* final à un nom déjà muni d'une désinence de cas pour en faire un nouveau substantif. Ledit substantif se pourra décliner à nouveau, prendre l'article final, et ainsi de suite, tant qu'on le voudra. Un pareil procédé semble, en matière philologique, ce que la vis sans fin est en matière d'instruments mécaniques ; éclaircissons ceci au moyen d'un exemple. L'Euskar dira : *errege,* « roi » ; — *erregea,* « le roi » ; —

erregearen, « du roi » ; — *erregearena*, « celui du roi » ; — *erregearenaren*, « de celui du roi » ; — *erregearenarena*, « celui de celui du roi », etc., etc.

On pourrait, au besoin, remplir une page entière d'un seul mot.

3° Le nom reçoit régulièrement des désinences ou suffixes, lesquels, dans nos langues, ne pourraient guère se joindre qu'à l'adjectif ou au verbe. Tantôt nous le verrons prendre la finale de l'infinitif, tantôt recevoir la marque du futur ou celle du comparatif. Ainsi l'Euskara dit aussi bien *Sagartzea*, « pommier », de *Sagarra*, « pomme », que *Laguntzea*, « accompagner », de *Laguna*, « ami, compagnon » ; — *Idizkou*, « veau élevé pour devenir bœuf », littéralement « bœuf futur », que *Yango dot*, « je le mangerai », futur de *Yaten dot*, « je le mange », *go* ou *ko* constituant la marque propre du temps à venir. Il fera couramment usage de locutions dans le goût de la suivante : *Bide hau bidengo da*, « ce chemin est meilleur », littéralement « plus chemin ». Rapprochez de ces tournures basques la phrase suomi *Haen assua rannempana*, « il demeure plus près de la rive », ce que nous pourrions traduire par le latin barbare « *ille habitat ad ripiorem* », le mandjour, *Nialmai pantchiré poutchéripé ouo tokopoupahi*, « qui a fixé la vie et la mort de l'homme ? » littéralement « le devoir vivre et le devoir mourir », etc.

4° Certains modes verbaux se trouvent rendus au moyen de flexions casuelles ; exemple : en basque, *nizala*, « tandis que je suis », de *niz*, « *sum, ego sum* », et de la finale allative *ala*, « *ad, versus* ». Le Suomi dira, par un procédé analogue, *ollemassani*, « tant que je suis », littéralement « avec l'être mien ».

5° Par suite du peu de cohésion entre le radical et la désinence et du peu d'action qu'ils exercent l'un sur l'autre, les modifications éprouvées par les deux éléments restent infiniment moins considérables qu'elles ne le seraient, par exemple, en sanscrit ou en arabe. Les dialectes agglomérants ne possèdent guère qu'un seul paradigme de déclinaison et de conjugaison, et l'on y chercherait vainement quelque chose d'analogue à ce que nous remarquons, par exemple, en grec, dans le traitement de πόλις et d'ἠπειρα. Pour éviter l'extrême monotonie qui résulterait de la répétition prolongée des mêmes finales, on a eu recours à ce que l'on appelle la suppression des désinences ; c'est-à-dire que, si plusieurs mots ayant la même finale dépendent les uns des autres, cette dernière ne sera exprimée qu'une seule fois. Éclaircissons ceci au moyen d'un exemple. Le Syr. dira : *Burvistalom Jesus-Christolen, jen piloen,* « Évangile de Jésus-Christ, fils de Dieu », au lieu de *Jenloen piloen*, etc. De même, en mag., nous aurons *Varosok nak*, « aux grandes cités », pour *Varosnak oknak*, etc.

Le Turk, de son côté, emploie régulièrement des formes telles que les suivantes : *Beiaz chitanlar*, « les noirs démons », pour *beiazlar chitanlar*. C'est surtout dans la formation des voix verbales que ce dernier idiome a recours à cette méthode d'élimination. Nous y rencontrons, par exemple, à côté de *sevmeq*, « aimer », des voix factitive et potentielle, telles que *sevdyrmeq*, « faire aimer » ; *sevemeq,* « pouvoir aimer », au lieu de *sevmeq dyrmeq*, *sevmeq emeq*. On peut obtenir, au moyen de ces espèces d'infixes, des voix surcomposées, telles que *sevdiremeq,* « pouvoir faire aimer ».

L'Euskara a recours, lui aussi, à ce double mode d'élimi-

nation. Par exemple, le membre de phrase *gizon, Emazte, haur guziak*, « tous les hommes, femmes, enfants », y sera évidemment considéré comme plus élégant que *gizonak, emazteak, haurrak*, etc. Tandis que la tournure *Zamari handi burua*, « la tête du grand cheval », y devra passer pour parfaitement correcte, les expressions *Zamaraiarena handiarena burua* ne seraient pas regardées comme tolérables. Au reste, l'on sait qu'en espagnol, lorsque plusieurs adverbes font partie d'un même membre de phrase, le dernier seul conserve la désinence adverbiale. Il faudra dire, par exemple, *valoroso y gallardamente*, au lieu de *valorosamente y gallardamente ;* peut-être devons-nous constater ici une preuve de l'influence exercée soit par l'ancien ibère, soit par le basque moderne sur le castillan.

6° *De l'encapsulation.* — Un procédé qui, à beaucoup d'égards, rappelle le précédent, et dont l'adoption semble due à la même cause, c'est celui de l'encapsulation. Il consiste dans la faculté qu'a le mot de se séparer en deux et d'intercaler un terme nouveau entre la partie radicale et sa désinence. Nous en trouvons de nombreux exemples dans plusieurs dialectes ougro-altaïques, spécialement les dialectes turks, aussi bien qu'en basque. L'osmanli, par exemple, de *sevmeq*, formera *sevmemeq* « ne pas aimer » ; *sevischmeq*, « s'aimer réciproquement »; *sevischmemeq*, « ne pas s'aimer réciproquement ». Il obtiendra même, en combinant l'élimination des désinences avec l'encapsulation, des composés et surcomposés, tels que *sevdyrmemeq*, « ne pas forcer à aimer » ; *sevememeq*, « ne pas pouvoir aimer » ; *sevdyrememeq*, « ne pas pouvoir forcer à aimer » ; *sevischdyrememeq*, « ne pas forcer à s'aimer réciproquement ».

Le basque, lui, a recours à l'encapsulation, spécialement dans deux cas : d'abord, pour former des voix verbales, et, en cela, il se rapproche, bien que d'assez loin encore, du génie des dialectes turks. Dans ce cas, une expression étrangère, substantive ou adverbiale, se trouve insérée entre la forme verbale ou participe et son auxiliaire. Ainsi, de *yaten dut,* « je mange, je le mange », on obtient *yaten aldut*, « je puis manger, le manger », litt. « j'ai pouvoir de manger »; de *yar dut*, « je m'asseois », nous aurons *yur erazi dut*, « je fais asseoir » ; de *bero dut*, « j'ai chaud »; *bero erazi dut,* « je fais chauffer ». De même *deitu dut*, « il est appelé », nous donnera *deitu oiha dut,* « il a l'habitude d'être appelé ». On formera même, par cette méthode, des surcomposés, tels que *yaten ohial dut,* « j'ai l'habitude de pouvoir manger ». D'un autre côté, l'euskara intercale assez souvent le pronom, dépouillé de ses signes de cas, entre le radical de l'auxiliaire et sa désinence. Donnons, par exemple, comme exemple, la forme *zitzaïdan*, « j'étais à toi, tu m'avais », qui est incontestablement pour *zitan zuri*. Sur ce dernier point, l'euskara nous rappellerait sensiblement certains dialectes du Nouveau-Monde. C'est ce que nous nous efforcerons de démontrer tout à l'heure. Ajoutons que les procédés dont nous venons de parler semblent forcés dans tout dialecte agglomérant parvenu à un certain point de développement. Certains modes de formation des mots en vigueur au sein des dialectes indo-européens nous rappelleraient même quelque peu l'encapsulation du turk, du basque et des langues américaines. Sans citer le vers d'Ennius :

Deficiente pecu, deficit omne-nia,

qui, sans doute, ne constitue qu'une fantaisie de poète, nous pourrions rappeler certains composés de l'allemand ou même du latin archaïque, tels que *auf zugehen ; in vos ulero*, pour *imploro vos*, etc.

Les coïncidences que nous venons de signaler entre le basque et les dialectes ougro-altaïques tiennent sans doute à la ressemblance de ce que nous pourrions appeler leur genie propre. D'autres, telles que les suivantes, méritent plutôt peut-être d'être considérées comme fortuites ; nous n'en croyons pas moins utile de les signaler :

1° *Aversion à doubles consonnes initiales*. Ainsi, le basque a le plus souvent intercalé une voyelle euphonique entre les deux consonnes qui commençaient un mot emprunté par lui au latin ou aux dialectes romans ; par ex.: *fri-*[illegible] est devenu *pleyka-christianus*, s'est transformé en [illegible]. Sans doute, cette règle n'est plus observée dans le basque moderne, mais c'est une preuve de l'influence désorganisatrice exercée sur lui par les dialectes environnants, et l'on peut regarder comme anciennement intercalé dans la langue tout mot où la phonétique indigène se trouve respectée. Le magyare emploie volontiers le même procédé d'intercalation et forme, par exemple, le terme slave *kral*, « roi », en *király*. Aujourd'hui encore, la plupart des dialectes du groupe ougro-finnois proprement dit se montrent rebelles à l'emploi d'une double consonne au commencement d'un mot.

Il ne semble pas, toutefois, que cette particularité ait beaucoup d'importance : au point de vue linguistique, elle se retrouve dans une foule d'idiomes, tels que le chinois,

l'aïno, le tamoul, les dialectes de la Polynésie, qui, sans doute, n'ont rien à démêler entre eux, pas plus qu'avec le basque ou le lapon.

2° *L'emploi de l'article a final.* En basque, il est général, ou plutôt il n'existe pas d'autre manière d'exprimer l'article ; exemples : *gizon*, « homme », et *gizona*, « l'homme » ; *mendi*, « montagne », et *mendia*, « la montagne ». Le syrième fait également usage de la même finale comme déterminative, mais seulement pour le participe passif, qu'il transforme ainsi en une sorte de substantif ; exemple: *myrdiaem loas*, « rapiendus est », et *myrdiaema loos*, « ille qui rapiendus est ». Ce n'est pas qu'en euskara l'article ne se puisse employer également avec le participe passif, nous avons vu qu'il peut s'accoler à toute espèce de mots; exemples : *artu da*, « il est pris », et *artua da*, « c'est lui qui est pris ». On ne saurait évidemment songer à un emprunt fait par l'euskara aux dialectes orientaux, car l'article constitue la partie du discours qui se développe le plus tardivement, et son emploi en euskara ne remonte pas, sans doute, à une bien haute antiquité.

3° *Les pluriels en ak.* Nous les retrouvons en basque; exemples : *gizona*, « l'homme », et *gizonak*, « les hommes » ; *arbole*, « arbre », et *arboleak*, « les arbres ». En magyare, exemples : *atyák*, « patres », et *atya*, « pater ». On pourrait en rapprocher les pluriels en *h* du lapon-suédois ; exemples : *attje*, « pater », et *attjeh*, « patres ». Il convient de faire observer que dans les autres dialectes du groupe tschoudique, c'est le *t* final ou le *i* devant une consonne qui indique la pluralité ; exemples : en suo, *koira*, « canis », et *koirat*, « canes »;

karhussa, « in urso », et *karhuissa*, « in ursis ». Le *k* final du magyar comme le *h* du lapon sont regardés, par des finnologues compétents, comme une ancienne marque de duel, laquelle, par la suite des temps, se sera trouvée affectée à rendre l'idée de pluriel. Il constituerait une abréviation du nombre « deux », qui, en effet, se dit *kaksi*, en suo; *kwekt*, en mordv. ; *kyk*, en wot. Peut-être conviendrait-il de rapprocher les formes *kidde*, « deux » de l'ouriangkhaï, le *kaas*, *kassa*, *kascha* du kamchad. Rien d'étonnant si l'on constate, en lapon d'une part et de l'autre en magyar, la présence d'une forme étrangère aux autres dialectes de la famille. On ne doit point oublier que les ancêtres des Lapons et ceux des Hongrois semblent, en des temps fort reculés, avoir vécu côte à côte dans les plaines de la Sibérie occidentale, et l'on a pu constater que leurs idiomes se sont fait plus d'un emprunt. Rien, en tout cas, ne nous autorise à faire dériver la finale pluriale *ak* du basque d'un ancien duel, et, par suite, sa ressemblance avec la désinence correspondante du magyar mérite d'être considérée comme un cas purement fortuit.

4° *L'existence de deux types de déclinaison, l'un défini, l'autre indéfini.* Nous avons vu qu'ils se distinguent, en euskara, par l'emploi ou le rejet de l'*a* final. Seul, parmi les dialectes ougro-finnois, le morduin possède un paradigme de déclinaison infinie, caractérisée par l'emploi de l'article final *s*. Il va sans dire que cette désinence fait la déclinaison définie ; exemples : *loman*, « homme », et *lomans*, « l'homme ». La désinence morduine, on le voit, n'offre aucune analogie avec la finale correspondante du basque ; du reste, leur emploi ne remonte sans doute pas bien haut dans les deux idiomes en question.

5° *L'adjonction du pronom régime au verbe.* Ce procédé est aujourd'hui en vigueur, d'une façon plus ou moins complète, au sein de deux idiomes de la famille ougro-finnoise. Le magyare, par exemple, obtient une sorte de conjugaison intensive en ajoutant au verbe la finale de la troisième personne. Il dira, par exemple : *latók erdœt,* « je vois une forêt », et *látom* ou *lattak ez erdœt,* « je la vois, la forêt » ; *ir a lévelet,* « il écrit la lettre », mais *irja a lévelet,* « il l'écrit, la lettre ». Quant au morduin, il se montre bien plus riche de formes, puisqu'il peut joindre aux verbes les pronoms régimes des différents nombres et personnes ; exemples : *nejsamisk,* « vous me verrez » ; *kadymem,* « il m'a abandonné » ; *sajsynze,* « il les prendra ». Le basque fait exactement de même, ou, pour être plus exact, donne beaucoup plus d'extension encore à ce mode d'agglutination, puisqu'il attache à la racine, non seulement le régime direct, mais encore le régime indirect ou réfléchi ; exemples : *zaten dizut,* « je te le mange, je le mange pour toi » ; *zaten águ,* « je te mange toi-même » ; *natorkiolá,* « que je lui vienne, que je vienne pour lui ». Nous verrons plus loin qu'en basque le verbe transitif ne saurait être séparé d'un pronom régime. Rien, du reste, ne nous permet de supposer cet emploi du pronom régime primitif dans les dialectes de l'Europe orientale, tandis qu'on a les meilleures raisons du monde de le juger aussi ancien en basque que la langue elle-même.

6° *La conjugaison auxiliaire-participielle.* La conjugaison, *dite* régulière, se fait, en euskara, au moyen de participes joints soit à l'auxiliaire *izan,* « rêver », soit à *ukhan,* « avoir » ; exemples : *yaten dot,* « je le mange »,

litt. *manducans habeo*, ou plus litt. encore « in- -manducare est-hoc-mihi »; *ethorten naiz*, « je viens », litt. « veniens sum, in- -venire sum ». De même, le lapon dira : *mon leb orromen*, « je suis », litt. « ego sum existens »; *leb yakkeminen*, « je crois », litt. « sum credens ». Mais il s'en faut bien que l'usage de ce procédé se trouve borné à une ou deux familles linguistiques ; ne le rencontre-t-on pas en vigueur même dans certains dialectes indo-européens ? Est-ce que l'Anglais ne dira pas très correctement *I am going*, « je suis allant, en train d'aller », pour « je vais » ? On pourrait même soutenir, à la rigueur, qu'il donne naissance, dans ce dernier idiome, à une nouvelle voix verbale.

7° *L'emploi de la postposition*. — En euskara, comme en suomi, et dans tous les dialectes composés, celle-ci remplace la préposition des langues indo-européenne et sémitique. Exemples : en magyare, *varos*, « ville », et *varosnak*, « à la ville ». En basque, *gizona*, « homo », et *gizona-bague* « sine homine ». L'esthonien fait, parfois, dit-on, usage de la préposition, mais ne serait-ce pas un résultat de l'influence sur lui exercée par les idiomes slaves ou germaniques ? Ajoutons que l'usage de la postposition se retrouve dans un grand nombre d'idiomes absolument différents les uns des autres, tels que le tibétain et le mexicain, le falacha d'Éthiopie, certains dialectes du Caucase, etc.

Mais, nous l'avons déjà dit, l'euskara offre, avec les dialectes finnois, certaines affinités d'une nature plus spéciale, et peut-être y pourrions-nous voir, à l'exemple de différents linguistes, la preuve d'un emprunt fait par la vieille race ibérienne aux populations d'origine orientale.

On s'est déjà plu, par exemple, à faire ressortir le caractère, pour ainsi dire ouralien, de la déclinaison euskarienne ; les signes de cas ou postpositions (qui se confondent fort les uns avec les autres) ne sont jamais attachées que d'une façon assez lâche à la racine substantive. De part et d'autre, le cas dit *accusatif* fait défaut. Le basque, par exemple, emploie la même forme dans *gizona nator*, « homo venit », et *ikhusten dut gizona*, « video hominem ». Le suomi, lui, remplace ledit accusatif par le partitif ou même par le génitif, lorsque l'objet entier est considéré comme dépendant du verbe ; il dira, par exemple : *minae lyoen koira*, « je frappe le chien », litt. « je frappe *du* chien ».

H. DE CHARENCEY.

(*A suivre.*)

GLOSSAR

zu

DECHEPARE'S POESIEN

(Siehe Uebersetzung : Januarheft 1887, pag. 1-20, Juliheft 1888, pag. 235-258, Januarheft 1889, pag. 73-95, etc.)

(*Suite.*)

---

oray, (*orai*), A 3. B 3. C 1. 4. D 3. 5. E 5. 5. 5. 5. 6. 6. 7. 7. 7. 8. 8. F 1. 1. 2. 3. 5. 5. 5. 7. 7. G 1. 1. 2. 3. 3. 4. 5. 5. 5. 5 5. 5. 6. 6. 6 : jetzt, nun, gegenwärtig, zur Stunde.

ordayna, (*ordaina*), E 8 : das Gegenstück, das Gleiche, der Ersatz, franz. « le pendant, la compensation ». Nomin. pass. sing. (Accusat.) d. b. D. von *ordayn* : gleich, Stellvertreter, an Stelle..., Lohn.

ordenatu, B 3. : geordnet, bestimmt, befohlen, in's Reine gebracht ; Partic. perf.-Infinit. *ordenace* : ordnen, verordnen.

ordenatuya, (*ordenatuia*), C 5 : der, die, das Verordnete, Vorgeschriebene, Bestimmte ; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *ordenatu*, mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

(ordi), (E 2.) : trunken (gemacht).

ordia, A 6 : die Gebühr, das Gebührende, der Gegenwerth ; Nomin. pass. (Accusat.) sing. d. b. D. von *orde* : Stellvertreter, Vergütung, Aequivalent.

ordidiro, E 2 : sie kann ihn, trunken machen ; von *ordi* un *diro*. S. b.

ordu, B 3. 8. C 1. 1. 1. 1. 3. 5. 7. 7. 7. D 7. E 5. 6. F 4. 5 : Augenblick, Moment, Zeitpunct, (hohe) Zeit ; *ordu hartan* : in jenem Moment, alsdann.

orduco, (*orduko*), B 2. damalig, damals ; Genit. adj. von *ordu*. S. d.

orduya, (*orduia*), A 6. 7. D 3. der Zeitpunct, die Stunde; Nomin. pass. (Accus.) sing. d. b. D. von *ordu* (s. d.) mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel. (A 7.): hier scheint *orduya* für den Locativ *orduyan* zu stehen. S. d.

orduyan, (*orduian*), A 6. 7. 7. 8. B 2. 2. 3. 3. 3. 3. 3. 6. 8. 8. C 3. 8. D 3. 3. E 1. 2. F 5. in dem Moment, zu der Stunde, alsdann, dann, damals. Locat. sing. d. b. D. von *ordu* (s. d.) mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

orduyetan, (*orduietan*), C 6 in den Augenblicken; Locat. plur. d. b. D. von *ordu* (s. d.), mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

oren, B 3. 4. C 4. 5. 7. Stunde.

orhiceco, (*orhizeko*), F 3, 4. um eingedenk zu sein; Supinum von *orhitu*. S. d.

orhicen, (*orhizen*), E 4. eingedenk seiend; Partic. praes. von *orhitu*. S. d.

orhit, A 6. 6. 6. 7. B 1. 2. 2. 3. 6. C 1. 3. 7. E 1. 3. 4. G 3. 3. Begriff des Eingedenksein's; Radical von *orhitu*. S. d. Regiert den Instrumentalis; hier verkürzt wegen des Imperativ's.

orhitcia, (*orhizia*), B 6. das Andenken, das Gedenken, die Erinnerung; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *orhitce, orhice*. S. *orhitu*.

orhitu, A 5. G 2. erinnert sein; Partic. perf. Infinit *orhice*: eingedenk sein, sich erinnern.

orhituqui, (*orhituki*), A 5. 7. B 1. eingedenk, erinnert; Adverbium von *orhitu*. S. d.

(ori), (D 2.) gelb, bleich; s. auch *hori*.

ori, (A 8.) E 2. F 5. dieser, diese, dieses; an Substantive angefügt, bedeutet es zuweilen « gerade der, dieser selbst ». z. B. *berori*: jener selbst, er selbst; *hoben vste duyenori*: gerade der, welchen man (für den best(en) hält. (F 5. 1. 4.) scheint *ori* ein Druckfehler zu sein und für *ari, hari*: Begriff der Thätigkeit, zu stehen.

orienten, C 4. im Osten, im Orient; Unregelmässiger Locat. sing. d. b. D. von *orient*: Osten.

oro, A 7. 7. 8. B 1. 2. 3. 5. 5. 6. 6. 7. 7. 8. C 1. 1. 1. 2. 2. 2. 2. 2. 2. 2. 2. 2. 2 3. 3. 4. 4. 4. 5. 8. D 1. 1. 1. 3. 3. 4. 5. 5. 6. 6.

7. 7. 7. 7. 8. E 4. F 2. 7. G 1. 1. 2. 2. 2. 6. 6. 6 6. jeder, ganz, all, gesammt, total; *oro bat:* all eins, einerlei, ohne Unterschied, gleichgültig.

(orobat), all eins, einerlei, ohne Unterschied, gleichgültig; von *oro* und *bat.* S. b.

oroc, (*orok*), A 3. 3. 3. 5. 8. B 3. 3. 4. 7. 7. 8. C 1. 2. 6. D 1. 1. 4. 4. 5. 6. G 5. 5. 5. 6. 6. all, ganz, jeder, total, insgesammt; Nomin. act. d. unb. D. von *oro.* (C 6.) *oroc gracia:* poetische Licenz, da das letztere Wort das Zeichen des Plural's haben müsste, es aber in Gegenwart von *oro* nicht annehmen kann, während *oroc* hie und da den Werth eines Plural's zu haben scheint. (G 5. 2'.) *berceac oroc içan dira:* die Andern, all, sind gewesen; *oroc* ist hier eine ungewöhnliche Form, da es kein activer Nominativ sein kann und da *oro* keinen Plural besitzt; Vielleicht ein Druckfehler (für *oro*)-(G 5. 26.) *bascouc oroc precialzê* (Hilfszwt. *ditu* ausgelassen). Jedermann schätzt die Basken hoch. Hier ist *oroc* Nomin. act. d. unb. D. von *oro.* S. d.

orogatic, (*oro gatik*), C 3. D 5. allem zu liebe, jedem zu liebe, dem ganzen zu liebe, für Alle(s); von *oro* und *gatic.* S. b.

ororen, B 1. 2. 2. 5. 6. 8. 8. 8. C 5. 6. D 3. 4. 5. 5. G 5. (des, der, des) ganzen, allen, alles, plur. « aller »; Genit possess. von *oro.* S. d.

ororençat, (*ororenzat*), D 2. für alle; Destinativ von *oro* (s. d.) in Verbindung mit dem Genit. possess.

orori, D 2. G 3. allem, jedem; Dativ von *oro.* S. d.

orotaco, (*orotako*), G 6. von allem; Genit. adj. von *oro* (s. d.); *orotaco lehena:* der allererste.

orotan, C 5. 6. 7. D 5. F 6. G 4. 5. 6. in allem, in allen, in ganzen; Locativ von *oro.* S. d. *Herri orotan:* in der ganzen Gegend.

orotara, B 2. D 1. nach überall hin; Directiv. von *oro.* S. d.

orotario, (*orotarik*), B 2. 8. von überall, vom ganzen; Ablat. von *oro.* S. d.

oroz, A 5. 7. 8. 8. B 1. 3. 3. 5. 6. C 5. 5. 7. D 1. 4. 7. 7. 8. F 2. 6. 8. 8. mit jedem, mit allem, unter allem, über alles; Instrum. von *oro.* S. d. *-Egun oroz:* mit jedem Tag, jeden Tag, alltäglich.

(orreo), (*orrek*), D 8. F 5. dieser; Nomin. act. von *ori*, *hori*. S. d.

ossagarri, A 3. C 6. Gesundheit.

osso, A 7. B 3. E 3. ganz, heil, gesund, wohlauf, voll(kräftig) unversehrt, vollständig.

ossoan, D 7. in dem gesunden Zustande; Locat. sing. d. b. D. von *osso*. S. d.

ossoduçu, (*osso duzu*), F 1. Ihr (sing.) habt sie (sing.) ganz unversehrt; von *osso* und *duçu*. S. b.

ossoric, (*ossorik*), G 4. gesund, ganz, heil; Partitiv von *osso*. S. d.

ostatuya, (*ostatuia*), C 7. die Herberge; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *ostatu:* Herberge, mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

(othe), (*ote*), (C 8.) etwa? Ausdruck des Zweifels, bei Fragen, welche eine verneinende Antwort voraussetzen.

othedate, (*ote date*), C 8. kann es etwa sein, wird es etwa sein, wird es etwa geben? wird es überhaupt geben? von *othe* und *date*. S. b.

othoy, (*otoi*), A 5. 6. 7. 7. 7. 8. 8. 8. B 3. 3. 3. 4. 5. 5. 7. C 1. 1. 4. 5. 5. 5. 5. 6. 6. 7. 7. 7. 8. 8. D 2. 2. 5. 5. 6. E 7. 8. F 1. 2. 2. 2. 3. 4. 5. 5. 6. 6. 6. 8. G 1. 1. 4. 4. Begriff des Bittens, Betens; auch im Sinne von « ich bitte », als Imperativ « bitte (du) », doch meist in Begleitung eines Hilfszeitworts; gnädig(st), in Gnaden; Bitte, Gebet.

othoyc, (*otoik*), C 1. Bitte(n), Gebet(e); Nomin. act. (plur.[?]) d. unb. D. von *othoy*. S. d. (Ob Partitiv?).

(othoyce), (*otoize*), (F 6.) bitten; Infinit. von *othoy*. S. d.

(othoycebat), (*otoize bat*), (F 6.) ein Bitten, ein Gebet; von *othoyce* und *bat*. S. b.

(othoycen), (*otoizen*), (F 3. 4.) im Bitten, im Beten; bittend, betend; Partic. præs. von *othoy*. S. d.

othoycera, (*otoizera*), C 5. zu(m) Beten (hin); Directiv sing. d. b. D. des Infinit. *othoyce*. S. d.

othoyegatic, (*otoiegatik*), D 5. den Bitten zu liebe, der Bitten,

... Gebete wegen; von *othoye(n)* : Genit. possess. plur. d. b. D. von *othoy* (s. d.) und *gatic*. S. d.

(othoy eguin), (*otoi egin*) (A 7.) bitten, beten; Vgl. französ. « faire une prière ». Von *othoy* und *eguin*. S. b.

othoyz, (*otoiz*), A 4. beten, bitten; Infinit. *othoyce* von *othoy* (s. d) dessen Schluss-*e* vor dem Anfangsbuchstaben *e*- des nachfolgenden Wortes *eguitera* ausgefallen ist. Könnte auch der Instrum. d. unb. D. von *othoy* sein, doch ist Letzteres nicht wahrscheinlich.

oxoa, (*otsoa, otchoa*), B 1. der Wolf.

oyhanetan, (*oihanetan*), D 2. in den Wäldern; Locat. plur. d. b. D. von *oyhan* : Wald.

P

paciença, (*pazienz(i)a*), G 1. (die) Geduld.

paciencia, (*pazienzia*), G 3. die Geduld.

pacienter, (*pazienter*), G. 3. den Geduldigen; Dativ plur d. b. D. von *pacient* : geduldig.

pacientqui, (*pazientki*), G 2. geduldig; Adverbium von *pacient*. S. d.

pagatu, A 5. bezahlt, gezahlt; Partic. perf. Infinit. *pagace* : zahlen.

paguya, (*paguia*), C 3. die Zahlung, der Lohn, die Vergütung, die Vergeltung; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *pagu* : Zahlung, mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

paneynde, (*paneinde*), E 4. ich könnte wirklich; von *bai* und *neinde* (*neinte*). S. d. auch *naynde*. Aus *b* wurde *p* wegen des vorausgehenden *ez*.

parabiçuya, (*parabizuia*), A 4. B 1. C 7. das Paradies; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *parabiçu* : Paradies, mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

parabiçuyan, (*parabizuian*), D 7. im Paradies; Locat. sing. d. b. D. von *parabiçu*. S. *parabiçuya*. Dieser Locativ steht wohl für den Directiv *parabiçura*. (Ich möchte nicht in's P...)

pare, C 6. (G 5) gleich, paar, Paar; *eceyn pare gabia:* ohne Gleichen.

pareric, (*parerik*), E 4. G 5. gleich, gleichend, gleichkommend; Partitiv von *pare*. S. d.

paria, F 6. das gleiche; *vere paria:* ihresgleichen; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *pare*. S. d.

parleriac, (*parleriak*), C 1. die Rede, die Sprachgewandtheit, das Gerede; Nomin. act. sing. d. b. D. von *parleria* (?).

(partayde), (*partaide*), (E 5.) Theilnehmer, Teilhaber. Dies scheint der Sinn zu sein; in Wörterbüchern war das Wort nicht zu finden. Ob wohl *partayden?* Archu, in der 1847er Ausgabe, trennt, *partayde niz*.

partaydeniz, (*partaide niz*), E 5. ich bin Theilnehmer, ich betheilige mich, ich nehme Antheil. S. *partayde*.

parte, B 8. Theil, Antheil, (Welt)theil, Richtung, Gegend.

parti, E 4. Begriff des Theilens, Trennens; Radical von *partitu* (s. d); hier verkürzt wegen des Potent. *albanenguidio:* Theil, Antheil.

partia, C 4. die Partei, der Theil, das Theil; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *parte*.

particeco, (*partizeko*), C 7. F 2. 3. um abzureisen, um fort zugehen; Supinum von *partitu*. S. d.

particen, (*partizen*), A 8. im vertheilen, vertheilend; partic. præs. von *partitu*. S. d.

particia, E 4. F 2. die Trennung, die Theilung, das Abgehen, das Scheiden. Nomin. pass. sing. d. b. D. des Infinit. *partice*. S. *partitu*.

partiguitecen, (*parti gitezen*), F 2. lasset uns scheiden! von *parti* und *guitecen*. S. d.

partitu, D 1. E 2. vertheilt, getheilt, getrennt, geschieden; Partic. perf. Infinit. *partice:* trennen, scheinen, abgehen, theilen.

partizia, E 4. die Trennung, das Abgehen; für *particia*. S. d.

passione, B 1. C 3. Leidensgeschite, Passion.

paussu, B 8. Pause, Ruhe, Unterbrechung, Aufhören.

pausu, B 4. 7. Pause, Ruhe, Unterbrechung, Aufhören; *pausu gabe:* ohne Unterlass, ohne Aufhören.

pausugabia, G 3. das Ununterbrochene, Unaufhörliche, Unausgesetzte; von *pausu* und *gabia*. S. b.

(pausuric), (*pausurik*), (F 1.) Ruhe, Pause; Partitiv von *pausu*. S. d.

pausuya, (*pausuia*), F 1. die Pause, die Unterbrechung; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *pausu* (s. d.) mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

(pe), (D 1. 2. 8.) Begriff des Untenseins des Unterliegens.

peco, (*peko*), D 1. unter; Genit. adj. von *pe*: Begriff des Darunterbefindlichsein's.

pena, A 5. B 1. 2. 4. 4. 7. C 8. D 3. E 4. 6. F 1. 2. 2. 6. 7. G 2. 2. 2. 3. 3. 3. 3. 4. (die) Pein, Qual, (das) Leid, Strafe, Leidwesen, Ungemach, Mühe, Sorge, Schmerz, Züchtigung, Kummer, Bekümmerniss, Beschwerde, Leiden, Mühseligkeit, Unruhe, Mühsal, Marter, Folter. Nomin. pass. d. unb. und sing. d. b. D.-Begriff des Strafens, Peinigenss; Radical von *penatu*. S. d.-G 2. 7. verkürzt wegen des Subjunct. *nadin*.

penac, (*penak*), E 4. F 1. G 2. 3. die Pein, die Qual, etc.; Nomin. act. sing. d. b. und unb. D. von *pena* (s. d.); oder Nomin. pass. plur. d. b. D. von *pena* (s. d.): die Qualen, die Strafen.

penaçeco, (*penazeko*), C 8. um zu peinigen; Supinum von *penatu*. S. d.

penaceco, (*penazeko*), E 3. 4. 5. um zu quälen; Supinum von *penatu*. S. d.

penacen, (*penazen*), E 3. 3. 4. peinigend; Partic. praes. von *penatu*. S. d.

penacera, (*penazera*), G 2. zum Züchtigen hin; Directiv sing. d. b. D. von *penace*, Infinit von *penatu*. S. d.

penadicit (*pena dizit*), E 7. ich habe Kummer; von *pena* und *dicit*. S. b.

penatan, F 1. in Kummer; Locat. d. unb. D. von *pena*. S. d.

penatu, E 2. gepeinigt, gequält, bekümmert; Partic. perf.-Infinit. *penace*: peinigen, verletzen.

penaz, E 5. mit (der) Qual, durch (den) Kummer, mit (der) Sorge; Instrum. sing. d. b. und unb. D. von *pena*. S. d.

penec, (*penek*), E 7. die Qualen, die Strafen; Nomin act. plur. d. b D. von *pena*. S. d.

penegatic, (*penegatik*), F 7. trotz der Leiden; von *pene(n)*: Genit. possess. plur. d. b. D. von *pena* (s. d.) und *gatic*. S. d.

penen, E 3. der Leiden, der Qualen, der Strafen; Genit. possess. plur. d. b. D. von *pena*. S. d.

penitencia, (*penitenzia*), B 3. 4. 5. 5. C 1. 7. die Busse, die Strafe (B 5). als Strafe, zur Strafe.

pensa, A 6. 6. 6. 6. B 3. 4. 7. 7. F 1. G 3. Begriff des Denkens, des Gedankens, des Ueberlegens; Radical von *pensatu* (s. d.); verkürzt wegen der Imperative *eçac, ezac, vadeçaçu* (*veça*); (B 3. 7. 7.) ist das Hilfszeitwort des Imperativs weggelassen.

(pensa eçac), (*pensa ezak*), (A 6.). bedenke! Imperativ. S. *pensa* und *eçac*.

pensatu, A (5.) 5. B 1. D 6. bedacht, überlegt; Partic. perf.-Infinit. *pensace:* denken, überlegen. S. *pensa*.

pensatuyac, (*pensatuiak*), B 2. das Gedachte; Nomin. act. sing. d. b. D. von *pensatu*. S. d. — Hier Nomin. pass. plur. d. b. D. die Gedanken. Eingeschobenes *y* vor dem Artikel.

pensetan, F 1. in den Gedanken; Locat. plur. d. b. D von *pensa*. S. d.

perestu, D. 1. gefällig, willfährig, nachgiebig, nachsichtig; französ.: « complaisant ».

perfectuqui, (*perfektuki*), A 7. vollkommen, vollständig; Adverbium von *perfectu* (?) vollkommen.

peril, A (5.) 6. Gefahr.

perileco, (*perileko*), B 3. gefährlich; Genit. adj. sing. d. b. D. von *peril*. S. d.

perilequi, (*perileki*), E 1. mit Gefahr; Sociat. d. unb. D. von *peril* (s. d.), mit eingeschobenem *e*.

perilgucietaric, (*peril guzietarik*), A 5. vor allen Gefahren; von *peril* und *gucietaric*. S. d.

perilic, (*perilik*), E 8. Gefahr; Partitiv von *peril*. S. d.

permiticen, (*permitizen*), G 2. im Gestatten, erlaubend; Partic. præs. von *permititu*, Partic perf. — Infinit. *permitice:* erlauben.

persona, E 2. (die) Person, einer; (sie kann « einen » trunken

machen). Nomin. pass. sing. (Accus.) d. b. D. von *person:* Person, Individuum.

personoro, A 8. jedermann; von *person* (s. *persona*) und *oro.* S d.

perylic, (*perilik*), E 8 Gefahr; Partitiv von *peryl*. S. *peril.*

pēsatu, (*pensatu*), A 5. gedacht; für *pensatu.* S. d.

petic, (*petik*), D 8. darunter, von unten; von (dem) unten hervor; Ablat. sing. d. b. D. von *pe.* S. d.

peytu, (*peitu*), D 2. arm, kleinlich, beengt, unterdrückt, gezwungen. Partic. perf. (?). *Bethi peytu deramate:* Immer erleiden sie (den) Zwang; französ: « toujours subissent-ils (la) contrainte ». S. *pe.*

phorogatu, (*porogatu*), G 5. geprüft, erprobt, bewiesen, erwiesen; Partic. perf.-Infinit. *phorogace:* prüfen, beweisen.

phoroguric, (*porogurik*), F 3. Prüfung, Versuchung, Versuch; Partitiv von *phorogu:* Versuch, Probe.

phunduyan, (*punduian*), A 7. im Puncte, im Augenblick, in der Stunde; Locat. sing. d. b. D. von *phundu:* Punct, mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

picher, F 4. Krug, Wasserkrug, Gefäss.

piçuya, (*pizuia*), B 7 der, die, das belebte, in's Leben gerufene, angezündete; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *piçu:* belebt, mit eingesch. *y* vor dem Artikel.

pietatia, C 5 die Nachsicht, das Mitleid, das Erbarmen.

pintatu, E 6. gemalt, ausgemalt, vorgestellt, geschildert, vorgehalten, dargelegt; Partic. perf. — Infinitiv *pintace:* malen, ausmalen, schildern; vgl. span. « pintar. » Die Uebersetzung: « sich betrinken, trinken »; vom französ. « pinter », scheint doch nicht die richtige zu sein.

pizturic, (*pizturik*), B 8. C 2. nachdem er, sie es, man, sie (plur.) erweckt, belebt, auferweckt worden; Partitiv des Partic. perf. *piztu;* Infinit *pitze:* erwecken, auzünden.

plaçara, (*plazara*), G 5. nach dem öffentlichen Platze, nach dem Markte zu; Direct. sing. d. b. D. von *plaça:* (der) Platz, (der) Markt.

placentic, (*plazentik*), D 8. wohlgefällig französisch: « plaisant »; Partitiv von *placent:* wohlgefällig.

plazer, A 3 3. C 8. 8. 8 D 8. E 1. 1. Gefallen, Belieben, Vergnügen.

plazeric, (*plazerik*), D 7. Vergnügen; Partitiv von *plazer*. S. d.

plazerguitia, (*plazer eguitia*), F 6. das Vergnügenmachen; von *plazer* (*e*)*guitia*. S. d.

pobria, C 3. 7. der Arme, Elende; Nomin. pass. sing. (Accus.) d. b. D. von *pobre*: arm, elend.

poeta, C 1. (der) Poet, (der) Dichter.

porfidia, F 7. die Treulosigkeit, Arglist, Hinterlist.

porogacen, (*porogazen*), E 5. erprobend; Partic. praes. von *porogatu*. S. d.

porogatu, B 8. bewiesen, erwiesen, erprobt; Partic. perf -Infinit. *porogace*. S. *phorogatu*.

(pot), (E 7.) Kuss.

pota, E 7. der Kuss; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *pot*. S. d.

potac, (*potak*), E 7. der Kuss; Nomin. act. sing. d. b. D. von *pot*. S. d.

potaren, E 6. des Kusses; Genit. possess. sing. d. b D. von *pot*. S. d.

potbat, E 7. 7. ein(en) Kuss; von *pot* und *bat*. S. b.

potenciac, (*potenziak*), C 1. die Macht, die Gewalt, die Machtvollkommenheit; Nomin. act. sing. d. b D. von *potencia*: (die) Macht.

potestate, B 7. 8. 8 C 6. Macht, Gewalt.

potestatia, B 2. die Macht, die Gewalt; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *potestate*. S. d.

preciacen, (*preziazen*), D 1. im schätzen, schätzend; Partic. præs. von *preciatu*. S. d.

preciatu, (*preziatu*), G 6. geschätzt, anerkannt, geachtet, beliebt; Partic. perf. Infinit. *preciace*: schätzen.

preciatuya, (*preziatuia*), B 2. der, die, das werthgeschätzte, gepriesene; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *preciatu* (s. d.) mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

preciatz, (*preziazen*), G 5. schätzend, anerkennend, achtend;

Partic. præs. *preciatzen* von *preciatu*. S. d., auch *preciacen*. (Das Hilfszeitwort fehlt.)

precioso, (*prezioso*), B 1. werthvoll, kostbar, köstlich.

prelatuyac, (*prelatuiak*), C 1. der Prälat; Nomin. act sing d. b. D. von *prelatu:* Prälat, mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

present, B 4. gegenwärtig.

prest, B 3. bereit, fertig, in Bereitschaft; französ. « prêt ».

prince, (*prinze*), G 6. Prinz, Fürst.

procurador, (*prokurador*), C 1. Procurator.

propiara, A 5. nach dem eigenen hin; Direct. sing. d. b. D. von *prop(r)e:* eigen; *bere irudi propria:* nach dem eigenen Bilde.

propriaren, A 3. der, des eigenen; Genit. possess. sing. d. b. D. von *propre*. S. *propiara*.

prosperoqui, (*prosperoki*), A 4. gedeihlich; Adverbium von *prospero:* gedeihlich, französ. « prospère ».

prouecha, (*probecha*), B 5. Begriff des Vortheils, Erfolgs, Gewinns, Gedeihens; Radical von *prouechatu:* gewonnen, gediehen; Infinit. *prouechace:* gedeihen. Hier verkürzt wegen *ayte:* Potentialis.

prouechuco, (*probechuko*), D 7. zum Vortheil, für den Vortheil; Genit. adj. sing. d. b. D. von *prouechu:* Vortheil.

prouechuric, (*probechurik*), C 8. F 7. Vortheil; Partitiv von *prouechu:* Vortheil.

publica, (*publika*), A 3. 3. offenkundig, öffentlich; Begriff des Veröffentlichens, Radical von *publicatu:* veröffentlicht; Partic. perf.-Infinit. *publicace:* veröffentlichen. Hier verkürzt wegen des Potentialis *ladin*.

publicoqui, (*publikoki*), B 3. 8. öffentlich, offenkundig; Adverbium von *publico* (?) öffentlich.

publiqui, (*publiki*), B 8. öffentlich, offenkundig; scheint von *publicoqui* (s. d.) abgekürzt zu sein.

puncela, (*punzela*), D 4. (die) Jungfrau; französ. « pucelle ».

pundutan, B 1. in (dem) Punct; Locat. d. unb. D. von *pundu:* Punkt; *bi pundutan:* in zwei Punkten.

punduyan, (*punduian*), B 3. auf dem Punkte, auf der Stelle; Locat. sing. d. b. D. von *pundu:* Punkt; mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

punicione, (*punizione*), A 5. Strafe, Bestrafung.

punitu, G 1. 2. 2. gestraft; Partic. perf. — Infinit. *punice:* strafen.

purgatu, G 2. gereinigt, geläutert; Partic. perf. — Infinit. *purgace:* reinigen, läutern.

Q

qhen, (*ken*), D 5. Begriff des Wegnehmens, Beseitigens, Entfernens; Radical von *qhendu:* beseitigt, Partic. perf.-Infinit. *qhence:* entfernen, wegnehmen. Hier verkürzt wegen des Potent. *eztiroçunic*.

qhondaceco, (*kondazeko*), E 4. um zu zählen, um herzuzählen, um aufzuzählen; Supinum von *qhondatu:* aufgezählt; Partic. perf.-Infinit. *qhondace:* zählen. Chaho hat *conda*.

qhondu, (*kondu*), B 3. Rechnung, Rechenschaft.

qhonduya, (*konduia*), B 2. die Rechenschaft, die Rechnung; Nomin. pass. (Accusat.) sing. d. b. D. von *qhondu* (s. d.) mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

(quila), (*-kila*), (F 7.) gehört zu dem vorangehenden *çure*, mit welchem es im Original zusammengedruckt ist.

quirax, (*kirats*), C 2 bitter, verdorben.

quiry, (*kiri*), G 3. Schmetterling; (*quirillo:* Grille).

R

(-ra(t)), Endung des Directiv's sing. d. b. D.

recebice, (*errezebize*), A 6. aufnehmen, Aufnahme, Empfang; Infinit. von *recebitu* S. d.

recebitu, (*errezebitu*), A 6. B 3. C 7. empfangen, erhalten, aufgenommen; Partic. perf. S *recebice*.

redemitu, A 6. 8. losgekauft, erlöst; Partic. perf.-Infinit. *redemice:* erlösen.

refugio, (*errefugio*), D 4. Zufluchtsort.

regla, (*errregla*), B 5 Begriff des Ordnens, Regelns; Radical von *reglatu:* geordnet; Partic. perf.-Infinit. *reglace:* ordnen; hier verkürzt wegen des Imperat. *epac.*

remedia, (*erremedia*), D 4. Begriff des Heilen's, Verbessern's; Radical von *remediatu:* verbessert, geheilt; Infinit. *remediace:* verbessern, abhelfen; hier verkürzt wegen des Potent. *liteces. Remedia liteces:* damit sie abhelfen könnten.

remedio, (*erremedio*), C 4. 6. Heilmittel, Abhilfe; *remedio gabe:* heillos.

(-ren), Endung des Genit. possess. d. unb. D. nach Vocalen.

reputaciona, (*erreputa-zione*), A 3. Ruf, Berühmtheit, Ansehen, Reputation

(-requi(n)), (-*reki*(*n*)), Endung des Sociat d. unb. D. nach Vocalen.

respostuya, (*errespostuia*), F 6. die Antwort, die Erwiederung, die Gegenrede; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *respostu:* Antwort, mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel. Vgl. französ. « riposte ».

respuesta, (*errespuesta*), E 3. (die) Antwort, Erwiederung.

(-ri), Endung des Dativ's d. unb. D. nach Vocalen.

(-ric), (-*rik*), Endung des Partitiv's nach Vocalen.

rigorosqui, (*errigoroskii*), B 6. C 2. strenge, scharf, hart, unerbittlich; Adverbium von *rigoros:* streng, hart; französ. « rigoureux ».

(-ro), (G 3.) Endung welche zur Bildung von Adverbien dient.

rybay, (-*ri bai*), E 7. gehört zu dem vorausgehenden *lelo*, *lelorybay*. S. d.

S

sagramenduyac, (*sagremenduiak*), A 7. die Sacramente; Nomin. pass. plur. d. b. D. von *sagramendu:* Sacrament; eingeschobenes *y* vor dem Artikel.

salbu, B 5. 5. heil, unversehrt, gerettet.

salbuya, (*salbuia*), C 6. der Gerettete; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *salbu*, mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

salbuyetaric, (*salbuietarik*), D 6. von den Geretteten, unter den Geretteten; Ablat. plur. d. b. D. von *salbu* (s. d.) mit eingeschobenem *y* vor der Casusendung.

saldu, F 8. verkauft, verrathen; Partic. perf.-Infinit. *salce:* verkaufen.

salua, (*salba*), B 3. 6. C 6. (D 4.) Begriff des Rettens, Erlösens; Radical von *saluatu:* gerettet, erlöst, Partic. perf. — Infinit. *saluace:* erlösen. Hier verkürzt wegen des Subj. *guiten* und *deçaçun* und des Potent. *liçaque;* (B 3.) hat *salua* Antheil an der Supinum-Endung von *damnaçeco* und steht für *saluaceco bano damnoçeco:* (auf dem Standpuncte der Gefahr) um verdammt zu werden, (eher) als um gerettet (zu werden).

saluaçalia, (*salbazalia*), A 6. 8. B 7. der Erlöser, der Heiland; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *saluaçale*. S. *çale*.

saluaceco, (*salbazeko*), (A 6. 8.) C 7. D 4. um zu erlösen, um zu retten; Supinum von *saluatu*. S. d. — Diese Form ist im Grunde der Genitiv adj. sing. d. b. D. des Infinit. *salvace* und bedeutet buchstäblich: « für das erlösen ».

saluaçeco, (*salbazeco*), A 6. 8. um zu erlösen; steht für *saluaceco* (s. d.); die Cédille ist überflüssig.

saluacera, (*salbazera*), A 7. zum retten (hin); Directiv sing. d. b. D. des Infinit. *saluace*. S. *salua*.

saluacia, (*salbazia*), B 2. das Retten; Nomin. pass. sing. d. b. D. des Infinit. *saluace*. S. *salua*.

salualiçaque, (*salba lizake*), D 4. er könnte retten; von *salua* und *liçaque*. S. b.

saluamenduya, (*salbamenduia*), C 6. das Heil, die Erlösung, die Rettung; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *saluamendu:* Rettung, mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

saluamenduyan, (*sablamenduian*), B 4. im Heil, in der Erlösung; Locat. s. d. b. D. von *saluamendu* (s. d.) mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

saluatu, (*salbatu*), G 2. 2. gerettet, erlöst; Partic. perf. S. *salua*.

saluaturen, (*salbaturen*), B 4. gerettet werdend, retten werdend; Partic. futuri von *saluatu*. S. d. und *salua*.

saluatuyac, (*salbatuiak*), C 4. die Geretteten, die Erlösten; Nomin. pass. plur. d. b. D. von *saluatu*. S. d.

saluatuyetaric, (*salbatuietarik*), C 6 von den Geretteten, unter den Geretteten; Ablat. plur. d. b. D. von *salbatu* (s d.), mit eingeschobenem *y* vor der Casusendung. Vgl. *salbuyetaric*.

samurriç, (*samurrik*), C 2. erregt, bewegt, erzürnt, zornig, aufgeregt; Partitiv von *samur*: Begriff des Aufgeregtseins; des sich Aufregens; Radical von *samurtu*, Partic. perf.: aufgeregt, erzürnt; Infinit *samurce*: erregen, bewegen, (sich) erzürnen.

samurturic, (*samurturik*), C 2. D 5. erzürnt, erbost; Partitiv von *samurtu*. S. *samurric*.

sanctifica, (*sanktifika*), B 6. heilige! Begriff des Heiligens; Radical von *sanctificatu*, Partic. perf. geheiligt; Infinit. *sanctificatce*: heiligen. Hier verkürzt wegen des Imperat, dessen Hilfszeitwort weggelassen ist.

sar, C 8 (E 4.) Begriff des Eintretens, Eindringens, Eingehens; Radical von *sartu*, *sarthu*. S. l. Hier verkürzt wegen des Supposit. *valequie* und des Subj. *daquien*.

sarcea, (*sarzea*), D 6. das Eintreten, das Einbegreifen; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *sarce*. Infinit. von *sartu*, *sarthu*. S. letzteres.

sarcian, (*sarzian*), A 6. (6.) im Eintreten, beim Eintritt; Locat. sing. d. b D. von *sarce* S. *sarthu*.

sarçian, (*sarzian*), A 6. wie *sarcian*. S. d.

sardaquion, (*sar dakion*), E 4. dass sie ihr (in's Herz hinein) dringe; von *sar* und *daquion*. S. b.

(saroya), (*saroia*), (E 6.) der Busch, das Gebüsch, Gehölz; das Kleid.

saroyada, (*saroia da*), E 6. das Kleid ist ...; von *saroya* und *da*. S. b.

sarri, E 2. F 1. 2. 5. 6. 8 8. G 3. bald, schnell, rasch, häufig, kurz, bündig.

sarthu, (*sartu*), B 4. eingetreten, hineingekommen, (dazu) gelangt; Partic. perf.-Infinit. *sarce*: eintreten.

sautrela, G 6. Wiegeschritt.

saxu, (*satsu*), C 2. schmutzig.

saxuric, (*satsurik*), D 4. schmutzig, beschmutzt; Partitiv. von *saxu*. S. d.

saxuya, (*satsuia*), C 5. D 2. der schmutzige; Nomin. pass (Accusat.) sing. d. b. D. von *saxu* (s. d.) mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

saylnyari, (*sailuiari*), G 3. dem leichten, gewandten, leichtbeschwingten; Dativ sing. d. b. D. von *saylu* (für *zalhu*): gewandt, französ. « leste, souple, adroit, », mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

sayndu, (*saindu*), C 1. heilig, Heilige.

sayndua, (*saindua*), C 3. der, die, das heilige; Nomin. pass. sing. d. b. D von *sayndu*, ausnahmsweise ohne eingeschobenes *y* vor dem Artikel.

saynduac, (*sainduak*), C 1. die Heiligen; Nomin. pass. plur. d. b. D. von *sayndu*. S. d.

saynduren, (*sainduren*), A 7. (welches) Heiligen; Genit. possess. d. unb. D. von *sayndu*. S. d.

saynduya, (*sainduia*), A 6. 6. 7. B 1. C 5. der, die, das Heilige; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *sayndu* (s. d) mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

saynduyac, (*sainduiak*), A 8. B 4. C 3. die Heiligen; Nomin. pass. plur. d. b. D. von *sayndu* (s. d.) mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel. Vgl. *saynduiac*.

saynduyan, (*sainduian*), A 6. 7. in dem Heiligen; Locat. sing. d. b. D. von *sayndu* (s. d.) mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

saynduyaz, (*sainduiaz*), A 6. 8. mit dem Heiligen; Instrum. sing. d. b. D. von *sayndu* (s. d.) mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

saynduyequi, (*sainduieki*), A 8. C 2. 7. mit den Heiligen; Sociat. plur. d. b. D. von *sayndu* (s. d.) mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

saynduyer, (*sainduier*), A 7. 7. den Heiligen; Dativ. plur. d. b. D. von *sayndu* (s. d.) mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

sciencia, (*szienzia*), A 3. (die) Wissenschaft.

scriba, (*skriba*), A 3. G 5. Begriff des Schreibens ; Radical von *scribatu* : geschrieben, Partic. perf.-Infinit. *scribare* : schreiben ; verkürzt wegen des Potent. *dayteyala* und *çaytryen*.

scribatus, (*skribatuz*). G 6. durch das Geschriebene, durch die Schrift, mit dem Geschriebenen ; für *scribatuz ;* Instrum. sing. d. h. D. von *scribatu*, S. *scriba*.

scribatzeco, (*skribazeko*), A 3. um zu schreiben, für's Schreiben, zum Schreiben; Supinum von *scribatu*. S. *scriba*.

scribatzen, (*skribazen*), A 3. im Schreiben, schreibend; Partic. praes. von *scribatu*. S. *scriba*.

V. STEMPF.

(*A suivre.*)

L'ÉVOLUTION DU BOUDDHISME [1]

(*Suite et fin.*)

C'était là pourtant déjà une concession aux exigences sociales, car, en principe, le Bouddha ne devait s'intéresser qu'à ceux dont le but suprême était l'occupation exclusive. Mais il avait fallu céder aux circonstances et accepter toutes les recrues, laïques ou non. Dès que leur nombre se trouva augmenté dans des proportions inattendues ; dès que le courant eut entraîné les masses ignorantes et peu propres aux hautes spéculations ; dès que la mort du Maître, en supprimant l'unité fondamentale de direction, eût facilité la prépondérance des influences personnelles locales ; il était inévitable que, peu à peu, isolément, des habitudes nouvelles prissent naissance. Des réunions de sages devinrent nécessaires pour fixer les points de doctrine, pour répondre aux doutes des convertis, pour examiner les questions de discipline. L'histoire a conservé le souvenir de nombreux conciles ; les plus célèbres sont ceux qui furent tenus depuis le deuxième mois après la mort de Siddhârtha jusqu'à l'époque du grand roi Piyadasi ou

(1) Voir le numéro de Janvier 1892, page 66.

Açôka, qu'on pourrait appeler le Constantin du Bouddhisme. Converti par un miracle, ce grand monarque devint un des plus ardents propagateurs de la réforme. Il couvrit son empire, qui, d'après ses propres paroles, s'étendait jusqu'à l'extrême sud de l'Inde et jusqu'à Ceylan, de proclamations religieuses. Ce sont les premiers documents écrits que l'on connaisse dans une langue indienne; ils remontent au troisième siècle avant notre ère. On vient d'en découvrir trois, fort intéressants, dans le Maïssour, tout au sud-ouest du Décan.

D'après ces proclamations, ces édits, comme on les appelle, le Bouddhisme était encore assez pur ; la règle s'était évidemment néanmoins déjà adoucie pour les laïques, aggravée pour les religieux. Ceux-ci, d'ailleurs, n'étaient plus les prédicateurs errants des premiers jours. Ces mendiants, auxquels les séculiers devaient fournir les choses nécessaires à la vie, étaient devenus sédentaires, lorsque des princes généreux leur eurent donné la sécurité de l'existence en leur distribuant des terres et des maisons. Installés dans ces habitations, ils devinrent de véritables moines, ne quittant leurs couvents que pendant une des six saisons de l'année, pour aller prêcher et mendier au loin ; ils revenaient ensuite à leur monastère, où la hiérarchie s'introduisit par les nécessités de l'administration temporelle, par l'autorité de la science, et, sans doute, aussi par les tendances plus ou moins dominatrices de certains moines.

Le Brahmanisme paraît être demeuré très longtemps insouciant des progrès du culte nouveau ; ce n'était là probablement, pour les Brames, qu'une secte philosophique de plus, car ils ont fait au Bouddha une place fort

honorable dans leur panthéon en l'admettant au nombre des incarnations de Vichnou. Mais leurs intérêts matériels se trouvèrent un jour menacés et leur tolérance dédaigneuse cessa naturellement. Les différences entre le Bouddhisme et le Brahmanisme n'étaient pas telles qu'elles fussent immédiatement apparentes. Siddhârtha prétendait seulement enseigner la vraie méthode ; il ne combattait point les doctrines officielles et courantes. Sans doute, il communiquait à tous, même aux femmes, la bonne nouvelle ; sans doute, il condamnait l'ascétisme, les prières et les sacrifices ; sans doute, il affectait de ne plus tenir compte de la différence d'origine ou de caste des religieux qui venaient se ranger sous sa loi. Mais ce ne furent là longtemps, aux yeux des Brames, que des fantaisies de sectaires, que des utopies irréalisables. Elles devinrent dangereuses le jour où le nombre de leurs partisans eut augmenté dans des proportions considérables, lorsque le Bouddhisme se montra, d'ailleurs, moins spéculatif et plus ritualiste ; plusieurs siècles après Piyadasi, commença l'ère des persécutions. Avec l'appui tout-puissant du bras séculier, elles furent longues, acharnées, implacables ; elles eurent un plein succès. Quand les Musulmans apportèrent le Qoran dans l'Inde, ils n'y trouvèrent plus de bouddhistes ; les derniers avaient depuis longtemps disparu.

Mais la bonne nouvelle avait été portée à l'étranger et prospérait merveilleusement. Les premières missions, organisées sous Açôka, avaient converti Ceylan deux cents ans avant notre ère. De Ceylan, la réforme passa en Birmanie au cinquième siècle après Jésus-Christ ; à Siam, au septième, et s'étendit à Java, à Bali, à Sumatra jusqu'au

douzième. Dans le nord, le Kachmîr, le Kabul, le Népâl, le Thibet, reçurent la bonne nouvelle du premier au septième. Elle devint prépondérante en Chine au quatrième siècle, et passa de là au Japon, dans la Corée, à Formose, en Cochinchine, à Ava, en Mongolie; elle gagna même les régions occidentales de l'empire, où ses progrès furent arrêtés par le mouvement musulman du treizième siècle. Les fidèles chassés de l'Inde par les persécutions bramaniques vinrent entretenir la foi des nouveaux convertis, qu'excitait encore le zèle des pèlerins assez courageux pour entreprendre le pénible voyage de l'Inde. On cite, entre autres, des voyages de pèlerins chinois depuis l'année 399 jusqu'à 691, dont les relations ont été traduites en français par Abel Rémusat et Stanislas Julien. C'est grâce à ces exilés, à ces missionnaires, à ces pieux voyageurs, que les écrits des bouddhistes sont parvenus jusqu'à nous sous leur forme originale sanscrite ou dans des traductions thibétaines, chinoises, siamoises, pâlies et autres. Le succès du Bouddhisme, qui s'explique facilement chez les peuples inférieurs, dont les cultes originaux n'étaient qu'un naturalisme fétichiste, pourrait paraître surprenant en Chine et au Japon, si l'on ne savait combien y est grand l'esprit de tolérance, et si l'on ne tenait compte de ce fait que le Bouddhisme s'y glissa tout naturellement entre les superstitions du Taoïsme populaire et le matérialisme scientifique des doctrines de Confucius.

L'évolution du Bouddhisme s'était, d'ailleurs, accentuée surtout dans le nord. On a distingué deux formes principales de cette évolution : celle du petit véhicule et celle du grand véhicule, *hînâyana*, proprement « la voie infé-

rieure », et *mahâyana*, « la grande voie ». La première est celle des régions méridionales.

Les sectateurs du petit véhicule croient aux quatre vérités et aux huit principes ; ils ont, de plus, douze enchaînements des causes : l'ignorance produit le mérite ou le démérite ; le mérite ou le démérite amène la connaissance ; la connaissance distingue entre l'âme et le corps ; et ainsi de suite jusqu'à la suppression de l'ignorance qui est le commencement du salut.

Le salut ne saurait être obtenu que par les quatre intenses méditations sur les conditions de l'existence ; les quatre grands efforts pour produire le bien ; les quatre bases de la sainteté, c'est-à-dire la volonté, l'effort, la préparation du cœur, la recherche ; les cinq puissances morales : la conviction, l'énergie, l'observation, la méditation, l'intuition ; et les sept sagesses : la foi, le recueillement, la contemplation, l'étude de l'Écriture, la joie, le repos, la sérénité.

D'ailleurs, en attendant le *nirvâna*, en se préparant à une naissance meilleure, on peut espérer un résultat pratique immédiat : on peut acquérir dix pouvoirs surnaturels grâce aux dix sagesses surnaturelles ; et ces sagesses surnaturelles sont accordées à ceux qui savent arriver à un état mental particulier, nommé *dhyâna*, sorte d'absorption spirituelle toute spéciale qui, pour être parfaite, n'exige pas moins de quatre degrés successifs de méditation. Le premier degré est l'état du pur et saint religieux qui applique sa pensée sur un point important de doctrine, qui l'analyse et l'approfondit ; c'est un état de joie et de contentement, de liberté complète de pensée à laquelle prépare l'absence de sensualité et le renoncement au péché.

Le second état, dans lequel prédomine l'intuition, est plein de la satisfaction du succès, car le sage qui y est parvenu a trouvé la solution du problème qu'il s'était posé dans le premier état. Au troisième, le contentement de la réussite s'est à la fois élargi et calmé et a fait place au recueillement, pendant lequel on perd la notion précise du détail considéré. C'est l'annonce du quatrième état, celui de l'absorption pure ou plutôt de l'extase pacifique, sans joies et sans peines, sans empressement et sans regret. Dans le Bouddhisme septentrional, qui pratique le système du grand véhicule, on compte un cinquième état contemplatif plus parfait et plus absolu.

Mais tout ceci n'est bon que pour les religieux ; les laïques ne pouvaient s'accommoder de ces satisfactions purement intellectuelles ; il leur fallait un culte à prières, à cérémonies, à idoles. On fit des dieux ; on adora les pré-bouddhas, les Bôdhisatvas ; on adopta toutes les divinités du Vichnouvisme et du Çivaïsme, dont on fit les principaux adorateurs d'Avalôkitêçvara. Les hideuses représentations de dieux à têtes énormes, à bras et à jambes multiples, reprirent leurs places dans les temples, dans les monastères, aux bords des routes, faisant escorte à l'image du Bouddha. La méditation fut remplacée par la prière, par la récitation indéfinie d'invocations plus ou moins mystiques ; la prière devint machinale. On inventa le guide du dévôt, les moulins à prières, les arbres de la loi, le chapelet ; cet instrument, d'origine indienne, a été emprunté, plus tard, aux bouddhistes par les musulmans, des mains desquels il passa aux chrétiens pendant les dernières croisades. Il fut permis au vulgaire de conserver sa foi dans les formules, les charmes, les cercles

magiques. La morale fut résumée en quelques recommandations sommaires ; on conseillait surtout la charité et le dévoûment, on prescrivait d'éviter les cinq grands péchés : meurtre, vol, luxure, mensonge, ivresse. Le meurtre est le plus abominable des cinq : détruire un être en vie, c'est, en effet, contrarier le cours normal de l'activité ; c'est pourquoi les religieux ont toujours auprès d'eux un filtre, dans lequel ils font passer l'eau qu'ils vont boire, de peur qu'elle ne contienne quelque animalcule vivant. On raconte, à ce sujet, qu'un prêtre bouddhiste se laissa mourir de soif, parce qu'un voyageur européen lui avait montré, à l'aide d'un microscope, que l'eau la mieux filtrée est encore pleine d'infusoires.

En admettant le culte des dieux, en leur rendant un pouvoir sur la nature, en en faisant les auxiliaires des hommes, on rétablit forcément une hiérarchie entre eux. Le ciel ne fut bientôt plus assez vaste ; on inventa, au-dessus du monde supérieur, seize mondes de Brahmâ, le père des dieux. On affecta ces mondes au séjour des sages qui avaient atteint l'un quelconque des cinq degrés de méditation *dhyâna*. Ceux qui n'ont pas dépassé le premier degré vont dans les trois premiers mondes de Brahmâ ; ceux qui sont montés au second, revivent dans les quatrième, cinquième et sixième mondes ; ceux qui sont arrivés au troisième état, renaissent dans les trois mondes suivants. Le dixième et le onzième reçoivent ceux qui ont su s'élever jusqu'à la quatrième phase ; enfin, ceux qui ont été capables d'accomplir la méditation absolue, ceux qui ne doivent plus renaître qu'une fois avant d'avoir mérité le *nirvâna*, sont reçus dans l'un quelconque des cinq derniers mondes à chacun desquels préside une divi-

nité spéciale. Ces cinq divinités ont été appelées les Bouddhas contemplatifs, *dhyânibuddha;* elles correspondent aux cinq derniers sauveurs du monde. La quatrième, qui correspond, par conséquent, à Gâutama ou Siddhârtha, dont Avalôkitêçvara avait été le bôdhitsatva, le pré-bouddha, a reçu le nom d'*Amitâbha* « la lumière incommensurable ».

Au dixième siècle de notre ère, une secte nouvelle alla plus loin encore : elle inventa un Bouddha primordial. *Adibouddha*, infini, spontané, omniscient, qui aurait fait émaner de lui-même, par l'effort de sa pensée, les cinq Bouddhas de contemplation, dont chacun a produit un Bôdhisatva, qui est devenu ou deviendra un Bouddha humain. De chaque Bôdhisatva est sorti chaque fois un monde matériel nouveau.

D'autres sectes existaient depuis longtemps : le système de Nâgârdjuna qui vivait il y a dix-huit cents ans et qui n'est autre chose que le grand véhicule, le système contemplatif d'Aryasangha, le système moyen de Bouddhapalita, et bien d'autres encore ; nous ne citerons que celui d'Asangha, au sixième siècle avant Jésus-Christ, qui incorpora dans le Bouddhisme les théories et les pratiques des écoles *tantrika* du Çivaïsme.

On sait que ces écoles se rattachent à des livres religieux, appelés *tantras,* qui contiennent des formules mystiques, des rites mystérieux, et qui enseignent le moyen d'obtenir des dons surnaturels ; c'est peut être un reste des vieilles religions originales, anté-aryennes, de l'Inde antique. Le point de départ de ces croyances est la foi dans l'énergie divine manifestée surtout sous la forme féminine ; cette énergie suprême, émanée de Dieu, produisit

neuf autres énergies femelles qui, bannies du ciel pour leur arrogance, devinrent sur notre globe la plupart des divinités protectrices des villages. Le salut est, d'ailleurs, obtenu, suivant les partisans des *tantras*, par la seule contemplation de l'Être suprême ; peu importe la manière dont on vit : il est même excellent de commettre tous les excès lorsqu'on ne cesse pas d'avoir son esprit fixé sur le grand et éternel absolu.

Je rappelle encore une fois ici que, théoriquement, le Çivaïsme ne diffère pas du Bouddhisme ; ses trois entités : Dieu, « le chef », *pati ;* l'âme, « l'animal », *paçu ;* et l'action, « le lien matériel », *pâça*, correspondent exactement à l'âme universelle, à l'âme individuelle et à l'activité de la vie. La formule recommandée aux méditations des dévôts, « je (suis) lui », *sô'ham*, implique l'absorption de l'individu dans la divinité suprême. Le lien matériel produit toujours la renaissance, puisque, dit un sage, « celui qui a mangé a de nouveau faim ».

Mais pour en revenir au Bouddhisme, la création de ces grandes figures divines altérait de plus en plus la doctrine primitive. Le *nirvâna* ne fut bientôt plus l'absorption dans la substance générale, illimitée ; ce fut un monde suprême, une sorte de paradis supérieur à tous les mondes infernaux, terrestres et célestes, séjour du Bouddha primordial.

D'autres causes d'altérations devaient survenir par l'extension de la religion de Siddhârtha au-delà de son pays d'origine, sous les diverses influences de climat, de mœurs et de milieu. A Ceylan, où le petit VÉHICULE est suivi, elle est restée encore simple et pure. La principale particularité du Bouddhisme ceylanais est le culte de la cé-

lèbre relique, la dent canine de Gâutama. A la mort du maître, en effet, ses disciples avaient recueilli, sur le bûcher funéraire, ses deux omoplates, son os frontal, quatre de ses dents et quelques-uns de ses cheveux. On prétend même posséder son balai, son écuelle à recueillir les aumônes et son pot à eau, dont la capacité est d'environ 85 litres. Ce dernier détail donnerait au Bouddha une taille prodigieuse ; la dent de Ceylan est, du reste, un morceau d'ivoire de cinq centimètres sur deux de large à sa base. Elle est conservée à Kandy, enveloppée d'une feuille d'or, dans une série de boîtes et de châsses de plus en plus précieuses. En 1560, les Portugais s'en emparèrent, à Jaffna, et l'archevêque de Goa la pila de sa propre main dans un mortier; puis il jeta dans le feu la poudre qu'il obtint ainsi, et, enfin, il lança les cendres dans la rivière. Naturellement, il se trouva qu'au dernier moment une main pieuse avait sauvé la précieuse relique et lui avait substitué un *fac-simile,* une imitation vulgaire. La dent en avait vu d'autres : un roi de Patna avait essayé de la détruire par le feu, par la terre, par l'eau, par le fer et chaque fois elle avait reparu sur une éblouissante fleur de lotus ; c'est même là, dit-on, qu'il faut chercher l'origine de la formule célèbre: *ôm! mani padmê hum!* où *mani padmê* paraît signifier « la perle (est) dans le lotus ». On montre également aux touristes, à Ceylan, l'empreinte du pied de Gâutama qui aurait eu un mètre et demi de long; les çivaïstes rapportent cette trace à Çiva, les vichnuvistes à Râma ou Hunumân, les musulmans à Ali et les chrétiens à Adam ou à Saint-Thomas. N'a-t-on pas, dans la chrétienté, des empreintes analogues de pieds sacrés ? Ne vénère-t-on pas, par exemple, à Poitiers,

le pas de Jésus-Christ lorsqu'il vint parler à sainte Radegonde, le 3 août 487? Je n'insiste pas sur les reliques chrétiennes, les deux suaires de Jésus-Christ, entre autres, ou les onze doigts de sainte Thérèse.

Le Bouddhisme chinois procède du grand VÉHICULE. Il enseigne les cinq voies du salut, celles des Bouddhas sauveurs, des pré-Bouddhas, des Bouddhas individuels, des disciples immédiats du maître, et des sages; les cinq agrégats naturels ou conditions de l'existence; les cinq prohibitions, les cinq aliments purs, les cinq facultés divines, les cinq éléments de la personne du Bouddha. Parmi les objets directs du culte, il y a les cinq ombres, *u in*, dont la première est l'ombre du Bouddha, qui n'apparaît qu'aux plus grands saints. Le pèlerin Hiuen-Tsang ne parvint à la voir, dans l'Inde même, il y a douze siècles, qu'après de longues prières: l'image, vague et à demi-effacée, lui apparut au fond d'une caverne, brillant d'une lueur jaune rouge et entourée des ombres plus indistinctes des bôdhisatvas et des premiers disciples. Le Bouddhisme chinois s'est incorporé toutes les figures du vieux culte national, les mânes, les génies des vents et des eaux, et il a multiplié les cérémonies religieuses. Il s'est partagé en un grand nombre de sectes, ayant chacune ses divinités particulières; la plus importante adore *Kuan-in*, déesse de la miséricorde, qu'on regarde comme une incarnation d'Avalôkitêçvara; protectrice spéciale des marins, elle est représentée avec dix têtes et quarante bras. Elle habite, avec son père Amitâbha, que les Chinois nomment *ho-mi-to-fu*, le paradis supérieur, lac de lotus toujours épanouis, où revivent les sages, le « glorieux pays » ou l' « empire du plaisir », appelé *Sukhâvati* en sanscrit.

L'articulation du nom d'Amitâbha, ou de la formule *na-mo-ho-mi-to-fut*, transcription du sanscrit *namô'mitâ-bhâya* « salut à Amitâbha », est une source abondante de mérites et de bénédictions.

Les Chinois ont, comme on le voit, complètement transcrit, en les adaptant au phonétisme de leur langue, la plupart des noms ou des mots religieux sanscrits : Çâkya est devenu *Cha-ka ;* Bouddha, *Fo-t'o,* qu'on abrège d'ordinaire en *Fo ;* Bôdhitsatva, *fu-sa* ou *pu-sa*, qu'on écrit *poussah* en France ; Nirvâna, *ni-pan* ou *nie-puan-na*, et ainsi de suite. Quelques-uns ont été néanmoins traduits : le *nirvâna* a été expliqué « intelligence accomplie », *tching-kio ; tathâgata,* « celui qui est allé ainsi », un des noms sanscrits de Gâutama qui revient le plus souvent dans les invocations du grand véhicule, a été rendu par *ju-laï,* « ainsi venu ». Les Annamites, les Birmans, les Japonais ont imité les Chinois à ce point de vue ; ainsi *Bouddha* est prononcé *Phot* à Siam.

Le Bouddhisme japonais, qui s'est inspiré de celui de la Chine, s'est cependant retrempé, si j'ose m'exprimer ainsi, par des relations directes avec l'Inde. On a retrouvé, dans la Bibliothèque impériale du Japon, le plus ancien livre sanscrit connu ; c'est un manuscrit qui remonterait à l'an 609 de notre ère. Les divinités du pays ou les génies locaux ont aussi pris rang dans la hiérarchie sacrée. Il s'est formé sept sectes principales, dont la plus populaire adore sous le nom de *Kuannon*, *Kuan-in,* qui peut prendre trente-trois formes diverses : la plus célèbre est une image dorée, dont la tête porte une couronne de petits enfants. Le peuple a des « boîtes à prières » ; il sait faire de chaque ruisseau, par des appareils ingénieux, un flux

perpétuel d'oraisons. Les fidèles invoquent sans cesse le nom de Bouddha; ils écrivent leurs demandes sur des bandelettes de papier qui, roulées en boules, sont lancées contre l'idole ou enfouies dans la statue creuse du dieu vénéré.

Ces pratiques nous amènent aux formes religieuses du Thibet, où la vieille philosophie de Siddhârtha s'est altérée de la façon la plus intéressante. Elle y a remplacé une vieille religion naturaliste qui consistait principalement dans le culte des génies, bons ou mauvais, et en pratiques de sorcellerie. Introduit au Thibet dès le quatrième siècle, le Bouddhisme n'y fut officiellement reconnu qu'au septième ; il y fut réformé au quatorzième siècle par le sage Tsong-Kha-pa qui rétablit rétablit l'obligation du célibat, à laquelle s'étaient soustraits les religieux, restaura la discipline et imposa aux réformés, pour leurs vêtements, la couleur jaune ; ceux qui résistèrent à la réforme, et ils sont encore nombreux aujourd'hui, surtout au Boutan et au Népâl, gardèrent l'habit rouge.

La religion thibétaine, qui procède du grand véhicule, appelle le *nirvâna* d'un mot qui signifie, dans la langue du pays, « la délivrance de toute peine » ; elle le regarde comme le bonheur suprême dans un monde supérieur à tout ; c'est le repos idéal et la délivrance absolue. On y arrive par la répression des désirs, la pratique des vertus, la récitation des prières, la confession auriculaire, l'observance des rites magiques. En attendant, on peut renaître sous l'une des six formes suivantes: Dieu ou bon génie, homme, démon ou mauvais génie, animal, revenant, habitant de l'enfer. Immédiatement au-dessous du *nirvâna* est un séjour particulier où l'on éprouve un bonheur

presque parfait; c'est la demeure des saints; on n'y est plus sujet à la renaissance, mais on y existe encore à l'état individuel. C'est là qu'habite Amitâbha, nommé, en thibétain, *Od-pag-med* « éclat sans mesure »; il y a là un grand lac couvert de fleurs parfumées de lotus; c'est dans ces fleurs que viennent se reposer les sages; ils peuvent quitter momentanément ce séjour de paix et de félicité pour venir au secours des hommes et reprendre alors la forme humaine. Ce paradis est le seul but suprême accessible aux laïques, aux hommes du monde; car le *nirvâna* est réservé aux religieux.

Les Thibétains sont, du reste, tout à fait déïstes; ils croient à l'efficacité, pour le bonheur et le malheur de ceux qui vivent sur la terre, d'une intervention des génies, des mauvais esprits, des dieux, des bouddhas. Les mauvais esprits tentent journellement les hommes qui sont défendus par les dieux ou par les génies. Les dieux sont extrêmement nombreux; outre les personnalités du grand véhicule, ils comprennent les principales divinités de l'Inde et beaucoup de divinités particulières et locales. On peut citer, entre autres, le Dieu de la mort qui, à l'aide d'un grand miroir, voit toutes les actions des hommes; quand l'un de nous meurt, les serviteurs de ce dieu viennent chercher l'âme du défunt; ses actions sont pesées dans la balance sacrée du Dieu qui envoie alors l'âme à la destinée que lui ont valu ses actes bons ou mauvais. Entre la mort et la renaissance, l'âme est dans ce qu'on appelle l'état de *Bar-do*, état malheureux dont les mauvais esprits peuvent prolonger la durée; l'âme erre alors dans l'espace et peut apparaître aux hommes sous l'apparence informe d'un morceau de chair crue.

Aux Bouddhas divers déjà créés dans l'Inde, le Thibet a ajouté les *Bouddhas de confession*, au nombre de trente-cinq, quarante et un ou cinquante et un, suivant les sectes. Ils ont le pouvoir d'accorder à ceux qui les implorent la rémission de leurs péchés. Ce sont des saints, de grands pénitents, des rois pieux déjà parvenus au *nirvâna*.

Tous ces personnages ont leurs attributs, leurs montures, leurs légendes ; chacun est vénéré suivant un rite particulier et avec des prières spéciales. De toutes les prières, la plus efficace est la formule : *ôm ! mani padmê hum !* que je vous rappelais tout à l'heure ; au Thibet, on l'écrit partout, soit en toutes lettres, soit sous une forme abrégée monogrammatique dans un encadrement qui rappelle le contour d'une feuille de figuier. La puissance de cette prière augmente si on l'écrit en rouge, en lettres d'argent, en lettres d'or; ainsi, une prière rouge en vaut cent huit noires. Plus on la répète et plus sa vertu se multiplie; aussi possède-t-on d'énormes manuscrits qui ne contiennent absolument que ces quatre mots écrits des millions de fois à la suite des uns des autres. C'est ainsi que la prière est devenu machinale ou plutôt mécanique et qu'on a inventé, comme je l'ai dit tout à l'heure, les guides-manuels, les chapelets, les boîtes à prières, les moulins, les arbres et les murs de la loi.

La prière étant efficace par elle-même, peu importe qu'elle soit prononcée, pourvu qu'elle occupe le plus de temps possible, qu'elle s'accomplisse même toute seule. C'est pour cela qu'on a construit des murs souvent très longs couverts d'inscriptions formées uniquement des quatre mots sacrés ; qu'on a planté partout où cela a été

possible les « arbres de la loi », simples poteaux terminés par un drapeau de soie où la formule fatidique est imprimée ou brodée ; c'est pour cela que les moulins à prières tournent sans cesse au fil de l'eau des ruisseaux dans chaque rue, au caprice de la brise sur les toits des maisons : ils sont pleins de petits papiers où sont écrites les prières usuelles et les passages de la sainte Écriture. Il y a aussi des moulins mûs par des manivelles, autour desquels est enroulé une bande de papier portant l'éternelle formule ; les plus ordinaires ont environ un décimètre de haut et cinq à six centimètres de diamètre. On a pris à la lettre une figure chère à Gâutama qui conseillait de « tourner la roue de la loi », c'est-à-dire d'aller toujours en suivant les prescriptions du droit naturel.

Tous ces objets sont fabriqués ou vendus par les moines, les prêtres, les lamas; toutes ces prières et toutes ces crémonies sont faites dans les églises. Les temples du Thibet, presque toujours réunis à des monastères, ont généralement la forme d'un grand carré ou d'un vaste rectangle. On y accède par un large vestibule où sont des moulins à prières que des prêtres font continuellement tourner. Des salles latérales, véritables sacristies, sont réservées pour la bibliothèques et les détails du service. Dans l'espace affecté au culte, la nef est délimitée par deux rangées de piliers où sont suspendus de grands écrans de soie frangée ; au fond est l'autel, formée d'une table de bois surélevée. On y monte à l'aide de degrés, sur lesquels sont déposés les instruments qui servent à toutes les cérémonies : vases pour oblations, tambourins, clochettes, encensoirs, miroirs sacrés, lampes, rituels et formulaires, etc. Sur les murs sont peintes les images des

dieux et des saints, et, dans l'enceinte, se trouvent plusieurs statues des Bouddhas toujours conformes aux types traditionnels.

Les cérémonies religieuses sont dirigées par un *la-ma;* ce mot veut dire « homme supérieur ». On sait avec quelle précision le clergé thibétain est hiérarchisé. L'homme qui veut se vouer à la vie religieuse est d'abord « aspirant, candidat, subordonné », frère-lai, dirait-on en Europe ; puis il devient diacre, puis prêtre. Ces grades sont conférés par le conseil des moines, par le chapitre ; le religieux est alors *lama*. Il peut, toujours à l'élection, obtenir encore l'un ou l'autre des deux grades supérieurs de « chef des chœurs » ou de « surveillant » ; rappelons que ce dernier titre correspond étymologiquement à celui d'évêque et que les brames du sud de l'Inde sont appelés « ceux qui regardent », *pârppâr*. Il n'a plus alors au-dessus de lui que l'abbé, le supérieur du monastère, tantôt élu par les moines, tantôt nommé par le grand lama. S'il fait preuve d'une sainteté extraordinaire, s'il fait voir que l'esprit d'un Bouddha s'est incarné en lui, il deviendra l'un des deux cents prélats qu'on a comparés aux cardinaux de l'Église romaine. Ces cardinaux et les abbés des monastères les plus importants se réunissent en conclave à la mort d'un grand lama, pour élire son successeur. Le grand lama, *dalaï-lama,* est considéré comme l'incarnation d'Avalôkitêçvara qui s'incorpore en lui par une émanation de la suprême sagesse sous la forme d'un rayon lumineux. On fait une enquête rigoureuse sur les enfants qui sont nés aussitôt après la mort du pontife ; on retient trois de ces enfants que l'enquête a montrés capables d'avoir reçu l'âme divine et on les amène au conclave. Les « pères »

inscrivent les noms de ces trois enfants sur des fiches d'or qu'on jette dans une urne de même métal ; après une invocation à l'esprit saint, le hasard prononce. Le vicaire désigné du grand lama est le supérieur du grand couvent d'An-tchi-lhun-po, qui est regardé comme une incarnation d'Amitâbha, père d'Avalôkitêçvara. Le grand lama, qui a réuni pendant longtemps entre ses mains le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, est le chef incontesté de l'orthodoxie thibétaine ; il est infaillible et tout-puissant ; les pèlerins qui viennent l'adorer n'oseraient le toucher de leurs mains impures ou de leurs lèvres profanes ; ils se prosternent devant lui, et il leur donne sa bénédiction en leur frappant le sommet de la tête avec une houppe en soie fixée à l'extrémité d'une baguette.

A côté du grand lama, il y a une grande lamase, si ce féminin nous est permis. C'est, dit-on, une incarnation de la femme de Çiva, sous sa forme bienveillante et bienfaisante. Elle est la supérieure générale de tous les couvents de femmes du Thibet.

Les lamas vivent dans le célibat ; ils sont ordinairement réunis dans des monastères. Il y en a cependant un grand nombre qui sont détachés dans les villes et les villages, pour les besoins des ouailles laïques ; mais ces derniers sont officiellement rattachés à certaines lamaseries où ils sont obligés de venir faire des retraites à des époques déterminées. Les lamas sont très nombreux : on en compte environ un sur dix habitants. En Birmanie, il y a un religieux, un *talapoin,* sur trente personnes ; chez les Kalmouks, la proportion est de un sur cent cinquante ou deux cents. A Ceylan, les religieux sont beaucoup moins abondants ; on n'en trouve guère qu'un pour huit cents

fidèles. Il y a, d'ailleurs, plusieurs grands lamas dans le bouddhisme septentrional : un chez les Mongols, trois en Chine, un au Boutan (c'est le chef des hétérodoxes rouges) et d'autres encore. La religion des Kalmouks et des Mongols ne diffère de celle du Thibet que sur des points secondaires ; en Mongolie, par exemple, on croit que les actions, bonnes ou mauvaises, des hommes ne sont pas pesées par le dieu de la mort dans une balance, mais qu'elles sont comptées au moyen de cailloux noirs et blancs alignés sur le sol.

Les détails qui précèdent font pressentir combien le culte public doit être formaliste et compliqué dans le lamaïsme et, en général, dans tout le Bouddhisme du nord. Les Parisiens ont eu récemment l'occasion de s'en faire une idée ; deux bonzes de l'Extrême-Orient ont célébré leur office au musée Guimet ; et les spectateurs privilégiés qui avaient assisté à la cérémonie ont tous conservé cette impression qu'ils avaient pris part à une fête catholique. Cette impression serait bien plus forte si l'on assistait aux offices dans le pays même, par exemple à la cérémonie de la « purification » dans la grande cathédrale de Lha-sa. Derrière les deux voiles en treillis d'argent qui séparent de la nef le chœur et le sanctuaire, tous les lamas, placés selon leurs rangs et leurs fonctions, adressent d'ardentes prières à l'esprit du Bouddha qui plane invisible sur la sainte assemblée. Un prêtre élève en l'air un miroir de métal sur lequel un autre prêtre jette d'assez loin de l'eau mélangée de sucre et de safran ; c'est, dit-on, pour recueillir l'esprit du Bouddha. L'eau qui coule sur le miroir tombe sur une image du monde que présente un troisième prêtre, et elle est soigneusement recueillie par un qua-

trième qui passe dans les rangs et jette sur les mains de chaque religieux quelques gouttes du liquide divinisé. Chacun s'empresse de porter la main ainsi bénie au sommet de sa tête, à son front, à sa poitrine, puis de humer précieusement ce qui peut rester de la liqueur sacrée. On essuie le miroir avec une serviette de soie. Les chants éclatent. L'encens emplit de ses parfums pénétrants la vaste église, où se presse, silencieuse et recueillie, une foule immense...

Cette étude ne serait pas complète si je ne disais quelques mots de ce qu'on appelé le *néo-bouddhisme*, de la nouvelle *Société théosophique* qui prétend se rattacher au petit véhicule de Ceylan, mais qui procède, en réalité, du mysticisme de quelques fantaisistes du Nord, combiné avec le spiritisme américain. Les inventeurs de la doctrine la nomment *Bouddhisme ésotérique ;* ils l'ont expliquée dans beaucoup de livres d'une lecture insipide et fatigante. Suivant eux, le *nirvâna*, loin d'être l'anéantissement de l'individualité, est, au contraire, « l'exclusion des trois feux passionnels, l'empire complet de l'esprit sur la matière ». L'homme est un être triple : il est formé d'un corps physique animé, d'une âme intellectuelle et d'un esprit divin. L'homme physique se compose des trois premiers des sept principes : corps matériel, vitalité, corps astral ; l'homme intellectuel comprend les quatrième et cinquième principes, l'âme animale et l'âme humaine ; l'homme spirituel réunit les deux derniers principes, l'âme spirituelle et l'esprit. Les néo-bouddhistes affirment aussi avoir découvert qu'il y a sept états de la matière : l'état solide, l'état liquide, l'état gazeux, l'état radiant et trois autres inconnus des Occidentaux ; grâce à cette connaissance, ils pré-

tendent pouvoir transmuter les corps. En attendant, ils savent les décomposer, les projeter au loin, les précipiter et les recomposer presque instantanément; ils reçoivent ainsi en quelques minutes, du bout du monde, des lettres que n'ont souillées aucun cachet administratif, aucun timbre-poste. Ils peuvent, du reste, se dédoubler eux-mêmes; leur corps physique demeure à Paris, par exemple, tandis que le corps astral, son double éthéré et son prototype, se transporte instantanément à San-Francisco ou à Pékin. Ces divagations sont entremêlées de mots sanscrits mal écrits et mal interprétés, d'étymologies bizarres, de sentences mystiques et de dissertations extravagantes sur le Christ, la Vierge, le Bouddha, le Mexique, l'Égypte, etc. Comme dit Virgile, dans *l'Enfer* de Dante (II, 51),

Non ragioniam di lor, ma guarda e passa.

Arrivé au terme de ma tâche, je crains, Mesdames et Messieurs, de m'en être acquitté d'une manière bien insuffisante. Je voulais exposer d'une façon complète, mais aussi sommaire que possible, tout ce qui concerne le Bouddhisme. Ceux d'entre vous qui sont au courant de la question auront probablement trouvé que j'ai trop insisté sur des faits connus et que je n'ai pas mis assez en lumière certains détails d'une valeur capitale à leurs yeux. Aux autres, mon analyse aura paru sans doute confuse et pénible, et peut être auront-ils éprouvé quelque peine à me suivre dans l'esquisse de ces théories parfois extrêmement transcendantes et quintessenciées. Je réclame l'indulgence des uns et des autres, en faveur de ma bonne volonté. Je

vous remercie, du reste, de l'attention soutenue que vous avez bien voulu me prêter, et je m'estimerais heureux d'avoir pu seulement vous faire voir ou vous rappeler l'évolution, d'ailleurs logique et naturelle, de la religion la plus importante du monde, sinon par son histoire, au moins par le nombre de ses partisans.

Simple réforme philosophique à son origine, n'ayant aucune prétention sociale ou politique, comme on dirait aujourd'hui, elle a développé tout un corps de doctrines spéculatives, qui ont abouti à la fois au mysticisme métaphysique et aux pratiques grossières de la magie ; elle a fait de son fondateur une personnalité multiple toujours présente et active sous ses incarnations variées; elle a absorbé plusieurs cultes naturalistes et s'est créé un panthéon pour ainsi dire infini. Elle a commencé par une réaction contre le vieux ritualisme hindou, et elle a abouti au ritualisme le plus compliqué. Malgré tout, le Bouddhisme n'a pu cependant encore arriver à la conception précise du Dieu personnel, créateur tout-puissant, des Occidentaux modernes. Tant il est vrai que l'idée de ce Dieu est purement objective; qu'elle est le résultat d'un long travail cérébral, le terme d'un *processus* mental incompatible avec l'imagination puissante, mais aventureuse, indépendante et éprise de détails des philosophes indiens. L'évolution, le progrès constant, le renouvellement perpétuel, n'est-ce pas, au surplus, en réalité, la conception de la trinité brahmanique : création, conservation et destruction rénovatrice ?

L'évolution! Nous la voyons sans cesse partout, tout autour de nous. Quand nous jetons les yeux sur le ciel, qui ne nous raconte plus la gloire de Dieu, mais qui nous

enseigne l'inanité des raisonnements théologiques, nous y rencontrons d'abord ces planètes qui font escorte avec nous à notre soleil, dans sa course à travers l'espace : sur les unes, la vie paraît avoir déjà totalement disparu ; sur d'autres, elle ne semble pas s'être manifestée encore. Le soleil, arrivé lui-même à son déclin, est comme perdu au milieu de la multitude innombrable des astres, depuis les étoiles les plus éclatantes jusqu'à ces nébuleuses obscures qu'on suppose au début de leur mystérieuse germination. Dans la contemplation de ces phénomènes sublimes, nous apprenons à ne pas désespérer de l'avenir du monde ; nous y lisons les inflexibles lois du temps et nous concevons ainsi la notion exacte de notre devoir. Oui, nous qui ne sommes, comme diraient les sages antiques de l'Inde, qu'un accident momentané, qu'une manifestation locale de la substance éternelle, nous devons consacrer notre rapide existence à combattre tous les préjugés, à interrompre toutes les routines, et à pratiquer sans défaillance la bonne doctrine, celle dont le *credo* se résume en ces trois facteurs imprescriptibles du progrès social : le travail, la solidarité humaine et la liberté !

JULIEN VINSON.

BIBLIOGRAPHIE

James-Constantine Pilling. — *Bibliography of the Siouan Language*. Washington, 1887, in-8°, v-27 p.; — *Bibliography of the Eskimo Language*, Washington, 1887, in-8°, v-116 p.; — *Bibliography of the Algonquian Languages*, Washington, 1891, in 8°, x 614 p.

Ces trois volumes sont certainement les plus précieux et les plus intéressants peut-être de tous ceux qu'a publiés la *Smithsonian Institution* et le Bureau d'Ethnologie si bien dirigé par M. J.-W. Powell. L'impression en est on ne peut plus élégante et soignée, la correction irréprochable, et le contenu dépasse toutes les espérances. Rien n'y manque : exactitude et précision des détails, descriptions minutieuses et figurées, *fac simile* admirables, énumération des exemplaires, références catégoriques, etc., etc.; aucune plaquette, aucun article de journal ne paraît y avoir été oublié. On sait que l'auteur avait déjà publié, il y a un certain nombre d'années, une bibliographie générale de toutes les langues de l'Amérique. Son travail terminé, il a

été le premier, comme de juste, à le trouver insuffisant et incomplet, il s'est mis à le refaire et, pour plus de sûreté, a parcouru l'Europe et l'Amérique, portant sur lui son ouvrage et le couvrant jour par jour de notes, de corrections et d'additions innombrables : voyage heureux, enviable pèlerinage, explorations ardentes et toujours fructueuses! Ah! rien ne vaut l'amour des livres, représentation fidèle de la parole humaine, écho béni du passé, repos et consolation du présent, espoir et rêve de l'avenir.

Je me permettrai cependant quelques observations timides, quelques critiques respectueuses. J'aurais aimé que les titres fussent plus exactement figurés, par des combinaisons de romain et d'italique, de grandes et de petites capitales, comme j'ai fait dans mon *Essai de Bibliographie basque;* j'aurais voulu distinguer les livres des articles de journaux ou des revues; j'aurais voulu un plus grand nombre de tables; j'aurais voulu qu'on renonçât à ce cadre mal commode des deux colonnes. Mais tous ces *desiderata* n'enlèvent rien à mon admiration passionnée. Bien heureux celui qui a pu faire un tel livre dont l'achèvement suffirait à peine à le payer amplement de sa peine! Et d'ailleurs, un travail de ce genre n'est-il pas le meilleur de tous, un travail qui passionne, qui absorbe, qui fait à la fois croire et oublier?

Multa dies variique labor mutabilis sevi
Rettulit in melius.....

JULIEN VINSON.

The Nâladiyar or four hundred quatrains in Tamil with introduction, translation, and notes, by G. U. Pope. Oxford, *Clarendon Press,* gr. in-8°, lij-440 p.

Un certain roi de Maduré avait reçu, dit-on, à sa cour, pendant une famine qui désolait le pays, et libéralement entretenu huit mille pénitents djâinas. Il voulait même les retenir, mais les pieux personnages s'échappèrent une nuit; chacun d'eux laissait à sa place habituelle une ôle (feuille de palmier) où il avait écrit une strophe morale. Dans un premier mouvement de dépit, le roi fit jeter toutes ces feuilles à la rivière; mais il arriva que quatre cents d'entre elles remontèrent le courant sur une longueur de quatre pieds : le monarque les fit aussitôt recueillir et elles forment un recueil de stances morales presque aussi célèbre dans tout le pays tamoul que les *Kuraḷ de Tiruvaḷḷuva.* On dit aussi que ce recueil, *Nâladiyâr* « ceux à quatre pieds », tire son nom de ce qu'il se compose uniquement de quatrains. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage est peu connu en Europe, et, jusqu'à présent, à part quelques strophes isolées, il n'en avait publié en Europe, à ma connaissance, que la traduction de quelques strophes des treize premiers chapitres par moi en 1871 et 1875 (*Mémoires de l'Athénée oriental*, p. 20-24 et *Congrès des Orientalistes,* p. 342-348), et des trois derniers chapitres, en 1889, par M. B. de Fontainieu, un de mes élèves, à la suite de son *Livre de l'amour* de Tiruvalluva (Paris, Lemerre, petit in-8°, p. 100-118).

Mes deux publications paraissent avoir échappé à M. Pope, mais, quoiqu'il ne mentionne pas expressément celle de M. de Fontainieu, il la cite aux p. 243-245 de son

admirable ouvrage qu'on ne saurait trop louer d'ailleurs. Après une fort intéressante introduction, où l'on trouve de très remarquables détails sur la métrique tamoule et de précieuses notes bibliographiques, vient le texte soigneusement révisé des quatre cents strophes accompagné d'une traduction aussi exacte que possible. M. Pope y a joint un lexique comparatif qui devra évidemment servir de modèle quand on pourra faire le dictionnaire général des langues dravidiennes, et deux tables dont la seconde (index général) est un peu courte peut-être.

Je n'aurais guère que quelques observations à présenter. Dans la publication des vieux textes tamouls en vers, qui ne sont pas à la portée des commençants, je n'aime pas beaucoup la distinction rigoureuse des mètres, la séparation des mots, la ponctuation : ces facilités me choquent et ne me paraissent pas très utiles. Quant aux traductions, M. Pope, comme tous les Anglais, recule avec trop d'horreur peut-être devant certains mots ou certains passages scabreux : pourquoi ne pas les rendre en latin, par exemple? Dans son lexique, il me semble une fois de plus trop enclin à chercher dans le sanscrit l'origine de beaucoup de mots dravidiens.

Ces remarques n'enlèvent rien à la haute valeur du livre de M. Pope. Il faut souhaiter que son exemple soit suivi et qu'on nous donne bientôt les plus vieux et plus précieux monuments du fécond et riche idiome du Sud de l'Inde. Déjà, nous avons eu en 1887, à Madras, une belle édition du *Çindâmani :* quand recevrons-nous le *çilappadigâram* et le *Maṇimêgalei* qui devaient paraître l'année dernière?

J. V.

VARIA

LA BIBLIOTHÈQUE DU PRINCE L.-L. BONAPARTE.

On lisait, dans l'*Athæneum* du 1er avril 1893 (no 3414, p. 410), les lignes suivantes à propos de cette Bibliothèque qui comprend la collection des livres basques la plus belle et la plus complète que l'on connaisse :

« Mr Victor Collins, who has been occupied during the last twelve months in preparing a catalogue of the late prince Louis-Lucien Bonaparte's library, has completed the main portion of his task, and is now engaged in classifying and rearranging its contents. When the Catalogue is ready for issue, — in a few months, as is anticipated, — it is intended to offer the library for sale by private contract. The collection has proved unexpectred rich and complete in illustration of European philology; scarcely a recognized variety of European speech, even of the most obscure, being unrepresented among the eighteen or twenty thousand volumes. A copious collections of the slang of nearly every country in Europe is included. Many of the earlier books are extremely rare, a large number being neither mentioned by Brunet nor discoverable in the British Museum. Some, suchas the *Athravaeth Gristnogarl*, reproduced by the Society of Cymmrodorion in 1880, are reputed to be unique. Several valuable French and Italian first editions, and a number of curious old English books also appear; and the unique largepaper copies of the late Prince's own linguistic publications amount to a hundred or more.

« The mss. have not yet be fully examined, but two at least of great interest are found among them. Du Voisins (*sic*) unpublished Basque dictionary, the production of which was subsidized by the Prince, and Tonkin's ms. (1730), which was the original of Pryce's *Archæologia Cornu-Britannica*. It is to be hoped that this valuable collection may find a purchaser in England, and may not be allowed to leave our shores. »

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-SIXIÈME

15 JUILLET 1893

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1893

SOMMAIRE DU N° 3.

Pages.

Grasserie (Raoul de la). — Essai de rythmique chinoise. 183

Charencey (H. de). — La langue basque et les idiomes de l'Oural (*fin*). 218

Stempf (V.). — Glossar zu Dechepare's Poesien (*suite*) . . . 238

Julien Vinson. — Les manuscrits basques de Pierre d'Urte, de Saint-Jean-de-Luz (vers 1700). 255

BIBLIOGRAPHIE

Julien Vinson. — *Les publications sur l'Inde* de M. E. LAMAIRESSE. 270

VARIA. — La versification basque de Bernard d'Echepare . 275

ESSAI DE RYTHMIQUE CHINOISE

La rythmique chinoise est très originale ; elle exclut les deux facteurs du rythme les plus importants et les plus usités parmi les langues civilisées, à savoir la *quantité des syllabes* et leur *accent tonique*. Elle est privée de ces deux instruments parce qu'ils manquent à la langue elle-même ou y sont négligeables. Le rôle de l'accent tonique est d'établir la *prédominance* d'une *syllabe* sur les autres dans le même mot ; or, le chinois est *monosyllabique*. D'autre côté, la syllabe formant un mot entier doit toujours avoir une certaine durée. Une conséquence importante de cette privation des deux moyens les plus naturels de la versification, c'est que le vers chinois va manquer, du moins le semble-t-il, de la *cadence* proprement dite, de la mesure du temps à l'*intérieur*, et de l'*alternance* entre les *temps forts* et les *temps faibles*. Où placer une *arsis* et une *thesis* là où tous les mots-syllabes sont d'*égale* valeur et de *même* poids ? Cependant, cette alternance est l'âme même du rythme ; sans elle le temps peut bien se *diviser* en *fragments* égaux, en *mesures*, mais rien ne rend sensibles ces mesures à l'oreille, puisqu'aucun *renflement* du son n'indique qu'une d'elles commence ou finit. Dans les rythmiques mêmes qui semblent se régler à l'inté-

rieur du vers par le seul *comput* des syllabes, comme en français, il en est, en réalité, autrement ; les *alternances* entre *arsis* et *thesis* sont seulement *plus distantes*. Tout le monde sait que dans notre alexandrin il existe un *arsis* à la fin du vers, un autre à place fixe à la *césure*, et deux autres à place variable, toutes les autres syllabes étant en *thesis* et privées de l'accent rythmique.

Le chinois ne pourra donc composer son vers isolé que par le comput du nombre de syllabes, et que par la division de ce vers en deux ou plusieurs parties au moyen de l'arrêt du sens formant césure ; quant au lien entre plusieurs vers, il ne pourra le constituer que par la rime.

Et même ce dernier lien sera bien faible, en raison des nombreuses *homophonies* qui existent entre les monosyllabes. Les rimes y seront à la fois *trop nombreuses* et *trop complètes :* trop nombreuses, parce que les homophones, et surtout les mots finissant par la même voyelle (toutes les syllabes étant ouvertes) fourmillent ; trop complètes, parce que le mot entier rimera.

C'est merveille comment la langue chinoise, ainsi *privée des ressources ordinaires*, s'en est *créé* de *nouvelles*, inconnues aux prosodies et à la versification des autres peuples.

En réalité, nous venons de voir qu'en dehors du comput des syllabes, base rudimentaire de la versification, le chinois n'a d'autres ressources que la *rime*. C'est ce moyen qu'il va développer et auquel il va donner une portée toute nouvelle. La rime, telle que son système phonétique particulier lui permet de l'établir, lui fournira : 1° la *concordance* symétrique entre *deux vers*, non seulement *à la fin* du vers, comme chez nous, mais dans *tout* son parcours ; 2° le *lien* entre un plus grand nombre de vers, de façon à

constituer une *strophe ;* 3° l'*alternance* entre les diverses syllabes du vers isolé, de manière à former une harmonie entre elles, une *cadence*.

Mais ici il faut *élargir l'idée de rime*, et compléter cette dernière par l'introduction des *tons*. La *rime*, au sens strict des mots, c'est l'*homophonie*, et c'est dans ce sens que nous l'employons ; mais dans *un sens plus large*, à côté de l'*homophonie*, elle comprend aussi l'*homotonie*. Lors de la renaissance du rythme dans l'hymnographie grecque, ce fut même l'homotonie qui précéda, l'homophonie succéda et ne fut que son développement. A la fin de l'hexamètre greco-latin, il n'y a pas encore d'homophonie, mais il y a déjà une homotonie dans la terminaison obligatoire par un dactyle suivi d'un spondée. L'*homotonie* consiste dans l'*identité de l'accent*, de même que l'*homophonie* dans l'*identité du son*. On conçoit facilement que, si ces deux rimes sont réunies, l'effet doit être beaucoup plus puissant.

Mais l'homotonie véritable et complète n'est pas possible avec tout son effet dans les langues qui ne contiennent à ce point de vue que deux sortes de syllabes, les accentuées et les non accentuées, parce que les dernières, les non-accentuées, surtout les muettes, disparaissent trop à la prononciation, principalement à la fin du vers. Pour que l'alternance ou l'accord devienne très sensible, il vaut mieux qu'il y ait trois ou quatre sortes d'accents différents, ou, tout au moins, qu'il y en ait deux, et que l'alternance s'établisse, non entre une syllabe accentuée et une non accentuée, mais entre deux accentuées en sens contraire, et par conséquent d'égale importance.

Comment obtenir ce résultat, quand l'instrument est

l'accent tonique, où il n'y a pas plusieurs accents contraires? Alors, en effet, il est impossible; aussi ce n'est pas l'*accent* que le Chinois emploie pour arriver à cet effet, mais bien le *ton*, qui, d'un côté, ajoutera une homotonie marquée à l'homophonie, de l'autre, créera de profondes alternances. Le *ton* n'est autre qu'un *accent d'élévation*, mais *doué de mouvement;* il n'est pas seulement *élevé* ou *bas*, mais *descendant*, *ascendant* ou subitement arrêté dans sa marche, *tronqué*.

On comprend que la rime, à la fois d'*homophonie* et d'*homotonie*, qui se produit à la fin de deux vers les relie avec une énergie sans pareille ; on conçoit par là même que deux vers peuvent, dans leur dernière syllabe, concorder par *homophonie* et discorder, au contraire, par *hétérotonie* voulue, de manière à créer une véritable harmonie discordante. Dans les deux cas on obtient un effet énergique.

En détachant l'*homotonie* de l'*homophonie* et en l'appliquant seule de *vers à vers*, mais dans l'*intérieur*, non plus à la *fin*, on peut établir une rime soit *homotonique*, soit *hétérotonique*, entre chaque syllabe d'un vers et celle *correspondante* du vers qui forme couple avec le premier.

En appliquant l'homotonie séparée dans l'intérieur d'un vers isolé, en faisant alterner les différents tons, on crée, comme nous l'avons expliqué, une cadence spéciale, groupant ainsi les mots-syllabes deux à deux, de manière à former de véritables *pieds* ou divisions du temps qui sans cela seraient impossibles dans le vers chinois. On a ainsi le singulier spectacle d'une *arsis* et d'une *thesis* réalisées avec le simple *accent d'élévation*. Chacun sait que, dans nos langues européennes, l'accent d'*élévation*, tant

qu'il ne s'est pas converti en accent d'*intensité*, a été impuissant à devenir instrument de rythme ; mais en changeant de centre linguistique, il faut modifier nos idées reçues.

Enfin, en appliquant la *rime entière*, et tantôt séparément l'*homophonie* ou l'*homotonie*, les Chinois ont constitué l'unité de la strophe par un procédé singulier à son tour. Tandis que nous faisons rimer tous les vers deux à deux, les Chinois alternent les vers rimés et les vers non rimés, de telle sorte que la première rime complète n'apparaît qu'à la fin de la strophe. Cependant les vers *non rimés homophoniquement* riment quelquefois *homotoniquement*, de sorte que le lien *strophique*, qui s'est établi aux dépens du lien *versuel*, laisse celui-ci se reconstituer d'une autre manière.

Ces emplois de l'*homophonie* et de l'*homotonie*, tantôt réunis, tantôt séparés, tantôt divergents, établissent dans la versification une harmonie tantôt concordante, tantôt discordante et différée. Nous en verrons les applications. Retenons-en ici d'abord le principe. L'*harmonie ordinaire* consiste dans la concordance immédiate ; l'*harmonie discordante* ou différée sa forme par une discordance momentanée qui rend plus désirable et plus sensible la concordance ultérieure. Ce qui est curieux, c'est que le Chinois peut réaliser les deux en même temps ; il peut dans un vers faire concorder par l'homophonie et discorder par l'hétérotonie, ou inversement, de manière à ne résoudre que plus loin cette discordance partielle. Il peut aussi faire concorder homophoniquement les vers discordants homotoniquement, et faire concorder homotoniquement les vers discordants hétérotoniquement. De là, des effets variés et saisissants.

Telles sont les ressources spéciales que la rythmique chinoise possède, mais elles ne les a pas de suite découvertes, et il s'est passé ici dans la versification quelque chose d'analogue à ce qui a eu lieu dans la langue elle-même. On sait qu'en chinois les tons ne sont qu'un développement *hystérogène*, qu'ils ont peut-être eu pour cause les vestiges des différences des mots confondus dans l'homophonie, et certainement pour résultat de remédier à celle-ci, mais qu'ils n'existaient pas d'abord, puis, qu'il n'en est apparu que quelques-uns, que les autres ont suivi. De même, la versification doit se contenter à l'origine du simple comput des syllabes, et c'est plus tard que l'emploi des tons vint suppléer à l'insuffisance de ce système rudimentaire.

Ainsi, c'est par un moyen phonétique spécial que la versification chinoise s'est intégrée, mais ce qui est très remarquable aussi et ce qui la distingue des autres, c'est que ce fut par un processus tout psychique de *parallélisme* qu'elle s'est formée et que ce procédé a survécu dans la versification plus parfaite. Nous exposons plus loin le procédé du parallélisme, mais il faut dire ici que c'est un rythme tout psychique, constituant seul le rythme entier lorsque le rythme phonique n'est pas né, et consistant en une opposition perpétuelle, tantôt d'une pensée à une pensée de même étendue, tantôt d'une idée à une autre idée en position symétrique, tantôt d'un mot à un autre mot de même fonction grammaticale.

Les trois grands principes des vers chinois sont donc : 1° le *comput syllabique ;* 2° le *parallélisme ;* 3° l'*accord homotonique* et *homophonique*. Ils forment un caractère bien tranché et très original que nous voulions

mettre en relief avant de descendre dans les détails techniques.

Pour exposer les règles qui vont suivre, nous avons mis à profit, entre autres traités européens : 1° *The poetry of the Chinese*, par Sir John Francis Davis, Londres 1870 ; 2° *Ueber zwei Sammlungen chinesischer Gedichte aus der dynastie Thang*, par Platt ; 3° *Poésies de l'époque des Thang*, traduites du chinois avec une étude sur l'*Art poétique en Chine*, par M. le marquis d'Hervey Saint-Denis, Paris 1862 ; 4° *Uber die chinesische Verskunst*, le Schott et aussi des documents que nous devons à l'obligeance d'un éminent sinologue, M. le docteur Grube. L'ouvrage de M. de Harlez : *La Poésie chinoise* (Bruxelles, 1892), mais se rapportant plus à la poésie qu'à la versification, ne nous était pas connu lorsque nous avons terminé le présent travail, mais nous l'avons aussi consulté avant l'impression.

Les plus anciens vers chinois se trouvent dans le *Shi-King*.

Ces *vers* ou *strophes*, suivant l'unité qu'on veut adopter, se partagent en vers *stricto sensu*, de quatre mots à l'origine, quelquefois de cinq ou six, parfois aussi de trois, mais le nombre de quatre reste normal ; quelquefois la longueur de chaque petit vers varie dans chaque strophe. Certains vers ne riment pas, d'autres le font d'une manière incomplète, d'autres riment parfaitement.

La *rime* a été introduite tout *mécaniquement* par suite de l'homophonie d'un grand nombre de mots ; cependant cette rime n'est pas complète si les voyelles correspondantes ne portent pas le même ton ; pour établir cette concordance parfaite, les poètes quelquefois supposent à un mot final un ton qu'il n'a pas, mais ce n'est qu'une

licence poétique. Il est rare que la strophe contienne plus de *trois rimes*.

La rime *n'apparaît que peu à peu*, et il y a beaucoup de vers non rimés qui ne se distinguent de la prose que par le nombre réglé des syllabes ; ainsi cette strophe du *King-Shu*.

Huang çù jèä hiùn
Min K'ò Kin pù K'ò hiá
Min wei pang pèn
Pèn Kù pang ning.

« Notre ancêtre élevé enseigne : On doit rapprocher de soi le peuple, non l'abaisser. Le peuple est la racine de l'État; si la racine est solide, l'État est en sûreté. »

Quand les vers sont rimés, les rimes apparaissent dans toutes les combinaisons possibles. Mais ce qui domine et ce qui est très curieux, c'est l'alternance de vers qui riment et de vers qui ne riment pas ; dans cette alternance, ce sont les *vers pairs* qui riment entre eux.

Jeù sin Kiùng Kiùng
Niàn ngò wu lò
Min ci wu cùi
Ping K'i cin pò
Ngai ngò s'in sfe
Jù ho ç'ung lò
C'an ù juan ci
Jù cui ci wò.

« Mon cœur est profondément troublé, je médite sur notre malheur.

« Le peuple est innocent et doit cependant faire des corvées d'esclaves.

« Comme ces hommes me font de peine ! d'où leur viendra le salut ?

« Vois le corbeau là-bas, sur quelle maison va-t-il s'abattre ? »

Souvent, tout en suivant ce système on fait rimer cependant ensemble les deux premiers petits vers.

Fan fan jang ceù
Çai sin cai feu
Ki kian Kiün cè
Ngò sin cĕ hieù.

« Là-bas fait voile le canot fait de bois d'aunes, tantôt il s'enfonce, tantôt il se relève. Lorsque j'ai vu sa démarche princière, mon cœur est plein de serein repos. »

Nous ne pouvons nous empêcher de rapprocher ce système du *ghazal* arabe, dans lequel les deux premiers vers riment ensemble et ensuite seulement avec ceux de nombre pair. D'autres stances se comportent différemment. Tous les vers riment entre eux, à l'exception d'un seul.

En voici un exemple :

Wei pi T'ao T'ang
Jeù, cè Ki fang
Kin s'i Kiüĕ t'ao
Luán K'i Ki mang
Nài ti mi wang.

« T'ao Tang jadis posséda ce pays de Ki. (L'empereur) actuel a perdu sa voie, a laissé mépriser ses lois. C'est pour cela qu'il va vers sa perte. »

D'autres stances font rimer ensemble tous leurs vers.

Cĕ pi Kao mang
Ngò mà hiuan huang
Ngò Ku c'ŏ pi sfè Kuang
Wei i pù jùng sang.

« Je gravis cette haute montagne, mais mon cheval est jaune de

maladie. Aussi je veux remplir de vin ma coupe de corne de rhinocéros pour étourdir mon chagrin. »

Quelquefois la rime n'est qu'*approximative*, ne reproduit que la *voyelle* ou la *consonne*. En voici un exemple ;

C'ü K'i tung men
Jèü niù s'u jün
Süi cě s'ü jün
Fei ngò sfe c'ün
Kào ji K'i Kin
Liao lŏ ngò jün.

« En dehors, près de la porte de l'est, sont des femmes semblables à des nuages. Quoiqu'elles soient comme des nuages, ma pensée ne s'arrête pas auprès d'elles. Ma femme en simple habit et avec sa coiffure suffit à mon bonheur. »

Quelquefois enfin cette approximation simple de l'une des rimes consiste en ce qu'elle a bien la *voyelle*, mais non le *ton* des autres.

Telles sont les strophes à une seule rime ; mais il y a aussi des strophes à deux et trois rimes. Dans ces strophes se trouvent aussi des vers ne rimant pas. Voici des exemples :

Strophes à *deux rimes*.

Pě fung K'i liang
Jù siüě K'i pang
Huéi orl háo ngò
Hi sèü t'ung hang
K'i hiù K'i siü
Ki Kï ci ciü.

« Froid souffle le nord; en épais flocons tombe la neige. Celui qui me veut du bien et qui m'aime, qu'il prenne ma main, afin que nous allions ensemble. Il est paresseux, il néglige, et devrait pourtant se hâter.

Strophes à *trois rimes.*

U hu siào ci
Káo órl Kiéŭ ci
T'ing jáng ngò meu
S'ú wu ta hùi
T'ian fang Kian nán
Juk sang eiùĕ Kuĕ
C'iù p'i pŭ juàn
Káo t'ian pŭ t'ĕ
Kui sú K'i tĕ
Pi min tá Kĕ.

« O mes petits enfants, je veux vous apprendre quelque chose d'ancien. Si vous écoutez et suivez mon conseil, vous ne donnerez pas prise à un profond repentir. Du ciel menace un malheur; il détruira ce royaume. Les exemples ne sont pas loin; le ciel élevé ne se trompe pas. Vous vous détournez de la vertu, et vous précipitez le peuple dans de grandes calamités.

Jusqu'ici la rime ne comprend qu'un *seul mot.* Mais elle est aussi souvent *dissyllabique* ou, ce qui revient au même, comprend *deux mots.* Mais le plus souvent le dernier mot n'est alors qu'une *interjection* qui se répète à la fin du vers.

Telle était la poésie ancienne chinoise, bien bornée, comme on le voit, dans ses moyens métriques; la nouvelle, qui remonte à mille ans environ, lui a fait faire d'importants progrès.

Les vers de *cinq* ou *sept* syllabes deviennent préférés à ceux de quatre.

Le poème ne se partage plus en strophes, mais forme une seule strophe composée de huit à douze vers le plus souvent.

On évite les nombreux agencements de rimes. La formule presque toujours suivie est : *aa b a c a* ou bien *a b c*

b d b, dans laquelle on voit cependant qu'est toujours conservé *un vers sans rime*.

Mais l'évolution la plus importante est celle qui introduit dans le *corps du vers* ou *entre vers*, la nécessité de l'*alternance des tons*.

En chinois il ne saurait être question de donner dans la versification un rôle ni à la *quantité*, ni surtout à l'*accent tonique*, lequel n'existe pas, puisque chaque mot ne se compose que d'une syllabe.

Mais un autre accent existe, celui d'*élévation*, qui fait que la même voyelle se prononce à différents degrés de hauteur, suivant le sens du mot.

Nous avons vu tout à l'heure qu'on tenait compte enfin de la différence de tons pour la rime, après avoir négligé cette différence. C'est ainsi qu'en vers français on fait rimer patte avec pâte ; mais cette rime est très imparfaite et tend à disparaître.

La versification chinoise nouvelle tient compte des tons, même ailleurs qu'à la rime.

Mais elle n'en tient pas compte d'une manière absolue, et à cet égard des indications sur les différents tons sont nécessaires.

Les monosyllabes chinois se prononcent à la même hauteur pendant toute leur durée ou successivement à des hauteurs différentes. Dans le premier cas le ton est dit *ping*, dans le second *tse*.

Lorsque le mot se prononce à la même hauteur, cette hauteur peut être plus ou moins élevée; il y a entre le *ton haut* et le *ton bas* la différence d'une *tierce ;* le ton *uniforme haut* s'appelle *ping shang,* le ton *uniforme bas* s'appelle *ping kiü*.

Lorsque le mot parcourt successivement diverses hauteurs, il va s'élevant, et alors le ton est *tse shang*, ou il va s'abaissant, et alors le ton est *tse kiü*, ou il s'interrompt tout à coup, et est comme tronqué, alors il s'appelle *jou*.

Le choix de ces divers tons dans le vers prend le nom technique d'*harmonie*.

La *rime* doit comprendre non seulement le *son*, mais aussi le *ton*. Un mot au ton *jou* ne peut rimer qu'avec un autre mot au ton *jou*, un mot au ton *tse chang* ne peut rimer qu'avec un autre de même ton. D'autre part, les vers *pairs* seuls *riment* entre eux, ce qui fait du quatrain la forme de rythme la plus courte.

Mais le *premier et le troisième vers qui ne riment pas ensemble* doivent être chacun en *opposition avec le ton du vers rimé de la même paire*, du même distique, qui leur correspond. Si la rime est au ton *ping*, il faut que le dernier mot du *vers non rimé* soit au ton *tsé*, sauf exception parfois pour le premier vers de la première strophe.

De plus, dans chaque distique, chaque pied du premier vers doit être en opposition de ton avec le pied correspondant du second vers, de telle façon cependant que dans la strophe les vers deux et trois, quatre et cinq, six et sept, huit et neuf soient accentués de la même manière ; mais il suffit que l'opposition ait lieu de ton *ping* à ton *tsé ;* on ne s'occupe pas des subdivisions en *shang*, en *kiü* et en *jou ;* on ne déroge à cette règle que pour le premier vers de chaque pièce, tantôt au premier et au troisième, tantôt au premier et au quatrième pied, pourvu que l'on fasse rimer exactement ce premier vers avec le second et le quatrième.

Enfin, dans certains vers, une syllabe est l'objet d'une

attention particulière, c'est la troisième dans le vers de cinq pieds, la cinquième dans celui de sept pieds. Cette syllabe s'appelle l'*œil*. Nous verrons que l'*œil du vers* doit être toujours *plein*, c'est-à-dire porter *sur un mot plein*, un mot de *substance* ou d'*action*, et non sur un *mot vide*, un mot de *simple relation ;* ici remarquons qu'il doit tantôt rimer, tantôt alterner de ton avec l'œil du vers suivant.

Ce n'est pas tout : les mots qui se suivent dans le même vers doivent appartenir à certains tons quand ils occupent certaines places. Voici les règles :

a) *Vers de sept syllabes.*

Le premier, le troisième, le cinquième et le septième mot de chaque vers ont le ton libre, mais le deuxième, le quatrième et le sixième doivent avoir la succession de tons suivante : *ping, tse, ping,* ou, au contraire, *tse, ping, tse,* ce qui revient à dire que les mots pairs de chaque vers doivent présenter des tons différents et alternants. Telle est l'organisation du premier vers. Le second vers doit organiser ses pieds pairs à l'inverse du premier ; le troisième comme le second ; le quatrième comme le premier ; le cinquième comme le quatrième et le premier ; le sixième comme le second et le troisième ; le septième de la même manière ; et le huitième comme le premier, le quatrième et le cinquième. On peut voir dans cette loi en même temps le résultat d'un besoin de variété et une harmonie différée quant à la différenciation des vers consécutifs.

b) *Vers de cinq syllabes.*

Dans le vers de cinq syllabes, les tons se distribuent ainsi : 1er vers, libre, *tse, ping, ping, tse ;* 2e vers,

libre, *ping*, *tse*, *tse*, *ping*, ce dernier portant la rime; 3e vers, libre, *ping*, *ping*, *tse*, *tse*; 4e vers, libre, *tse*, *tse*, *ping*, *ping*, ce dernier portant la rime.

Ou à l'inverse: 1er vers, libre, *ping*, *ping*, *tse*, *tse*; 2e vers, libre, *tse*, *tse*, *ping*, *ping*; 3e vers. libre, *tse*, *ping*, *ping*, *tse*; 4e vers, libre, *ping*, *tse*, *tse*, *ping*.

La rime peut être *ping* ou *tse* dans les vers de cinq syllabes, mais si le vers est *protractum*, la rime doit y être *ping*.

Voici des applications de ce système:

1	2	3	4
tchóang	y	Kin	ti
tsien	*che*	teou	*teou*
ming	*ti*	*ouang*	sse
youé	*chang*	ming	*Kou*
Kouang	choang	*youé*	yang

Les mots *tse* sont en italique.

« Devant mon lit la lune jette une clarté très vive. Je doute un moment si ce n'est point la gelée blanche qui brille sur le sol, je lève la tête, je contemple la lune brillante, je baisse la tête et je pense à mon pays. »

Dans les exemples suivants, les mots *ping* sont dépourvus d'accent.

K'iú nian hua li fung Kiün pié
Kin s ĭ hua K'ai jéü jĭ niau
Si sfe mang mang nan cé liáo
Čün c'ieü ngàn ngàn tŏ ĕ'ing mian
S'in to ci ping sfe t'ian li
Jĕ jèü lieü wang Kuéi fáng ç'ian
Wen táo jŏ lai siang wén sin
Si leù wang juĕ Ki si jüan.

« L'année passée, dans le temps de la floraison, je te rencontrai, puis me séparai de toi. Aujourd'hui, les fleurs sont refermées.

« Voici une année nouvelle. Les choses de ce monde sont troubl et il est difficile de les pénétrer. La mélancolie du printemps s'e pare de moi, solitaire je ferme les yeux.

« Mon corps est tourmenté par la maladie, je pense avec regre ma patrie. En cette ville il y a des bannis perdus; j'ai honte de cevoir secours. J'entends qu'on va venir et me demander de mes n velles. Sur le balcon occidental je regarde la lune. Quand sera-ce pleine lune? »

En voici un autre exemple :

K'ung san sin jŭ heŭ
T'ian Ki wan lai ç ieŭ
Ming jŭĕ sung Kian sao
Ç'ing ç'iŭan sĭ sáng lieŭ
Ć ŭ hiŭan K'uei huàn niŭ
Lian t'ung hia jü ceŭ
Sui ji c'ün fang hiĕ
Wang siün cé K'ò lieŭ

« Sur une montagne déserte, après la pluie nouvellement tomb claire apparaît la lune à travers les pins, une source pure coule s le terrain rocheux. Le bambou chuchote à la jeune lavandière c revient, le lys d'eau se penche devant le bateau du pêcheur c glisse. Le souffle du printemps peut cesser pour moi, pourvu q l'herbe du gazon me reste. »

Nous empruntons à l'ouvrage de M. de Harlez le pa digme suivant de l'alternance des tons.

Le o indique les pieds libres ; la barre horizontale, ton *ping ;* la barre verticale, le ton *tsé*.

Vers de sept syllabes.

o | o — o | o
o — o | o — o
o — o | o — o
o | o — o | o
o | o — o | o
o — o | o — o
o — o | o — o
o | o — o | o

ou bien

o — o | o — o
o | o — o | o
o | o — o | o
o — o | o — o

Vers de cinq syllabes.
Ici le premier seul est libre.

o | — — |		o — — | |
o — | | —	ou	o | | — —
o — — | |		o | — — |
o | | — —		o — | | —

Les vers les plus petits sont de *trois* syllabes ; on les trouve surtout dans les refrains des chants populaires ; on les emploie aussi dans la poésie didactique ou mnémonique pour enfermer des sentences. En les redoublant, ils forment des trimètres. En voici un exemple :

Kaoŭ-tsoo hing — Han neĕ Kĕen
Che Heaoŭ-ping — Wang-mang tsuen :
Kwang-woo hing — Wei Tung-Han ;
Sze pĭ nëeu — Chung yu Heëu :
Wei, Shŭ, Woo — Tseng Han ting,
Haoŭ Saw Knŏ — Heih leang tsin.

« Kaoù tsu se leva — et la race de Han fut établie.
« Jusqu'au règne de Haou-ping — quand Wang-mang usurpa l'empire.
« Kuang-woo se leva — et établit la famille orientale de Hañ ;
« Après avoir duré quatre cents ans — le Han finit avec Heou-ti :
« Wei, Shu et Woo luttaient ensemble pour l'empire de Han.
« Ils furent appelés les trois nations — et continuèrent jusqu'à l'élévation des deux dynasties Tsin. »

Le vers de *quatre syllabes* est le plus usité dans le livre sacré le plus ancien, le *Schi-King*. Quelquefois cependant le nombre de syllabes de chaque vers y varie de trois à quatre, sept et huit.

En voici un exemple :

Ling tsai yĭ tëen — Puh jaoù pŭ King ;
Woo sz, woo lü — che shing, che ming :
T'eën le chaoŭ choo — Shen sing Ken ching :
Yĭ tsă yŭ wei — Woo tee tsuy King.

« Quand le cœur est illuminé par une étincelle de l'intelligence éthérée, il n'y a en lui ni trouble ni alarme ;

« Il n'y a ni pensée ni inquiétude,

« Mais tout est perfection morale, et le rayonnement complet de la vérité ;

« Là où le principe céleste verse sa lumière,

« La racine de la disposition vertueuse est accomplie ;

« Mais dès qu'il se mêle à la fragilité humaine,

« L'homme tout entier est subjugué et retourné. »

Les vers de cinq et ceux de sept syllabes sont une forme plus perfectionnée, appartiennent à une période postérieure et finissent par dominer. Ils forment la poésie régulière, ou *Shi*.

Voici un exemple du *pentamètre :*

Kew Kĕ tsoo Kwei le
Chuy suy taoŭ Koo yoong,
Leaoù tsin hing lŏ King »
Tseay Kee Keuen yew tsoong
Seng tùy Koong jaoù shĕ ;
Shan Kwan mŭ Kae yoong.
Lew lëen wang je moo
Hwuy shaw wan t'ang choong.

« Dès que mon ancien hôte revient à notre voisinage, je l'accompagne au monastère Koo-Yoong : nous y errons ensemble à la recherche d'agréables promenades.

« Puis nous y reposons nos pas fatigués. Les prêtres siègent vis-à-vis, donnant cours à la conversation dans leurs loisirs.

« Nous regardons les montagnes éloignées, et remarquons les traits immuables de la nature. Transportés par le torrent de la conversation, nous oublions la chute du jour. Mais à la fin, tournant la tête du côté de notre demeure, nous écoutons la cloche du soir. »

Voici un exemple d'*heptamètre :*

Woo foong ju chee, tsŭy seang lëen,
Chang K'e Yen-chow, pwan pĭ t'ëen :

Yay yu yin ho tsih sing tow
Chaou tan pĭ lŏ, loong yun yen :
Yu yu, joo seŭn Koong shoong hëen,
Yuĕ chŭ, ming choo chang shang heŭ en :
Ee she Kew-ling shin yĭ pĭ,
Yaoŭ tsoong hae wae soo Choong yuen.

« Voyez les cinq pics de diverses couleurs de la montagne de là-bas, liés comme les doigts de la main, et s'élevant, comme un mur, à moitié chemin du ciel.

« La nuit, ils voudraient cueillir de la concavité tournée vers elles les étoiles de la voie lactée ;

« Pendant le jour, ils explorent le zénith et jouent avec les nuages.

« La pluie a cessé — et les sommets brillants apparaissent dans l'étendue vide ; la lune s'est levée... et semble une perle brillante sur la pauvre étendue. On croirait que le grand Esprit a levé son bras de loin — d'au delà de la mer, et compte les nations. »

Les vers de *six* et de *huit syllabes* ne se trouvent guère qu'alternés avec d'autres, et semblent intermédiaires entre la poésie et la prose.

Tel est le nombre des syllabes des vers ; les syllabes nous amènent à leur *coupure,* à leur *repos,* à la *césure.*

La césure dans la versification chinoise se place vers le *milieu du vers.* Si le nombre des syllabes de ce vers est impair, c'est le second hémistiche qui est plus long d'une syllabe que le premier. C'est ainsi que dans les vers de sept mots, la césure est après la quatrième, quelquefois cependant après la troisième, et dans ceux de cinq après la seconde ; les vers de moins de quatre mots n'ont pas de césure ; dans ceux de six mots elle est au milieu.

Mais en quoi précisément consiste ici la césure ? D'abord dans un léger repos du sens ; puis surtout dans ce qu'un mot composé ne peut mettre l'une de ses parties d'un côté et l'autre partie d'un autre côté de la césure ; or, les

mots composés sont très nombreux en chinois. Mais la césure ne peut consister, comme en latin, en une fin de mot, puisque tous les mots sont monosyllabiques, et qu'ainsi tous les pieds finissent déjà par un mot.

Voici des exemples de césure dans des vers de sept mots :

She sze mang-mang — woo leaoū Ke
Ho seū Koo-Koo — yung sin Ke :
Tsin seay lŏ choo — chŏ pei tsew,
Tow Ko hëen she — soong show she.

« Les affaires du monde sont toutes précipitées et troublées — sans fin ;

« Pourquoi alors, avec anxiété amère — détruire le printemps du cœur :

« Cherchez un lieu agréable — pour verser une coupe de vin.

« Dérobe une heure de loisir — pour chanter les stances d'une ode. »

Voici un exemple de césure dans le vers de cinq mots.

Jin jin — jŏ Koong tsun,
Kea Hwŏ — ho t'ae ping;
Fang che — choong hae yū,
Kwang che — sih Këen Kwen

« Tout le peuple — unanimement obéissant aux lois,
« La nation comme une famille — jouira de la paix.
« Promulguez-le aux extrémités de l'Océan,
« Étendez-le — aux fondements du monde. »

Il peut y avoir césure même dans les vers de quatre mots.

Le Chinois connaît une unité métrique supérieure à celle du vers : *la stance*. La stance constitue son unité par le retour de la rime. La plus commune est le *quatrain*, dans

lequel les vers pairs riment ensemble, comme nous l'avons vu. Dans le *huitain* les quatre vers pairs riment ensemble. Il y a aussi des stances de douze et de seize vers. Les stances de huit vers s'appellent *liü shi*, les derniers mots des vers pairs s'accordent en rime et en ton.

Les vers non rimants doivent avoir un ton contraire à celui des vers rimants. Seul le premier vers, parmi les impairs, peut rimer avec les vers pairs en son et en ton. Dans l'intérieur de chaque distique le ton doit être contraire dans les mots qui se correspondent aux pieds pairs et au pied final, sauf liberté pour le premier vers, pourvu qu'il rime avec le second et le troisième. Enfin, on doit observer le parallélisme entre les mots pleins et les mots vides, que nous décrivons plus loin, au moins dans deux des distiques.

La stance de *douze vers* s'appelle Pai-liü-schi, la rime est unique et revient six fois aux pieds pairs. Pour le reste, les règles du *liü-shi* lui sont applicables.

Enfin la stance la plus simple, c'est le quatrain, le *tsué-keou*, se composant de quatre vers d'égale longueur, de cinq ou de sept pieds chacun; la rime y est obligatoire aux vers pairs; les deux vers qui ne riment pas, c'est-à dire les impairs, doivent finir dans un ton opposé à celui de la rime, en *ping* si celui de la rime est en *tsé*, et réciproquement, sauf pour le premier vers du quatrain s'il rime avec les second et quatrième; le quatrain possède alors trois vers sur la même rime et le même ton final; opposition des tons entre les pieds correspondants de chaque distique rigoureusement exigée pour tous les pieds, le premier vers seul jouissant de quelques licences, à condition de rimer avec le second et le quatrième; deux

vers, au moins, sur les quatre, devant remplir les conditions du parallélisme pour la distinction entre les mots pleins et les mots vides, ce parallélisme s'établit entre les deux vers du premier distique, entre les deux vers du second, ou entre le premier et le dernier vers de la pièce, mais non entre le second et le troisième vers ; en outre, le second et le troisième vers ne peuvent jamais rimer ensemble.

Telle est la métrique phonique ou rythmique des Chinois ; mais à côté ils possèdent une métrique psychique qui s'unit d'ailleurs souvent à la première et que nous avons observée ailleurs en hébreu ; il s'agit du phénomène curieux du *parallélisme*.

Le parallélisme consiste dans la correspondance de deux idées courtes, dont l'une, dans un hémistiche, correspond à l'autre dans un autre hémistiche, ou qui se répondent d'un vers à l'autre dans le distique.

Cette correspondance rythme la pensée, comme la symétrie de dessin, soit de deux hémistiches, soit des deux vers, rythme la parole. Nous avons établi ailleurs que ce rythme *tout psychique* a précédé l'autre, que c'est par lui que la versification s'est peu à peu détachée de la *prose*. Quelquefois les deux co-existent, et même très tard nous voyons que chez certains poètes modernes, le parallélisme, sous le nom d'*antithèse*, devient un véritable procédé ; nous ne voulons citer sous ce rapport que le nom illustre de Victor Hugo, dont le *style antithétique* est bien connu.

Le parallélisme a été divisé très judicieusement par un sinologue, *John Francis Davis*, en trois sortes. Ce métricien distingue le *synonymique*, l'*antithétique* et le *synthétique*.

Le parallélisme *synonymique* consiste à répéter deux fois la même pensée, en employant à chaque fois une image

différente, ou en la modifiant légèrement, de manière à frapper l'attention par cette réitération.

En voici un exemple:

Pĕ pĭ woo hea ching che paoŭ,
Tsing lëen, pŭ yen, fŭ k'é heang.
Sin taoŭ lwan she, woo she choo,
Tsing tang Koo tse, chĕ sz pei.
Mŏ hëen te tsĕ, yüen ting seaoŭ,
Pŭ yüen Kea pin, kwŏ Ke wei.

« Le jade blanc intact est au rang des pierres les plus précieuses;
« Le lys blanc sans tache émet le parfum le plus doux.
« Le cœur, quand il est fatigué, ne trouve pas de lieu de repos;
« L'esprit au milieu de l'amertume songe seulement au chagrin.
« Ne soyez pas mécontents, quoique notre pays soit étroit et notre jardin petit.
« Ne soyez pas dans le trouble, quoique notre famille soit pauvre, et nos moyens modestes. »

Le parallélisme antithétique est mieux connu de nous; il présente le contraste de deux idées.

En voici un exemple:

Yŏ Kwa, tsing shin shwang;
Sz to, huĕ Ke shwai
Tsing pin chang lŏ;
Chŏ foo to yew.
Wuh e gŏ seaŭ, urh wei che;
Wuh e sheu seaoŭ, ŭrh puh wei.
Tsoong shen joo leng
Tsoong gŏ joo peng.

« Avec peu de désirs du cœur la santé est florissante.
« Avec beaucoup de pensées inquiètes, la constitution dépérit.
« La pauvreté sans tache est toujours heureuse.
« La richesse impure amène beaucoup de chagrin.
« Ne considère aucun vice comme commun, et ne le pratique pas comme tel.

« Poursuivre la vertu, c'est monter une montagne.
« Poursuivre le vice, c'est descendre un précipice. »

Le troisième parallélisme, le *synthétique*, est celui dans lequel les pensées ne se répondent plus, mais seulement *les éléments grammaticaux* de la phrase ; *un verbe répond à un verbe*, un nom à un nom, une interrogation à une interrogation, c'est ce qu'on appellerait le *parallélisme grammatical*.

En voici un exemple :

Koo hing pŭ wei, tseüen ping tan,
Leng lëen Kaoŭ jin, yaoŭ yew tsai :
Tan, sz tsz-loong choong chŭ she,
Tsae, joo Le-pĕ tsae seng lai.

« Ainsi seul et indomptable — il marche — tout confiant dans son courage.
« Ainsi orgueilleux et fier — il doit posséder de haut talents;
« Du courage, — comme si Tsz-loong, le héros, était reparu dans le monde,
« Des talents, — comme si Le-pĕ, le poëte, était né de nouveau. »

Ce parallélisme, en chinois, qui domine le vers, se trouve aussi souvent dans la *prose élevée* nommée *wun-chang*.

Celui de la dernière sorte surtout, a laissé une trace profonde dans la rythmique chinoise.

Nous avons vu que cette rythmique, au point de vue phonique, exige que les parties se correspondant de vers qui se suivent présentent à la même place un accent différent. La même règle se retrouve aussi du *côté psychique*. Deux vers, au moins, dans une stance, doivent faire une différence entre les mots *pleins* (adjectifs, substantifs ou verbes) et les mots *vides* (particules), c'est-à-dire les faire alterner aux mêmes places. Ce parallélisme

grammatical doit exister entre les deux vers du premier distique, les deux du second et aussi entre le premier vers et le dernier vers du poème.

Dans les strophes de huit vers, deux distiques sur les quatre sont soumis à cette loi qui, cependant, y est souvent négligée.

Ce parallélisme, en ce qui concerne les mots pleins et les mots vides, a lieu aussi à l'*œil* du vers, lequel œil est soumis à la condition d'être toujours composé d'un mot plein, comme à celle des tons et à celle de la rime.

Telle est la rythmique chinoise dans son dernier état, mais elle n'a pas toujours été telle exactement et il n'est pas sans intérêt d'en saisir l'évolution.

Le *Chi-King* est un des plus anciens monuments de la poésie chinoise.

Voici une stance du *Chi-King :*

Koù Kong hy tsaï,
Yoüen cheoù Ky tsaï,
Pe Kong hy tsaï.

« Quand les jambes et les pieds se meuvent bien,
« La tête se maintient droite,
« Et tout ce qui fonctionne fait son devoir. »

Yoüen cheou ming tsaï
Kou tsang leang tsaï,
Chú sse Kang tsaï.

« Si le chef est éclairé, les bras et les jambes fonctionnent bien et toutes les affaires prospèrent. »

Le vers de quatre pieds fut donc le vers originaire ; plus tard, il fut abandonné.

Le monosyllabe *tsaï*, dans les vers précités, n'a de valeur que celle d'une *interjection euphonique*; c'est en même temps une rime embryonnaire par la répétition du même mot, et d'un mot dépourvu de sens, mais seulement pour produire la rime.

En outre de cette rime, il s'en trouve une seconde formée par les sons *hy*, *ky*, *by*, placés à la pénultième.

Plus tard, le vers de quatre mots devient plus fréquent, et celui de cinq le supplante.

La rime s'introduit peu à peu; d'abord, en rime plate affectant deux vers qui se suivent, puis, au contraire, alternant et n'atteignant que les vers pairs. Le premier de ces deux procédés dura assez longtemps; alors on n'exigeait pas l'alternance des tons. Voici une pièce sur ce plan.

Tsieù fong Ki, hy! pe yun feï
Tsao mou ouang lo, hy! ngan nân Kouei
Lân yeou so, by! Ko yeou fang
Hoay Kiaï jin, hy! pou neng ouang

Fan leoù tchoen, hy! tsi Hoën ho;
Hong tchong lieou, hy! yang san po,
Siao Kou ming, hy! fa te ko.

Youen lo ki chi hy! ngaï tsin to.
Chao tchoang Ki chi, hy! nai lao ho!

« Le vent d'automne s'élève, ha! de blancs nuages volent.

« L'herbe jaunit et les feuilles tombent, ha! les oies sauvages vers le midi s'en retournent.

« Déjà fleurit la plante Lan, ha! déjà se répand le parfum des chrysanthèmes.

« Moi je pense à la belle jeune fille ha! traversant le fleuve de Hoën.

« Au milieu de ses rapides eaux, ha! que jaillissent ses vagues écumantes.

« Au bruit des flots et des tambours, ha ! j'improvise la chanson des rames.

« Plus vif a été le plaisir, ah! plus profonde est la tristesse qui lui succède.

« La force et la jeunesse, combien dure-t-elle, ah! et contre la vieillesse, que faire? »

Cette chanson des Rames est pleine d'un sentiment mélancolique, sincère et pénétrant ; il donne bien le type de la poésie chinoise. Il est curieux de voir comment deux poètes français ont successivement tenté d'en reproduire l'impression.

Le premier en date est le regretté Louis Bouillet, qui traduit ainsi :

Bois chenus ! ah ! vent d'automne !
L'oiseau fuit ! ah ! l'herbe est jaune !
Le soleil, ah ! s'est pâli !
J'ai le cœur, ah ! bien rempli !
Sous ma nef, ah ! l'eau moutonne,
Et répond, ah ! monotone,
A mon chant, ah ! si joli.
Quels regrets, ah ! l'amour donne !
L'âge arrive, ah ! puis l'oubli !
(L'empereur Vou-ti.)

La seconde adaptation, postérieure en date, est celle-ci :

Je veux chanter, ah ! l'automne que j'aime ;
Que les rêveurs, ha ! scandent mon poème !
Voici fleurir, ah ! l'or du chrysanthème,
Triste douceur, ah ! c'est l'adieu suprême.
Le plus beau jour, ah ! s'éteint dans la nuit.
Comme un éclair, ah ! la volupté fuit.
Que fait le ciel, ah ! du bonheur détruit ?
Les flots s'en vont, ha ! doux comme des femmes :
Ainsi finit, ah ! la chanson des rames.

Les deux adaptations respectent fidèlement le rythme de l'original, et donnent la sensation des sentiments exprimés, mais elles ne conservent ni l'intégrité, ni l'ordre de ces sentiments ; elles ont le tort aussi, quelle que puisse être leur mérite littéraire, de présenter sous une forme plus abstraite les impressions que la poésie chinoise donne toujours concrètes. Mais ce qui est essentiel ici, le rythme, est reproduit en partie.

La pièce chinoise ci-dessus transcrite a certaines particularités qui la datent. Les rimes sont plates. Elle ne contient pas un seul vers blanc et les deux dernières stances sont sur une seule rime ; toutes les rimes ont d'ailleurs le même ton ; ce ne fut que plus tard que l'alternance des tons pour les fins de vers fut exigée, et dans le but de compenser l'affaiblissement rythmique résultant de l'admission du vers blanc. La coupe de cette chanson en strophes qui vont en diminuant est aussi très remarquable.

Souvent aussi, à cette époque, il y a abondance de rimes identiques, mais on est moins sévère sur leur qualité. Parfois les vers ne sont pas d'égale longueur, et renferment un pied de plus ou de moins ; même inégalité des vers qui composent chaque strophe.

C'est sous la dynastie des Han que se forme définitivement le quatrain et que la versification devient plus sévère ; ce quatrain devint minutieusement réglementé comme l'est chez nous le sonnet. C'est alors et sous les Thang qu'a lieu l'évolution du rythme qui conduit à l'état que nous avons décrit. Il y eut dès lors à la fois plus de rigueur dans la rime et dans la structure du vers, et faculté de ne faire rimer que d'un vers l'un ; deux distiques devinrent néces-

saires pour le retour de la rime. On peut cependant se demander si tel a bien été le processus, qui suit ordinairement ailleurs sur ce point une direction inverse. N'y avait-il pas plutôt d'abord deux petits vers qui se sont réunis depuis et dont le premier, lors de la réunion, a perdu sa rime propre pour devenir, en réalité, un simple hémistiche ?

Tels sont les principes de la rythmique chinoise. Nous en résumons ainsi les principaux traits caractéristiques qui sont :

1° *L'extrême brièveté* du vers, analogue d'ailleurs à la *concision de la phrase,* et son extension graduelle.

2° L'identité entre la syllabe et le mot, qui tient à la langue, mais influe sur le rythme.

3° L'absence *d'action* de l'accent tonique et de la quantité.

4° L'accent d'élévation devenu le principal facteur du rythme.

5° Le fait singulier que la rime ne s'établit qu'entre les vers du rang pair, de sorte que les vers impairs ne sont que des sortes d'hémistiches.

6° Le principe de la dissimilation qui agit ici avec autant de force qu'ailleurs le principe d'assimilation.

C'est sur ce dernier point que nous voulons retenir un moment l'attention.

Toutes les rythmiques se fondent principalement sur l'assimilation, en établissant le même dessin rythmique, au moins à certains endroits symétriques, tantôt, par exemple, à la fin du vers par la rime, tantôt par l'emploi obligatoire à cette place d'un dactyle suivi d'un spondée.

Le Chinois établit bien aussi l'assimilation au moyen de

la rime ; mais il pratique largement le système inverse, celui de dissimilation, qui introduit la variété dans l'unité, et il le fait par l'alternance des tons, non seulement de vers à vers, mais aussi à l'intérieur de chaque vers, de syllabe à syllabe, ou plus exactement de mot à mot.

Cette alternance dissimilante se trouve bien dans d'autres langues, et en français même le croisement des rimes masculines et des féminines a le même effet. Mais nulle part le principe de dissimilation, avec ses effets rythmiques, ne règne autant que dans la métrique chinoise, où les *nombreuses homophonies* de la langue en ont introduit la *nécessité*.

7° Enfin le respect de l'isosyllabie qui reste fondamentale.

Mais, dans tous ces caractères, ce qui est le plus remarquable, c'est le rôle spécial que joue, dans cette rythmique, le *ton*, l'*accent d'élévation*.

RAOUL DE LA GRASSERIE.

LA LANGUE BASQUE ET LES IDIOMES

DE L'OURAL

(*Fin.*)

De part et d'autre encore, nous rencontrons l'emploi de cas dits composés, formés eux-mêmes de la réunion de deux ou plusieurs particules casuelles. Citons, par exemple, la forme basque, *Espannaratekoan*, « en allant en Espagne et en en revenant », où se rencontrent à la fois les finales *an* du locatif et *ko* du prolatif. C'est par un procédé tout à fait analogue que le suomi forme ce qu'on a appelé le prosécutif; ainsi, dans le mot *karhutsé*, « le long de l'ours », la syllabe finale sera, au dire de Schleicher, composée du partitif en *ta* et de l'illiatif en *hé* ou *sé*. On ne saurait peut-être pas trop, au reste, insister sur cet emploi de cas composés, car il devait, à l'origine, être très restreint, du moins au sein de la famille ougro-finnoise. Peut-être n'y existait-il guère qu'à l'état de germe. C'est, au contraire, dans les dialectes modernes que nous le voyons prendre le plus de développement Ainsi, l'on a constaté que, dans certains cantons de la Finlande, isolés et sans beaucoup de contact avec le reste du pays, le peuple manifestait une tendance à forger de nouveaux composés. Il augmentait ainsi la richesse d'un système de déclinaison si compliqué qu'à première vue, on serait tenté d'y reconnaître plutôt

l'œuvre de savants que la création spontanée de toute une nation. Ajoutons que les flexions composées semblent moins unies entre elles en basque que dans les dialectes finnois.

Par exemple, un point sur lequel l'euskara rappelle tout à fait le suomi, le magyare et dialectes congénères, c'est qu'il place toujours le signe du nombre avant celui du cas. Cela est, peut-être, moins sensible dans le basque moderne, qui fond, pour ainsi dire ensemble, les deux exponents, et dit *gizonen*, « d'homme, *forme indéfinie* » ; *gizonaren*, « de l'homme, *forme définie* », et *gizonaen*, *gizonen*, « des hommes, *forme plurielle* » ; mais, au temps d'Oihenart, il était loin d'en être ainsi, et la finale plurielle *ak* subsistait parfaitement à côté de ce signe de cas, et l'on disait parfaitement *gizonaken*, pour « hominum ». Le prince L.-L. Bonaparte a pu relever des vestiges de cet ancien état de choses, même dans quelques dialectes modernes. Ainsi, l'on dit aujourd'hui encore, dans le dialecte d'irun, *gizonaken*, « hominum » ; *gizonaki*, « hominibus ». L'on trouvera, en guipuscoan, *mendiaki* ou *mendiakin*, « avec les montagnes », ce qui se traduirait par *mendiekin*, en lab., *mendieki*, en soul. Dans les dialectes ougro-finnois, le signe du pluriel précède la flexion des cas, mais, le plus souvent, sans se confondre avec elle. Ainsi, en magyare, *varosok nak*, « vers les villes », par opposition à *varos nak*, « vers la ville » ; en suo, *karhun*, « de l'ours », et *karhuin*, « des ours », etc.

Ce que l'on pourrait, sans doute, au point de vue de l'hypothèse d'un emprunt, regarder comme plus décisif, c'est la ressemblance formelle phonétique de plusieurs désinences casuelles du basque avec celles des dialectes finnois. Bornons-nous aux exemples suivants :

	BASQUE.	DIALECTE FINNOIS.
Génitif.	*En*, *n* — *Handien*, « magni », de *handi*; *handia*, « magnus ».	Suo, Mord. et Tcher. *n* final; ex. : Tcher. *erguen*, filii, pueri », de *ergae*, « filius, puer ». — En Turk. : *yn*, ex.: *ev*, « maison » et *evyn* de la maison ».
Datif.	*i*; ex. : *Mendiri*, « monti », de *Mendi*, « mons » — *gizoni*, « homini », de *gizon*, « homo ».	Lap. *i*, signe de l'illatif; ex. : *attye*, « Pater » et *attyi*, « Patri » — Syr. et Vot. illat. en *ae*, *œ* — Turk, datif en *ah*, ex. : *evah* « à « la maison ».
Inessif ou locatif.	*An*, *en*; ex. : *gizonan*, « in homine » — *aitan*, in « patre ».	Lap. Suéd. *n*; ex. : *tyalmen*, « in oculo », de *tyalme*, « oculus » Syr. en *un*; Suo. en *na*, mais conservé dans quelques expressions seulement; ex. : *koto-na*, « dans la maison ».
Instrumental	*Ka*, *ga*, p. ex. dans *miuka*, « à la recherche des minerais », de *mia*, « mine, minerai ».	Tcher. comit.-allat. en *Ka*; ex. : *raïka*, « de nouveau », de *raï*, « novum »; *mindirka*, au loin, de *mindir*, « longinquum. »
Caritif.	*Ge*, *ke*; ex. : *gizonge* ou *gizonbage*, « sinè homine ».	Le *k* final marque à la fois la négation et le caritif en Lapon; ex.: *Haulek*, « non dictum, sinè verbo » de *Hal*, « sermo ».
Comitatif ou Sociatif.	*Kin* (cf. le lat. *cum*, le br. gant.) —	Lap. *Kum*, *gwoim*.
Médiatif.	*Ez*, *z*, p. ex. dans *Euskaraz mintzatzea*; « vasconicè loqui ».	Suo, *Ksi* mutatif; ex. : *Karhuksi*, (en ours) *changé*.

Au lecteur à voir quelle conclusion il pense devoir tirer du tableau ici placé sous ses yeux.

Il n'y aurait, somme toute, rien d'absolument inadmissible à ce que les emprunts faits par les Basques aux dialectes ougro-finnois aient porté spécialement sur le système de déclinaison, car il reçoit dans ces derniers un développement tel qu'on ne le retrouve nulle part ailleurs.

Un autre point sur lequel l'influence orientale pourrait peut-être bien se faire sentir en basque, c'est le mode de formation des noms de nombre « huit » et « neuf ». Ce dernier se dit *bederatsi* et nous y reconnaissons sans conteste le mot *bat*, « un », suivi de la finale allative *ra* et d'une finale *tsi*, dont l'origine reste obscure. Quant à « huit », il se dit *zortzi ;* nous y retrouvons le *r* allatif et presque la même finale que dans *bederatsi*, et cette circonstance semble bien de nature à nous faire penser qu'il est formé d'une façon analogue et que le *zo* radical constitue une forme plus ou moins altérée d'un radical signifiant « deux ». Il est vrai qu'en basque actuel, « deux » se dit *bi*, qui ne ressemble guère à la racine dont nous venons de parler, mais il nous paraît plus que probable que *bi* a une origine indo européenne, et nous y verrions volontiers le latin *bis*, de même que nous reconnaissons l'espagnol *seis* (6) dans l'euskarien moderne *sei*. Le vocabulaire basque, nous ne cesserons de le répéter, est un des plus mélangés qui se puissent rencontrer et une proportion relativement considérable de noms de nombre y sont eux-mêmes de provenance étrangère.

Quoi qu'il en soit, les dialectes du groupe ougro-finnois ne procèdent point à cet égard autrement que l'euskarien. On en pourra juger par le tableau ci-joint.

	1	9	2	8
Lapon. (dial. suéd.)	*Akté.*	*Aktfé.*	*Kweke.*	*Kaktssat.*
Suomi.	*Ykssi.*	*Ydekssaen.*	*Kakssi.*	*Kadekssan.*
Esthonien.	*Ykss.*	*Uttus* (pour *Uktus*).	*Kakss.*	*Kattésa.*
Wotièque.	*Odyk.*	*Akmys* (contr. pour *Odykmis*).	*Kik.*	*Kiyamiss.*
Basque.	*Bat.*	*Bederatsi.*		*Zortzi.*

Nous rencontrons encore le même procédé de formation dans un groupe de langues de la Sibérie orientale, dont la parenté avec la famille ougro finnoise est, sinon absolument démontrée, du moins fort probable, nous voulons parler des dialectes de la famille dite iénisséïque. Exemple :

	1	9	2	8	10
Ost. de l'Ien. (dial. Imbazk.)	*Kutschaem*	*Kutschem bynzem Kyuosch.*	*Yennegn.*	*Yennegn bynzem Kyuosch.*	*Kyuosch.*
Ost. de l'Ien. (dial. Symhe.)	*Khusae.*	*Khusae bêse Kuos.*	*Ynae.*	*Ynae bêse Khuos.*	*Khuos.*
Ost. de Pumpokolsk	*Khuta.*	*Khutaya moss Khaiyan.*	*Hinean.*	*Hinbassion.*	*Khaiyan.*
Arine.	*Khusei.*	*Khusemantschau.*	*Kina.*	*Kinamantschau.*	*Khoa.*

Du reste, il convient de faire remarquer que cette façon de former les deux dernières unités se rencontre encore dans d'autres souches linguistiques, bien séparées de celles que nous étudions en ce moment. M. Marcel Devic a fort clairement établi, à notre avis (1), que, dans la famille malayo-polynésienne, on les trouve souvent indiquées par la particule séparative *va ;* cf. *vahi,* « séparer » ; — *vaiho,* « abandonner » ; — *vaipaka,* « fendre ». Dans ces idiomes, « huit » n'est donc que « deux séparés de dix » ; — « Neuf » que « un séparé de dix » ; exemple :

	1	9	2	8
Sapaboua (îles Moluques).	*isahi.*	*Siwah.*	*Rua.*	*Waru* (pour *Wa-rua.*)
Timorien (dial. de Laga).			*Nua.*	*Fano.*
Sava.	*Issa.*	*Saïho.*	*Rua.*	*Waru.*
Yap.	*Rep.*	*Merep.*	*Ru.*	*Merok.*
Maori.			*Ka-doua.*	*Ka-wadou.*
Taïtien.	*Tahi.*	*Hiva.*	*Aroua.*	*Avarou.*
Malai.	*Sa.*	*Sambilan.*	*Doua.*	*Doulapan.*

Le *sambilan* malai est formé de *sa* « un » et *bilan* « pris ».

(1) *Note sur l'origine étymologique de quelques noms de nombre.* (Journ. asiat., t. XIII de la 7e série, p. 546.)

Du reste, notre auteur croit retrouver des traces évidentes du même mode de comput au sein de la famille indo-européenne. Le *ashtau*, « huit » du skr. (forme primitive *aktau*, *akhtau*) voudrait dire littéralement « deux pliés ». Il serait formé de la racine *ak*, « être courbé, en crochet », et de la finale du duel. L'analyse du nom de nombre *neuf* dans la même langue l'amènerait, dit-il, à cette conclusion que le nom de l'unité doit s'y trouver inclus.

Suivant M. Devic, cette façon de procéder découle de l'habitude de compter sur ses doigts. *Lima* ou *rima*, dans les dialectes malayo-polynésiens, *pantch* en skr., signifient à la fois « main » et le nombre « cinq ». On repliait le pouce d'une des mains pour indiquer « neuf », le pouce et l'index pour signifier « huit ». L'on verrait ici un exemple frappant de l'influence exercée par la mimique sur le langage parlé. A notre avis, mais nous ne le donnons ici, bien entendu, que sous toute réserve, une raison autre encore que le geste pourrait bien être invoquée ici ; nous voulons parler du caractère sacré qui semble, de très bonne heure, avoir été un peu partout, du moins dans la plus grande partie de l'ancien monde, attribuée au nombre sept. Ainsi s'expliquerait ce bizarre phénomène qu'à peu près seul, il porte presque le même nom dans plusieurs groupes linguistiques fort différents les uns des autres (1). Il résulterait d'un antique emprunt. De là on en serait arrivé, pour ainsi dire, à considérer ce nombre vénéré, aussi bien que le dix, comme base du

(1) *Essai sur la Symbolique planétaire chez les Sémites*, p. 404 et suiv. du t. XI de la *Revue de Linguistique*.

système de numération. Par suite, les deux noms de nombre intermédiaires auront, tout naturellement, été formés par voie de composition.

Du reste, que l'on nous permette une digression au sujet du système général de la numération en basque. Il est essentiellement vigésimal, en ce sens du moins que l'on y compte par vingtaines, au lieu de compter par dizaines, ce qui est l'usage général, sinon absolu, dans les dialectes sémitiques et indo-européens. Ainsi, l'Euskara dit *berogei*, littéralement « 2 vingts », pour « quarante » ; — *hirurogei*, littéralement « 3 vingts », pour « soixante », et ainsi de suite. Il est vrai que les termes *eun*, « cent », *mila*, « mille », ne sont pas des nombres composés, ainsi que l'on devrait s'y attendre, mais n'oublions pas que ces derniers termes sont empruntés. D'ailleurs, à quoi se réduirait le vocabulaire numéral des Ibériens primitifs ? L'exemple de mainte peuplade encore sauvage nous permettait de penser qu'il devait être fort restreint. En tout cas, c'est un fait d'observation presque constant que les nations qui comptent par vingtaines possèdent également le système quinaire. Bornons-nous à un seul exemple. Le Mexicain dit *chicuacé* pour 6 ; littéralement « plus un » de *cé* « cinq » ; — *chicomé*, « sept », littéralement « plus deux », de *omé*, « duo », à côté de *caxtolloca*, littéralement « quinze et un » pour « seize », et de *ompalli*, littéralement « 2 vingts » pour « quarante ».

Nous serions d'autant plus disposé à admettre l'existence primitive du système quinaire en basque qu'aujourd'hui encore tous les noms de nombre, de six inclusivement jusqu'à neuf, sont marqués d'un *i* final qui fait défaut aux unités moindres ; exemple : *sei*, 6. — *zaspi*, 7. — *zortsi*, 8.

— *Bederatsi*, 9. Ils constituent donc, en quelque sorte, une série à part au point de vue phonétique. Inutile d'ajouter que le mode de comput par 5 et par 20 nous semble offrir un caractère d'archaïsme incontestable. L'adoption du système décimal, quelque haut qu'elle remonte, doit, sans aucun doute, être considérée comme un perfectionnement d'âge plus récent.

Par exemple, nous hésiterions un peu à rapprocher l'infinitif en *te*, *tea*, de l'euskara, de celui en *taeae*, *taa* du suomi, et cela malgré l'identité de valeur lexicographique et la ressemblance formelle ; par exemple, en basque, *edate*, *edatea*, « boire », en finlandais *syœtaeae*, « manger » du radical *syœ ; kolkotan* « frapper ». En effet, la désinence primitive de l'infinitif chez les montagnards pyrénéens semble plutôt être *tze* que *te ;* ainsi l'on dira *begiratzea*, « regarder » et non *begiratea ; laguntzea* « accompagner ». La forme *te* pourrait être considérée comme euphonique.

Nous terminerons ce paragraphe par une liste de mots communs à l'euskara et aux dialectes ougro-altaïques. En admettant que, pour quelques-uns d'entre eux, la similitude soit le résultat du pur hasard, il y a toute une série de termes spéciaux désignant diverses espèces d'animaux sauvages ou domestiques, de plantes, de couleurs, dans lesquels l'emprunt paraît évident. Ils ont dû visiblement être importés par les races orientales chez les anciens Vascons.

1° *Aita*, « Père ». — suo. *ata*. — tcher. *ateï*. — mag. *atya*. — lap. *atje*. — ost. de narym. *adya*. — turk oïg, khirg et osm. *ata*. — T. de kazan, *ataï*. — Wat. *dadaï*. Il est vrai que les noms de parenté se retrouvent souvent les mêmes dans les souches linguistiques les plus différentes. Nous

avons par ex. *eiôt*, « Père » en copte et l'on peut citer dans la famille indo-européenne ; v. sl. et rus. *otetz*, « Père ». — alb. *ate, ateng*. — Les termes skr. *tata*, *tâtas*, « Père » — gr. τάτα — lat. *tata* — bret. *tad, tat* — v. h. a. *tato* — lith. *tetis*, sont déjà plus éloignés. Nous ne mentionnerons que pour mémoire l'irl. *athair*, pour un archaïque *Pathair* que l'on doit rapprocher du lat. *pater*; de l'all. *Vater*; de l'angl. *Father*. L'on verra plus loin que le terme basque offre également de l'affinité avec certains vocables d'idiomes du Nouveau-Monde.

2° *Aithor*, « avouer ». — Turk. os *eïtmeq*, « dire, parler ». — yak. *aet*, id. — lap. *yaettet*?? Le mot basque viendrait-il du lat. *fateor*? Cela est bien peu supposable et son origine continue à rester fort obscure.

3° *Ametza*, « chêne, *quercus robur* ». — suo. *tammi*. esth. *tam*. — tcher. *toum*. L'analogie, sur ce point, paraît d'autant plus suspecte que le chêne ne croît ni en Finlande, ni en Esthonie. Remarquons cependant que la chute du *t* initial est un phénomène qui se produit quelquefois en basque, exemple : *azkorra*, « fruit du lin en gousse », de l'esp. *tasco*, « résidu qui se détache du chanvre qu'on apode », le *rr* serait ici euphonique comme dans *gophorra*, « coupe ». — *azta*, « palper, soulever ». Cf. le v. prov. et v. esp. *tastar*, « tâter, palper ». Peut-être y aurait-il un nouvel exemple de cette chute du *t* initial dans *Azkona*, « blaireau » ; il y a lieu de croire, en effet, ce terme dérivé de l'espag. *tejon*, mais avec intercalation d'une sifflante euphonique, comme dans *zaspi* « sept ».

4° *Amexa*, « rène ». — tcher. *hom*, « sommeil ». — mandj. *oumi*, idem. — jap. *youmé*, « rêve » ??

5° *Anaïa*, « frère ». — esth. *Wend*. — suo. *Weli*. —

lap. *Waolya.* — ost. sam *ina'a.* — jap. *ani.* Nous aurons également une analogie à signaler avec le berber.

6° *Anna,* « nourrice ». — suo. *enne,* « mère ». — wog. (dial. de Bérézoff), *ana. ank* (idem). — tong. (dial. tchapoghir), *ani.* — t. osm. et oïg. *ana.* — mag. *anya.* — lap. *edné, éné.* — A côté de ces formes, qui possèdent le *n* tout comme le terme basque, nous en pouvons citer d'autres dans lesquelles apparaît la muette gutturale correspondant assez exactement à la gutturale nasale de l'euskara; exemple : mong. et khalk. *éké* — ost. (dialecte de Yougan), *anké.*

D'autre part, le même mot reparaît dans certains dialectes du Caucase, lesquels n'appartiennent sûrement pas à la souche ougro-altaïque; exemple: Touchi, *nana,* « mère » — Kazi-Kumuk, *nina.*

Ajoutons qu'un phénomène identique se produit aussi dans la famille indo-européenne; exemple: skr. *nana,* « mère » — gr. νάννα, νεννα, « tante » — alb. *nene, nengneng.*

Enfin, nous aurons même des affinités à citer parmi plusieurs idiomes du Nouveau-Monde.

7° *Aoa, ahoa, auba,* « bouche ». — suo. *suu.* — imbazk, *Ci* « langue ». cor. *hyo,* idem. — aïno, *aou* » langue »??? La parenté avec le suo. semble d'autant plus douteuse que le *s* initial n'est guère sujet à tomber en euskara. Ne vaudrait-il pas mieux considérer *aoa* comme dérivé du lat. *os* « bouche » avec *a* prosthéthique, comme dans *Ahari* « délier » de *aries?*

8° *Ara* « mâle des volatiles », paraît avoir eu primitive-

(1) Le double *n* sert ici à rendre le son *gn* du fr. doux *agneau, soigner,* le *n* tildé de l'espagnol.

ment le sens de « mâle en général », comme tendrait à le prouver le terme *gizarra*, « personne du sexe masculin », suo. *uros*, « mâle », — lap. *aorre*, — t. os. *erkek* ??

9° *Astia*, « loisir » et *Astitasuna*, « lenteur. » — lap. *astoï*, « lentement ». — suo. *astua*, « aller à pied ? » Ne vaudrait-il pas mieux voir dans *asti*, *astia*, dont *astitusuna* n'est qu'un dérivé, une sorte d'ablatif de *ax*, *axa*, « repos, loisir » ? Ce serait pour ainsi dire l'équivalent de l'expression française « à son aise, à loisir. »

10° *Atcheria*, *axeria*, « remords » ; ce mot est spécial aux dialectes basques orientaux, guipuscoan, labourdin, souletin — Cf. ost. *Wakshar* qui, du reste, semble isolé au sein de la famille ougro-finnoise. Par une coïncidence bien digne d'être signalée, ce mot se retrouve en copte, ainsi que nous le ferons voir plus loin.

11° *Athea* « Porte ». — assan. *athol*. — kot. *athoul* — arin. *eytol*. — mag. *ajtó*. Sans aller si loin chercher des comparaisons avec le basque, nous pouvons légitimement admettre un emprunt fait par ce dernier aux dialectes indo-européens. On a en skr. *âtá*, « porte » zend. *âithya* — lat. *antae*, « poteaux d'entrée, piliers de porte ». Les termes sibériens et hongrois ne seraient-ils pas eux-mêmes d'origine indo-européenne ?

12° *Au*, *aur*, « celui, celui-ci ». — t. os. *o*, *ol*, « lui, être ». — tcher, *olam*, « son, sien » ???

13° *Azkarra*, « fort, robuste ». — mag. *váskos*, « fort ». — lap. *éskes*, « force » ???

14° *Azkena*, « dernier ». — lap. *eské*, « récemment ». — suo. *aesken*, *aeskettaein*, *idem*. Nous pensons qu'il vaut mieux rattacher le mot basque soit au gr. ἔσχατος « dernier », soit plutôt à l'esp. *asquear*, « laisser, abandonner ».

15° *Bai*, *baia*, « oui, si », d'où probablement le fr. *bah*, — lap. *païts*. Nous avons vu dans un précédent travail que le mot basque semble être une simple contraction du béarn. *bahide* pour *bayahide*, « Bien, il y a confiance. »

16° *Basa*, « sauvage ». — mag. *vad*?

17° *Bat*, « un ». — suo *ykssi* (rad. *yhte*). — esth. *ykss*. — lap. *akft*. — tcher. *yktet*. — wot. *odyk*. — perm. *otyk*. La chute du *b* initial constitue un phénomène assez fréquent en basque. Il faudrait aussi admettre la disparition d'un *k* précédant la dentale. Du reste, l'emprunt d'un nom de nombre semblera, peut-être, chose assez difficilement acceptable.

Remarquons, en outre, que tous ces noms de nombre ne sont pas sans offrir quelque affinité avec leurs correspondants sémitiques ou même chamitiques ; Cf. hébr. *ehad* « un » — syriaq. *had* — arabe *ahad* — V. eg. *wa* « un ».

18. *Bederatsi*, « neuf, *novem* ». Voy. le tableau des noms de nombre 1 et 9, 2 et 8.

19° *Begia*, « œil » et *begira* « regarder ». Cf. le t. os. *baqesh*, « vue » et *baqmaq*, « regarder ».

Nous avons déjà exposé, dans un autre mémoire, les motifs qui nous engageraient plutôt à rattacher le terme euskara à l'esp. *veer* « voir » — béarn. *beze*, *bede*.

20° *Beha*, « écouler » et *beharria* ou *belharria* « oreille » lap. *padgé* « oreille » — mordv. (dial. Mokschane), *pilue* — Mag. *fuel*?

21° *Beldurra*, « peur, crainte ». lap. *paldet* « s'effrayer »; — mordv. *pel* « craindre ». — mag. *feletem*, « crainte ». — suo. *pelko*, *idem*.

22° *Berria*, *barria*, « nouveau ». — suo. *weres*. — lap.

warras. Nous verrons plus loin que tous ces termes possèdent un analogue en copte.

23° *Bestea*, *bertzea* « autre ». — tcher. *vésa*. — jap. *bets*. Nous croyons l'affinité du basque avec les dial. orientaux, purement fortuite sur ce point. Dans *beste*, *bestea*, on retrouve le rad. *be* « soi, soi-même » d'où *berok* « celui, celui-ci même » ; *Berthindu*, « de couleur naturelle », litt. « teint par soi-même, » etc.

24° *Bethea*, « plein ». syr. *byd*, « tout » : — wot. *bydès*, « tout » et *bydesmo* « s'accomplir ». — t. os. *biturmeq*. « s'accomplir ». yak, *byl*, « achever, être pris ». La ressemblance avec les formes celtiques — v. gaul. *bitu*, « monde », d'où le nom des *Bituriges*, de *Bituitus* — irl. *bith*, « monde » v. gal. *bit* — br. *bet* n'existe absolument que quant au son. Le plus sûr, pensons-nous, serait de faire dériver le mot basque du béarn. *Bit*, « juste », lequel ne s'emploie qu'avec d'autres mots, tels que : *bit are*, « juste à ce moment » ; *bit atau*, « juste ainsi » ; *bit debant*, « juste devant, » etc. La transition entre l'idée de « juste » et de « plein » se comprend sans difficulté.

25. *Bost* et *Bortz*, « cinq ». Si l'hypothèse de l'emprunt d'un nom de nombre fait par le basque aux dialectes ougro-finnois ne paraît pas trop hasardeuse, peut-être pourrait-on rapprocher *Bost* du suo. *Wiissi*, *wihissi*, « cinq » — lap. *wit*. — tchérem. *wisit*. — t. os. *bech*. — tchouvache, *pillik*.

26° *Chumea*, « petit ». — ost. yenis *Khomat* ? Encore un terme qui possède son similaire en copte.

27° *Dan*, *danik*, « dès que », — t. os. *den*, *dan* ??

28° *Ebaki*, « couper ». — mag. *vág*. — yak. *bik* ??

29° *Edan*, « boire ». — suo. *yuodu* ?? Il est vrai que l'on a en zend *dha* « boire ».

30° *Ederra* « beau ». — ost. *Eder*, « brillant. »

31° *Egi*, « vrai ». — mag. *igaz*, « droit » ?? Cf. aussi le br. *gwir*, « vrai », lequel n'est peut-être autre chose que le lat. *verus*.

32° *Ekhia*, « soleil », d'où, ainsi que l'a constaté le prince L.-L. Bonaparte, *Egun*, *eguna*, « jour », pour *Ekhidun*, litt. « possesseur du soleil », comme *zalduna*, « cavalier », pour *zaldi-duna*, et le composé *Heguzki*, *iguzkhia*, « soleil », litt. « portion du jour, quotidien, diurne ». — kot. *Ega*, *egae*, « soleil » ??

33° *Elhea*, « parole, propos ». — lap. *halo*, « discours ». — suo. *haely;* « bruit de paroles » ??

34° *Emea*, « femelle ». — ost. *ima*, *imi*, « femme, épouse ». — suo. d'*emmaentae*, « épouse ». — esth. *emmaend*. — bouryet. *Eme*. — ost. de l'Obi, *imi*. Le même vocable paraît se retrouver dans les langues chamitiques. Quant au suo. *Waimo*, « femme », il se rattache sans doute à une autre racine. Il n'en serait pas de même des mots suo. *Emmae*, « mère » et esth. *aemma* (même sens), lesquels, sans doute, constituent les racines *emmaentae*, *emmaend*. Nous retrouvons également le mandj. *Eme*, « mère » et l'imbazk *am*, *amma* (même sens).

Plusieurs familles de langues toutes différentes possèdent cependant des termes presque identiques pour rendre l'idée de « mère » ; citons, par exemple : le chald. *ama*, « mater » — malabar *amma*, etc.

35° *Ergia*, « bouvillon ». — suo. *herké*, « taureau ». — lap. *herké*, « renne mâle ». Malgré la ressemblance de sens comme de son des mots finnois avec le terme basque, nous nous demandons s'il ne vaudrait pas mieux considérer ce dernier comme formé de la race *ar* « mâle »

adoucie en *er* et de la finale *Ki* ; litt. « masculin, de la nature du mâle » ?

36° *Erhia*, « doigt ». — tcher. *Kurum* « ongle », — mag. *Kœrœm*. — syr. *Kirrim*, « main » ?? Remarquons que d'ordinaire le *K* initial devient *h* en basque, mais ne disparaît pas complètement.

37° *Erhoa* « fou ». — suo. *horaus*, « folie » — mag. *œrul*, « furieux » ??

38° *Eria*, « malade », — mag. *Kŏr*, « maladie », — mord. *œrma* ?? ou suo. *Saïras*, « malade » ?? Le terme basque se rattacherait-il au lat. *aeger* ??

39° *Ethori*, « venir », — aïno. *at* — jap. *italhi* ???

40° *Euria*, « pluie ». Voy. *ora*, « eau ».

41° *Ez*, « non, ne pas ». — mordv. *es*.

42° *Espaina*, « lèvre ». — lap. *Pangsem*. — wog. *Pilmi*. — ost. *Pellem* ?? Comment expliquer la syllabe initiale *ez* ? On a voulu, fort mal à propos, ce nous semble, identifier le nom de l'Espagne (Hispania) avec *Ezpaïna* ; la péninsule ibérique aurait été, pour ainsi dire, considérée comme la lèvre du continent européen.

43° *Gaua*, « nuit ». — suo. *kaiko*, « ténèbres » — bourget. *Kheï*. — lap. *ikkao*, « nuitamment » ???

44° *Gizena*, « gros ». — lap. *kassek*, « gluant, gros ». — syr. *kuz*, « graisse » ??

Nous aurions lieu de nous demander si le terme basque ne serait pas tout simplement le lat. *viscosus* avec transformation normale du *v* initial en *g* et adjonction de la finale superlative *en* ?

45° *Gizona*, « homme ». — oïg. *Kitchou*, « homme ». — khirg. *Kézé*. — yak. *Kizi*. — t. tart. *Kichi*. — sam. *Kassôwa*. — koïb, *Koudji*. — oed. ost. *Kassek*. — tawg, *Khaza*.

Il est vrai que l'on retrouve en Lase (dial. du Caucase) *goz*, « homo », *Kodji* en mingr. et *Kazi* en géorg.

Tous ces termes, aussi bien que le *Kessoua*, « homme », du mic-mak (dial. canadien), n'offrent sans doute qu'une affinité trompeuse avec le basque *gizona*. Ce mot, nous l'avons vu dans un précédent travail, paraît dériver du v. pr. *guzan*, « homme, vassal », qui, lui-même, est incontestablement de provenance celtique.

46° *Gogoa*, « pensée, sentiment » et *gogoeta*, « réflexion, idée ». — suo. *Kogo*, « sens, sensation » et *Koetus*, « épreuve, essai ». — lap. *Kaettjelem*, « épreuve, péril ». — syr. *Kodya*, « sentir, ressentir ». — mot. *Kadurga*, « penser ». Malgré la ressemblance assez étroite des termes ougro-altaïques et des termes basques, nous ne saurions nous refuser à faire dériver ces derniers des mots fr. *gogue*, *gogo*, *goguette*. Ceux-ci, à leur tour, ont été rapprochés du br. *gogan*, « raillerie » et *gogana*, « se moquer, railler ». Ils auraient donc une origine celtique. Il serait bien possible que le suo *Kogo* soit lui-même pris au fr. *gogo*. Quant à *Koetus* son origine paraît indigène.

47° *Gorria*, « rouge ». — ost. *werde*, « sang », de *werr*, « ruber ». suo. *wer*, « sanguin ». — lap. *war*, id. — tcher. et syr. *wir*, id. — mag. *vér*, « sang ». — mord. (dial. mokschane), *vér*, id. — esth. (dial. de Dorpat), *werrew*, « rouge », de *werri*, « sang ». Dans nombre d'idiomes, le nom du sang sert à former celui de la couleur rouge. Il serait assez difficile, ce nous semble, de ne pas rapprocher l'héb. דם *dam*, « sanguis », de אדם *adam*, « rubuit », d'où le nom d'Adam, d'Edom, « le rouge », sans doute pris métaphor. pour « le brillant, l'illustre » et *odem*, « escarboucle, rubis », gemmes, comme l'on sait,

d'un rouge vif. Cf. l'alg. *miskwi*, « sang » et *miskô*, « rouge », — l'iroq. *onekwensa*, « sang » et *onekwentara*, « rouge », le tasman (dial. du *N.-E.*) *Bolouina*, « sang » et *bolouiné*, « rouge ». Nous avons déjà vu qu'un *w* initial est sujet à devenir *g* en basque. De plus, la présence d'un *r*, suivi d'un *d* dans l'ostyak *werde*, « sang », forme certainement archaïque, nous expliquerait le double *r* du basque aussi bien que celui de l'esthonien.

Peut-être sera-t-on surpris que l'euskara ait conservé jusqu'à nos jours un nom de couleur pris aux idiomes de l'Europe Orientale ; mais M. H. Magnus fait fort bien ressortir dans son ouvrage *Untersuchungen ueber den Farbensinn der Naturwœlker*, que les noms désignant le rouge et le jaune, c'est-à-dire deux couleurs à ondes allongées, sont ceux qui se sont le mieux conservés au sein des langues indo-européennes, et que dans plusieurs dialectes, ils se rattachent par un lien de filiation directe à la racine aryaque primitive.

48° *Gosea*, « faim ». — tcher. *Katchkam*, « affamé » — ost. sam. *Kwetchak*, « esurire » ??

49° *gu guk*, « nous ». — chin. *go* « je, moi ». — aïno, *kou*. Nous verrons plus loin que le terme basque offre quelque affinité avec les dialectes de l'Amérique du Nord. Du reste, on ne concevrait guère l'emprunt d'un mot aussi essentiel qu'un pronom personnel.

50° *Hagina*, « dent molaire ». — mag. *fog*, « dent ». — ost. *penk*.

51° *Hamar*, « dix ». — suo. *Kimemen*. — esth. *Kwemmé*. — mord. *Kêmen* kamsch (dial. mérid.) *Koumechtouk*. On sait que le *k* initial devient volontiers un *h* en basque. D'un autre côté, nous admettrions plus volontiers l'emprunt d'un nom de nombre assez élevé, tel que dix, que celui

d'un nom de nombre inférieur. Les Basques primitifs ne possédaient, sans doute, qu'un système de numération des plus rudimentaires. S'étendait-il jusqu'à la dizaine? C'est ce que l'on n'oserait affirmer. Ils ont donc parfaitement pu adopter le terme finnois, de même qu'ils ont adopté le terme d'origine latine *milla* pour « mille ». Du reste, nous verrons tout à l'heure que le terme basque offre aussi de l'analogie avec le chamitique.

52° *Haurra*, « enfant ». — suo. *yrkae*, « fils ». tcher. *ergê*, « enfant ». Faut-il en rapprocher le t. os. *erkek*, « mâle »? En tout cas, le mot basque offrirait davantage d'analogie avec le terme chamitique correspondant. (Voyez plus loin.)

53. *Hautua*, « choix ». — suo. *huuto??* Le final *tu* du basque semble indiquer ici le participe passé, et, pour notre part, nous y verrions volontiers une contraction du lat. *optatum*.

54° *Hegala*, « aile » et *hegaxa*, « plume ». Cf. ost. *têg*, « s'envoler ». Ne vaudrait-il mieux rattacher les deux mots à la race *higi* « se mouvoir »?

55° *Higi*, « se mouvoir ». — mag. *hingat*. — mong. *agas*. — jap. *ougoki???*

56° *Hiru*, « trois ». — mag. *háiom*. — wog. *khorom*. — esth. *kolm*. — suo. *kolmé*. — kalm. *gurba*, *gurban*. sand. (dial. Mandjoure) *irao*. Il est vrai que l'on concevrait difficilement l'emprunt d'un nom de nombre aussi inférieur que celui dont il est question ici. D'ailleurs, nous aurons aussi à signaler une affinité avec les dial. berbers.

57° *Hobiela*, « meilleur ». — suo. *hiwe*, « bon » — esth. *huwae*. — mag. *hue*, « fidèle, loyal. »?? Il est vrai, comme nous l'avons fait ressortir dans un précédent

travail, que l'on pourrait également attribuer au mot une provenance indo-européenne. Son origine reste des plus incertaines.

58° *Hora*, *ora*, « chien », synonyme de *Zakhurr* *Potsoa*. Le terme basque se rapproche beaucoup de qui, dans les dial. turko-mongols, désigne soit le soit le chien, exemple : t. ost. *boûre*, *bouri* « loup s yot. *pur*, *puere*. — carag. *buru*, *buerue*. — ost. *jé* prob. pris aux dialectes turks. — kotte. *biêr*, *bœr*, « lou khirg. *bour*, « loup » — tcherem. *piire* (prob. p tartare. — ost. de Bérézoft (d'après Pallas), *evour* « ch M. Pictet rattache ces différents termes à la racine m *bœrœ* « être gris ». Le loup serait donc, par excel « l'animal de couleur grise ». Il ne faut pas oublie l'époque néolithique, le chien domestique des popul de l'Europe occidentale, bien que de petite taille, re blait beaucoup au loup. Il en est de même aujou encore du chien des Indiens de l'Amérique du Nor concevrait donc, sans trop de difficulté, que le nom de ces espèces animales se soit parfois trouvé appli l'autre. Maintenant, il n'y aurait rien de trop étrange plus, à ce que le terme désignant le chien domestiq passé des tribus de la Haute-Asie jusque dans l'Ext Occident. Celles-ci se trouvent, depuis une époque i moriale, adonnées à la vie pastorale. Ne serait-ce pas à en définitive, que nous devrions la domestication du c Ce qui est certain, c'est qu'aujourd'hui encore la p des peuplades turkes et mongoles, aussi bien qu Aïnos, s'attribuent une descendance canine (1). La ch

(1) *Les hommes chiens*, p. 209 et suiv. de l'*Athénée or* (année 1882).

la labiale initiale est un phénomène assez fréquent en basque. Du reste, le mot *ora* ressemble fort, nous le verrons tout à l'heure, au terme correspondant dans certains dial. de l'Amérique du Nord, mais n'a, sans doute, absolument rien à faire avec l'esp. *Perro* « chien », dont l'origine reste fort obscure.

59° *Horma*, *orma*, « gelée, glace » et *uorma*, « gelée », d'après Larramendi. — lap. *tjuormès*, « grêle ». — suo. *haermae*, « frimas ». — esth. *haerm*, « frimas, gelée ». — your. *ueœrm*, *eaerm*, *hêrm*, « nord ». — sam. Yen. *Oùmou*, « nord ». tawg. *harmugn*, id. L'association de l'idée de « Nord » à celle de « froid, frimas » s'explique sans peine. On conçoit, du reste, facilement aussi que les termes désignant ces choses soient au nombre de ceux que des populations hyperboréennes ont pu le plus facilement communiquer aux nations voisines.

60° *Kali*, « détruire, écraser », ne se dit guère que des insectes que l'on tue. Cf. suo. *Kooletaa*, » tuer ». — lap. *qvoldet*, id. ???

61° *Katardea*, « écureuil » donné par Larramendi. — ost. *Kouthyar*, « polatouche, écureuil volant. » La finale *de* ou *te* en basque est, comme nous l'avons déjà vu, généralement augmentative ou extensive; elle sert aussi à former des infinitifs. Le mot *katardea* signifierait donc litt. « le grand polatouche, le polatouche commun » ou « qui est de l'espèce du polatouche ».

62° *Khea*, « fumée ». — mag. *kœd*, « brouillard ». — lap. *kasad*, « nuage, brouillard ». suo. *kaasu*, « air, vent » ?

63° *Legarra*, « sable, gravier ». — suo. *lika*, « boue » ??

64° *Loa*, « sommeil », d'où *loegin*, « dormir ». — mag.

ilom. Le basque ne serait-il pas plutôt une contraction du terme enfantin « dodo » ?

65° *Magala*, d'après Larramendi « sein, giron ». ost. *megett??*

66° *Mintza*, « parler » et *mintzoa*, « parole ». C'est évidemment par erreur que ce terme a été rapproché du tcher. *mânam*, « loquor » — mag. *mond*, « dire ». — suom. *mâdm*, « parler ». Nous devons y voir simplement une contraction pour *mihi otzoa*, « bruit de la langue ».

67° *Motz*, « couper ». La légitimité du rapprochement avec le your. *madaou* ; le mag. *mécz*, le t. os. *bitchmeq* semble des plus douteuse.

68° *Muga*, « limite, frontière ». Cf. ost. *moktout?* Peut-être vaut-il mieux recourir à l'hypothèse d'une étymogie celtique. On a en v. br. *macoer*, « mur ». — moy. br. *moguer*. — Br. (moderne), *moger*.

69° *Okhitua*, « vieux, vieilli ». La désinence est participielle. C'est *okh* ou *okhi* qui, seul, constitue la racine. — suo. *ukko*, « vieux ». — mag. *ag*. — ost. *iga*. — aïno, *hok*, « époux ».

70° *Olha*, « avoine ». — Cf. . Tos. *Youlaf*. — kot. *Schouli*. Ne vaudrait-il pas mieux rapprocher le mot basque du lat. *lollium*, « ivraie, folle avoine », avec chute du *l* init. comme dans *aderallua*, « brique », de l'esp. *ladrillo?*

71° *Omenia*, « bruit ». — suo. *huminae*, « bruit sourd, murmure » ?

72° *Ostoa*, « feuille ». — lap. *lasta*. — mord. *listès* — tcher. *listaes*. — suo. *lehti*. Ce mot se retrouve également dans les dialectes slaves. Cf. pol. *lisc*. — tcheq. *litsky*. On a voulu lui trouver une origine indo-européenne,

mais elle nous paraît fort douteuse. Les formes ougro-finnoises offrent, en général, une physionomie plus archaïque, et nous croyons qu'il convient d'y voir un terme emprunté par les Slaves, dès une haute antiquité, à une race allophylle. La chute du *l* init. en basque s'explique sans peine ; voy. *olha*.

73° *Otza*, « bruit ». — lap. *yutsa ???*

74° *Sabela*, « ventre, bedaine ». — suo. *siwae*, « côté, flanc ». — sam. *sâfe*, « corps » ?

75° *Sagarra*, « Pomme ». — Esth. *suggu*, « fruit ». Ce mot semble isolé au sein du groupe ougro-finnois.

76° *Sagua*, « souris ». georg. *Thagwi*. Ce dernier idiome n'appartient point, comme on le sait, au groupe ougro-finnois. Cependant, la parenté du mot géorgien avec le terme basque ne semble guère contestable. Devons-nous voir ici une nouvelle preuve de l'ancien séjour des ancêtres de la race vasconne dans les régions de l'Europe Orientale ?

77° *Soa*, « regard ». Nous avons rapproché, dans un précédent travail, le mot basque du breton *sell*, « regard », *sellout*, « regarder », aussi bien que du suo. *silmae* « œil » et *silmaeaeis*, « regard ». — esth. *silm*, « œil ». yourake *sao*, « œil ». — mingrélien *toli* ; mais tout ceci semble fort douteux et le terme *soa* pourrait bien être indigène en euskara.

78° *Sua, chua*, « feu » — Cf. koïb. *syou*. — kabutsche, *tso*. — aware, *tsa*. — tchetchense, *tsi*. — ingousche, *tsé*. — suo. *toli*. — mandj. *tova*. — lamoute, *toh*. — lap. *teol*. — tchérém, *tul*.

79° *Sudurra*, « nez ». — mord. (dial. Erkshane), *sudo*. Le double *r* pourrait bien être euphonique, comme dans *gophorra*, « coupe », du bas-latin *cupa*.

80° *Sugea*, « serpent ». — esth. *siug*, mot qui ne paraît pas se retrouver dans les autres dialectes finnois. — Ost. yenis *thieg*. — Tong. *dîski*, *joukin ?*

81° *Ulia*, « mouche ». — suo. *haïlatua*, « s'envoler ». — lap. *haletet*, id. — tcher. *lojos*, *loyos*, « mouche ». — mag. *Légy*. — mong. *ilagakho*, « s'envoler » ?? Tous ces rapprochements peuvent passer pour assez suspects. Ne vaudrait-il pas mieux, en effet, voir dans *ulia*, *uli*, *un* composé du radic. *eu*, *eusi*, « parler, bruire » et de la suffixe factitive *le*. Aux yeux des Basques, la mouche serait donc l'insecte « qui fait du bruit, qui bourdonne ».

82° *Ura*, « eau ». — imb. *our*, *oulh*. — ost. de Pumpokolsk, *oul*. — aïno, *our*, *ourou* coréen, *moulh*. Nous avons vu dans un précédent travail que le terme basque présente également des affinités avec les dialectes ayro-asiatiques.

83° *Urrun*, « au loin ». — suo. *eris*. — lap. *erit*. — mag. *hárit*, « s'éloigner » ?? Nous n'oserions affirmer la parenté du terme basque avec les mots ougro-finnois correspondants. Peut-être dans *Urrum* retrouvons-nous le pronom *haur* « celui-ci ». Cf. *hurbil*, « proche ».

84° *Usaina*, *urrina*, « odeur ». — suo. *haïsu*, *Kaïsu*, id. ???

85° *Yauna*, « seigneur, maître ». L'origine de ce mot est des plus obscures. On a en yak. *Aioun*, « chaman, prêtre idolâtre ». Faut-il rapprocher du terme basque le mot *Khan* « chef, prince » du tartare ?

86° *Zuria*, *churia*, « blanc ». — mag. *szuerke*, « gris ». wog. *saïrang*, « blanc ». — khirg. *sar*, « jaune ». — koïb. *sáryg*, id. — kar. *sáreg*. — ost. *târax*, « gris » et en dial. surgute, *sour*, « gris ». — bouryet. *shara*, « jaune ».

— jap. *sira*, « blanc ». Voyez plus haut *gorria*, « rouge ». Le blanc peut être pris comme le type par excellence des couleurs claires ; ce sont, en général, celles dont les noms semblent se conserver avec le plus de persistance.

L'origine ougro-altaïque d'une portion de mots contenus dans cette liste ne semble guère contestable ; peut-être en est-il de même d'un certain nombre des éléments de la déclinaison. Tout semble donc indiquer que si les dialectes n'appartiennent pas à la même souche que l'euskara cependant, les peuples qui les parlent se sont trouvés en relations plus ou moins suivies avec les ancêtres de la race vasconne. Au reste, ce sont ces derniers qui ont emprunté aux Ougro-Finnois et non pas les populations des régions orientales qui ont reçu des Vascons. Ce serait une présomption en faveur de la supériorité de civilisation de celles-ci, dès les temps les plus antiques.

H. DE CHARENCEY.

GLOSSAR

zu

DECHEPARE'S POESIEN

(Siehe Uebersetzung : Januarheft 1887, pag. 1-20, Juliheft 1888, pag. 25-258, Januarheft 1889, pag. 73-95, etc.)

(*Suite.*)

---

scributan, (*skributan*), A 3. in Schrift; Locat. d. unb. D. von *scribu:* Schrift.

scribuz, (*skribuz*), A 3. durch Schrift, schriftlich; französ.: « par écrit »; Instrum. d. unb. D. von *scribu:* Schrift.

scripturan, (*skripturan*), G 6. in der Schrift; Locat. sing. d. b. D. von *scriptura:* (die) Schrift.

secretugui, (*sekretugi*), E 2. (ins)geheim, heimlich; für *secretuqui.* S. d.

secretuqui, (*sekretuki*), E 3. 6. 6. F 2. 4. 6. (ins)geheim, heimlich; Adverbium von *secretu:* geheim, verschwiegen.

seculaco, (*sekulako*), B 7. für immer, ewig, immerwährend, auf immerdar; Genit. adj. von *secula(n)*: in Ewigkeit. S. *seculan.*

seculacos, (*sekulakoz*), C 7. für immer, auf ewig; für *seculacoz.* S. d.

seculacoz, (*sekulakoz*), B 4. C 4. 4. 8. für immer, auf ewig; verkürzt von *seculakozat:* Destinativ des Genit. adj. *seculaco.* S. d.

seculan, (*sekulan*), E 2. G 3. in Ewigkeit, immer, jedes Mal; ein Locativ; *ez seculan:* niemals.

segretu, F 6. geheim, verschwiegen. S. *secretuqui.*

segui, (*segi*), B 5. Begriff des Nachfolgen's, Befolgen's; Radical von *seguitu:* nachgefolgt; Infinit. *seguice:* folgen. Hier verkürzt wegen des Imperat. *veça.*

seguiçeco, (*segizeko*), C 6. um zu folgen; Supinum von *seguitu*. S. *segui*.

segur, B 1. D 2. 3. E 4. 5. F 7. sicher, gewiss, jedenfalls.

segura, G 1. Begriff des Sichern's, Versichern's, Sicherstellen's; Radical von *seguratu*: gesichert; Infinit. *segurace*: sicherstellen; hier verkürzt wegen des Potent. *albayledi*.

segurago, B 5. sicherer; Comparativ von *segur*. S. d.

seguraturic, (*seguraturik*), B 3. zugesichert; Partitiv von *seguratu*. S. *segura*.

segurqui, (*segurki*), A 5. B 1. D 5. F 6. sicher, sicherlich; Adverbium von *segur*. S. d.

sehi, D 3. Diener.

seme, B 2. C 7. D 5. Sohn.

semen, D 5. der Söhne; Genit. possess. plur. d. b. D. von *seme* (s. d.); *semen artian*: unter den Söhnen; buchstäblich: « in der Mitte der Söhne. »

semiaganic, (*semia ganik*), D 5. von dem Sohne; Ablat. sing. d. b. D. von *seme*. S. d. auch *ganic*.

semya, (*semia*), E 2. der Sohn; für *semia*: Nomin. pass. sing. d. b. D. von *seme*. S. d.

sendi, B 1. (F 6.) Begriff des Heilens, Fühlen's, Mitfühlen's; Radical von *senditu*: geheilt, gefühlt; Infinit. *sendice*: heilen, fühlen; hier verkürzt, wegen des Imperat. (F 6.): mit *eçaçu*, (B 1.): ohne Hilfszeitwort.

sendieçaçu, (*sendi ezazu*), F 6. heilet! von *sendi* und *eçaçu*. S. b.

sendo, (C 1.) F 1. Begriff des heil, stark, kräftig sein's; des Heilen's; Radical von *sendotu*, Partic. perf.: geheilt; Infinit. *sendoce*: heilen. Hier (F 1.) verkürzt wegen des Potent. *ezliro*.

sendoen, C 1. der kräftigen, der starken; Genit. possess. plur. d. b. D. von *sendo*. S. d.

sendoturen, F 1. geheilt werdend; Partic. futuri von *sendotu*. S. *sendo*.

sendoturic, (*sendoturik*), D 8. geheilt; Partitiv des Partic. perf. *sendotu*. S. *sendo*.

senhar, F 5. Gemahl, Ehemann, Eheherr.

sentencia, (*sentenzia*), B 7. C 2. das Urtheil, die Entscheidung, der Richterspruch.

sentencias, (*sentenziaz*), B 8. durch den Richterspruch, mittelst des Urtheil's; Instrum. sing. d. b. und unb. D. von *sentenzia* S. d.

seynaliac, (*seinaliak*), C 1 die Signale, die Anzeichen; Nomin. pass. plur. der b. D. von *seynale:* Anzeichen.

singularqui, (*singularki*), A 7. besonders, insbesondere; französ.: « singulièrement. » Adverbium von *singular:* eigenthümlich, seltsam.

sinpleada, (*simplea da*), D 6. er, sie, es, man ist der einfältige; von *simplea*: Nomin. pass. sing. d. b. D. von *simple:* einfach einfältig, und *da* (s. d.); *balentia sinpleada:* es ist der billige Muth, französ.: « c'est le courage à bon marché. »

so, A (6.) 6. F 4. Blick; *so daudia:* blicken sie denn?

sobegui, (*so begi*), B 1. er, sie, es, man thue Blick!... blicke!... schaue!... überwache!... gebe Acht! von *so* (s. d.) und *begui*. S. d.

sobera, F 3. zu viel. Vgl. spanisch « sobera ». Begriff des Ueberfliessenden, allzu Reichlichen; Radical von *soberatu:* allzu reichlich gemessen; Partic. perf. — Infinit. *soberace:* überfliessen, allzu reichlich bemessen, übertreiben.

soberatuqui, (*soberatuki*), E 4. übertrieben; Adverbium von *soberatu:* S. *sobera*.

sodiagoçu, (*so diagozu*), B 5. Ihr (sing.) habt ihn fortwährend blick(end): höfliche Conversationsform für er bleibt blick(end); von *so* und *diagoçu*. S. b.

soeguic, (*so egik*), A 6. thue Blick! blicke! schaue! von *so* und *eguic*. S. b.

sofriceco, (*sofrizeko*), D 5. um zu (er)leiden; Supinum von *sofritu:* erlitten; Partic. perf. — Infinit. *sofrice:* erleiden.

sofritux, G 2. durch erlitten(es); Instrum. sing. d. unb. D. von *sofritu*. S. *sofriceco*.

solaz, A 3. Gespräch, Rede, Conversation. Vgl. spanisch: « solaz. »

soldata, A 5. (der) Lohn, (die) Löhnung.

soldataric, (*soldatarik*), A 5. Lohn, Gage, Löhnung; Partitiv von *soldata*. S. d.

(sor), (E 1.) Begriff des Geborenwerden's; Radical von *sortu, sorthu*. S. b. Hier verkürzt wegen des Potentialis *dayte*. — Die Zeitschrift « Euskara » N° 1 (Berlin, 1 October 1886) Seite 3, u, in einem Artikel des Herrn Pfarrer Fh. Linschmann, erwähnt einer Mittheilung des Herrn Professor Hommel, wonach *sor* ursprünglich die Bedeutung von « zwei » gehabt habe; *sortu* hiesse demnach: « zwei geworden. » Dies entspricht dem Ausdruck *erditu:* geboren (habend): halb geworden, halbirt, da *erdi:* « halb » bedeutet.

sorcecoac, (*sorzekoak*), B 8. die, welche geboren werden sollen; Nomin. pass. plur. des Supinums *sorcero:* um geboren zu werden; gleichzeitig Genit. adj. sing. d. b. D. von *sorce* (s. *sorthu*): für das Geborenwerden (bestimmt); beides von *sorthu*. S. d.

sorcen, (*sorzen*), D 7. im geboren werden, geboren werdend; Partic. praes. von *sortu, sorthu*. S. b.

sordayte, (*sor daite*), E 1. er, sie, es, man kann geboren werden, ... kann sich ereignen, ... kann erstehen, ... hereinbrechen, ... erwachsen, ... entstehen; von *sor* und *dayte*. Vgl. die französ. Redensart: « faire naître (une occasion). » hervorrufen, erregen.

sorthu, (*sortu*), D 7. 7. E 4. geboren; Partic. perf. — Infinit. *sorce:* geboren werden. S. *sor*.

sortu, B 8. E 3. geboren; für *sorthu*. S. d. und *sor*.

sortucen, (*sortu zen*), E 3. sie war geboren worden; von *sortu* und *cen*. S. b.

sostengacen, (*sostengazen*), D 5. stützend, (aufrecht) erhaltend; Partic. præs. von *sostengatu:* gestützt; Partic. perf. — Infinit. *sostengace:* (unter)stützen. Vgl. spanisch « sostener (sostengo) » und französ.: « soutenir. »

soynera, (*soinera*), D 7. zur Bekleidung, zum Kleide(n). Directiv sing. d. b. D. von *soyn*: Rücken, Anzug, Kleidung.

sperança, (*speranza*), A 7. C 6. (die) Hoffnung.

su, C 4. Feuer.

sugar, B 4. Feuerflamme; von *su* (s. d.) und *gar*: Flamme.

sugarrian, C 2. in der Fleuerflamme; Locat. sing. d. b. D. von *sugar*. S. d.

suya, (*suia*), C 4. das Feuer; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *su* (s. d.), mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel. Vgl. französ.: « suie. » Kienruss (baskisch: *khedarre*, *kherrade*).

suyac, (*suiak*), C 2. 2. 3. E 2. das Feuer; Nomin. act. sing. d. b. D. von *su* (s. d.) mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel; (C 2. 2.) im Sinne eines Ablativ's: von dem Feuer. (C 3.) die Feuer; Nomin. pass. (Accusat.) plur. von *su*. S. d.

suyan, (*suian*), B 7. G 2. 3. im Feuer; Locat. sing. d. b. D. von *su* (s. d.) mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

T

(-ta), (*da*). er, sie, es, man ist; für *da*. S. d.

(-tan), Endung des Locat. d. unb. D.

(tara), (D 1.) auch *-tarat*, ist die Endung des Directiv's der unb. D.

(-tario-), (*-tarik*). Endung des Ablativ's der unb. D.

te, A 3. gehört zu dem davorstehenden *laitu*. S. *baitute*.

tema, F 3. (der) Eigensinn.

tenpestatez, C 2. mit Sturm; Instrum. d. unb. D. von *tenpestate*, Sturm.

tentacera, (*tentazera*), A 7. zum verführen, zum versuchen; Directiv sing. d. b. D. des Infinit. *tentace*: versuchen; Partic. perf. *tentatu*: versucht.

testimoniotic, (*testimoniotik*), G 1. von dem Zeugniss, vor dem Zeugniss; Ablat. sing. d. b. D. von *testimonio*: Zeugniss.

theologo, C 1. Theologe, Gottesgelahrter.

thesorera, C 6. der Schatzmeister, die Schatzmeisterin.

thornuya, (*tornuia*), G 5. 6. die Aufgabe, die Verwendung; Nomin. pass. sing. (Accusat.) d. b. D. von *thornu*: Reihe, Verwendung, mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel. Vgl. französ.: « tour. (Elle a eu son tour; elle vient à son tour.) »

(-tic), (*-tik*). Endung des Ablat. sing. d. b. D.

trabayluya, (*trabailuia*), B 5. die Arbeit; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *trabaylu:* Arbeit, mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

traydore, (*traidore*), C 8. 8. Verräther.

tribulaturic, (*tribulaturik*), C 1. gestört, aufgeregt, beunruhigt, verstört; Partitiv von *tribulatu:* beunruhigt, Partic. perf. — Infinit. *tribulace*: stören, beunruhigen.

triste, B 8. traurig.

tristeric, (*tristerik*), C 1. traurig; Partitiv von *triste*. S. d.

tristia, B 2. C 7. der, die, das traurige; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *triste*. S. d.

trompetada, C 2. (die) Trompete ist; von *trompeta*: Trompete, und *da* S. d.

(-tu), (A 5.) Endsilbe des Partic. perf. der meisten Zeitwörter, d. h. aller derer, welche im Partic. perf. nicht auf *-i* und *-n* endigen. Letztere sollen ursprünglich auch auf *-i* ausgelautet, aber diesen Vocal verloren haben. — Statt *-tu* auch häufig *-du;* mit unter *-thu*.

tuçu, (*tuzu*), A 3 F (1.) 1. (A 3.) für *duçu;* gehört zu dem Worte *bay* der vorhergehenden Linie, nach dessen *y* sich das *d* in *t* verhärtete. — (F 1, 12) *videytuçu* steht für *vide dituçu*. S. b. — (F 1, 13) *handi tuçu* wird *handi dituçu* zu lesen sein. S. b.

tuyela, (*tuiela*), B 7. für *dituyela*, dass, er, sie, es, man sie (plur.) hat, ... habe; *nahi dituyela*, dass er sie (plur.) wünscht, ... wünsche.

(-tzen), (*-zen*), (G 6) er, sie, es, man war; für *zen*. S. d. — *Ezpaitzen* (s. d.) er, sie, es, man war wirklich nicht, . . wurde in der That nicht.

V

(va-), (*ba-*). für *ba*: wenn; für *bai* oder *bay*: ja, gewiss, wirklich, wahrlich, in der That.

vaçabilça, (*bazabilza*), E 6. Ihr (sing.) geht ja, ... seid gewiss, ... wandelt wirklich; von *va(i)* und *çabilça*. S. b.

vacinduque, (*bazinduke*), E 5. Ihr (sing.) würdet es wahrlich haben; von *va*(*i*) und *cinduque*. S. b.

vaciniaqui, (*baziniaki*), F 1. wenn Ihr (sing.) wüsstet; von *va* und *cinaçui*. S. b.

vacinite, (*bazinite*), F 4. 4. Ihr (sing.) wäret wahrlich, wäret Ihr (sing.) doch! von *va*(*i*) und *cinite*. S. b.

vada, (*bada*), B 7. demnach, also, nun aber, nun denn, denn; für *bada*. S. d.

vada, (*bada*), A 8. C 5. D 1. 1. 4. E 2. 7. 8. F 1. 7. wenn er, sie, es, man ist, wenn es gibt, wenn er, sie, es, man wird; von *va* und *da*. S. b. — Auch für *vaita*, *vai-da*: er, sie, es, man ist wirklich (D 1.) — (F 1.) so gibt es...

vadaçagu, (*badazagu*), B 1. D 1. wenn wir es haben; von *va* und *daçagu*. S. b.

vadaquiçu, (*badakizu*), F 1. Ihr (sing.) wisst es wohl; von *va*(*y*) und *daquiçu*. S. b.

vadaquizquigu, (*badakizkigu*), F 4. wenn sie uns sind; von *va* und *daquizquigu*. S. b. *Ohart vadaquizquigu*: wenn sie uns auf die Spur kommen.

vadaraye, (*badaraie*), G 3. wenn man es dir (*eguin*: machen lässt; von *va* und *daraye*. S. b.

vadeçaçu, (*badezazu*), F 1. Ihr. (sing.) könnt es doch, ... habt es doch; von *va*(*y*) und *deçaçu*. S. b. — *pensa vadeçaçu*: bedenket es doch! Hier Imperativ.

vaderiçut, (*baderizut*), F 7. wenn ich Euch (sing.) beurtheile, ... abschätze; *hon vaderiçut*: wenn ich Euch liebe; von *va* und *deriçut*. S. d. und *irici*.

vadirogu, (*badirogu*), B 2. wenn wir ihn, sie, es haben können; von *va* und *dirogu*. S. b.

vaditu, (*baditu*), B 5. wenn er sie (plur.) hat; von *va* und *ditu*. S. b.

vadituçu, (*badituzu*), F 1. wenn Ihr (sing.) sie (plur.) habt; von *va* und *dituçu*. S. b.

vadu, (*badu*), D 6 wenn er, sie, es, man es hat; von *va* und *du*. S. b.

vaduo, (*baduk*), B 2. D 3. F 7. wenn du es hast; von *va* und *duc*. S. b.

vaduqheçu, (*vadukezu*), E 5. Ihr (sing.) werdet es wohl haben; von *va*(*i*) (s. d.) und *duqheçu*. S. *duqueçu*.

vaduquec, (*badukek*), G 3. du wirst es wohl haben; von *va*(*y*) und *duquec*. S. b.

vaduquegu, (*badukegu*), B 3. wenn wir es haben werden; von *va* und *duquegu*. S. b.

vague, (*bage*), A 3 ohne; auch *bague* und *gabe*.

vahu, (*bahu*), F 8. wenn man dich hätte; von *va* und *hu*; familiäre Conversationsform für wenn du hättest.

(vai), ja, wirklich, wahrlich, jawohl, doch.

vaita, (*baita*), A 8. er, sie, es, man ist ja; von *vai* und *da*. S.

(vaituc), (*baituk*). du hast ihn, sie, es wirklich; von *vai* und *duc*. S. d.

valedi, (*baledi*), E 4 wenn er könnte; von *va* und *ledi*. S. b.

valentiac, (*balenziak*), C 1. die Heldenthaten; Nomin. pass. plur. d. b. D. von *valentia*: (die) Tapferkeit, Mannhaftigkeit.

valequie, (*balekie*), C 8. wenn es ihnen (plur.) wäre, ... würde; von *va* und *lequie*; *valequie*: 3 Pers. sing. imperf. supposit. von *içan* (S. d.), mit incorp. Dativ plur. « ihnen ».

valia, (*balia*), A 5. 7. 7. 7. C 5. 5. 6. 6. 7. 8. D 1. 1. 2. E 8. F 5. G 1. 4. Begriff des Nützens, sich Verwendens, des moralischen Einflusses, ... Gewichts; Radical von *valiatu*: genützt, gegolten; Partic. perf. — Infinit. *valiace*: nützen; hier verkürzt wegen der Subj., Imperat. und Potent. — (A 5) ist das Hilfszeitwort des Subj. und (G 1.) das des Imperat. ausgelassen. (C 6, I. und D 1, II.) ist *valia* Substantiv, mit dem Sinne von « Einfluss, Credit ».

valiaco, (*baliako*). C 1. 1. werth. einflussreich, nützlich; Genit. adj d. b. D. von *valia*. S. d. — Hilfszeitwort weggelassen.

valiçate, (*balizate*), D 6. wenn sie es könnten; von *va* und *liçate*. S. b.

valin, (*balin*), E 8. F 1. wenn.

valinba, (*balinba*), F 8. wenn doch!

valinbalit, (*balinbalit*), E 3. wenn sie sie mir hätte; von *valinba* (s. d.) und *lit*. S. *balit*.

valinbaninz, (*balinbaninz*), E 3. wenn ich doch wäre; von *valinba* (s. d.) und *ninz*. S. *baninz*.

valinetan, (*balinetan*), E 3. F 8. in (dem) Falle, wenn; Locativ d. unb. D. von *valin*. S. d.

valite, (*balite*), C 8. D 4. 8. wenn sie sie (plur.) hätten; von *va* und *lite*; *valite*: 3 Pers. plur. præs. suppos. von *e(d)uki*. S. d. — Auch: « wenn sie wären; » 3 Pers. plur. futuri supposit. von *edin* intransitiv. S. d. Vgl. Inch. V. b. fol. 95 und fol. 378.

valiz, (*baliz*), E 3. wenn er, sie, es, man wäre; von *va* und *liz*: *valiz*: 3 Pers. sing. præs. suppos. von *içan*. S. d.

vana, (*bana*), E 2. 4. 5. F 3. G 3. aber, jedoch; *ala vana*: *alabana*. S. d.

vana, (*bana*), D 3. leer, eitel.

vanagui, (*banagi*), G 1. wenn er, sie, es, man mich macht; von *va* und *nagui*. S. d.

vanerro, (*banerro*), E 3. wenn ich es ihr schildern könnte, ... schilderte; von *va* und *nerro*. S. h.

vaninz, (*baninz*), F 8. wenn ich wäre; von *va* und *ninz*. S. b.

vanitatez, (*banitatez*), B 4. F 7. durch Eitelkeit, durch Selbstgefälligkeit, für Schmeichelei; Instrum. d. unb. D. von *vanitate*: Eitelkeit.

vanitatian, (*banitatian*), B 3. in der Eitelkeit; Locat. sing. d. b. D. von *vanitate*: Eitelkeit; hier für den Directiv *vanitatera*: in die, auf die Eitelkeit, ... Schmeichelei.

(vaniz), (*baniz*), (F 7.) wenn ich bin; von *va* und *niz*. S. b.

vano, (*bano*), B 5. E 2. 2. 3. als (vor Comparativen), denn.

vano, (*bano*), (B 6.) D 1. eitel, leer.

vanoqui, (*banoki*), B 6. eitel, leer, unnöthig; Adverbium von *vano*. S. d. — Schiller, Wallenstein: « du sollst den Namen des Herrn, deines Gottes, nicht EITEL auskramen. »

vanuçu, (*banuzu*), F 6. wenn Ihr (sing.) mich habt; von *va* und *nuçu*. S. b.

vaquetu, (*baketu*), E 6. versöhnt, ausgesöhnt, französ.: « pacifié,

apaisé ; » Partic. perf. — Infinit. *vaquece*: Frieden schliessen, beruhigen.

vaqueturic, (*baketurik*), D 8. ausgesöhnt; in Frieden befindlich; Partitiv von *vaquetu*. S. d. — *Ezarleyntu elgarrequi vaqueturic*: (buchstäblich) sie bringt sie (telum et vulnus) mit einander zum Frieden; französ.: (ebenfalls buchstäblich) « elle les met apaisés ensemble. »

varcamenduya, (*barkamenduia*), A 6. die Verzeihung, Vergebung, Begnadigung, Barmherzigkeit; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *varcamendu*, mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel. S. *barqhamendu*.

vardin, (*bardin*), C 1. D 6. gleich, gleichviel, gleichwerth, gleichgültig, gleichmässig, gleicherweise.

vardindira, (*bardin dira*), G 1. sie sind gleichwerth; von *vardin* und *dira*. S. b.

vardinic, (*bardinik*), D 4. gleich; Partitiv von *vardin* (s. d.); *çure vardinic*: Eures Gleichen.

varna, (*barna*), E 3. innen; *han varna*: darinnen.

varnetic, (*barnetik*), B 8. von innen; Ablat. d. unb. D. von *varna* (s. d.), auch *varne*: innen.

varnian, (*barnian*), C 4. im Innern; Locat. sing. d. b. D. von *varne*: innen; hier für den Directiv *varnera*: in das Innere.

varqhamenduya, (*barkamenduia*), A 7. D 3. die Nachsicht, Verzeihung, das Erbarmen; siehe *varcamenduya*.

varrena, (*barrena*), E'4. das Untere, Untertheil, die Tiefe, das Tief-innere.

vaten, (*baten*), B 3. 3. E 1. eines, einer; Genit. possess. d. unb. D. von *vat*. S. *bat*. — (E 1.) für ein.

vatetan, (*batetan*), F 1. in einem, an einem; Locat. d. unb. D. von *vat*. S. *bat*

vathiric, (*batirik*), C 1. Zögern, Warten; Partitiv von *vathi*: Geduld, Zögerung. — Gèze hat *bathi*.

vathuz, (*batuz*), E 4. durch Begegnung, Einigung, Zusammentreffen; Instrum. d. unb. D. des Partic. perf. *vathu*: zusammengetroffen, begegnet. — Infinit. *vace*: begegnen, zusammentreffen. — *Vathu* ist ohne Zweifel von *vat, bat* (s. l.) abzuleiten.

vatre, (*batere*), G 3. (mit nachfolgender Verneinung): keiner, auch einer nicht; für *batere*. S. d.

vay, (*bai*), B 5. ja, jawohl, doch, wirklich, in der That.

vaycitut, (*baizitut*), B 4. ich habe Euch (sing.) ja; von *vay* und *citut*. S. b.

vayecila, (*baiezila*), B 6. nur, ausser, ausgenommen, es sei denn; für *bayecila*. S. d.

vaynendin, (*bainendin*), F 5. dass ich war, dass ich konnte; von *vay* und *nendin*. S. d.

vayta, (*baita*), A 7. B 3. C 6. E 4. G 4. er, sie, es, man ist wirklich; von *vay* und *da*. S. b.

vaytaçac, (*baitazak*), G 4. du hast ihn, sie, es ja.

vaytadi, (*baitadi*), B 4. er ist, ... kann, ... mag wohl; von *vay* und *dadi*. S. d.

vaytan, (*baitan*), B 5. F 5. in, bei; Partikel des Locativ's bei Personen.

vaytate, (*baitate*), F 8. er, sie, es, man wird gewiss sein; von *vay* und *date*. S. b.

vaytequegu, (*baitekaigu*), D 2. sie wird es uns (gewähren) können; von *vay* (s. d.) und *dequegu* für *daikegu* (*dadikegu*): 3te Person. sing. futuri potent. von *edin* (s. d.) mit incorp. Dativ plur. « uns ».

vaytere, (*baitere*), G 1. gehört zu dem davorstehenden *norc*; *norc vaytere* wer auch immer. Nomin. act. von *norbayt ere*.

vaytuc, (*baituk*), A 7. du hast ihn sicher; von *vay* und *duc*. S. b.

vaytuçuye, (*baituzuie*), C 3. Ihr (plur.) habt es wirklich; von *vay* und *duçuye* für *duçue* mit eingeschobenem *y* vor der Pluralendung.

vaytut, (*baitut*), E 6. 7. G 2. ich habe es ja; von *vay* und *dut*. S. b.

vaytute, (*baitute*), B 7. sie haben es wirklich; von *vay* und *dute*. S. b.

voi, (*uzi*), D 1. 1 3 5. 6 8. E 5. 6. 7. F 2 (2.) 3. 4. 5. 5. Begriff des Lassens, Verlassens, Auslassens, Durangebens; Radical, von *veitu*: verlassen, ausgelassen; Partic. perf. — Infinit. *vzte*

vcice: verlassen, auslassen. Verkürzt wegen der Subj., Imperat., Potent., Supposit., Optat. — D 1. ist beide Male das Hilfszeitwort weggelassen; — F 2. *vci nahi nuçuya*: habt Ihr (sing.) Lust mich zu verlassen, kann als Optativ gelten; dagegen wird die Verkürzung (D 3) *vci darama*: sie verlässt ihn, und (F 5.) *vci daçanorrec*: derjenige, welcher hingibt, — schwieriger zu erklären sein, wenn man nicht annehmen will, dass *vci* auch unveränderlich gebraucht wird, wie *mayle* und andere. *Duçanorrec*, für *daçanec*, hat vor dem Pronomen *orrec*, resp. vor der Endung des Nomin. act. plur. *ec*, die Form des Subjunctiv's, wenn auch in anderer Bedeutung (« welcher », statt « dass »). Sollte **daher** die Verkürzung zu rechfertigen sein?

vcinaçaçu, (*uzi nazazu*), F 4. lasset ab von mir! lasset mich (in Ruhe)! von *vci* und *naçaçu*. S. b.

vciren, (*uziren*), E 7. (F 8.) verlassen werdend; Partic. futuri von *vcitu*. S. d.

vcirendit, (*uziren dit*), F 8. ich werde sie verlassen; von *vciren* und *dit*. S. b.

vciric, (*uzirik*), D 6. verlassen (habend); Partitiv von *vci*. S. d.

veça, (*beza*), B 4. er soll es haben! er könne es! 3 Pers. sing. imperat. von *eçan*. S. b.

veçala, (*bezala*), A 6. B 4. F 8. G 4. wie, gleichwie.

veçanbat, (*bezanbat*), A 5. ein Gleiches, noch, was... betrifft; von *veça(i)n* und *bat*. S. b.

veçayn, (*bezain*), A 7. E 5. 6. auch, wie, gleich, ebensoviel

veccatoren, (*bekkatoren*), C 4. der Sünder; Genit. possess. plur. d. b. D. von *veccatore*: Sünder.

veccatutan, (*bekkatutan*), B 4. in Sünde; Locat. d. unb. D. von *veccatu*: Sünde.

veci, (*bezi*), D 1. nur, nichts als, ausser, es sei denn; für *beci*. S. d.

vederac, (*bederak*), B 3. jeder; oft in Verbindung mit *bat* (s. d) und mit diesem meist zusammengeschrieben; *batbederac*: ein jeder. S. *bederac*.

vedi, (*bedi*), B 5. G 1. er, sie, es, man sei! 3 Pers. sing. imperat. von *edin* S. d.

vego, (*bego*), E 7. er, sie, es, man bleibe, ... weile; 3 Pers. sing. imperat. von *egon*. S. d.

(vegui), (*begi*), (A 6. 8. B 2. 6. 6. C 4. 4. 7. D 5. E 4. 6. F 5. 6. G 1. 4) Auge. — Auch 3 Pers. singul. imperat. von *eguin* (s. d.) und bedeutet dann: « er soll es thun. »

veguia, (*begia*), F 6. das Auge; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *vegui*. S. d.

veguiac, (*begiak*), A 6. C 4. das Auge; Nomin. act. sing. d. b. D. von *vegui*. S. S. — Auch « die Augen »; Nomin. pass. plur. d. b. D.

veguietan, (*begietan*), B 2. E 4. in den Augen, vor den Augen; Locat. plur. d. b. D. von *vegui*. S. d.

veguietaric, (*begietarik*), E 6. von den Augen, aus den Augen; Ablat. plur. d. b. D. von *vegui*. S. d.

veguira, (*begira*), B 6. 6. C 4. (D 5) G 1. 1. 4 Begriff des Hütens, Bewahrens, Ueberwachens; Radical von *veguiratu*: behütet, gehütet; Partic. perf. — Infinit. *veguirace*: hüten, bewahren, besbachten. — *Veguira* ist der Directiv sing. d. b. D. von *vegui* (S. d.) und bedeutet « das Auge dahin, nach dem Auge hin ». Hier verkürzt wegen des Imperat. *diçagula*, *guiçaçu*, des Potent. *ecin*. (B 6, II. und G 4) Imperative ohne Hilfszeitwort, wie man im Deutschen sagen kann « aufpassen! aufgepasst! » anstatt: « passt auf! » S. *beguira*.

veguiratu, (*begiratu*), D 5. beschützt, bewacht; S. *veguira*.

veguitartez, (*begitartez*), F 5. mit (dem) Gesicht; Instrum. d. unb. D. von *veguitarte*: Antlitz, Gesicht.

veguitartia, (*begitartia*), A 8. C 7. das Gesicht, das Angesicht, das Antlitz; Nomin. pass. sing. (Accusat.) d. b. D. von *veguitarte*. S. *veguitartez*.

veha, (*beha*), B 4. C 8. D 8. F 6. Begriff des Hörens, Horchens, Wahrnehmens, Schauens, Betrachtens; Radical von *vehatu*. Partic. perf. geschaut, wahrgenommen, gehört; — Infinit. *vehace*: hören, schauen; *veha valite*: wenn sie aufmerkten. Verkürzt wegen des Suppositiv's *valite*, des Potent. *enaguidaçu* und des Imperat. (ohne Hilfszeitwort), (B 4.).

vehar, (*behar*), B 4. 8. C 1. 2. 6. D 1. 2. E 2. 6. 8. F 3. 4. 5. Begriff der Nothwendigkeit; Radical von *vehartu*: genöthigt; Partic.

perf. — Infinit. *veharce:* nöthigen; *vehar dugu:* wir müssen. *Vehar* wird meistens unveränderlich gebraucht, wie *maite, mayte.*

vehardici, (*behardizi*), G 2. er, sie, es, man muss; von *vehar* und *dici.* S. b.

vehardicit, (*behardizit*), E 5. 6. 6. F 8. ich habe es nöthig, ich muss es; von *vehar* und *dicit.* S. b.

vehardicixahutu, (*behar dizi chahutu*), G 2. es muss gereinigt sein, ... werden; von *vehar, dici* und *xahutu.* S. d.

vehardira, (*behar dira*), B 8. sie sind nothwendig, sie sind gerichtsbar, ... zuständig; von *vehar* und *dira.* S. b.

vehardiren, (*behar diren*), A 7. welche nöthig sind; von *vehar* und *diren.* S. d.

vehardolore, (*behar dolore*), C 8. Schmerz (ist) nothwendig; von *behar* und *dolore.* S. b. — Das Hilfszeitwort ist weggelassen.

vehardudan, (*behar dudan*), G 2. dass ich muss, . . müsste; von *vehar* und *dudan.* S. b.

vehardugu, (*behar dugu*), B 1. 1. 1. G 2. wir müssen; von *vehar* und *dugu.*

vehardugun, (*behar dugun*), B 3. dass wir es nöthig haben, dass wir müssen; von *vehar* und *dugun.* S. b.

veharduta, (*behar duta*), E 5. muss ich? von *vehar, dut* und *-a* der Frage. S. d.

(vehardute), (*behar dute*), (B 8.) sie müssen; von *vehar* und *dute.* S. b.

veharduyen, (*behar duien*), F 8. was da soll, was da nöthig ist; von *vehar* und *duyen.* S. b.

veharluque, (*behar luke*), D 7. sie müsste es haben; von *vehar* und *luque.* S. b.

veharra, (*beharra*), E 5. die Nothwendigkeit, die Noth; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *vehar.* S. d.

veharren, (*beharren*), E 8. nöthigst, am nöthigsten; Superlativ von *vehar.* S. d.

veharrez, (*beharrez*), E 6. nöthig, bedürftig, mit Bedürfniss, aus Unruhe; Instrum. d. unb. D. von *vehar.* S. d.

veharric, (*beharrik*), E 6. nothwendig, nöthig; Partitiv von *vehar.* S. d.

veheyti, (*beheiti*), C 2. nach unten; *goyti eta veheyti*: auf und nieder. S. *goyti*.

vehin, (*behin*), C 2. D 2. E 6. einmal.

veldur, (*beldur*), E 1. Begriff der Furcht, Angst, Befürchtung: ängstlich, furchtsam; Radical von *veldurtu*: geängstigt; Partic. perf. — Infinit. *veldurce*: sich ängtigen.

veldurgabe, (*beldur gabe*), E 4. ohne Furcht, ohne Angst, ohne Beklemmung; Caritiv d. unb. D. von *veldur*. S. d. und *gabe*

veldurra, (*beldurra*), F 7. die Furcht; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *veldur*. S. d.

veldurrequi, (*beldurreki*), E 1. mit Furcht, mit Angst; Sociat. d. unb. D. von *veldur*. S. d.

veldurrez, (*beldurrez*), E 6. aus Furcht, mit Angst, durch Angst; Instrum. d. unb. D. von *veldur*. S. d.

veldurric, (*beldurrik*), E 8. ängstlich, furchtsam; Furcht, Angst, Unruhe; Partitiv von *veldur*. S. d.

veldurturic, (*beldurturik*), F 4. geängstigt, in Furcht gesetzt, beunruhigt; Partitiv von *veldurtu*. S. *veldur*.

velharra, (*belharra*), D 2. das Gras, das Kraut; Nomin. pass. sing. d. d. D. von *velhar*: Gras.

venci, (*benzi*), A 8. besiegen; Begriff des Besiegens; Radical von *vencitu*: besiegt; Partic. perf. — Infinit. *vencice*: besiegen.

venturatuz, (*benturatuz*), E 3. mit Gewagtem, mit Wagniss, mit Erkühntsein; eigenthümlicher Instrum. d. unb. D. des Partic. perf. *venturatu*: gewagt, erkühnt; Infinit. *venturace*: sich erkühnen, wagen.

veqhan, (*bekan*), E 1. selten, vereinzelt.

veqhatoria, (*bekatoria*), B 7. 8. der Sünder; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *veqhatore*. S. *beqhatore*.

vequit, (*bekit*), E 8 er, sie, es, man sei mir; 3 Pers. sing. imperat. von *içan* (?) (s. d.), mit incorp. Dativ « mir ».

vera, (*bera*), B 8. C 2. D 4. 8. er, sie, es, man selbst.

verac, (*berak*), C 5. G 1. 2. er selbst, von ihm selbst; Nomin. act. von *vera*. S. d.

veraz, (*berez*), D 4. F 7. mit ihm selbst, durch ihn selbst, ausser ihm selbst; Instrum. von *vera*. S. d.

verce, (*berze*), A 7. C 1. 6. D 4. 7. E 7. F 2. G 2. 3. ander.

vercecoa, (*berzekoa*), G 3. der, die, das dem anderen gehörige, ... fremde; Nomin. pass. sing. (Accusat.) d. b. D. des Genit. adj. sing. d. b. D. *vercecro* von *verce*. S. d.

vercen, (*berzen*), G 1. 3. der anderen; Genit possess. plur. d. b. D. von *verce*. S. d.

vercer, (*berzer*), E 7. den anderen; Dativ plur. d. b D. von *verce*.

vercerena, (*berzereña*), B 6. E 1. der, die, das einem anderen gehörige, ... fremde; Nomin. pass. sing. (Accusat.) d. b. D. des Genit. possess. d. unb. D. von *verce*. S d. Vgl. *vercecoa*.

verceric, (*berzerik*), E 7. F 8. Anderes; Partitiv von *verce*. S. d.

vercia, (*berzia*), E 2. 7. der, die, das andere; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *verce*. S. d.

vercian, (*berzian*), B 2. in der anderen; Locat. sing. d. b. D. von *verce*. S. d.

verciaren, (*berziaren*), E 1. des anderen; Genit. possess. sing. d. b. D. von *verce*. S. d.

verda, (*berda*), E 3 gehört zu dem vorangehenden *hala*. S. *hala-verda*.

verdi, (*berdi*), E 7. grün, jung.

vere, (*bere*), A 6. 7. 8. B (1.) 3. 4. 6. 8. C 1. 4. D 3. F 1. 6. G 2 2. sein, ihr; selbst, auch.

vereodolaz, (*bere odolaz*), B 1. mit seinem ..., durch sein Blut; von *vere* und *odolaz*. S. b.

veretara, (*beretara*), C 4. nach dem seinigen, ... ihrigen; Directiv d. unb. und plur. d. b. D. von *vere*. S. d.

veria, (*beria*), B 6. 8. D 3. der, die, das Seinige, ... Ihrige; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *vere*. S. d.

verian, (*berian*), A 7. C 4. (E 3.) in dem seinigen, ... ihrigen; an seinem, an ihrem; selbst; Locat. sing. d. b. D. von *vere*. S. d. — *Oren berian:* in derselben Stunde.

vero, (*bero*), C 3. warm, erwärmt, erhitzt, geheizt, Wärme; hat

hier Antheil an der Supinumendung des nachfolgenden *harceco veroceco*: um zu erhitzen; *verotu*: erhitzt, Partic. perf. — Infinit. *veroce*: erwärmen.

veroric, (*berorik*), D 3. warm, erwärmt, erhitzt; Partitiv von *vero*. S. d.

verri, (*berri*), F 5. neu.

verridu, (*berridu*), E 5. für *verritu*; erneut, aufgefrischt; Partic. perf. von *verri* (s. d.). — Infinit. *verrice*: erneuen. Könnte auch *verri du*: er, sie, es, man hat ihn neu, — heissen.

verriz, (*berriz*), B 2. von Neuem; Instrum. d. unb. D. von *verri*. S. d.

vertan, (*bertan*), A 6. 8. B 2. 2. C 2. E 1. F 7. auf der Stelle, am Orte selbst, offenbar, sofort, hierselbst, zur Stelle, an Ort und Stelle; ein Locat. d. unb D.

V. STEMPF.

(A suivre.)

LES MANUSCRITS BASQUES

DE PIERRE D'URTE, DE SAINT-JEAN-DE-LUZ

(Vers 1700).

On avait signalé, il y a plusieurs années déjà, quelques manuscrits basques ou relatifs à la langue basque, qui faisaient partie de la bibliothèque de lord Macclesfield, à Shirburn, comté d'Oxford (Angleterre). Vus et décrits sommairement en 1884 par M. J. Rhys, le célèbre celtisant, et par le prince L.-L. Bonaparte, ces manuscrits ont été tout dernièrement, grâce à l'obligeance de leur propriétaire, minutieusement étudiés et même en partie copiés par le savant M. Llewelyn Thomas, d'Oxford. Ils sont très certainement tous de la même main et proviennent d'un certain Pierre d'Urte, de Saint-Jean-de-Luz, qui est cité en 1715 par D. Wilkins comme ayant fourni un *Pater* en basque pour la collection de Chamberlayne. J'ai fait voir ailleurs qu'il y avait à Saint-Jean-de Luz, au XVIIe siècle, une famille d'Urte : le nom est écrit Ourte, Urte, Vrte, Vrthe, suivant le caprice de l'écrivain, dans les actes de naissance ou de décès de la paroisse. Il est probable que ce d'Urte, né en 1664, devint prêtre catholique, se convertit ensuite au protestantisme, exerça les fonctions de

« ministre du Saint-Évangile », et, lors de la révocation de l'édit de Nantes, passa en Angleterre, où il mourut.

M. Thomas veut bien me communiquer la note suivante de M. A. Clark :

« *Basque mss. in the Earl of Macclesfield's Library at Shirburn Castle (Oxfordshire).* — The mss. of Pierre d'Vrte are now contained in 7 folio volumes. They are (I) a grammar, (II) a Dictionary (incomplete), in 5 volumes, (III) a version of Genesis and part of Exodus.

« I. D'URTE'S BASQUE GRAMMAR. — Press-mark *North Library,* 112 H 18. A folio volume of 540 pages bound in whole calf about 1860, by Hatton, of Manchester : written on both sides of the leaf. The following is a transcript of the first page :

« Gramaire Cantabrique
« faite
« Par Pierre d'Urte,

« Min. du St Evangile, natif de s^t^ Ieandeluz de la Province de Labour dans la Cantabrie françoise ditte vulgairm^t^ pais de basque ou biscaye, Escalherria ou bizcaya.

« De Toute la Cantabrie françoise ou l'on parle le meilleur basque c'est dans la province de Labour, qu'on nomme Laphurdi et surtout a s^t^ Jeandeluz et a Sara deux parroisses de cette province distantes de deux petites lieues l'une de l'autre. C'est ce que tout le ^s^ avoue vnanim^t^ en ce païs là.

I. L'ORTHOGRAPHE CANTABRIQUE.

« Les Cantabres ont les memes lettres capitales et petites que les françois ; elles se forment come les leurs mais les Cantabres ont le .k. de plus : toutes leurs lettres se prononcent come celles des francois exceptez v, u, x et le z. L'v. u. se prononce comme l'oo anglois et come l'ou françois. L'x se prononce ex et le z jzedec.

« Ces lettres sont voyelles et consones. Il y en a cinq voyelles, a. e. i. o. u. y. Des lettres consonnes il y en a 4 liquides, l. m. n. r.

« Du son des lettres
« Voyelles.
« du son de l'A.

« L'A se prononce par tout Enéä, mien. oguiä, pain. arnoä, vin. suä, feu. aïta, pere. haü, ceci. hors » (end of page 1).

NOTA. — The handwriting is distinctly of the beginning of the 18th century, and is probably D'urte's autograph. The paper measures 12 1/2 inches by 8 inches.

On p. 13 we have the Paster noster (1) en tutoyant (2) sans tutoyer au singulier. On p. 14 the Credo.

From p. 15 to 39 is a set of vocabularies French-Basque beginning :

« Des parties de l'oraison.
« Nom substantif appellatif, etc.
« Dieu Jaincoä.
« Jesu Christ. Jessuchristo.
« le st Esprit. Spiritu sainduä... »

On p. 28 column 1 at the foot is a vocabulary:

« des choses qui se fondent.

« Clou. Itçéä.

« Cloche. esquilla... »

On p. 28 col. 2 is a vocabulary:

« Des choses d'une boutique... »

On p. 29 col. 1 is a vocabulary:

« gens de metier etc.

« Boulanger. Okingna... »

On p. 29 col. 2 is a vocabulary:

« des vers.

« un ver. harra ou çhiçhariä... »

On p. 45 we have:

« Type Generalle de la Declinaison du nom substantif et adjectif... »

On p. 73 we have:

« Les Verbes auxiliaires Cantabriques.

« Je suis ni naiz et j'ay nic Dut.

« avec leurs composez... »

The verb occupies the rest of the treatise (1).

Page 538 seems to be the end of the treatise, the second column being blank and the first ending:

« Soli Deo honor
« et Gloria in
« sæcula sæculorum
« Amen ».

The leaf which follows is probably misplaced. It ends thus on p. 540 col. 2:

(1) This is not so, for at p. 425 the verbs end; then come adverbs, participles, prepositions, interjections, Syntax, etc. [Ll. Th.]

« nous t'avons. nos habemus tibi. nos damus tibi.

« Badautçugu. Badarotçugu. Badaronagu (1).

« nous vous auons. nos habemus vobis. nos damus vobis ».

II. D'URTE'S LATIN-BASQUE DICTIONARY. — This a fragment being carried on only to *commotus*. Formerly this fragment was unbound in 26 parts on bundles. Now it is bound in 5 volumes, each about two inches thick. The following is a synopsis of these volumes :

Vol.	*Press. mark*	*Pages*	*old parts*	*1st word*	*Last word*
I	112. H. 13	553	1-10	a ab	amœnare
II	— H. 14	548	6-11	amandatio	astrepere alicui
III	— H. 15	450	12-16	astricte	caduciter
IV	— H. 16	476	17-21	caducum	cholera
V	— H. 17	470	22-26	cholericus	commotus

This is exclusive of several pages of various welsh mss. (4° size) inserted in vol. III by mistake.

Volume I leaves 1 et 2 contain 12 prefatory observations on the verb beginning : « Duo sunt genera verborum ».

On leaf 3 the Dictionary begins thus :

« Dictionarium
« Latino-Cantabricum
« vel
« Dicçionario Latignescara
« vel
« Latignescarazco Dicçionarioa
« vel
« Dicçionario Latignescarazcoa ».

(1) The Basque rendering has been cut off by the binder only the top of the letters remaining. Probably only one line of it was given on this page.

A

« a ab abs

« ab oriente Orientétic orientetican.

The end of vol. I is :

« amœnare.

« atsseguign. 1 hartcea, 2 hartcen, 3 hart (1), 4 ha-, 5 hartuco hartu (1) ren. 1 alegueratçea.

Vol. II begins in continuation of I :

« A 1 alegueratçëa 2 aleguerateen 3 aleguerateu 4 aleguera 5 aleguerateuco 6 aleguerateuren.

Vol. II ends :

« astrepere alicui ad

Vol. III begins (in continuation) :

« ad aures alicujus

« nihori soignu chiriçhca. habarrots ».

The last words in the letter A are :

« azimuth

« azora

« azyma

« azymus ».

(with Basque equivalents. — Ll. Th.)

The letter B begins :

« B. Babae. Jessus. Jessus Jessus. Jaincoa. O ene Jaincoa ! ô ene Jauna !

« Babylonica vestis.

« Tresna pincardatuac ».

« The article Bellum begins :

(1) Note probably a letter or letters cut off by the binder (I don't think so. — Ll. Th.)

« Bellum. Guerla. Gudua. Batailla. Gombata. Guerlaco biçia. Guerlan bicitcea. Guerlaco bicitcea.

« Simulacra belli. Çamarir vel çamari gagnean ».

The letter B ends :

« Bytyros. harrumahastia. Janmahastia. Harrumahastiharra. Janmahastiharra. Mahastierssaia. Mahastierssayharra ».

The letter C begins :

« Cabala. Dotrina misteriossoa ».

Vol. III ends with « caduciter » and its Basque equivalents.

Vol. IV begins :

« Cad... ethorqueria.

ends :

« colera. stomachi coleram euomere. Bere colera 1. gombitatcea 2. gombitatcen, 3. gombitatu, 4. gombita, 5. gombitatuco, gombitaturen vel ».

Vol. V begins :

« vel 1. descargatcea, 2. descargatcen, 3. descargatu, 4. des ».

Vol. V ends in the renderings of commotus, the last words being :

« altaeraguigna, altareragignaicacoa. Nahassarcia, nahassariciricacoa. Col' eruta. Coleraracio ».

« coleraracio » is the catch word which would begin the next page, so it is probable that at one time there was more of this Dictionary in existence.

M. Llewelyn Thomas veut bien me communiquer le *Pater* tel qu'il est donné à la page 13 de la grammaire :

« Notre père en la Langue Cantabrique.

[illegible] En intoyant.

[illegible] ait [illegible] cerau tat. *aicena*.

[illegible] sanomau hire [illegible]ena.

[illegible] Erressuma.

[illegible] hire Iorondatea, ceruau heca[illegible]

[illegible] egun gueure egunorozco [illegible]

[illegible] corrac gue [illegible]

[illegible] harkhatceu *diotcaquten* hecala.

[illegible] tentacionetan Eorticera [illegible]

[illegible] Holatoz. »

[illegible] les verbes auxiliaires.

[illegible] Sans intoyer au singulier.

[illegible] etc.

[illegible] *carena*. Au lieu [illegible] *diecaque* on dit *diecaçu* [illegible] Au lieu de *E*[illegible] Au lieu de *gaitcac* on [illegible]

Je vais reproduire ici quelques des notes en latin mises par [illegible] en tête de son Dictionnaire, d'après une copie rigoureusement exacte qu'il a bien voulu m'en envoyer M. [illegible] Thomas :

These Notes on the Basque Verb are prefixed to d'Urte's Dictionary. It seems best to have them in the same volume as the Grammar.

Dictionarium etc.

N. 1. Duo sunt genera verborum : alia auxiliaria vel adjuvantia dicta : auxilinata vel adjuvata alia illa, verba nempe primi generis conjugantur vibertim in Gramatica.

: vel secundi generis in dictionario. vel in sequente atione extant omnino conjugata.

N. 2. quintuplex datur infinitiuns modus omnium verbon (aliquibus exceptis quibus est solummodo quadruplex) meris distinctus vt

1 mintcátçea. 2 mintçatçen. 3 mintçatu. 4 mintça. mintcatuco vel mintçaturen. loqui etc.

1 Irakhastea. 2 Irakhasten. 3 Irakhatssi. 4 Irakhats. Irakhatssico vel Irakhatssiren. docere etc.

1 Eguitea. 2 eguiten. 3 eguign vel eguin. 4. eguignen vel eguingo. facere etc.

1 ematea. 2 ematen. 3 eman. 4 emanen vel emango. lare etc, (goatea etc. erased).

N. 3. primus infinitiuus modus terminatur semper in ea vt 1 minçátçea 1 Irakhastea etc. et tenet Locum sœpe sæpius nominis substantiui : vt mintçátçea. elocutio. enunciatio. secundus tertius quartus vel breuior et quintus ponuntur cum verbo possum vt 4 mintça naiteque etc. possum Loqui. ecin 5 mintça naiteque non possum loqui. 4 Irakhats deçaquet possum docere etc. eçign 4 irakhats deçaquet non possum docere 4 mintça vel 5 mintçatuco nintéque loquerer. i. possem Loqui. eçin, 4 mintça vel 5 mintçatuco niutéque non Loquerer i. non possem Loqui etc. 4 Irakhats neçaque vel 5 Irakhatssico nuque. docerem i. possem docere. eznuque 5 irakhatssico vel ez neçaque 4 Irakhats. non docerem. i. non possem docere. etc. tertius iterum adjungitur verbo volo vel nolo. nahi dut 3 mintçatu volo loqui eztut nahi 3 mintçatu nolo loqui. secundus denuó ancillatur uerbo incipere vt 2. mintcatcen hasten naïz, incipio loqui. 2 Irakhasten hasten naiz incipio docere.

sed secundus infinitiuus modus verborum exceptorum vtrique administrat verbo videlicet possum et verbo volo vel nolo. eman deçaquet possum dare 3 eman decaquet possum dare. eçign 3 eman decaquet. goan nahi dut. volo ire. eztut nahi goán nolo ire. 3 eman nahi dut volo dare eztut nahi 3 eman. nolo dare.

N. 4. in pluribus Cantabriæ partibus vtitur tertio infinitiuo modo cum verbo possum vt 3 mintçatu naiteque pro 4 mintça naiteque. possum Loqui. etc.

N. 5. quartus infinitiuus modus uel breuior ponitur cum verbo possum uerborum passiuorum et neutrorum loco infinitiui modi passiui vt 4 maita daiteque. loco maitatua 4 içan daitéque 4 irakhats daitéque loco irakhatssia içan daiteque potest doceri.

N° 6. Tot sunt infinitiui modi totidem sunt verba (secluso 1 infinitiuo modo) nec plus nec minus, cuilibet modo vel tempori inseruientia siue in Prima persona siue in secunda siue in tertia. siue in singulari numero siue in plurali. mediantibus tamen nec non definientibus verbis auxiliariis vel adjuuantibus. hujusce regulæ perplurima hic sparsim reperientur Exempla et in toto Dictionario.

N. 7. secundus infinitiuus modus numeri 2i ancillatur Indicatiuo modo temp præs. et præterito imperf sequenti. vt 2 mintçátcen naïz Loquor etc. 2 mintcatcen gare Loquimur. etc. 2 Irakhasten dut docco etc. 2 Irakhásten dugu docemus etc. 2 mintçatçen nintçen Loquebar etc. 2 mintçatcen guiguen Loquebamur etc. 2 Irakhasten nuen. docebam etc. 2 Irakhasten guinduen docebamus etc.

N. 8. tertius infinit. mod. num. 3. administrat præterito perf. et plusquam perfecto. vt 3 mintçatu naiz. locutus sum etc. 3 mintçatu gare, Locuti sumus etc. 3 irakhatssi

dut. Docui etc. 3 Irakhatssi dugu docuimus etc. 3 mintçátu mintçen Locutus eram 3 mintçátu guignen Locuti eramus etc. 3 Irakhatssi nuen. docueram. 3 irakhatssi guinduen docueramus etc.

N. 9. quartus inf. mod. num. 4. inseruit Imperatiuo. vt mintça çaïte. Loquere etc.

4 mintça çaitézte Loquimini. 4 Irakhats çáçu. doce. 4 Irakhats çáçue docete.

4 mintça nadign. loquar. etc. 4 mintça gaitecen vel gaitéan. Loquamur. 4 Irakhats deçadan doceam 4 Irakhats deçagun doceamus 4 mintça bedi. vel dadilla vel dadillala loquatur.

4 mintça beitez vel daiteçéla vel daiteala Loquantur.

N. 10. 5. inf mod. num. 5 ancillatur futuro. vt 5 mintçatuco vel mintçaturen naiz Loquar etc. 5 mintçatuco... gare. Loquemur.

5 Irakhatssico dut docebo. Irakhatssico dugu docebimus.

N. 11. tertius et quartus infi. mod. ancillantur modo optatiuo : vt

oçhala 4 mintça... nadign. néndign vtinam Loquar Loquerer. oçhala. 4 Irakhats... deçadan. necan vtinam doceam. docerem ochala 3 mintcatu... nintçen vel banintç. vtinam Locutus fuerim. oçhala 3 Irakhatssi... nen vel banu vtinam docuerim etc.

N° 12. omnia participia passiua formantur de tertio infinitiuo modo addendo a in fine vt 3 Irakhatssi. Irakhatssia doctus 3.

3 eguign. eguigna factus. 3 eman. emana datus. 3 içatu. içatua habitus. 3 erabilli erabillia motus etc.

A ab abs.

III. TRADUCTION DE LA GENÈSE ET DE L'EXODE.

Cette traduction, sur laquelle M. Ll. Thomas a donné des détails très précis dans l'*Academy* du 21 janvier 1895, porte pour press-mark : « North Library I f iii » et forme un manuscrit de 121 feuillets écrits, suivis de 7 feuillets blancs ; il comprend seulement la *Genèse* et une partie de l'*Exode* (il s'arrête au v. 6 du ch. XXII). Cette traduction, écrite d'une bonne main, paraît bien, d'après l'écriture, remonter au commencement du XVIIIe siècle. Le manuscrit est écrit des deux côtés du papier, sur deux colonnes, d'une main nette et ferme. Les divisions des mots, à la fin des lignes, sont fréquentes et arbitraires, de même que l'orthographe du même mot est assez souvent variable. Les chapitres commencent par une grande lettre, quelquefois ornementée. Les noms propres ont tantôt pour initiale une majuscule, tantôt une lettre ordinaire. Les feuillets étaient primitivement numérotés au coin supérieur droit ; mais le relieur a coupé quelques-uns de ces numéros, de même qu'il a enlevé des bouts de lignes en rognant les marges latérales. Le volume est relié en maroquin plein, avec dentelle dorée, et porte les armes du comte de Macclesfield. Il mesure 12 1/2 pouces sur 8 (c'est-à-dire 304 millimètres sur 203).

Outre le manuscrit original, la bibliothèque de Lord Macclesfield possède une copie faite en 1807 par le révérend Samuel Greatheed, en deux petits volumes de 92 feuillets chacun (press-mark : North Library I. g. 15 et I. g. 16), mesurant 7 pouces 1/4 sur 4 1/2 (184,5 millimètres sur 114,5). Ce sont des cahiers de notes ordinaires,

avec couvertures de cuir rouge. L'écriture est menue et claire; mais les versets ne sont pas séparés, et les sommaires des chapitres sont en notes au bas des pages. La copie est faite avec soin, et, comme elle a été faite avant que l'original fût relié, elle permet de compléter les bouts de lignes enlevés par le relieur. Le premier cahier comprend la *Genèse*, le second l'*Exode* et de plus une dissertation de 21 pages sur la Grammaire basque.

M. Ll. Thomas a bien voulu m'envoyer une copie de cette dissertation, en tête de laquelle on lit :

« Notes and Obsñs
« on the Grammar of the Cantabrian
« or Basque Language. »

« Note. — These notes et observations were written in 1807 by the late Samuel Greatheed F. S. A. to whom the mss. (or the greatest portion of them) of Pierre d'Urte (who, perhaps by oversight, is, in the course of them, spoken of by Mr Greatheed as « our anonymous author ») were lent by George, 4th Earl of Macclesfield, Shirburn — E. E. — March 1862.

« E. E. is Edward Edwards, who catalogued the Shirburn Library. There is no reason to think that Greatheed knew that P. d'Urte was the author, as his name appears only in the Grammar — Ll. Th. »

Greatheed commence par copier, en y faisant quelques changements, les notes en latin que d'Urte a mises en tête de son Dictionnaire. Il donne ensuite, d'après la Grammaire de Larramendi, une analyse du verbe basque. Il rappelle que Larramendi distingue trois dialectes basques : le biscayen, le guipuzcoan et le navarrais ou labourdin, et

suppose que la traduction de d'Urte est écrite en biscayen. Puis il analyse et critique les tableaux et schêmes de Larramendi pour les conjugaisons auxiliaires, relatives, etc. Il ne me paraît pas utile de reproduire ce travail, qui n'offre plus aujourd'hui un grand intérêt. La grammaire de Larramendi est si commune qu'elle peut être trouvée et lue partout.

Les mss. de d'Urte, légués par W. Jones, père de l'orientaliste, au second comte de Macclesfield, paraissent avoir appartenu auparavant au docteur Ed. Browne, à MM. Ed. Lwyd et Morris Williams.

M. Ll. Thomas a bien voulu me communiquer la copie, qui va être prochainement livrée à l'impression, des traductions bibliques de d'Urte. Comme l'a fait observer le prince L.-L. Bonaparte, le langage en est presque tout à fait le même que le dialecte actuel de Saint-Jean-de-Luz. A côté de mots tombés en désuétude, tels que *oçar* « chien, gros chien », on en rencontre d'autres avec leurs acceptions spéciales d'aujourd'hui. J'ai remarqué cependant certaines particularités : ainsi « vache » est rendu non pas par *behi*, mais par *chahal* qui signifie proprement « veau, mâle ou femelle ». Quelques erreurs viennent probablement d'un scrupule de traducteur trompé par des coquilles du texte français qu'il avait sous les yeux ; par exemple, quand « famine » est rendu par « famme, femme », *emazte*, ou « serf » par « cerf » *orkhaitz*. La traduction me paraît en général simple, exacte et fidèle ; elle a été faite évidemment avec le plus grand soin et supporte très bien la comparaison avec Liçarrague. La préoccupation de rendre toujours le tutoiement de l'original nous a conservé, comme c'est le cas dans Liçarrague, de très curieuses formes allocutives ; et

je remarque que d'Urte les emploie même lorsqu'on parle à plusieurs personnes (du même sexe, bien entendu).

Je reviendrai plus en détail sur l'intérêt linguistique de cette traduction lorsqu'elle aura vu le jour, ce qui ne saurait tarder beaucoup désormais. En attendant, il faut féliciter M. Ll. Thomas de son zèle, de son activité, de sa patience, et le remercier vivement du grand service qu'il rend à la science.

JULIEN VINSON.

A

« a ab abs

« ab oriente Orientétic orientetican.

The end of vol. I is :

« amœnare.

« atsseguign. 1 hartcea, 2 hartcen, 3 hart (1), 4 har, 5 hartuco hartu (1) ren. 1 alegueratçea.

Vol. II begins in continuation of I :

« A 1 alegueratçëa 2 alegueratcen 3 alegueratu 4 aleguera 5 alegueratuco 6 alegueraturen.

Vol. II ends :

« astrepere alicui ad

Vol. III begins (in continuation) :

« ad aures alicujus

« nihori soignu chiriçhca. habarrots ».

The last words in the letter A are :

« azimuth

« azora

« azyma

« azymus ».

(with Basque equivalents. — Ll. Th.)

The letter B begins :

« B. Babae. Jessus. Jessus Jessus. Jaincoa. O ene Jaincoa ! ô ene Jauna !

« Babylonica vestis.

« Tresna pincardatuac ».

« The article Bellum begins :

(1) Note probably a letter or letters cut off by the binder (I don't think so. — Ll. Th.)

« Bellum. Guerla. Gudua. Batailla. Gombata. Guerlaco biçia. Guerlan bicitcea. Guerlaco bicitcea.

« Simulacra belli. Çamarir vel çamari gagnean ».

The letter B ends :

« Bytyros. harrumahastia. Janmahastia. Harrumahastiharra. Janmahastiharra. Mahastierssaia. Mahastierssayharra ».

The letter C begins :

« Cabala. Dotrina misteriossoa ».

Vol. III ends with « caduciter » and its Basque equivalents.

Vol. IV begins :

« Cad... ethorqueria.

ends :

« colera. stomachi coleram euomere. Bere colera 1. gombitatcea 2. gombitatcen, 3. gombitatu, 4. gombita, 5. gombitatuco, gombitaturen vel ».

Vol. V begins :

« vel 1. descargatcea, 2. descargatcen, 3. descargatu, 4. des ».

Vol. V ends in the renderings of commotus, the last words being :

« altaeraguigna, altareragignaicacoa. Nahassarcia, nahassariciricacoa. Col' eruta. Coleraracio ».

« coleraracio » is the catch word which would begin the next page, so it is probable that at one time there was more of this Dictionary in existence.

M. Llewelyn Thomas veut bien me communiquer le *Pater* tel qu'il est donné à la page 13 de la grammaire :

« Notre père en la Langue Cantabrique.

découverte, il n'y a qu'un pas et, sans s'informer de ce qui a déjà pu être écrit sur la question, on s'empresse de composer des livres de vulgarisation rédigés avec une conscience parfaite, avec un travail très réel, mais dont la portée ne peut jamais être que très restreinte.

Pour se rendre compte de cet état d'esprit et de cette manière de procéder. Il suffit de dresser la liste des « autorités » de M. Lamairesse : MM. de Vogué, de Maspéro (*sic*), Dollinger, Anquetil, Léon Feer, Senard (*sic*), E. Burnouf, l'abbé Dubois, l'évêque Laouënan, Schœbel, de Milloué, A. P. Sinnett, etc. ; il y en a, comme on voit, pour tous les goûts !

Aussi les idées de M. Lamairesse sont-elles souvent très originales, mais en même temps un peu surprenantes pour ceux qui sont au courant de l'état des études indiennes. Puis-je par exemple laisser passer sans réserves cette proposition que « la prédication du Bouddha » avait pour but de « substituer l'altruisme et le prosélytisme à l'égoïsme religieux et social ? » Est-il admissible qu'on exclue d'une étude sur la genèse des religions les Juifs qui ont « reçu la révélation de Moïse ? » Est-il exact de dire que le Bouddha eut deux dogmes essentiels, la métempsycose et la miséricorde ? Enfin qui admettrait cette définition du *Nirvâna :* « un état définitif de béatitude à la fois omniscience et perfection absolue ? »

Voici les titres des ouvrages de M. Lamairesse que j'ai sous les yeux :

1° *Poésies populaires du sud de l'Inde*, Paris, 1867, in-12, 364 p. ;

2° *Chants populaires du sud de l'Inde*, Paris, 1868, in-12, 334 p. ;

Ces deux volumes sont des recueils de traductions du tamoul. Le plus souvent, les textes ne sont pas désignés d'une façon assez précise pour qu'on puisse les rechercher et contrôler les traductions. Le morceau principal est formé par les *Kur'aḷ de Tiruvaḷḷuva :* la traduction est longue, diffuse, paraphrasée et faite par un Indien évidemment. Il y a une pièce très érotique que je ne vois guère l'utilité d'avoir publiée.

3° Le *Kâma-soûtra* de *Vatryayana*, Paris, G. Carré, 1891, in-8, xxxij-296 p.

Avec ce sous-titre : « morale des brahmes », qui n'est pas le moins du monde justifié. Le livre est érotique et rien de plus ; il est curieux et intéressant, mais n'a rien de religieux ou de sacré. La traduction, faite de seconde main, sur l'anglais sans doute, est accompagnée de nombreuses notes et références.

4° *L'Inde avant le Bouddha*, 1892, in-12, iv-323 p. ;

5° *La vie du Bouddha*, 1892, in-12, iv-288 p. ;

6° *L'Inde après le Boudha*, 1892, in-12, iv-464 p. ;

7° *Le Prem-Sagar*, 1893, in-8, iv-xlix-346 p.

M. Lamairesse n'a donné aucune notice, aucun détail bibliographique sur cet ouvrage, qu'il présente seulement comme un résumé du *Bhagavata-purâna*.

La traduction est évidemment faite de seconde main. Je prends pour exemple le commencement du premier chapitre. M. Lamairesse dit :

« Parikshit, qui, après la disparition de Krishna, avait hérité de l'Empire de Pandavas, fit à la chasse la rencontre du Kali-Yuga (âge de fer) qui, sous les traits d'un horrible Sudra, pourchassait devant lui, en les chargeant de coups, la Religion et la Terre, personnifiées par un bœuf et une vache... »

Or, le texte est ainsi conçu :

« *Jab çri Kṛṣṇa antardhyân harô tab pâṇḍava tô mahâdukhî hô. Hastinâpur kâ râjâ Parikṣit kô dê himâlay galnê gayê âur râjâ Parikṣit sab dês jit dharm râj karnê lagê. Kitnê êk din pîtchê êk din râjâ Parikṣit âkhêt kô gayê tô wahân dêkhâ ki êk gâê âur bâil âur dâuṛê tchalê âtê hâin tin kê pîtchê mûsal hâth liyê êk sûdr mârtâ âtâ hâi. Jab wê pâs pahuntchê tab râjâ nê sûdr kô bulâ kar kahâ : arê tû kâun hâi.....* »

Ce qui signifie :

« Quand le très-illustre Krichna entra dans l'invisibilité,
« alors les Pândava devinrent très affligés. Ils donnèrent
« (le royaume) à Parikchit, roi de Hastinâpur, et allèrent
« se perdre (dans) l'Himâlaya, et le roi Parikchit, ayant
« conquis tout le pays, commença à faire régner la justice.
« Au bout d'un certain nombre de jours, un jour, le roi
« Parikchit alla à la chasse. Alors là, il vit qu'une vache et
« un buffle venaient en courant ; derrière eux, un Soudra,
« un gros bâton à la main, venait les frappant. Quand ils
« arrivèrent près (de lui), le roi appela le Soudra et lui
« dit : hé ! toi, qui es-tu ?..... »

Le *Prêm Sâgar*, rédigé en prose hindie mêlée de vers, par Lallu-Singh, au commencement de ce siècle, a été imprimé pour la première fois à Calcutta en 1810. Il en existe deux traductions anglaises (Hollings, 1848 et Eastwick, 1851). C'est le développement du dixième livre du *Bhagavata-Purâṇa*.

Julien Vinson.

VARIA

LA VERSIFICATION BASQUE DE BERNARD D'ECHEPARE (1545).

Ayant étudié le volume magnifique intitulé *Les exploits de Basile Digénis Acritas, épopée byzantine, publiée d'après le manuscrit de Grotta-Ferrata, par Émile Legrand, professeur à l'École nationale des langues orientales*, Paris, 1892, j'ai remarqué que la mesure de ce texte du XIe siècle correspond exactement à celle des distiques rimés du premier poète connu du pays basque. Que l'on compare par exemple, la stance :

Ordu hartan afer date hari apellacia
Harc ehori eztemayo oren vaten epphia
Ecetare estimacen chipia ez handia
Bat vederac egarrico orduyan vere haxia.

avec les lignes suivantes du joli poème grec :

Οὔτε θηρίον προσέκρουσεν, ὁ νέος ἀπεκρίθη,
ἀλλ' οὔτε πάλιν θόρυβος ἐτάραξε ψυχήν μου,
εἴπερ δέ τις μ' ἐβάσκανε, μή με τὴν καταρᾶσαι,
τὴν μηδὲν ἀδικήσασαν· ἐγὼ γὰρ ὑγιαίνω.

et il sautera aux yeux que le rhythme en est identique. J'en ai dit autant à M. E. Legrand, qui a bien voulu me renvoyer au volume

intitulé « *Mediœval Greek Texts* » by William-Wagner, London (Philological Society) 1870 ; où dans les *Prolegomena* on discute le mètre en question. Il porte, paraît-il, depuis le onzième siècle, le nom de vers politique, στίχος πολιτικός, parce qu'il était en vogue à Constantinopolis. M. Wagner cite des vers d'Aristophane, du Perse d'Eschyle, et quelques rares lignes d'Euripide et de Sophocle, qui sont ainsi construites. De plus, M. Legrand m'a montré dans « *Notices et documents publiés pour la société de l'histoire de France* (Jourdain, Paris 1884, p. 81) » des vers politiques en latin qui commencent ainsi :

Armonicae facultatis aspirante gratiâ
Stat referre summos viros, litterarum lumina,
Quos recenti recordatur mens dolore saucia.

Bestiali feritate mors acerba seviens,
In scolares conjurata velut hostis pestilens,
Passim ledit dirae stragi, plus quam molo insolens,

texte écrit probablement à Liège entre 1028 et 1033 ». M. Legrand pense qu'on trouvera même la musique qui conviendrait aux hémistiches du poète basque parmi les « *Trente mélodies populaires de Grèce et d'Orient recueillies et harmonisées par* L.-A. Bourgault-Ducoudray, Paris 1877 » mais, puisque les Basques ont une musique indigène, qui est aussi belle et *sui generis* que leur architecture, comme le savent tous ceux qui ont exploré quelque peu le pays basque, il serait parfaitement possible de trouver dans leur propre répertoire l'air qu'il faut. Je prends cette occasion de demander si l'inaugurateur de la littérature heuscarienne serait le même individu que celui qu'on appelle *Bertrandus de Chaparre*, « rector sancti Michaelis veteris » dans un document de l'an 1533, publié aux pages XLIX et L du *Bréviaire de Lescar de 1541*, Pau et Paris 1891 ; et s'il a pu connaître Iohannes Leiçarraga de Berascoin (Briscous), qui a publié son *Testamentu Berria* en 1571 ?

Edward Spencer DODGSON. 10 juillet 1893.

Jean Etcheberri, curé de Zubiburu, auteur du Manuel Devotio-

nezcoa, MDCXXVII (nº 14 a. dans la Bibliographie de la langue basque de M. J. Vinson, 1891), a employé la même mesure que Dechepare e. g. page 131 :

Hunerano ibilli naiz bethi tristetietan,
Noiz bat bedere sar nadin alleguerantcietan.
Parabisuaren bada aiphatceac, laincoa,
Handirequi bozten darot neure triste gogoa.

E. S. D.

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-SIXIÈME

15 OCTORE 1893

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

25, QUAI VOLTAIRE, 25

—

1893

SOMMAIRE DU N° 4.

Pages.

Julien Vinson. — Littérature tamoule ancienne. — Le Silappadigâram 279

Vocabulaires basques de Pierre d'Urte 312

Stempf (V.). — Glossar zu Dechepare's Poesien (*suite et fin*). 233

BIBLIOGRAPHIE

Julien Vinson. — *Notas para un avance de la Bibliografia Antropológica de España*, por d. Luis Hoyos y Sáinz. . . 350

VARIA. — Fantaisies cartographiques. 352

LITTÉRATURE TAMOULE ANCIENNE

LE SILAPPADIGÂRAM

Dans un article précédent (t. XXII, p. 1-32, 107-133), j'ai montré que la littérature tamoule ancienne comptait, d'après les grammairiens autorisés, cinq épopées classiques, dont deux, le *Vaḷeiyâbadi* et le *Kuṇḍalagêçi*, ne sont point parvenues jusqu'à nous. J'annonçais que la plus importante des trois autres, le *Sindâmaṇi* (Sar. *Tchintâmaṇi*) venait de voir le jour à Madras, et j'en donnais une analyse complète avec quelques extraits textuels.

Une des deux épopées encore inédites a été publiée à Madras en 1892, et j'en ai reçu tout récemment un exemplaire. Le volume porte le titre suivant : « Ôm! Gaṇapati vienne à notre aide! Silappadigâram qu'a daigné faire Iḷankôvaḍigaḷ ; texte et commentaire de Aḍiyârkkunallâr. Vê. Sâminâdaiyar, d'Uttamadânapura, qui est professeur de tamoul au collège de Kumbhacônam, les a revus en comparant les formes de plusieurs manuscrits, et ils ont été imprimés à Madras, dans l'imprimerie du Jubilé de Vê. Nâ. 1892. Copyright registered. Le prix de ceci est de 5 roupies et demie (1) ». Le volume, élégamment cartonné

(1) Environ dix francs.

à l'anglaise, comprend (iv) - lxvj - (ij) - 497 p. ; on y a joint une brochure du même format (gr. in-8°), de (iv)-76-ij - ij p., avec titre spécial, qui contient un autre commentaire : « explication de mots difficiles » et qui est de la même année, de la même imprimerie et du même éditeur.

Cet éditeur, le savant Vê. Sâminâdaiyar (skr. Svâminâthârya), fait preuve une fois de plus dans cette publication de sa science profonde, de son zèle infatigable et de son talent expérimenté. Il expose d'abord, dans une excellente préface, les difficultés particulières qu'il a rencontrées, les nombreux exemplaires qu'il a dû consulter, les recherches auquelles il s'est livré, etc. Puis viennent deux courtes biographies de l'auteur et du principal commentateur, une notice sur les ouvrages cités dans le commentaire, une liste des collectivités (quatre sortes de femmes, trois parasols, etc.), un index des particularités remarquables, un vocabulaire des mots difficiles, une liste des citations anonymes, un résumé du poème, un dictionnaire des noms de lieux et de personnes. Suit le texte du poème (environ 5000 vers) et le commentaire.

Svâminâthârya expose entre autres choses qu'il n'a pu, malgré des recherches faites partout, jusqu'à Paris et en Angleterre, trouver le commentaire complet. Sur les trente chants qui, outre la préface, composent tout l'ouvrage, dix-huit seulement ont conservé leur commentaire; le 7° chant et les chants 20 à 30 en sont absolument dépourvus, ou du moins aucun manuscrit les contenant n'a pu être encore découvert. L'éditeur a pourtant consulté 23 copies, dont 8 ne contenaient uniquement que le texte. Il ne s'agit ici, bien entendu, que du commentaire détaillé,

attribué à Aḍiyârkkunallâr, car on connaît un commentaire plus ancien, beaucoup moins étendu, simple explication de mots et de passages difficiles, qu'on possède à peu près tout entier, et que l'éditeur a publié séparément à la fin du volume : il ne se trouvait d'ailleurs que dans un seul manuscrit, très ancien, et dont l'état était déplorable. Ces deux commentaires, qui donnent parfois des sens divers au même passage, ont été faits, du reste, sur des textes un peu différents. Il y a dans le plus ancien, dont l'auteur est tout à fait inconnu, des indices de l'existence antérieure d'un autre commentaire explicatif entièrement perdu aujourd'hui.

Ces détails sont fort intéressants, car ils nous font voir comment ont été composés la plupart des commentaires qui accompagnent les vieux livres. Les contemporains lettrés de ces antiques poèmes devaient les comprendre sans trop de peine ; plus tard, pour en faciliter la lecture, on y joignit une liste de mots, puis de passages difficiles ; enfin, il devint nécessaire de paraphraser constamment le vieux texte, de le traduire en prose et d'y joindre des explications grammaticales et autres. J'ajoute que ces commentaires eux-mêmes sont aujourd'hui souvent difficiles à entendre et ne sont point à la portée des travailleurs ordinaires.

Le *Silappadigâram* — mot formé du tamoul *çilappu* (oblique de *çilambu* « anneau de jambe ») et du sanskrit *adhikâra* « division, section, livre » — signifie proprement « le livre de l'anneau ». Il raconte comment un riche négociant de Kâvêripaṭṭanam Gôbala fut mis à mort à Maduré à cause d'un anneau qui appartenait à Kannagi, sa femme : il voulait le vendre, mais on l'accusa de l'avoir volé à la reine du Pâṇḍi ; puis le poème expose comment la malédiction de

Ka*nn*agi amena la ruine du pays, comment le crime fut expié, comment enfin le roi du Tchêra organisa un culte véritable à Ka*nn*agi, devenue en quelque sorte la déesse, la patronne de l'amour conjugal. Le volume, dont l'action se passe successivement dans les trois pays tamouls, *Tchôla*, *Pâṇḍi* et *Tchêra*, a un caractère religieux, djainiste, très nettement marqué. Mais Gôbala avait eu d'une maîtresse une fille naturelle, adultérine, *Maṇimêgalei* (skr. *Maṇimêkhalâ*) qui se consacra à la vie ascétique et dont l'histoire est racontée dans le troisième poème classique conservé qui porte son nom. Ces deux poèmes se suivent donc et se complètent l'un par l'autre. Si je remarque que le *Vaḷeiyâbadi*, dont le nom paraît signifier « le chef inflexible », est écrit dans le même mètre que les deux autres, et que le *kuṇḍalagêçi* paraît être un nom de femme analogue à celui de *Maṇimêgalei* (il pourrait signifier « la chevelure aux grandes boucles d'oreilles »), j'imagine que ces quatre poèmes faisaient partie de ce qu'on pourrait appeler un même cycle légendaire, djâiniste, localisé et tout à fait original. Il ne semble pas en effet que le *Silappadigâram* et le *Maṇimêgalei* soient traduits du sanskrit ou d'une autre langue étrangère ; beaucoup des noms de personnes y sont purement dravidiens. Le *Maṇimêgalei* a été composé, nous dit-on, par le riche négociant en grains *Çâtta* (skr. *Çâstâ*) à la prière d'*Iḷankôvaḍigaḷ* « le jeune roi serviteur », qui, lui, avait composé le *Silappadigâram* à la prière de *Çâtta*. *Iḷankôvaḍigaḷ* « le jeune roi serviteur », nom du frère cadet d'un roi Tchêra, me paraît être un surnom, de même que celui d'*Aḍiyârkkunallâr*, le plus récent commentateur, qui signifie : « celui qui est bon aux inférieurs ».

Le *Maṇimêgalei* et la plus grande partie du *Silappadigâ-*

ram sont en vers *agaval* ; c'est une sorte de prose rythmée, formée de vers de quatre pieds consonants deux à deux et assonants par hémistiches (1) ; l'avant-dernier vers n'a souvent que trois pieds et le dernier doit finir par *ê*, *ô*, *î*, *â*, *éna*. Un *agaval* ne doit au surplus former qu'une seule phrase, quelle que soit sa longueur ; on y arrive à l'aide des noms verbaux et des gérondifs, mais l'intelligence du texte en est rendue très compliquée et, dans une traduction européenne, il devient nécessaire de séparer les phrases ainsi artificiellement réunies. Ajoutons que l'*agaval* est probablement le mètre le plus ancien de la poésie tamoule, que les poèmes dans ce mètre abondent en expressions spéciales, en mots tombés en désuétude, en formes verbales et nominales indistinctes, etc. (2), et l'on comprendra aisément pourquoi ces œuvres remarquables ont été, en dehors de la réprobation que leur attirait leur caractère religieux hétérodoxe, depuis longtemps négligées, oubliées et méconnues.

Voici la traduction du résumé de Svâminâthârya :

(1) J'appelle *consonnance* la répétition ou l'accord phonétique de la consonne qui commence la seconde syllabe de chaque vers, et *assonance* la répétition ou l'accord euphonique de la première lettre des mots ou des vers ; p. ex. : le *Maṇimêgalei* commence ainsi :

Iḷankadirñâyir'elluntônd'al
Viḷangoḷimêniviriçaḍeiyâtti...

ici, *ḷ* et *ḷ* consonnent ; *i* et *é*, *vi* et *vi* assonnent.

(2) Je citerai entre autres les très intéressantes formes telles que la suivante (ch. XVI, v. 11) : *vandirkku*, qui doit être traduit : « à vous qui êtes venue » et qui est adressée honorifiquement à une seule personne, à Kaṇṇagi, au singulier.

Premier Livre. — À PUGÂR.

Dans la ville de *Pugâr* ou *Kâvêripaṭṭanam*, dont le port, où les eaux de la Kâvêri se mêlent à l'Océan, est *Djangamukha*; qui est une des anciennes résidences des rois *Tchôḷa* ; et qui est extrêmement louée et célébrée par les grands hommes ; régnait le roi *Tchôla Karikâla*. A cette époque, vivait là *Mahâçâtvân*, de la race la plus considérée parmi les trois classes de commerçants. Il célébra avec beaucoup de pompe le mariage de son fils *Gôbala* avec *Kaṇṇagi*, fille de *Mahânâyakka* de la même race et de la même ville. Gôbala avait pour elle beaucoup d'affection : il était au comble du bonheur et en éprouvait un orgueil, lorsqu'un jour *Pérumaneikijatti*, sa mère, désireuse de voir s'accroître encore les mérites de son fils et de sa belle-fille qui pratiquaient d'une main sûre toutes les observances de la vertu domestique, leur fit approprier une autre demeure qu'elle emplit de tout ce qui était nécessaire à la pratique de cette vertu, y plaça des serviteurs habiles et les y installa tous les deux. Ils y vécurent dans la félicité, dans une parfaite unité d'esprit, secourant les malheureux, vénérant les sages, allant à la recherche des ascètes et accomplissant sans défaillance tous les autres devoirs domestiques. Plusieurs années se passèrent ainsi.

Cependant, Gôbala devint amoureux d'une fille de théâtre, *Mâdhavi*, qui était d'une grande beauté et qui excellait dans le chant, la danse et les arts d'agrément : il lui donnait jour par jour toutes sortes de richesses, ne la quittait plus et vivait près d'elle dans les plaisirs. *Kaṇṇagi*

souffrait horriblement de cet insupportable abandon, mais elle ne laissait rien voir de sa souffrance et, sans témoigner le moindre mécontentement à son époux, continuait à pratiquer exactement tous les devoirs de la vie domestique. A ce moment, arriva la fête habituelle d'Indra. A la fin de cette fête, les habitants de Kâvêripaṭṭanam s'en allèrent avec tous leurs gens en villégiature au bord de la mer. Gôbala y alla aussi avec Mâdhavi, s'y installa, et se mit, prenant le luth que sa maîtresse avait en mains, à chanter des vers de diverses espèces. Comme ces chants embrassaient tout le charme des diverses émotions de l'amour, Mâdhavi pensa : « il a de l'amour pour d'autres femmes que moi », et, tout affligée, lui reprit le luth et chanta à son tour des vers exprimant les diverses sensations de l'amour, dissimulant ce qu'elle éprouvait sur l'infidélité possible de son amant. En l'entendant, Gôbala supposa qu'elle pensait à un autre que lui et plein de trouble et de confusion par l'effet inévitable des actions de la vie précédente, sans s'expliquer avec elle, revint chez lui. Il y trouva Ka*nn*agi qui était en conversation avec une bramine, sa confidente, *Dêvanti*; et l'amena dans la chambre conjugale. Là, il ne tarda pas à s'apercevoir que le corps de sa femme était flétri et que son cœur était plein de douleur, et il lui dit : « J'ai gaspillé toutes les richesses qu'avaient amassées mes ancêtres, parce que je me suis laissé prendre aux artifices des courtisanes qui font prendre le vrai pour le faux ; cela m'a couvert de honte ». Ka*nn*agi, supposant qu'il n'avait dit cela que parce qu'il n'avait plus d'argent pour en donner à Mâdhavi, lui répondit : « J'ai encore des anneaux de jambes (*çilambu*) ; prenez-les et donnez-les ». Mais il reprit : « Je pensais à aller vendre ces anneaux à Maduré, à

en employer l'argent à faire du commerce et à rétablir ma fortune ; il faut que tu viennes avec moi » et elle y consentit. Gôbala donna rendez-vous à Ka*nn*agi pour la dernière veille de la nuit et ils partirent sans que personne à Kâvêripaṭṭanam s'en aperçût. Ils se dirigèrent vers le sud, en suivant la rive septentrionale de la Kâvêri, et arrivèrent à un bosquet fleuri. Là, ils trouvèrent une vieille ascète djâina, *Kâunti*, qui y accomplissait sa pénitence, et la saluèrent respectueusement. Elle leur dit : « Je vais aller avec vous pour écouter les enseignements des grands sages de Maduré », et ils continuèrent la route avec elle. Ils arrivèrent à un couvent de Djâinas, virent les moines qui s'y étaient retirés, puis montèrent sur un radeau, traversèrent la Kâvêri et s'arrêtèrent dans un bosquet sur la rive méridionale du fleuve. Là, Kâunti maudit et changea en renards une courtisane et un débauché qui étaient venus insulter Gôbala et Ka*nn*agi ; mais, à la prière des deux voyageurs émus de pitié, elle adoucit la force de sa malédiction et réduisit à un an la durée de la métamorphose. Puis, tous les trois, ils arrivèrent à Ur'eiyûr.

Livre second. — À Maduré.

Les trois voyageurs, après s'être reposés dans cette ville, en repartirent le lendemain matin et marchèrent jusqu'à une certaine distance où ils se reposèrent et demandèrent leur chemin à un sage qui survint. Ils continuèrent leur route sur ses indications. Or, un matin, Gôbala, laissant là Kâunti et Ka*nn*agi, dans le but d'accomplir ses devoirs

matutinaux, alla dans un bosquet voisin. Il y rencontra un sage qui venait de Kâvêripaṭṭaṇam, *Kâuçika*, lequel lui remit une ôle écrite par Mâdhavi désespérée de son départ. Il apprit de lui, avec beaucoup de peine, tout le chagrin que son départ causait à son père, à sa mère, à ses amis et à Mâdhavi ; et il le renvoya pour faire connaître à son père les causes de son départ et lui affirmer sa vénération. Alors, il rejoignit Kâunti et Ka*nn*agi et se remit en marche avec elles. A moitié chemin environ, ils rencontrèrent des chanteurs ambulants auprès desquels ils s'informèrent de la longueur de la route. Ils atteignirent ensuite la rivière *Vaigei*, à laquelle ils présentèrent leurs hommages, la traversèrent sur un radeau et s'arrêtèrent dans une maison de *munis* qui était en dehors des remparts.

Le lendemain matin, Gôbala après avoir salué Kâunti, lui raconta tous leurs malheurs ; elle le consola et le rassura. Alors il lui confia Ka*nn*agi et entra à Maduré pour y chercher un endroit propre à son commerce ; il en parcourut les détours et vint rendre compte à Kâunti de la beauté de cette ville. Alors arriva son ami *Mâḍala*, avec qui il engagea une longue conversation. Cependant, Kâunti, considérant la bonne conduite de *Mâdari*, la maîtresse des bergères, pensait qu'on pourrait, en toute sûreté, mettre Ka*nn*agi sous sa garde ; elle la fit venir, lui exposa la chasteté éminente et la délicatesse de Ka*nn*agi qu'elle remit entre ses mains. *Mâdari* la reçut avec la plus grande joie et l'emmena, ainsi que Gôbala, chez elle, dans le village des bergers. Elle les y installa dans une cabane de construction toute récente, donna à Ka*nn*agi pour compagne sa propre fille Aryâ, et lui procura tout ce qui était nécessaire pour la tenue d'un ménage. Ka*nn*agi servit un

repas admirablement préparé à Gôbala, qui s'en nourrit avec le plus grand plaisir. Il attira alors près de lui sa femme et lui dit : « Quel chagrin ont dû éprouver nos parents en pensant que tu es arrivée dans ce pays désert ? Nous qui avions un bonheur si grand, est-ce un rêve que les cruels tourments dont nous souffrons ? Si c'est une réalité, quelles sont les mauvaises actions des vies passées qui en sont la cause ? Je n'ai rien su ; j'ai fait ma société des libertins et des mauvais sujets, je suis allé dans des compagnies de calomniateurs et de médisants et je suis devenu un grand pécheur ; pourrai-je désormais avoir, non pas une bonne, mais une mauvaise existence ? J'ai manqué même aux instructions des deux premiers guides (le roi et le précepteur) ; je t'ai causé de la douleur, et je n'ai pas le moins du monde pensé qu'une pareille conduite était détestable ! » et, après s'être ainsi longuement accusé, il ajouta : « Tu as quitté tes parents et tout pour venir avec moi, ornée de ta pudeur et de ta chasteté, pour m'éviter l'isolement, ô mon or, ô mon rameau, ô ma belle guirlande fleurie, ô ma poupée modeste, ô ma lampe éclatante, ô ma chaste liane, ô ma splendide déesse ! Voici que je vais vendre à l'instant un de tes anneaux de jambes ; puisses-tu ne pas te désoler d'être seule jusqu'à mon retour ! » Puis, prenant un de ces anneaux, et, cachant ses larmes pour ne pas affliger sa jeune femme, il quitta la maison, tout troublé de se séparer d'elle. Sans faire attention aux mauvais présages qui se présentèrent à lui, il entra dans la rue du Bazar. Là, il aperçut un bijoutier d'or qui venait en tête de cent autres, et pensa : « Celui-ci a dû être distingué par le roi » ; il s'approcha de lui et lui dit : « Es-tu capable de déterminer le prix d'un anneau de

jambes digne de parer l'épouse d'un roi ? » L'orfèvre se vanta de sa grande habileté, et Gôbala lui montra l'anneau qu'il apportait. Après l'avoir regardé, l'orfèvre lui dit : « Je vais le montrer au Roi ; jusqu'à ce que je revienne, attends-moi dans ma maison qui est tout près d'ici », et il la lui montra. Gôbala s'y assit pour attendre. L'orfèvre se trouvait avoir précédemment volé par ruse un des anneaux de la reine, et il s'était dit : « Si le roi avait quelque soupçon du vol que j'ai commis, je puis, à l'aide de cet étranger qui apporte un anneau tout pareil à celui que j'ai dérobé, chasser toute suspicion ». Le roi, pour mettre un terme à une bouderie de sa femme, avait quitté son propre palais et était allé chez elle lui témoigner son amour : c'était le Pâṇḍya *Néḍunçéjiya*. L'orfèvre alla l'y trouver, se prosterna devant lui, lui fit son compliment et lui dit : « L'individu qui, sans levier ou autres instruments, a volé l'anneau qui était dans le palais, se trouve en ce moment dans mon humble demeure, où il s'est présenté avec l'anneau ». Appelant des gardes, le roi pensa à dire : « Si celui dont parle l'orfèvre est vraiment chez lui avec l'anneau, allez le prendre avec l'anneau pour le tuer », mais, comme c'était le moment où l'*activité* (1) faisait sentir ses effets, il dit seulement : « Tuez l'homme et rapportez l'anneau ». A cet ordre, l'orfèvre fut très content, car il pensait que sa combinaison avait réussi ; il s'en revint, avec les gardes, trouver Gôbala, auquel il dit :

(1) C'est-à-dire le *karma*, l'action, l'effet inévitable de la vie individuelle, du bien et du mal, qui doivent être compensés et détruits dans une vie postérieure, afin qu'on puisse éviter la renaissance et arriver au *Nirvâṇa*, à l'absorption dans le Grand Tout, dans l'âme universelle.

« Ces hommes sont envoyés par le roi pour voir l'anneau ». Les gardes, voyant la figure, la tenue et les allures de Gôbala, déclarèrent qu'il n'était point un voleur ; mais l'orfèvre les insulta, et, pour leur démontrer que l'étranger était un voleur, leur lut les détails des livres de vol. L'un de ces hommes ignorants, ne craignant point le meurtre, courut alors à Gôbala et l'abattit, le perçant de son épée.

Cependant, dans le village de bergers où était restée *Kaṇṇagi*, beaucoup de mauvais présages se manifestèrent ; pour conjurer le sort, Mâdari et ses compagnes dansèrent la ronde sacrée en l'honneur de Vichnou ; puis Mâdari alla se baigner dans la Vaigei. Pendant ce temps, une femme venait de Maduré apporter la nouvelle que Gôbala, convaincu de vol, avait été mis à mort par les archers *du roi* ; en l'apprenant, Kannagi se mit à trembler, s'évanouit, se laissa aller à des plaintes déchirantes, et, résolue de mourir avec son mari, interpella le soleil en ces termes, du milieu des bergères : « O bienheureux (astre) rayonnant ! sais-tu que mon mari est un voleur ? » Et il lui répondit d'une voix incorporelle : « Ton mari n'est pas un voleur ; le feu dévorera bientôt cette ville qui l'a traité de voleur ! » Alors, Kannagi, pleine d'une grande colère, sortit en tenant à la main le second anneau qui lui restait, courut sur la route d'une telle manière que tous ceux qui la voyaient en étaient émus, et elle dit, tout en pleurs, aux femmes qui l'entouraient : « Je veux encore voir mon mari et entendre ses bonnes paroles ; si je n'y réussis pas, méprisez-moi ». Après ce serment solennel, elle se fit conduire à l'endroit où Gôbala gisait avec son horrible plaie, et, au comble de la douleur, lui adressa d'ardents

appels et l'embrassa violemment. Alors il recouvra la vie, se leva, lui dit : « Ne flétris pas ton visage qui ressemble à la lune », et, de la main, essuya ses larmes; elle l'adora, lui prenant les pieds dans ses deux mains. Il lui dit ensuite : « Tu dois rester ici », et quittant et rejetant son corps, il alla se réunir aux dieux dans le Svarga.

Cependant, la femme du Pândya Néḍunçéjiya eut une série de mauvais rêves et elle alla les raconter à son mari. A ce moment même, Ka*nn*agi, incapable de résister à sa fureur, arrivait à la porte du palais ; elle fit connaître au roi, par le portier, son arrivée, et fut introduite devant lui. Sur la demande du roi, elle lui dit son nom, son pays, etc., et lui reprocha en termes énergiques la cruelle injustice avec laquelle, sans réfléchir, il avait fait périr Gôbala ; puis, pour lui prouver que Gôbala n'était point un voleur, elle lui déclara que, dans son anneau, il y avait des rubis ; le roi dit que, dans celui de sa femme, il y avait des perles, et il ordonna d'apporter l'anneau qui était resté à côté du cadavre de Gôbala. Aussitôt Ka*nn*agi le prit, le brisa, et on en vit sortir des rubis. A cette vue, le roi se mit à trembler : « Est-ce moi ? s'écria-t-il, moi, le roi, qui ai ajouté foi aux dires de ce méprisable orfèvre ! est-ce moi, le roi ? Hélas ! ma race illustre qui avait acquis jadis tant de gloire, est, désormais, souillée par moi ! Puisse la vie m'abandonner à instant ! » et, à l'instant même, plein de honte et de remords, il tomba de son trône et rendit l'âme. Sa femme, ignorante du crime, se jeta suppliante aux pieds de Ka*nn*agi ; mais celle-ci s'écria solennellement : « S'il est vrai que je suis une épouse dévouée, vois, je vais détruire cette ville ! » Et, après un moment, de sa main droite, arrachant sa mamelle gauche, elle la lança sur la

ville. Aussitôt arriva le dieu Agni, avec toutes les allures d'un brame, qui lui dit : « O grande épouse modèle! j'ai déjà reçu l'ordre de détruire cette ville le jour où l'on t'y ferait du tort ; que faut-il détruire maintenant? » Elle lui répondit : « Épargne les brames, les gens vertueux, les jeunes épouses chastes, les vieillards et les enfants; mais attaque-toi aux méchants ! » Et, à peine eut-elle parlé que le feu fit son œuvre dans ces conditions. Aussitôt, les quatre Bhûtas maritimes, protecteurs de la cité, s'en allèrent épouvantés ; la déesse tutélaire de Maduré, ne pouvant supporter la vue du feu commençant à prendre à la fois dans plusieurs quartiers de la ville, vint se présenter devant Kaṇṇagi et lui parla en ces termes : « Je suis la divinité de cette ville ; je viens te dire plusieurs choses; veuille bien les écouter. Parmi les Pâṇḍyas qui ont jadis régné dans cette ville, aucun n'a été ni peu ni beaucoup injuste; Néḍunçéjiya, le dernier, était de la même nature; mais je vais t'expliquer comment est arrivée l'injustice dont tu te plains. Jadis, Vaçu, roi de Simhapura, dans le Kalinga, et Kumara, roi de Kapilapura, se haïssaient à un tel point qu'ils ne cherchaient plus qu'à se combattre et à se vaincre l'un l'autre. A cette époque, un nommé Bharata, serviteur du roi de Simhapura, dénonça au roi, comme espion de son ennemi, un nommé Djangama, qui avait pour métier d'aller vendre des menus objets de provisions dans la rue du Bazar ; il fut pris et mis à mort. La femme de Djangama, Nili, dans l'excès de sa douleur, erra pendant quatorze jours en plusieurs endroits, puis elle monta sur une montagne, pensant à perdre la vie pour se réunir à son époux : « Puissent ceux qui nous ont causé cette douleur l'éprouver à leur tour dans la vie future !

s'écria-t-elle, et elle mourut après avoir lancé cette malédiction. Ce Bharata renaquit sous la forme de Gôbala ; c'est pour cela que vous avez souffert ces peines. Le quatorzième jour, à partir d'aujourd'hui, tu verras ton époux et tu seras réunie à lui ». Ka*nn*agi, un peu rassurée, quitta Maduré, et, suivant le rêve de la Vâigei, se dirigea vers l'Ouest, atteignit la région des montagnes, y monta sur le mont Tirutchénkundu, et y demeura sous l'ombrage d'un *pterocarpus*. Quand le quatorzième jour se fut écoulé, elle eut la joie de revoir son époux Gôbala qui se présenta à elle sous une forme divine. Elle monta avec lui sur son char et arriva au Svarga, entourée des hommages de tous les dieux.

Livre troisième. — À VANDJI.

Les femmes de chasseurs et les chasseurs eux-mêmes, qui avaient vu Ka*nn*agi monter en char avec son époux et s'en aller au Svarga, pleins d'admiration, firent célébrer dans leur village une danse solennelle en l'honneur de Ka*nn*agi. Puis, ils pensèrent qu'il fallait faire connaître ce miracle à leur roi *Çénkuṭṭuva*, et allèrent lui porter des présents de diverses espèces. Ils rencontrèrent le roi Tchêra Çenkuṭṭuva dans les dunes qui couvraient le rivage d'une grande rivière où il était venu, accompagné de ses quatre armées, avec sa femme *Vênmâl* et son jeune frère *Iḷankôvaḍigaḷ*, dans le but d'inspecter les montagnes. Après lui avoir présenté leurs hommages, ils lui exposèrent l'événement. Comme le roi s'en émerveillait, un maître de tamoul célèbre de Maduré qui était venu là, Çâstâ, lui ra-

conta en détail le meurtre de Gôbala, le désespoir et la vengeance de Ka*nn*agi et le récit qu'avait fait à celle-ci le dieu de Maduré. Çenkuṭṭuva, ému de pitié par la mort du Pândya, résolut de rendre célèbre Ka*nn*agi, comme la déesse des épouses dévouées, et délibéra avec ses ministres sur le moyen de se procurer du marbre pour lui faire élever une statue. Mais des *munis* descendus de l'Himalâya vinrent lui dire que Kanaka et Vidjaya, rois aryens, avaient méprisé les rois du pays tamoul. Çenkuṭṭuva fit le serment de vaincre ces rois et de mettre sur leur couronne la statue de Ka*nn*agi. Il se mit aussitôt en marche avec ses armées et s'arrêta aux Nilagiris, où il reçut les bénédictions des *munis* venus de l'Himalâya. Puis il alla jusqu'à la Gangâ, qu'il franchit sur un radeau que lui avaient préparé les *Karna,* rois de ses amis. Sur le bord opposé de la rivière, il livra bataille à Kanaka et à Vidjaya, qui étaient venus à sa rencontre, ainsi qu'à Uttara et autres rois leurs alliés. Il remporta la victoire, s'empara même de la personne de ces rois, qui avaient pris la fuite déguisés en pénitents ou autrement, et les détrôna. Puis il envoya ses armées sous les ordres de son ministre *Villavankôdei*, et fit prendre dans l'Himalaya des pierres qu'il mit sur les couronnes de Kanaka et Vidjaya. Après avoir, selon les rites, vénéré les eaux de la Gangâ, il la traversa de nouveau et s'arrêta avec ses armées sur la rive méridionale du fleuve. Là, il apprit de Mâḍala, qui était venu se baigner dans la Gangâ, l'histoire de Gôbala et la destinée de son frère Ilankô qui devait lui succéder, et il lui fit un don de cinquante *tulâm* d'or (700 livres) qui était son poids. Puis il envoya Nila et d'autres messagers montrer aux rois Tchôla et Pândya ses prisonniers Kanaka et Vid-

jaya ; et il repartit avec ses armées. Après avoir inspecté tous les pays intermédiaires, il revint à la grande ville de Vandji, où il fut accueilli par un enthousiasme général, et où il vécut parfaitement heureux. Cependant, un jour, Nila et les autres messagers qu'il avait expédiés vinrent le retrouver et lui dire que les rois Tchôla et Pândya n'avaient pas fait cas de l'arrivée de Kanaka et de Vidjaya, vaincus et prisonniers. Le roi se mit dans une grande colère, mais Mâḍala qui se trouvait là lui dit : « Calme ta colère ; la jeunesse, la fortune, le corps et le reste ne durent pas ; il faut maintenant faire faire un sacrifice qui procurera un grand bien » et il lui en exposa les nombreuses raisons. Le roi se calma, envoya des hommes chercher tout ce qui était nécessaire au sacrifice dont parlait Maḍala, fit sortir de prison les rois aryas et les autres et ordonna à son ministre Villavankôdei de leur donner tout ce dont ils avaient besoin. Puis il se mit en marche avec un grand nombre de sages, célébra solennellement la consécration de la statue de Ka*nn*agi, patronne de la fidélité conjugale, érigée avec la pierre rapportée de l'Himalâya dans un temple construit par les plus habiles ouvriers, donna des ordres pour que les offices s'y accomplissent selon les rites, et resta là. Cependant, Dêvanti, la nourrice de Ka*nn*agi, et sa compagne favorite, ayant appris par Maḍala le meurtre de Gôbala et les autres événements, quittèrent Kâvêripaṭṭanam pour se rendre à Maduré. Elles n'y trouvèrent plus Ka*nn*agi, mais elles virent Aryâ, la fille de Mâdari, et, l'emmenant avec elles, gagnèrent, en suivant les rives de la Vaigei, le pays des montagnes. Là, elles virent Çenkuṭṭuva, lui firent connaître qui elles étaient et se désolèrent devant lui de leur insupportable séparation

d'avec Ka*nn*agi. Alors Ka*nn*agi, se manifestant sous sa forme divine, apparut à Çenkuṭṭuva et le combla d'éloges. Puis, Dêvanti raconta à Çenkuṭṭuva la pénitence de Maniamêkhalâ, fille de Mâdhavi (et de Gôbala) ; par l'ordre du dieu Çâttâ, plein d'enthousiasme pour elle, Mâdala jeta sur trois jeunes femmes qui étaient venues là l'eau de sa calebasse ; Çenkuṭṭuva reconnut aussitôt que ces trois personnes qui se désolaient sur Ka*nn*agi étaient des renaissances de la mère de Ka*nn*agi, de la mère de Gôbala et de Mâdari, et, ayant appris de Mâdala les causes de cette renaissance, il dit à Dêvanti comment il fallait à jamais fonder le culte de Ka*nn*agi, et adora lui-même trois fois cette divinité nouvelle. Alors, les rois Aryas, les rois Mâlvas, et Gadjabâhu, roi de Lankâpura, vinrent rendre leurs hommages à cette divinité en ces termes : « Veuillez nous faire la faveur d'apparaître dans nos pays, dans les cérémonies que nous vous offrirons, comme vous l'avez fait à ce Çenkuṭṭuva », et l'on entendit une voix qui disait : « Je vous accorde la grâce que vous me demandez ». En l'entendant, Çenkuṭṭuva et les autres rois furent remplis de contentement ; puis Çenkuṭṭuva entra avec Mâdala dans la salle du sacrifice. Iḷankôvaḍiga] se rendit au temple de la déesse de la fidélité conjugale ; la déesse apparut devant lui, au-dessus de Dêvanti, et lui raconta toutes les aventures qui ont été résumées ci-dessus.

Depuis le moment où Gôbala avait été massacré, il n'était pas tombé de pluie à Maduré ; la misère et la maladie s'y multiplaient. Le roi de Kot'kei, *Iḷançéjiya*, offrit à la déesse de la fidélité conjugale le sacrifice public de mille orfèvres, pour expier le crime commis, et fit célébrer une grande fête. Alors, il tomba dans le pays une

pluie abondante; la misère et la pauvreté disparurent. En apprenant cette nouvelle, les rois du Kongu, Gadjabâhu, roi de Lankâpura, et Perunat'kiḷḷi, roi d'Ur'eiyûr, dans le Tchôla, firent élever des temples à Ka*nn*agi, prescrivirent qu'on y célébrât des offices à perpétuité, et leurs pays devinrent riches et prospères.

Pour donner un spécimen du style et de l'allure générale du poème, je crois utile de traduire ci-après un chapitre que j'ai pris au hasard et qui forme une phrase de deux cent dix-sept vers:

CHANT SEIZIÈME

Le Meurtre.

La femme de la joyeuse race des bergers, qui avait pris la garde de la belle si précieuse, l'installa dans une habitation neuve, petite maison aux jolis murs teints d'ocre rouge, dans la demeure entourée de haies solides où vivent du produit de la vente de leur lait les bergers et les bergères ; avec le concours de quelques bergères aux bracelets nombreux, elle fit baigner dans l'eau fraîche les voyageurs à la guirlande de fleurs parfumées, et elle lui dit en lui faisant honneur : « Veuillez demeurer ici avec moi, ô « femme aux belles fleurs ; je veillerai sur vous comme « sur de l'or ; voyez, ma fille Aryâ sera toute à votre service, « puisque vous êtes venue avec une beauté sans artifice « qui détruit toute la splendeur des bijoux d'or superbe

« dont se parent les filles de Maduré ». Elle ajouta : « Votre « époux souffre-t-il encore, maintenant qu'il a reposé sa « tête dans un endroit sans tristesse, après avoir quitté la « voie douloureuse où s'exercent les grandes pénitences? « Vos servantes sont des ascètes qui prient. Jeunes filles, « avec vos belles-sœurs, apportez sans tarder de beaux « vases prêts pour faire la nourriture des repas du jour ». Elle dit, et les filles de la caste des bergers, sans manquer à leur devoir, vinrent apporter avec les vases nécessaires les fruits gros et mûrs ou verts du jaquier qui a une grande célébrité, les fruits acides (du concombre) aux raies irrégulières, les fruits de couleur verte du datura, et ceux du manguier avec la douce banane, ainsi que le riz de première qualité et le produit de leur lait (le beurre), en disant : « Prends, ô femme aux bracelets tordus ! » Elle coupa à l'aide d'une hachette recourbée, en faisant rougir ses doigts, les nombreux fruits ; son beau visage était couvert de transpiration, ses yeux superbes rougissaient, et elle était dans la cuisine aux parois sombres, avec Aryâ qui allumait un feu de paille ; puis, dans son inconsciente habileté, elle prépara le repas de son bien-aimé. La femme aux mains fortifiées par le maniement des instruments brillants comme le rameau du palmier salua de ses mains fleuries et de son front qui fait honte à la terre l'eau où son époux, assis sur un escabeau, avait lavé les fleurs de ses pieds ; puis, comme ayant évité les soucis des filles de la terre, elle étendit devant lui un régime de bananes qu'elle avait fait passer de ses mains dans de l'eau fraîche et elle lui dit : « Seigneur, veuillez ici manger cette ambroisie! » Lorsqu'elle eut observé tous les rites prescrits par le vêda difficile pour ceux qui viennent après les rois, Aryâ et sa

mère, saisies d'admiration, disaient: « Ce prince, qui mange « là cette superbe ambroisie, est-il donc le beau jeune « homme aux fleurs fraîches qui est venu cacher sa peine « dans un village de bergers? et cette belle, aux bras « ornés de bracelets, est-elle la lampe qui a chassé la « tristesse de celui qui est beau comme les perles pures « de notre vieille rivière Tojunâ? Nous avons là un admi- « rable spectacle que peuvent à peine embrasser nos « yeux ». Cependant, lorsqu'elle lui eut donné le bétel et la noix d'arec, l'illustre qui venait de manger agréablement appela la femme aux longs et noirs cheveux et la prit près de lui: « Tout est-il assez fort pour traverser un chemin pierreux? quand les petits pieds de cette jeune femme marchent sur la route pénible, aux pierres cruelles, nos ancêtres en ont pitié et en souffrent-ils? est-ce un rêve? est-ce l'effet de l'activité? J'ai le cœur troublé et je ne sais rien: y a-t-il une bonne voie pour moi qui ai tué le désir des sages, après avoir bu l'oubli, pratiqué le long mépris, enfilé des paroles inutiles avec des libertins passionnés et des oisifs bavards? J'ai manqué même aux ordres de mes ancêtres; j'ai fait des vilenies même à toi, si pure et si sage; je n'ai pas vu où était le mal. Quand je t'ai dit: « Lève-toi pour aller à la grande ville », tu t'es levée: qu'as-tu fait? » — « J'avais négligé de donner aux gens vertueux, de vénérer les sages, d'aller au-devant des ascètes, de rechercher les hôtes à la vieille réputation; votre grande amie et le maître de la grande justice, dont la réputation est absolument inébranlable, ont souffert dans leur cœur en voyant le sourire de ma bouche qui était prêt à dire ma douleur et ma souffrance, alors que, ne te voyant pas devant moi, je dissimulais ma peine; ils m'ont

soutenue, en me louant, par de douces paroles. Vous aviez une conduite extraordinaire, et je vivais le cœur immuable ; aussi me suis-je levée obéissante », répondit-elle, et il reprit : « Tu as abandonné ta famille à commencer par ta maison, tes jeunes servantes, tes nombreux serviteurs, tes compagnes ; avec ta pudeur, ta naïveté, ta chasteté qu'on aime, ta beauté superbe, tu m'as accompagné pour calmer mon chagrin, ô mon or, ô ma liane, ô toi qui portes une belle guirlande, ô femme pleine de pudeur, ô lumière de la vaste terre, ô chaste rameau, ô bienheureuse ! Je vais prendre un des anneaux qui ornent tes petits pieds, je le vendrai et je reviendrai aussitôt ; attends-moi sans trouble ! » et, après avoir embrassé tout entière sa bien-aimée, dont les yeux ressemblaient à de noirs cyprins, ému au fond du cœur de voir qu'elle restait là, seule, sans compagnes, mais cachant ses larmes et montrant un œil sec, il quitta la demeure des bergers aux nombreux troupeaux et, d'une marche ferme, il gagna la rue. Il s'y présenta à lui un bœuf à bosse, mais il ne sut pas que c'était un mauvais présage, car il n'était pas au courant de ce que connaissent les bergers. Il passa par les longues rues ordinaires, s'engagea dans la rue des Femmes et atteignit la rue du Grand-Marché. Il vit venir, après cent artisans qui travaillent les métaux et font de fins ouvrages, un artisan qui tenait à la main sa pince, qu'on regardait avec considération et qui avait grand air, et il se dit : « Celui-ci doit être un orfèvre qui a la « faveur du monarque méridional » ; il lui demanda : « Es-« tu capable de donner le prix exact d'un ornement de « jambes qui conviendrait à la femme du souverain ? » Ce messager de mort lui répondit : « Bien que je ne sois qu'un « ignorant, c'est moi qui fabrique la couronne et les bijoux

« (royaux) » ; alors (Gôbala) ouvrit le sac qui renfermait l'anneau inappréciable. L'orfèvre aux intentions mauvaises examina avec plaisir tout le travail de l'anneau superbe, aux renflements d'or pur, aux chatons pressés qui retenaient les diamants et les joyaux magnifiques ; puis il dit : « Cet anneau ne saurait convenir qu'à la grande femme du roi ; pendant que j'irai parler à ce puissant monarque, demeurez ici dans mon humble habitation », et Gôbala entra dans la demeure de cet homme vil, à l'intérieur des remparts divins. L'orfèvre s'en alla, le cœur rassuré, se disant : « Je vais faire aller sur ce nouveau venu qui a changé de pays (les soupçons qu'on peut avoir) avant qu'ils ne se répandent et arrivent au roi ». Le roi venait de quitter la réunion des ministres et se dirigeait vers le palais où demeurait la grande reine avec ses compagnes aux longs yeux pleins de traits rouges, parce qu'il n'avait pu se réunir à elle, cette belle de grande race qui disait avoir mal à la tête pour cacher au fond de son cœur la jalousie qui l'avait prise quand elle avait pensé qu'il serait séduit par la danse des filles de Maduré, par leurs chants variés et par les mélodies de leurs luths. L'(orfèvre) l'aperçut sur le seuil de la dernière porte ; il tomba à terre, s'étendit, se courba et rendit plusieurs fois hommage, puis il dit : « Le voleur qui, sans levier et sans crochet, aidé seule-« ment d'une formule magique, a emporté l'anneau du « palais, plongeant les gardiens de la porte dans un som-« meil troublant, a échappé aux surveillants de cette grande « ville : il est en ce moment dans ma très humble de-« meure ». Le roi, à la guirlande de fleurs épanouies, ne réfléchissant plus à rien par suite de l'efficacité de l'activité, appela les gardiens de la ville et leur dit : « Si

« l'anneau des jambes de ma liane fleurie aux longues « tresses se trouve entre les mains de ce misérable voleur, « tuez-le et apportez ici cet anneau ». L'orfèvre, qui accomplissait une noire besogne, se dit, en entendant le roi donner cet ordre : « La suggestion de ma pensée a « réussi », et il revint trouver Gôbala qui était pris dans l'irrésistible filet de la mauvaise activité. Il lui dit : « Ceux-« ci sont venus, par l'ordre du roi à la vaillante armée, « pour voir l'anneau », et l'orfèvre aux actions pleines de fausseté montra l'anneau fabriqué en expliquant tous les détails de la fabrication. « D'après les détails de son aspect, « celui qui est là n'est point celui qui a mérité la mort », dirent les hommes ; mais l'orfèvre aux noirs desseins se moqua d'eux et leur démontra leur erreur en ces termes : « Les hommes qui vivent de vol, issus d'une race vile, ont « coutume de s'aider de huit choses : formules magiques, « divinité protectrice, poudres spéciales, présages divina-« toires, ruse, lieu favorable, temps opportun et instru-« ments, n'est-ce pas ? Si vous êtes troublés par les « poudres (de cet individu), vous ressentirez tous la grande « colère de notre illustre monarque. Si les voleurs récitent « de leurs langues des formules magiques, les verrons-« nous encore, comme les fils invisibles d'Indra ? S'ils « sont rassurés par la protection apparente d'une divinité, « ils nous échappent, même s'ils nous montrent leurs « mains pleines d'objets volés. S'ils nous troublent par des « poudres, y aura-t-il un endroit où nous pourrons nous « diriger ? S'ils se servent de l'art divinatoire, les choses « les plus difficiles à se procurer viendront dans leurs « mains, et s'ils usent de supercheries habiles, ils s'em-« pareront même de la guirlande d'Indra. S'ils disent : Cet

« endroit est bon pour cacher ces choses, qui pourra les « voir dans cet endroit? S'ils songent bien au temps « opportun et mettent leurs mains sur certains objets, les « dieux eux-mêmes pourront-ils les connaître? S'ils se « servent d'instruments pour se procurer des choses pré- « cieuses, qui pourra les voir sur la vaste terre? Ces deux « choses : le jour, la nuit, n'existent pas pour eux. Si « nous étudions la science du sol, il n'y a plus de refuge « pour nous. Lorsqu'un voleur, arrivé sous la forme d'un « ambassadeur, entra la nuit (dans le palais) sous la forme « d'une femme, s'avança sans peur à l'ombre d'une lampe et « s'empara avec la rapidité de l'éclair du diamant rayonnant « comme le soleil qui ornait le brillant collier du jeune « prince royal ; celui-ci ouvrit les yeux, et ne voyant plus le « collier sur son cou tira son épée, mais le voleur s'empara « du fourreau avec lequel il para tous les coups ; puis, « pour éprouver sa force, il le lia à une colonne ; le voleur, « habile dans son art, disparut. S'il y a des gens qui l'ont « vu, montrez-les-moi. Y a-t-il dans le monde des gens « qui égalent ces voleurs? » Ainsi parla l'orfèvre aux noirs desseins ; et un jeune homme, qui tenait dans sa large main un javelot droit, s'écria : « Armé d'un fer qui creuse « la terre, vêtu d'étoffes de couleur bleue, un individu a « apparu dans l'obscurité profonde de la nuit, semblable « au tigre acharné par l'ardeur de son désir pour les bijoux ; « à la faveur de l'obscurité qui, au milieu de la journée, « enveloppait toute la ville, j'ai dégaîné mon épée, il la « saisit, et, même en m'attachant à lui ardemment, je l'ai « vu disparaître à mes yeux. Leurs œuvres sont impéné- « trables. Le roi se fâchera. Que convient-il de faire, dites, « ô vous qui êtes couverts d'armes? » A ces mots, un

brutal ignorant frappa (Gôbala) de l'épée nue qu'il tenait à la main : le corps fut traversé, le sang coula à travers la plaie et se répandit partout, la déesse de la terre éprouva une violente douleur, le sceptre droit du roi se fléchit, et Gôbala tomba, par l'effet de la vieille activité.

Il me semble également intéressant de traduire ci-après la préface :

« A Ilankôvaḍigal, roi du Tchêra occidental qui avait renoncé à son royaume et s'était retiré dans le district de Kuṇavâyil, des *Kur'ava* (1) de la montagne étaient venus dire en foule : « Sous l'ombre épaisse d'un *pterocarpus*, une grande et sainte épouse fidèle, ayant un sein enlevé, est venue se reposer ; les gens du roi des dieux lui ont fait voir son époux bien-aimé et sont remontés avec elle dans le monde céleste à la vue du nôtre : daigne nous rendre compte d'une telle merveille », lui dirent-ils ; mais Çâstâ au frais tamoul qui se trouvait près de lui fut celui qui l'expliqua en disant : « Je ferai connaître la chose en détail dans la ville de Pugâr, à l'indestructible gloire, antique cité du roi Tchôla qui porte une guirlande de perles, il y avait un commerçant nommé Gôbala. Il perdit une fortune difficile à acquérir par la passion que lui inspira une fille de théâtre, lors de représentations qui eurent lieu dans cette ville. Il désira vendre un anneau bruyant qui ornait la jambe de sa femme Kannagi, et se rendit à Maduré, aux ermitages très renommés, (ville) du Pândya à la gloire longuement célébrée. Il montra l'anneau à un artisan qui

(1) Habitants de la montagne, chasseurs, fabricants de paniers, etc.

travaille l'or, en passant dans la rue aux vastes maisons ; celui-ci lui dit : « Cet anneau ne saurait convenir à une autre qu'à la grande épouse du roi ; reste ici », et il alla dire (au roi) qu'il avait vu entre les mains d'un voleur l'anneau aux petites pierres intérieures qu'il avait (lui-même) dérobé auparavant. Comme c'était le temps où l'activité devait fructifier, le prince au margosier fleuri, sans réfléchir, appela ses gardes vigilants et leur dit : « Tuez ce voleur et apportez ici l'anneau ». La femme de Gôbala qui gisait sur le terrain du meurtre, ne pouvant avoir de consolation, versant des larmes de ses longs yeux, comme elle était une épouse fidèle, arracha pour la ruine du Paṇḍya un de ses seins fait pour être orné de perles et le jeta enflammé sur la cité aux belles maisons ; elle devint une déesse de la fidélité conjugale louée par beaucoup et c'est elle (qu'ont vue les *Kur'ava*) ».

« — Qu'est-ce que cette fructification de l'activité ? » demanda le roi.

« — O vaillant ! (répondit Çâstâ), écoute : dans le palais d'argent du bosquet superbe où réside le roi dont la couronne est ornée de *cassia*, j'étais endormi dans une profonde obscurité : la grande déesse de Maduré vint apparaître à l'épouse fidèle qui souffrait d'une douleur extrême et lui dit : « O toi dont le sein irrité a produit un feu dévorant, la vieille activité arrivant à son terme pour vous ; dans une ancienne renaissance, ô rameau vert, avec ton époux tu avais été l'objet de la malédiction de la femme du marchand Djangama dans la ville de Simhapura dont la renommée est impérissable ; c'est pourquoi, ô femme à la chevelure éclatante, tu ne verras ton époux qu'au bout de deux fois sept jours accomplis et non plus sous la forme des hommes

inférieurs, mais sous celle des habitants du ciel. J'ai entendu ce discours infaillible ».

« — Nous composerons un poème harmonieux qui portera le nom de *Çilappadigâram,* à cause de cet anneau qui a occasionné bien des douleurs, et il racontera comment la vertu est une cause de mort pour les rois qui ont conservé quelque dignité, comment les grands vénèrent l'épouse fidèle à l'ardente parole, comment (enfin) se manifeste le produit de l'activité ».

Ainsi parla le prince, et Çâstâ lui répondit : « Daigne, ô Aḍigaḷ, nous donner ce poème qui plaira aux trois monarques (du Sud) dont les couronnes sont puissantes ».

Alors, Aḍigaḷ, à la parole éloquente, daigna composer un poème harmonieux qui comprend six fois cinq chapitres, c'est-à-dire : les chants d'éloges et de prospérités, le *conte* où les anciens ont fait pratiquer la vertu domestique, le conte où la comédienne Mâdhavi organisa une réunion, le conte où est exposée la beauté d'une guirlande au crépuscule, le conte où la ville célébrait la fête d'Indra, le conte où l'on se baignait à la mer, la description des chants où se brisaient les rameaux, le conte où Mâdhavi pleura quand le printemps fut passé, le conte où est rapporté le rêve cruel (de Kannagi), le conte où fut parcouru le pays après la question posée, le conte où la forêt fut parcourue, la description de la danse de la chasse, le conte où l'on s'arrêta dans le faubourg avec la femme aux guirlandes épanouies, le conte où fut vue la ville au bruit retentissant, le conte où la femme superbe fut confiée à une gardienne attentive, le conte où fut commis le meurtre, la danse sacrée des bergères, la série de douleurs que causa l'horrible nouvelle, la description de la course affolée à travers la ville,

le conte de la discussion avec le roi plein de gloire, la série des imprécations, le conte du feu survenu, le conte du récit de la divinité sacrée apparue, la danse pieuse dans la montagne des femmes aux guirlandes flétries ; et, avec ces choses, les contes de la vision, de la recherche du marbre, de la traversée du fleuve, de l'érection, des éloges et de la grâce accordée.

Le marchand de grains Çâstâ l'a entendu.

Telle est la préface où sont résumés les principaux objets de l'existence (1).

Svâminâthârya, en m'adressant un exemplaire de cette belle publication, m'annonçait, le 18 mai dernier, que l'impression du *Maṇimêgalei* allait commencer une dizaine de jours après. On ne trouvera sans doute pas mauvais que je me permette de donner une idée de l'ouvrage, en traduisant la dernière partie de la préface, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque nationale. Cet exemplaire, comme je l'ai déjà dit en 1888, est en grande partie inutilisable, parce que, comme il a été sans doute copié sur un vieux manuscrit en mauvais état, beaucoup de passages — les plus longs ne vont pas à la longueur d'un vers — ont été laissés en blancs :

« A la demande que daigna lui adresser le roi Iḷankô, le prospère négociant en grains Çâstâ, fit connaître en cinq fois six chants la qualité du beau tamoul et les vertus de Manimêkhalâ, c'est-à-dire la célébration d'une grande fête

(1) Vertu, fortune, plaisir, but suprême.

au Sage suprême avec une centaine de sacrifices dans la ville antique à la grande célébrité doublement illustre, le récit fait par Tchitrabhâdra au cœur affligé comme une fleur épanouie, à Mâdhavi qui portait une guirlande parfumée, la promenade de Manimékhalâ dans le bosquet aux fleurs abondantes où elle voulait cueillir un grand bouquet, sa fuite dans le palais des miroirs lorsqu'elle aperçut dans ce bosquet le jeune prince royal, le refuge accordé à Manimékhalâ dans le buisson de pierreries par le dieu Manimékhalâ qui lui apparut après que le prince ayant vu la jeune fille entrer dans le palais fut troublé dans son cœur inconsolable, le réveil de Djutamati par ce dieu suprême à la magnifique ceinture, la douleur solitaire de la belle aux brillants bijoux lorsqu'elle se rendit compte de son sommeil, la manière dont elle comprit les renaissances anciennes dans l'ermitage à la splendeur éclatante, la remise d'une écuelle à la naïve liane, le culte que la jeune liane après qu'elle eut reçu l'écuelle rendit avec les mères aux sages dont les austérités sont partout célébrées, comment Abhadra aux pieds vertueux donna à cette guirlande parfumée de pieuses instructions, la manière dont Tchintâdêvî donna cette écuelle à Abhadra, la course pour demander l'aumône dans les rues de la ville de cette liane charmante qui avait pris une autre écuelle, la mise dans l'écuelle garnie de coquillages d'aliments convenables par les épouses modèles, l'arrivée au monastère de la belle jeune fille qui avait détruit le mal amassé par les soins de la cruelle Tchandikâ, le voyage du prince royal orné de guirlandes de fleurs parfumées à la recherche de la femme aux beaux bijoux qui était arrivée au monastère, l'apparition sous la forme d'une femme d'un sage habile devant

le prince royal qui avait atteint le monastère, la manière dont la citadelle fortifiée du prince au javelot meurtrier devint une citadelle de la vertu, la manière dont le sage habile troublé frappa de l'épée et marqua le fils du roi qui ne pouvait demeurer sans l'approche de la femme aux beaux bijoux malgré ses artifices, comment par la parole d'une divinité fut dissipé le tourment de....., l'ordre donné par le roi aux anneaux retentissants d'emprisonner la femme aux beaux bracelets, sa délivrance de la prison, son arrivée au pays d'Abhadra..... aux fleurs parfumées, sa fuite dans le buisson de pierreries lorsqu'il y arriva avec elle, son entrée dans la grande ville de Vandji sous la forme d'une bergère, la leçon de subtilité que lui donnèrent les docteurs de la secte lorsqu'elle leur demanda : « Dites-moi les bonnes choses qui détruisent les fautes ? », l'entrée de la liane fleurie dans la grande ville de Kântchi lorsqu'avec les mères elle eut vénéré les sages, la manière dont elle adora les pieds de celui qui a échappé aux cinq formes illusoires, enfin la pénitence de la jeune femme qui pratiquait les austérités, écoutait les saintes lois et disait : « Périsse la force du péché ! »....

Lorsque le texte complet du *Manimêgalei* aura paru, je reviendrai sur cet ouvrage ; le savant et habile éditeur pourra être fier du service qu'il aura ainsi rendu aux études dravidiennes. Déjà, pour lui témoigner personnellement l'estime et la haute opinion que j'ai conçue pour lui et pour ses travaux, je lui ai adressé, aussitôt que j'ai reçu sa dernière publication, les vers tamouls suivants dans le mètre du *Çilappadigâram :*

Ilaṅkadirñâyir'iruḍor'unîkkiyapi. . . . n'
vilangiḍeitchangér'ivéṇḍireikkaḍalçù . . j
mânilamadan'ilvâjmar'eimiguçôja. . . . p
pânilattalarndapugârnagarattu. . . . . k
kôvalan'kaṇṇagitaṅkûr'aruman'bo. . . . ḍu
pâvalamuḍeiyâṭkuppal'poruṭparatta. . . lu
mângavant'uyaramumaṇikilarçilam. . . bei
vângubupôyalumaḍureiyil'kollei . . . . p
paḍalumudaliyapar'eitaruñçai. . . . . dei
yaḍalvin'eipayan'ér'iyar'amporulin'bam. rî
ḍen'n'eiyâṭéḷikkir'avin'imojkkâppi. . . ya
man'n'iyatér'alin'makkalpôt't'i. . . . . ya
çilappadigârañçir'andapéya . . . . . râ
lulagélâmar'iyavolittérutchenneikka. . . n
ṇatchiḍavalarttiraḍeindapérumpuga. . . j
matchilânâmagaṇmaditérindiçeik. . . . ku
morupéragattiçyan'urukkon . . . . . ḍu
maruḷuḍeimaṇmiçeivandutônd'in'ân'é . . n'a

« Vous avez eu le talent de faire imprimer à Madras, aux rues bruyantes, de façon à ce que tout le monde (savant) le connaisse, le poème aux doux mots, que louent les hommes au savoir assuré, qui s'appelle le *Çilappadigâram;* qui explique ce que sont la vertu, la fortune, l'amour, le but suprême, par la voie des effets de la puissante activité; histoire qui raconte le rare amour de Gôbala et de Kannagi de la ville de Kâvêripaṭṭanam, épanouie sur le sol fleuri du Çôja (Tchôla), plein de piété et de prospérité sur la vaste terre qu'entoure la mer aux vagues blanches qui rejettent les coquillages brillants après que le soleil aux jeunes rayons a chassé toutes les ténèbres, la distribution de beaucoup de richesses à l'habile cantatrice, la douleur de Gôbala, son départ avec l'anneau

splendide, sa mise à mort à Maduré, et le reste : — la déesse de l'éloquence (Sarasvati) peut dire en apprenant la gloire que vous avez obtenue ainsi : « un grand Agastya sous la forme (humaine) a apparu sur la terre pleine de trouble ».

Paris, 19 juillet 1893.

JULIEN VINSON.

VOCABULAIRES BASQUES

DE PIERRE D'URTE

On a vu, dans le numéro de juillet dernier (pages 255 à 259) que Pierre d'Urte a laissé en manuscrit une Grammaire où il a donné (pages 15 à 39) une série de Vocabulaires français-basques. M. A. Clark veut bien m'adresser une copie très exacte de ces vocabulaires ; il a conservé, avec la plus scrupuleuse exactitude, l'orthographe, les accents, les cédilles, les signes et les points du manuscrit original.

M. Ll. Thomas m'a fait connaître qu'il avait découvert sur Pierre d'Urte un renseignement fort intéressant, que j'ai pu vérifier. On lit dans la *France protestante* des frères HAAG (seconde édition dirigée par M. Henri Bordier, t. V, col. 1063) : « Pierre d'Urte, de Saint-Jean-de-Luz, prêtre converti, assisté à Londres (15 l.) avec sa femme et son enfant, 1706 ». Aucune référence n'est indiquée. Il s'agit probablement de livres sterlings : 15 livres feraient 375 francs.

DES PARTIES DE L'ORAISON

Nom substantif appellatif, etc.

Dieu,	*Jaincóä.*
Jesu Christ,	*Jessu Christo.*
le St Esprit,	*I[z]piritu saindúä.*
createur,	*crealçaïllea* ou *eguilléä.*
redempteur,	*errescatatçaïlléä.*
Notre Dame,	*Andredena-Maria.*
un saint,	*saindúä.*
un euangeliste.	*ebanjelista.*
un apotre,	*apostoluä.*
un martyr,	*marthyra.*
un confesseur,	*confessoréä.*
un patriarche,	*patriarca.*
un profete,	*profeta.*
un bienheureux,	*dohatssúä.*
eternité,	*eternitatéä.*
la nature,	*natura.*
paradis,	*parabissúä.*
un esprit,	*izpirituä.*

(Page 16.)

un ange,	*aingueruä.*
archange,	*arcanjeluä.*
çherubin,	*çherubigna.*
seraphin,	*serafigna.*
trone,	*tronúä.*
limbe,	*limbóä.*
enfer,	*ifernúä.*
demon,	*demonioa.*
diable,	*deäbrúä.*
fantome,	*fantasma.*
faux dieux,	*Jaïncofaltssóác.*

Monde,	*mundúä.*
caos, abime,	*leçéa.*
çiel,	*çerúä.*
ciel empiré,	*çerugoréna.*
çiel étoilé,	*çeru içarztatúä.*
soleil,	*iguzquia.*
lune,	*illharguia.*
astre,	*arguiçaguia.*
planette,	*planeta.*
comete,	*cometa.*
etoile,	*içarra.*
Saturne,	*Saturno.*
Jupiter,	*Jupiter.*
Mars,	*Mars.*
Venus,	*Venus.*
Mercure,	*Mercurio.*
l'arc en ciel,	*hortçudárra.*
l'air,	*airéä.*
la terre,	*lurra.*
terre (*arida, siccum*),	*leyhórra.*
l'eau,	*vra.*
le feu,	*súä* ou *súba.*
nuée,	*hedóya.*
orage,	*aguaçéra.*
vent,	*haiçéä.*
pluye,	*vriä.*
tonerre,	*ihurtçiriä.*
eclair,	*çhizmiçhzta.*
grele,	*balaçúça.*
printemps,	*vdahastéä.*
l'esté,	*vda.*
l'automne,	*neguhastéä.*
l'hyver,	*negúä.*
Janvier,	*Vrtharilla.*
Feburier,	*Otssailla.*
Mars,	*Martçhóä.*

Avril,	*Aphirilla.*
May,	*Mayhátça.*
Juïn,	*Ereäróä, Jugna.*
Juillet,	*Vztaïla, Juilla.*
Aoust,	*Aboztúä.*

(Page 17.)

Septembre,	*Buruilla* ou *Setéme.*
Octobre,	*Otobré* ou *Vrria.*
Novembre,	*No benbré* ou *hacilla.*
Deçembre,	*Deçembre* ou *abendóä.*

Luçifér,	*Luçifer.*
damnation,	*danaçióä* ou *danacioneä.*
tourment,	*tormenta.*
malediction,	*madariçióä* ou *madariçionéä.*
peine,	*pena.*
excommunication,	*escumicúä.*
sorçier,	*sorgulgna.*
l'orgueil,	*superbióä* ou *vrguillutassuna.*
avarice,	*abaríçiä.*
gourmandise,	*gormandiça.*
luxure,	*lohitassúna.*
envie,	*imbidia.*
ire,	*coléra.*
paresse,	*naguitassúna.*

Tremblement,	*ikhára.*
sable,	*haréä.*
graisse,	*guiçentassúna.*
sterilité,	*agortéä.*
seicheresse,	*idortassuna.*
bonté,	*ontassúna.*
argile,	*buztignóä.*
politesse,	*leguntassúna.*
montagne,	*mendiä.*

vallée,	*çelhárya.*
plaine,	*lanóä.*
roçher,	*arróca.*
pierre,	*harriä.*
fosse,	*phulçúä.*
bouë,	*bassa.*

---

le corps,	*gorphútça.*
l'ame,	*arima.*
un membre,	*mäembróä.*
la peau,	*larrúä.*
la chair,	*haraguiä.*
un os,	*heçúrra.*
le maigre,	*guignhárra.*
la mouëlle,	*fúgna.*

(Page 18.)

une veine,	*çagna.*
la tête,	*burúä.*
les cheveux,	*illéäc.*
les sourçils,	*bephurúäe.*
le front,	*copéta.*
l'oreille,	*beharria.*
l'œil,	*beguia.*
le coin de l'œil.	*beguiondóä*
la prunelle de l'œil,	*beguignignicóä.*
le nez,	*sudúrra.*
narines,	*sudurçillhóäc.*
la jouë,	*maçéla.*
la façe,	*bissaya.*
la levre,	*espágna.*
la bouche,	*ahóä.*
l'haleine,	*hatssa.*
les gençives,	*hobiäc.*
une dent,	*hortça.*

le col,	*lephóä.*
le menton,	*cocótssa.*
la gorge,	*çintçúrra.*
le çerveau,	*burufúgna.*
le dos,	*bizcárra.*
le ventre,	*sabéla.*
le coté,	*sahetssa.*
le cueur,	*bihótça.*
le foy,	*guibéla.*
le polmon,	*bulhárra.*
l'estomac,	*estomáca.*
les boyaux,	*hertçéäc.*
l'epaule,	*sorbálda.*
le bras,	*bessóa.*
la main,	*escúä.*
l'aisselle,	*sorbaldazpiä.*
le coude,	*vkhondóä.*
un doigt,	*erhíä.*
un ongle,	*behátça.*
les reins,	*errágnac.*
la cuisse,	*ichtérra.*
le genouil,	*belhaüna.*
la jambe,	*cangóä.*
le talon,	*thalógna.*
l'os de la jambe,	*bermatçaquiä.*
la cheville du pied,	*açhirógna.*
entrailles,	*errájac.*
nombril,	*çhillcóä.*
barbe,	*biçárra.*
Pain,	*oguiä.*
beurre,	*búrra.*

(Page 19.)

croute,	*muscúrra.*

la mie,	*mamia.*
gateau,	*ophilla.*
froment,	*oguinostraya.*
çhair, viande,	*haraguiä.*
bœuf,	*idia.*
toreau,	*çeçéna.*
veau,	*çhahála.*
mouton,	*çhikhiróä.*
brebis,	*ardia.*
agneau,	*bildotssa.*
çhevre,	*ahuntça.*
bouc,	*akhérra.*
vaçhe,	*behiä.*
porçeau,	*vrdéä.*
coçhon,	*çherria.*
lard,	*vrdaia.*
jambon,	*vrdaïazpiä.*
queue,	*buztána.*
corne,	*adarra.*
lieure,	*herbia.*
paté,	*pastissa.*
poulet,	*oillanda.*
çhapon,	*gaphógna.*
pigeonneau,	*vssocuméä.*
dindon,	*indioillóä.*
poule,	*oillóä.*
coq,	*oïllárra.*
oye,	*antçára.*
pigeon,	*ussóä.*
becasse,	*pecáda.*
becassine,	*becassigna.*
perdrix,	*epherra.*
caille,	*caïlla.*
canard,	*ahatéä.*
un toour,	*billigarróä.*
merle,	*çoçóä.*

œuf,	*arrolïçéä.*
omelettes,	*arrolïçecajac.*
bête,	*bestia* ou *abréä.*
çheval,	*çamaria.*
lion,	*lehogna.*
cerf,	*oregna.*
loup,	*otssoa.*
chien,	*phatcóa, pholçhóä* ou *oçárra.*
renard,	*açheria.*
sanglier,	*bassordéä.*
ours,	*hartça.*
chat,	*gathüä.*

(Page 20.)

asne,	*astóa.*
aigle,	*arranóä.*
corbeau,	*beléä.*
un pie,	*fica.*
allouette,	*ailláuda.*
hibou,	*huntça.*
passereau,	*carrajóä* ou *etçheçhoriä.*
irondelle,	*enáda.*
un çigne,	*çhigna.*
çhauvesouris,	*gaüënáda.*
milan,	*miriä.*
perroquet,	*papagáya.*
un aile,	*hegala.*
pondre,	*errutéä.*
nid,	*ohatçéä.*
caje,	*cajóla.*
fromage,	*gasna.*
huile,	*olióä.*
poivre,	*bipherra.*
vjnaigre,	*mignagréa* ou *ozpigna.*
raves, navets,	*harbiäc.*
soupe,	*çopa.*

lait,	*esnéä.*
sauçiçe,	*lukháïnca.*
fruit,	*fruitúä.*
pomme,	*sagárra.*
poire,	*vdaréa.*
noix,	*eltçáürra* ou *intçáürra.*
prune,	*arana.*
çerise,	*guereçia.*
fraises,	*arregac.*
salade,	*entssaláda.*
jardin,	*baratçéä.*
jardinier,	*baratçeçágna.*
oignon,	*tipula.*
l'ail,	*baratçhuriä.*
porreaux,	*forrüac.*
choux,	*açac.*
choux cabus,	*açakhóbac.*
perseil,	*perressilla.*
laïtue,	*letçhúga.*
sauge,	*sabiachuria.*
oseille,	*mignéta.*
any,	*aniça.*
fenouill,	*millúä.*
pourpier,	*berdolágua.*
raçine,	*erróä.*
ortye,	*haussigna.*
melon,	*melógna.*
fleur,	*loréä.*
œillet,	*dulufráya.*

(Page 21.)

rose,	*arróssa.*
rosier,	*arrossondóä.*
laurier,	*erramúä.*
arbre,	*arbola.*
pomier,	*sagarondóä.*

porier,	*vdareöndóä.*
amande,	*arbendola.*
amandier,	*arbendolondóa.*
vigne,	*mahastia.*
branche,	*adárra.*
feuille,	*ostóa.*
bouton,	*botógna.*
prunier,	*aranondóä.*
fontaine,	*ithurria.*
noisette,	*hurra.*
meure,	*mariçúca.*
meure sauvage,	*larremariçúca.*
figue,	*ficoa.*
raisin,	*mahatssa.*
feuilles de vigne,	*mahatssostoac.*
champignon,	*perretçhicúä.*
orange,	*laranja.*
chataine,	*gaztagna.*
du bois,	*egurra.*
une forest, un bois,	*oyhána.*

Poisson,	*arrágna.*
saumon,	*içoquigna.*
sole,	*çóla.*
mourüe,	*bacaillaüa.*
ecrevisse,	*langrosta.*
harang,	*harenca.*
sardine,	*çhardigna.*
meuille,	*corrocógna.*
grosse meuille,	*laçúna.*
truite,	*amiiarrágna.*
maquereau,	*maqueréla* ou *çhilçharróä.*
anguille,	*ainguira.*
pesche,	*arrántça.*
pescheur,	*arrantçaléä.*

filé,	*saréä.*
hameçon,	*amúä.*
mer,	*itssassóä.*
fleaux,	*vhigna.*
fleux, refleux,	*berressáca.*
balaine,	*balea.*
marsouïn,	*içurdéä.*
plie,	*pladuça.*
alose,	*coláça.*

(Page 22.)

du vin,	*arnóä.*
biere,	*bira.*
sidre,	*sagardóä* ou *sagarnóa.*
l'eau,	*vra.*
table,	*mahagna.*
nape,	*dafaïlla.*
serviette,	*çerbïéta.*
assiette,	*trintçhógna.*
plat,	*plata.*
couteau,	*canibeta.*
cuillere,	*cuillida.*
salliere,	*gatçontciä.*
ecüelle,	*gathillúä.*
sel,	*gatça.*
fourçhette,	*matchardéä* [substituted for *sarfurtçha*].
verre,	*beÿra.*
pot,	*eltçéä.*

Palais,	*palacióä.*
çhateau,	*gaztelúä.*
maison,	*etçhéä.*
çhambre,	*guela.*
çave,	*khába.*

cuisine,	*cuçigna.*
les lieux,	*sequerétac.*
le four,	*labéä.*
escaliers,	*escabelac.*
sale,	*sala.*
porte,	*athea.*
fenetre,	*leyhóä.*
grenier,	*galetaz, soillharúä.*
cabinet,	*cabinéta.*
cheminée,	*çhiminiya.*
armoire,	*armarióä.*
clef,	*gakhóä* ou *guiltça.*
lit,	*ohéä.*
couverture,	*estalquiä.*
un drap,	*mihisséä.*
lit de plume,	*gasna.*
matelas,	*mataláça.*
oreiller,	*lumátçha.*
paillaçe,	*paillaça.*
paille,	*lastóä.*
rideaux,	*erridabac* ou *erridaüac.*
le haut du lit,	*oheçerúa.*
bois de lit,	*cuçhéta.*
ruelle de lit,	*oheartéä.*
coffre,	*cofréä* ou *cutçha.*
miroir,	*mirailla* ou *ispillúä.*
tableau,	*erretháula.*
portrait,	*porteléta.*

(Page 23.)

image,	*imajina.*
bassinoire,	*oheberotçecóa.*
poutre,	*laça.*
tapisserie,	*tapiceriä* [substituted for *tapisseriä*].
tapis,	*tapiça* [substituted for *tapissa*].

foyer,	*sukhaldéa.*
çhenets,	*suburdignac.*
pale à feu,	*suphála.*
pinçettes,	*pinçetac.*
souflets,	*hauscóäc.*
cramailliere,	*larátça.*
plaque a feu,	*suparéta.*
paroy,	*paréta.*
palais,	*jaüreguiä.*
chaudron,	*panjerüä.*
broçhe,	*guerréna.*
cuve,	*thigna.*
çhaleur,	*berotassúna.*

Perruque,	*perrúca.*
çhapeau,	*çhapela.*
bonnet,	*bonterüä* ou *gaphelüä.*
bonnet de nuit,	*gaübonéta.*
çhemise,	*athórra.*
casaque,	*cassáca.*
manteau,	*capa.*
culottes,	*gáltçac.*
des bas,	*galtçardiac.*
bas de soye,	*çiricuzco' galtçardiäc.*
linge,	*linja.*
pantoufles,	*mantufléac.*
souliers,	*çapátac.*
habits,	*tresnac.*
mouchoir,	*mocanéssa.*
robbe de chambre,	*gauarrópa* ou *guelarrópa.*
camisole,	*cammissóla.*
epée.	*ezpáta.*
cravate,	*lephocóä.*
colet,	*mantçhéta.*
ruban,	*erribána.*
attaçhes,	*lokharriäc.*

boutons,	*botógnac.*
gans,	*escularrúäc.*
eprons,	*ezprógnac.*
coiffe,	*burucóä.*
juppe,	*cotillúna.*
robbe,	*arrópa.*
robbe de soye,	*sedazco' arrópa.*
Pere,	*aïta.*

(Page 24.)

mere,	*ama.*
oncle,	*ossaba.*
tante,	*içéba.*
beau pere,	*vgazaïta.*
belle mere,	*vgazáma.*
beau frere, belle sœur,	*cognáta.*
neveu, niece,	*illóba.*
cousin,	*cussigna.*
frere,	*anáya.*
sœur de frere,	*arréba.*
sœur de sœur,	*aïzpa.*
grand pere,	*aïtásso.*
grand'mere,	*amásso.*
parent,	*ahaidéä.*
filleul,	*semebitçhiä.*
filleule,	*alababitçhiä.*
fils,	*seméä.*
fille,	*alaba.*
enfant (garçon),	*mutilla.*
enfant (fille),	*nescátçha.*
gendre, nore,	*errágna.*

domestiques,	*sehiac.*
serviteur (garçon),	*muthilla çerbitçaria.*
servante,	*nescatóä çerbitçaria.*
maitre, maitresse,	*naussia.*
cousin germain, cousine germaine,	*lehen cussigna.*
cousin second,	*bertçencussigna.*
compagnon, compagne,	*lagúna.*
compere,	*compaya.*
commere,	*comaya.*
amy,	*adisquidéä.*
mignon,	*puillita.*
voisin, voisinage,	*hauçóä.*
Monsieur,	*jauna.*
Mademoiselle, Madame,	*andréä.*
fille de chambre,	*anderauéna.*
enfant,	*haurra.*
apprentif,	*aprendiça.*
nourrice,	*vnhidéä.*

Sauveur,	*salbatcaïllea, salbadoréä.*
empereur,	*emperadoréä.*
roy,	*erregue.*
reine,	*erreguigna.*

(Page 25.)

arçhiduc,	*artçhiduquéä.*
arçhiduçhesse,	*artçhiduquéssa.*
duc,	*duquéä.*
duchesse,	*duquéssa.*
prince,	*printçéä.*

princesse,	*printçéssa.*
viceroy,	*biz Erregue.*
ambassadeur,	*embaçhadoréä.*
comte,	*condéä.*
comtesse,	*condéssa.*
marquis, marquise,	*marquissa.*
çhef,	*buruçaguiä.*
general,	*jenerala.*
baron,	*baróna.*
baronne,	*baronessa.*
viscomte,	*bizcundéä.*
viscomtesse,	*biscundéssa.*
chevalier,	*cabailleróä.*
gentilhomme,	*aïtonenseméä.*
colonel,	*colonéla.*
lieutenant-colonel,	*colonel' lotignénta.*
major,	*major.*
capitaine,	*capitágna.*
lieutenant,	*lotignénta.*
enseigne,	*banderçágna.*
armée,	*armada.*

Le jour de noel,	*eguberri.*
les fétes,	*bestac.*
les innoçens,	*Inocenteneguna.*
les Rois d'Epiphani,	*Trufaniä.*
le chandeleur,	*amabirgina candelerecóä.*
mardy gras,	*ikaütegúna.*
jeudy gras,	*ortçegunguiçen.*
dimençhe gras,	*çaldunihdúte.*
mercredi des cendres,	*hausterri.*
careme,	*gariçúma.*
dimenche de rameaux,	*erramueguna.*
semaine sainte,	*aste saindúä.*
jeudy saint,	*ortçegunsaindúä.*

vendredy saint,	*ortçirale saindúã.*
Páque,	*bazco.*

(Page 26.)

fétes de paques,	*bazcobestac.*
pentecóte,	*mendecóste.*
ascenscion,	*açençioeguna* ou *jondonisalbatóre.*
rogaisons,	*lethaguignac.*
feste Dieu,	*bestaberri.*
St Pierre,	*jondonipetri.*
St Paul,	*jondonipaulo.*
St Laurens,	*Jondoni Laurendi.*
Tous saints,	*imuru saindúru.*
l'Avent,	*abendóã*
messe,	*meça.*
sermon,	*sermoya* ou *predicúã.*
parolle,	*hitça.*
Lundy,	*astelehéna.*
Mardy,	*asteartea.*
Mercredy,	*asteazquéna.*
Jeudy,	*ortçegúna.*
Vendredy,	*ortçiraléã.*
Samedy,	*larumbáta.*
Dimenche,	*igandéã.*
un siecle,	*mendéã.*
un an,	*vrthéã.*
un mois,	*illhabethéã.*
semaine,	*astéa.*
jour,	*egúna.*
heure,	*oréna.*
minute,	*minúta.*
moment,	*moména.*
un point, bout,	*púnta.*
blancheur,	*çhuritassúna.*

Europe,	*Europa.*
Asie,	*Assia.*
Amerique,	*America.*
un royaume,	*erressuma.*
province,	*probintçia.*
ville,	*hiria.*
ville capitale,	*hirinaussiä.*
bourg,	*herriä.*
village,	*bassaherriä.*
Angleterre,	*Anyueletérra.*
Ecosse,	*Escossia.*
Irlande,	*Irlanda.*
France,	*Frantçia.*
Espagne,	*Espagnia.*
Hollande,	*Hollanda.*
Flandre,	*Flandress.*
republique,	*errepublica.*
parroisse,	*parropia.*

(Page 27.)

çhapelle,	*capéra.*
eglise,	*eliça.*
un curé,	*errotóra.*
un vicaire,	*bicariöä.*

Justice,	*justiçia.*
juge,	*juiéa.*
Parlement,	*parlamenta.*
president,	*presidenta.*
conseiller,	*conseillera.*
l'advocat,	*abocáta.*
un procureur,	*procuradoréä.*
sarjent,	*sarijenta.*
notaire,	*notariöä.*

archevêque,	*artçhiphizpiriá.*
evêque,	*iphizpicia.*
predicateur,	*predicadoréa* ou *predicariá.*
pretre,	*aphéça.*
un lecteur,	*iracurlçaillréá.*
maison de ville,	*hiriourlçhéá.*
pavé,	*galtçáda.*
rüe,	*carrica.*
un coin,	*cantogna.*
une tour,	*dorr á.*
un pont,	*çubiá.*
gouverneur,	*gobernadoréá.*
charrue,	*carréta*
charrete,	*órgac.*
charretier,	*itçágna.*
roüe,	*arróda.*
fouet,	*açotóa.*
verge ou baton long a picquer les bœufs,	*akhuillóá.*
berger, pasteur,	*artçágna.*
paisan,	*bassajáuna* ou *larreguicóna.*
troupe,	*tropéta.*
troupeau,	*arthaldéá.*
monçeau,	*multçóá*
assemblée, chapitre, consistoire,	*biltçarra, capitua, bilduma.*
peuple.	*poblúá.*
oraison,	*oracignóa* ou *oracionéa* ou *othoitça.*
siffler,	*çhiztúá.*
bruit,	*habarrótssa.*

cry effroyable,	*çh'riçhea* ou *deyhadárra.*
hennissement,	*irrinçirigna.*
plainte,	*errencúra* ou *inçirigna.*

(Page 28.)

Vendenges,	*mendégnac.*
un faux,	*ihitaya.*
un champ,	*larréä.*
du blé,	*ogaibihia.*
seigle,	*çekhaléa.*
l'avoine,	*olóä.*
pois,	*illharrac.*
febues,	*babac.*
une haye,	*leçógna.*
ronce,	*arantçéa.*
paille,	*lastóä.*
un sac,	*çakhúä.*
epine,	*elhorriä.*
un lien,	*lokharria.*
fumier,	*ongarriä.*
un pré,	*errepira.*
herbe,	*belhárra.*
çhene,	*haritça.*
la chasse,	*ihiçiä.*
jeu,	*jocóä.*

Des choses qui se fondent.

clou,	*itçéä.*
cloçhe,	*ezquilla.*
fer,	*burdigna.*
cuivre,	*cobréä.*
l'etain,	*eztagnúä.*
l'acier,	*altçaîrúä.*
plomb,	*berúna.*

l'argent vif,	*çillharbiçia.*
l'argent en espece,	*çillhárra.*
l'or,	*rrréä.*
argent, mot generique,	*dirúä.*

Des choses d'une boutique.

de la soye (fil à coudre),	*çiricúä.*
de la soye (etoffe),	*séda.*
du fil,	*hariä.*
eguille,	*orrátça.*
epingle,	*ispilingua.*
un dé,	*ditharíä.*
un gaîne,	*maguigna.*
un etui a eguilles,	*orratçtoquia.*
ecritoire,	*iscribaniac.*
canif,	*trentçhapluma.*
coton,	*cotógna.*
plume,	*pluma.*
serrure,	*sarrailla.*
laçet,	*abilléta.*
couteau qui plie *ou* rasoir,	*nabala.*
lampe,	*crisseillúä.*
çiseaux,	*haiçhtúrrac.*
cruçhe,	*pegárra.*
peigne,	*orraçéä.*

(Page 29.)

drap,	*oyhála.*

(*A suivre.*)

GLOSSAR

zu

DECHEPARE'S POESIEN

(Siehe Uebersetzung : Januarheft 1887, pag. 1-20, Juliheft 1888, pag. 235-258, Januarheft 1889, pag. 73-95, etc.)

(*Suite et fin.*)

---

vertaric, (*bertarik*), A 6. G 2. sofort, sogleich, auf der Stelle; ein Ablativ d. unb. D.

verthute, (*bertute*), C 5. 6. Tugend.

verthutetan, (*bertutetan*), C 6. 7. in Tugend, in den Tugenden; Locat. d. unb. und plur. d. b. D. von *verthute*. S. d.

vertutea, (*bertutea*), D 8. die Tugend; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *vertute*. S. *verthute*.

veryan, (*berian*), E 3. in demselben; Locat. sing. d. b. D. von *vere*.

vesta, (*besta*), A 7. (das) Fest, (der) Festtag, Namenstag.

vestac, (*bestak*), B 6. die Feste, Festtage, Feiertage, Namenstage; Nomin. pass. plur. (Accusat.) von *vesta*. S. d.

veteren, (*beteren*). E 7. scheint für *veteturen* zu stehen : « erfüllen..., überschütten..., anfüllen... überhäufen werdend; Partic. futuri von *vetetu* (hier von *vete*) voll, erfüllt; Partic. perf. von *vete;* — Infinit. *vetece:* anfüllen. S. *bethe*.

vetheren, (*beteren*), F 4. S. *veteren*.

(vestiria), (*beztizia*), (A 8.) da[illegible]nkleiden,... Bekleiden; Nomin. pass. sing. (Accusat.) d. b. D. des Infinit. *veztice:* kleiden; *veztitu:* bekleidet; Partic. perf.

viac, (*biak*), D 8. die zwei, die beiden; Nomin. pass. plur. d. b. D. von *vi, bi :* zwei.

viage, (*biaje*), B 1. Reise.

vici, (*bizi*), (A 6.) B 4. 5. 6. 6. C 6. D 1. 3. F 6. belebt, lebend, lebendig, lebhaft; Leben; *sugar vici:* brennende Feuerflamme.

vicia, (*bizia*), A 4. 6. B 2. 2. 3. 4. C 3 6. 7. 8. F 4. G 4. das Leben, der belebte, lebende; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *vici*. S. d.

viciada, (*bizia da*), D 1. er ist belebt, sie ist lebendig; das Leben ist; von *vicia* und *da*. S. d.

vician, (*bizian*), B 4. C 3. D 1. E 6. F 1. im Leben, im lebhaften; lebenslang. Locat. sing. d. b. D. von *vici*.

viciciren, (*bizi ziren*), A 6. dass sie belebt (lebendig) waren; von *vici* und *ciren*. S. b.

vicininçande, (*bizi ninzande*), F 7. ich wäre lebendig; von *vici* und *ninçande*. S. b.

vicinyçan (*bizi nizan*), E 7. dass ich lebendig bin; von *vici* und *nyçan*. S. b.

vicirio, (*bizirik*), B 7. D 4. E 5. G 2. belebt, am Leben, lebendig; Partitiv von *vici*. S. d.

vicy, (*bizi*), E 1. lebend, lebendig, am Leben. S. *vici*.

vide, (*bide*), A 7. B 7. E 3. F 8. G 1. Weg, Pflicht, Mittel, Vertheidigungsmittel, Gelegenheit, Begriff, Erklärung; *vide gabia* (B 7.) das Unrecht, die Ungerechtigkeit, *vide gabe* (G 1.) ungerechterweise.

P. Novia de Salcedo sagt, pag. 307 seines Baskischen Wörterbuches, unter dem Artikel *Bidé*. « Esta particula, interpuesta en las voces compuestas, equivale á un supuesto de hecho realizado, y pospuesta en la contestación á, parece: *etorri bide da*, debe de haber venido; *uste bidé du*, debe de pensar; *bai bidé*, parece que sí. »

videgabia, (*bide gabia*), A 8. das Unrecht, die Ungerechtigkeit; von *vide* und *gabia*. S. d.

viderio, (*biderik*), B 1. Weg, A[illegible]weg, Mittel; Partitiv von *vide*. S. d.

videytuçu, (*bide dituçu*), F 1. Ihr (sing.) müsst sie (plur.) wohl haben. — Von *vide* und *dituçu*. S. b.

videzco, (*bidezko*), A 3. gerecht, rechtlich, gerade(wegs); Genit. adj. sing. d. b. D. des Instrum. d. unb. D. *videz* von *vide*. S. d.

— Die Verbindung der beiden Casus hat den Zweck einen Stoff, ein Material, zu bezeichnen; *urhezco:* golden, *cilharrezco:* silbern.

vidia, (*bidia*), A 6. C 7. 7. G 4. der Weg, das Mittel; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *vide*.

vihia, (*bihia*), E 2. das Korn, der Weizen; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *vihi:* Korn.

vihoça, (*bihoza*), E 3. 3. 3. 4. 6. F 3. 7. 8. das Herz; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *vihoz:* Herz.

vihoçazayt, (*bihoza zait*), E 3. das Herz ist mir, das Herz wird mir; *vihoça* und *zayt*. S. b.

vihoceco, (*bihozeko*), F 1. Herzens..., des Herzens; Genit. adj. sing. d. b. D. von *vihoz*. S. d.

vihocera, (*bihozera*), B 5. zum Herzen, nach dem Herzen hin; Direct. sing. d. b. D. von *vihoz*. S. d.

vihocian, (*bihozian*), B 1. E 4. 4. F 1. 2. im Herzen; Locat. sing. d. b. D. von *vihoz* (s. d.) — (E 4, 1.) Der Locativ scheint hier für den Directiv *vihocera* zu stehen. Eingeschobenes *i* vor dem Artikel.

vihoz, (*bihoz*), B 2. F 7. 7. Herz.

vihoza, (*bihoza*), E 4. das Herz.

vilania, (*bilania*), D 8. die Gemeinheit; französ.: « la vilenie, le mauvais procédé. »

vilcen, (*bilzen*), A 5. (5.) einsammelnd, einheimsend, einthuend; Partic. præs. von *vildu:* gesammelt; Partic. perf. — Infinit. *vilce:* sammeln.

vilcendici, (*bilzen dizi*), A 5. ihr (sing.) habt ihn im Einsammeln, für; « er sammelt es ein; » von *vilcen* und *dici*. S. b.

vilcenditu, (*bilzen ditu*), B 4. er versammelt sie (plur.) von *vilcen* und *ditu*. S. d.

vilduric, (*bildurik*), B 6. C 2. versammelt, gesammelt; Partitiv von *vildu*. S. *vilcen*.

viocian, (*biozian*), B 2. im Herzen; Locat. sing. d. b. D. von *vioz:* Herz. S. *vihoz*. Eingeschobenes *i* vor dem Artikel; steht hier augenscheinlich für den Directiv *viocera* S. *vihocera*.

virgen, (*birjen*), C 5. D 1. Jungfrau, jungfräulich.

virginario, (*birjinarik*), D 4. Jungfrau, jungfräulich; Partitiv von *virgina*: (die) Jungfrau, jungfräulich; das *-a* scheint zum Radical zu gehören, sonst würde es im Partitiv nicht bleiben können.

virthute, (*birtute*), A 3. Tugend.

vistaz, (*bistaz*), D 2. mit dem Anschauen; Instrum. sing. d. b. und unb. D. von *vista*: das Schauen, das Anblicken, das Sehen.

vndar, (*undar*), C 4. letzt, übrig.

vnharçuna, (*unharzuna*), A 8. das Gut, das Vermögen; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *vnharçun*: Gut.

vnhasuna, (*unhasuna*), B 6. das Gut, das Vermögen; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *vnhasun*: Vermögen, Gut, Habe; vgl. *vnharçuna*.

vnsa, (*unsa*), A 5. 6. 7. B 6. C 7. 7. D 1. 5. E 6. 6. 8. F 1. 1. 3. 6. 7. G 1. 2. 3. wohl, gut, recht, richtig. Adverbium von *vn, on*. Vgl. französ.: « bon » und « bien ».

vorchatu, (*borchatu*), F 5. vergewaltigt, genöthigt; Partic. perf. — Infinit. *vorchace*: vergewaltigen, nöthigen, rauh anlassen.

vorondatez, (*borondatez*), A 5. mit Willen, mit Willenskraft; Instrum. d. unb. D. von *vorondate*: Wille, Wollen.

vorondatia, (*borondatia*), B 5. C 7. der Wille, die Willenskraft, das Wollen; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *vorondate*. S. *vorondatez*.

vorthizich, (*bortizich*), B 8. selbst (so) gewaltig; von *vorthiz(i)* und *-ch*. S. 1. — *Vorthiz(i)*: gewaltig, stark, kräftig, heftig. Das *i* scheint vor *-ch* eingeschoben zu sein.

vorthizqui, (*bortizki*), A 8. gewaltig, stark, kräftig, heftig; Adverbium von *vorthiz(i)*. S. *vorthizich*.

vortician, (*bortizian*), B 1. in dem gewaltigen, ... heftigen, ... schrecklichen; Locat. sing. d. b. D. von *vortiz*. S. *vorthizich*. Eingeschobenes *i* vor dem Artikel.

vortizqui, (*bortizki*), B 7. S. *vorthizqui*.

vothereric, (*botererik*), B 7. Macht, Gewalt; Partitiv von *vothere*: Macht.

vozturic, (*bozturik*), G 1. erfreut, belustigt; Partitiv des Partic. perf. *voztu*: erfreut.

vqhen, (*uken*), B 2. C 3. 3. 8. 8. 8. D 2. 2. 4. G 6. Begriff des Habens, Bekommens, Empfangens, Besitzens; auch Partic. perf., gehabt; Infinit. *vqheite, vqhaite:* haben.

vqhendioit, (*uken dizit*), E 5. ich habe es gehabt; von *vqhen* und *dicit*. S. b.

(vqhenen), (*ukenen*), (A 5. E 1. 1. 5 6.) haben werdend; Partic. futuri. von *vqhen*. S. d.

vqhenendu, (*ukenen du*), A 5. E 1. 1. er wird es haben; von *vqhenen* und *du*. S. b.

vqhenendut, (*ukenen dut*), E 5. 6. ich werde es haben; von *vqhenen* und *dut*. S. b.

vqheyteco, (*ukeiteko*), A 7. E 8. um zu haben; Supinum von *vqhen*. S. d.

(vqueyena), (*hukeiena*), (B 5.) S. *huqueyena*.

vrcaturic, (*urkaturik*), B 1. aufgehängt; Partitiv des Partic. perf. *vrcatu:* gehängt; Infinit. *vrcace:* hängen.

vrhe, (*urhe*), G 2. Gold.

(vrricari), (*urrikari*), (F 1.) bemitleidenswerth, bedauerlich.

vrricarinanguidiçu, (*urrikari nangidizu*), F 1. Ihr (sing.) würdet mich (für) bedauernswerth halten; von *vrricari* und *nanguidiçu*. S. b.

vrthia, (*urtia*), A 5. das Jahr; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *vrthe:* Jahr.

vste, (*uste*), A 3. B 4. C 8. D 1. 3. E 1. 2. 7. 7. F 7. G 2. Begriff des Glaubens, sich Versehens, Meinens, Erwartens, Dafürhaltens; Radical des Partic. perf. *vstetu:* geglaubt; Infinit. *vstece:* glauben. Meist unveränderlich gebraucht. *Vste gabe:* unversehens.

vsteçuten, (*uste zuten*), G 5. Sie hatten geglaubt; von *vste* und *çuten*. S. b.

vstediat, (*uste diat*), E 7. ich glaube es dir; von *vste* und *diat*. S. b.

vsteduc, (*uste duk*), E 7. du glaubst es; von *vste* und *duc*. S. b.

vsteduten, (*uste duten*), G 1. dass sie glaubten, was sie glaubten, wie sie glaubten; von *vste* und *duten*. S. b.

vstelcera, (*ustelzera*), A 8. zum Verwesen, zum Verfaulen hin;

Direct. sing. d. b. D. von *vstelce:* verwesen; Infinit. von *vstelda:* verfault; Partic. perf.

vstez, (*ustez*), D 3. mit Glauben; Instrum. d. unb. D. von *vste*. S. d.

vstian, (*ustian*), E 7. G 2. im Glauben, im Dafürhalten; Locat. sing. d. b. D. von *aste*. S. d.

vuluzcorria, (*buluzkorria*), B 1. der nackte, der entblösste; Nomin. pass. sing. (Accusat.) d. b. D. von *vuluzcor:* bloss, nackt.

vzi, (*uzi*), F 2. Begriff des Verlassen's. S. *vci*.

(vziniro), (*uzi niro*), (F 2.) ich würde sie (sing.) verlassen,... darangeben; von *vzi* und *niro*. S. b. — Im Original getrennt gedruckt.

vztaçu, (*uztazu*), F 2. 4. 4. 7. lasset mich, lasset ab von mir; 2 Pers. sing. imperat. höfl. Form von *vzi;* (s. *vci*); mit incorp. Dativ: « mir ».

vzten, (*uzten*), D 3. 3. F 3. verlassend; Partic. præs. von *vzi* (s. d.), Partic. perf.: verlassen; Infinit. *vzte:* verlassen.

X

xahu, (*chahu, tsahu*), C 2. 3. Begriff des Gereinigtsein's; Radical von *xahutu*, Partic. perf.: gereinigt; — Infinit. *xahuce:* reinigen; hier verkürzt wegen des Subj. *deçan* (C 2.); — (C 3.) hat *xahu* Antheil an der Supinum-Endung von *harceco* und steht für *xahuceco*

xahuric, (*chahurik, tsahurik*), D 7. rein, gereinigt; Partitiv von *xahu*. S. d.

(xahutu), (*chahutu, tsahutu*), (G 2.) gereinigt. S. *xahu*.

Y

(-y-), (-i-), in der Soule häufig zwischen Radical und Artikel eingeschoben. S. -i-.

yaçadaçu, (*iazadazu*), A 7. habet es mir! 2 Pers. sing. höfl. Form Imperat. von *eçan* (s. d.) mit incorp. Dativ « mir »; steht für *yçadaçu*, (Inchauspe V. B. fol. 93 hat *itzadazu*); *ençun yaçadaçu:* höret mir zu! Siehe *diezadazun*, Inch. V. B. pag. 483, welches man mit: « es sei mir von Euch (sing.) » übersetzen könnte.

yçan, (*izan*), A 6. 6. B 6. D 3. 4. F 7. Begriff des Seins; Radical und Partic. perf. gewesen, geworden; — Infinit. *yçate*, *yçaite:* sein. S. *içan*. A 6. 6. B 6. für *hyçan:* dass du bist; 2 Pers. sing. præs. indic., *hyz*, *hiz*, von *içan* (s. d.) mit angehängtem *-n:* dass, und eingeschobenem *-a-*.

yçanda, (*izan da*), E 6. er, sie, es, man ist gewesen,... geworden; von *yçan* und *da*. S. b.

yçanen, (*izanen*), C (1.) 4. E 8. sein werdend; Partic. praes. von *yçan*. S. d. und *içan*.

yçanenda, (*izanen da*), C 1. er wird sein, er wird es sein, von *yçanen* und *da*. S. b.

yçanenden, (*izanen den*), C 4. welcher sein wird, dass er sein wird; von *yçanen* und *den*. S. b.

yçanuçu, (*izan nuzu*), E 2. Ihr (sing.) habt mich gewesen; für « ich bin gewesen »; von *yçan* und *nuçu*. S. b.

yçatia, (*izatia*), E 5, das Sein; Nomin. pass. sing. d. b. D. des Infinit. *yçate*. S. *yçan* und *içan*.

ycen, (*izen*), C 5. Name.

ycena, (*izena*), B 6. der Name; Nomin pass. sing. d. b. D. von *ycen*. S. d.

ycenetan, (*izenetan*), A 7. namens, in Namen; Locat. d. unb. D. und plur. d. b. D. von *ycen*. — *Noren ycenetan:* in wessen Namen.

ycenian, (*izenian*), C 3. in dem Namen; Locat. sing. d. b. D. von *ycen*. S d.

ycerdi, (*izerdi*), C 2. Schweiss.

ychasoa, (*ichasoa*), B 2. das Meer, die See; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *ychaso:* Meer. S. *ychassoa*.

ychassoa, (*ichassoa*), C 2. D 1. das Meer, die See; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *ychasso:* Meer.

ychassoac, (*ichassoak*), E 2. das Meer; Nomin. act. sing. d. b. D. von *ychasso*. S. *ychassoa*.

ychassoan, (*ichassoan*), D 2. in dem Meere; Locat. sing. d. b. D. von *ychasso*. S. *ychassoa*.

ycigarri, (*izigarri*), B 4. G 3. furchtbar, fürchterlich, grausig, entsetzlich. — S. *icigarri*.

ycigarria, (*izigarria*), C 7. der furchtbare, ... fürchterliche, ... entsetzliche, ... grausige; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *ycigarri*. S. d. und *icigarri*.

yçul, (*izul*), F 5. Begriff des Umwenden's, ... Zurückkehren's; Radical des Partic. perf. *yçuli:* umgewendet; — Infinit. *yçulce:* umwenden, zurückkehren.

(yçuna), (*izuna*), (F 5.) (die) Furcht; von *izu, içu, ici:* Begriff des sich Fürchten's. S. *icigarri;* — *ahalgueyçuna:* (die) Furcht vor Schande.

ydaçu, (*idazu*), A 7. 7. B 5. F 6. G 4. gebet mir! Unregelmässige 2 Pers. sing. höfl. Form imperat. von *eman* (s. d.) mit incorp. Dativ « mir ». — Inchauspe V. B. fol. 459 hat *indazu*. Die Form *ydaçu* dürfte von *eguin:* machen (*eguidaçu*) herzuleiten sein. Auch in nachlässigem Französisch kann man hören: « faire une somme à quelqu'un, » für: « donner une somme. »

yfernuco, (*ifernuko*), C 7. höllisch; Genit. adj. sing. der b. D. von *yfernu:* Hölle. S. *ifernuco*.

yfernuya, (*ifernuia*), B 7. 8. G 3. die Hölle; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *yfernu:* Hölle, mit eingeschobenem *-y-* vor dem Artikel. S. *ifernuco*.

yfernuyan, (*ifernuian*), B 4. 7. 7. in der Hölle; Locat. sing. d. b. D. von *yfernu:* Hölle, mit eingeschobenem *-y-* vor dem Artikel. S. *ifernuyan*.

ygandiac, (*igandiak*), B 6. die Sonntage; Nomin. pass. plur. d. b. D. von *ygande:* Sonntag. S. *igandeco*.

ygandian, (*igandian*), B 1. am Sonntag; Locat. sing. d. b. D. von *ygande*. S. *igandian*.

(yganen), (*iganen*), (C 2.) steigen werdend; Partic. futuri von *ygan:* Begriff des Steigens und Partic perf.: gestiegen; Infinit. *ygaite:* steigen. S. *iganen*.

yganenda, (*iganen da*), C 2. er, sie, es, man wird steigen; von *yganen* und *da*.

(ygor), (*igor*), (A 8. B 7.) Begriff des Sendens, ... Schickens; Partic. perf. *ygorri:* gesandt; Infinit. *ygorte:* senden. S. *igorten*.

ygoriçan, (*igor izan*), B 7. dass sie gesandt werden, dass sie geschickt seien; dass sie zu senden seien (?); von *ygor* und *içan*. S. b. — Letzteres ist Radical, des Imperativ's wegen, dessen Hilfszeitwort übrigens fehlt.

ygorritu, (*igorri du*), A 8. er, sie, es, man hat es weggeschickt; von *ygorri* und *du*. S. d. und *ygor*.

(ygorten), (*igorten*), (B 6.) im Senden, sendend; Partic. præs. von *ygorri*. S. *ygor*.

ygortendu, (*igorten du*), B 6. er schickt ihn, er sendet es; von *ygorten* und *du*. S. d.

yguzquia, (*iguzkia*), C 3. 4. D 2. die Sonne; Nomin. pass. sing. von *yguzqui:* Sonne. S. *ydusquia*.

yhauro, (*hihaurk*), G 4. du selbst. S. *ihaurc*.

yqharaturic, (*ikaraturik*), B 7. erschreckt, geschüttelt, erschüttert; französ.: « ébranlé, secoué; » Partitiv des Partic. perf. *yqharatu:* geschüttelt; — Infinit. *yqharace:* schütteln.

yrabacia, (*irabazia*), B 7. C 4. E 2. das Gewinnen, der Gewinn, der Vortheil; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *yrabace:* gewinnen; Infinit. des Partic. perf. *yrabaci:* gewonnen.

yrabaz, (*irabaz*), C 6. Begriff des Gewinnens; Radical des Partic. perf. *yrabaci*. S. *yrabacia*. Hier verkürzt wegen des Imperat., ohne Hilfszeitwort.

(yragan), (*iragan*), (C 8.) Begriff des Vorübergehens, und Partic. perf. « vorübergegangen »; — Infinit. *yragaite:* vorübergehen.

yragandate, (*iragan date*), C 8. es wird vorüber (gegangen) sein; von *yragan* und *date*. S. b.

yraganden, (*iragan den*), E 5. welcher vorübergegangen ist; dass er vorübergegangen ist, ... sei; von *yragan* und *den*. S. b.

yraganez, (*iraganez*), F 5. mit vorübergegangener; Instrum. d. unb. und sing. d. b. D. von *yragan*. S. d.

(yraunen), (*iraunen*), (C 4,) ausharren werdend; Partic. futuri von *yraun:* ausgedauert, ausgehalten; Partic. perf. — Infinit. *yraute:* dauern, ausharren. *Yraun* ist gleichzeitig Radical (Begriff des Ausdauerns).

yraunendu, (*iraunen du*), C 4. er, sie, es, man wird ausdauern, ... aushalten, ... wahren; von *yraunen* und *du*.

yraungui, (*iraungi*), E 2. gelöscht; Partic. perf. — Infinit. *yraunguice:* löschen. *Yraungui* scheint hier als Radical, als Begriff des Löschens gebraucht zu sein.

yrauteco, (*irauteko*), B 5. um auszudauern, um auszuharren, auszuhalten; Supinum von *yraun*. S. *yraunen*.

yrayz, (*iraiz*), C 5. Begriff des Werfens, Wegwerfens, Verwerfens; Radical von *yrayci:* geworfen, verworfen; Partic. perf. — Infinit. *yrayzle:* werfen, verwerfen. Hier verkürzt wegen des Imperat. *enaçaçula*.

yrequiren, (*irekiren*), C 4. sich öffnen werdend; Partic. futuri von *yrequi:* geöffnet; Partic. perf. — Infinit. *yrequice:* öffnen.

yrestera, (*irestera*), B 8. zum verschlingen hin; Direct. sing. d. b. D. von *yreci:* verschlungen, Partic. perf. — Infinit. *yreste:* verschlingen.

yrexi, (*irezi, irechi*), E 3. verschlungen, verschluckt, hinuntergebracht; Partic. perf. — Infinit. *ireste:* verschlingen. *Yrexi* scheint hier als Radical, als Begriff des Verschlingens, gebraucht zu sein. S. *yraungui*.

yrrigarri, (*irrigarri*), F 2. lachlustig; von *yrri:* Begriff des Lachens und *garri*. S. d.

yrririo, (*irririk*), G 1. Lachen, Gelächter; Partitiv von *yrri:* Begriff des Lachens. S. *irria*.

yrudi, (*irudi*), E 4. F 1. Bild, Bildniss, Erscheinung, Gestalt, Aehnlichkeit, Beispiel, Ebenbild.

yrudia, (*irudia*), E 6. das Bild, das Ebenbild; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *yrudi*. S. d.

yturburuya, (*iturburuia*), C 6. der Urquell, die Hauptquelle, der Ursprung; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *yturburu*, mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel. Von *ytur:* Brunnen, Quell, Quelle, und *buru:* Kopf, Haupt. S. d.

yxil, (*ichil*), D 6. schweigsam, verschweigen, schweigend, still, wortlos, stumm, ohne Vorwissen.

yxilic, (*ichilik*), E 7. 7. F 6. verschwiegen, still; Partitiv von *yxil*. S. d.

yxilica, (*ichilika*), D 6. mit Schweigen, schweigsam, still; von *yxilic* (s. d.) und *-ca*. S. b.

yxuya, (*itsuia*), G 6. das blinde; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *yxu, ytsu:* blind, geblendet, verblendet.

(yzter), (*yzter*), (G 1.) gehört zu dem nachfolgenden *begui;* s. *yzterbegui*. Sollte *yzter* von *ichi* Partic. perf. geschlossen; — Infinit. *iste:* schliessen, abzuleiten sein? Dann wäre *yzte(r)begui* mit « Auge schliessen », « Auge abwenden » buchstäblich zu übersetzen.

yzterbegui, (*izterbegi*), G 1. Feind, Widersacher, Gegner; von *yzter* und *begui*. S. b.

yzterbeguia, (*yzterbegia*), G 4. der Feind, der Widersacher, der Gegner; Nomin. pass. plur. d. b. D. von *yzterbegui*. S. d.

yzul, (*izul*), E 5. Begriff des Wendens, Umwendens, Rückwärtsgehens, Zurückführens, Zurückbringens, Zurückkehrens, Zurückkommens; Radical des Partic. perf. *yzuli:* zurückgekehrt; — Infinit. *yzulce:* umwenden, zurückkommen. S. *yçul*.

Z

(-z), Endung des Instrumentalis: mit, durch, mittelst; dieser Casus wird auch gebraucht, um etwas Ausschliessliches zu bezeichnen: *ieyncoaz landan:* ausser Gott (D 1.); — *harçaz berce guciac:* alle andern, ausser jener; — *ieynco veraz berceric:* einen andern, ausser Gott selbst (D 4.).

zaquiçat, (*zakizat*), F 5. seid mir! 2 Person. sing. höfl. Form imperat. von *ezan* (s. d.) mit incorp. Dativ « mir ». *Ordu gayçarequi horrat zaquiçat*: zu ungelegener Stunde seid mir hierher (gekommen)! mit dem Sinne eines Indicativ's: Ihr (sing.) (kommt) mit ungelegen hierher. Der Directiv *horrat*: hierher,

ersetzt das Verbum der Bewegung, wie die deutsche Präposition « nach » ; z. B. « du darfst nach Paris » (se. fahren, gehen, reisen).

(-zat), Endsilbe des Destinativ's d. unb. D. — S. *çat*.

(zayçun), (*zaizun*), (E 7.) dass es Euch (sing.) sei, ... wäre; 3 Pers. sing. höfl. Form imperf. indic. und subj. von *içan* (s d.), mit incorp. Dativ « Euch » (sing.).

(zayn), (*zain*), (B 4.). Wächter, Hüter, Wärter, Wart.

(zayt), (*zait*), (E 3.). er, sie, es, man ist mir; 3 Pers. sing. præs. indic. von *içan*, mit incorp. Dativ « mir ».

(-zoo), (*-zko*). Endung des Genit. adj. des Instrum. d. unb. D. nach Vocalen.

(zen), (G 6.). er, sie, es, man war; 3 Pers. sing. imperf. indic. von *içan*.

V. STEMPF.

ERRATA

I. — Im Commentar zu der Widmung

Januarheft 1887

S. 9, Z. 23. Nach **assayatu** ist: (*assaiatu*) einzuschalten.
12, 17. **ecoyn** ist die ganze Erklärung zu streichen und dafür zu setzen: (*ezein*), für *edoceyn:* irgend ein, irgend wer, irgend welcher, jeder, jemand.
19. **Reputatione** ist: **Reputacione** zu schreiben.
13, 4. Nach **ecin** sind die Worte: wie *ezeyn*, zu streichen.
15. ist *skriba* mit *c : scriba,* zu schreiben.
27. ist *skribatzen* mit *c : scribatzen,* zu schreiben.
18, 5. lies *jandiçaçum* für *jandeçaçum.*
29. von gutem aus; von (*h*)*on :* gut.
20, 8. ist: *harze* zu streichen.
23. (*jinen direnek*) zu trennen.
21, 2. lies: oben, für: aben.
17. Alle; Nominativ...

II. — In der Uebersetzung

Juliheft 1888

S. 245, Z. 18. lies: dass ihm versammelt werde.

III. — Im allgemeinen Glossar

Bei **adi**, I. Zeile 1, lies: E 8. F (6.) 7., anstatt E 8. F 6. 7.
ailoha 1, lies: **(ailoha)** mit Klammern.

Bei **(albaiteguin)**, Zeile 1, ist für das n ein c zu setzen: **(albaiteguic)**, (*albaitegic*), (A 6.) von dir sei möglichst gethan! von *albait* und *eguic*. S. d. — Der Rest des Artikels von: Letzteres bis: lügen! ist zu streichen.

albaiteguinóden, Zeile 1, lies: (*albait eguic non den*) und Zeile 2: nach « heisst », ist: « von dir sei » einzuschalten.

apart, Zeile 1, sind nach: « fern », die Worte: fort! weg! einzuschalten.

ariçaucu, Zeile 2, ist beizufügen: Hier wahrscheinlich für *ariçauçu*: er ist Euch (sing.) thätig. S. *çautzu*.

bacyaquyat, Zeile 1, ist: « dich » zu streichen und: « Euch (sing.) » dafür zu setzen.

bat, I. Zeile 1, lies B 2. 3. 4. 6. (6.) anstatt B 2. 3. 4. 6. 6.

bat, II. 1, lies B 6. E 3. anstatt E 3.

bethi 1, lies D 2. 2. 3. 7. 7. E 4. (6.) F 3. 4. 8. G 3.

bethia 2, lies *bethe*, anstatt *bethi*.

bide 2, ist beizufügen: Auch Ausdruck des Zweifels, etwa?

çaquizcula, Zeile 2, ist *edin*, anstatt *ezan*, zu schreiben.

çaquiztan, 2, ist *edin*, anstatt *ezan*, zu schreiben.

(çaucu), 4, ist *çauco*. zu streichen und dafür zu schreiben: çauçu: er ist Euch (sing.) S. *çautzu*.

ciaydaçu, Zeile 1, wird besser durch *zitazu* (Inch. V. B. pag. 27) erklärt und mit: « er ist mir » übersetzt werden.

(cineten), Zeile 1, lies: (C 3. 3.).

(cinite), 3, beizufügen: S. *cinte* (von *edin*?) Inchauspe V. B. pag. 95.

ciradela, Zeile 1, lies zweimal: « sind », anstatt: « waren ». und Zeile 2 lies: imperf. anstatt præs.

ciraden, Zeile 2, lies: (A 6. G 6.), anstatt (G 6.).

daçan, 2, ist beizufügen: E 4. dass er es hat, oh Frau!

daçana, Zeile 2, ist beizufügen: E 3, 24 der, welcher liegt. Von *eçan*, *eçate*: liegen. Siehe *ecinic* und *ecitian*.

Bei **daçanian**, Zeile 4, ist beizufügen: wenn nicht von *eçan*, *eçate:* liegen, « indem dass sie liegt ». S. *daçana;* auch *ecinic* und *ecitian*.

daquidan, Zeile 9, lies: er, sie, es..., anstatt e, sie, es...

darradala, 3, ist nach *darradac* einzuschalten: : du sagst es mir, — Am Schlusse ist: S. d. zu streichen.

darradan, Zeile 1, ist: (E 7.) zu streichen.

dayteyela, 5, ist beizufügen: und pag. 29 *deitaye*.

(denic), 1, ist nach « von »: *den;* einzuschalten.

derrana, 1, übersetze: « der, von welchem es gesprochen ist »; nach üblicher Lesart: « der, welcher es spricht ».

dic, Zeile 1, ist bei (A 6. 7.) die Zahl 7. zu streichen.

diraustaçu, Zeile 1, lies: Ihr (sing.) pflanzt sie mir, prägt sie...

diroçun, Zeile 1, ist (*dirozun*) mit *i* zu schreiben.

dohen, 1, lies: C 2. anstatt G 2.

doluya, 2, ist der Punct nach « und » zu streichen.

dut, (Anmerkung) ist: « vom 24 Decber » zu schreiben.

eguitenduo, Zeile 3, nach *vezticia* ein Comma, statt des Punctes.

ehoqui, Zeile 1, lies: « wenn », anstatt: wen.

ehor, 1, nach: « ein » muss ein Semicolon stehen.

eliçaturen, 1, ist die Cédille zu streichen und (*elikaturen*) daneben zu schreiben. Oihenart, Proverbes hat pag. 71. (1847er Ausgabe pag. 219.) *elicazea:* s'abstenir, se passer de quelque chose, also: verzichten, und *elicaturen* hiesse demnach: verzichten werdend. Die 1847er Ausgabe Dechepare's hat pag. 131 Zeile 8: *eliçaturenyz* und Archu übersetzt, pag. 147, unten: je deviendrai homme d'église.

emayteooz, Zeile 3, ist: « Destinativ's » zu corrigiren.

emaztea, Zeile 2, lies: *emazte,* anstatt *ematze;* ebenso bei **emazteao**, Zeile 2, **emazteda**, Zeile 1, und **emazteric**, Zeile 2.

emaztetan, Zeile 1, lies: unter den Frauen, anstatt: Frauon.

Bei **enguztaçu**, Zeile 1 u. 3, lies: « mir », anstatt: « uns ». Zeile 4, lies: « *itzadaçu* » und « 92 », anstatt « *itzaguçu* » und « 93 ».

erdiratu, Zeile 1, lies: (C 3.) F 7.

erho I, 2, lies: findet, anstatt: fin et. Zeile 3 ist beizufügen: St-Julien.

errecebice, Zeile 1, fehlen die Klammern, (*errecebice*).

erredimitu, 1, desgleichen, (*erredimitu*).

erretatu, 1, ist die richtige Uebersetzung: Königreich.

eryo, Zeile 2, lies: Tödtens.

euztaçu, 3, streiche: Accus. « mich », und setze dafür Dativ « mir ».

ezpacina, Zeile 1, lies: nicht, anstatt: nich.

eztidaçula, 3, lies: der, anstatt des ersten: des.

guira, 1, lies: D 2. 4. 7., anstatt D 2. 4.

guiro, 1 u. 2, ist der ganze Artikel zu streichen.

Für **haritu**, 1 u. 2, ist wohl *hartu:* genommen, angenommen, erfasst, zu lesen; ebenso bei den drei folgenden Artikeln **haritudic**, **haritudu**, **haritunu**.

Bei **ialguidaguia**, Zeile 6, lies: *vaduc*, anstatt *vad c.*

imeitera, 5, ist vor « Infinitiv » der Punct zu streichen.

lacha, 1, ist bei « B griff » das *e* zu ergänzen. (Begriff.)

minzaceco, Zeile 1, lies (*minzazeko*), anstatt (*miuzazeko*).

mudu, 1, ist das erste *u* mit einen Tilde zu schreiben, (m*ũ*du) und « Welt » mit einem l.

munduyaden, ist das *a* mit einem Tilde zu versehen (*ã*).

oroc, Zeile 6, lies: « während » anstatt: wahrend. — Auch ist: Wertheines in: Werth eines, zu trennen.

othoyz, Zeile 2, ist bei « *d*) » ein Punct einzuschalten: *d.*).

paneynde, 2, lies: *neynde*, anstatt *neinde*.

passione, 1, lies: Leidensgeschichte, anstatt: ...geschite.

Bei **pena**, Zeile 6, ist das zweite s bei Peinigenss zu streichen.
penacera, Zeile 1, lies: Züchtigen, anstatt Züchligen.
porogatu, 1, ist ein Punct nach « perf » zu setzen.
preciatu, 2, ist ein Gedankenstrich nach « perf. » zu setzen.
preciatzẽ, Zeile 1, fehlt der Tilde auf dem letzten *e*.
propiara, 2, lies: *propiara*, anstatt *propriu*.
samurriç, 1, ist die Cédille zu streichen.
saynduyac, 3, lies: *saynduac*, anstatt *saynduiac*.
sendoturen, 1, lies: geheilt werden werdend.
(sor), 4, lies: Th., anstatt Fh.

V. STEMPF.

BIBLIOGRAPHIE

Notas para un avance de la Bibliografia Antropológica de España, por d. Luis Hoyos y Sainz. 10 p. gr. in-8° (Extrait des *Actes de la Société espagnole d'Histoire naturelle*, série II, tome I, mars 1892).

Cette notice est rédigée sans aucune prétention ; l'auteur en la publiant n'a eu d'autre but que de donner un signal et de provoquer des recherches plus complètes et plus étendues. Il avait dressé pour son usage ou sa satisfaction personnelle une liste des ouvrages ou des articles de journaux qu'il avait été amené à consulter sur l'anthropologie de l'Espagne ; et, en remarquant le petit nombre de ces travaux, il s'était dit que si l'attention des bibliographes était appelée sur la question, il se découvrirait probablement bien d'autres publications inconnues ou oubliées. Une pareille conception du rôle pratique de la bibliographie répond heureusement aux moqueries que certains critiques superficiels réservent à cette science modeste ; elle apparaît ainsi comme l'auxiliaire précieux, le collaborateur indispensable des autres sciences, car elle épargne le temps et les efforts des travailleurs : ce qui n'empêche pas qu'elle soit elle-même un objet d'étude des plus intéres-

sants ; la science du livre, avec les multiples détails qu'elle embrasse, avec les satisfactions sereines et toujours nouvelles qu'elle procure, ne procède-t-elle pas par la méthode des sciences naturelles, n'habitue-t-elle pas à l'exactitude, à la patience, à l'observation minutieuse ? ne tient-elle pas l'esprit toujours éveillé, toujours en haleine ? ne prépare-t-elle pas aux déceptions et aux regrets ? Son objet, enfin, n'est-il pas l'un des plus nobles qui se puissent rencontrer, puisque c'est le livre, c'est-à-dire l'expression pour ainsi dire vivante et toujours animée de la pensée humaine ?

M. Hoyos constate avec tristesse que sur les deux cents ouvrages ou articles dont il a dressé la liste, un nombre presque infiniment petit ont été écrits en Espagne ou par des Espagnols, et encore ce nombre serait-il réduit si la question basque, ce point si important de l'anthropologie de l'Espagne, n'avait depuis longtemps attiré, d'une façon toute particulière, l'attention des travailleurs transpyrénéens.

Certes, les listes de M. Hoyos, réparties sous quatre rubriques différentes (Généralités, Préhistoire, Description, Territoires espagnols), ne sont ni suffisantes (en la forme) ni complètes. Il y aurait d'assez nombreuses erreurs à y relever, de plus nombreuses additions à y faire, et pourtant — même après les vingt ans depuis lesquels je m'occupe de la bibliographie basque — j'y ai trouvé l'indication de quelques articles de *Revue* qui m'avaient échappé. Tant il est vrai qu'aucun livre n'est exempt de défauts, que la perfection n'existe pas plus que l'absolu, et que l'on a toujours à apprendre, quelque compétent et quelque instruit qu'on prétende être.

JULIEN VINSON.

VARIA

FANTAISIES CARTOGRAPHIQUES.

M. Henry Gauthiers-Villars publie dans le *Musée des familles* un intéressant article sur quelques particularités curieuses relatives à des noms géographiques portés sur la carte de l'état-major. Il s'agit des erreurs commises par beaucoup de cartographes dans la notation des noms de lieux, qu'ils défigurent, transforment ou interprètent bizarrement au gré de leur fantaisie étymologique. Le général Parmentier avait déjà signalé, il y a dix ans, l'erreur qui faisait écrire sur certaines cartes françaises de l'Allemagne les mots *Zieglerei*, *Meyerei*, etc... (qui signifient tuilerie, métairie) comme des noms de villages importants.

On commet encore beaucoup de méprises du même genre ; voici le passage de l'article de M. Henry Gauthiers-Villars où sont cités des exemples bien amusants :

Sur la carte de Bourcet, le hameau piémontais de Millaures (mille vents) devient *Mylord*, et le col de la Buffe (tempête) col du *Buffle*.

— Quel est ce village ? demande à son guide arabe un cartographe, dont il vaut mieux ne pas citer le nom.

— *Ma narf* (je ne sais pas), répond l'indigène.

Et la carte s'enrichit du village de *Manarf*.

Il y a mieux ; le petit port d'Alger, en sabir Porto-Poulo, nos soldats l'appelaient naturellement le port aux Poules ; survient un érudit, qui traduit cette fantaisiste appellation en arabe, d'où le nom officiel de *Mers-el-Djejel*.

Sur l'Oise, entre Sallency et Neyron, le *Pont à Couleuvre* est un ancien pont à barrière jadis nommé « pont à qui l'œuvre » ;

Calembours géographico-culinaires : dans les vallées vaudoises, un sieur Guigo possédais un *jas*, pâture où se couchent (*jacent*) les troupeaux ; ce jas de Guigo, la carte de l'état-major italien a cru bon de le transformer en *Jus de Gigot*. Celle de l'état-major français

n'a pas été mieux inspirée quand elle affubla, aux environs de Vendôme, le monument gaulois de Pierre-Fitte (fichée en terre) du nom de *Pierre-Frite*, ou baptisa la porte perpignannaise de la Sau (où l'on distribuait le sel) la porte de l'*Assaut*.

Grâce à Cassini, le bois de la Bessée, tout près de Mont-Dauphin, et le plateau de l'Arénier (sablier) sont devenus le *bois de l'A B C* et le *plateau de l'Araignée*. Dans les Hautes-Alpes, près de la Grave, un abreuvoir (abéourou) prend sur les états de section le nom d'*Abbé-Heureux*. Il n'est guère de cartes du Jura qui ne désignent les bois de Ban (mis au ban, en réserve) ainsi : *bois de Banc*. Pour les paysans de la Drôme, un renflement de contrefort est un « piech » du latin *podium*. Un employé du cadastre, qui ne connaissais pas le patois, entendant parler du piech haut, a écrit *Pied-Chaud*.

Tout le monde sait ce que c'est qu'un » cret », et pourtant ils l'ignoraient ceux qui du « cret haut » firent le « Credo », puis, par tautologie, le *Grand-Credo*.

La carte d'état-major note, dans le Briançonnais, un bourg d'*Eylau*, simple annexe d'un village, dite par les habitants Eilau, l'aigue, parce qu'elle est de l'autre côté de l'eau — d'où l'erreur.

Et le célèbre glacier de l'*Encula*, dans le Pelvoux ! L'officier d'état-major qui a recueilli son nom pour la carte officielle ne savait pas que les paysans appellent « encoule » un contrefort. Dans le Queyras, ils nomment « bric » un rocher pointu, et leur « bric de Ruine », qui s'éboule, vaut bien le *bric d'Urine* porté sur la carte de Bourcet, et par suite sur les cartes officielles.

Près de l'ancienne ville des Baux, en Provence, d'une montagne penchée, « bau baissa », on a fait la *Bobêche*. Au pied du fort de Saint-Eynard, dans l'Isère, un « champ de la Liaura » (champ du Lièvre) est aujourd'hui le *Chandelier*.

Il y a deux ans, une revue étrangère, sans doute à court d'arguments, déclarait que les Français reconnaissaient eux-mêmes ne pas avoir la tête bien saine, puisque l'on trouve, en France, tant de *la Folie !* Remarquons, sans aigreur, que cette nomination n'a rien de vésanique, et vient tout simplement de celle-ci, « la Feuillue », ces localités ayant été dans l'origine entourées de bois.

Dans le Midi, les *Colomb* et les *Pilate* abondent. Le premier terme — augmentatif du mot « colle », dont « colline » est diminutif — n'a rien d'ailé, malgré les descriptions poétiques et inexactes

de certains guides. Quant aux très nombreux *Pilate,* il faut les rattacher à la racine « pile, pilier », au risque de contrister les amateurs de touchantes légendes chrétiennes dont ces hauteurs furent enjolivées par des folkloristes tard venus.

D'un sinistre coupe-gorge entre Arles et Marseille, où l'on ne se hasardait qu'en tremblant, du pas de l'Anxiété (lou pas de l'ancié), la joyeuse Compagnie P.-L.-M. a fait le *pas des Lanciers.*

Il y a plus fort : aux environs de Salins, une grotte précédée d'un balcon naturel (*solarium*), le baume du Solier, ne tarda pas à être nommée par les bons Jurassiens le baume du *Soulier*, jusqu'au jour où un ingénieur, oubliant le nom exact mais non le sens, inscrivit sur la carte du chemin de fer, bravement, le *rocher de la Savate.*

A Paris même, combien de rues dont les noms primitifs, défigurés, ne se retrouvent plus qu'à grand'peine : la rue des Jeûneurs, la rue Gît-le-Cœur, jadis rue des *Jeux-Neufs* et de *Gilles-Queux !*

L'abbé Fabre d'Envieu entendit un jour deux braves gens, appelés en témoignage, se déclarer domiciliés l'un rue de l'*Araignée*, l'autre rue *Charlevé.* Étonnement du juge. Le Bottin de Paris, consulté, resta muet. Il fallut un quart d'heure d'explications pénibles pour arriver à comprendre que le premier témoin habitait rue de la Reynie ; — ce nom n'ayant pour lui aucune signification, il lui avait donné un sens ; — et l'autre, la rue Charles V, qu'il prononçait Charles *vé,* personne ne lui ayant jamais enseigné à lire les chiffres romains.

(*Le Temps,* 21 septembre 1893.)

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE TOME XXVI.

Pages.

CHARENCEY (H. de). — La langue basque et les idiomes de l'Oural 118, 218

GRASSERIE (Raoul de la). — Essai de rhytmique chinoise. . . 183

MAGNABAL (J.-G.). — Du latin à l'espagnol. 19, 89

REGNAUD (Paul). — L'empirisme de Bopp et la vraie méthode en linguistique indo-européenne. 58

STEMPF (V.). — Glossar zu Dechepare's Poesien (suite et fin). 42, 136, 238, 333

VINSON (Julien). — Notes de bibliographie basque. 1

— L'évolution du Bouddhisme. 66, 153

— Les manuscrits basques de Pierre d'Urte, de Saint-Jean-de-Luz (vers 1700). 255

— Littérature tamoule ancienne. — Le Silappadigâram. . . 279

— Vocabulaires basques de Pierre d'Urte. 312

BIBLIOGRAPHIE.

HOVELACQUE (Abel). — *Les races et les langues*, par André LEFÈVRE 79

Pages.

VINSON (Julien). — *Bibliography of the Siouan language; Bibliography of the Eskimo language; Bibliography of the Algonquian languages*, par James-Constantine PILLING. . 176

— *The Naladiyar* or four hundred quatrains in Tamil with introduction, translation, and notes, by G. U. POPE. . . . 178

— Les publications sur l'Inde de M. E. Lamairesse 270

— *Notas para un avance de la Bibliografia Antropológica de España*, por d. Luis HOYOS Y SÁINZ. 350

VARIA.

Jeux poétiques anti-révolutionnaires. 85

La langue basque. 86

La nomenclature crâniométrique. 87

La Bibliothèque du prince L.-L. Bonaparte. 180

La versification basque de Bernard d'Echepare. 275

Fantaisies cartographiques 352

Orléans. — Imp. G. JACOB. P. PIGELET, successeur.